

REVUE AFRICAINE

VOLUME 5

ANNÉE 1861

**JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT**

**PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.**

**ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR**

**CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS**

**PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.**

1861

**Cet ouvrage fait partie de la bibliothèque de :
Monsieur Hassen KHEZNADJI**

**Il a été scanné à Alger par :
Monsieur Mustapha BACHETARZI
fmbachetarzi@yahoo.fr**

**Il sera mis en page à Aurillac en mode texte par :
Alain SPENATTO
1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.
spenatto@club-internet.fr**

**D'autres livres peuvent être consultés
ou téléchargés sur le site :**

<http://www.algerie-ancienne.com>

REVUE AFRICAINE

NUMÉRO 5

ANNÉE 1861

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1857

Cet ouvrage fait partie de la bibliothèque de :
Monsieur Hassen KHEZNADJI

Il a été scanné à Alger par :
Monsieur Mustapha BACHETARZI
fmbachetarzi@yahoo.fr

Il sera mis en page à Aurillac en mode texte par :
Alain SPENATTO
1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.
spenatto@club-internet.fr

D'autres livres peuvent être consultés
ou téléchargés sur le site :
<http://www.algerie-ancienne.com>

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ET SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
ET DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT D'ALGER.



« La Société historique algérienne entend le mot
« *histoire* dans son acception la plus large, y com-
« prenant, avec l'étude des personnes, des faits et
« des monuments, celle du sol même auquel ils se
« rapportent. Elle s'occupe donc de l'histoire pro-
« prement dite, de la géographie, des langues, des
« arts et des sciences de toute l'Afrique septentrio-
« nale. »
(Extrait des Statuts)

TOME CINQUIÈME. — ANNÉE 1861.

ALGER

CHEZ BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PLACE DU GOUVERNEMENT

CONSTANTINE

ALESSI ET ARNOLET, LIBRAIRES
Rue du Palais

PARIS

CHALLAMÉL AÎNÉ, ÉDITEUR
30, Rue des Boulangers

1861



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
www.djurdjurakabylie.info
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COMPOSITION
DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE.

D'APRÈS LES ÉLECTIONS FAITES

AU MOIS DE JANVIER 1862.

M. BERBRUGGER, (O. *), Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, *Président*. Elu pour la 7^e fois.

M. BRESNIER, (*), Professeur à la Chaire d'Arabe d'Alger, *1^{er} Vice-Président*. Réélu.

M. SOLVET, (*), Conseiller à la Cour impériale, *2^e Vice-Président*. Réélu.

M. MAC CARTHY, Ingénieur civil, *Secrétaire*.

M. DE ROUGEMONT, (*), Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, *Secrétaire-Adjoint*.

M. LODOYER, Propriétaire, *Trésorier-Archiviste*.

5^e Année.

N^o 25.

Janvier 1864.

Revue africaine

LES ALGÉRIENS DEMANDENT UN ROI FRANÇAIS

EN 1572 ⁽¹⁾.

Le titre de cet article étonnera beaucoup de lecteurs qui, de prime abord, se refuseront à croire qu'en 1572, — ou même à aucune autre date, — les Algériens aient jamais pu songer à demander un roi à la France. C'est, en effet, un incident fort étrange et qui a besoin, pour qu'on l'admette, d'être accompagné des preuves les plus authentiques. On va voir, au reste, que ces preuves ne manquent pas. Mais, avant de les produire, il faut rappeler l'état des affaires africaines vers la fin du xvi^e siècle, et alors qu'elles étaient encore assez intimement liées à celles de l'Europe, les États Barbaresques jouant presque toujours un rôle dans les luttes soutenues par la Turquie, cette puissance prépondérante de l'époque.

Les monarques contemporains, intéressés plus ou moins directement dans l'événement que nous allons raconter, étaient : — en France, Charles IX, de 1560 à 1575, et son frère le duc d'Anjou (depuis, Henri III) ; à Constantinople, Sélim II, de 1566 à 1574 ; en Espagne, Philippe II, de 1555 à 1598, et son frère naturel, Don

(1) En achevant la publication du *Pégnon*, l'auteur annonçait que cette étude sur les débuts de l'établissement turc à Alger, serait suivie de deux autres Mémoires, *Jénina* et *Casba*, destinés à retracer les traits principaux du développement et de la décadence de la domination ottomane en Algérie. Ce double travail complémentaire est achevé et ne tardera guère à paraître. L'article que nous publions aujourd'hui est un morceau détaché de celui des deux derniers mémoires, qui est intitulé *Jénina*.

Juan d'Autriche ; en Italie, les papes Pie V et Grégoire XIII, dont le premier mourut dans le courant de l'année 1572 : la sérénissime seigneurie de Venise ; enfin, à Alger, le pacha Arab-Ahmed, successeur d'Ali el-Euldj dont il avait été l'esclave, et qui administra la Régence depuis le mois de mars 1572 jusqu'en 1574.

Parmi les autres personnages, la plupart se feront assez connaître eux-mêmes, dans notre récit, par le rôle qu'ils y jouent. Mais il en est un que son importance rend tout à fait digne d'une mention préalable. C'est François de Noailles, évêque d'Acqs, conseiller du roi en son conseil privé, ambassadeur de France à Constantinople, sous Charles IX.

D'après la *Biographie universelle*, né en 1519, il embrassa l'état ecclésiastique et devint évêque d'Acqs. Naturellement doué des talents diplomatiques qui semblaient inhérents à sa famille, il représente la France à Venise en 1558 et se fait céder la préséance par l'ambassadeur d'Espagne. Il est successivement envoyé avec la même qualité en Angleterre, à Rome et à Constantinople, où il rétablit la paix entre les Vénitiens et Sélim II, qui attaquait Candie. Il y avait succédé à M. Grantrie de Grandchamp en 1571. François de Noailles fut consulté avec déférence par nos rois et régentes ; c'est lui qui conseilla à Charles IX de faire la guerre à l'Espagne, pour donner une diversion aux dissensions religieuses qui déchiraient alors la France. En 1584, à la mort de Guillaume d'Orange, il engagea vainement l'indolent et faible Henri III à accepter la proposition des Pays-Bas, qui, trouvant les fils de Guillaume trop jeunes pour les gouverner, voulaient se placer sous la domination française.

Il mourut à Bayonne en 1585, alors qu'il allait prendre les eaux des Pyrénées. Ses négociations, recueillies par l'abbé Vertot, ont été imprimées à Paris (1763) en trois volumes in-12.

Après ces détails biographiques, et avant d'entrer tout à fait en matière, rappelons que l'alliance ottomane était dès lors une nécessité de la politique française, parce qu'elle permettait de maintenir le culte chrétien à Jérusalem et de conserver l'accès de cette ville sainte à la piété de nos pèlerins ; elle était indispensable au développement du commerce avec le Levant, qui intéressait surtout la Provence et le Languedoc ; enfin, parce qu'on pouvait contrebalancer par elle la trop grande influence de la maison d'Autriche qui, par succession ou usurpation, avait alors accaparé les États les plus importants de l'Europe. Cela dit, abordons notre sujet.

En 1570, la république de Venise était fort sérieusement menacée par Sélim II, empereur de Constantinople. Longtemps, elle avait refusé de se croire le but des grands préparatifs militaires de ce prince ; mais il avait fallu se rendre à l'évidence et chercher à la hâte les moyens de résister à la formidable attaque qui la menaçait. Elle imagina de ressusciter, pour la circonstance et par le pape Pie V, la ligue catholique que Léon X n'avait fait qu'ébaucher au commencement de ce siècle. Ses efforts produisirent une puissante coalition composée de l'Espagne, des États pontificaux et de Venise. Une immense flotte, promptement rassemblée et mise sous les ordres de Don Juan d'Autriche, remporta, le 7 octobre 1571, la mémorable victoire de Lépante. Si l'on se reporte aux maux et aux outrages que la chrétienté avait alors à supporter des Turcs et de leurs dignes auxiliaires, les pirates barbaresques, on comprendra l'immense cri de joie qui salua de toutes parts cette journée d'ailleurs si glorieuse. Le vénérable pontife de Rome, en apprenant que Don Juan d'Autriche venait ainsi d'aneantir d'un seul coup la marine ottomane, laissa échapper cette exclamation empruntée aux Saintes Ecritures : *Fuit homo missus à Deo cui nomen erat Jôhannes*.

Mais dans la saison avancée où ce mémorable événement eut lieu, il était à peu près impossible de recueillir sur-le-champ tous les avantages de la victoire. D'ailleurs, la flotte des vainqueurs avait été fort maltraitée ; et, pendant que les Turcs regagnaient Constantinople pour y faire radoubier ce qui leur restait de vaisseaux, les chrétiens se dirigèrent vers leurs ports afin de réparer leurs nombreuses avaries. La force des choses amena donc une suspension d'armes que les Ottomans mirent à profit avec une admirable activité. Digne ministre de son énergique souverain, le grand-visir réussit à relever les courages abattus de ses compatriotes et même à tempérer l'orgueil des ennemis vainqueurs.

A l'amiral turc, qui semblait douter que l'on pût se procurer les agrès nécessaires à l'équipement d'une nouvelle flotte, il disait : « Seigneur pacha, la richesse et la puissance de l'empire sont telles que, s'il y avait nécessité, on ferait des ancres d'argent, des manœuvres de soie et des voiles de satin. »

Au baile vénitien, Barbara, qui prenait trop avantage du désastre de Lépante, il répondait : « En vous arrachant un royaume (Chypre), c'est un bras que nous vous avons coupé ; et vous, en brûlant notre flotte, vous n'avez fait que nous raser la barbe.

» Un bras coupé ne repousse plus, mais la barbe rasée se reproduit avec plus de force qu'auparavant. »

Malgré ces bravades, et en dépit de l'opinion qui ne tarda pas à prévaloir parmi les chrétiens eux-mêmes, que la victoire de Lépante était un brillant, mais stérile fait d'armes, l'empire turc était frappé au cœur, cet éclatant revers ayant entamé, aux yeux de ses défenseurs comme à ceux de ses ennemis, le prestige de puissance invincible qui avait fait jusque-là sa principale force. La blessure qu'il venait de recevoir ne parut pas mortelle d'abord, parce qu'un grand empire ne succombe pas instantanément sous un seul coup, si rude que celui-ci puisse être. Cependant, un observateur pénétrant et attentif eût pu pressentir dès-lors que la bannière de l'Islam s'étant ainsi arrêtée dans sa marche envahissante, elle commencerait bientôt à reculer jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui.

Les contemporains ont bien eu quelque conscience de cet immense résultat de la bataille de Lépante ; mais ils ne s'en sont pas rendu nettement compte, principalement sur le littoral barbaresque. Avec les communications lentes et imparfaites de l'époque, on n'y connaissait jamais que le gros des événements, à de longs intervalles, et avec toutes les altérations inhérentes aux informations tardives et incomplètes.

Tout ce qu'on savait, par exemple, à Alger, au commencement de 1572, c'est que la flotte turque avait été détruite et que l'*Armada* catholique était à Messine, sous le commandement de Don Juan d'Autriche, où elle dominait toute la côte septentrionale d'Afrique, y jetant l'alarme, depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar. D'ailleurs, parmi les projets que l'on prêtait au vainqueur de Lépante, celui d'une attaque contre Alger prenait surtout de la consistance. Donc, cette régence, menacée à l'ouest et du côté de terre par les Espagnols établis à Oran, avait tout lieu de craindre par mer une attaque de la flotte catholique, précisément dans un moment où la marine turque ne pouvait lui prêter aucun secours, retenue qu'elle était dans l'Archipel par la nécessité de fermer à l'ennemi l'accès de Constantinople par les Dardanelles.

C'est au mois de mai 1572 que l'on rencontre dans les documents européens la première trace de la demande d'un roi français faite par les gens de la ville, ou peut-être même de toute la régence ; car, alors et jusqu'assez près de notre époque, Alger signifiait à la fois la ville de ce nom et l'état dont elle est la capitale.

Quoi qu'il en soit, voici ce document primitif très-concluant : une lettre de Charles IX, roi de France, datée du 11 mai 1572 et adressée à l'évêque d'Acqs, notre ambassadeur à Constantinople, où il venait de succéder à M. Grantrie de Grandchamp (1).

« M. d'Acqs (2), c'est pour vous avertir comme ayant ceux » d'Alger délibéré d'envoyer par devers moi me prier les prendre » et recevoir en protection et les défendre de toute oppression, » même des entreprises que les Espagnols veulent faire » sur eux et leur pays, je me suis résolu, M. d'Acqs, d'y » entendre, m'ayant semblé ne devoir négliger cette occasion, » quand ce ne serait que pour empêcher lesdits Espagnols » s'en faire maîtres, comme ils feraient facilement, étant » les villes et places dépourvues de vivres et hors de moyen » d'en recouvrer, à cause de la grande inimitié des Janissaires et » des Maures, et très-mal garnies de munitions de guerre pour se » pouvoir défendre de cet orage, s'ils ne sont assistés par moi, » qui serais très-marri, en pareil cas, de n'employer les moyens » que Dieu m'a donnés ; tant pour mon intérêt particulier, qui serait très-grand si lesdits Espagnols en étaient maîtres, que pour » servir à l'amitié et bonne intelligence qui est entre le Grand-Seigneur et moi.

« Au moyen de quoi, je suis résolu embrasser ceux dudit Alger » et les recevoir en ma protection ; étant assuré que ce sera chose » aussi agréable audit Grand-Seigneur, comme il m'en aura une » très-grande obligation ; et qu'en cette considération il sera très-aise que mon frère, le duc d'Anjou, que j'aime, ainsi que lui » pourra témoigner, en soit et demeure roi, en lui payant le tribut » accoutumé, et duquel il demeurera content. Ce que je vous prie » moyennement et lui proposer dextrement et faire noter ce que je » fais pour lui en cet endroit, embrassant cette occasion en l'état » où sont aujourd'hui ses affaires, afin qu'il se condescende plus » volontiers à ce que je vous demande pour mondit frère.

« Et si mon entreprise réussit, ainsi que je l'espère qu'elle fera » si ceux dudit peuple continuent en cette opinion qu'ils m'ont

(1) La première correspondance de ce diplomate est datée de Lyon, 26 juillet 1571, où il s'était arrêté en se rendant au siège de son ambassade. (V. *Nég. dans le Lev.*, 3, 161)

(2) Selon un usage assez général et qui s'est transmis jusqu'à nous. M. l'évêque de Noailles, évêque d'Acqs, était à son tour le siège épiscopal

» mandée, étant assuré que ledit Grand-Seigneur sera plus aise
 » que ledit peuple soit entre les mains de mondit frère, lui en
 » faisant telle reconnaissance, que s'il était occupé par lesdits
 » Espagnols, lesquels sans difficulté s'en saisiront, si je n'y mets
 » la main (1). »

Les rares documents indigènes que j'ai eus à ma disposition sont absolument muets sur cette demande de la population algérienne. Il est vrai que les chroniqueurs musulmans, dont les récits sont déjà si brefs et décharnés à propos des événements qui flattent le plus leur vanité nationale et leurs sentiments religieux, n'ont pas dû être fort empressés de transmettre à la postérité la mémoire d'une démarche d'ailleurs très-peu orthodoxe au point de vue de l'islamisme et qu'une nécessité des plus pressantes a pu seule arracher à leurs ancêtres.

A défaut d'une mention expresse, l'histoire locale peut-elle, du moins, fournir quelques indications ; et le fait de la grande inimitié des Janissaires et des Maures alléguée par Charles IX est-il établi, ne fût-ce qu'indirectement, par des preuves admissibles ?

Etant donnée la conduite systématique bien connue des Osmanlis envers les indigènes de l'Afrique septentrionale, — conduite qui a donné naissance au proverbe « *De Turc à More* » — on peut bien supposer qu'en effet les Algériens supportaient impatiemment un joug d'origine assez récente et auquel ils n'avaient pas encore eu le temps de s'habituer. Toutefois, une objection se présente : par une exception unique dans l'histoire du pays, le pacha de cette époque, Arab Ahmed, n'était ni un *Turc* ni un *renégat*, selon la coutume, mais un *ARABE*, né à Alexandrie d'Egypte. En a-t-il été plus bienveillant pour ses compatriotes et plus populaire parmi eux ?

Or, d'après le témoignage de notre ambassadeur à Constantinople, outre les assassinats et les brigandages dont Arab Ahmed s'était rendu coupable envers nos nationaux, il maltraitait les habitants de son pachalick, même les Turcs ; à tel point que ces derniers envoyèrent à Constantinople, pour se plaindre de lui, une ambassade où figuraient quelques grands chefs arabes ou berbères. Cette démarche, qui doit être postérieure à la demande d'un roi

français, paraît avoir déterminé le remplacement d'Arab Ahmed par Ramdan, que les Algériens avaient désigné au choix du Grand-Seigneur, parce qu'il s'était élevé parmi eux et qu'on le savait homme de bien.

Toutefois, ce changement n'eut lieu qu'en 1574.

La disposition des esprits était, en effet, assez défavorable au pouvoir local sous Arab Ahmed, pour expliquer la démarche des Algériens ; mais ce pacha n'arriva ici qu'au mois de mars 1572. La lettre de Charles IX est datée du 11 mai de cette même année ; l'état d'antagonisme qu'elle signale ne peut donc être uniquement le fait de ce gouverneur ; car il est impossible d'admettre que le mécontentement signalé et ses suites aient eu lieu aussitôt son arrivée. Evidemment, il n'avait pas eu le temps de se rendre impopulaire quand la démarche eut lieu.

Son prédécesseur n'était pas beaucoup plus aimé que lui par les Janissaires ; mais l'histoire ne dit pas qu'il ait été en mauvais termes avec les indigènes.

En définitive, et à défaut de faits particuliers bien précisés par l'histoire de ces temps, on reste en présence de deux causes générales très-suffisantes pour expliquer la résolution dont il s'agit, en ce qui concerne les Algériens proprement dits : c'est, d'un côté, leur aversion manifestée bien souvent pour la domination turque ; et, de l'autre, les craintes que leur inspiraient la flotte catholique et les grands préparatifs que l'on croyait généralement dirigés contre eux.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, le fait principal étant bien certain, il ne reste plus qu'à en tracer le développement et les conséquences.

L'évêque d'Acqs, notre ambassadeur à Constantinople, était loin d'approuver le projet expliqué dans la lettre de Charles IX, et qui lui inspirait des craintes sérieuses pour sa sûreté personnelle. Ce fut donc avec de très-grandes précautions qu'il s'en ouvrit au ministère turc, de peur, — comme il le dit, — d'être mis par ces gens-là « en état tel que son souverain n'eût plus tiré service de « lui. »

Cependant, il semble d'abord regarder la chose, si non comme facile, du moins comme faisable, puisqu'il écrit à ce sujet au duc d'Anjou, pour lui adresser des recommandations et lui indiquer la manière de gouverner son futur royaume :

« J'ai vu ce qu'il a plu au roi de m'écrire, de l'onzième de mai

(1) On n'a pas cru devoir reproduire ici l'orthographe surannée de cette époque ; la plupart des lecteurs n'en auraient eu que plus de peine à comprendre un style déjà obscur par ses tournures anciennes.

» (lui dit-il), pour ce qui vous touche, dont le succès ne saurait être plus heureux que je le vous souhaite. Surtout, je vous supplie très-humblement vous garder de la perfidie des Maures, et commander qu'il ne soit fait aucun déplaisir aux Turcs, ni en leurs mosquées et religion, ni en leurs personnes et biens, montrant que tout ce qui se fait de votre part ne tend qu'au bien et profit du G. S., protestant de lui rendre son pays après que la guerre contre le roi d'Espagne sera finie, et qu'il vous aura remboursé des frais de l'armée que vous aurez employée pour le garder de tomber entre les mains de son ennemi. Ce langage se doit tenir aux Turcs qui sont par delà et même au vice-roi qui y est à présent, afin qu'il n'ait occasion d'en faire de grandes exclamations par deçà, qui toutes tomberaient sur moi. C'est celui qu'il faudra gracieusement traiter, et néanmoins s'assurer de lui dextrement à toutes fins pour me retirer, si les choses passent en aigreur là et ici, comme il est bien malaisé qu'autrement il se puisse faire, vu l'insolence de l'homme de guerre français, lequel se rend insupportable en pays de conquête. » (P. 292)

Dans une lettre datée de Constantinople, 8 et 14 août 1572, l'ambassadeur d'Acqs raconte au roi comment il s'y est pris pour entamer cette affaire délicate :

« Sire, — dit-il, — j'ai fait entendre au bacha ce que vous me commandiez par votre dépêche du xi^e de mai. A quoi j'ai ajouté et diminué, selon qu'il me semblait être nécessaire pour votre service. Mais surtout je me gardai bien de lui dire la résolution que vous avez prise de vous emparer du royaume d'Alger, car je suis assuré qu'aussitôt il m'eût mis en état que vous n'eussiez plus tiré service de moi ; encore ne le saura-t-il que trop. Bien lui ai-je dit que monseigneur votre frère m'avait écrit que s'il plaisait au G. S. lui donner ce royaume-là, qu'il emploierait plus volontiers sa vie et ses forces pour empêcher que le roi d'Espagne s'en emparât, et lui paierait le tribut accoutumé ou tel autre dont il se voudrait contenter ; et n'oubliai là-dessus de mettre en avant un grand présent bien pesant au bacha, avec une grosse pension tous les ans. Sur quoi me fut répondu, pour le regard de cet article, que quand Monseigneur aurait employé une armée, de laquelle je disais qu'il vous avait requis d'être chef, à la conservation desdits pays, le G. S. lui ferait connaître quel prince il est ; qui fut tout ce que j'en pus arracher. Et, là-dessus, me dit ledit bacha qu'il était besoin que je

» fisse un *arzé* pour être communiqué à Sa Hautesse, comme j'ai fait, et crois qu'il le verra dans trois ou quatre jours. Mais je pense bien, selon le langage que ledit bacha me tenait, qu'ils n'ont garde de mordre en cette grappe ; combien que de ce côté-là ne soit jamais venu par deçà un seul écu au trésor du prince et que le vice-roi, qui est ordinairement commis en la garde du pays, fasse entièrement son profit de tout le revenu d'icelui ; qui me fait croire que ce n'est pas grand chose, et que la domination des Maures et des déserts de Libye est aussi différente des belles et fertiles plaines de Flandre comme les pays sont éloignés l'un de l'autre. » (P. 294)

L'évêque d'Acqs résume son opinion en ces termes : « Par ainsi, il est à craindre que ceux qui tournent les desseins de mondit seigneur (le duc d'Anjou) de ce côté, ne lui fassent prendre la paille pour le grain. »

Le 20 août 1572, M. d'Acqs va voir le Bacha pour avoir une réponse à son *arzé*.

S. H. se borne à promettre que si le duc d'Anjou protège Alger contre les Espagnols, il lui en fera telle récompense qu'il s'en contentera ; et peut-être sera-ce meilleure chose, dit-il, que l'affaire d'Alger.

Sur quoi, l'ambassadeur fait remarquer que le Roi et son frère ne sont pas princes qu'il faille allécher d'incertaines espérances et qu'il faut refuser ou accorder nettement.

Le Bacha, d'après les habitudes dilatoires de la chancellerie turque, conclut à un nouvel *arzé* que M. d'Acqs rédige, bien qu'il n'en espère pas plus que de l'autre, malgré le gros présent et la pension qu'il a promise au Bacha.

Autre audience, le 28 août, et autres batteries diplomatiques. Cette fois, S. H. était d'abord bien disposée à gratifier le duc d'Anjou du royaume d'Alger ; mais ayant communiqué la chose aux muftis et docteurs de l'empire, ainsi qu'il est d'usage en pareil cas, il s'est trouvé que leur religion étant depuis longtemps déjà établie et exercée dans les mosquées de ce pays et la justice turque administrée par ses magistrats et officiers, il ne devait pas plus l'éclipser de cette partie de sa domination que de Constantinople même. « Et cependant, pour l'assurance de sa bonne volonté, il promettait, dès à présent, vous (à Charles IX) de délaissier toutes les conquêtes qui se pourront faire avec son armée de mer, tant en Espagne qu'en Italie. » (P. 298)

L'évêque d'Acqs profite de la mort du roi de Pologne et de certaines conjonctures favorables pour engager le duc d'Anjou à se porter candidat de ce côté... « Cette entreprise, dit-il, se trouverait sans comparaison plus grande et plus riche que celle d'Alger, où il n'y a que des mutins et mal contents, sujets à des révoltes ordinaires. » (P. 300)

Par sa lettre des 4 et 6 septembre, on voit que l'affaire est à peu près abandonnée et qu'on se borne à rechercher quelle aide et assistance on peut espérer du Turc, dans le cas où la France serait contrainte d'entrer en guerre avec l'Espagne (p. 302)

Cette affaire d'Alger est le cauchemar du pauvre évêque d'Acqs. Il l'avoue naïvement. en ces termes, dans une lettre adressée à Catherine de Médicis :

« J'eus si grand peur, dit-il, de ce qui était porté par icelles (les lettres de Charles IX) dont je tenais l'événement pour tout assuré, qu'il me semblait que je n'en serais jamais dehors assez à temps. » (P. 316)

Par lettre du 30 octobre 1572 (adressée à M. d'Acqs), Charles IX se déclare satisfait et éclairci par les deux lettres que son ambassadeur lui a écrites sur l'affaire d'Alger. « Cette nouvelle occasion (l'affaire de Pologne) aura reculé le fait de la première, dit-il, de laquelle vous ne ferez autre instance pour cette heure; toutefois, vous ne laisserez de me mander quelle réponse le Grand-Seigneur vous aura faite sur le dernier *arsé* que vous lui avez fait présenter par le premier Bacha, ce qui nous éclairera entièrement de ce fait. » (P. 345.)

Dans une autre lettre écrite de Paris, 18 janvier 1573, Charles IX dit à l'évêque d'Acqs : « Les mutations survenues en mon royaume font que je ne me donne grand'peine du refus qui m'a été fait dudit Alger, auquel j'avais été mal de penser, autant pour le respect de leur intérêt, prévoyant ce qui en pourrait advenir, comme pour autre considération, n'étant marié avoir éprouvé en cette occasion ce que l'on peut espérer d'eux (les Turcs), interprétant toutefois le tout pour le mieux, et singulièrement la réponse du Bacha sur les conquêtes d'Italie.

« Mais je suis fort déplaisant et mal content de votre parlement (de Constantinople), et que vous vous y soyez précipitamment résolu sans savoir mon intention. » (P. 348)

La lecture attentive des pièces, dont on vient de voir les extraits essentiels, conduit à penser que la Porte ottomane n'a jamais eu un seul instant l'intention de laisser le duc d'Anjou se créer un royaume à Alger. Si même la chancellerie turque a bien voulu consentir à traiter cette affaire diplomatiquement, c'est que le Grand-Seigneur avait alors un intérêt tout particulier à conserver l'alliance française et qu'il fallait à tout prix éviter de mécontenter Charles IX.

La pensée qu'avait eue ce monarque de profiter d'une proposition plus ou moins sincère et sérieuse des Algériens pour fonder une royauté française sur la côte barbaresque, se rattachait à des projets d'une haute importance, qui l'ont grandement préoccupé. Il voulait faire de Toulon le centre d'une puissance navale imposante et il méditait d'opérer à Marseille une véritable renaissance commerciale par la reprise et l'extension de ses rapports avec le Levant. Il voyait avec peine que des Génois et des Milanais étaient maîtres du commerce de cette place et que ces étrangers, après y avoir fait fortune, s'en allaient jouir chez eux des capitaux qu'ils avaient amassés.

Le règne de Charles IX fut trop court et trop agité par les guerres civiles pour qu'il pût mettre ses projets à exécution. En ce qui concerne Marseille, la renaissance commerciale rêvée par lui n'avait pas encore eu lieu à un siècle de là; car voici ce qu'écrivait à Colbert — le 20 juillet 1668 — l'intendant des galères, Arnoul. On nous pardonnera cette digression en faveur de l'intérêt qui s'y attache :

« Vous ne ferez jamais dans Marseille, par ceux de la ville, ce grand et beau commerce qui se devrait, qui se pourrait et pour qui la nature semble avoir fait cette ville. Tant que l'on s'amusera aux Marseillais, jamais de compagnie. Ils se sont tellement abâtardis à leurs bastides, méchants trous de maisons qu'ils ont dans le terroir, qu'ils abandonnent la meilleure affaire du monde plutôt que de perdre un divertissement de la bastide. En apparence, ce n'est rien; mais je soutiens que cela a ruiné la ville et la ruinera toujours. De maîtres qu'ils étaient du commerce, ils en sont devenus les valets, n'agissant presque plus que comme commissionnaires de messieurs de Lyon : encore tant tenu, tant payé; et si vous voulez ce grand commerce, il faut faire compagnie d'autres gens que ceux de Marseille, qui se contentent de faire valoir pour d'autres (les assurances) et

n'ont pas l'esprit porté aux grandes choses, bien qu'ils soient ambitieux.

» Vous les devez bien connaître par le peu de réussite de ce que vous souhaitez avec tant de justice et de raison : l'augmentation et la grandeur du commerce. Vous m'alléguez les Anglais et Hollandais qui font dans le Levant pour 10 ou 12 millions de commerce ; cela est vrai, ils le font avec de grands vaisseaux. Messieurs de Marseille ne veulent que des barques, afin que chacun ait la sienne ; et ainsi, l'un réussit, l'autre non. J'ai beau dire et redire, leur alléguer vos raisons ; ils sont coiffés d'une autre manière et rejettent la faute de la perte du commerce sur le mauvais traitement qu'ils reçoivent en Turquie, dont je vous ai marqué qu'ils disent avoir déjà donné tant de mémoires.

» Je voudrais une fois les mettre dans leur tort ; je crois qu'il n'y a rien à hasarder, leur donner ce qu'ils demandent et les voir faire, afin que le Roi pût prendre une résolution sur ce sujet. Je vois bien qu'avec le commerce vous avez la pensée de voir bâtir de grands vaisseaux, afin qu'en cas de nécessité le Roi pût en être secouru. Ils sont d'un sentiment tout contraire, ils n'en veulent que de petits et souvent ne savent ce qu'ils veulent. Il n'y a pas eu moyen jusqu'à présent de leur faire dire s'ils veulent la franchise du port ou non...

» Je souhaite pour moi l'honneur de voir le Roi ici ; pour l'avantage de l'état de cette ville, que vous la voyiez, que vous la connaissiez. Vous l'aimerez et ferez pour elle tout ce qui se peut pour sa grandeur. »

Colbert a mis en marge de cette lettre :

« Tout ce raisonnement, en bien comme en mal, est vrai. Il ne faut pas espérer d'y remédier promptement ; il faut le combattre doucement et persévérer ; qu'à la fin on en viendra à bout. »

(Corr. adm. sous L. XIV, 3, 403, etc.)

Mais fermons cette longue parenthèse et revenons à notre sujet principal.

Lorsque l'on a pris connaissance de la négociation suivie entre la France et la Porte ottomane, relativement à la demande d'un roi français faite par les Algériens, on se prend tout d'abord à regretter que le mauvais vouloir du Grand-Turc, les appréhensions de notre ambassadeur, puis la Saint-Barthélemy, l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne et d'autres causes encore aient fait avorter cette séduisante entreprise. Mais un examen approfondi

fait voir que tout cela n'était qu'un vain mirage et que le roi français d'Alger, eût-il été soutenu ici par une puissante armée chrétienne, ne serait pas resté longtemps sur son trône. Kabiles. Arabes, Turcs, renégats, — et ces derniers étaient alors fort nombreux et influents, — quoique tous ennemis les uns des autres, se seraient promptement ralliés contre l'invasion étrangère. Tout cela aurait fini par un immense désastre ou par l'occupation ruineuse et stérile d'un ou deux points du littoral, quelque chose comme Oran fut jadis aux mains des Espagnols et comme sont aujourd'hui les présides du littoral marocain.

Il fallait le concours de la vapeur, des chemins de fer et du télégraphe électrique pour rendre cette entreprise possible et utile, en supprimant les distances et les obstacles maritimes. La conquête de 1830 a réussi parce qu'elle s'est faite au moment providentiel

A. BERBRUGGER.



LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN

XIV.

LA COUDÉE ROYALE DE TLEMCEN. — LE QUARTIER FRANC D'EL-KISSARIA.

Depuis le commencement du douzième siècle, jusqu'à la fin du quinzième, avant que la découverte de Christophe Colomb eût frayé des routes nouvelles et semées d'or à l'esprit d'entreprise des navigateurs européens, les ports chrétiens de la Méditerranée entretenirent des relations de commerce étendues et suivies avec les Etats musulmans de la côte septentrionale d'Afrique, et principalement avec le Maghreb central. Pise, Gênes, Venise et Florence, en Italie; sur les côtes de l'Espagne, la Catalane Barcelone; Marseille et Narbonne, sur celles de Provence, tenaient la tête de ce commerce entreprenant et lucratif. Tunis, Bougie et Tlemcen en étaient les comptoirs principaux et les mieux famés. Les marchands européens exportaient, sur la côte d'Afrique, leurs produits manufacturés : draps, toiles, futaines, soieries, étoffes barriolées, fers, quincaillerie, mercerie, argent monnayé ou en lingots, et jusqu'à des vins. Ils en tiraient, en retour, des grains, de la laine, de la cire, des peaux, de l'huile, des fruits secs, des plumes d'autruche, diverses sortes d'épices et du corail. N'est-ce pas encore le même commerce qui se fait aujourd'hui, malgré la différence des temps? Seulement, il avait atteint, à l'époque dont nous parlons, des proportions considérables, qui s'amoindrirent successivement, à mesure que la conquête des mers de l'Amérique et de l'Inde vint ouvrir à l'industrie de l'ancien monde de nouveaux et plus vastes débouchés. Mais, remarquons-le bien, il a pu diminuer d'importance; il n'a jamais complètement abdiqué.

De même que les souverains du Maghreb recueillaient, soit pour leurs peuples, soit pour eux-mêmes, d'immenses avantages du maintien de ces relations commerciales, les gouvernements européens, de leur côté, n'y attachaient pas un médiocre intérêt : de là entre chrétiens et musulmans, que l'on a crus longtemps si peu

faits pour s'entendre, un mutuel rapprochement et une réciprocité de bons offices, qui ne sont pas un des enseignements les moins instructifs de l'histoire de cet ancien temps. Les marchands européens, les Francs, comme on les appelait, étaient les bien-venus dans toutes les villes africaines où les poussait l'appât du gain fondé sur la convenance et la commodité des échanges. Ils étaient assurés d'y trouver protection et sécurité pour leurs personnes, aussi bien que pour leurs marchandises; les affaires se traitaient sur le pied de la plus grande loyauté. Dans le principe, l'initiative individuelle fut toute puissante : elle était grande alors, elle poussait hardiment en avant, et se suffisait à elle-même. Mais insensiblement, l'importance de ces rapports commerciaux s'accrut au point que les gouvernements intéressés jugèrent prudent et utile d'intervenir directement en faveur de leurs nationaux. Dès lors, des conventions diplomatiques furent conclues pour le règlement des garanties auxquelles on prétendait de part et d'autre. Un grand nombre des traités dont il s'agit ont été conservés et sont parvenus jusqu'à nous : ils méritent une étude attentive et peuvent être considérés comme des monuments de bonne administration, de clairvoyance politique et de sage tolérance. La république de Pise, la première en date, fit ratifier ses privilèges dans les années 1230, 1265, 1374 et 1378. Gênes, sa rivale maritime, obtint les siens, en vertu de conventions datées de 1236 et 1251. Cette même année et la suivante (1252), Venise, la première puissance commerciale du temps, et l'industrielle Florence se firent octroyer, à leur tour, leurs chartes marchandes. Barcelone, venue un peu plus tard, traitait avec les émirs du Maghreb, en 1281, 1309 et 1313, sur des bases également avantageuses. Enfin, la Provence, elle-même, n'était pas restée en arrière dans ce mouvement de libre concurrence, qui entraînait les négociants de l'Europe sur la côte barbaresque. Dès l'année 1230, le commerce marseillais jouissait, en vertu d'une charte spéciale, de franchises étendues dans les factoreries du Maghreb. Quarante ans plus tard, en 1270, le fils de Saint-Louis, en quittant le rivage de Tunis, illustré par la mort de son père, le royal Croisé, tendait la main au sultan Hafsîde et signait avec ce prince un traité de paix et de commerce qui assurait à nos nationaux les plus larges garanties. Les textes de ces divers traités se ressemblent beaucoup par la forme et par le fond. En général, ils stipulent, au profit des marchands européens, aide, protection et sécurité pour leurs personnes et leurs fortunes : ils

leur garantissent le droit de ne relever, pour leurs propres affaires, et pour le jugement des contestations qui peuvent survenir entre eux, que de l'autorité de leurs consuls accrédités, chargés, en outre, de veiller à ce qu'il ne soit porté aucune atteinte aux privilèges de leurs compatriotes. Il leur est concédé, dans chaque ville à comptoir, un quartier particulier et distinct, avec le droit d'y bâtir des caravansérails ou fondouks, destinés à leur servir d'habitation et de magasins. Là, ils sont chez eux, libres de leurs allures, et vivant à leur guise, sous la surveillance de leurs consuls et la protection de leur pavillon national. Les mêmes conventions règlent en détail le tarif des droits à acquitter en douane, tant à l'entrée qu'à la sortie des marchandises. Il est même stipulé, dans quelques-unes de ces chartes, que les marchandises ne sont tenues de payer les droits qu'au moment de leur entrée en consommation. Voilà bien le principe des entrepôts, cette précieuse conquête du commerce moderne, et il est au moins curieux de voir, en ce point, le génie du grand Colbert, devancé par l'instinct clairvoyant des émirs africains. Mais ce qui frappe le plus, à l'examen de ces dispositions si bien entendues et si favorables à la liberté du commerce, c'est l'esprit de tolérance avec lequel les souverains musulmans accordent aux marchands chrétiens le droit de se livrer librement et publiquement à l'exercice de leur culte, d'avoir leurs prêtres, leurs couvents et leurs églises. La Convention catalane de 1285 contient une clause formelle à cet égard. A l'honneur de la France, c'était à notre roi Philippe-le-Hardi, au fils aîné de l'Église, qu'il était réservé de stipuler en faveur des émigrés chrétiens les franchises les plus étendues et les plus libérales : son traité de 1270 est, sur ce point, aussi explicite que possible.

Ce fait capital de la liberté religieuse octroyée aux chrétiens en terre islamique, est également constaté par des bulles pontificales, émanées de Rome à diverses époques, et par lesquelles on voit que certains privilèges particuliers étaient accordés aux religieux fixés dans les royaumes de Tunis, de Bougie et de Tlemcen (1).

(1) Sur ce sujet important des relations commerciales qui existaient, au moyen-âge, entre les ports chrétiens de la Méditerranée et ceux de la côte septentrionale d'Afrique, on peut consulter avec fruit l'excellent mémoire de M. Louis de Maslatrie, publié par le ministère de la guerre

Tableau statistique des établissements français en Algérie, année

Ainsi, à l'époque où le fanatisme avait le plus multiplié les guerres entreprises au nom de la Foi, au temps même des Croisades, et c'est tout dire, l'histoire nous montre des princes musulmans faisant taire leurs préjugés, et, ce qui sans doute était plus difficile, ceux de leurs sujets, devant des intérêts d'un autre ordre, mais non moins sacrés pour tout gouvernement prévoyant et éclairé; elle nous les fait voir favorisant, nonobstant la différence des croyances, des relations internationales qui devaient contribuer puissamment à la prospérité matérielle de leurs États, et leur donnant pour fondement la liberté! Supposez ces sultans Maugrebins imbus des principes de l'économie politique moderne : ils n'eussent pas raisonné autrement, ni agi de manière différente. L'Europe d'alors n'était pas aussi tolérante. Les traités nous apprennent que les marchands sarrasins, voyageant pour leurs affaires, en pays chrétien, y jouissaient de certaines franchises et immunités; mais, en aucun endroit ils ne spécifient que la liberté, qui leur était ménagée, impliquait pour eux le droit d'édifier des mosquées, pour y célébrer dignement leur culte. On peut, sans partialité, induire de ce silence que la tolérance n'était pas réciproque.

Les pages qui précèdent, ne sont-elles qu'une inutile digression? Nous espérons qu'on voudra bien en juger autrement, et reconnaître que cet exposé touche au cœur même de la question. Le document épigraphique que nous nous sommes proposé de décrire dans ce mémoire, a un intérêt tout commercial. Il nous reporte, loin dans le passé, à l'époque où Tlemcen, capitale du Maghreb central, était considéré comme un des comptoirs les plus considérables, et les plus accessibles au commerce étranger, dans cette partie de l'Afrique septentrionale. Une vue d'ensemble était nécessaire, pour la clarté même du sujet.

1843-44.) M. le baron Baude, dans son remarquable ouvrage, *l'Algérie, (Paris, 1841)*, a été le premier à signaler des documents inédits qui éclairaient la question par des aperçus nouveaux. — M. E. Carotte a résumé, à son tour, dans des pages pleines de talent, l'histoire de ces rapports commerciaux (*Description de l'Algérie, Didot, 1850*). Nous-même, nous avons traité le même sujet, avec une certaine étendue, dans un mémoire intitulé *De l'Industrie et du Commerce dans la province de Constantine*, inséré dans les documents statistiques du ministère de la guerre, année 1840. Nous avons indiqué, dans un travail bibliographique, publié la même année, et dans le même recueil officiel, les ouvrages les plus intéressants à consulter, comme sources originales, au point d'histoire

Au temps où il nous faut remonter, c'est-à-dire au commencement du quatorzième siècle de notre ère, la ville de Tlemcen comptait dans ses murs environ deux mille marchands venus des diverses contrées catholiques de l'Europe méridionale. A la même époque, un nombre au moins égal d'aventuriers, qui avaient quitté les côtes d'Espagne ou d'Italie pour se jeter dans les hasards et courir l'inconnu, formaient une sorte de légion étrangère, au service du sultan régnant.

Parmi ces hardis chercheurs d'aventures, quelques-uns se faisaient renégats, pour arriver plus sûrement aux charges publiques, aux honneurs et à la fortune; il y en eut qui devinrent, par cette voie, généraux, ministres, grands-chambellans : témoin le catalan Hilal, ce favori de trois rois, qui disposa du trône, et s'y fût assis lui-même s'il eût voulu. Mais, il faut le reconnaître, à leur louange, la plupart de ces héros de hasard demeuraient fidèles à leur religion. Le chef de la chrétienté veillait de loin sur eux, comme sur des brebis détachées de son troupeau, mais qui conservaient encore leur place marquée au bercaïl.

On a retrouvé dans les archives du Vatican un bref daté de l'année 1290, et adressé, par le pape Nicolas IV, *aux nobles hommes, les barons chevaliers et autres hommes d'armes engagés au service des rois de Maros, de Tunis et de Tlemcen*. Le souverain Pontife leur dit personnellement : « Mes Fils, demeurez fidèles aux princes Arabes à » qui vous avez juré obéissance; mais en même temps, sachez » faire respecter le nom chrétien (1). » Et cette voix du père commun des fidèles était entendue. On peut donc avancer hardiment qu'il y avait à Tlemcen, à l'époque dont nous nous occupons, une colonie catholique d'au moins quatre mille individus, marchands, artisans ou soldats. Cette société étrangère et mêlée frayait, de bon accord, avec la population indigène, qui dépassait alors le chiffre de cent mille âmes. L'évaluation des historiens, sur ce point, ne paraîtra pas exagérée, si l'on considère le développement de l'ancienne enceinte, qui n'avait pas moins de quatre mille cinq cents mètres, ce qui suppose une superficie intérieure de plus de cent hectares. Cette cité populeuse était divisée en quartiers distincts,

(1) Cet intéressant document a été extrait des Registres pontificaux, conservés au Vatican, par M. Louis de Maslatrie. — Ibn Khaldoun parle, en plusieurs endroits de son Histoire des Berbères, de la milice chrétienne enrôlée sous la bannière des rois de Tlemcen.

où chaque classe, chaque corporation avait sa place marquée. La partie de la ville située au Nord était spécialement réservée au commerce. « Il y avait là, dit Léon l'Africain, qui nous a transmis » ces renseignements, plus de trois mille boutiques. » L'historien Gramaye confirme les mêmes détails, et il ajoute : « Les négociants étrangers s'établissent volontiers à Tlemcen, parce qu'ils » trouvent dans les mœurs tranquilles de ses habitants de grandes » garanties de sécurité pour leur commerce; aussi, leur nombre » est-il considérable. » Remarquons-le, en passant : d'après le témoignage des mêmes auteurs, les marchands venus d'Europe entretenaient, par le moyen des caravanes indigènes, des rapports commerciaux régulièrement et intelligemment concertés avec diverses contrées de la Nigritie. Ils en tiraient la gomme, l'encens, l'ivoire et la poudre d'or; et cette source de bénéfices n'était pas pour eux la moins importante. Pisans, Vénitiens, Génois, Catalans et Provençaux, devenus les hôtes du sultan de Tlemcen, étaient tous rassemblés au centre de ce quartier, qui est demeuré jusqu'à nos jours exclusivement marchand, et qui s'étendait alors sur un espace d'environ cinq hectares, à l'orient de la grande mosquée. Ils y étaient établis dans des fondouks agglomérés au milieu d'une enceinte crénelée, qui les isolait des hazars indigènes. Une partie de cette vieille enceinte subsiste encore aujourd'hui, debout et intacte : souvenir intéressant pour nous, à plus d'un titre. Elle mesure neuf mètres d'élévation de sa base au faite de ses créneaux. Elle était autrefois percée de quatre portes orientées aux quatre points cardinaux, qui, de même que celles de la ville musulmane, se fermaient la nuit. Cette petite cité toute européenne, dont les consuls avaient seuls le gouvernement, avait reçu le nom d'*El-Kissaria*. Indépendamment des boutiques, des magasins et des logements particuliers, elle renfermait, dans son enceinte, un entrepôt commun, des fours, des bains, un couvent de Frères-Prêcheurs et une église. Les pavillons chrétiens se déployaient fièrement au-dessus de ses portes, dont la garde était confiée par les consuls à leurs nationaux, à tour de rôle. La consigne était sévère, et nous apprenons, par certains traités, que, passé le coucher du soleil, les transactions étant suspendues, nul indigène ne pouvait plus pénétrer dans l'intérieur des fondouks, sans une autorisation expresse des consuls. Quelque vigilante que fût la police du Cheikh-el-Medina, il était prudent, la nuit venue, de se clore et de faire bonne garde chez soi. www.djurdjurakabylie.info

Ce nom d'*El-Kissaria* (القيسارية), donné au vaste caravansérail des Francs, n'est pas arabe, malgré sa forme apparente. Il n'appartient pas davantage à la langue berbère. Nous penchons à croire qu'il s'agit tout simplement d'un mot de langue franque, arabisé. Les Croisades, et, plus encore, ces relations commerciales suivies pendant plusieurs siècles, qui amenaient chrétiens et musulmans à se donner la main sur un terrain neutre et pacifique, ont été la cause immédiate de l'introduction dans les langues de l'Europe méridionale, et même dans notre langue française, d'un grand nombre de mots arabes qui s'adaptaient au génie de ces langues, en affectant la forme de leurs vocables usuels. La réciproque est vraie, et il est tout simple d'admettre la coexistence du même phénomène par rapport à la langue arabe. Elle s'est rendue, à coup sûr, complice de plus d'un emprunt de ce genre, et, dans notre opinion, le mot *Kissaria* peut être rangé au nombre de ces mots transportés des langues européennes dans le langage arabe usuel du Maghreb. Les musulmans faisaient acte de courtoisie vis-à-vis des Francs, en naturalisant dans leur idiôme vulgaire une dénomination franque, dont la signification spéciale ne pouvait échapper à personne. Il resterait à déterminer si *Kissaria* vient de l'espagnol *Caserio* ou *Caseria*, ou bien s'il procède de l'italien *Cassero* (1). Le premier signifie un assemblage de maisons ; le second, un château-fort, une citadelle. Nous inclinons pour la première interprétation. Au surplus, les deux mots accusent, à ne pas s'y tromper, une origine commune, et cette origine est arabe : qui n'y reconnaît le mot قصر, *Castellum* ? Ainsi, dans cette hypothèse, la langue arabe n'aurait fait que reprendre son bien, sous une forme nouvelle, en faisant subir à cette forme même une légère modification, pour l'adapter plus commodément à son vocabulaire.

(1) Barberi, en indiquant que ce mot dérive de l'arabe, le définit : *Ricinto di mura, castello, fortezza*. La langue espagnole possède, outre les deux mots cités par M. Brosselard, celui de *Casar* (hameau), dont la parenté avec le *Ksar* des Arabes est encore plus manifeste. Le mot *Casseria* ou *Casserie* est aussi employé par nos auteurs du dernier et de l'avant-derniersiècle pour désigner les *casernes* des janissaires barbaresques, et, plus rarement, les *grandes fermes* de la Mitidja. Dans tous ces emplois, l'expression conserve sa signification fondamentale d'enceinte de murailles renfermant une agglomération d'individus. — N. de la R.

Quelle que soit la valeur de cette étymologie, que nous produisons sous toute réserve, il est hors de doute que le nom de *Kissaria* signifiait, dans le langage courant du Maghreb, une agglomération de boutiques, un quartier marchand. A Tlemcen, on ne s'en sert plus aujourd'hui que pour désigner spécialement l'ancien Bazar des Francs ; mais, dans certaines villes du Maroc, cette même dénomination est restée en vigueur, et s'applique encore indistinctement à tout quartier plus particulièrement affecté au commerce.

Cette cité chrétienne, active et industrielle, qui semblait avoir été transportée du midi de l'Europe au sein de la ville africaine, avec sa religion, ses langues et ses coutumes diverses, atteignit, vers le milieu du XIV^e siècle, à l'apogée de sa prospérité. Avec le XVI^e, sa décadence commença, et elle se consumma rapidement. Quand Léon l'Africain visita Tlemcen, vers l'année 1515, il pouvait encore y admirer un certain éclat de prospérité, et vanter l'activité mercantile de ses habitants ; mais c'était la fin de cette grande animation commerciale qui avait vivifié la capitale du Maghreb central, pendant près de cinq cents ans. Aux causes générales signalées au début de ce Mémoire, qui vinrent modifier profondément l'économie maritime de la vieille Europe et dont le contre-coup se fit vivement ressentir sur la côte africaine, se joignit un grand fait politique qui toucha Tlemcen au cœur : ce fut la conquête d'Oran par les Espagnols. Les guerres et les révolutions intérieures dont Tlemcen devint dès-lors le théâtre, bouleversèrent de fond en comble la cité des Beni Zeiyan et anéantirent ce qui restait encore de son ancienne prospérité. Sous le gouvernement chancelant et précaire des derniers princes de cette dynastie, Tlemcen ne fut plus que l'ombre d'elle-même ; et quand, enfin, l'héritage de Yarmoracen échut aux mains des successeurs de Barberousse, la ruine fut complète. Tlemcen se vit successivement abandonné par tous les marchands chrétiens, qui, ne trouvant plus la place assez sûre pour leurs opérations, se réfugièrent vers le littoral, sous la protection du pavillon castillan.

A la suite de cette déroute générale, le Caravansérail des Francs, dépeuplé de ses anciens hôtes, fut envahi par les marchands indigènes, qui le réduisirent aux proportions mesquines que comportait la situation nouvelle faite au commerce tlemcénien. Depuis lors, sa destination ne changea plus jusqu'à nos jours ; et, à l'époque où notre armée victorieuse s'est emparée de Tlemcen, elle a trouvé ce vieux bazar du moyen-âge, encombré de boutiques

étroites, basses et sombres, où végétait misérablement un commerce abâtardi, sans nerf et sans vigueur.

Telle avait été, à travers les siècles, la destinée d'El-Kissaria.

Dès les premiers temps de notre occupation, la nécessité de pourvoir au casernement des troupes, déterminait l'autorité à prendre possession de ce vaste et bel emplacement, situé dans une position centrale et excellente. L'intérieur d'El-Kissaria fut déblayé, et des bâtiments réguliers, élevés sur les plans du Génie militaire, remplacèrent bientôt cette agglomération informe de boutiques arabes qui, depuis l'époque de la décadence, s'étaient substituées sans ordre aux commodités des magasins des Francs. Une partie de l'enceinte crénelée, qui pouvait se raccorder avec les nouvelles constructions, fut conservée. Elle forme aujourd'hui la façade du quartier des spahis.

En exécutant les travaux nécessités par cette appropriation, on découvrit, dans un pan de muraille, qui allait être démoli, une tablette de marbre portant une inscription arabe. M. le chef d'escadron Bernard, commandant la place de Tlemcen, prévenu à temps de cette découverte, comprit tout l'intérêt que ce monument épigraphique pouvait avoir pour la science ; il le fit déposer en lieu sûr, dans sa propre maison ; et, l'année dernière, il a bien voulu en faire don au Musée de la Ville. Il est présumable que, sans l'intervention éclairée de cet officier supérieur, qui a rendu à l'archéologie plus d'un service du même genre, l'inscription que nous allons rapporter eût été à jamais perdue.

La tablette en question est de beau marbre translucide, elle mesure 0 m. 66 c. de longueur, et sa largeur est de 0 m. 18 c. L'inscription se compose de deux lignes en caractères andalous, d'un type superbe et d'un fort relief ; la dimension de ces caractères varie suivant la forme propre à chaque lettre, entre deux et quatre centimètres. Au-dessus de l'inscription, est figurée une mesure linéaire, refouillée dans le marbre à une profondeur de 0 m. 005 millim., et divisée en quatre parties égales.

Le texte épigraphique est tel qu'il suit :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ الْحَمْدُ لِلَّهِ وَالشُّكْرُ لَهُ هَذَا فَيْسَاسُ قَالَةِ الذَّرَاعِ بِالْفَيْسَارِيَّةِ

عُمَرُوهُنَّ اللَّهُ بِشَهْرِ رَبِيعِ الثَّانِي عَامِ ثَمَانِيَةِ وَعِشْرِينَ وَسَبْعِ مِائَةٍ

Nous traduisons :

« Louange et reconnaissance à Dieu ! — Ceci est la mesure de la coudée, pour El-Kissaria.

» Que Dieu le peuple et l'enrichisse ! — Dans le mois de Rebiâ second de l'année sept cent vingt-huit (728). »

Nous avons omis, à dessein, de traduire le huitième mot de la première ligne, *قَالَة* qui peut être considéré comme un pléonasme intraduisible. *K'ala* signifie, en effet, l'instrument, la règle de fer ou de bois représentative de la coudée ; mais, dans l'usage, il s'emploie seul, et sans être suivi du mot *ذراع*, avec le sens propre de coudée. Ce mot ne paraît pas arabe, à moins que l'on n'y voie une altération orthographique de *كيلة*, qui n'aurait lui-même que la signification générale de *mesure*, comme dérivé de la racine *كَلَّ* laquelle, rigoureusement, ne doit s'appliquer qu'à une mesure de capacité. Mais, plutôt, n'est-ce pas encore là une concession faite aux habitudes des Francs, et un mot emprunté à leur langue commerciale ? Nous sommes disposé à admettre cette hypothèse. Le mot *kala* nous paraît être purement et simplement une altération, sous forme arabe, du mot espagnol *cana*, en italien *canna*, et en français *canne*, qui désigne précisément une mesure linéaire, encore en usage dans certaines contrées de l'Espagne et de l'Italie.

La date hégirienne de Rebiâ-second 728 correspond au mois de mars 1328 de notre ère. Tlemcen était alors gouverné par le sultan Abdelouadite Abou Tachfin I^{er}, qui commençait la dixième année de son règne. Sous ce prince, chez qui les qualités de l'homme d'Etat s'alliaient à la valeur du guerrier, la capitale du Maghreb central avait atteint son plus haut degré de prospérité ; le commerce y était florissant, et les relations des indigènes avec les négociants étrangers avaient pris un essor considérable. Bien que, si l'on s'en rapporte aux historiens, la loyauté des commerçants tlemceniens fût proverbiale, Abou Tachfin, en roi sage et éclairé, dont la sollicitude s'étend à tous les détails, dut songer à introduire dans les transactions l'ordre et la régularité qui pouvaient en assurer la sincérité et la durée. Ce fut dans cette pensée libérale qu'il prit l'initiative d'une réforme, négligée apparemment par ses prédécesseurs. Il déterminait et promulgua dans ses Etats la mesure de longueur-type, à l'usage du commerce, et il rendit ainsi un signalé service à ses sujets, ainsi

qu'aux étrangers, qui se trouvaient intéressés avec eux dans les opérations d'échange. On peut croire, d'ailleurs, que cette utile réforme ne profita pas à la seule ville de Tlemcen; mais qu'elle s'étendit encore à Oran, à Ténès, à Alger, et à toutes les autres places de commerce du Maghreb central, qui relevaient alors du gouvernement abdelouadite.

La coudée est la plus ancienne mesure connue. Les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Romains et les Arabes, de temps immémorial, en avaient fait la base de toutes leurs mesures de longueur et de superficie. La coudée naturelle peut varier entre 45 et 50 centimètres. Il importait donc, pour la sécurité des transactions, de ne pas laisser cette appréciation au hasard. Aussi dans tous les pays où la coudée a été considérée comme unité de longueur, voyons-nous le souverain investi du droit de fixer, d'une manière officielle et précise, la dimension de cette mesure. L'expression de cet acte authentique constituait la mesure légale. C'est ainsi que les choses se sont passées de tout temps, en pays islamique, et le sultan Abou Tachfin usait, dans sa plénitude, de cette prérogative de la souveraineté, lorsqu'il régla la dimension, *ne varietur*, de la coudée qui devait être en usage dans toute l'étendue de ses États.

La coudée qui se trouve figurée avec ses principales subdivisions, sur le marbre d'El-Kissaria, mesure exactement *quarante-sept centimètres*, 0 m. 47 c.

Il est digne de remarque que, de toutes les coudées connues, soit dans l'antiquité, soit de nos jours, aucune ne présente la même dimension que celle dont nous nous occupons ici. Elle est plus longue de deux centimètres que les coudées égyptienne et hébraïque, qui valaient 0 m. 45 c.; elle est supérieure également à la coudée grecque, qui n'avait que 0 m. 46 c., et plus encore à la coudée romaine, qui ne dépassait pas 0 m. 44 c. La coudée actuellement en usage dans l'Inde et dans quelques provinces de la Suisse et de l'Italie, varie entre 0 m. 44 et 0 m. 46 c.; elle est donc, de même, inférieure à la coudée tlemcénienne. La coudée arabe est la seule qui offre une dimension plus étendue, puisqu'elle est évaluée à 0 m. 48; et il s'agit ici, non-seulement de la coudée qui pouvait être en usage chez les Arabes, antérieurement à l'islamisme, mais bien de celle qui n'a pas cessé, jusqu'à présent, d'être en vigueur dans les divers pays de l'Orient, et dans les États de Tunis et de Maroc.

Il résulte de cet aperçu comparatif que la coudée, qui avait acquis droit de cité à Tlemcen, présentait une dimension unique, supérieure à celle de toutes les mesures analogues universellement adoptées.

Cette différence avait assurément sa raison d'être, et elle paraît pouvoir être expliquée par l'intérêt très réel qu'avait le souverain du Maghreb central à concilier, par un moyen-terme équitable, les usages de son pays avec ceux des marchands étrangers, qui affluaient alors dans les comptoirs africains.

La coudée de 0 m. 47 était donc particulière à Tlemcen. On ne saurait méconnaître qu'elle représentait mieux qu'aucune autre la moyenne de la coudée naturelle.

Ces considérations justifient le nom de *Coudée royale de Tlemcen*, que nous lui donnons.

Si nous avons cru pouvoir attribuer au sultan Abou Tachfin I^{er} le mérite de la réforme qui vulgarisa dans le Maghreb central l'usage de la coudée de 0 m. 47, c'est par deux raisons : d'une part, le document épigraphique rapporté plus haut autorise de tout point cette induction; de l'autre, tous les historiens s'accordent à représenter Abou Tachfin comme un prince artiste, qui aimait à créer et à innover. Pendant son règne de dix-neuf ans, il améliora beaucoup l'état de sa capitale, et en fit comme une ville nouvelle, à l'embellissement de laquelle il employa d'habiles ouvriers venus de l'Andalousie. Plusieurs monuments, que le temps a épargnés, tels que la Medersa qui porte son nom, le Sahridj ou grand bassin, le minaret de la grande mosquée d'Alger (1) témoignent encore aujourd'hui du goût qu'il déployait pour les œuvres belles et utiles. Il est également constant qu'Abou Tachfin favorisa plus qu'aucun de ses prédécesseurs les institutions propres à donner de l'essor au commerce. En faut-il davantage pour conclure, sans une trop grande témérité, que, dans la question spéciale qui nous occupe ici, ce sultan ne se borna pas

(1) On lit sur une plaque de marbre encastrée à côté de la porte de ce minaret :

« L'émir des Musulmans, Abou Tachfin (que Dieu le fortifie et l'assiste!) acheva ce minaret d'Alger entre le dimanche 27 Dou 'l-Kada 722 (1322 de J. C.) et le commencement de Redjeb 723. » — Note de la Rédaction.

seulement à confirmer un usage ancien, mais bien qu'il accomplit spontanément une réforme utile, et fut réellement novateur?

Ce travail serait incomplet, si, à l'aperçu qui précède, sur la mesure de longueur adoptée comme unité en pays musulman, nous n'ajoutions un exposé, au moins sommaire, des principes d'après lesquels elle a été constituée et des mesures composées qui en dérivent légalement. Il s'agit d'un système très bien lié, dont l'étude n'est pas dépourvue d'intérêt et peut même donner lieu à de curieux rapprochements. Pour s'en faire une idée exacte, il faut recourir aux notions éparses dans les livres des jurisconsultes dont l'autorité fait loi.

Sidi Khelil, le maître par excellence en ces sortes de matières, dans deux chapitres de son *Mokhtaṣar*, intitulés : le premier, *De l'heure de la Prière* (بَابُ الْوَقْتِ الْمُخْتَارِ), et, le second, *De la*

Prière en voyage (بَصُلُّ سَنَ لِمُسَافِرٍ), est amené à déterminer incidemment certaines mesures dont la définition importait particulièrement à son sujet. Après lui, ses nombreux commentateurs, s'emparant de son texte, ont longuement développé ce qui n'était que sous-entendu; et, s'appuyant sur les documents antérieurs les plus probants, sont arrivés à présenter un Traité complet des mesures qui devaient être considérées comme ayant un caractère légal (1).

D'après El-Kharchi, un des plus réputés de ces commentateurs, la coudée arabe se subdivise en 36 portions égales, représentées par 36 doigts de grosseur moyenne, et alignés de champ.

Le **DOIGT** (الصَّع) équivaut, à son tour, à l'espace qu'occupent six grains d'orge moyens, rangés en ordre serré, et dos à ventre.

Le **GRAIN D'ORGE** (الشَّعِيرَة) représente lui-même l'espace que peuvent remplir six crins de mulet de l'espèce appelée Bardeau (شعر البرذون).

Que si nous voulons nous rendre un compte exact de ces évaluations, en les traduisant en valeurs métriques, nous trouvons, étant donnée la coudée Tiémécénienne de quarante-sept centimètres :

(1) Voir le texte du *Mokhtaṣar*, aux chapitres indiqués, et la savante traduction de M. le docteur Perron, tome 1^{er}, chap. II, sect. 1^{re} et sect. 14, ainsi que la note 71 du traducteur, à la fin du volume.

1° Que le Doigt, 36^e partie de la coudée, égale 0^m013 (treize millimètres) et une fraction;

2° Que le Grain, 6^e partie du doigt, équivaut à 0^m002 (deux millimètres) et une fraction;

3° Qu'enfin, le Crin, 6^e partie du grain, vaut 0^m0003, soit trois dixièmes de millimètre.

Tels sont les sous-multiples de la coudée, qui servent à former, pour l'usage ordinaire du commerce, les mesures fractionnaires suivantes :

L'**EMPAN** (الشَّبر) valant 18 doigts, ou la moitié de la coudée — 0^m235.

Le **DEMI-EMPAN** (نصف الشَّبر) représentant 9 doigts ou le quart de la coudée, — 0^m117 et des fractions.

Le **PALME** ou tiers d'empan (ثلث الشَّبر) de la valeur de 6 doigts, le 1/6 de la coudée, — 0^m078 et des fractions.

Les quatre subdivisions de la coudée figurées sur le marbre d'El-Kissaria, sont l'empan et le demi-empan.

Toujours d'après l'auteur que nous avons pris pour guide, les multiples de la coudée formant, dans le système arabe, les mesures itinéraires et de superficie, se classent dans l'ordre suivant :

La **K'AMA** (الفامة) également appelée le **BAA** (الباع) représente la longueur des deux bras étendus en croix : c'est notre aune ancienne, et la brasse, demeurée en usage dans la marine. Elle équivaut à quatre coudées, soit, en valeur métrique, à 1^m88, la coudée Tiémécénienne, toujours prise pour unité. Elle se rapproche beaucoup, non-seulement des deux mesures que nous avons indiquées, mais encore de la toise française (1^m94), et du pas napolitain (1^m97.)

La **R'ELOUA** (الغلوَة) vaut 100 k'ama, ou 400 coudées, soit 188 mètres. C'est à quelque différence près l'équivalent du stade grec (185^m), et de notre cable marin (200^m) ou encablure.

Le **MILLE** (الميل) représente 10 R'eloua, en d'autres termes, 1000 brasses ou 4000 coudées, c'est-à-dire 1880 mètres, à peu près la valeur du mille commun marin (1852 mètres).

La **PARASANGE**, en arabe El-Ferseukh, (الفرسخ) comprend trois milles, ou 30 R'eloua, égales à 3000 brasses, ou à 12,000

coudées : elle égale donc 5,640 mètres. Les mesures connues dont elle se rapproche le plus, seraient la lieue marine de France, et le mille de Pologne (5,556 mètres).

L'AK'BA (العفة) est le double de la parasange : elle vaut 6 milles, représentant 24,000 coudées, soit 11,280 mètres.

Enfin LE BARID (البريد) équivalent de 2 ak'ba, ou de 4 parasanges, ou de 12 milles, en tout 48,000 coudées, marque le degré le plus élevé dans l'échelle des mesures de longueur, procédant du Drâ-el-Arbi : il égale 22,560 mètres. Le mot Berber ARRID, qui signifie *Route*, doit peut-être son origine à cette ancienne dénomination arabe.

Tel est, en résumé, le *système légal*, universellement adopté dans tous les pays soumis à l'islamisme, depuis la plus haute antiquité; et les plus célèbres jurisconsultes, tels que ceux que nous avons cités, n'ont fait que le coordonner, pour en rendre la pratique plus claire et plus facile.

Quelques-uns d'entre eux, et des plus autorisés par leur mérite, n'ont pas cru faire une œuvre indigne de leur réputation, en mnémorisant tout ce système dans des vers techniques, destinés à le graver plus profondément dans la mémoire souvent rebelle et paresseuse des Tholba. Peut-être nous saura-t-on gré de donner ici un double spécimen de cette poésie scolastique.

Le premier est dû à la plume de Mohammed-ibn-R'azi, un des annotateurs de Sidi K'belil (1). C'est un double sixain qui ne saurait se recommander, on le comprend, par la grâce du style, mais qui a, du moins, le mérite de la concision, et celui toujours rare, d'exprimer clairement l'idée :

المَيْلُ الْبَانِ وَفَيْلُ أَرْبَعَةٍ *
وَفَيْلُ نَصْفِ ثَلَاثَةِ مَعَةٍ *

(1) Abou Abdallah Mohammed ben Ali Ibn R'azi était de Meknès, où il naquit en 841 de l'hégire (1437-38); il y mourut en 919 (1513-14). Ses annotations sur le *Mokhtaçar* sont très-estimées; il a écrit, en outre, plusieurs ouvrages appréciés dans les medersas, sur la jurisprudence, la grammaire, l'arithmétique et le soufisme.

تَسِيرُ لَّالِبٍ وَاحِدٍ مِنْ أَدْرَعِ *
وَطَوْلُهُ نَفْطًا لَهَا مِنْ أَصْبَعِ *
وَعَرْضُ الْأَصْبَعِ بِالْأَسْفَرَاءِ *
سِتُّ شَعِيرَاتٍ بِلَا مِثْرَاءِ *
ثَمَّ الشَّعِيرَةُ مِنَ الشَّعْرَاتِ *
سِتُّ مِنَ الْبَرْدُونِ يَأْسَدَاتِ *
وَالْمَيْلُ ثَلَاثُ بَرَسَخٍ وَالْبَرَسَخُ *
مِنْ الْبَرِيدِ رُبْعٌ تَتَسَخُّ *
بَاعٌ ذِرَاعَانِ وَفَيْلُ أَرْبَعِ *
وَعُقْبَةُ بِفَرَسَيْنِ تَسْمَعُ *

Le second échantillon de poésie didactique qu'on va lire, l'emporte encore sur le premier, par la brièveté, et ce n'est pas là son plus mauvais côté, d'autant qu'il est tout aussi clair, en étant plus concis. Toute l'exposition du système tient en huit vers : il n'est mémoire de Thaleb si ingrate, qui ne puisse y trouver son profit. Cette octave mnémonique a pour auteur le cheikh Mohammed-Miyara (1), glossateur en renom dans notre Maghreb, qui, entre

(1) Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed Miyara, d'une famille originaire d'Andalousie, et fixée à Fès, vivait dans le XI^e siècle de l'hégire. Son Commentaire sur l'œuvre d'Ibn Achir, achevé en 1060 (1650), est le plus répandu de ses ouvrages. Le cheikh Miyara mourut en 1072 (1661-62).

Ibn Achir (Abou Mohammed Abd el Ouahed ben Ahmed ben Ali —) était, de même que son commentateur, d'origine andalouse, et il habitait également la ville de Fès, où il mourut en 1040 (1630-31). Il a laissé, indépendamment de son Commentaire inachevé sur le *Mokhtaçar*, un Commentaire estimé de l'*Aghida es-Soughra* de Sidi Senouci, et des mélanges de théologie, de jurisprudence et de grammaire. On a encore de lui un petit traité du Soufisme, qui passe, parmi les traités, pour avoir du mérite.

autres ouvrages destinés à la jeunesse studieuse des écoles, a commenté le commentaire d'Ibn-Achir, sur le Mokhtaçar. Les orientalistes, en comparant l'œuvre des deux professeurs, — je n'ose pas dire des deux poètes, — jugeront lequel a le mieux atteint son but, et lui décerneront la palme.

* بَبَاعَ وَغُلُوَّةَ وَمَيْلَ وَفَرَسَ *
 * بَرِيدَ وَشَرَحَهَا اسْمَعْنَاهُ مُكَلَّلًا *
 * فَبَاعَكَ مَدَّكَ الْيَدَيْنِ وَغُلُوَّةَ *
 * بِهَا مَائَةٌ مِنْ بَيْعِ الْقَوْلِ مُبْضَلًا *
 * لِمَيْلِكَ عَشْرُ غُلُوَّةٍ ثُمَّ فَرَسَ *
 * ثَلَاثَةَ أَمْيَالٍ تَعَدَّهَا بِالْوَلَا *
 * بَرِيدَ لَهْ مِنْ الْفَرَسِخِ أَرْبَعَ *
 * فَهَذَا مَكِيلُ الْأَرْضِ خَذَهُ مُسَهَّلًا *

CHARLES BROSSELDARD.

EXPÉDITION D'O'REILLY, 1775.

Déjà, dans le troisième volume de la *Revue africaine* (pages 436, etc.), nous avons publié un document indigène sur cette expédition, et nous avons indiqué les principaux ouvrages où l'on en trouve la relation. Nous devons au zèle éclairé d'un de nos collègues, M. le docteur Bourjot Saint-Hilaire, la communication d'une version nouvelle, qui se trouve dans un livre devenu fort rare : *Le Voyage fait en Espagne et en Portugal*, pendant l'année 1774, par le major W. Dalrymple, officier anglais de la garnison de Gibraltar, et imprimé à Paris, en 1783.

Mais, avant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit de l'expédition d'O'Reilly, donnons quelques détails biographiques sur ce général, dont le nom s'identifie avec le dernier désastre des Espagnols devant Alger.

D'après la Biographie universelle, le comte Alexandre O'Reilly est né en Irlande, vers 1735, de parents catholiques. Sous-lieutenant au service de l'Espagne, dans le régiment d'Hibernie, il fit, en Italie, une partie de la guerre de la succession d'Autriche, et y reçut une blessure dont il demeura un peu boiteux. En 1757, il alla servir en Autriche, puis passa dans l'armée française en 1759. A son retour en Espagne, il fut nommé lieutenant-colonel, et fit, au service de ce pays, la brillante fortune militaire et politique qui le rendit un objet d'envie pour les généraux espagnols.

Le major Dalrymple, dans son Voyage, donne quelques détails biographiques sur ce général, qu'il a connu personnellement, puisqu'il raconte, à la page 195, que, se promenant un soir avec lui, dans son jardin de Madrid, O'Reilly l'engagea à se couvrir : « La lune, dit-il, étant beaucoup plus dangereuse en ce pays que le soleil. »

Le major Dalrymple, en allant en Espagne, avait surtout pour but de visiter l'Académie militaire d'Avila fondée par O'Reilly ; il décrit cet établissement à la page 78 de sa relation, et donne en même temps des détails curieux sur l'organisation et la composition de l'armée espagnole.

Voici maintenant sa notice biographique sur ce général (pages 64 à 66) :

« Le gouverneur de Madrid est le fameux O'Reilly : la conduite de ce général à la Nouvelle-Orléans prouve de reste combien il est propre à exécuter les ordres d'un gouvernement absolu. Quand j'allai le voir, je le trouvai singulièrement altier et impérieux ; la hauteur avec laquelle il traitait le peu d'officiers qui se trouvaient chez lui ne s'accordait guère avec les idées que nous avons en Angleterre sur la subordination : comme ce gentilhomme a fait une grande figure en Espagne, il faut que je vous fasse son histoire en peu de mots.

« Il avait été blessé et abandonné sur le champ de bataille, à l'affaire de Campo-Santo, en Italie ; un soldat autrichien allait lui donner le coup de grâce, avant de le dépouiller et le voler, lorsqu'il le prévint, en lui disant qu'il ne connaissait pas l'importance de sa prise, qu'il était fils du duc d'Arcos, grand d'Espagne ; cette déclaration arrêta le coquin ; il conduisit son trésor imaginaire au maréchal de Brown, à qui l'artificieux prisonnier se fit alors connaître ; le maréchal, qui trouva cette ruse ingénieuse, le recommanda aux chirurgiens et le renvoya avec beaucoup d'honneur au camp espagnol. La duchesse d'Arcos, à qui on conta cette anecdote, l'a toujours protégé depuis et lui a fait obtenir une compagnie, puis une *majorité* (un grade de major ?). Dans la dernière guerre d'Allemagne, il avait été servir volontaire dans l'armée des Autrichiens, mais ses discours trop libres l'obligèrent de la quitter ; il alla servir dans celle de France, sous le maréchal de Broglie ; à la fin de la guerre, il retourna en Espagne, où il rapporta tout ce qu'il avait pu acquérir de connaissances pendant les campagnes d'Allemagne ; il fut fait colonel et brigadier.

« A la paix générale, on l'envoya prendre possession de la Nouvelle-Orléans, où l'on se souvient encore de son avarice et de sa cruauté ; cependant, cela lui servit de recommandation auprès du gouvernement ; car, depuis ce moment, sa fortune devint encore plus rapide : quoiqu'un des moins anciens du grade de major-général, on le fit passer sur le corps de la première noblesse du royaume, pour le faire lieutenant-général et inspecteur d'infanterie.

« Comme il a l'oreille du roi, il fait tout ce qu'il veut dans son département. La quantité de grâces dont il dispose fait qu'il est

entouré d'adulateurs ; mais son caractère impérieux le fait haïr et mépriser ; et, s'il perdait jamais la faveur du roi, il se verrait précipité de ce comble d'honneurs, sans trouver un ami pour le soutenir et le consoler. Son autorité, au civil et au criminel, s'étend à cinq lieues autour de la ville, sauf l'appel au Conseil royal de Castille, mais ici la justice est pleine de longueurs et livrée à la corruption. »

La relation de l'expédition d'O'Reilly contre Alger se trouve entre les pages 243 et 257 du Voyage de Dalrymple. La voici *in extenso* :

RELATION DE L'EXPÉDITION DES ESPAGNOLS CONTRE LES ALGÉRIENS, EN 1775.

Gibraltar, le 1^{er} octobre (1775).

J'arrive à l'instant de Cadix, où j'avais été exprès pour voir les troupes espagnoles au retour de leur malheureuse expédition contre Alger.

Comme cette étrange et romanesque entreprise a fixé les yeux de toute l'Europe par ses grands préparatifs et l'issue qui en est résultée, je vais vous en donner quelques détails, d'après des mémoires authentiques :

Le 22 juin, on rassembla dans le port de Carthagène un grand armement aux ordres de don Pedro de Castijon, amiral en chef, et on embarqua à bord un grand nombre de troupes commandées par le comte O'Reilly, lieutenant-général, avec une grande quantité de munitions de guerre. Tout cet appareil était destiné contre Alger.

Etat général de l'Armement.

(NAVIRES.)	(PERSONNEL DE TERRE ET DE MER.)
6 vaisseaux de ligne,	19,284 fantassins,
12 frégates,	714 cavaliers,
9 chébecs,	120 dragons,
7 galiotes,	900 hommes d'artillerie,
4 — armées en flûte,	2,326 matelots,
2 vaisseaux du roi armés,	503 canonniers de vaisseaux,
4 galiotes à bombes,	600 déserteurs forcés.
7 vaisseaux frétés pour le compte du roi.	<u>24,447</u>

344 transports.

Etat des Munitions, etc.

30 pièces de 24,	25,400 boulets de 24,
12 id. de 12,	12,200 id. de 12,
18 id. de 8,	15,020 id. de 18,
80 id. de 4 pour le service	40,000 id. de 4,
des bataillons,	5,969 bombes de 12,
12 mortiers de 12,	6,748 id. de 9,
16 id. de 9,	2,400 id. de 16,
8 obus (obusiers) de 6.	8,000 grenades,
	448 grappes de 24,
	200 id. de 12,
	650 id. de 18,
	3,000 id. de 4.

Le même jour, il y eut à l'église Saint-François, de Carthagène, des prières publiques en grande pompe pour le succès des armes du roi ; on y fit l'office de l'Immaculée Conception, patronne de toute l'Espagne ; les principaux officiers de l'armée étaient présents et le comte O'Reilly, général en chef, y fit un discours.

Le 23, — La flotte mit à la voile, et jeta l'ancre dans la baie d'Alger, le 31 juin et le 1^{er} juillet.

Le 1^{er} juillet, — On se plaça pour battre la rive orientale du fleuve Xarach (Harrache), qui, lui-même, coule à l'Est de la ville d'Alger. On aperçut un camp étendu et quelques cavaliers qui caracolaient sur le rivage. Au coucher du soleil, les Maures firent trois décharges de mousqueterie en manière de réjouissance.

Le 2, — Le conseil fut assemblé et les ordres distribués aux troupes de se tenir prêtes pour le débarquement, le lendemain, à la pointe du jour ; mais il y eut contre ordre avant huit heures du soir, parce que la nuit devenait orageuse et que le vent portait contre terre ; on ne fit rien jusqu'au 6 ; il y eut seulement de fréquents conseils de guerre, où il s'éleva de grandes disputes entre le comte O'Reilly et le major-général Romana, Espagnol violent et impétueux, qui paraissait croiser les mesures du commandant en chef, et en reçut de vives réprimandes.

Le 6, — Les officiers généraux furent assemblés pour recevoir leurs dernières instructions et on recommanda particulièrement l'exécution des ordres du 25 de mai à Carthagène et du 2 juillet, dans la baie même d'Alger. Ces ordres étaient clairs et précis ; mais l'honneur espagnol s'y trouvait offensé, parce qu'ils déterminaient des punitions pour des fautes et des négligences qu'on ne devait pas même présumer. Le commandant en chef commença par prévenir l'armée que la méthode des Maures est de feindre une violente attaque, et, dès qu'ils trouvent la moindre résistance, de s'enfuir tout en désordre, à dessein d'attirer l'ennemi dans des embuscades. Il recommanda donc aux troupes de ne point rompre leurs lignes, les assurant que rien ne peut mieux que l'ensemble donner la victoire sur un ennemi accoutumé à ne combattre qu'en désordre. Il les prévint contre une faute où ils sont tombés ensuite et leur indiqua des pièges où ils se sont cependant laissés prendre. Il prescrivit à chaque bataillon de se pourvoir de deux cents outils de pionniers et de deux cents sacs à terre. Dès qu'on serait débarqué, les brigades devaient se former en colonnes à une compagnie de front sur six de hauteur, avec une demie compagnie de gardes en tête. On devait commencer par s'emparer de quelques hauteurs, dont on pensait que la possession suffisait pour assurer le succès contre la ville. L'armée devait marcher sur quatre colonnes, avec des chasseurs en avant et sur les flancs ; chaque colonne devait se faire précéder de quatre pièces de campagne, sauf à en augmenter le nombre, au besoin : on devait élever deux redoutes à la place du débarquement et assurer la communication entre la flotte et l'armée.

Dans l'après-midi, quelques vaisseaux de guerre furent placés, pour tirer contre trois batteries qui étaient à l'Est d'Alger, mais leurs efforts furent inutiles ; il n'y eut pas un canon de démonté dans ces batteries ; car, excepté le *Saint-Joseph*, de 74 canons, qui reçut quelques dommages, tous les équipages espagnols étaient trop éloignés pour que leurs coups portassent au rivage. Le feu cessa au coucher du soleil.

Le 7, — Environ 8 à 9,000 hommes furent mis dans les chaloupes, à la pointe du jour, et s'avancèrent sur le rivage, à un mille, environ, à l'Ouest de la petite rivière de Xarach (Harrache), étant couverts par les galères et deux grands bateaux armés de

douze pièces. Il ne parut personne pour s'opposer à la descente. A sept heures, les transports revinrent : il n'y eut pas un coup de tiré dans toute la journée. On prétendit que la descente n'avait pas été faite, parce qu'il n'y avait pas assez de bateaux pour porter à terre suffisamment de troupes à la fois ; mais ce n'était qu'un prétexte pour couvrir la mésintelligence qui était entre les généraux. On donna ordre aux bâtiments de transports, armés de matelots espagnols, d'être en rade le lendemain, à la pointe du jour ; et, ici, je dois observer que c'était une grande faute, de marquer ainsi aux ennemis le vrai point d'attaque, si longtemps avant que les troupes entrassent en action.

Maintenant, je dois procéder au récit de ce que les Espagnols appellent *Dia de perdida y sentimiento para España* ! une journée de perte et de douleur pour l'Espagne.

Le 8, — A la pointe du jour, les vaisseaux s'étant placés pour battre les différents forts de droite et de gauche de la place du débarquement, les troupes, au nombre d'environ huit mille hommes, étant disposées sur les transports et formant six colonnes, à la tête desquelles étaient les grenadiers, et tous ces bâtiments étant précédés par les chébecs, galiotes, etc., qui devaient favoriser le débarquement ; les vaisseaux commencèrent à tirer et les troupes firent leur descente à une lieue et demie à l'Est de la ville d'Alger, leur droite portant sur la ville et leur gauche sur l'embouchure de la rivière. Le feu des vaisseaux continuait sur les deux flancs, et les troupes se formaient dans l'intervalle : tous ces mouvements se faisaient en présence de quatre-vingt mille Barbaresques, dont les deux tiers de cavalerie, sous les ordres du bey de Constantine, car les Turcs demeuraient pour la défense de la ville. On a dit qu'il y avait cent cinquante mille Maures sur la côte, dont cent mille de cavalerie. Dès que ce premier corps de troupes eut fait sa descente, il se forma sur six de hauteur, suivant l'ordre ; et les transports retournèrent chercher le reste des troupes et toutes les munitions. A peine ces premières troupes étaient-elles formées, qu'un petit corps ennemi se présente sur leur front ; mais au premier mouvement que firent les Espagnols pour les attaquer, ils s'enfuirent en désordre ; c'est à ce moment qu'il faut rapporter tous les malheurs de cette fatale journée. Les troupes marchèrent en avant au son de la caisse, ayant devant elles les volontaires d'Aragon et de Catalogne,

espèces de compagnies franches. Mais je ne puis mieux faire que de vous transcrire le Journal d'un officier espagnol, qui se trouva lui-même dans l'action, et dont les circonstances se rapportent parfaitement avec les détails que j'ai pu me procurer d'ailleurs :

« Nous marchâmes devant nous, jusqu'à ce que nous nous trouvâmes engagés dans un pays coupé, où l'ennemi était répandu » en petits postes, mais si avantageusement placé dans les haies, » qu'il faisait sur nous un feu sûr et bien dirigé, sans que nous » trouvassions à y répondre : nos grenadiers et chasseurs, qui » étaient en avant, furent repoussés ; en ce moment, on nous fit » soutenir par quelques troupes tirées du second débarquement, » et le gros canon étant arrivé, à la faveur d'un feu très vif, nous » occupâmes quelques postes, d'où nous tirâmes beaucoup, mais » sans pouvoir parvenir à déloger l'ennemi. Jusque là, nos soldats » avaient montré beaucoup d'ardeur et d'intrépidité, mais voyant » une si grande perte d'hommes sans le moindre avantage, le » découragement survint : le feu du premier rang se ralentit ; » mais, comme les trois derniers tiraient encore et gênaient ceux » de devant, cela augmenta les désordres. Toute l'ardeur et la » bonne volonté des officiers furent inutiles ; les ordres et les » exhortations ne faisaient plus rien ; les uns avançaient, d'autres reculaient, suivant leurs dispositions. Dans cet état de » confusion, nous aperçûmes tout-à-coup un grand troupeau de » chameaux sur notre gauche, ils étaient conduits par des Maures, à dessein sans doute d'attirer notre feu : le cri de ces » animaux était si affreux, que nous fûmes renversés par nos » propres chevaux, qui étaient effrayés. Ce fut comme un signal » général de retraite : sans attendre d'autres ordres, quelques » brigades se mettant en colonne, d'autres marchant en bataille, » toutes se retirèrent précipitamment. Nous laissâmes sur le champ » de bataille une grande quantité de morts et de blessés ; ceux-ci » nous demandaient en grâce de ne pas les abandonner, faveur » qu'ils n'obtinrent pas tous ; mais ceux que nous pûmes emmener furent sauvés, car nous trouvâmes un retranchement » garni de trois pièces de huit, qui avait été élevé à la hâte » par les troupes de troisième débarquement et les déserteurs de » la chaîne. A la faveur du feu de cette petite batterie et de la » bonne conduite du commandant des frégates, qui, du rivage, » fit sur l'ennemi un feu chaud et bien dirigé, nous fîmes notre » retraite tranquillement. De dix-sept ingénieurs, qui étaient ve-

» nus avec nous pour reconnaître, quatorze furent blessés et les
 » trois qui restaient ne suffisant pas pour conduire les ouvrages,
 » il se trouva que les retranchements étaient trop petits pour
 » contenir toute l'armée. Dans cette position serrée, nous fûmes
 » très-maltraités par trente-six pièces de canon dont les ennemis
 » battaient notre droite, et comme ils se mirent encore à tirer du
 » fort Xarac (Harrache), leur feu nous incommoda extrêmement,
 » malgré quelques épaulements dont nous cherchâmes à nous
 » couvrir. Les Maures ne cessèrent de se présenter et de nous
 » braver dans nos retranchements, quoiqu'il s'en fit un grand car-
 » nage. Nous restâmes ainsi jusqu'à la nuit, que les troupes re-
 » çurent ordre de se rembarquer, en commençant par les plus
 » jeunes pour gagner du temps. »

Le même officier ajoute :

« Qu'on ne peut pas rendre avec combien de tumulte, de dés-
 » ordre et de confusion cette manœuvre s'exécuta ; qu'il suffit
 » de dire que, sans l'extrême ignorance des ennemis, qui ne su-
 » rent pas profiter de leurs avantages, rien ne pouvait sauver
 » l'armée d'une déroute totale. »

La perte des Espagnols, suivant les nouvelles publiques, fut de
 27 officiers tués et 191 blessés, 501 soldats tués et 2,088 blessés ;
 et comme cet état s'accorde avec les lettres écrites d'Alger, je
 suis porté à le croire véritable, quoique, par une estimation par-
 ticulière, on ait voulu faire monter la perte à 5,000 hommes. Le
 marquis de Romana fut tué à la tête de sa division, dès le com-
 mencement de l'action. Les ennemis laissèrent sur le champ de
 bataille cinq ou six mille morts et autant de blessés ; pour les
 blessés espagnols, aucun n'eut la vie sauve. La Régence d'Alger (par
 une barbarie dont on ne saurait imaginer le motif) promit dix
 mille sequins par tête espagnole qu'on lui apporterait (1). L'armée
 abandonna 15 pièces de canon, 3 obus (obusiers), une grande
 quantité d'armes, de munitions, de chevaux de frise, etc.

Le 12. — Les bâtiments de transport et une grande partie de
 la flotte mirent à la voile pour retourner en Espagne.

Il est évident que le long temps employé en préparatifs et les
 retards apportés à l'exécution, ont donné aux ennemis le loisir de

(1) Comme 10,000 sequins représentent une centaine de mille fr., il est
 évident qu'il y a ici une énorme exagération. — N. de la R.

se préparer à la défense ; la cour d'Espagne aurait pu être mieux
 informée des forces que les Algériens pouvaient mettre sur pied
 et de la situation du terrain ; détails dont il paraît que le général
 n'était nullement instruit. Après leur arrivée, la place du débar-
 quement fut encore longtemps un sujet de disputes. Il n'est pas
 encore bien sûr que l'emplacement pour lequel on s'est déterminé
 fût réellement le meilleur, mais, en supposant que le point d'at-
 taque eût été bien choisi, toujours fut-ce une grande faute de
 faire marcher la première division tout de suite après la descente.
 Certainement, elle devait maintenir sa position jusqu'à ce que
 toute l'armée fût à terre, et alors marcher en avant tous en-
 semble, en se développant à mesure. C'était, j'ose le dire, une
 grande ignorance dans le général, de s'imaginer qu'il pénétrerait
 dans un pays coupé, où les ennemis occupaient en force des pos-
 tes avantageux. On ne sait encore à qui attribuer la faute d'avoir
 trop à la hâte fait marcher la première division : les uns en jettent
 le blâme sur le malheureux marquis de Romana ; d'autres, au
 contraire, disent que le comte O'Reilly était sur le rivage avant
 que l'armée eût fait cent pas et qu'il aurait arrêté le mouve-
 ment, s'il s'était fait contre sa volonté. Même on ajoute, mais
 je ne saurais l'assurer, que, ne trouvant point d'opposition à la
 descente, il se regarda comme assuré du succès et s'empressa
 d'ordonner l'attaque. Un Espagnol remarque « que le commandant
 » en chef était sur le rivage et pressait le second débarquement,
 » desogne qui semblait moins convenir au général d'armée qu'à
 » quelque officier de l'état-major. » En un mot, une première
 faute amena la confusion, et, dans tout ce qui suivit, on ne voit
 pas la moindre mesure prise pour parer aux inconvénients ni
 le moindre talent pour rétablir l'ordre. Quand les troupes furent
 rentrées dans les retranchements, il s'éleva encore de grands dé-
 bats entre les généraux sur le parti qu'il restait à prendre, et
 enfin le rembarquement fut convenu. Je dois pourtant rendre ho-
 mage à l'inflexibilité d'un de nos compatriotes, le général Vau-
 ghan, qui s'opposa constamment au départ, et représenta que la
 perte que l'on avait essuyée n'étant pas assez considérable pour
 mettre l'armée hors d'état d'agir, il fallait passer la nuit dans le
 camp et recommencer l'attaque le lendemain.

Cette expédition avait coûté des sommes immenses ; le public
 en avait conçu les plus belles espérances : vous pouvez juger
 quelle sensation générale causa l'arrivée de ce fatal courrier. La

cour tâcha de pallier le mal, mais le public se l'exagérait : O'Reilly, universellement détesté des Espagnols, fut dénoncé à la vengeance publique, et telle était la fermentation générale, que la canaille s'assembla sur le chemin d'Alicante et arrêta quelques voitures, dans l'intention de se saisir de sa personne; cela alla même si loin, que, pour calmer le peuple et prévenir ses violences, on fut obligé de lui dire qu'O'Reilly étant boiteux, il ne pouvait pas se cacher et qu'il le reconnaîtrait toujours bien. Si la nation avait joui de la liberté de la presse, toute l'Europe aurait été remplie des expressions de son ressentiment : elles s'étendirent par tout le royaume, et ne s'arrêtèrent pas même aux portes du palais. Le Roi reçut des lettres où sa personne était menacée si son favori reparaisait à la cour; enfin la rage contre lui était telle que le Roi fut obligé de lui retirer le commandement de Madrid, qui fut donné à un Espagnol, et O'Reilly fut nommé capitaine-général de l'Andalousie. Voici un trait qui vous prouvera toute l'horreur des Espagnols pour ce général : Pendant que j'étais à Cadix, Ricardos s'y trouvait aussi : c'était un ami d'O'Reilly, qui avait été lieutenant-général de cavalerie dans son expédition; étant entré au café, où se trouvaient alors quelques officiers de différents régiments, ils sortirent tous à l'instant et le laissèrent tout seul.

Un sergent espagnol, écrivant à sa femme, au sujet de cette expédition, lui mandait : « *Nos mandaron a tierra como si ibamos a beber café con los Moros.* » Ils nous envoyèrent à terre comme si nous n'avions été à Alger que pour prendre le café avec les Maures.

Il ne me reste qu'à souhaiter plus de bonheur aux chrétiens dans leurs croisades, et plus d'honneur sous des chefs habiles. Recevez, etc.

Major DALRYMPLE.

CAMPAGNE DE KABILIE EN 1850.

(2^e Article.)

CHAP. II. — Les Beni-Ourtilan.

Les Beni-Ourtilan occupent un bassin dont les eaux coulent du Nord-Est au Sud-Ouest. Au couchant, il est borné par la chaîne de l'Azrou-Ifan, au Nord correspond une dépression qui sépare ce dernier massif de la montagne des Reboula; vient, ensuite, à l'Est, la montagne de Habs-Ettalam et des chaînons qui s'en détachent; au Midi, l'Oued Ilmaïn sert à la tribu de limite naturelle. Les sommets qui le bornent à l'Est appartiennent aux Beni Brahim et leurs pentes aux Beni Ourtilan. Le territoire compris dans cette enceinte a un diamètre moyen de deux à trois lieues à vol d'oiseau.

De la rive droite de l'Oued Ilmaïn, naît une croupe allongée, dont le profil a quelque ressemblance avec celui d'un homme couché, qui se dirige du Sud au Nord et gagne l'Azrou-Ifan à la hauteur de Telmet; de là, l'Azrou-Ifan s'incline vers l'Ouest, plus élevé, plus raide, au profil heurté, à la crête rocheuse, à l'aspect livide. Un peu au-dessus de Telmet, se dresse cette roche gigantesque que nous avons vue servir de refuge aux femmes effrayées. Après s'être élevée quelque peu, la crête de l'Azrou se déprime sensiblement, et après un trajet d'une à deux lieues, s'arrête brusquement en face de Boubirih, étalant ses roches coupées à pic dont les pieds se baignent dans l'Oued Bousellam. Sur l'autre rive, ainsi que nous le verrons plus tard, les accidents de terrain sont analogues. Les pentes Nord-Est de l'Azrou-Ifan sont plus abruptes et plus accidentées que les pentes opposées, qui se relient insensiblement à la berge du Bousellam. A la hauteur de Telmet, un grand mamelon conique du nom de Djebel-Marabout-Ali, est adossé à l'Azrou-Ifan.

De l'Azrou-Ifan au Djebel Reboula, le sol est accidenté par quelques mamelons surbaissés. Il constitue une sorte de plateau inégal sur lequel sont semés les villages de Fentichelt, Iriloufilla, Tizi-Ouadou (le col du vent). Kaouzrou, etc. Le sol se déprime un peu jusqu'à Telmet, pour descendre ensuite brusquement dans l'Oued Hrira.

Les pentes du Djebel Reboula, d'où naissent les principaux cours d'eau des Beni Ourtilan, sont rapides.

La rivière la plus importante prend le nom d'Oued Hrira. Cinq ou six torrents viennent y confluer. L'un d'eux, issu des pentes du Djebel Marabout Ali, porte le nom d'Oued Braza.

Les ravins sont généralement profonds, leurs pentes abruptes et raboteuses. Ça et là, se rencontrent quelques petites croupes arrondies et de petits plateaux.

De Telmet au village d'Araça, le sol est jonché de quelques blocs descendus probablement du Djebel Azrou. Entre l'Oued Hrira et l'Oued Braza s'étend une colline dont le sommet est complètement rocheux. Ça et là, la roche émerge du sol : dans les intervalles, sont accumulés des monceaux de fragments ; et parfois au milieu des lignes d'enceinte que l'on en a formées, se voient quelques semis d'orge, où il semble que l'on a dû apporter de la terre végétale.

Le sol est, en général, maigre et schisteux ; les céréales n'étaient grandes et bien nourries que dans quelques portions privilégiées. La rive gauche surtout de l'Oued Hrira me semble stérile, à part toutefois les parties les plus élevées, attenantes au territoire des Beni Brahim. A la hauteur d'Azrou et à la distance d'environ deux lieues, un petit mamelon, entouré de verdoyantes moissons, était couronné par le village des Beni Hachech, du milieu duquel s'élevait un élégant minaret. Au-dessous du village d'Araça, où je campais, c'est à peine si l'on pouvait enfoncer les piquets en fer de ma tente à travers le schiste, et cependant on avait confié de la semence à ce sol ingrat, qui ne rendait un peu que dans les parties déclives.

Une telle aridité comporte peu de jardinage.

Les arbres n'étaient d'une belle venue que dans le fond des ravins. Les figuiers que nous rencontrâmes à droite de Tizi Ouadou, sur les flancs de l'Azrou, étaient jeunes encore et promettaient peu. Kaouzrou était mieux partagé. Des pêchers, des grenadiers, des cognassiers, des abricotiers, des noyers, etc., se rencontrent dans les jardins avec des trembles, des frênes, des ormes entremêlés de vignes, de caroubiers, etc.

Clairsemés dans la partie haute de la vallée, les oliviers sont beaucoup plus abondants sur les deux rives de l'Oued Hrira, vers sa rencontre avec l'Oued Ilmaïn. On trouve cependant plusieurs pommiers dans les villages supérieurs. Un de ces derniers, celui,

je crois, de Tizi-Ouadou, jouit d'un beau massif de grands arbres, probablement des caroubiers.

Les pentes du Djebel Reboula sont couvertes d'une épaisse et haute broussaille. Du côté des Beni Brahim, la végétation ligneuse est encore abondante : à l'opposite, elle manque à peu près complètement.

En somme, les ressources des Beni Ourtilan se réduisent à quelque peu de céréales, principalement de l'orge, mais tout au plus assez pour la consommation locale, quelques fruits ; surtout des figues, et l'huile d'olive. Ce dernier article doit être le principal, sinon l'unique objet d'exportation.

La tribu des Beni Ourtilan compte une quinzaine de villages. Outre ceux déjà cités, mentionnons encore, dans le haut de la vallée, Auou, Iril Kérim, Taourirt, Irelan, Reis ; Terzit, à quelques pas d'Araça ; Beni Hafedh, Habb el Chérif et Taouinin dans les parties basses. Enfin, dans la petite vallée de l'Oued Braza, Djebaoui, Amdoun, Iril Arbala, Tirilt Si Amer, Tirinout ; et, sur un mamelon voisin, Aguemoun.

Ces villages peuvent contenir en moyenne une trentaine de maisons. Les maisons n'ont généralement qu'un rez-de-chaussée, avec une sorte de grenier. Une cour les précède. Elles sont bien bâties, souvent blanchies à la chaux et couvertes de tuiles. Près de ma tente, se voyaient cinq fours à chaux.

Parmi ces maisons, il en est qui m'ont paru consacrées au culte, et qui se distinguent par un étage supérieur. Leur façade est percée d'une série de baies arquées, ce qui, avec leur éclatante blancheur et leur position élevée, les fait distinguer entre toutes et leur donne un certain air de coquetterie et de bon goût. Il en existe de ce genre à Kaouzrou, à Terzit, à Iril Arbala, etc. Quelques-unes de ces petites mosquées ont un minaret, notamment, Araça, Beni Hafedh et Taouinin. Celui d'Araça, hexagone, relevé par quelques bandes horizontales et une petite balustrade vers son sommet, est notablement penché.

La plus remarquable de ces mosquées est celle de Baba Hamza, isolée et perdue dans un ravin creusé entre le Djebel Marabout-Ali et l'Azrou Ilan. Elle ne paraît pas construite depuis plus de deux ou trois ans ; elle est presque complètement bâtie en briques, et attend encore, pour avoir un aspect moins triste, que l'on blanchisse sa façade. Le rez-de-chaussée comprend un corridor et deux pièces. Au-dessus règne un premier étage.

A quelques pas, est une fontaine nichée dans une construction en maçonnerie voûtée, et divisée en deux pièces, dont la plus grande, à droite, est aussi la mieux entretenue; chacune a son bassin. La dégradation, la saleté et le défaut d'écoulement des eaux attestent une incurie qui ne saurait se légitimer que par l'isolement.

La majorité des Beni Ourtilan ne parle pas l'arabe.

La fabrication des huiles est à peu près leur seule industrie. Parfois la meule et le pressoir sont dans la cour attenante à l'habitation, mais le plus souvent à l'extérieur et dans des positions où les accidents de terrain permettent d'établir à moins de frais et de peine ces grossières machines.

Le premier appareil, destiné à broyer les olives, se compose d'une meule attachée à un axe vertical et d'un petit massif de maçonnerie encafé, sur lequel repose la meule.

Souvent l'arbre horizontal, dans lequel s'engage supérieurement l'axe de la roue, a l'une de ses extrémités fichée dans la terre ou maintenue par une grossière maçonnerie; son extrémité libre s'adapte à une poutre verticale. Le diamètre des meules est d'environ un mètre et demi sur deux décimètres d'épaisseur: elles sont de nature variable. Elles tournent sur un massif de maçonnerie cylindrique, d'environ deux mètres de diamètre, haut de moins d'un mètre et terminé par une excavation tapissée de larges moellons. Le tout est maçonné à la chaux. Une poutre horizontale, mobile, insérée à l'arbre pivotant sert à produire la rotation à force de bras.

Le pressoir se compose de deux arbres plantés en terre, supportant une traverse-écrou, dans laquelle s'engage la vis. Une section de tronc d'olivier, creusée et terminée en pointe, sert de récipient aux olives broyées par la meule.

Tout cela est grossièrement travaillé. Les arbres horizontaux et perpendiculaires sont à peine équarris à leurs points de jonction; la spire de la vis paraît d'une exécution peu mathématique, et le tronc d'olivier n'est taillé qu'autant que l'exige strictement sa destination.

Les habitants du village d'Araça, dit aussi Beni Ketran (1), autour duquel nous campions, s'étaient d'abord enfuis; ils revinrent. Une consigne d'une excessive rigueur, portant sur tous indistincte-

(1) Ce paraît être le Tala Ketran, ou Agni Ketran de M. Carotte, V. T. 2, p. 381. — N. de la R.

ment, m'empêcha de la visiter. Terzit, à quelques centaines de mètres d'Araça, fut complètement abandonné.

Des cinq villages de la vallée de l'Oued Braza, quelques-uns se montrèrent aussi récalcitrants et finirent par composer. La plus grande difficulté, quand une tribu, quelque temps hésitante, finit par se soumettre devant un grand déploiement de forces, est la répartition de l'impôt entre les intéressés.

Pour la première fois, nous faisons le vert pour les chevaux, à travers les moissons en herbe. Il arrive que l'on est obligé de couper les blés des tribus amies sur lesquelles on campe; alors, une déduction leur est faite sur l'impôt. Quelques parties de la tribu des Beni-Ourtilan étaient réservées, et l'on n'avait le champ complètement libre que dans l'enceinte du camp. Le village de Taourirt se montra rebelle; on y envoya d'abord une corvée de fourrages pour donner aux habitants le temps de réfléchir sur leur refus définitif. On envoya deux bataillons brûler le village. On m'apporta une vingtaine de grandes feuilles d'un manuscrit arabe d'une belle exécution, que je reconnus pour un traité de jurisprudence, et que l'on me dit, plus tard, être un fragment de Sidi Khelil.

Dans la dernière nuit de notre séjour, quelques coups de fusil furent tirés sur le camp d'en bas de Terzit, et un zouave du premier bataillon fut blessé.

Les incendiés, les soumis peut-être, se vengeaient. Il y avait dans l'attitude de ces Kabiles quelque chose de plus fier que chez les Arabes. On voyait qu'ils n'avaient pas l'habitude de supporter le joug de l'étranger.

Je fis quelques courses à distance de quelques kilomètres des avant-postes du côté de la vallée de l'Oued Braza. Sur cette colline pierreuse est adossé le village de Terzit, puis je me portai aussi du côté de Telmet, et visitai la mosquée solitaire de Baba-Hamza.

J'avais d'abord donné quelques sous à un indigène pour me dire le nom des villages de la tribu et des montagnes voisines. Près de la mosquée, j'aperçus deux ou trois jeunes Kabiles, avec lesquels j'entamai la conversation.

Parmi ces jeunes gens, il en était un qui ne tarda pas à me chercher noise. Il parlait parfaitement arabe, me contredisait à chaque parole, et paraissait vouloir en arriver à des voies de fait, se fiant sans doute à l'éloignement des grand-gardes et sur mon isolement; quand je crus prudent de me retirer vers une de ces

grand'gardes, distante de près de deux kilomètres, non loin de Telmet. Ce jeune homme appartient sans doute aux villages récalcitrants.

Parmi ces jeunes gens, il en était un d'une figure douce et mélancolique, lequel se rallia bientôt à moi, m'ayant aperçu causant avec son père à la grand'garde voisine, où le vieux Kabile s'était placé pour surveiller ses blés en herbe et requérir, au besoin, l'intervention du chef de poste contre les fourrageurs.

Ce vieillard, grand et robuste, à la barbe grisonnante, se nommait Youcef ben R'anem el-Ourtilan. C'était le taleb du village de Telmet. Entre nous s'engagea une conversation parfois intéressante. Je lui demandai si je pourrais trouver, dans la tribu, des livres à acheter. — Si j'en trouvais, moi-même, au lieu d'en vendre, j'en achèterais. Mais qu'en veux-tu faire ? Pourquoi ? — Pour apprendre l'arabe en les lisant. — Et puis ? — D'abord, j'aurai le plaisir de causer avec vous et de vous connaître, et puis je connaîtrai aussi vos savants, votre histoire, ce qu'ont fait les Arabes. J'en ai plusieurs, déjà, de vos livres. J'ai même, ici, au camp, dans ma malle, un bien beau Koran. — Et qu'en fais-tu ? — Je le lis et je m'efforce de le comprendre. Je l'ai aussi, traduit en français. — Et tu y crois ? — Pas du tout. — Et pourquoi le lis-tu ? — Pour connaître votre religion — Dis : *la ilah ila Allah, Mohammed rassoul Allah.* — *La ilah ila Allah.* — Et pourquoi ne dis-tu pas *Mohammed rassoul Allah* ? Est-ce que Mohammed n'est pas le prophète de Dieu ? — Pour les chrétiens, Aïssa est le dernier, le sceau des prophètes. — Vous avez l'*Endjil* (Evangile) ? — Oui. — Et le *Za-beur* (les Psaumes) ? — Oui. — Et le *Taourat* (le Pentateuque) ? — Oui. Nous avons même tous ces livres traduits en arabe, et je les ai trouvés chez un caïd de Guelma, imprimés et achetés chez nous.

Notre conversation théologique ne s'arrêta pas là ; mais je craindrais de fatiguer le lecteur si je l'en entretenais davantage.

Je complétais mes renseignements auprès de Youcef, qui me pria de lui donner mon crayon. Je consentis, à la condition qu'il me transcrirait en arabe les noms des villages des Beni Ourtilan et ceux des tribus voisines. Cinq ou six fois, dans le cours de l'expédition, j'eus à faire le même marché : nous partagions. Youcef fit aussi sur mon calepin une sorte de talisman. C'étaient quatre lignes verticales et quatre horizontales engendrant neuf carrés dont chacun portait une lettre arabe. Quelques mots arabes faisaient le tour de la figure.

Cependant, Youcef ne me faisait point de ces propositions d'amitié réciproque et perpétuelle que m'ont faites vingt fois les Arabes. Le Kabile est rétif au joug étranger. L'Arabe s'empressera toujours auprès d'un conquérant qui lui réservera une place dans le gouvernement de ses compatriotes vaincus.

Ne quittons pas les Beni Ourtilan, sans parler de leur spécialité industrielle, la fabrication des burnous, produits qui se placent avantageusement après ceux des Beni Abbès, les plus estimés de la Grande Kabylie.

Docteur LÉCLERC.

(A suivre)

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR QUELQUES POINTS DE L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME EN AFRIQUE.

On se propose d'examiner, sous ce titre, un certain nombre de passages tirés de publications contemporaines, et dans lesquels divers points de l'histoire du christianisme, en Afrique, ont paru être plus ou moins gravement altérés. Ce travail ne sera point fait dans un esprit de contention ou de chicane. Il n'a d'autre but que d'éclaircir, s'il est possible, des questions obscures, ou de relever des assertions trop légèrement émises, peut-être, et qui se trouvent rectifiées ou contredites, si on prend la peine de consulter les premières sources de l'histoire.

Nos observations, il est vrai, porteront généralement sur des faits isolés et la critique en semblera parfois minutieuse à plusieurs. Mais n'est-ce pas en négligeant à l'excès les détails, en omettant de s'assurer, par les témoignages authentiques, des circonstances qui environnent et caractérisent les faits, que l'on fausse involontairement l'histoire et qu'on en tire des jugements erronés, trop souvent au profit de funestes doctrines. Au reste, qu'avons-nous besoin de demander pardon pour nos scrupules, dans une *Revue* qui recherche l'exacritude avec tant de soin, qui recueille et étudie, pour ainsi dire, à la loupe, les moindres données de l'histoire, les plus humbles matériaux de l'archéologie?

Il serait également superflu de rappeler que, dans un ouvrage quelconque, mais surtout difficile ou de longue haleine, l'auteur le plus consciencieux est sujet à se tromper en quelque chose. Si cela lui arrive, ce n'est pas une raison pour discréditer de tout point son travail. Aussi, aimons-nous à répéter cette sage parole, que nous avons besoin d'invoquer autant que personne : *Ubi plura nitent — non ego paucis — offendar maculis.*

On daignera nous permettre d'exposer nos observations par articles séparés et qui ne suivront pas même d'ordre chronologique. Tout lien de ce genre nous eût incommode; car un même ouvrage peut donner lieu à la critique de faits de différentes époques et sans rapports entre eux.

N° 1. — Quels sont les Africains que le pape Grégoire II défendit, en 723, d'élever au sacerdoce?

« Au commencement du vin^e siècle, dit M. l'abbé Bargès, Grégoire II porta un décret par lequel il prescrivait aux évêques d'Italie de ne pas admettre aux ordres sacrés les Africains qui se présentaient ça et là pour les recevoir. *Afrs passim ad ecclesiasticos ordines prætendentes suscipiendos non esse.* »

« De la teneur de ce décret, il est permis de déduire les deux faits suivants : 1° l'existence, en Afrique, de chrétiens que la pénurie des évêques (*sic*) obligeait de se transporter en Europe, pour y recevoir l'ordination; 2° le mauvais renom qui était attaché à ces mêmes chrétiens, et qui faisait qu'on suspectait leur orthodoxie et la régularité de leurs mœurs (1). »

M. l'abbé Bargès, empruntant à Morcelli une citation écourtée, lui a donné une signification qu'elle n'a pas, comme on peut s'en convaincre, en remontant au texte complet de Grégoire II (2). Cette citation n'appartient pas à un décret proprement dit; elle est tirée d'une lettre que le pape adresse, non point aux évêques d'Italie, mais au clergé et au peuple de la Thuringe, où il envoyait, en qualité d'évêque régional, l'anglais Vinfried, qui prit le nom de Boniface. Dans cette lettre, Grégoire fait connaître aux habitants de la Thuringe ce qu'il prescrit à l'apôtre qu'ils vont recevoir, afin sans doute qu'on ne puisse attribuer à l'arbitraire les mesures de discipline que celui-ci établira parmi eux. Et l'on remarque, entre ces mesures, la défense d'admettre aux saints ordres, sous aucun prétexte, les Africains qui se présentent ça et là pour les recevoir, attendu que souvent on les a reconnus infectés des erreurs de Manès et des rebaptisants : *Afrs passim ad ecclesiasticos ordines prætendentes nullâ ratione sus-*

(1) *Aperçu historique sur l'Eglise d'Afrique, en général, et en particulier sur l'Eglise épiscopale de Tlemcen*, par M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu et de chaldaique à la faculté de Paris, etc. Paris, 1848. In-8°

(2) Voir le tome LXXXIX de la Patrologie, col. 502. Morcelli ne cite même pas textuellement les paroles du pape. Il en modifie la forme pour l'incorporer à sa phrase, et il ne leur donne pas la portée qu'on leur prête dans l'*Aperçu*. Morcelli, *Africa christiana*, W. djurakabylie.info
Revue afr. 5^e année n° 25.

cipiat, quia aliqui eorum Manichæi, aliqui rebaptizati sæpius sunt probati. »

Il ne faut pas conclure de là que les Africains dont parle le souverain pontife étaient venus en Europe précisément pour être élevés au sacerdoce, par suite de la *pénurie des évêques* ; c'est-à-dire, sans doute, à défaut d'évêques qui pussent les ordonner en Afrique. Comment ces Africains auraient-ils été chercher l'ordination au fond des forêts de la Germanie, là où saint Boniface commençait à peine à répandre les premières semences de la foi ? Un tel dessein les aurait conduits plutôt en Italie, dans les Gaules, en Orient même, car l'Eglise d'Afrique, durant la dernière période de son existence, sans relever d'aucun des patriarchats d'Orient et sans se détacher de celui d'Occident, avait des relations fréquentes avec Constantinople, et elle était devenue en quelque sorte greco-latine, par le mélange des byzantins avec la population africaine et par la langue de ses écrivains. Aussi, la conjecture de M. l'abbé Bargès ne repose que sur la fausse hypothèse d'un décret pontifical adressé aux évêques d'Italie.

Mais quels étaient donc les Africains signalés par Grégoire II ? Comment se trouvaient-ils dans les régions du nord de l'Europe ? Pourquoi cette mesure étrange et rigoureuse, qui les repousse sans distinction du sanctuaire ? Les derniers chrétiens de l'ancienne Eglise d'Afrique étaient-ils tous gangrenés par de honteuses erreurs ?

Rappelons-nous que la secte manichéenne s'était propagée en Afrique sur la fin du III^e siècle. Au commencement du V^e, elle y avait acquis de l'importance par le nombre de ses adhérents, le talent de plusieurs d'entr'eux et par son organisation calquée sur la hiérarchie catholique. C'est ce que démontrent particulièrement la vie et les ouvrages de saint Augustin. A l'époque de la prise de Carthage, par les Vandales, en 430, beaucoup de manichéens chassés par les troubles et par la misère, émigrèrent en Europe, dans les Gaules et à Rome, où la secte subsistait, malgré les lois impériales, en dissimulant ses doctrines et son culte (1).

(1) *Hos itaque homines, dilectissimi (dit S. Léon aux Romains) per omnia execrabiles atque pestiferos, quos aliarum regionum perturbatio nobis intulit crebriores; ab amicitia vestra penitus abdicatæ. Sermo xv. Patrol. t. LIV, col. 179.*

Ces doctrines portaient, en effet, de graves atteintes à la morale publique, et plusieurs sectaires, appartenant surtout au grade élevé des élus, avaient été juridiquement convaincus d'actes infâmes et criminels, commis dans les assemblées, pour la célébration des mystères (1). On sait que le manichéisme, en vue de résoudre l'épineuse question de l'origine du mal, supposait deux principes en lutte l'un contre l'autre, dans la création : le principe bon, appelé Dieu, l'Esprit où la Lumière ; le principe mauvais, nommé le Diable, la Matière ou les Ténèbres. Le monde est l'effet de l'irruption du mauvais principe dans l'empire de la lumière. C'est surtout par la génération que la lumière, selon les manichéens, était liée aux ténèbres, l'esprit à la matière. Aussi le mariage, ou plutôt la procréation des enfants, était à leurs yeux condamnable. Ils substituaient donc la débauche au mariage.

De plus, on voit à la fin du livre de saint Augustin *De naturâ boni*, n^o 44 et suivants, que certains d'entre eux descendaient à des turpitudes incroyables, en partant de cette idée que les élus ou parfaits de la secte dégageaient la lumière des ténèbres, s'ils mangeaient la matière où elle se trouvait mêlée par la génération (2). Dès la fin du III^e siècle, Dioclétien condamna les disciples de Manès à la peine capitale ou à l'exil, comme des sectaires dangereux (296). Valentinien I, Théodose, Valentinien III, crurent devoir, par des édits plus ou moins sévères, protéger contre eux les bases de la société ; et l'Eglise eut à prendre des précautions pour ne pas laisser s'introduire subrepticement dans les assemblées des fidèles ces faux docteurs qui ruinaient totalement le dogme et la morale

(1) *De sacrîs tamen eorum, quæ apud illos tam obscena sunt quam nefanda, quod inquisitioni nostræ Dominus manifestare voluit, non tacemus, ne quisquam putet nos de hac re dubiæ famæ et incertis opinionibus credidisse. S. Léon. Loc. cit., et aussi ses épîtres 7 et 15, sur la grande assemblée où les manichéens furent dévoilés.*

(2) *Hoc saltem attendant miseri decepti et errore mortifero venenati, quia si per coÿtum masculorum et sceminarum ligatur pars Dei, quam se manducando solvere et purgare profitentur, etc. Hoc se facere quidam confessi esse in publico perhibentur, non tantum in Paphlagonia, sed etiam in Gallia. S. Augustin, De naturâ Boni, num. 47. Ce grand docteur a démontré, dans plusieurs ouvrages, que le mal n'est pas une substance, mais la simple négation du bien, qu'il ne faut pas enlever la matière, mais de l'abus de la liberté, qui est bonne en soi.*

chrétienne, comme les premiers principes sur lesquels repose la famille et la société civile (1).

On conçoit, maintenant, que les manichéens, traqués et pourchassés de toutes parts, se soient éloignés des contrées où se faisait le plus facilement sentir l'action de l'une ou de l'autre des deux puissances, et qu'ils aient cherché, dans la suite, à se glisser au sein des églises naissantes les plus reculées. Une lettre de S. Boniface, écrite à son ami, Daniel, évêque de Winchester, montre qu'il rencontra, en effet, des prêtres hypocrites et de faux-frères entachés d'idées manichéennes, tels que ceux contre lesquels Grégoire II l'avait mis en garde (2). Qu'à la fin du viii^e siècle et au commencement du siècle suivant, des Africains se soient trouvés parmi eux, on ne saurait s'en étonner, après les émigrations considérables des habitants de l'Afrique romaine, dans les temps malheureux qui ont précédé l'invasion musulmane et surtout à l'époque de cette invasion.

Le pape distingue les Africains manichéens de ceux qui étaient rebaptisés. Ces derniers n'étaient autres que les Donatistes. On sait que leur schisme ne put être complètement déraciné en Afrique, et qu'il persévéra jusqu'à la ruine simultanée de l'Eglise et de l'empire, dans laquelle il se trouva englobé lui-même, comme formant une secte chrétienne. Or, l'une des erreurs des Donatistes consistait à faire dépendre de la sainteté du ministre la validité des sacrements. Le baptême conféré par tout autre que par eux était donc nul, puisque celui qui l'administrerait n'était pas dans la vérité. En conséquence, ils rebaptisaient. Ainsi, il est tout naturel que l'on ait découvert des rebaptisants et des rebaptisés parmi les Africains que la révolution avait jetés en Europe et dispersés de toutes parts. D'ailleurs, les lois avaient pros crit les Donatistes comme les Manichéens.

(1) *Manichæorum insania... ubi non unius pravitatis speciem sed omnium simul errorum impietatumque mixturam generaliter possideret.* S. Léon, *Sermo xvi. Loc. cit.*

(2) *Patrologie*, t. LXXIX, col. 701. *Quod plantamus non irrigant ut crescat, sed evellere student ut marcescat, offerentes populis et docentes novas sectas et diversi generis errores; quidam abstinentes à cibis quos Deus ad percipiendum creavit, quidam melle et lacte propriè pascentes se, panem et cæteros abjiciunt cibos; quidam autem affirmant, quod plurimum populo nocet, homicidas vel adulteros, in ipsis sceleribus perseverantes, fieri tamen posse Dei sacerdotes.*

Si la mesure prise par le saint-siège, contre les Africains qui sollicitaient en Thuringe l'honneur du sacerdoce, a un caractère absolu pour ce pays, ce n'est pas à dire que tous les Africains fussent réputés ennemis de l'Eglise ou indignes d'être admis aux ordres sacrés; seulement, on tenait en singulière suspicion, dans ces régions lointaines, des étrangers, des inconnus, sans lien avec la population et qui pouvaient d'autant moins offrir à l'autorité des garanties suffisantes, qu'ailleurs des hommes de même origine, membres d'une secte astucieuse, avaient surpris sa religion par les dehors de l'hypocrisie (1).

Nous dépasserions le but, en recherchant si les Manichéens d'Afrique, répandus en Europe, au viii^e siècle, se relient par quelque filiation, comme plusieurs le croient, aux sectes fanatiques qui provoquèrent, dans le midi de la France, quatre siècles plus tard, une trop sanglante répression.

Il nous suffit d'avoir expliqué les paroles de Grégoire II, en rectifiant l'interprétation donnée par M. l'abbé Bargès. Dans son opuscule, le savant écrivain partage aussi le sentiment de Morcelli qui attribuait aux Almohades l'extinction définitive du christianisme en Afrique. Ce que nous avons rapporté des relations des Almohades avec l'Eglise (2), nous dispense de revenir sur ce sujet. Terminons donc en regrettant que M. l'abbé Bargès ait consacré si peu de pages au vaste sujet annoncé par le titre même de son livre, sujet que ses lumières lui permettaient d'approfondir, au moyen des monuments de l'islamisme aussi bien que des sources chrétiennes.

LÉON GODARD.

(1) *Prosit universæ Ecclesiæ quod multi ipsorum, Domino miserante, detecti sunt, et in quibus sacrilegiis viverent eorum confessione patefactum est.* S. Léon *Serm.* 34. col. 249. *Cumque ad tegendam infidelitatem suam nostris audeant interesse conventibus, ita in sacramentorum communionem se temperant, ut interdum, ne penitus latere non possent, ore indigno Christi corpus accipiant.* S. Léon, *Serm.* 34. col. 249.

(2) *Revue africaine*, n° 18, 1858.

SOUVENIRS DE L'EXPÉDITION DE XIMENÈS EN AFRIQUE.

Monsieur le président de la Société historique a exprimé dans le n° 18 de la *Revue africaine*, août 1859, l'intention de demander en Espagne des renseignements nouveaux sur une inscription qui se trouve dans une des chapelles de la cathédrale de Tolède, inscription relative à Oran, et qui a été l'occasion de quelque débat entre M. le comte Héricart de Thury et moi. J'ai visité Tolède, il y a quelques mois, et je n'ai pas manqué de m'édifier sur ce qu'il en est réellement de cette inscription. Il se trouve que j'étais fondé à suspecter *a priori*, la fidélité d'une lecture qui supposait un monument contemporain de Ximenès, placé dans sa cathédrale même, et par lequel on lui eût attribué à Oran une victoire où 40,000 Maures auraient succombé. (*Revue*, n° 15, p. 223)

L'inscription dont il s'agit règne au bas d'une peinture à l'huile (non pas à fresque), appliquée sur le mur, au fond de la chapelle mozarabe de la cathédrale de Tolède. Cette peinture représente la prise d'Oran, mais sans égard à l'aspect réel de cette ville et de ses alentours. On y voit les Espagnols, conformément au récit de quelques historiens et de l'inscription elle-même, escaladant le rempart d'Oran au moyen de piques en guise d'échelles. La scène est encadrée par un grand arc cintré, formé dans l'épaisseur de la muraille. Deux autres peintures, qui ne sont pas accompagnées d'inscriptions, décorent à droite et à gauche la retombée de l'arcade. À droite, c'est le débarquement de Ximenès à Oran, précédé de la croix archiépiscopale ou à double croisillon; à gauche, c'est, je crois, l'embarquement à Carthagène.

Bien que les armes de Ximenès, — un échiquier d'or et de gueules — soient en haut du tableau, l'ouvrage doit être postérieur au temps du cardinal; car au bas, il y a un autre écusson qui est d'or à cinq étoiles de sable. D'ailleurs l'inscription, qui est toute une, n'a pas seulement rapport à la prise d'Oran en 1509, mais à des événements plus modernes. Aussi, la seconde lettre de M. le comte Héricart de Thury. en indiquant la présence de la date

1708, faisait pressentir, contrairement à sa première lettre, que le monument en question pouvait bien n'être pas contemporain de Ximenès.

L'inscription ne s'étend que sous la peinture principale, encadrée par l'arcade; mais il est probable qu'elle n'est pas entière, et que la première partie se lisait sous le tableau accessoire qui représente l'embarquement. En effet, elle commence ainsi, sans nominatif exprimé :

A 18 DE MAIO LLEGO A MAZALQVIBIR : Y HAVIENDO QVEDADO AQVELLA NOCHE CON LA ARMADA, EL DIA SIGVIENTE, SALTANDO EN TIERRA EL EXERCITO, TVBIERON REENCVENTRO CON LOS MOROS...

Quant aux 40,000 Maures qui auraient été tués, il n'en est pas question; mais on lit, en poursuivant la phrase précédente :

Y LOS SIGVIERON E HICIERON HVIR FVERA DEL TERMINO Y AMBITO DE ORAN. DE ESTA MANERA LLEGARON A LAS PVERTAS DE LA CIVDAD DONDE, APROVECHANDOSE DE LAS PICAS EN LVGAR DE ESCALAS, SVBIERON LOS PRIMEROS QVE ACOMETIERON POR LOS MYROS, Y LEVANTANDO LAS VANDERAS CATHOLICAS Y ABIERTAS LAS PVERTAS DE LA GIVDAD, ENTRARON TODOS LOS SOLDADOS CHRISTIANOS, POR LOS CVALES (HAVIENDO MVERTO QVATRO MIL DE LOS CONTRARIOS) (1) FVE TOMADA Y GANADA LA CIVDAD CON SV ALCAZAR EN ESPACIO DE QVATRO HORAS, FALTANDO DE LOS NVESTROS SOLOS TREINTA, SIENDO LA VOLVNTAD DE DIOS.

Il ne peut exister aucun doute sur la lecture du nombre de quatre mille tués, qui est inscrit en toutes lettres dans l'angle formé par l'arc et la muraille. J'en étais là de ma copie, lorsque l'office mozarabe vint m'interrompre dans un travail que je ne pouvais plus continuer décemment. Le temps me manqua pour attendre jusqu'à la fin de la messe ou pour revenir à une heure opportune. Mais j'ai d'ailleurs lu et relu ce qui reste de l'inscription. Elle dit

(1) La parenthèse existe dans l'inscription originale.

donc, outre ce qui précède, « qu'en 1708, Oran fut assiégé par 40,000 Maures, et que n'ayant point été secouru, il fut pris dans la nuit de Noël. Puis, qu'en 1732, le général comte de Montémar, parti d'Alicante à la tête de 25,000 hommes, débarqua, mit en fuite les Maures, en la *plata de las aguadas*, et que le lendemain, 2 juillet, les Espagnols entrèrent dans la ville abandonnée. »

On voit où figure le chiffre de 40,000 hommes. Il n'a aucun rapport avec l'expédition de Ximenès, et l'on ne lit nulle part que les Espagnols y aient tué un si grand nombre de musulmans. C'était là le point de la contestation entre M. le comte Héricart de Thury et moi. Toutefois, je me suis trompé en conjecturant que M. le comte avait peut-être voulu parler de l'inscription reproduite par Robles et le docteur Héfélé. Je n'ai point retrouvé cette dernière dans la cathédrale de Tolède.

Quant à la différence des pertes entre les Espagnols et les Musulmans, à la prise d'Oran, l'an 1509, différence qui est de 30 à 4000, suivant notre inscription et le témoignage de divers historiens, on en croira ce que l'on voudra. Mais nous savons ce que c'est qu'une armée en déroute, et l'on peut se rappeler que la cavalerie espagnole, dont Ximenès avait parfaitement prévu le rôle, barra aux fuyards la route de Tlemcen (1). De plus, les soldats vainqueurs, sourds à la voix de leurs chefs, massacrèrent indistinctement les défenseurs de la ville et une partie de la population inoffensive : ce qui n'était pas, quoi qu'en dise l'inscription, la volonté de Dieu.

C'est assez, trop, peut-être, sur ce sujet. Passons à d'autres monuments.

Si l'on veut trouver quelques souvenirs de l'expédition de Ximenès, en Afrique, ce n'est pas à Tolède ni à Alcalá de Hénarès qu'il faut aller aujourd'hui ; mais à Madrid, ville sans histoire, sans monuments, sans poésie, ville au profit de laquelle on dépouille une partie de l'Espagne, sans la revêtir d'aucune grandeur. On a enlevé d'Alcalá, où je les avais cherchés en vain, les précieux objets que possède à Madrid la Bibliothèque de l'Université et qui se rapportent à la conquête d'Oran, au xvi^e siècle.

(1) En 1808, à la bataille de Rio-Seco, les Espagnols perdirent de 4 à 5,000 hommes, et les Français 70 !

Ce sont d'abord les drapeaux qui entrèrent victorieux dans la place et qui ne tiennent plus que par lambeaux collés sur une autre étoffe de soie à leur énorme hampe de sapin. Ils ont souffert beaucoup, cette année, lorsque les étudiants les promènèrent triomphalement dans les rues de la capitale, pour célébrer la prise de Tétouan. Là aussi est la bannière de Ximenès, qui le précédait lors de son entrée à Oran. Elle porte son écu surmonté de la croix archiepiscopale. Des armures du temps, des hallebardes, un mousquet, une arbalète proviennent de l'armée que le moine commandait.

Comme trophées, on remarque une magnifique lampe de bronze, enlevée à une mosquée d'Oran, où elle était suspendue. Elle est soutenue par trois longues chaînes, et se compose, à la partie inférieure, de quatre houtes superposées l'une à l'autre, et, à la partie supérieure, de trois boîtes hexagones également superposées. L'ensemble a la forme d'une pyramide renversée. Le dessin pourrait seul donner une idée de la richesse de cet ouvrage sculpté à jour, et comparable à une guipure pour la multitude et la finesse des détails. Notons ensuite une très grosse flûte d'origine mauresque, nommée, en Espagnol, *alboqué* : je n'en ai jamais vu de pareille en Afrique.

On m'a aussi montré les clefs de fer très simples, qui passent pour être celles d'Oran. Qu'elles viennent d'Oran, c'est possible ; qu'elles aient servi pour quelque meuble ou quelque appartement d'une importance particulière, on n'aurait aucune raison de le nier. Mais il n'y a pas d'apparence qu'elles soient les clés des portes de la ville ; car elles sont trop faibles et trop petites. Le panneton de l'une d'elles est si chétif qu'il conviendrait à peine pour une serrure ordinaire, et leur anneau ne remplit pas le creux de la main. A Talavera, on en conserve de plus grosses, que l'on prétend, de même, être les clefs d'Oran. La vraisemblance est en faveur de ces dernières, si l'on ne juge que d'après la convenance de la force et des proportions.

Je ne mentionne pas d'autres objets inestimables, au point de vue de l'histoire et de l'art, qui ont appartenu au grand ministre de Ferdinand et d'Isabelle ; mais je devrais faire connaître divers documents manuscrits, gardés avec ce trésor dans la même bibliothèque, si je n'espérais offrir, dans quelque temps, à la Société historique algérienne, un travail étendu sur les monuments inédits qui intéressent l'histoire de l'Afrique.

ce moment, dans les bibliothèques de Madrid et de plusieurs autres des principales villes de l'Espagne. Les simples indications que je viens de donner seront peut-être utiles à ceux des lecteurs de la *Revue* qui visiteraient Madrid ; car les *Guides du voyageur en Espagne*, l'*Itinéraire* même de M Germond de Lavigne, ne révèlent pas le dépôt des précieuses reliques confiées à l'Université.

Langres, 30 novembre 1860.

LÉON GODARD

NOTES HISTORIQUES SUR LES MOSQUÉES

et autres édifices religieux d'Alger (1).

(Voir le n° 24 de la *Revue*, pages 467 et suivantes du 4^e volume.)

§ 2^e — PERSONNEL.

Le personnel de cette corporation était considérable. Il se composait d'un ou plusieurs administrateurs (oukil); de deux *odoul* ou assesseurs du cadî, désignés par le magistrat pour assister les administrateurs et donner, par leur concours, un caractère de légalité aux quittances, locations et autres actes et écritures que nécessitaient les besoins de la gestion de cette importante dotation; d'un caissier (saïdji); d'un bache chaouche, chef des agents subalternes chargés de la surveillance des immeubles, de la rentrée des revenus, etc.; de plusieurs chaouches; de plusieurs gardiens ou hommes de peine.

Les fonctions d'administrateur étant importantes et considérées, je crois devoir donner une chronologie de ces agents, ou plutôt un essai de chronologie ne remontant qu'à l'année 1043 (1634 de

(1) Diverses observations verbales nous ont été faites sur l'article précédent, où il est dit que le produit des fonds de la Mecque et Médine devait arriver et arrivait intégralement aux pauvres de ces deux villes saintes et que ceux de l'Algérie n'avaient rien à y prétendre. Cette assertion a semblé trop absolue; et, dans ce sens, en contradiction avec des faits connus et incontestables. Il est certain qu'elle heurte les idées reçues jusqu'à ce jour; mais cela ne prouve rien contre elle, tant qu'on ne produit pas ces faits que l'on invoque. Nous sommes d'ailleurs tout disposés à les faire connaître quand on voudra bien nous les communiquer par écrit. — Note de la Rédaction.

J. C.), et présentant, non une série complète de noms, mais simplement les noms que j'ai pu recueillir (1).

1045. — El-hadj Naçaf Aga ben Aouis et Khelil Aga ben Ali le Turc, chargés des affaires de la Mecque par les ordres du Divan victorieux; lesquels sont assistés d'El-Hadj Hamouda ben Merouan le chérif et d'El-Hadj Khelil ben Ali.

1064. — Les dignes de confiance, les hommes d'élite, les vertueux, les purs, les administrateurs des biens de la Mecque, lesquels sont : les deux considérables Ali Aga ben Mahmoud le Turc et Mohammed Aga ben Hassan le Turc, et les deux négociants, les deux bienfaiteurs El-Hadj Ali Kelatou ben Moussa l'Andalous, et El-Hadj Mohammed ben Fetih l'Andalous.

1112. — El-Hadj Mohammed ben Fadil l'Andalous, et Mohammed ben Ras el-Aïn.

1116. — El-Hadj Redjeb ben — le Turc, et El-Hadj Mohammed el-Attar, descendant de Sidi Ahmed el-Attar.

1119. — Redjeb Aga ben Moustafa, Abbas Aga ben Hassan, El-Hadj Mohammed el-Attar l'Andalous, Ben el-Merabot, et El-Hadj Hamouda, le chérif, l'Andalous, dit El-Pouns.

1137. — Omar Tchalabi le Turc, Ben —, aga du bureau; Ahmed Aga ben Abdallah le Turc, El-Hadj Ali ben Ahmed ben el-Hadj Sa'ad l'Andalous, et Mohammed ben Mohammed ben Youcef Ech-Chouhed, leur chef.

1139. — El-Hadj Chaban Manzoul Aga ben Otsman, Mohammed Aga ben Ahmed, El-Hadj Ali ben Ahmed ben el-hadj Sa'ad, et Mohammed ben Mohammed ben Youcef Ech-Chouhed.

(1) Les bornes de cette Revue ne nous permettent pas de reproduire cette liste dans son entier; nous en donnerons donc seulement quelques articles comme échantillons. Nous ferons observer, pour ce qui concerne l'ensemble de l'énumération, que les fonctionnaires qui y figurent sont, en général, des agas retraités (*Manzoul ar'a*), des pèlerins (*hadji*), ou des Maures andalous; c'est-à-dire des représentants de la force matérielle qui dominait le pays, de l'idée religieuse qu'on avait appris à y respecter et de l'influence qu'avaient obtenue ici, au début de leur émigration, les héritiers de la brillante civilisation des Arabes d'Espagne. — Note de la Rédaction.

1152. — Ahmed el-Khiat ben Osta (1) Mohanmed dit Ben el-Mokfouldji ben el-hadj Ahmed.

Les administrateurs, dont nous venons de donner une liste abrégée, étaient nommés par le Pacha. Ils avaient, et c'était là une prérogative importante, la nomination des agents chargés de gérer, dans les diverses villes de la Régence, les propriétés que les pauvres de la Mecque et de Médine y possédaient par suite de *habous*. Ces agents n'étaient considérés que comme les substituts, les mandataires des administrateurs siégeant à Alger.

Je donne, comme preuve authentique de ce fait, cette traduction d'une mention inscrite sur l'un des registres de l'administration de la Mecque :

« Louange à Dieu. Le sid Omar, administrateur (*oukil*) des biens *habous* des deux (villes) saintes et nobles, fils du défunt sid Ahmed fils d'Amar, ainsi connu, a pris les deux témoins du présent (2) en témoignage contre lui-même, déclarant déléguer le sid Haçan le janissaire, le Bônois, surnommé El-Kharat (le tourneur), fils de Moustafa, pour la gestion des biens attribués par constitution de *habous* à la Mecque et à Médine, dans l'intérieur de Bône et à l'extérieur de cette ville. Il administrera les propriétés et aura la direction de toutes les affaires qui les concernent; cette délégation est entière, complète, générale. Il a été témoigné contre lui (l'*oukil*) à ce sujet, et il était dans l'état légalement admissible. A la date du second tiers (2^e décade) du mois de Kada de l'année 1212. »

Par suite de cette organisation, les agents de la Mecque, en résidence dans les diverses localités de la régence, étaient tenus de présenter leurs comptes à l'administration d'Alger et de lui faire le versement des sommes restant disponibles entre leurs mains. C'était là une conséquence naturelle de la centralisation exercée à Alger.

Les registres de la *Mecque* et *Médine* renferment un grand nom-

(1) *Osta*, en turc, équivaut au mot *maatlem* des Arabes et s'applique à l'individu qui est maître dans sa profession. — Note de la Rédaction.

(2) Ce sont les deux *ndoul* dont j'ai parlé.

bre de procès-verbaux relatifs à ces redditions de comptes. Je donnerai ceux-ci comme exemples, et, pour rendre plus complète cette étude sur le mécanisme de cette administration; ils se rapportent à chacune des provinces.

BLIDA. — Louange à Dieu. Un règlement de comptes a eu lieu entre l'honorable et respectable Sid Ali Khodja, administrateur (oukil) des deux (villes) nobles et saintes à Alger, la protégée par le Dieu Très-Haut, et son substitut le Sid Haçan, le Turc, le bou-loukbachi, fils de Khelil, relativement aux produits que celui-ci a retirés des biens *habous* situés à l'intérieur et à l'extérieur de Blida. Ce règlement de comptes a donné les résultats suivants : le prix de location desdits immeubles, tant urbains que ruraux, mis à sa charge, s'est élevé à 6,366 rial. Il y a lieu de déduire sur cette somme, pour entretien des immeubles, frais de surveillance, étrennes et autres objets, celle de 5,500 rial. Il reste donc disponible une somme de 866 rial que le Sid Ali, l'oukil susnommé, a reçue de ses mains, d'une manière effective, à la vue de témoins, et dont il lui a donné pleine et entière décharge. Par suite, il est complètement libéré jusqu'à la fin de l'année 1239.

A la date des derniers jours du mois de redjeb de l'année 1240.

ORAN. — Il nous est parvenu la totalité des loyers de ceux des immeubles situés à Oran, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette ville, qui sont attribués par suite de *habous* aux pauvres des deux (villes) saintes et nobles, soit la somme de 1,500 rial boudjous (1), formant le total de ces produits, après le prélèvement de l'entretien des immeubles et des autres dépenses; laquelle somme se répartit comme il suit : sept cent vingt-cinq boudjous proviennent de la location des fondations du bey Ali, à Oran; quinze boudjous provenant de la location d'un jardin potager sis à Mascara; dix boudjous proviennent de la location d'une boutique; cinq cent cinquante boudjous proviennent des fondations du bey Mohammed. La tota-

(1) Ceux de nos lecteurs qui sont anciens dans le pays se rappelleront une grande pièce d'argent du module des écus de six francs du dernier siècle, et qu'on appelait ici *double boudjou* et aussi *piastre* ou *douro* d'Alger. Sa valeur était de 3 fr. 60. Dans les anciens comptes, c'est de lui qu'il s'agit, quand on mentionne le *rial boudjou*, ou, comme disaient les Turcs, le *rial butun* (entier). — N. de la R.

lité de cette somme a été apportée par l'honorable et respectable Sid Ben Aouda Boursali, Khalifa de l'honorable et respectable Seigneur Hassan, bey actuel de la province d'Oran, que Dieu très-haut le protège. Décharge pleine et entière est donnée, tant au surveillant desdits biens habous, qu'au porteur des fonds, susnommé, de ladite somme, laquelle constitue une annuité entière desdits loyers, soit l'année 1244.

A la date des premiers jours de djoumada-premier de l'année 1245.

CONSTANTINE. — Le Sid Moustafa ben el-Abiod, caïd-eddar, surveillant actuel des biens habous de Constantine, a envoyé, par l'entremise de notre seigneur le bey, la somme de quatre cent quarante rial sebah (1), formant le total des produits de l'année trente-six et de la première moitié de l'année courante. Sur les revenus afférents à cette période, il a été prélevé les dépenses relatives à l'entretien des immeubles et autres objets, soit deux cent quarante rial de ladite espèce, et le surplus a été intégralement et notoirement recouvré par le Sid Ali, oukil actuel des deux (villes) saintes. En conséquence, décharge pleine et entière a été donnée audit surveillant, en ce qui concerne le versement sus-indiqué.

A la date du second tiers de ramdan de l'année 1237.

— Le Sid Ibrahim Khodja, caïd-eddar actuel à Constantine, a envoyé, par l'entremise du khalifa de la province de l'Est, la somme de 355 rial sebah, formant le produit des biens habous; laquelle le sid Ali Khodja, oukil actuel des deux (villes) saintes et nobles, a reçue intégralement et a déposée dans le lieu ordinaire.

A la date des derniers jours de rebi-premier de l'année 1239.

— L'honorable Bakir Khodja, caïd-eddar actuel à Constantine, a envoyé à l'administrateur des deux (villes) saintes, par l'entremise du *Bache hammar* Ben'Atouch, la somme de 254 rial boudjous, provenant du produit des biens habous sis à Constantine.

A la date du second tiers de l'année 1260.

(1) Cette expression répond au mot turc *butun*, cité dans la note précédente, et signifie aussi *entier*. Le mot est encore usité dans l'Oued Souf et l'Oued Rir, qui l'ont emprunté à la Tunisie, où il se dit pour un *double réal*, monnaie de compte qui est aujourd'hui de 1 fr. 60, le réal tunisien ne valant plus que 80 c. — N. de la R.

§ 3^e. — ENVOIS DE FONDS AUX DEUX VILLES SAINTES.

Ainsi que je l'avais déjà dit, les donations faites à cette corporation avaient pour but, en définitive, le soulagement des pauvres de la Mecque et de Médine. Aussi, les sommes restant disponibles après le prélèvement de toutes les dépenses que j'ai énumérées au § 2^e étaient-elles envoyées plus ou moins régulièrement, mais ordinairement tous les deux ans, aux villes saintes.

Un fait singulier, c'est que la répartition des fonds envoyés se faisait d'avance, à Alger même, devant le midjelès, en présence du cheikh el-belad, de l'amin des amins, d'une commission déléguée par l'armée, et sous la direction suprême du pacha. Une liste des personnes qui devaient recevoir des secours à la Mecque ou à Médine était dressée et les individus nominativement désignés dans cette liste pouvaient seuls participer à l'envoi de fonds fait d'Alger.

Conformément à la méthode que j'ai adoptée dans cette notice, je vais donner la traduction d'un de ces bordereaux d'envoi de fonds. Avant de commencer cette traduction, je crois devoir dire deux mots de l'original. Suivant l'usage local, cette pièce se compose de feuilles de papier collées les unes à la suite des autres, et formant une longue bande, ayant quelquefois plusieurs mètres de longueur, qui, lorsqu'on n'en fait pas usage, se roule sur elle-même. Ce rouleau est orné d'un frontispice composé de dessins et d'arabesques plus ou moins symétriques et relevés par un coloriage dans lequel dominent le vert, le rouge, le jaune et le bleu. Chacun des noms des individus admis aux secours est encadré dans des filets exécutés à l'encre rouge. Un double encadrement longitudinal de même nature renferme l'écriture dans de justes limites et l'empêche d'empiéter sur les marges (1).

Voici maintenant la traduction que j'ai annoncée :

« Cette pièce est destinée à Médine la resplendissante (2).

(Suivent le cachet du pacha Mohammed ben Otsman (1179) et celui du cadî hanefî)

(1) La Bibliothèque d'Alger possède, dans la section des pièces manuscrites, deux rouleaux de ce genre — N. de la R.

(2) Cette phrase est écrite en grosses lettres jaunes dans le frontispice.

» Que la louange soit adressée à Dieu autant qu'il en est digne. Que la bénédiction et le salut soient sur notre seigneur Mohammed, son prophète et son adorateur!

» Dans la grande mosquée de la (ville) bien gardée d'Alger — que le Très-Haut la préserve des maux de l'adversité! — Les Directeurs (amin) des bureaux des deux (villes) saintes et nobles dans ladite ville, lesquels sont : l'honorable, très-noble, vertueux et considérable sid Ahmed, fils de celui qui a été l'objet de la miséricorde (1) du Vivant, du Subsistant, le sid El-Hadj Moustafa, l'Andalous, fils d'Omar; son compagnon, l'honorable et excellent sid Mohammed, fils d'El-Hadj Abderrahman; l'honorable et considéré sid Hossain, le chérif, manzoul aga, le Turc, fils d'Abdallah, et l'honorable et pur sid Moustafa, manzoul aga, le Turc, fils de Mohammed;

» Ont versé les produits des biens habous que les deux (villes) saintes et nobles possèdent dans ladite ville, lesquels produits se sont amassés entre leurs mains pendant une année, qui est l'année mil cent quatre-vingt-douze, et s'élèvent à la somme de quinze cents pièces d'or, au coin d'Alger, dites sultanis, dont cinq cents sont destinées aux pauvres de Mekka (la Mecque) la noble, et le surplus, soit mille pièces, aux pauvres d'El-Medina (Médine) la resplendissante, ainsi qu'il sera dit plus bas;

» Et cela en présence des seigneurs notables, flambeaux de l'époque, composant le midjelès éclairé, réuni à la grande mosquée sus-mentionnée, lesquels sont : (1^o et 2^o) les deux cheikh, les deux théologiens, les deux savants, les deux prédicateurs, les deux éloquentes, les deux savants versés dans les traditions relatives au prophète, les deux pontifes, les deux modèles, les deux professeurs, les deux célèbres, les deux muftis, les deux seigneurs, lesquels sont : Après la glorification de Dieu et l'invocation des grâces divines sur le Prophète (2), a écrit ceci l'humblé Hassan ben Ahmed Et-Tefahi, mufti des hanefis dans la (ville) bien-gardée d'Alger, et l'humble devant son Dieu glorieux (3), Mohammed ben

(1) *El-mar'four*. C'est une sorte d'euphémisme religieux pour éviter de dire feu un tel, défunt un tel. — N. de la R.

(2) Cette phrase est de la main même du mufti hanefi et tient lieu de la signature de ce magistrat : c'est ainsi que signaient les muftis.

(3) Même observation. www.djurdjurakabylie.info
Revue afr., 5^e année, n° 25.

Ahmed ben Djadoun, que Dieu lui soit en aide (1) ! et (3°) le cheikh, le jurisconsulte, le savant, le très-docte, le considéré, le docteur, l'éminent, le cadi des cadis, mine de bonté et de bienfaits, Aboul 'Abbas, le sid Ahmed Effendi, cadi des hanefis dans la (ville) bien gardée d'Alger, à la présente date (Que Dieu le fortifie !) lequel a apposé son cachet et son apostille en tête du présent, que sa puissance et son élévation soient durables ! et (4°) le cheikh, le pontife, le très-docte, le magnanime, illustration des cadis et mine de vertus et d'allégresse, cadi des Malekis et rédacteur des jugements légaux dans ladite ville, qui a tracé son nom dans son paraphe. Que Dieu le comble de bienfaits et fasse miséricorde à ses vertueux père et mère (2).

» Et aussi en présence du cheikh el-belad de ladite ville, lequel est l'honorable et noble sid Mohammed, fils du défunt sid Mohammed, fils d'El-Habki (Habchi ?), ainsi connu, et de l'amin des amins, lequel est le sid Ahmed ben el-Hadj Omar.

» La somme sus-énoncée a été répartie en totalité entre les personnes qui vont partir pour se rendre à la maison sacrée de Dieu et visiter le tombeau du Prophète (sur lui soient la plus abondante des bénédictions et le salut !), avec l'autorisation de celui à qui appartient le droit d'ordonner et de défendre dans ladite ville, lequel est le prince magnanime, le champion de la guerre sainte combattant pour la cause du Souverain, de Celui qui sait tout (Dieu), qui est investi d'une dignité suprême et d'un pouvoir redoutable, qui est doué des bontés, des vertus, des qualités et des perfections. notre maître le seigneur Mohammed Pacha (Que Dieu Très-Haut lui accorde les biens qu'il désire, et le favorise du triomphe, du succès et d'une victoire éclatante par les mérites du Seigneur des Premiers et des Derniers !), qui a apposé son cachet en tête du présent (que son règne et son élévation se perpétuent !);

» Et cela en présence de ceux d'entre les membres de l'armée victorieuse qui ont été désignés à cet effet pour assister au midjellès prospère, par l'ordre de celui qui a été nommé, savoir : le sid Mohammed, yayabachi, ben Ibrahim, de l'odjak 398 ; l'hono-

nable et considéré Moustafa, yayabachi, ben Hassan, de l'odjak 403 ; Mohammed le janissaire, odabachi, ben Ali, de l'odjak 67 ; et l'honorable sid Ali, chaouche de l'armée victorieuse, ben Haçan, de l'odjak 404.

» Les personnes qui partent pour accomplir le pèlerinage de la maison sacrée de Dieu, sont : Monstafa, ex-chaouche des troupes, beit el-maldji, fils de Mohammed le Turc, de l'odjak 1 ; Ali, ex-chaouche des troupes, fils de Ramdan, de l'odjak 389 ; Otsman chérif, le bombardier, le Turc, fils de Bakir, de l'odjak 253 ; le sid Mohammed chérif, le bouloukbachi, le Turc, fils de Moustafa, faisant partie de l'odjak 213 ; le sid Moustafa, le janissaire, domicilié à Coléa, natif de Gigeli, fils de Mohammed, appartenant à l'odjak 383 ; le sid Moustafa, le janissaire, l'Algérien, fils de Mohammed, de l'odjak 119 ; le sid Hoçain, bouloukbachi, ex-bache-aga, fils de Moustafa le Turc, de l'odjak 117 ; le sid Otsman, janissaire, fils d'Ali le Turc, de l'odjak 369 ; Ali, janissaire, fils d'Ali, de l'odjak 132 ; le sid Mohammed, le janissaire, ben Moustafa, de l'odjak 203 (que Dieu exauce leurs désirs, facilite leurs œuvres et les prenne sous sa garde redoutable par le patronage de notre prophète Mahomet, l'intercesseur, sur qui soient les bénédictions divines et le salut !).

» Les personnes en partance pour l'enceinte sacrée, mentionnées ci-dessus, ont reçu desdits directeurs, la totalité de la somme sus-énoncée, en présence de ceux qui ont été nommés. Cette somme a été répartie entr'eux, conformément à l'usage suivi dans ladite ville ; chacun d'eux conservera sa portion par devers lui, à titre de dépôt, jusqu'à ce qu'il l'ait remise aux ayant-droit, lesquels vont être désignés. Si l'un desdits voyageurs est dans l'impossibilité de continuer son voyage, ou reste en arrière, ses compagnons se chargeront de la somme dont il est porteur et en feront l'usage indiqué. Otsman boumbadji, Ali ben Ramdan, Mohammed Chérif, bouloukbachi, et Haçan, bach-aga, ont reçu chacun deux cents dinars ; Moustafa, beit el-maldji, a reçu trois cents dinars ; Moustafa l'Algérien, Moustafa de Coléa et Otsman le janissaire ont reçu chacun cent dinars ; Ali le janissaire, fils d'Ali, et Mohammed le janissaire, ben Moustafa, ont reçu chacun cinquante dinars. Celui qui fera des altérations ou des modifications, Dieu lui en demandera compte.

(1) Ici reprend l'écriture du rédacteur de l'acte.

(2) Suit une signature très-compiquée, exécutée à l'encre rouge, dans laquelle on lit : « Mohammed, que Dieu le protège par sa bonté ! »

Suit une liste ainsi disposée et dont je ne donne que le commencement, car il serait sans intérêt de la reproduire en entier. — N. du T.

Trente-sept. (1)	Au cheikh de l'enceinte du Prophète, à Médine la resplendissante. <i>Payé.</i> (2)	37 (1)	Trente-sept.	Aux agas de la noble enceinte. <i>Payé.</i>	37
Cinquante	Au Prince (émir) de Médine la resplendissante, la pure, la noble. <i>Payé.</i>	50	Seize.	Aux <i>Ferrachin</i> (3) de la noble enceinte. <i>Payé.</i>	16
Six.	Au cadî Hachem, à Médine la resplendissante. <i>Payé.</i>	6	Deux.	A Ahmed ben 'Açoul. <i>Payé.</i>	2
Huit.	Aux imams et aux moueddens. <i>Payé.</i>	8	Trois.	A sid Omar Essenhouidi. <i>Payé.</i>	3
Six.	A Tadj ed-Din et à son frère Abderrahman, enfants d'El-Mérites ben Salab. <i>Payé.</i>	6	Cinq	Au cheikh Aboul Hacen, le professeur, et à ses enfants. <i>Payé.</i>	5
Un.	A Fatma, fille d'El-Hachem, femme d'Abd el-Khalak le Tlemcénien. <i>Payé.</i>	1	Quatre.	A Khedidja la cherifa, fille d'Abd el-Kerim el Berzendji. <i>Payé.</i>	4

(1) Ces deux colonnes indiquent, l'une en chiffres, l'autre en toutes lettres, pour éviter toute erreur, le montant de la somme destinée à l'individu dont le nom figure dans la colonne du milieu.

(2) Le mot *Payé*, mis dans chaque case, est d'une autre écriture et d'une autre encre que le reste de la liste. Il a donc été ajouté après coup. C'est indubitablement une mention mise en regard du nom de l'ayant-droit, à Médine même, pour indiquer que cette personne a reçu la somme qui lui était destinée. Cette circonstance indiquerait que ces bordereaux d'envoi de fonds étaient emportés à la Mecque et à Médine, et rapportés ensuite à Alger.

(3) Personnes chargées d'étendre les tapis dans l'enceinte sacrée.

Cette liste renferme en tout 360 cases semblables à celles que je viens de donner comme spécimen. Les sommes indiquées varient de 1 à 10 sultanis. Après la dernière case, la rédaction de cette pièce est continuée comme il suit :

Louange à Dieu, unique. Que la bénédiction et le salut soient sur celui après lequel il n'y a plus de prophète ! L'addition des sommes réparties entre lesdits pauvres, dans la liste ci-dessus, donne un total égal à la somme destinée à la noble enceinte du prophète. Cette somme est exclusivement destinée aux pauvres dudit lieu, et les riches n'auront à y participer avec eux en rien, à aucun titre ni dans aucune circonstance, absolument et radicalement. Ceux d'entre les pauvres indiqués ci-dessus qui seront trouvés recevront leur part entière et complète. Quant à ceux qui auront disparu, par suite de mort ou de toute autre cause, leur part sera donnée à des indigents comme eux ; mais alors la lettre *ta* sera placée sur leur nom de la manière suivante : ت

Tout homme sage devra se conformer au présent, ne pas l'enfreindre ni y contrevenir ; ne pas commettre d'actes iniques, et n'entamer en rien la portion de ceux qui ont été désignés. Quiconque aura altéré ou modifié (son dépôt), Dieu lui en demandera vengeance. Ceux qui ont commis des actes arbitraires apprendront quel est le châtiment qui leur est réservé !

Tout cela a eu lieu avec l'autorisation de celui qui est investi du gouvernement élevé et de la royauté agréable, lequel a apposé son illustre cachet ci-dessus. (Que son règne et son élévation se perpétuent !)

Le témoignage de ceux qui savent que tout s'est passé comme il est dit ci-dessus et qui ont connaissance de toutes les circonstances de cette affaire, a été recueilli ici à la date du milieu de chaban le béni, l'heureux, de l'année mil cent quatre-vingt-treize de l'émigration (hégire) de celui qui possède la puissance et la noblesse, que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le salut, qu'il le comble de noblesse, de munificence, de gloire et de grandeur.

(Suit la signature des deux assesseurs du cadî)

N'ayant pas eu le bonheur de réunir une collection complète de ces bordereaux, pièces si importantes au point de vue historique, puisque, énonçant le nom du pacha régnant et une date, elles auraient

permis de dresser une chronologie exacte et authentique de ces chefs de la régence, je ne puis non plus donner une liste non interrompue des envois de fonds faits aux villes saintes. Cependant, j'ai réuni un assez bon nombre de ces indications, et j'en placerai quelques-unes sous les yeux du lecteur.

A. DEVOULX.

(A suivre)

CHRONIQUE.

MAROC. — M. Léon Godard a publié dans l'*Akhbar* et dans cette *Revue*, sous les titres de *Notes d'un Voyageur sur le Maroc*, et de *Evénements du Maroc*, des articles pleins d'intérêt, dont la réunion forme une partie notable de sa *Description et Histoire du Maroc*, dont nous entreprenons de rendre compte (1). Mais il a beaucoup augmenté et amélioré ces matériaux primitifs et y a ajouté une intelligente analyse de certaines parties de l'*Histoire des Berbers* d'Ebn Khaldoun et de quelques autres documents indigènes non moins estimables. Son œuvre est assurément la plus complète et la plus exacte que l'on puisse consulter aujourd'hui, sur l'empire de nos voisins de l'Ouest, empire qui excite en ce moment l'attention générale par les événements dont il vient d'être le théâtre et par les prévisions dont son avenir est l'objet. C'est un de ces livres faits avec une religieuse probité littéraire et dont les éléments ont été, en général, recueillis aux sources les plus authentiques. Il faut noter que le but essentiel des recherches de M. l'abbé Godard est l'histoire du christianisme en Afrique, et que les travaux étrangers à ce sujet principal, qu'il livre à la publicité, ne sont que des accessoires, dans la grande entreprise qu'il exécute avec un zèle animé par la piété et éclairé par la science.

(1) Deux volumes in-8°, chez Bastide, libraire-éditeur.

Notre honorable correspondant est de la bonne école historique, celle qui s'inspire, autant que possible, de la vue et de l'étude directe des pays et des populations dont elle se propose d'écrire les annales : ainsi, M. Godard a visité successivement l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Tripolitaine, l'Egypte ; non pas seulement sur le littoral, mais aussi loin qu'il a pu pénétrer dans l'intérieur. De recherches aussi intelligentes, aussi consciencieuses, poursuivies avec tant de courage et de dévouement, il doit résulter un ouvrage capital. Ce que l'auteur a déjà publié est une sérieuse garantie à cet égard.

Pour revenir à la Description du Maroc, dont nous avons dit, en général, tout le bien que nous en pensons, il reste à faire la part de la critique.

M. Léon Godard n'a pas connu, ou n'a pu consulter les nombreux travaux de tout genre qui ont paru sur l'Afrique du Nord, dans la presse de l'Algérie ou dans les livres ou brochures publiés sur place. Il y avait pourtant là une très importante source d'information. Ici, bien entendu, nous exprimons un regret plutôt qu'une critique, car les collections dont nous voulons parler sont malheureusement très-peu accessibles, même dans la colonie. Or, M. Godard écrit en France, à Langres.

Mais nous ne pouvons plus invoquer cette circonstance atténuante en sa faveur, lorsqu'il dit, à la page 28 de son premier volume :

« On pense que les ruines de Sedjelmessa sont très-voisines de » Tafilet, si tant est que Tafilet ne lui ait pas succédé. Cette ville, » dont il n'est plus question depuis le XVI^e siècle, a disparu dans » des circonstances que l'on ignore. »

Il y a ici double erreur : d'abord, Sedjelmessa existait encore en 1710 ; puis, cette ville et Tafilet, ou, pour mieux dire, Tafilet, appartiennent à deux emplacements très-distincts. La preuve de ces faits se trouve dans une dissertation spéciale, pages xxxi, etc., du tome IX de l'*Exploration scientifique en Algérie*. S'il n'a plus été question de Sedjelmessa — en Europe, bien entendu — à partir du XVI^e siècle, c'est parce que, de cette époque date la décadence, promptement suivie d'une chute totale, du commerce que les Européens entretenaient avec le Sud de l'Afrique du Nord, et dont notre savant collègue, M. Brosselard, donne un tableau si intéressant au commencement de ce numéro. Avec la dynastie abdelouadite de Tlemcen, disparaît la population chrétienne de l'im-

mense fondouk de Kissaria; la période turque commence et le pays se ferme aux investigations étrangères. Mais quoiqu'on n'entendît plus parler de Sedjelmessa en Europe, cette ville ne continuait pas moins d'exister.

Nous arrivons à une critique d'un autre genre. M. Godard dit à la page 305 de son livre (note 1) : « Conde, dans son ouvrage, d'ailleurs leurs précieux, n'a pas su distinguer la race berbère de la race arabe. »

Notons d'abord que la grossière et étrange confusion signalée par M. Godard dans l'ouvrage de Conde annule, en quelque sorte, l'épithète élogieuse accolée à cet ouvrage. Notre collègue se fût exprimé tout autrement, s'il avait connu les importants travaux de M. Dozy sur la domination des Arabes en Espagne (travaux qui ont mis en évidence la mauvaise foi et l'ignorance de Conde) et l'appréciation justement sévère de M. de Gayangos, compatriote de Conde.

On peut reprocher à M. Godard quelques traductions inexactes de dénominations arabes ou kables, Ainsi, à la page 40 du tome I^{er}, il dit, par exemple : *azenimour* ou *azamore* (huile, en berber); tandis que la véritable interprétation était *olive*.

Il y aurait assurément de l'injustice à demander la connaissance des idiomes africains à tous les écrivains qui traitent de l'histoire ou de la géographie de ce pays; cette exigence outrée nous priverait de travaux très-estimables faits en Europe et ailleurs, par des personnes étrangères à l'étude des langues orientales; mais il serait prudent, en pareil cas, de reproduire les désignations locales, telles quelles, et de s'abstenir de les accompagner de versions trop souvent fautives. On éviterait ainsi des méprises du genre de celles où sont tombés des auteurs très-distingués et fort populaires qui ont imprimé : *Sultan el-kebir*, sultan de feu, et *Allah kerim*, Dieu est grand!

D'ailleurs, la connaissance de l'arabe et du berber est une source féconde de rapprochements curieux.

Ainsi, à la page 113 du premier volume, M. Léon Godard dit : « D'après les anciens livres de la Doctrine, les *goïms*, c'est-à-dire tous les hommes qui n'ont pas le bonheur d'être Juifs, sont considérés comme les Philistins et les Gentils qui entouraient autrefois le peuple de Dieu... »

C'eût été l'occasion de rappeler que les Mozabites désignent les chrétiens par l'expression *gouaman*, mot assez voisin du *goïm*

des Hébreux. Ce serait aussi fournir un nouvel argument aux auteurs qui attribuent à ces Sahariens une origine judaïque que ceux-ci justifieraient assez bien, du reste, par différents aspects de leur caractère national.

A ces critiques, si nous en ajoutons d'autres de même genre, ou simplement de détail, le livre de M. Godard n'en resterait pas moins l'œuvre d'un savant consciencieux. Il est, d'ailleurs, écrit en bon style et avec assez de relief littéraire, assez de trait dans la phrase, pour que le lecteur arrive jusqu'au bout, sans éprouver la fatigue que procure d'ordinaire la lecture de beaucoup d'œuvres d'érudition.

A. BERBRUGGER.

ORAN. — On lit dans l'*Echo d'Oran*, numéro du 30 octobre 1860 :

L'emplacement réservé sur la promenade de Létang pour recevoir les curiosités épigraphiques anciennes ou modernes, qui étaient restées jusqu'alors dispersées, s'est enrichi, il y a quelques jours, de deux autres objets :

1° D'une table de marbre blanc, sur laquelle on lit l'inscription suivante en langue arabe :

« Au nom de Dieu très-miséricordieux !

» Que Dieu répande sa grâce sur notre seigneur et maître Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons !

» Louange à Dieu seul (unique) !

» Cette mosquée a été construite par le grand, l'élevé, le respectable et l'utile, notre maître, sidi Hassan (sa présence imposante continuera à détruire les ennemis de la religion à Oran, que Dieu conserve éternellement comme maison de foi !). — Il a consacré, pour *habous* à ladite, ce qui suit : Les bains qui sont près d'elle du côté de l'Ouest; deux boutiques qui sont à côté de celles de Sidi Et-Tahar bel Hadj Hamed; — la boutique qui se trouve entre celle de Sidi Ali ben Abd el-Kader et celle de sidi Abd es-Selam; — une boutique qui est celle de Hadj Elmqui (El-Mekki ?) et celle de sidi Et-Tahar bel Hadj Hamed; — une boutique entre celle de Si Otsman ben Kadda et celle de Si Moustafa ben Abd Allah ben Daho; — deux boutiques au-dessus de celle de Sidi Et-Tahar el-Mechcafi; — avec deux autres entre les quatre boutiques du juif Sai ould David; — en outre, deux boutiques qui se trouvent en face du minaret de ladite mosquée; — plus, quatre boutiques et la moitié d'un premier (étage). Les limites de ces quatre boutiques et la moitié d'un premier sont, du côté du Nord, la

boutique de Ben Kaddar ; — du côté de l'Ouest, les boutiques de Si Hamed ben Mansour, quatorze sous les murs de ladite mosquée ; — enfin, deux petites maisons qui touchent auxdits bains. — Tous ces immeubles sont consacrés *habous* à ladite mosquée. Ces *habous* ont été écrits dans le mois de ramadan, l'an 1210, sous le commandement du victorieux Abal (Abou'l) Hassan Sidi Hassan Pacha. »

(Donné par M. Bex)

Tous ces immeubles ont disparu.

Cette inscription, qui est en treize lignes et qui présente de véritables tours de force d'abréviations (1), provient de la grande mosquée dite *du Pacha*, rue Philippe.

En 1794, le dey d'Alger, Baba Hassan, consacra à l'édification de ce monument religieux l'argent du rachat des esclaves chrétiens ; et cette largesse fut faite en commémoration de la rentrée des Turcs dans Oran, en mars 1792. La table dédicatoire, détachée jadis de l'édifice, au commencement de l'occupation, se trouvait déposée au service des Domaines comme document justificatif des biens composant la dotation de la mosquée, sur les murs de laquelle il serait peut-être bien que le service des bâtiments civils la fût replacer...

Quant à la deuxième inscription, elle est en langue espagnole et très-soigneusement exécutée. Cette pierre, qui surmontait l'entrée de l'hôtel de ville servant à la fois de trésorerie, prison publique, bureaux de l'auditeur des guerres et du conseil du gouvernement de la ville, cite le nom du maréchal de camp don Eugenio de Alvarado, commandant les places d'Oran et de Mers el-Kehir pour le roi Charles III, en 1774. (Donnée par M. Aucour)

HENRI LÉON FEY.

CARAVANE ENVOYÉE DANS LE TOUAT. — Cette intéressante expédition est partie de Géryville et de Sebdou en deux groupes, sous les ordres du commandant Colonieu et du capitaine Durand. Un négociant, M. Solari, s'y est adjoint pour la question commer-

(1) Il serait intéressant d'avoir le texte de cette inscription, car l'emploi des abréviations est, pour ainsi dire, inconnu en épigraphie arabe ; et cela se conçoit avec un système d'écriture si difficile à lire, même lorsque les mots demeurent entiers. — N. de la R.

cial. Les détails dans lesquels nous sommes entrés récemment sur cet archipel d'oasis (*Du meilleur mode d'exploration de l'Afrique centrale*) et ceux que M. Brosselard publiait le mois dernier dans l'*Akhbar*, sur le même sujet (*Tombouctou et Tlemcen*), ont donné la mesure de l'importance de cette contrée. On attend avec impatience des nouvelles de ces courageux explorateurs.

DRAA EL-MIZAN. — M. Guin, interprète militaire dans cette localité, nous adresse un intéressant travail sur le cheikh Gassem, personnage historique de la confédération des Guechtoula. Notre correspondant a rédigé sa notice d'après de nombreux renseignements fournis par des indigènes, dont le grand âge et la position sociale font autorité dans le pays. Toutefois — chose à laquelle on devait s'attendre — leurs dires sont souvent en contradiction et laissent parfois, dans le récit, des lacunes qu'il n'est pas facile de remplir. Par bonheur, un acte authentique, passé en présence du cheik Gassem lui-même, a permis à M. Guin de fixer un point très-essentiel, la date du gouvernement de ce chef, date que les indigènes faisaient remonter indûment à quatre ou cinq siècles. Cette notice paraîtra dans notre prochain numéro.

DELLIS (*Rusuccuru*). — On nous écrit de cette ville, à la date du 7 décembre :

« Dellis serait bien fécond — archéologiquement parlant — si on y travaillait, et si, en bâtissant, on fouillait le terrain avec une attention intelligente. Il y a quelques jours, un indigène m'a remis une lampe de terre, qu'il a trouvée dans son jardin, et un morceau de jarre en verre. La lampe est antique, mais tellement commune qu'elle n'aurait nulle valeur pour vous. La jarre était entière au moment de la découverte, mais on l'a brisée aussitôt, pour voir plus vite ce qu'il y avait dedans ; au grand désappointement de ces Vandales, il ne s'y trouvait que des œufs d'une poule qui n'était pas celle aux œufs d'or. Particularité digne de remarque, ces œufs, quoique non percés, étaient vidés, sans doute par l'action du temps. L'anse de ce vase a environ 0 m. 08 de largeur et l'ouverture dudit vase à peu près autant (1). »

(1) Les croquis faits par l'auteur de cette lettre accusent une forme antique dans le vase en verre, qu'ils représentent vu de dessus et de profil.

Bougie (Salde). — On a pu lire, dans notre dernier numéro (pages 434, etc.), un article sur une inscription pleine d'intérêt récemment découverte à Bougie et reproduite d'après deux estampages communiqués à la Société historique algérienne par M. Latour, notre collègue et par un correspondant anonyme. Cette page historique si curieuse est aujourd'hui détruite, ou à peu près : nous apprenons qu'on en a employé les morceaux (elle était brisée en deux parties) dans le trottoir de la place de l'Église. Nous nous associons pleinement aux réflexions que cet acte de vandalisme a suggérées à l'*Akhbar*, dans un de ses derniers numéros. Il est bien temps que des mesures efficaces soient prises pour assurer le transport au musée le plus voisin du lieu de découverte — quand il n'y en a pas dans la localité — des objets antiques que les fouilles mettent chaque jour en lumière. Déjà, bien des documents précieux ont péri par les mêmes causes qui viennent de faire disparaître la dédicace d'Aurelius Litua, à Bougie. Il faut, dans l'intérêt de la science et pour l'honneur de la colonie, que ces actes de sauvagerie dévastation aient enfin un terme.

PHILIPPEVILLE (Rusicada). — Le *Zéramna*, dans son numéro du 25 décembre, rend compte de deux découvertes épigraphiques faites dans sa localité ou dans les environs.

La première est une pierre trouvée à Philippeville, le 19 décembre, dans la maison de M. Domingo Barca, rue du Clocher : elle mesure 0 m. 70 de hauteur sur 0 m. 55 de largeur et d'épaisseur. On lit, en lettres hautes de 0 m. 08 et dans un cadre de 0 m. 25 sur 0 m. 40, les deux lignes suivantes, séparées par une barre :

CITRASIS

VITA

M. J. Roger, auteur de l'article où nous puisons ces détails, n'est pas sûr du R de la première ligne qui, selon lui, pourrait bien être un P.

Par suite d'un malentendu très regrettable, ce document a été détruit par un tailleur de pierres ; et il serait aujourd'hui totalement perdu pour la science, si le zélé et savant conservateur du musée de Philippeville ne nous en avait conservé la copie et les détails qu'on vient de lire.

M. J. Roger donne, dans le même article, une copie de l'in-

scription suivante, trouvée à Jemmapes (route de Philippeville à Bône) et qu'il doit à la bienveillance de M. Toupé, commissaire civil de cet endroit :

MARTIV
VIXITAN
OSLXXXV
FECERVN
XITVFILIIET
GENERE

Selon M. Roger, cette épitaphe doit se traduire : *Martius a vécu 85 ans. Sa fille et son gendre lui ont élevé ce monument.*

Avant de proposer des corrections et une version nouvelle, reproduisons les observations du traducteur sur le caractère graphique de l'épigraphie : « La typographie ne saurait reproduire les lettres de ce document, dit-il, elles sont très-mal gravées et de forme très bizarre. Les X sont figurés comme notre signe mathématique *plus* ; les R comme la lettre finale *ra*, en arabe. Sur la partie gauche supérieure se trouve, gravé d'une manière peu correcte, un arbre sans feuille. »

La figure que M. Roger vient de décrire, paraît être la *palme* qui se rencontre parfois sur les pierres tumulaires chrétiennes. Cherchons si ce qu'il dit de la forme des lettres, joint à la suppression des S finales de deux mots, le premier et le dernier, confirment ces conjectures.

Le mot *FECERUM*, s'il n'est pas une faute d'impression, doit certainement se lire *FECERVNT* ; le N et le T rapprochés, — surtout lorsque les lettres sont gravées grossièrement, — peuvent très-bien se confondre avec un M.

Quant au mot *XITV*, qui commence la cinquième ligne, il faut peut-être lire *RITV*, expression qui a, au moins, l'avantage de présenter un sens.

Le mot *GENERE*, qui constitue la dernière ligne, rappelle un archaïsme dont le poète tragique Attius fournit des exemples, et qui consiste à faire de la troisième déclinaison ce substantif qui est de la seconde. Si l'on restitue ensuite le S supprimé ici comme il l'a été à la fin du mot *Martius*, on obtient *generes* pour *generi*.

Le résultat de ce travail de rectification est la version suivante : *Martius a vécu 85 ans. Ses fils et ses gendres lui ont fait (ce monument) selon le rite (usi) de Jurakabylie.*

On conçoit que n'ayant pas le document original devant les yeux, nous n'avons pas la prétention de présenter ici autre chose qu'une conjecture.

La première inscription, en acceptant la lecture adoptée par M. Roger, paraît être, — selon un de nos collègues — une sentence : *Citrà sis vità*. Tiens-toi en deçà, dans la vie. C'est-à-dire, Evite les excès. Ce serait, — quant à la pensée, — quelque chose d'analogue au *ne quid nimis*, de Térence. Mais, encore une fois, en l'absence de la pierre antique, on ne peut que proposer des conjectures ; surtout quand celui qui a produit les pièces du procès, déclare lui-même que la lecture est incertaine.

La Revue fait donc toutes réserves à l'endroit de la traduction qu'on vient de lire.

CONSTANTINE (*Cirta*).— On nous écrit de cette ville :

« Les pierres numidiques nous sont prodiguées par le hasard ; je crois même pouvoir vous affirmer que la collection qui en a été faite à notre Musée dépasse le chiffre des plus favorisées en ce genre. Nous en comptons déjà trente-sept ! »

REVUE ALGÉRIENNE.— La suppression du Ministère de l'Algérie et des Colonies, à qui l'on devait la création de cet intéressant Recueil, lui a nécessairement enlevé la spécialité algérienne ; et il se continue aujourd'hui sous le titre restreint de *Revue Maritime et Coloniale*. Cependant, la partie algérienne doit retrouver un organe. L'*Akhbar*, en signalant cette nécessité, a bien voulu penser à notre *Revue* et émettre le vœu qu'elle agrandisse désormais son cadre et admette les matériaux de ce genre. Nous y sommes tout-à-fait disposés, en ce qui nous concerne ; et, si l'autorité supérieure nous juge digne de recueillir la succession de la *Revue Algérienne*, nous nous empresserons de répondre de toutes nos forces à cette marque de confiance.

EL KARTAS. — Au moment de terminer cette Chronique, nous recevons un ouvrage très-important et depuis longtemps attendu, la traduction française du *Roud el-Kartas* (8° de 576 pages, Paris, Imprimerie impériale), par M. Beaumier, agent vice-consul de France à Rabat et Salé (Maroc). Cette histoire des sultans du Magreb et de la ville de Fez a déjà été traduite, et abrégée, en allemand, par Dombay (1794) ; Antonio Moura l'a donnée intégralement en portugais (1828), et M. de Tonberg en a publié une version latine (1846). Il manquait encore une traduction française.

M. Beaumier a eu l'heureuse idée de l'entreprendre et l'a exécutée d'après deux manuscrits arabes : le premier est une copie écrite à Maroc en 1846, sur un très-ancien exemplaire, qui pourrait bien être l'original lui-même ; le deuxième, que le traducteur s'est procuré à Tunis, porte la date de 1100 (1688 de J.-C.). Il n'a eu connaissance des travaux antérieurs, dont le *Kartas* a été l'objet, qu'au moment de publier son œuvre ; cette circonstance, qu'explique la position isolée de M. Beaumier dans une partie reculée du Maroc, loin de toutes les ressources littéraires et bibliographiques de l'Europe, est assurément très-regrettable. S'il avait pu consulter un plus grand nombre de manuscrits, afin d'épurer et de compléter d'autant mieux son texte, le travail y aurait beaucoup gagné, sans aucun doute. Cela n'a pas besoin d'être démontré pour quiconque sait ce que c'est qu'un manuscrit en général et combien les chances d'erreurs s'augmentent avec le nombre des copistes successifs.

La Bibliothèque d'Alger, en particulier, aurait offert deux moyens de contrôle : 1° (sous le n° 4071) un ancien manuscrit arabe sans nom d'auteur et qui contient les premiers chapitres du *Kartas*, jusqu'à la chute des Almoravides ; 2° une belle copie complète, faite à Fez par un très-savant taleb de Tétouan ; et qui, en tête du volume, indique ainsi le nom de l'auteur : *Abou'l Hassan Ali ben Abd Allah Ebn Abou Zera el-Faci*. D'après M. Beaumier, cet auteur s'appellerait : *Abou Mohammed Salah ben Abd el-Halim*, de Grenade. Il ajoute, il est vrai, que de nombreuses controverses se sont élevées sur cette attribution.

La deuxième copie du *Kartas* de notre bibliothèque est suivie d'un supplément qui donne la série des souverains mérinides et de ceux qui les ont suivis, jusqu'en 1012 (1603), époque à laquelle il signale l'avènement du dernier sultan, Abou'l M'ali Z'iad, fils et successeur d'Ahmed en-Nedhebi. C'est donc une addition, de près de trois siècles, au *Kartas*, lequel se termine à l'année 725, soit 1324 de notre ère. Par malheur, ce n'est guère qu'une sèche énumération chronologique, comprenant un peu plus de deux pages in-4°. D'après son titre, qui ne mentionne que les Beni Merin, nous croyions avoir mis la main sur un document qui pouvait éclairer l'avènement des Ben Djellab à Tougourt, et compléter l'histoire de cette branche des Beni Merin que nous avons vu tomber de nos jours, dans la personne de Cheikh Selman. Mais l'intitulé nous avait induit en erreur et nous n'avons trouvé, sur les Beni Merin, que ce que nous aurons cherché ailleurs.

Nous ne pouvons aujourd'hui parler que très sommairement de la traduction de M. Beaumier, dont nous avons à peine entamé la lecture. Voici, néanmoins, une ou deux observations isolées, en attendant une appréciation complète et suivie.

Dès la deuxième page de la traduction, on remarque cette phrase : « Soliman alla en Egypte et y demeura jusqu'à ce qu'il eut appris la mort de Mohammed, son frère; alors il passa successivement dans le Soudan, dans le Zab africain, et arriva enfin à Tlemcen, ville du Maghreb, où il se fixa. »

D'après nos deux manuscrits, cette version serait fort inexacte : d'abord, il faudrait y suppléer les mots *pays de Nubie*, avant la mention du Soudan. Ensuite, *Zab africain* ne traduit pas exactement *Zab Ifrikia*, qui veut dire *Zab de la Tunisie*. Le traducteur a mis le tout pour la partie. Le mot *nouba*, qui veut dire ici Nubie, tandis que, dans le langage vulgaire, il signifie *tour*, dans le sens d'alternance, d'action *successive*, a-t-il été l'objet d'une méprise, dont la trace se retrouverait dans l'emploi de l'adverbe *successivement*, qui n'est pas représenté dans le texte? Nous ne pouvons admettre une erreur aussi grave.

Mais ce que nous sommes forcé d'admettre, c'est que le système de transcription des mots arabes employé par M. Beaumier est des plus vicieux; car il ne se base ni sur la prononciation ni sur l'orthographe. Exemples : Djoumada el-*alchira*, pour Djoumada deuxième ou *dernier*; *Douour* pour *Dohor*, etc.

Mais nous reprendrons à loisir l'examen de cette œuvre importante où nous espérons bien ne pas trouver seulement matière à critique.

Pour tous les articles non signés,
Le Président,
A. BERBRUGGER.

Revue africaine

DERNIÈRE DYNASTIE MAURITANIENNE.

JUBA II. — CLÉOPATRE SÉLÉNÉ. — PTOLÉMÉE.

Bocchus, le jeune, prédécesseur de Juba II, en Mauritanie, possédait, comme Etats héréditaires, le *pays des Masséssyliens*, ancien royaume de *Syphax*, qui, sous la domination directe des Romains, devait prendre le nom de *Mauritanie Césarienne*. Cette contrée correspond précisément à l'Algérie occidentale de nos jours. Après la bataille navale d'Actium, Bogud, roi de la Mauritanie proprement dite, ou *Tingitane*, et partisan d'Antoine, tomba victime du vainqueur; et ses Etats vinrent augmenter ceux de Bocchus, qui avait combattu pour Octave. Bocchus eut sa capitale à *Iol*, ville si célèbre plus tard sous le nom de *Julia Caesarea* (Cherchel).

Après sa mort (33 av. J.-C.), il ne lui fut d'abord désigné aucun successeur par les Romains, qui établirent même des colonies dans les parties les plus rapprochées de la côte (1).

Vers cette époque, vivait à Rome, en grande faveur à la cour impériale, Juba II, le jeune, que la défaite de son père avait fait tomber, étant encore enfant (45 ans av. J.-C.), entre les mains de Jules César, qui l'avait envoyé en Italie. Il gagna les bonnes grâces d'Auguste, qui le maria avec Cléopâtre Séléné (30 ans

(1) Les traducteurs de Mannort disent, dans la *géographie ancienne des Etats barbaresques* (p. 464), que les inscriptions romaines datées, que l'on trouve dans l'ouest de l'Algérie, ont pour point de départ la mort de Bocchus. V. sur cette hérésie chronologique, qui conduirait à des erreurs de 73 ans, la *Revue africaine* www.djardjuralabylie.info
Revue afr., 3^e année, n^o 26.

av. J.-C.), fille de la fameuse Cléopâtre et de Marc Antoine (1), et, trois ans après la mort de Bocchus (29 ans av. J.-C.), il lui donna le royaume de Mauritanie, auquel il ajouta une partie de la Gétulie, le tout comme dédommagement des Etats de son père, qui étaient devenus une province romaine (2).

C'était un très beau et gracieux prince que ce roi Juba II, au dire de Plutarque qui, en parlant de son mariage avec Cléopâtre Séléné, rappelle que la femme d'Auguste, Octavie, avait pris soin de tous les enfants d'Antoine, et les avait fait nourrir avec les siens.

On attribue encore une autre femme à Juba II ; et ce deuxième mariage est même l'objet d'une difficulté historique, dont nous occuperons un instant.

On lit dans l'historien Josèphe que Glaphyra, fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce, et veuve d'Alexandre, fils d'Hérode, roi des Juifs, épousa en secondes noces Juba II, roi de Mauritanie, et, après la mort de ce dernier, l'ethnarque Archelaüs (V. *Antiq. Jud.*, l. 17, ch. 43, n° 4 ; et *Guerre Jud.*, l. 2, ch. 8, n° 4). L'abbé Sevin a fait remarquer que Glaphyra étant morte en l'an 7 de J.-C., et Juba ayant vécu bien au-delà de cette date, ce que dit l'historien juif de la mort du roi Mauritanien avant celle de Glaphyra est nécessairement erroné. Le savant éditeur des classiques grecs, Ch. Müller, auquel nous empruntons quelques-uns des éléments de cette notice, pense que Juba aura épousé Glaphyra pendant qu'il assistait à l'expédition d'Arabie (an 4 de J.-C.), et qu'il l'aura répudiée au moment de retourner en Afrique (3). Quant à Cléopâtre Séléné, le même éditeur dit qu'elle était déjà morte lors de la révolte des Gétules, en l'année 6 de J.-C. C'est sans doute le second mariage de Juba qui lui aura donné cette pensée ; mais il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse, car les anciens rois berbères pratiquaient volontiers la polygamie. Voyez, du reste, ce que Bayle dit là-dessus, au mot *Juba*.

(1) La première Cléopâtre prenait le nom d'*Isis* et Antoine celui d'*Osiris*. Leur fille, Cléopâtre, fut appelée *Séléné* ou la lune, et leur fils Alexandre *Bélus*, ou le soleil.

(2) Quelques auteurs placent 25 ans avant J.-C. l'avènement de Juba II. Les données numismatiques s'accordent assez—jusqu'ici—avec cette date.

(3) Pliné cite un ouvrage du roi Juba, dans lequel il est fait mention de cette expédition. (L. VI, c. 27)

L'histoire fournit peu de détails sur le règne, pourtant si long, de Juba II. Un des rares événements dont elle nous a conservé le souvenir prouve toutefois que ce règne ne fut pas exempt de troubles et que l'élément indigène ne voyait pas volontiers des colonies romaines établies en Mauritanie et ce pays sous la domination d'un roi élevé à Rome, engoué des idées romaines et qui se courbait de si bonne grâce sous le joug imposé aux *reges inservientes*, ces espèces de gouverneurs-généraux couronnés.

On a vu précédemment qu'en l'an 4 de J.-C. (30^e année du règne de Juba), ce prince faisait partie d'une expédition romaine en Arabie. Cette absence a-t-elle influé sur la révolte qui eut lieu en Numidie et sur celle qui éclata en Mauritanie deux ans après ?

Les Berbères méridionaux, que leur situation géographique plaçait hors de l'atteinte des étrangers, avaient conservé plus particulièrement l'amour de l'indépendance nationale. Aussi, ce furent des Gétules ou Sahariens qui, dans l'année 6 de J.-C. (32^e année du règne de Juba), levèrent l'étendard de la révolte contre un roi qui n'était à leurs yeux que le vassal de Rome. On dit qu'ils massacrèrent tous les Romains établis dans les états du roi Juba et qu'ils exercèrent de terribles ravages dans les provinces soumises à ce monarque. L'assertion est, sans doute, exagérée dans sa première partie. En tous cas, Juba eut le bénéfice de sa position secondaire, car les Romains s'empressèrent d'envoyer à son secours Cossus (1), qui battit les rebelles et leur fit accepter les conditions qu'il lui plut de leur imposer. Ces succès lui valurent les privilèges affectés aux généraux qui avaient obtenu le triomphe, honneur qui commençait à tomber en désuétude (V. *Vell. Patern.*, L. II, c. 104).

Quant aux grandes victoires remportées en Afrique (Pavvin., p. 182) par L. Cornelius Balbus, 20 ans avant J.-C., nous n'en parlons ici que pour mémoire, parce que rien n'indique qu'elles aient eu la Mauritanie pour théâtre.

(1) On lit dans l'*Histoire universelle* par une Société de gens de lettres, (tome IX, p. 470), qu'en donnant la Mauritanie à Juba, Auguste avait placé deux légions dans le reste de l'Afrique. Cela faisait déjà un noyau d'environ 24.000 hommes immédiatement disponibles. Voir, d'ailleurs, au sujet de cette révolte, *l'Annuaire de la Société de géographie*.

Morgan avance, sans citer aucune autorité, qu'après la mort de Juba II, Ptolémée, alors mineur, lui succéda sous la régence de Cléopâtre Séléné (V. *A complete history of Algiers*, p. 38).

Nous n'entamerons pas sur ce sujet embarrassant une discussion qui nous entraînerait beaucoup trop loin. L'occasion d'y revenir ne manquera pas de se présenter en temps plus opportun, et nous en profiterons pour parler des éléments de solution qu'on peut emprunter au médailler mauritanien de la bibliothèque d'Alger.

Quant à la durée des règnes de Juba II et de son fils Ptolémée, elle devra être en tout de 69 ans, si l'on part de l'an 29 av. J.-C., et de 65 seulement, si l'on compte de l'an 25. Or, nous savons par les médailles, que Juba II a régné au moins 48 ans, et son fils 19, au minimum, total 66, en tenant compte de l'année commune à tous deux, celle de la mort de l'un et de l'avènement de l'autre.

Si cet examen comparatif laisse encore indécise la date de la mort de Juba, il prouve du moins que Pline et Strabon se trompent lorsqu'ils la placent en 776 ou 777 de la fondation de Rome (23 ou 24 de J.-C.). A cette époque, Ptolémée régnait déjà depuis un an, au moins, car nous avons une médaille marquée 19 de son règne; et même, en supposant que ce chiffre fût celui de sa dernière année (40 ans de J.-C.), il faudrait encore faire remonter son avènement à 22 de J.-C.

Juba reçut une excellente éducation à Rome, et en profita si bien qu'on le comparait aux Grecs les plus instruits. La douceur de son gouvernement lui gagna les cœurs de ses sujets, et ses grandes qualités lui firent obtenir l'estime des nations étrangères. Athènes, à ce que raconte Pausanias, lui éleva une statue dans son Gymnase, *Juba libyco*. Nous avons déjà fait remarquer dans cette *Revue* (t. 1^{er} p. 251), que la tradition populaire le désignait comme un descendant de l'Hercule de Libye. Plutarque paraît avoir emprunté à un ouvrage de Juba lui-même la généalogie qui fait descendre ce roi mauritanien de l'Hercule d'Afrique et de la veuve d'Antée. Aussi ses sujets voulurent l'adorer comme un dieu : *Et Juba, Mauris volentibus, deus est!*

Juba connaissait très bien l'histoire de son pays, et même celle des autres peuples (1); il a écrit des traités sur ce sujet, ainsi que sur

(1) Juba, *Historiarum peritior* (V. *Fragments des histor. grecs*, t. III, p. 471) Juba *historicus* (V. *Appien*, 42, § 101).

les théâtres, la peinture (1), la grammaire, la nature et les propriétés des animaux. Il a fait aussi une monographie de l'Euphorbe (Lebin ?), plante à laquelle il donna ce nom à cause de son médecin, ainsi nommé, et qui, le premier, en avait découvert les admirables vertus. Il serait trop long d'énumérer tous les ouvrages que les anciens auteurs lui attribuent et dont il ne reste plus que les titres et quelques fragments. On en trouvera, du reste, le catalogue complet dans la savante dissertation que l'abbé Sévin a composée sur la vie de ce prince.

De tous ses ouvrages, celui dont la perte est le plus regrettable, est sa *Description de la Libye*. Par une singulière coïncidence, pour plaire à l'Empereur Auguste, il dédia ses œuvres à Caius César (Caligula), qui devait précisément, par le meurtre de son fils Ptolémée, mettre fin à cette dernière dynastie mauritanienne.

Dans le commencement de son règne, il fit explorer les *Iles fortunées* (Canaries), et envoya à Auguste le récit de cette expédition. Pline lui attribue la découverte des *Iles Purpurariae* (Madère, etc.) dont les habitants teignaient admirablement bien en pourpre, ce qui lui rapporta de grands avantages.

On prétend qu'il avait été nommé consul de Cadix (2), par Auguste, à cause du grand commerce que cette ville faisait alors avec la Mauritanie. (F. B. Aldrete, f. 1, c. 3, *De orig. ling. hisp.*), ajoutons qu'il fut magistrat municipal de Carthagène. Nous rappelons ces faits pour aider à expliquer une des inscriptions que nous allons citer, et qui se rapportent à ce prince.

On a vu que Ptolémée avait succédé à son père en l'année 22 de J.-C., si toutefois le chiffre 19, assigné à son règne par les médailles connues jusqu'ici, ne se trouve pas dépassé par quelque autre qui serait découverte ultérieurement.

Ptolémée a eu la réputation d'un prince adonné à ses plaisirs et qui laissait à ses affranchis tout le soin des affaires. La seule

(1) Les statues qui ornaient les grands thermes de Cherchel, et, en particulier, celle de la Vénus qui se voit aujourd'hui au Musée d'Alger, sont peut-être un témoignage du goût artistique de Juba II.

(2) Avienus (*Ora maritim.* V. 270 seqq.), pour donner une idée de l'importance de Cadix, rappelle que le roi puissant de la Maurusie (ou Mauritanie). Juba, le favori d'Auguste, le savant dans les lettres, avait cru ajouter à son illustration, en acceptant le consulat dans cette ville.

manifestation politique qu'il se réservait, c'était de se montrer, en toute occasion, très attaché à l'Empire. Aussi, on le voit sortir de son apathie habituelle, lors de la troisième guerre contre Tacfarinas (24 de J.-C.), où il aida Dolabella, proconsul d'Afrique, à triompher du Numide rebelle. En récompense de sa conduite dans cette circonstance, Tibère lui accorda les ornements triomphaux deux ans après.

En fait d'honneurs publics, il eut encore sa statue au Gymnase d'Athènes, près de celle de son père.

Il n'est plus question de Ptolémée jusqu'à l'époque où il vint à Rome visiter son cousin Caligula, descendu comme lui de Marc-Antoine, par son aïeule Antonia.

Mais parlons d'abord d'une singulière visite qu'il avait reçue lui-même de la part de ce même Caligula. Un jour, arrive à Julia Cæsarea un chevalier romain, porteur d'une lettre de l'empereur, renfermant ces quelques mots : « *Ei quem istuc misi neque boni quicquam neque mali feceris*, tu ne feras ni bien ni mal à celui que je t'envoie. » Le porteur de ce bizarre message ne devait pas être fort rassuré, vu les circonstances où il lui avait été confié : Un jour que le bouffon Mnester dansait au théâtre, ce chevalier, ayant fait quelque bruit, vit aussitôt venir un centurion de la part de l'empereur, qui lui enjoignait de partir sur le champ pour Ostie où il serait bientôt suivi par une lettre qu'il devrait remettre en personne au roi de Mauritanie. C'était le billet qu'on vient de lire. Les plaisanteries du tyran n'étaient pas toujours aussi innocentes.

Le voyage de Ptolémée à Rome est du commencement de l'année 40 de J.-C. Ce prince avait été invité à venir à la cour impériale par Caligula, qui le reçut avec les plus vives démonstrations d'amitié. Mais ces sentiments affectueux, réels ou affectés, ne tinrent pas, lorsque, pendant les jeux du cirque, le tyran s'aperçut que le peuple admirait l'éclat de la pourpre des vêtements royaux de son cousin. Les uns disent qu'il le fit arrêter sur le champ, envoyer en exil, puis assassiner ; d'autres prétendent qu'il le laissa partir, mais le fit tuer en route. Dion Cassius paraît approcher le plus de la vérité, lorsqu'il affirme que Caligula décida sa mort afin de s'emparer des biens immenses qu'il avait amassés.

Ptolémée ne laissa point d'héritiers ; rien même n'indique qu'il ait été marié, si ce n'est peut-être la mention du mariage d'une petite-

filles de Juba, son père, avec Félix, un des favoris de l'empereur Claude, et frère du fameux Pallas, qui dominait l'imbécile époux de Messaline (V. *Hist. universelle*, t. IX, p. 583). Mais l'existence d'une petite-fille du roi Juba II n'implique pas nécessairement qu'elle soit fille de Ptolémée, qui pouvait très-bien n'être que son oncle.

Ptolémée était, on l'a vu, fils de Cléopâtre Séléné, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre, comme Germanicus, père de Caligula, était fils d'Antonia, fille du même Marc-Antoine.

Sitôt que les Mauritaniens connurent le meurtre de leur souverain, ils se soulevèrent à l'instigation d'Edémon, un de ses affranchis. Cette révolte dura quelques années (de 40 à 45 de J.-C.) et il fallut plusieurs campagnes pour en triompher. Suetonius Paulinus visita à cette occasion les parties méridionales de la Tingitane (Maroc) et aurait même atteint le Niger, au dire des historiens ; mais il est bien plus probable qu'il ne dépassa pas le *Djir* ou *Guir*. Hosidius Geta, après lui, vainquit deux fois Salabes, général mauritanien, en 42 de J.-C. Il ne semble pas que cela ait mis fin aux hostilités, puisque, trois ans après, Vmbonius Silio, préfet de la Bétique, était déchu de son rang de sénateur pour ne pas avoir fourni une quantité assez considérable de froment aux troupes romaines qui combattaient en Mauritanie. Pline l'ancien faisait alors ses premières armes dans cette contrée.

Nous terminerons cette notice par l'épigraphie des derniers rois de Mauritanie, Juba II, Cléopâtre Séléné et Ptolémée, et par la description des médailles de cette dynastie qui font partie de la collection numismatique du Musée d'Alger.

JUBA II.

N° 4.

REGI IVBAE REGIS
IVBAE FILIO REGIS
HIEMPSALIS N. REG. GAV.
PRONEPOTI REGIS MASI
NISSAE ABNEPOTI N. E. P. D. I.
IIVIR QVINQ. PATRONO
COLONIE
COLONI ET INCOLÆ
LIBERTINI

Shaw, qui a placé cette inscription dans le tome 2 de son ou-

vrage; p. 156 des Extraits, dit en avoir eu communication par le R. P. Ximenès, qui l'avait trouvée dans le château de Carthagène, en Espagne. Orelli la donne aussi, sous le n° 630, d'après Reines et Spon; mais plus complète que la copie du docteur anglais et un peu différente.

En fait de divergences notables, Shaw offre cette variante pour la 5^e ligne :

PRONEPOTIS NEPOTI

après PATRONO; il met COLONI, et supprime le reste.

Cette inscription a paru suspecte, parce qu'elle ne s'accorde pas avec les généalogies reçues, qui sont d'après M. Defrémery, (*Journ. asiat.* 4^e série, t. 2, p. 360) :

Gala. — Massinissa. — Mastanabales. — Gauda. — Hiempsal. — Juba 1^{er}. — Juba II. — Enfin, Ptolémée en qui finit cette race royale.

On a voulu expliquer les sigles qui terminent la 5^e ligne par *Numini ejus ponendum dicandumque jusserunt*; — ou par *Numini ejus plurimum devoti jusserunt*; et encore par *Nunc etiam publico decurionum jussu*.

Les commentateurs ont été bien modérés, de se borner à ce petit nombre d'explications (1).

Nous avons copié, en 1846, au Musée de Cherchel, cette épitaphe du fils d'un affranchi du roi Juba II.

N° 2 (2).

LAETVS ASSEPTI REGIS IVBAE L. F.
INIQUIVATE FATORVM RAPTVS ANNO I DIES
VIII PRAETERIES TVVM EST DICERE
OSSA TIBI BENE ADQVIESCANT

(1) V. l'observation de M. Defrémery sur cette inscription, *Journ. asiat.* 1843, (4^e série, t. 2, p. 359.)

(2) Tablette de marbre blanc terminée en pointe par le haut. Elle mesure, 34 sur 0,26 c. Les lettres ont un centimètre de hauteur. L'épitaphe est gravée au-dessous d'un croissant et au-dessus d'un personnage debout, tenant une grappe de raisin dans la main droite étendue le long du corps et un oiseau dans la gauche placée à hauteur du creux de la poitrine.

« Laetus, fils d'Asseptus (1) affranchi du roi Juba. Il fut enlevé « par l'iniquité du Destin, à l'âge d'un an et huit jours. Passant, « il te faut dire : Que tes os reposent bien ! »

Cette traduction suppose qu'au lieu de *praeteries*, il faut lire *praeteriens*.

L'original de l'intéressante épigraphe qu'on vient de lire avait disparu depuis longtemps du dépôt archéologique de Cherchel, lorsque nous avons été assez heureux pour le retrouver ici parmi les objets provenant de la succession du D^r F. et qui allaient être vendus aux enchères publiques. Nous l'avons réclamé au nom de l'État; et la veuve du défunt s'est empressée de nous en faire gracieusement la remise. Nous ignorons par quelle série de circonstances, nécessairement irrégulières, un monument appartenant à un dépôt public était arrivé aux mains d'un particulier. Mais nous devons ajouter que les faits de ce genre sont assez nombreux; c'est ainsi, par exemple, qu'un beau buste de femme, en marbre, parfaitement conservé, et qui avait été trouvé dans un hypogée du terrain Riffard, à Cherchel, était devenu la propriété d'un amateur de Constantine. Les idées fausses qui ont prédominé, à partir de 1858, dans la question des musées locaux, n'ont pas peu contribué à multiplier les chances de détérioration et de pertes de cette espèce.

A la date du 6 juin 1857, M. de Lhotellerie a fait parvenir à la Société historique algérienne deux estampages d'une inscription sur marbre blanc où figure le nom du Roi Juba. Ce fragment mesure 19 cent. de haut sur 20 cent. de large. Il donne cette copie, dont les passages placés entre parenthèses sont des restitutions qu'il propose et qui paraissent très-acceptables :

N° 3.

AunigA AVNIGAE
Regis IVBAE L. FIL.
AnnORVM XIII
Hic sitA EST S. T. T. L.

(1) On serait tenté de croire qu'il y a ici *Acceptus*. Cependant l'examen attentif des caractères, qui sont d'ailleurs très nettement gravés, ne permet pas de voir autre chose. www.adjourdjurakabylie.info

« Auniga, fille d'Auniga, affranchie du Roi Juba a vécu 14 ans.
• Elle git ici. Que la terre te soit légère! »

Cette épitaphe a été trouvée le 5 juin, dans des décombres provenant de déblais exécutés pour les fondations de la maison Cogno, sise à l'angle des rues de Ténès et du théâtre (ou des puits), à Cherchel. Abd-el-Kader-ben-Achour, journalier indigène, a mis de côté ce curieux fragment pour le donner au musée de Cherchel. C'est une attention que l'on ne trouve pas toujours chez des personnes qui ont l'honneur d'appartenir à une race civilisée.

M. Vignaud, aujourd'hui notaire à Constantine et qui exerçait, naguère, les mêmes fonctions à Cherchel, nous a donné dans cette ville, en 1846, un fragment de tablette en marbre blanc (30 cent. sur 15 cent.) qui figure aujourd'hui au Musée d'Alger. On y lit :

N° 4.

. REGIS
. REGINAE
. NAE MAGNAE
. VM. VICTORIAE
. S. FELIX
. O PACI

Les lettres de la 1^{re} ligne ont 3 cent. 1/2; celles des deux dernières ont 3 cent. seulement. Aux autres lignes, elles n'ont que 2 cent. 1/2.

Cette épigraphe ne paraît pas avoir eu plus de lignes que celles que nous lui voyons. Le mot qui manque à la première, et qui est probablement GENIO, donne la mesure des lacunes qui suivent et qui peuvent être de cinq ou six lettres à chaque commencement de ligne.

Malgré les éléments essentiels qui nous font défaut, on peut conjecturer qu'il s'agit ici d'une dédicace au Roi Juba et à la Reine Cléopâtre Séléne, sa femme, au sujet de *grandes victoires* qui furent remportées en l'année 6 de J.-C., sur les Gétules révoltés, par ce prince aidé de Cornelius Cossus que l'Empereur Auguste avait envoyé à son secours avec des légions romaines. Les deux dernières lignes paraissent faire allusion au *retour heureux* (Regressus felix) de Juba et à la *paix* qui fut le résultat des succès obtenus.

Si cette interprétation est exacte, notre dédicace remonterait à

la 6^e année de notre ère vulgaire, ou environ. (*Dio Cass. I.V., C. 28.*)

Ajoutons, qu'alors Cléopâtre Séléne aurait été encore vivante à cette époque, contrairement à l'opinion que nous avons citée plus haut.

Nous devons faire observer qu'on peut encore appliquer cette dédicace à la guerre contre Tacfarinas, où Juba II peut avoir combattu à côté des Romains, et où son fils, Ptolémée, intervint très-certainement par les contingents qu'il fournit. Mais alors il faudrait admettre que Cléopâtre Séléne a vécu beaucoup plus longtemps qu'on le pense communément. Nous reprendrons plus loin cette intéressante question.

Lors des fouilles faites en 1844, dans les thermes orientaux de Julia Cæsarea, par les soins de M. Béquet, alors commissaire civil de Cherchel, on trouva un fragment de tablette en marbre haut de 15 cent., large de 20 cent., sur lequel on lit ces trois commencements de lignes :

N° 5.

GENIO
REGIS PTO.
REGIS

C'est-à-dire : *Genio Regis Ptolemæi, Regis Juba filius*, Au génie du Roi Ptolémée, fils du Roi Juba.

Dans le 1^{er} volume de notre Revue (p. 57.) nous avons publié une dédicace au Roi Ptolémée, trouvée ici au mois d'août 1856. Il ne nous reste plus qu'à citer l'inscription suivante, vue jadis par Gramaye, sur le minaret de la grande mosquée d'Alger et que nous reproduisons d'après lui (*V. Africa illustrata*) :

N° 6.

PTOLO. IVB. . . . F.
P. O. MAVRIT. X
COH. IVL. M. F.

Si cette inscription n'a pas été mieux copiée par Gramaye que celle de *Rufus Agilis*, dont l'original est encore encastré dans le minaret de la grande mosquée, on ne doit guère s'y confier. Nous nous bornerons donc à dire que ce paraît être une dédicace faite, par des cohortes appelées *Julianæ*, à Ptolémée, fils de Juba et excellent prince de Mauritanie, avant la mort de son père.

Enfin, on connaît deux épitaphes, où le fondateur de la dernière dynastie mauritanienne est nommé (1).

Nous renvoyons au Recueil de M. Léon Renier pour les autres inscriptions relatives aux souverains de cette dynastie.

Dans le prochain numéro, nous terminerons cet article par la description des médailles de Juba II, Cléopâtre Séléné et Ptolémée (2).

A. BENRUGGER.

(La fin au prochain numéro)

(1) V. au 1^{er} volume de la *Revue Africaine*, p. 441, deux épitaphes d'affranchis du Roi Juba.

(2) La notice qu'on vient de lire sur ces trois princes n'est pas un travail complet ; nous avons voulu seulement grouper assez de détails biographiques pour faciliter l'intelligence de leurs médailles et pour permettre de les mieux discuter.

HISTOIRE

DES DERNIERS BEYS DE CONSTANTINE,

Depuis 1798 jusqu'à la chute d'Hadj Ahmed (1).

MHAMMED TCHAKEUR.

1814 à 1818.

Son cachet porte pour légende : Mhammed Tchakeur Bey; 1229 (1813).

Naaman Bey venait à peine d'expirer sous les étreintes du lacet fatal, qu'une joie farouche, hypocritement contenue jusqu'alors, éclatait sur les sombres traits de Mhammed Tchakeur. Attaché à la colonne expéditionnaire en qualité d'officier, il avait suivi avec un œil avide toutes les péripéties de ce drame lugubre, qui devait bientôt lui livrer le commandement. Son ambition, à la fin, se trouvait satisfaite, et dans ses mains le pouvoir allait devenir une arme terrible dont il userait sans pitié comme sans remords.

Omar Agha, son protecteur et son complice, lui tint parole. Avant de se séparer de Tchakeur, il voulut lui-même le revêtir du caftan d'investiture. La cérémonie eut lieu avec autant de pompe que pouvaient le comporter les ressources restreintes d'une petite ville comme Msila, Les acclamations de la milice turque, toujours prête à saluer les nouveaux venus, en firent à peu près tous les frais. Les fêtes durèrent trois jours, après quoi l'on se dit adieu. Le bache-aghâ regagna avec son contingent la route d'Alger, et Tchakeur Bey se hâta d'aller prendre possession de sa nouvelle capitale, où déjà plusieurs courriers avaient été expédiés par lui, pour annoncer aux habitants son arrivée prochaine. Mais, comme digne prélude d'un règne dont chaque jour devait être entaché d'iniquités et de

(1) V. les numéros 14, 15, 16, 20, 21 et 24 de la *Revue Africaine*.
www.djurdjurakabylie.info

meurtres, voici ce qu'il écrivait en même temps, à Youssef, alors caïd-dar :

« Au reçu de mes ordres, vous ferez arrêter votre secrétaire. Si Ahmed ben es-Saïèh, ainsi que son frère Tayeb, » caïd-Azib-el-Begueur, leur sœur Aïcha et tous leurs parents, » comme étant d'anciens serviteurs du bey. » Il ajoutait à ces ordres des instructions concernant le séquestre de leurs biens meubles et immeubles, et terminait en lui recommandant de veiller soigneusement à la garde du palais des beys et de la maison de l'ex-khalifa Moustafa Khodja.

Ce premier acte d'injustice, émané de la main de Tchakeur, ne surprit personne, mais la nouvelle de sa nomination fut un coup de foudre pour les habitants. On savait déjà toute la haine qu'il portait au nom arabe, et l'on ne pouvait se rappeler sans frémir, les propos qu'il avait tenus ouvertement, n'étant encore que caïd des Amer Cheraga. — Si jamais je suis bey, disait-il à cette époque, je saurai bien me venger des Arabes : chaque jour j'en ferai périr ce qu'il plaira à Dieu. — Ce qui, dans sa pensée, voulait dire qu'il en ferait périr tant que bon lui semblerait.

Ces paroles et d'autres plus menaçantes encore, répétées de bouche en bouche, commentées par la peur, étaient peu propres à inspirer de la confiance dans le nouveau souverain. Les craintes qu'elles firent naître ne se réalisèrent que trop.

Parti de Msila, Tchakeur Bey campa le premier jour à Bir Seriet, le second jour à Hammam Ksar Et-Teïr, et le troisième à Sétif, où il séjourna. De là, il poursuivit, sans s'arrêter, sa marche jusqu'à Constantine. Son entrée se fit au milieu d'un cortège officiel assez nombreux, tel que le commandait la circonstance, mais sans pompe comme sans enthousiasme. Les esprits étaient trop préoccupés de l'avenir incertain qui allait peser sur leur existence, pour se livrer même à une joie passagère. Aussi sa marche, depuis le bas du Coudiat Aty jusqu'à Dar el-Bey, ressembla-t-elle plutôt à un convoi funèbre qu'à un triomphe. Un morne silence régnait jusque dans les rangs des courtisans, et la voix du canon tonnant par intervalles, sonnait aux oreilles de chacun comme un glas de mort ; car chacun avait pu voir l'œil oblique du despote cherchant déjà autour de lui des victimes, en attendant que son doigt les désignât à la hache du bourreau.

Pour se venger de l'accueil plus que froid qu'il avait reçu de la population, et justifier, pour ainsi dire, les alarmes que son nom avait fait naître, il fit, ce jour-là même, arracher les yeux au nommé Ben Henni, chef des palefreniers des écuries du bey, et ordonna qu'il fût précipité du haut de la galerie du palais dans la cour. La cervelle du malheureux se répandit sur la dalle de marbre et sa mort fut instantanée. Dix jours après, Ben Azzouz, ancien vice-aga des Zouaous, était enlevé à sa nombreuse famille (il avait huit enfants en bas âge), et pendu au haut des remparts de la porte Bab el-Oued.

Tels furent les deux principaux actes qui inaugurèrent le gouvernement de ce monstre. Mais, avant de poursuivre cette série de crimes et d'outrages à l'humanité, essayons de faire connaître le personnage lui-même.

Mhammed Tchakeur, nous l'avons dit plus haut (voir le règne de Naaman bey), était originaire de Smyrne. Enrôlé de bonne heure dans la milice algérienne, il sut, par sa bravoure et quelques talents naturels, conquérir assez rapidement la bienveillance de ses chefs, ce qui lui valut d'arriver en peu de temps aux premiers degrés de la hiérarchie militaire. Devenu riche au dépens de ses subordonnés, il prit sa retraite et se fixa à Constantine, où il s'allia avec une des premières familles du pays. Il occupa successivement plusieurs postes dans le makhzen, et c'est alors qu'il commença à donner un libre cours à ses instincts bas et cruels. Animé d'une haine profonde contre le peuple vaincu, cupide à l'excès, il n'usa du commandement que pour piller les biens de ses administrés, les rançonner sans motif, molester leurs personnes de cent façons diverses, en attendant qu'il pût un jour disposer de leur vie. Sa bouche bien souvent exhala les plus terribles menaces, et plus d'une fois on l'entendit formuler ce vœu impie, que : si jamais il devenait bey, il ne laisserait pas passer un seul jour sans abattre quinze ou vingt têtes. Ce serment, il ne devait que trop le tenir.

Le physique d'ailleurs, chez cet homme, rendait fidèlement l'image de ce qu'il était au moral. Son corps, de moyenne taille, était gros et trapu ; et, au moment où nous le dépeignons, il avait acquis avec les années une obésité remarquable. Sa tête était solidement rattachée à ses épaules par un cou court et gras. Un poil long et rude couvrait son visage. Il prisait beau-

coup, et les taches de tabac dont ses moustaches grisonnantes et sa barbe à demi-blanchie, étaient sans cesse maculées, donnaient à cette figure un aspect repoussant. Sous de noirs et épais sourcils fortement arqués et ne laissant entre eux qu'une imperceptible solution de continuité, se cachaient deux petits yeux vitreux, rayés de sang, qui s'illuminaient parfois d'un éclat sinistre. Le jeu habituel de sa physionomie révélait une cruauté froide, qui se traduisait au dehors par un rire sardonique et strident. Mais quelque accès de rage, affluant du cœur à la tête, venait-il empourprer sa joue d'ordinaire incolore, alors ce n'était plus un homme, c'était un tigre sauvage, que la balle mal assurée du chasseur imprudent a rendu furieux. De ses deux prunelles jaillissaient des étincelles de feu, ses narines se gonflaient démesurément, sa bouche écumait et ses lèvres à peine desserrées ne s'entrouvraient que pour articuler des paroles de mort.

Il affectait dans toute sa mise une négligence extrême. Ses vêtements, faits d'étoffes grossières et imprégnés de crasse, contribuaient à rendre encore sa personne plus hideuse. Superstitieux à l'excès, comme tous les individus chez lesquels l'exercice du crime a besoin, pour se soustraire aux cris d'une conscience mal éteinte, de s'entourer des dehors de la religion, il était couvert d'amulettes et roulait sans cesse dans ses doigts un chapelet à gros grains.

Il avait plus de soixante ans quand il parvint au pouvoir. Les passions qui avaient gâté sa jeunesse, et qui, même lorsqu'elles se déchaînaient avec le plus de violence, peuvent, dans une nature tendre et fougueuse, subir encore les influences du charme ou des pleurs, n'avaient, en se retirant avec les années, laissé dans ce cœur flétri, que le froid calcul du crime et les appétits sanguinaires de la bête féroce. Mais revenons aux actes de son gouvernement.

Après avoir inauguré son avènement au pouvoir par des exécutions capitales, il procéda à la composition de son nouveau makhzen. On conçoit que, sous un pareil despote, les places devaient être peu enviées. Cependant, comme il est partout et toujours des âmes prêtes à se vendre, et que d'ailleurs on ne saurait impunément résister à la volonté de pareils maîtres, il lui fut aisé de trouver des membres. Voici les principaux :

Osman Khodja, khalifa ;

Youssef, caïd-dar ;

Si Tabar ben Aoun, caïd ed-deïra ;

Mammar ben el-Harrache, bache-serradj ;

Mohammed ben es-Sassy, bache-kateb ,

Soliman ben Daly, caïd ez-zemala ;

Si Ahmed ben Zekri, bache-seïar.

Ces dispositions administratives arrêtées, il reprit avec une ardeur nouvelle le cours de ses exécutions un instant interrompu ; mais, cette fois, sa tyrannie, franchissant l'enceinte trop resserrée de Constantine, s'étendit comme un voile lugubre sur toute la province. Les contemporains portent à plus de cent le nombre des razzias qu'il entreprit pendant l'espace de quatre ans que dura son règne. Nous ne mentionnerons que les principales. Auparavant et pour ne pas avoir à remettre sans cesse en relief des détails qui ne peuvent inspirer qu'horreur et dégoût, disons un mot de sa manière générale de procéder dans ces sortes d'expéditions. Ce sera un trait de plus à ajouter à cette physionomie empourprée de lie et de sang qui avait nom Tchakeur.

Chaque fois que le despote sortait des murs de sa capitale, pour aller avec ses sicaires combattre ses sujets, il se faisait un devoir de laisser dans chaque lieu de station, comme souvenir de son passage, un homme éventré. Le chaouche, armé d'un rasoir, fendait en croix le ventre du malheureux que la sauvagerie du maître avait désigné, et tandis que les entrailles fumantes du patient se répandaient à terre, le bey roulant un chapelet dans ses mains, s'abreuvait de ce spectacle de cannibale. On abandonnait ensuite la victime qui souvent n'expirait qu'après plusieurs jours d'horribles tortures, auxquelles venaient se joindre les angoisses de la faim et de la soif. Son corps devenait la pâture des chacals et des vautours, si déjà quelque bête féroce n'en avait fait sa proie.

Toutes les sorties de Tchakeur étaient ainsi jalonnées par des étapes de sang, et s'il arrivait qu'un seul jour le sabre du bourreau fût resté dans sa gaine, il appelait son chaouche, Soliman le Biskri, et lui disait :

— Soliman, aujourd'hui ton couteau n'a point déjeuné ?

Puis, s'adressant à son premier chaouche :

— Ton yatagan non plus, Ismail, n'a pas déjeuné ?

— Tu le sais bien, toi, sultan, lui répondaient-ils.

— Oui, je le sais, et moi Tchakeur, votre sultan et votre

père, je ne laisserai pas passer cette journée sans donner à manger à vos instruments de mort : la chair arabe sera leur pâture.

— Dieu te bénisse ! était leur réponse commune.

La plume, en vérité, se refuse à retracer des atrocités pareilles, commises ainsi froidement, de propos délibéré, sans autre motif que le bon plaisir de trancher des têtes pour faire acte de souveraineté, bon plaisir qui était la règle générale de ces temps-là et qui était passé, on peut le dire, à l'état de système. Car, il ne faut pas perdre ceci de vue ; si les Turcs, avec une poignée de soldats (seize ou dix-huit mille hommes au plus), ont pu, pendant plus de trois cents ans, dominer ces populations impatientes du joug étranger, ils ne le doivent qu'à la terreur qu'inspirait leur sabre toujours prêt à s'abattre. Il est vrai que parmi cette multitude de gouvernants, qui se succédaient à Alger et dans les provinces avec une rapidité telle que l'histoire avait à peine le temps d'inscrire leurs noms, tous n'ont pas, comme Tchakeur, poussé la cruauté jusqu'à chercher dans les entrailles de leurs victimes un raffinement à leurs plaisirs ; mais, nous devons le reconnaître, tous, depuis le pacha jusqu'aux bays, ont regardé l'oppression et la tyrannie comme la plus sûre et presque l'unique base de leur puissance gouvernementale.

La première excursion que Tchakeur Bey entreprit dans la province, fut dirigée contre les Oulad Mokran et les Oulad Bou Renan, seigneurs de la Medjana. Il partit de Constantine avec la colonne d'hiver et alla camper, le premier jour, à Bir el-Beguirat, sur la route de Sétif. Le lendemain au matin, il fit éventrer un homme et poursuivit sa marche. Sur le soir, il s'arrêta à Dra el-Tobbal. Là, une seconde victime fut lacérée et abandonnée comme la première. Le troisième jour, il dressa ses tentes à Kareb, sur la rivière du même nom, et ayant fait prendre deux hommes des Oulad Abd en-Nour, il fendit le ventre à l'un et fit trancher la tête à l'autre. Au camp d'El-Medjaz, deux individus des Oulad Saïd ben Slama éprouvèrent le même sort. Jusque-là, sa férocité ne s'était exercée que sur des innocents ; à Sétif, elle atteignit un coupable. Ce fut le nommé l-Akhdar ben Sadoun, des Oulad Nebat voleur de profession et coupeur redouté de grands chemins. Il fut éventré, et cette fois ce fut de toute justice.

De Sétif, le bey se rendit à Tagherout, où il passa deux jours. C'est de là qu'il entra en relation avec les Oulad Mokran, contre

lesquels il méditait une trahison. Pour mieux les attirer dans le piège, il leur écrivit de se rendre dans son camp pour y traiter uniquement de quelques affaires administratives concernant le pays. Ceux-ci, sans défiance aucune, accédèrent à cette invitation, au nombre de douze *douaouda*, et partirent accompagnés de tous leurs serviteurs. A peine avaient-ils mis pied à terre pour rendre leurs hommages au bey, que l'ordre fut donné aux troupes de les cerner. On les fit tous prisonniers et on leur trancha la tête devant la tente de Tchakeur. Un seul des Oulad Mokran fut assez heureux pour s'élancer sur un cheval et échapper à cette boucherie. Quant aux têtes de ses frères, elles furent envoyées à Constantine, où on les promena sur des piques, dans toutes les rues ; et le *berrah*, ou crieur public, qui précédait le sanglant cortège, fit connaître à la populace, toujours avide de pareils spectacles, l'origine de ces horribles trophées. Après quoi, la curiosité publique satisfaite, on les planta sur les remparts, où les oiseaux de proie vinrent s'en rassasier.

A la suite de ce guet-à-pens, dont la cupidité avait été le seul mobile, le bey monta à cheval pour aller piller les douars des victimes ; mais l'alarme était déjà donnée dans les tribus, lorsqu'il y arriva, et chacun, pour venger la trahison et le meurtre d'un père ou d'un frère, était résolu à défendre vaillamment sa vie. Les soldats du despote furent reçus à coup de fusils, et, tandis que les hommes défendaient pied à pied le terrain, les femmes et les enfants purent s'enfuir dans les montagnes avec leurs troupeaux et leurs tentes, sans avoir essuyé aucune perte.

Là, se borna l'expédition contre les Oulad Mokran ; la passion sanguinaire du bey trouva largement de quoi s'assouvir : mais sa cupidité n'y gagna rien. Il revint à Constantine les mains vides et songea à tourner ses vues ailleurs.

Nous ne le suivrons pas dans toutes ses sorties. Ce sera épargner au lecteur le spectacle de bien des atrocités. Malheureusement, le règne de cet homme n'est qu'une large tache de sang. De quel côté que nous portions nos regards, nous ne voyons autour de nous que trahisons, que meurtres et pillages. Dans ses arbitraires et implacables vengeances, il ne fut que trop bien servi par les sicaires qui l'entouraient. Jusque dans sa famille, il trouvait un aliment continu à ses fureurs. Son fils ne l'imita que trop, et l'histoire impartiale doit une égale flétrissure à la mémoire de l'un et de l'autre. Faisons connaître ce dernier.

Mahmoud ben Tchakeur avait été nommé par son père caïd el-aouassi, poste le plus important dans la grande tribu des Harakta, et dont sa jeunesse aurait dû, pour quelque temps du moins, le tenir éloigné. En effet, parvenu au caïdat dans un âge encore trop tendre (il avait 18 ans), il n'usa du pouvoir que pour mieux satisfaire la fougue de ses passions. Peu soucieux de transgresser les lois du Prophète, il s'adonnait sans mesure à boire des liqueurs fortes, et, lorsque l'ivresse avait gagné sa raison, alors rien plus n'était sacré pour lui : les biens, les personnes, l'honneur, la vie même de ses administrés, tout subissait l'empire de son caprice et de ses emportements. Comme exécuteurs de ses volontés tyranniques, il avait autour de lui une bande de Turcs, gens formés à l'école du vice et qu'il avait associés à sa fortune comme à ses débauches. Entre tous se faisait remarquer son serviteur El-Aggoun, homme de basse extraction, originaire de la tribu des Segnia, et qui, plus tard, devint bache-khaznadji. A lui était dévolu le soin d'organiser les fêtes nocturnes, sortes d'orgies sans nom, où la folie des actes le disputait au cynisme le plus révoltant.

Tel était le fils de Tchakeur. Par ce court aperçu, on peut voir qu'il se montrait déjà, sur bien des points, le digne émule de son père; et si l'instinct de la cruauté ne se révélait pas encore en lui d'une manière aussi sensible, c'est qu'il avait en ce moment d'autres penchants à satisfaire : la coupe des plaisirs, pour lui, n'était pas encore épuisée; le vin et les femmes lui laissaient peu de répit. D'ailleurs, on ne devient froidement cruel qu'avec l'âge; et la suite de cette histoire nous montrera que, sous ce rapport même, il ne laissa rien à désirer. Revenons au père.

Au mois de mai de l'année 1816, Omar Pacha, qui régnait alors à Alger, croyant la guerre inévitable avec l'Angleterre, dont il venait d'insulter le pavillon dans la personne de lord Exmouth, chargea le bey de Constantine de faire arrêter les Anglais des établissements de Bône. Tchakeur, comme on le pense bien, s'empressa de mettre à exécution des ordres qui lui permettaient d'exercer sa cruauté sur des étrangers. Si l'on en croit quelques documents, une centaine de corailleurs, sous pavillon anglais, furent tués, autant, à peu près, blessés et huit cent amenés prisonniers. Les établissements furent livrés au pillage. Cet acte d'agression, si contraire au droit des gens, amena le bombardement d'Alger, par ce même lord Exmouth, et l'on sait combien la ville eut à souffrir des dégâts causés par les batteries de l'escadre anglaise

Las de faire des razzias, Tchakeur Bey s'enferma dans son palais. Là, comme il fallait un aliment à son esprit inquiet et farouche, il ne crut pouvoir mieux occuper ses loisirs qu'en étendant sa main homicide sur les membres du makhzen.

La première victime qu'il choisit fut Ammar ben El-Hamlaoui, caïd el-djaberi de l'Ouest. — Caïd Ammar, lui dit-il un jour, ton grand âge et tes nombreux services te rendent cher à nos yeux, tu es aujourd'hui le plus ancien serviteur du makhzen. Pourquoi ne viens-tu pas avec tes collègues, plus jeunes, passer les soirées chez nous ? Chacun pourrait profiter de tes conseils et de ton expérience.

Le vieillard s'excusa sur ce que ses infirmités et sa faiblesse ne lui permettaient guère de sortir le soir. Cependant, comme un tel désir était un ordre, il comprit qu'il devait s'exécuter. La nuit venue, il se rendit, soutenu par un serviteur, au palais, où se trouvaient déjà réunis ses autres collègues. On causa, on fuma, on prit quelques tasses de café; le bey fut pour ses convives d'une prévenance extrême. Vers le milieu de la soirée, s'approchant du caïd, il lui dit : « Caïd Ammar, le sommeil te gagne, va » reposer dans ta maison et que le salut soit sur toi. »

Le vieillard se leva, salua son maître et sortit. On entendit bien, quelques minutes après, comme un cri suivi d'un râle étouffé; mais personne, dans la salle, ne parut y faire attention. Seulement, un frisson glacial circula, comme à leur insu, dans les membres des assistants et une pâleur livide se fit jour à travers leur visage. Tchakeur, en ce moment, riait aux éclats.

En fermant la porte sur lui, le vieux Ammar s'était trouvé face à face avec le caïd el-kasba, ce terrible agent des exécutions nocturnes. Saisi à la ceinture, il n'avait poussé qu'un cri, ce cri, dont l'écho avait un instant troublé la raison des convives. Deux juifs apostés là exprès, l'appréhendèrent à la gorge et l'étranglèrent silencieusement. Le lendemain, à l'une des fenêtres grillées de cette sombre demeure, on pouvait voir une tête grimaçant d'un rire satanique à la vue d'un cadavre gisant sur le sol de la zaouïa attenante au palais. C'était Tchakeur contemplant sa victime.

Immédiatement après la perpétration du meurtre, le caïd el-kasba et le caïd-dar se transportèrent à la demeure du défunt, apposèrent les scellés sur les chambres, en firent garder l'entrée par des sentinelles et, voyant que les habitants de la ville

Pendant ce temps, on pillait les douars placés sous sa juridiction, on enlevait ses troupeaux et ceux de ses administrés, on faisait une razzia complète. Au lever du jour, tout était terminé.

Ce premier essai avait trop bien réussi au monstre pour qu'il ne fût pas tenté de le renouveler. La famille de Ben es-Salèh, qui depuis deux ans, gémissait dans les fers, vit ainsi tous ses biens confisqués, et Ahmed, son chef, ne recouvra la liberté que pour mourir presque aussitôt, par suite des longues et terribles souffrances qu'il avait endurées pendant sa captivité.

Le bache-kateb, Si Mohammed el-Mekki ben es-Sassy, éprouva le même sort que le caïd Ammar. Au sortir d'une soirée passée chez le bey, il fut saisi et étranglé dans l'ombre. Ses fils, jetés en prison, ne recouvrèrent leur liberté qu'en payant une forte amende. Ce Ben es-Sassy était un homme d'un âge avancé, très versé dans la jurisprudence et fort vénéré de ses contemporains. Ses vertus et sa réputation de sainteté ne purent le soustraire à la férocité du tyran. Il mourut du supplice réservé aux criminels (1).

Le cheikh Ahmed el-Eulmy, cadi hanéfite, fut également sacrifié. Comme ses devanciers, il périt par la strangulation. Ses biens furent confisqués et ses enfants obligés de fuir pour échapper à la prison.

Tels étaient les passe-temps de Tchakeur pendant les courts loisirs que lui laissaient les intervalles de ses expéditions sans cesse renaissantes. Parfois, cependant, soit remords, soit superstition, il se montrait en apparence homme de bien. Sa main était toujours ouverte pour les marabouts, les fakirs et autres gens faisant profession de pénitence et de sainteté. Mulets, chevaux, argent, il leur donnait tout ce qu'ils demandaient. Par là, sans doute, il espérait détourner de sa tête la colère céleste qui ne pouvait manquer de l'atteindre un jour; mais, ajoute l'historien arabe auquel nous empruntons la majeure partie de ce récit, il

(1) Il descendait de Sidi Aly el-Adjel, célèbre marabout dont le corps repose dans la mosquée de ce nom et qui était située à côté des fours à briques, au lieu dit El-Menchar, entre le Bardo et la porte Djabia. Ses petits-fils existent encore, mais la mosquée, depuis longtemps, n'est plus qu'une ruine.

se trompait; car Dieu ne peut vouloir que l'on extorque violemment le bien des uns pour le donner aux autres, serait-ce même aux ministres de son culte; et jamais il ne fut permis de réparer un meurtre par une injustice. Au reste ce réveil d'une conscience chargée de tant de souillures n'était que passager, et l'instinct du vice reprenait bien vite le dessus.

En effet, ses dernières victimes venaient d'expirer à peine, que déjà il méditait de nouvelles trahisons. Le cheikh Moustafa ben Achour, que nous avons vu précédemment s'évader de prison, le jour où Aly Bey et le bache-agma d'Alger payèrent de leur tête le caprice d'un fou, vivait depuis ce temps en état d'insurrection ouverte dans ses montagnes du Ferdjioua. A la fin, fatigué de cette lutte, dans laquelle il aurait tôt ou tard infailliblement succombé, il se décida, à l'avènement de Tchakeur, à faire sa soumission et à implorer l'aman. Cette demande fut transmise au bey par le beau-frère même de ce dernier, Si Osman ben Chaouche. Tchakeur la ratifia aussitôt, en lui envoyant l'aman avec ces seuls mots : « Tu peux venir à moi ; ton affaire est réglée. »

Une réponse aussi laconique, aussi ambiguë, aurait dû, ce semble, ouvrir les yeux à Ben Achour et lui faire entrevoir le sort funeste qui l'attendait. Mais il est dans la vie de ces positions où, quoi que l'homme fasse, sa destinée doit s'accomplir. Et puis, ne l'oublions pas, Ben Achour avait été traître à sa patrie, le jour où l'argent de l'étranger fut assez puissant pour retenir dans le fourreau une épée qui aurait dû être levée pour frapper (1), et la trahison tôt ou tard reçoit son châtiment, même dans ce monde.

Moustafa ben Achour partit donc pour Constantine. Arrivé au lieu dit Sidi Mohammed el-Ghorah (aujourd'hui le jardin Salah Bey), il trouva là le beau-frère du Bey qui était venu à sa rencontre. Si quelque reste de méfiance avait pu en route surgir encore dans son esprit, assurément cette circonstance était bien de nature à le dissiper. Aussi, dès ce moment, toute hésitation disparut, et ensemble ils franchirent au pas de course la faible distance qui les séparait de Constantine. Quelques minutes après, les gardes les introduisaient à Dar el-Bey. En ce moment, parut Tchakeur, et comme Moustafa ben Achour s'avancait pour le sa-

(1) Voir dans la *Revue africaine*, n° 16, le règne de Hussein Bey.

luer : « Caïd el-kasba, s'écria-t-il, qu'on saisisse le traltre et » qu'on l'étrangle en place publique, devant tous les membres » du makhzen, ce matin même, à huit heures. » La sentence reçut son exécution sur-le-champ Moustafa mort, le burnous d'investiture du Ferdjioua fut donné à son frère Meggoura ben Achour, qui périt plus tard décapité (1).

Vers la fin de sa vie, Tchakeur Bey éprouva à son tour les revers de la fortune. Le succès, qui jusqu'alors avait couronné presque toutes ses entreprises, même les plus odieuses, sembla lui faire entièrement défaut. Les dernières razzias qu'il entreprit furent pour la plupart malheureuses ; au lieu du butin qu'il cherchait, il n'en rapporta que la honte d'être battu et le dépit de se voir frustré dans ses espérances. C'est ainsi qu'il échoua contre les Oulad Bou Rennan et les Beni Adjab, qui mirent ses troupes en fuite et lui enlevèrent ses tentes, ses bagages, ses propres mulets et ceux de son armée.

Un échec moins considérable, mais où se manifeste visiblement la main de Dieu, l'attendait chez les Némemcha. Parti pour aller combattre les tribus du poste de Fedj Terrad, il ne trouva sur les lieux ni ennemi à vaincre, ni tentes à piller : tout s'était enfui à son approche. Vainement, il essaya de poursuivre ces mon-

(1) Le cheikh actuel du Ferdjioua est Bou Akkaz ben Achour, fils de ce même Moustafa. A la mort de son oncle Meggoura, le gouvernement du Ferdjioua revenait de droit à un troisième frère nommé Bou Rennan ; mais ce dernier, qui préférerait aux tracasseries des affaires les douces et paisibles jouissances de l'étude, se retira au bout de quelque temps, pour se livrer à sa passion favorite, et céda le commandement à son neveu Bou-Akkaz. Il est mort en 1854, dans sa propriété de l'Oued Teménia, honoré et estimé de tous ceux qui l'ont connu.

Quant à Bou Akkaz, après avoir longtemps refusé de faire sa soumission à la France, nous l'avons vu, en 1851, venir à Constantine pour la première fois, recevoir des mains du général Saint-Arnaud, alors commandant la province, le burnous d'investiture. Depuis lors l'Algérie ne compte pas, parmi les chefs indigènes, de serviteur plus intelligent et plus dévoué. Le bon usage qu'il fait de l'autorité presque absolue dont il jouit dans toute l'étendue du pays placé sous sa juridiction, les services signalés qu'il a rendus plus d'une fois à nos colonnes, lui ont valu d'être nommé officier de la Légion d'Honneur, et de tous les indigènes, c'est, sans contredit, un de ceux qui servent le mieux notre cause, qui est celle de la civilisation et de la paix.

taguards dans leurs cantonnements, il ne put les atteindre. Cependant, comme il ne voulait pas s'en retourner les mains vides, en passant sur le territoire des Oulad Sidi Obeïd, il fit enlever leurs chameaux et leur bétail et poursuivit sa route, sans souci aucun du dommage qu'il venait de causer à ces pauvres gens.

Le soir venu, on dressa le camp au milieu de la plaine, et, hommes et bêtes reposaient tranquilles, lorsque, vers le milieu de la nuit, un ouragan terrible éclata. On était au mois de février. La neige, la pluie, la grêle, tous les éléments semblèrent se déchaîner à la fois. Le vent soufflait du Nord avec une telle furie, que plusieurs chevaux furent renversés. La plupart des tentes, arrachées du sol, laissèrent à découvert les hommes qu'elles abritaient, ce qui obligea ces derniers à se disperser en tous sens, pour aller chercher un asile ailleurs. Ceux dont les tentes avaient résisté, ne furent pas plus heureux. La neige, chassée par le vent, s'amoncela tout autour, si bien qu'au matin elle formait comme un mur infranchissable. Ce fut ainsi que Tchakeur Bey se vit retenu pendant les deux jours que dura la tourmente. Au troisième jour, lorsque le ciel s'éclaircit et qu'un rayon de soleil vint luire sur ce champ de désolation, le bey ne retrouva auprès de lui que quelques Turcs et ses serviteurs les plus dévoués. Tout le reste avait été dispersé par la tempête.

En face d'un tel désastre, il ne put méconnaître les effets de la colère céleste, soulevée contre lui par le préjudice causé aux Oulad Sidi Obeïd, tribu de marabouts. Aussi, d'après les conseils de Si Tabar ben Aoun, alors agha ed-deïra, s'empressa-t-il de restituer tous les troupeaux enlevés. De plus, il fit remettre un drapeau à leur cheikh et leur donna de quoi construire une chapelle sur la tombe de leur aïeul. Puis il rentra à Constantine.

Enfin, il était réservé aux Oulad Derradj de lui faire subir la dernière des hontes, celle, pour un chef d'armée, de n'échapper à la mort qu'en souscrivant aux conditions dictées par le vainqueur.

Au mois de février de l'année 1817, le bey était campé à Drâ el-Kobeur, entre Taga et Zana. Si Ahmed ben Clérif, caïd de la zemala, venait de l'y rejoindre avec tous ses contingents, ce qui formait une colonne assez imposante. Les espions envoyés en éclaireurs rapportèrent que les Oulad Derradj avaient dressé leurs tentes au lieu dit El-Makkaouak, dépendant de leur territoire.

Le moment était favorable : il fallait les surprendre et tromper leur sécurité. Comme trop de troupes aurait pu donner l'éveil, le bey résolut de ne prendre avec lui que son goum et un faible détachement de la colonne expéditionnaire d'hiver.

A l'entrée de la nuit, lui et ses gens se mettent en route et, après une marche forcée de douze heures, ils arrivent, à la pointe du jour, au lieu où étaient campés les Oulad Derradj. A la vue de toutes ces tentes rangées en cercle, du milieu desquelles sortait comme un essaim de bétail que l'on conduisait aux pâturages, les cavaliers du goum sentant leur cupidité s'enflammer, chargent de toute la vitesse de leurs chevaux dans cette direction, et arrivent ainsi comme une avalanche au milieu du douar. Nul obstacle, d'ailleurs, ne s'est opposé à leur marche. Mais là les attend l'ennemi. A peine le dernier a-t-il franchi l'intérieur de l'enceinte, que, de derrière chaque tente, se dressent tout-à-coup des hommes armés de fusils, de sabres, de pioches, de bâtons, de socs de charrues, qui les entourent, les cernent, les enlacent si bien qu'ils ne peuvent ni fuir ni se défendre.

Ils furent tous tués ou faits prisonniers, et parmi eux plusieurs membres du makhzen, Moustafa ben el-Harrache, Mohammed ben ez-Zemouri, Hamadi ben Aoun, frère de l'agha, et El-Hafsi ben Aoun. Ceux dont la course avait été moins précipitée, échappèrent seuls au piège et s'en vinrent annoncer au bey le désastre qui venait de frapper son avant-garde. Ils terminaient à peine leur rapport que Tchakeur, à son tour, se voyait assailli par les Oulad Derradj, acharnés à la poursuite des fuyards. Les balles sifflaient déjà à ses oreilles et toute résistance devenait inutile ; car son escorte, trop faible pour le protéger et se défendre elle-même, n'eût osé tenter l'impossible. Tous ensemble, ils auraient donc infailliblement péri, si le vainqueur eût voulu ou su profiter de son avantage. Mais, ébloui d'une victoire peut-être trop facile, et retenus par ce reste de respect qui s'attache toujours à la personne d'un chef investi d'un grand commandement, les Oulad Derradj déposèrent les armes et entrèrent en pourparlers : « Tu vas, dirent-ils au bey, évacuer immédiatement notre territoire, sinon toi et les tiens périront tous ici. »

Un ordre si impérieux et donné si brutalement, devait bien mal sonner aux oreilles de celui qui n'était habitué qu'à commander : mais, comme on ne lui laissait d'autre alternative que la mort, le bey jugea prudent de s'exécuter, remettant sans doute à des

temps meilleurs le soin de tirer sa vengeance. Seulement, il demanda comme grâce que les prisonniers lui fussent rendus, ainsi que les corps de ceux qui avaient succombé dans la mêlée. Comme les Oulad Derradj faisaient quelques difficultés pour souscrire à ces conditions, leurs marabouts intervinrent et finirent par obtenir d'eux ce qu'ils étaient d'abord disposés à refuser. Les prisonniers furent remis en liberté, et quant aux morts, les marabouts les rapportèrent eux-mêmes au camp, où ils furent ensevelis avec tous les honneurs de la sépulture. Après quoi, Tchakeur regagna Drâ el-Kobour où l'attendait le gros de l'armée, et, l'âme ulcérée, la rage dans le cœur, il reprit honteusement le chemin de sa capitale.

Cette suite de revers, que venait de couronner le plus humiliant échec, était bien capable de faire naître en lui des réflexions salutaires. Nouveau Louis XI, il crut, par des aumônes et des fondations pieuses, racheter les crimes du passé. De fortes sommes d'argent furent distribuées en son nom aux pauvres et aux aveugles. On immola des bœufs sur le Koudiat Aty, en l'honneur des cheikhs qui, de tout temps, s'étaient retirés sur cette colline, pour y mener, dans la retraite, une vie sainte et pure. On sacrifia également des victimes sur la Koumba ou chapelle du cheikh Soliman el-Mejdoub, dont les cendres reposent sur le plateau du Chettaba (1). C'est encore dans cette intention qu'il fonda le cime-

(1) Ce saint personnage était originaire de la province d'Alger. Après avoir parcouru grand nombre de contrées et avoir séjourné assez longtemps dans les villes saintes de Médine et de la Mecque, il revint dans sa patrie et se fixa à Constantine. Son grand savoir et l'austérité de sa vie le firent bien vite connaître de la population. La foule des visiteurs qui tous les jours accouraient à lui, demandant les uns la guérison des maladies du corps, les autres des consolations spirituelles, s'accrut tellement, qu'il se vit obligé en peu de temps de quitter l'humble toit qu'il occupait à côté de la zaouïa de Sidi Yasmin, pour aller chercher une retraite sur le Koudiat-Aty, auprès des marabouts Sidi Omar el-Ouzan, Aly ben Makhlof et Abd Allah bou Kelb (l'homme au chien, le saint Roch de l'endroit). Là, en compagnie de ces dignes serviteurs de Dieu, il se livrait à l'éducation de la jeunesse et à la pratique de la charité. De tous les points de la province, les talib accouraient suivre ses leçons, apprendre à lire dans le livre sacré et puiser dans la conduite du maître, plus encore que dans ses paroles, l'exemple de toutes les vertus.

tière sis au lieu dit Sidi Messaoud-es-Saïb, près du mausoléo de Sidi Abd el-Kader. Mais tout ce qu'il put faire pour expier son passé, aumônes, largesses, fondations pieuses, rien ne l'empêcha de tomber dans le plus profond mépris. Tant que son sabre avait été victorieux et que le succès avait accompagné ses entreprises, la respect qu'inspire la terreur s'était attaché à ses pas. Son aiguillon une fois brisé, chacun eut hâte de relever la tête et de secouer le joug de fer et de sang qui pesait si lourd sur ses épaules.

Pour comble de malheur, vers cette même époque, le 8 octobre 1817, Omar Pacha, celui-là même qui avait nommé Tchakeur bey de Constantine, mourut étranglé par la milice turque. Son successeur, Ali Khodja, n'eut pas plus tôt le pouvoir en main, qu'il s'efforça de suivre une politique toute contraire à celle d'Omar ; c'est dire que la disgrâce allait atteindre tous les favoris de la veille. Tchakeur fut un des premiers à l'éprouver.

L'époque du denouche d'automne approchait, et, comme il l'avait toujours fait jusqu'alors, il se disposait à envoyer son khalifa, Osman Khodja, à Alger, pour acquitter l'impôt, lorsqu'il reçut du divan la dépêche suivante : « Nous n'avons que faire de votre khalifa et de ses hommages. Il n'a ni notre estime, ni notre confiance, et nous ordonnons que, sur-le-champ, il soit destitué et que Bakir Khodja soit nommé à sa place. » Les ordres étaient

Les orphelins et les pauvres ne cessaient de bénir son nom ; car, pour eux, la marmite était toujours pleine. (Voir, au sujet de cette marmite, le gouvernement de Hussein-Dey, *Revue Africaine*, n° 16.) Les riches ne le visitaient jamais sans lui faire quelque présent, et, parmi les tribus qui s'étaient imposé l'obligation de lui fournir chaque année des redevances en grain pour l'entretien des taleh, nous citerons les Zaouâgha, les Oulad Haïa, les Oulad Arras, les Beni Khottab, les Beni Ouelban, les Beni Cebieh, les Oulad el-Hadj, les Oulad Aidoun, etc. On le voit, sa réputation était grande et s'étendait au loin.

Son corps repose sur le Chettaba, et son tombeau est, encore de nos jours, un lieu de pèlerinage très-fréquenté par les habitants de Constantine et les populations environnantes. Tous s'y rendent en grande pompe, à certaines époques de l'année, pour implorer les mérites du saint et profiter des bienfaits de ses miracles. Ces processions ont toujours lieu au son du tambourin et des castagnettes des nègres et des négresses que l'on retrouve partout où il y a des fêtes ou des douleurs ; car, dans ce pays, les douleurs ont aussi leurs bruits comme les fêtes.

précis ; il fallut s'y conformer, et Bakir partit ce jour-là même pour Alger, en qualité de khalifa.

De ce moment, Tchakeur fut en proie à une agitation violente. Blessé dans son amour-propre et dans ses préférences, il comprit, au ton impérieux de cette missive, que son nom n'était plus bien en cour. Si quelque doute lui était resté à cet égard, il devait bientôt disparaître à la lecture d'une seconde lettre, que lui écrivit le nouveau-pacha, pour lui enjoindre de faire périr ce même Osman, son favori et son bras droit. Cette sentence, qui frappait l'homme qui avait le plus coopéré à son administration, lui parut être comme l'avant-coureur du sort funeste que sans doute on lui réservait à lui-même, et dès ce jour il se regarda comme perdu.

Poursuivi par les terreurs de la mort, il passait ses journées en prières, redoublait d'aumônes et de bonnes œuvres, et, quand la nuit, avec ses ombres et ses vagues frayeurs, s'était faite autour de lui, alors apparaissait à ses yeux tout le long et sanglant cortège des mille victimes de sa cupidité et de sa barbarie. Son sommeil n'était plus qu'une pénible et douloureuse insomnie. Recevait-il quelque dépêche d'Alger, d'avance il croyait lire un arrêt de mort ; sa raison s'égarait, il devenait comme fou. Encore s'il avait eu auprès de lui quelque ami pour le calmer et le distraire ! Mais non, chacun le fuyait ou ne l'approchait que pour achever de jeter la perturbation dans son âme. Un Turc, un jour, se présente à lui et lui rapporte que Kara Moustafa, caïd de Msila, fait courir le bruit qu'il va être nommé bey de Constantine. A cette révélation, la colère de Tchakeur éclate en horribles menaces, ses lèvres s'imprègnent d'une écume noirâtre : il jure de faire périr l'insolent qui a osé tenir un tel propos. Le Turc s'étant retiré, court chez Kara Moustafa, (qui se trouvait en ce moment à Constantine) : — Lève-toi, lui dit-il, fuis ; car le bey a résolu ta mort. — Kara Moustafa partit aussitôt et se rendit chez le Moul ech-Chefka (1). Tchakeur envoya des cavaliers à sa poursuite qui ne purent l'atteindre. Quand ils arrivèrent à Djidjelli, il avait déjà pris la mer et faisait voile pour Alger,

(1) C'était un chérif résidant en Kabylie, près de Djidjelli, et dont la demeure était regardée comme un asile inviolable. Les Français, en 1839, sous la conduite du général Galbois, firent son frère prisonnier. Il fut déporté aux îles Sainte-Marguerite, où il mourut.

Arrivé dans cette ville, le fugitif se rend chez le pacha et dépose à ses pieds des plaintes sans nombre contre Tchakeur. — Monseigneur, lui dit-il en terminant, aujourd'hui c'est à mes jours qu'il en veut, et c'est pour arracher ma tête au sabre de ce monstre que vous me voyez devant vous. Ses meurtres et ses rapines ont rendu vides nos cités et nos campagnes. C'en est fait de votre province de l'Est, si votre justice ne se hâte d'y porter remède.

— Te sens-tu capable de le remplacer ? lui demanda le pacha.

— Je le puis, répondit Kara Moustafa.

Sur cette simple affirmation, le dey le revêtit à l'instant du caftan d'investiture, lui fit remettre des lettres de créance pour les notables de Constantine et lui ordonna de se rendre sans délai à son poste.

De son côté, Tchakeur n'avait rien négligé pour détruire l'effet des accusations que son ennemi ne pouvait manquer de porter contre lui. Il avait écrit lettres sur lettres aux membres les plus influents du divan, mais comme ceux-ci sentaient bien que sa cause était désespérée, ils ne lui firent pas même l'honneur d'une réponse. Seulement, quelques officiers de la milice turque, venant d'Alger, lui apprirent que Kara Moustafa était nommé bey à sa place.

Bien que cette nouvelle n'eût rien qui dût le surprendre, elle ne laissa pas que de l'attonner. Un moment il hésite s'il doit se cacher ou rester ferme à son poste. La fuite lui est encore possible : mais où ira-t-il ? Où trouvera-t-il un refuge ? Quelle porte hospitalière voudra s'ouvrir pour lui ? La résistance est peut-être encore préférable, et après tout n'est-ce pas mourir glorieusement que de mourir en défendant vaillamment sa vie ? Seulement, ce courage, l'aura-t-il jusqu'au bout ?

Dans cette idée, il appelle auprès de lui tous les soldats de la garnison d'hiver, et s'enferme avec eux à Dar el-Bey. Les chefs reçoivent la consigne de ne laisser sortir personne sous aucun prétexte. Les cuisines sont établies dans le palais même, et, dès ce moment, le bey fait table commune avec ses soldats et partage leur couche. L'égalité la plus parfaite règne entre lui et ses subordonnés. Autant la veille il se montrait fier et dédaigneux, autant aujourd'hui il est humble et familier avec tous.

Pendant ce temps, son compétiteur abandonnant la route ordinaire pour ne pas donner l'éveil, s'est avancé à travers le pays des Zouaoua et la haute Kabylie, et vient d'atteindre les plateaux su-

périeurs du Ferdjious où il s'est fait reconnaître ouvertement. Tchakeur bey, afin de l'empêcher de pénétrer jusqu'à Constantine, mande aussitôt à son fils Mahmoud de se porter avec tous ses gens au poste de Bir el-Beguirat et de s'y embusquer. — Si Kara Moustafa, ajoute-t-il, est tué dans la mêlée, qu'on lui coupe la tête et qu'on me l'apporte. S'il est fait prisonnier, ce qui vaut mieux encore, amenez-le moi vivant, afin que je l'offre en spectacle à la population.

On voit par ces paroles que Tchakeur ne regardait pas encore sa position comme perdue ; mais toute lueur d'espérance devait bientôt s'évanouir. Au premier appel de Kara Moustafa, les deïras et tous les caïds avec leurs goums vinrent successivement se ranger sous ses drapeaux et formèrent bientôt un rassemblement si formidable que Mahmoud, loin de s'opposer à leur passage, jugea beaucoup plus prudent de rentrer à Constantine et de s'enfermer avec son père à Dar el-Bey. Là, dans cette sorte de forteresse, la résistance aurait pu être longue, si la défection ne s'était mise dans la milice et n'avait gagné même les gardes du palais. Mais c'est vainement que le despote, à ces dernières heures, avait voulu essayer d'une popularité que démentait tout son passé : quand vint le moment du danger, tous ses soldats l'abandonnèrent pour séparer leur cause de la sienne, et coururent se réfugier dans la Kasba.

De leur côté, les gens de la ville, qui voyaient sonner l'heure de leur délivrance, se réunirent en masse aux partisans du nouveau bey et dressèrent deux camps en dehors des murs, l'un au-dessus du Karia (aujourd'hui la Pépinière du Gouvernement), sur la rive droite du Bou Merzoug, l'autre au-dessus de l'Oued Reumel, au Camp des Oliviers. Il ne resta auprès de Tchakeur qu'un vieux serviteur, Abd Allah es-Seghir, qui voulut partager jusqu'au bout la fortune de son maître. Au milieu de cet abandon général, que faire ? Il lui restait un parti, c'était d'implorer la clémence divine et de demander, au nom du Prophète, un asile dans la maison de refuge du cheikh Ben Lefgoun. C'est ce qu'il fit. A cet effet, il envoya un serviteur vers le cheikh, le priant de s'intéresser à son sort, protestant de son innocence et l'assurant que dans tous ses actes il n'avait jamais eu d'autre intention que celle de faire le bien de ses administrés. Vaines assurances, remords tardifs, qui ne pouvaient tromper personne !

Sidi Cheikh ne crut pas à ces paroles. Toute-

fois, il répondit au messager ; « — Dis à ton maître que je lui offre ma maison pour refuge et qu'il y trouvera un asile sûr. Qu'il abandonne donc le palais des beys à son nouveau propriétaire et qu'il laisse à Dieu le soin de disposer de son royaume comme il l'entend. »

Tchakeur, malgré l'assurance qu'il venait de recevoir, fut encore plus d'une heure à se déterminer à sortir de ce palais où il ne devait plus rentrer. Enfin, maîtrisant son hésitation, il se leva ; des larmes coulèrent de ses yeux. Suivi de son unique serviteur, il gagna lentement la demeure du cheikh ; mais à peine avait-il franchi le seuil de la porte, que son hôte, se croyant sans doute autorisé à trahir celui qui si souvent avait manqué à sa parole, dépêcha à la hâte un courrier vers Kara Moustafa pour l'informer que son ennemi était entre ses mains. Des chaouches aussitôt arrivèrent, saisirent, malgré toutes ses protestations, le malheureux bey et le traînèrent, chargé de chaînes, à la Kasba, où la maison de l'agha lui fut assignée pour prison. En même temps, les habitants, que la crainte avait jusqu'alors retenus dans leurs demeures, sortirent en foule de la ville pour aller reconnaître le nouveau bey et lui présenter leurs souhaits de bien-venue.

La marche de Kara Moustafa jusqu'à Dar-el-Bey fut un vrai triomphe : son premier acte fut un arrêt de mort. Quelques heures après, Mhammed Tchakeur-Bey n'existait plus : le fil de sa vie s'était rompu entre les doigts crispés d'un ignoble bourreau. Juste, mais tardif châtement d'une existence souillée par tant de crimes !

Il avait régné quatre ans. Son corps fut déposé dans la *kheloua* (sorte de caveau) de Sidi Abd el-Kader, près du cimetière de Sidi Messaoud es-Sahieh.

La mémoire de Tchakeur-Bey mérite d'être flétrie par tous les gens de bien, et c'est avec raison que l'historien arabe a pu lui appliquer ces vers que le poète marocain mettait dans la bouche des tasses en cuivre, quand, sous sa main, le métal gémissait sur l'enclume :

Sous la rude main de l'artiste,
Bien souvent j'ai versé des pleurs,
Quand du feu son cœur égoïste
Me faisait subir les rigueurs.
Aujourd'hui je t'adore et t'aime,
O main qui lacéras ma peau ;

Car en coupe d'or le fer même
S'est transformé sous ton ciseau.
Des plaisirs, compagne obligée,
Je trône à la table des rois.
Et souris à la bouche aimée
Qui baise en riant mes parois.

O toi qu'ambition dévore,
Sur le temps règle l'avenir ;
Avant de voir la fleur éclore,
Donne au grain le temps de grandir.
Des beaux jours que le ciel t'envoie,
Sache tirer gloire et profit ;
Car la nuit est là qui déploie
Ses ailes, et le jour finit.
Pour être aimé de ses semblables,
Soi-même il faut d'abord aimer.
L'homme, dans ses désirs coupables,
Ose-t-il à Dieu s'égaler ?
De ses yeux qui lancent la foudre,
Dieu laisse échapper un éclair,
Et l'homme atteint n'est plus que poudre
Que les vents dispersent dans l'air.

E. VAYSETTES.

BOU RAS

HISTORIEN INÉDIT DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE (1).

Après la reddition d'Oran par les Espagnols, en 1791, un érudit de la province de l'Ouest composa une *cacida* en l'honneur du bey Mohammed, qui avait tant contribué au succès des musulmans dans cette grande entreprise. Cet érudit se nomme *Mohammed Abou Ras* ben Ahmed ben Abd el-Kader. L'œuvre est fort médiocre comme poésie : les vers, que l'auteur donne comme étant du mètre *kamel*, n'ont presque jamais la mesure exigée, et, parfois, la rime est fautive. Mais le texte est compensé par un commentaire dans lequel Abou Ras déploie des connaissances étendues et variées. Il a beaucoup lu (il a un peu vu, sans doute) et il a beaucoup retenu ; on s'en aperçoit à sa glose, qui donne une grande quantité de détails concernant l'histoire des Berbers, des Arabes et des Turcs dans l'Afrique septentrionale. Il reproduit ou confirme une foule de faits que nous ne connaissons que depuis la publication du livre d'Ibn Khaldoun, cette œuvre magistrale, si savamment traduite par l'éminent orientaliste, M. de Slane.

L'ouvrage d'Abou Ras contient des faits inédits, négligés par le grand historien ou qui lui sont postérieurs ; c'est là ce qui le recommande surtout à l'attention des personnes qui s'intéressent aux annales de ce pays. Aussi, il jouit, ici, d'une très-honorable réputation.

J'ai pensé qu'il serait utile d'extraire de son commentaire tout ce qui se rapporte à l'histoire des peuples africains qui vivent aujourd'hui sous notre domination et d'en offrir l'ensemble aux lecteurs de la Revue. N'ayant ni la prétention ni le temps de coordonner tous les faits et de les soumettre à la critique ; de faire, en un mot, un ouvrage convenablement disposé, je me suis borné à donner le texte arabe des vers de la *cacida* (ils ne valent pas la peine d'être traduits), et j'y ai ajouté la traduction du commentaire, toutes les fois

(1) Nous avons préféré, pour le titre de cette traduction, la forme populaire du nom de l'auteur du texte, que tout lettré appelle ici *Bou Ras*, l'homme à la tête, peut-être parce que cette partie du corps était très-développée chez lui. — N. de la R.

que celui-ci offrait des renseignements sur les hommes et sur les choses du Nord de l'Afrique.

Le texte sur lequel j'ai opéré présente de nombreuses incorrections, les noms propres y sont souvent défigurés. Je n'aurais pu m'y reconnaître, sans le secours de l'œuvre d'Ibn Khaldoun, donnée par M. de Slane. D'après l'autorité de ce savant, j'ai rectifié les noms boiteux ou estropiés. Cependant, je signalerai, quelquefois, des variantes, lorsqu'elles me sembleront appartenir au texte de l'auteur et ne point provenir de l'ignorance du copiste.

Le Traducteur, GORGUOS.

Texte arabe.

طيب الرياح جميع الارض جسي وبشرى اليكم مع الجن والانس
بمغرب الارض هبي ومشرقها جوا وفيلتنا ولا نحم الحسن

Commentaire. مغرب. — Le mot مغرب fait au diminutif مغربان contrairement à la règle générale. Le *Mogreb* se nomme aussi *G'arb* (1). En parlant des habitants, on dit أهل الغرب, population du *G'arb*, et cette dénomination vient du mot غرب *G'arb*, qui se dit d'un grand seau dont ces peuples se servent pour arroser leurs plantations et leurs semences.

Le *Mogreb* a pour limites, à l'Ouest, l'Océan Atlantique et la ville d'Asfi. Au midi d'Asfi, est le pays de Bouda, puis encore au midi, celui

(1) A propos des systèmes de transcription des mots arabes ou berbères suivis par nos collaborateurs, nous devons faire ici nos réserves et aborder quelques explications. Nous aurions voulu réaliser, dans cette Revue, l'unité de méthode en ce genre, mais cela a été impossible. Ce n'est pas le travail considérable exigé pour la révision orthographique des manuscrits, qui nous a rebuté ; nous avons eu surtout à craindre de mécontenter les auteurs. Malgré notre vif désir de faire adopter généralement le système de la Commission scientifique de l'Algérie, qui est le plus simple et le plus rationnel, nous nous bornerons à l'employer nous-même. Nous nous inclinons, un peu tard, il est vrai, mais très-sincèrement, devant l'à-propos du proverbe espagnol : *Cada maestro con su librito*. L'obscurité, l'incertitude qui résultent de tant de systèmes divergents sont assurément choses très-fâcheuses pour le lecteur ; aussi, avons-nous fait notre possible pour y remédier. Mais pas notre faute si nous sommes resté seul sur ce terrain. — N. de la R.

de Lemtouna qui touche à l'Océan ; plus au midi, on rencontre le Soudan.

Les limites, à l'Est sont, d'après certains géographes, Colzoum et Suez. Ceux-là comprennent dans le Mogreb l'Égypte, Barca et l'A-reg (1). De nos jours, on donne ordinairement pour limite orientale Tripoli de Barbarie. De cette manière, le Mogreb ne comprend que les pays autrefois habités par les Berbers. Nous parlerons plus tard de la division du Mogreb en Mogreb voisin, Mogreb central et Mogreb extrême. Le Tell du Mogreb est desservi par les eaux d'une chaîne de montagnes qui va de l'Océan à Bernic (Bérénice), dans le pays de Barca qui touche au Nil. J'ai lu quelque part que l'étendue de cette chaîne est de soixante journées de marche.

La nation du Prophète a dominé depuis l'Inde jusqu'aux limites du Mogreb extrême, où se trouve Tanger.

Tandja (Tanger) est un mot berber. La ville de ce nom est une grande cité, qui fut d'abord conquise par l'islamisme. Puis les chrétiens s'en emparèrent, après une lutte acharnée, en 870 (1465). Ils en restèrent maîtres jusqu'au commencement du XII^e siècle (de l'hégire). A cette époque, le sultan Ismaël el-Alaoui (l'Alide ou chérif) el-Yenbouai es-Sedjelmaci la reprit aux infidèles (2).

طوامى لابسرواهل جزايرها بفتح وهران دارالشرك والومس

Commentaire. — Après des détails sur l'Océan, l'auteur parle de la mer de Roum (Méditerranée). « Elle est formée par l'Océan, qui se déverse entre Tanger et Tarifa. La largeur du détroit est de huit milles. Jadis, il y avait un pont qui fut submergé par les flots (3). »

Abou Ras dit ensuite, en parlant du Nil, que les Arabes appellent *بحر النيل* (mer du Nil) : « Le Nil prend sa source derrière l'Equa-

(1) *Areg*, ligne de collines sablonneuses qui limitent au Sud les anciens États barbaresques. — N. de la R.

(2) Les Portugais ne prirent Tanger qu'en 1471, le 28 août, ce qui répond à 876 de l'hégire. Ils le donnèrent aux Anglais en 1662, et ces derniers l'abandonnèrent volontairement en 1683 — N. de la R. — D'après cela, le copiste aurait oublié le numératif ست dans le texte arabe. — (N. du traducteur).

(3) Je préviens le lecteur que, dans cette traduction, je respecterai toutes les opinions de l'auteur, quelles qu'elles soient. Il me semble utile de consigner tous les faits propres à faire connaître l'état de la science chez les Arabes.

— La Rédaction ajoute ici que la tradition qui motive la note qu'on vient de lire paraît être une réminiscence mythologique d'un des travaux d'Hercule.

teur sur une montagne élevée. Il forme deux cours d'eau dont l'un se jette dans la Méditerranée, et l'autre (le Niger) coule vers le Couchant et se verse dans l'Océan Atlantique, à l'extrémité du pays des Lemtouna.

Youcef ben Tachfin et les Lemtouna sont connus sous le nom d'El-Morabtin (les marabouts ou Almoravides). Voici le motif de cette dénomination :

Lorsque les chefs des Lemtouna retournaient dans leur pays, après leur pèlerinage à la Mecque, Ouaggag, disciple d'Abou Amran el-Faci chargea Ibn Yacin de les accompagner et de les instruire. Ibn Yacin s'établit avec eux dans une île formée par le Nil (Niger), et se livra, dans cette retraite, aux pratiques de l'ascétisme. Il y fut joint par le chef lemtounien Yahya ben Omar ben Telagaguin et son frère Abou Bece. Puis vint l'oncle des deux frères, Youcef ben Tachfin.

On parla d'eux dans la contrée, et quiconque avait le moindre grain de foi s'associa à leurs pratiques. Bientôt ils furent plus de mille ; on les appela *Almorabtin* (*Almoravides*) parce qu'ils s'étaient isolés dans cette île, pour s'y livrer exclusivement aux pratiques religieuses. Puis ils prirent pour chef de guerre Yahya, lui donnèrent le surnom d'*Amir el-Haqq* et s'apprêtèrent à combattre pour le triomphe de la religion.

وحدثهم بويلات لنا سلبت بطل ما رمت الاسلام بالنس

Commentaire. *ويلات لنا* (nos épreuves). — Abou Ras, en parlant des épreuves passées qu'eurent à subir les musulmans, s'exprime ainsi :

Lorsque les infidèles (les Espagnols, en 1505) se furent emparés du fort du Port (Mers el-Kebir) *برج المرسي* avec l'aide d'un juif, et que, plus tard, ils eurent pris la ville (d'Oran, en 1509), ils installèrent le juif dans le fort du port et lui livrèrent l'impôt de terre et de mer. Ses fils héritèrent de ce privilège depuis l'année 915 (1509) jusqu'à l'année 980 (1572), époque à laquelle les chrétiens d'Oran, jaloux de cette famille juive, écrivirent au roi d'Espagne qu'elle était de connivence avec les musulmans pour leur livrer la ville et le territoire occupés par les Espagnols. Bientôt, un ordre arriva d'expulser ces juifs et de les transporter en Espagne.

Jusqu'alors les agents du juif du fort percevaient l'impôt et exerçaient les poursuites chez les Beni Amer. Ils allaient avec l'appareil d'un souverain, servis par des captifs musulmans. Ils dressaient leurs tentes sur la terre des croyants ; jugeaient, décidaient dans leurs dif-

féronds et leurs plaintes, défendaient et ordonnaient, infligeaient la bastonnade, la peine de mort ; en un mot, en usaient selon leur bon plaisir.

C'est bien là le comble du malheur et de la honte ! Ce juif avait des concubines choisies parmi les plus belles musulmanes, et c'est à cela que fait allusion le cheikh Abou Mahally, dans les vers suivants :

« Quelqu'un portera-t-il mes paroles aux tribus d'Amer, surtout à celles qui vivent sous le joug du mécréant ;

» A tout brave parmi les vaillants de *Rached*, qui marchent avec ses guerriers illustres, Abd el-Cader à leur tête.

» Au cheikh des Beni Yacoub, à chaque preux, soutien de la tribu, ami des combats, aux *Talha*, aux *Ahlaf* (confédérés) qui sont à l'Ouest des *Talha*, au cheikh des *Soueid*, enfin à tous ceux qui prétendent à la gloire.

» O peuple de l'Islam, où sont donc tes héros, n'ont-ils pas vu le jour du sabbat fêté par les femmes de leur noble race ?

» La vierge arabe appartient au juif, le pourceau la caresse sur les feuillets des livres de sa loi (1). »

Les Beni Amer cités dans ces vers descendent d'Amer, fils de Zagha (2), fils de Rabia, fils de Nahik, fils de Hilal, fils d'Amer, fils de *Sasaa*.

Les Amer ben Sasaa étaient une branche de la tribu de *Haouazin*, fils de Mansour, fils d'Ikrima, fils de Zéid, fils d'Hafsa, fils de Caïs-G'ïlan (فيس غيلان). Leur territoire était dans la montagne de G'azouan, voisine de Taïef. Ils avaient pour frères les Sad, fils de Bekre, fils d'Haouazin, tribu dans laquelle fut allaité le Prophète.

Les Beni Amer du Mogreb forment trois branches :

1° Les Beni Yacoub, qui ont donné leur nom au pays appelé la Yacoubia ;

2° Les Beni Hamid, desquels font partie les Hedjez, fils d'Hadjez ben Obéid ben Hamid. A la famille des Hedjez appartiennent les Hadjouch,

(1) Le texte porte :

وتحت اليهود غداة غريبة يعاليتها والخزيروف المزابر
Le vers est faux et ne donne aucun sens ; j'ai supposé qu'il fallait lire :
وتحت اليهود غداة عربية يلاعبها الخزيروف المزابر

(2) Abou Ras assure que le nom propre زغبة doit se prononcer Zagba et non pas Zogba. Je traduirai en son lieu le passage.

les Hadjich, les Mohammed (3), les Riab, les Mehadjeza, et autres ;

3° Les Benou Chafa (بنو شافع) fournissaient des troupes aux chrétiens d'Oran. D'autres, parmi les tribus, leurs sœurs, leur étaient soumises, comme Rafia, et cela à cause de leur voisinage d'Oran (4).

Le commandement de tous les Beni Amer appartenait (autrefois) à Daoud ben Hilal ben Attaf ben Kerch ben Aïad (2) ben Menfa ben Yacoub.

Parmi les tribus des Zagba, on compte encore les Beni Malek ben Zagba. Font partie de ceux-ci, les Soueid mentionnés dans les vers ci-dessus. Soueid était fils d'Amer ben Malek et avait pour oncle paternel Harets ben Malek. Harets est le père des Attaf, descendants d'Attaf ben Roumi ben el-Harets. Leur territoire est à l'Ouest de Miliana.

Les Dialeu, fils de Dilem ben Hacen ben Ibrahim ben Roumi sont aussi Zagbiens.

Les Soueid percevaient des redevances sur le pays de Cirat, El-Bathâ et Houuara. Font partie des Soueid : les Flita, les Mohadjer, les Djoutsa جوثة, les Hasasna, fils d'Hassan ben Chebaba, les G'oûr, les Chafa (autres que les Chafa des Beni Amer) ; les Malef, les Bou Rahma, les Bou Kamel ; les Hamdan, fils de Mocadder ; les Makhis ben Ammar, frère de Soueid, qui s'établirent dans la campagne d'Oran.

Les Habra sont aussi une branche des Soueid, étant issus de Mo-

(1) Dans sa traduction de l'*Histoire des Etats barbaresques*, par Laugier de Tassy, le chevalier de Saint-Jean, don Antonio de Clariana, a intercalé un chapitre, où il raconte la reprise d'Oran, en 1732, par le comte de Montémar. Nous y trouvons ce passage, où il énumère les tribus des environs d'Oran qui étaient en rapport, avec les Espagnols :

« Toutes les tribus étaient notées et connues pour leurs bonnes ou mauvaises qualités : ainsi, les *Flat Gabdala* (Oulad Abdallah), les *Flat Galte*, de *Asri* et de *Grozi*, les *Flat Gasli* étaient signalés comme disposés à la paix. Ceux de la *Chocramia* (Beni Chougran ?), *Socrata*, *Ven Asavia* (Ben. . .), *El Arbi*, *Ven Saran* (Ben. . .) étaient d'un bon commerce. Ceux de *Trana*, les *Flat Zayer* (Oulad Zaër) et les *Amayan* (Haméian) avaient le renom de traîtres. Aux *Zafnas* de *Habra* et *Jafa* (Djafra ?) on pouvait se fier en toute sécurité. Les *Suetes* (Souéid) étaient toujours partisans des Espagnols ; mais les *Benerages* (Beni Rachid ?) ne se sont jamais tenus en paix ; c'étaient de fameux larrons, des gens inquiets, belliqueux et toujours disposés à servir d'auxiliaires à ceux qui prenaient les armes contre les chrétiens. » (V. pages 137, 138.)

(2) Le texte d'Ibn Khaldoun, édit. de Slane, donne :

داود بن هلال بن أطف بن كرح بن أياد بن منفا بن يعقوب

djaber ben Soneid. Mais eux prétendent descendre du compagnon du Prophète et combattant de Bedre, El-Mikdad ben Asoned. D'autres, parmi eux, prétendent descendre des Todjib, tribu de Kenda. Habra, disent-ils, était le nom de leur mère. Dieu seul sait la vérité!

Parmi les nomades soueidiens, on trouve les Sobeih' ben Aladj ben Malek. Ils forment une tribu forte et nombreuse.

Vis-à-vis des Attaf, est une fraction des Beraz, branche des Atbedj ben Hilal. Ces Beraz avaient des Ikta dans la montagne de Derrag.

Les Dialeh habitent le midi de l'Ouenseris. Ils avaient des Ikta sur Ouzina (1).

Les Arib sont une branche des Harets.

Les Beni Seg'uir appartiennent aux Beni Amer. Les Bou Sacy ben Soliman ben Daoud font partie des Yacoub.

Appartiennent à la tribu des Zagba : les Homeis ben Oroua ben Zagba, les Oulad Khalifa, les Hamakna, les Cherifa, les Sahari, les Doui-Zian.

Les Talha et les Ahlaf, cités dans les vers d'Abou Mahally sont à l'Ouest des Makil Yémanites. Font partie de ces familles : les Doui Hassan, les Doui Abdallah, les Doui Mansour, tribus qui occupent l'Ouest de Tlemsen jusqu'à la Moulouia. C'est là le pays des Angad. Ils prétendent descendre de Djafer, fils d'Abou Taleb ; prétention peu fondée, car la famille du Prophète n'appartenait point à une tribu de pasteurs nomades. Ce qui semble certain, c'est qu'ils sont Yémanites et issus de Makil ben Kab ben Oleim ben Djenab, descendant de Codaa, ou plutôt de Makil, descendant de Rabia, de la postérité de Medhedj.

Des Makil sont issus : les Taleba ثعالبة de la Metidja, les Rekitat, les Chebanat, les Beni Mansour, les Doui Abdallah, voisins des Beni Amer. Ceux-ci avaient des redevances sur les territoires d'Oudjda, de Nedrouma, des Beni Isnacen et des Beni Snous.

Les Doui Abdallah forment deux branches : les Hadadj et les Kharadj. Ils eurent pour chef un personnage célèbre, nommé Talha, et c'est de lui que tirent leur nom les Angad, appelés aussi les Talha. Ce chef mourut vers la fin du VIII^e siècle.

Les Kharadj forment plusieurs branches :

Les Djaouna, fils de Djaoun, fils de Kharadj ;

Les G'acel, fils de G'asol, fils de Kharadj ;

(1) Il existe, auprès de Bogar, une montagne de ce nom. A Saneg, un peu à l'Est de Bogar, on voit les ruines du municipe d'*Fzina*, désignation presque identique à la précédente. — N. de la R.

Les Metarefa et les Otsamena ;

Les Mehaia, fils de Mehia ben Motref ben Kharadj.

Les Hedadj habitent Taourirt.

Les Taleba, frères des Hedadj, étaient les maîtres de la Metidja. Leur souveraineté s'y maintint jusqu'à la fin du VIII^e siècle. A cette époque, ils disparurent de cette contrée, exterminés ou réduits en esclavage par Abou Hammon II, sultan abd el-ouadite.

C'est à la trihu des Taleba qu'appartient le cheikh Abderrahman et-Talebi, dont on fait remonter l'origine à Djafer, fils d'Abou Taleb, malgré les raisons signalées plus haut, qui s'y opposent. Voici toutefois cette généalogie :

ابوزيد عبد الرحمان بن محمد بن مخلوف بن طاححة بن عمر بن نوفل
بن عامر بن منصور بن محمد بن سباع بن مكى بن ثعلبة بن موسى
بن سعيد بن مبطل بن عبد البر بن فيس بن هلال بن عامر بن حسان
بن محمد بن جعفر بن ابي طالب

Ce cheikh mourut à Alger, à l'âge de 76 ans, en l'année 873. On l'enterra au-dessus du chemin de la Porte du Ruissseau (Bab-el-Oued), et les souverains d'Alger ont en grande vénération son tombeau, entretenu avec un soin extrême (1).

(1) L'inscription placée au-dessus de la chaise (*tabout*) de sidi Abd er-Rahman el-Taalehi, indique sa mort en 873 (1468 de J. C.). Voici, du reste, ce curieux document épigraphique, qu'il est tout-à-fait à-propos de reproduire ici :

« Au nom de Dieu clément, etc, louange à Dieu ! Voici ce qui a été
» trouvé écrit de la main du cheikh, de l'imam, du saint, du bienfai-
» sant, Abou Zid sidi Abd er-Rahman, fils de Mohammed, lequel est fils
» de Makhlof, fils de Talha, fils d'Omar, fils de Naoufal, fils d'Ammar,
» fils de Mansour, fils de Mohammed, fils de Saba'a, fils de Mekki, fils
» de Taleb, fils de Moussa, fils de Saïd, fils de Mod'el, fils d'Abd el-Barr,
» fils de Kaïs, fils de Helal, fils d'Ameur, fils de Hassan, fils de Moham-
» med, fils de Djafar ebn Abou Taleb, lequel est oncle de l'apôtre de
» Dieu (sur lequel soient le salut et la paix !)
» Et, de sa descendance, il eut Abd el-'Azziz, fils de Mohammed, fils
» de Makhlof el-Ta'alebi.
» Le cheikh mourut (que les bénédictions de Dieu soient sur lui!)
» l'an 873. » (1468 de J. C.)

La mosquée actuelle de sidi Abd er-Rahman a été fondée en 1108 (1696), sous le gouvernement d'El-Hadj Ahmed el-Euldj (le renégat) el-Atchi (le cuisinier). Le chronogramme qui exprime cette date ne peut indiquer que la construction de 1108 avait été précédée par une autre. — N. de la R.

Abderrahman alla étudier la science dans le Levant, vers les premières années du IX^e siècle. Il s'arrêta d'abord à Bougie. Là, il fit la rencontre des compagnons du cheikh Abderrahman el-Oug'lisi, et prit part à leurs doctes réunions. De Bougie, il se rendit à Tunis. Il y trouva le cheikh Aïsa el-G'obrini. El-Obby, El-Berzeuli et autres docteurs. Après avoir suivi les cours qu'ils professaient, il partit pour le Caire et étudia, sous le cheikh Ouali ed-din el-Fraki, la plupart des sciences, et surtout celle qui concerne les traditions. Ouali ed-Din lui octroya le diplôme de docteur. Alors, il accomplit le pèlerinage et put (à la Mecque) nouer des rapports avec les docteurs les plus éminents. A son retour, il trouva à Tunis, Abou Abdallah Mohammed ben Merzouk, qui allait en pèlerinage. Il étudia sous ce docteur et obtint de lui le diplôme de maître pour l'enseignement de plusieurs branches des connaissances.

« Ce fut Ibn Merzoug, a dit le cheikh Abderrahman, qui m'engagea fortement à terminer un travail d'annotations sur l'ouvrage d'Abou'l-Hadjeb: plus tard, ajoute-t-il, en 833, je vis le docteur dans notre pays. Il était de retour de son pèlerinage et se rendait de Tlemsen à Tunis, pour des négociations de paix entre le sultan de Tunis et celui de Tlemsen.

(Ici Abou Ras reprend le récit des faits qui concernent Oran).

Jusqu'au milieu du XI^e siècle, les infidèles furent les maîtres incontestés d'Oran et du territoire qui l'entoure. Ibrahim Pacha fut le premier des pachas turcs qui les attaqua. Il établit une batterie de canons et de mortiers sur la hauteur d'El-Meïda et battit la ville, mais sans succès. C'est à la suite de cette attaque que les chrétiens songèrent à construire la forteresse d'El-Merdjadjou⁽¹⁾. Mais ils manquaient de l'eau nécessaire aux travaux. Or, les Homéïan, leur cheikh en tête, furent les premiers à leur en apporter dans des outres! La protection et la force viennent de Dieu!

Ces Homéïan sont une famille des Beni Yezid ben Abs ben Zagba, auxquels les souverains Almohades avaient accordé des Ictâ sur le territoire d'Hamza, de Dehous et des Beni Hacen. Voici la cause de leur établissement dans cette contrée:

Lorsque Yag'moracen Ibn Zian devint souverain de Tlemsen, les

(1) C'est le fort Santa-Cruz, construit par les Espagnols sur le pic d'Heïdour, à l'extrémité septentrionale du plateau d'El-Mida. Le nom de Merdjadjou paraît dater de l'époque turque. — N. de la R.

Makil de l'Angad, ses voisins, commettaient toute sorte de méfaits et de dégâts sur le territoire. Il fit alors venir les Beni Amer du désert des Beni Yezid, et les installa entre lui et les Makil. Auparavant les Zagbiens occupaient les déserts, à l'Est, depuis Mecila, et de là, vers l'Ouest, jusqu'au Sud de Tlemsen. Quand les Beni Amer furent établis sur ce nouveau territoire, les Homéïan vinrent les joindre et demeurèrent entre les Makil et Tlemsen, formant comme un rempart qui protégeait Tlemsen contre les violences des Makil, jusqu'à l'époque d'Abou Hammou, le jeune, vers l'année 760 (1358 de J. C.)

Abou Hammou, l'un des plus grands princes des Beni Zian, régna à la suite des désastres que le mérinite Abou Einan avait fait peser sur sa famille et qui faillirent l'anéantir. Ce prince transporta les Beni Amer du territoire qu'ils occupaient au midi de Tlemsen et les établit à Tessala. Leur terrain de parcours s'étendit jusqu'à Heïdour, montagne d'Oran. Les Homéïan occupèrent El-Hafra et les environs. Mais la plus grande partie des Beni Yezid, dont ils sont issus, continua et continue encore la vie nomade dans le désert, n'ayant point suivi les Beni Amer, lorsqu'ils furent transportés dans la campagne de Tlemsen.

Tels sont les renseignements qui concernent les Homéïan, descendants d'Abs ben Zagba. Je tiens, en outre, de personnes bien au courant des traditions et des événements, que les Medjamid de Hadad (حداد) les Beni Kerz, les Beni Mouça, les Meraba, les Khachna sont aussi de la race des Beni Yezid. Ils ont pour sœur la tribu des Ykrima ben Abs. Le commandement appartint d'abord aux Oulad Lahek, puis aux Moafa, puis à la maison de Sad ben Malek, descendant de Mehdi ben Yezid ben Abs ben Zagba. Les Sad prétendent que Mehdi était fils d'Abderrahman, fils d'Abou Bekre es-Siddic. Mais il n'est point admissible qu'il y ait eu transmission du commandement des Beni Yezid dans une famille étrangère. Telle est l'opinion d'Ibn Khaldoun.

(Revenons à notre sujet): Après l'insuccès d'Ibrahim Pacha, la domination des infidèles pesa et s'étendit sur la terre de l'Islam, domination disputée avec des chances diverses, jusqu'au jour où se leva le faucon généreux, le lion terrible, le champion triomphant de la religion et de la foi, Chaban Bey. Longtemps il lutta contre les infidèles et leur infligea de grands désastres. C'était vers l'année 1070 (1659).

A partir de cette époque, Dieu mit fin aux excès des mécréants.

éteignit leur incendie et délivra le territoire de leur présence. Ils restèrent confinés dans leurs forts ou n'osèrent plus en sortir sans escorte.

GORGUOS.

(A suivre).

NOTE FINALE. — Le tableau généalogique d'Et-Talebi, qui est dans la chapelle de Bab el-Oued et dont il est question ci-dessus à la page 121, présente, avec la généalogie que j'ai extraite d'Abou Ras, les différences suivantes :

1° Naufel, fils d'Ammar عمار ابن عمار au lieu de fils d'Amer عامر ;
2° Mekki, fils de Taleb ثعلب بن ثعلب au lieu de Taleba ثعلبة ;
3° Model au lieu de مبضل ;
4° Hassan حسن au lieu de Hassan حسان.

Je persiste, toutefois, à préférer la généalogie d'Abou Ras. Le tableau de la mosquée renferme probablement des fautes d'orthographe; ainsi, je crois que ثعلبة, si répandu comme nom propre, doit être préféré à ثعلب, Mofaddal à Model, et عمار à عامر. Au reste, ce tableau, si l'on n'y suppose pas des fautes d'orthographe, donne aussi, Talha fils de A'man عَمَن, et il est presque certain qu'il faut lire Omar ou Amr; et, dans ce cas, il faudrait un ouaou.

D'après le *Kefaiat fil Dibadj*, le marabout de Bab el-Oued avait 90 ans lorsqu'il mourut et non 76 comme dit notre auteur.

Le supplément au dictionnaire bibliographique d'Hadji Khalfa mentionne deux exégèses de sidi Abd er-Rahman sur le Koran; un traité sur la *Djeroumia*; un autre sur les *Sources de la Jurisprudence* d'Ebn el-Hadjeb.

La bibliothèque d'Alger possède aussi, d'Et-Talebi, un ouvrage sur la mort et la vie future, intitulé : العلوم الباقرة في النظر في امور الآخرة ;

un autre ouvrage de mélanges, intitulé : روضات الانوار et dans lequel l'auteur mentionne un de ses ouvrages, intitulé : الجواهر الحسان. On trouve dans le *Kefaiat fil Dibadj* la longue liste des ouvrages d'Et-Talebi.

NOTE

SUR LES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A ALGER, PENDANT L'ANNÉE 1860

PAR M. CH. SIMON.

J'extrait de mes registres d'observations météorologiques, pour l'année 1860, les résultats moyens et généraux qui me paraissent de nature à intéresser le public.

1860	TEMPÉRATURE.					PLUIE (en milli- mètres).	NOMBRE DE JOURS de pluie.	NOMBRE DE JOURS de sirocco.
	Maximum moyen.	Minimum moyen.	Maximum absolu.	Minimum absolu.	Moyenne.			
Janvier.	15,8	10,5	21,3	8,2	13,1	»	6	6
Février.	12,6	5,3	17,6	0,5	8,9	201,2	18	0
Mars.	15,3	9,2	21,8	3,5	12,2	86,0	10	4
Avril.	18,6	12,4	23,6	9,5	15,5	103,7	11	2
Mai.	19,2	14,6	27,3	11,8	16,9	7,9	3	5
Juin.	26,5	17,2	30,6	14,5	21,8	10	5	10
Juillet.	27,2	19,3	38,3	17,8	23,2	0	0	7
Août.	27,6	18,6	30,3	17,1	23,1	3,4	2	5
Septembre.	25,5	18,2	28,8	15,3	21,8	4,8	3	7
Octobre.	22,2	14,1	26,1	13,5	18,1	208,7	9	2
Novembre.	21,3	13,4	25,0	11,8	17,3	89,5	6	7
Décembre.	17,4	11,1	20,2	5,7	14,2	97,5	11	3

Je compte comme jours de pluie ceux dans lesquels la quantité d'eau tombée a dépassé 1 millimètre. Il y a nécessairement plus d'arbitraire dans la manière de compter les jours de sirocco.

D'un autre côté, les observations qui sont faites au môle du port, par les soins du service des ponts-et-chaussées, et qui embrassent déjà un intervalle de plus de seize années, peuvent se résumer dans le tableau suivant (1) :

	TEMPÉRATURE.					PLUIE (en milli- mètres).	NOMBRE de jours pluvieux.
	Maximum moyen.	Minimum moyen.	Maximum absolu.	Minimum absolu.	MOYENNE.		
Janvier.	15,60	9,60	25,90	2,0	12,60	123,1	14,3
Février.	16,89	9,88	29,30	2,50	13,36	121,6	12,4
Mars.	17,95	10,95	29,80	3,90	14,45	86,0	10,8
Avril.	20,90	13,32	29,60	6,30	17,06	66,5	8,5
Mai.	24,10	15,32	36,50	8,30	19,71	44,6	7,1
Juin.	27,53	18,85	40,10	10,40	23,14	13,6	2,9
Juillet.	30,25	21,67	37,30	16,50	25,96	1,6	0,6
Août.	30,59	22,68	37,20	17,50	26,61	6,0	2,2
Septembre. ...	27,91	20,79	39,70	13,30	24,35	29,9	5,1
Octobre.	24,76	17,54	33,50	10,00	21,15	77,7	8,0
Novembre. ...	20,05	13,75	31,10	6,90	16,90	128,7	11,3
Décembre. ...	15,25	10,33	23,90	4,40	12,79	159,5	14,0

Les maxima et les minima absolus de température qui sont inscrits dans ce tableau représentent les indications extrêmes du thermomètre durant toute la période qu'embrassent les observations. Si l'on fait abstraction de ces valeurs extrêmes, qui se rapportent à des phénomènes pour ainsi dire accidentels, on voit que l'année 1860 peut être considérée comme une année moyenne. L'écart le plus remarquable qu'elle présente consiste dans la grande quantité d'eau qui est tombée pendant le mois d'octobre, et qui est

due principalement aux pluies extraordinairement abondantes du 2 et du 25 de ce mois.

Je joins à ces tableaux quelques remarques générales qui se rapportent à la ville d'Alger, et qui résultent, soit de mes propres observations, soit de la discussion des observations antérieures (1).

I. Le maximum diurne de température a généralement lieu, à Alger comme en Europe, vers deux heures de l'après-midi, un peu plus tôt en hiver, un peu plus tard en été. Je n'ai pas déterminé l'heure du minimum, mais il n'y a aucune raison de douter que le minimum n'ait lieu, comme partout, peu de temps après le lever du soleil.

II. L'ingénieuse théorie de la rotation des vents de M. Dove (de Berlin) se vérifie à Alger plus complètement peut-être qu'en France et en Allemagne. Le vent tourne généralement de l'Est à l'Ouest, en passant par le Sud, et de l'Ouest à l'Est, en passant par le Nord. La marche rétrograde est beaucoup plus fréquente à l'Ouest qu'à l'Est. Le vent est beaucoup plus stable dans le quadrant N. — N. E. — E. que dans les trois autres quadrants de la rose.

III. Le vent qu'on appelle à Alger *sirocco* souffle habituellement du Sud, mais il peut souffler (au moins en apparence) de tous les points de l'horizon. Il arrive parfois que l'on voit le thermomètre monter, le baromètre baisser et l'aiguille de l'hygromètre de Saussure rétrograder vers la sécheresse, tandis que la girouette indique que le vent souffle du N. O. ou même du N. : mais alors le vent est très-faible. Ce phénomène s'est produit d'une manière remarquable le 23 avril et le 5 août de l'année dernière. Voici, je crois, comment on peut expliquer cette anomalie. En un lieu donné, il existe ordinairement deux courants atmosphériques, qui se superposent, et qui peuvent être diamétralement opposés. C'est dans le courant inférieur que nous vivons et que sont placés les girouettes, les pavillons flottants, d'après lesquels nous estimons la direction du vent. Or, il peut arriver.

(1) Ce tableau est extrait de la *Revue algérienne et coloniale*, novembre 1859.

(1) Les observations que j'ai examinées avec le plus de loisir et d'attention sont celles d'Aymé, qui ont été publiées dans le recueil des travaux de la Commission scientifique de l'Algérie.

que, tandis que le courant inférieur vient du Nord, le courant supérieur vienne du Sud, et fasse sentir son influence jusqu'à la surface du sol, surtout si le courant inférieur est faible. Malheureusement, il est difficile de contrôler cette explication par l'observation, attendu que les jours où se produit le phénomène dont il s'agit, le ciel est dépourvu de nuages ou couvert d'une brume uniforme.

IV. Les jours où souffle le sirocco, l'heure du maximum de température est changée. Il en est de même probablement de l'heure du minimum.

V. Il est vrai, ici comme en France, que la marche du baromètre est généralement inverse de celle du thermomètre; que le baromètre descend plus souvent qu'il ne monte, et qu'il monte plus vite qu'il ne descend. Mais il paraît assez difficile de se rendre compte d'une manière satisfaisante de la marche du baromètre avant et pendant la pluie. En hiver, les choses se passent à peu près comme en France : c'est surtout lorsque le vent tourne de l'Est à l'Ouest, en passant par le Sud, que la pluie arrive; alors le baromètre baisse avant la pluie. En été, les choses se passent autrement.

VI. L'opinion vulgaire qui attribue aux phases de la lune une influence appréciable sur les phénomènes météorologiques ne peut guère être considérée aujourd'hui que comme un dernier reste de l'astrologie judiciaire : on sait que les physiciens et les astronomes sont unanimes pour la repousser. Cependant, plusieurs journaux ont publié, l'année dernière, avec une certaine solennité, une règle « pour prédire la pluie et le beau temps, » qu'on attribue au maréchal Bugeaud (1), et qui peut être formulée ainsi :

« Le temps se comporte onze fois sur douze, pendant toute la durée de la lunaison, comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune, si, le sixième jour, le temps est resté le même qu'au cinquième »;

(1) Le maréchal Bugeaud aurait trouvé cette règle dans un manuscrit espagnol, pendant la guerre de 1808 à 1812, il l'aurait vérifiée par ses observations personnelles, et il y aurait ajouté tant de confiance qu'il en faisait usage, dit-on, pour diriger ses expéditions militaires en Algérie.

« Et neuf fois sur douze comme le quatrième jour, si le sixième jour ressemble au quatrième. »

Il n'y aurait pas lieu, pour plusieurs motifs, de s'arrêter à discuter cette double proposition, si le nom du maréchal Bugeaud ne commandait pas toujours le respect et l'examen. On peut prétendre d'ailleurs que c'est surtout par des observations faites en Algérie que le maréchal a vérifié la règle qu'on lui attribue. C'est pourquoi il m'a paru intéressant de contrôler cette règle, au moyen de mes registres, sur lesquels les changements de temps sont inscrits, tels qu'ils se présentent, indépendamment de toute idée préconçue.

Sur mes registres, l'état du ciel est indiqué, à différentes heures de la journée par les chiffres 0, 1, 2, 3, 4; le chiffre 0 correspondant à l'absence complète ou presque complète de nuages. La moyenne des cotes prises pendant toute la durée d'une lunaison indique donc le temps moyen qui a régné pendant cette lunaison. Il est clair que la moyenne des cotes ne peut jamais être égale à 0 ni à 4. Si le temps était généralement beau pendant une lunaison la moyenne des cotes serait inférieure ou très-peu supérieure à 1; si le temps était généralement mauvais, cette moyenne serait supérieure ou très-peu inférieure à 3.

Or, pendant toutes les lunaisons d'hiver (décembre-avril), la moyenne des cotes est voisine de 2; de sorte que chacune de ces lunaisons peut être arbitrairement rangée parmi les mauvaises. Avec un peu de bonne volonté, l'on peut dire qu'en hiver la règle se vérifie toujours; avec un peu de mauvaise volonté, l'on peut dire qu'elle ne se vérifie jamais. C'est ce qu'il était facile de prévoir.

Quant aux lunaisons d'été, il faut convenir que la règle se vérifie généralement. Mais c'est encore ce que l'on pouvait prévoir. Car, si l'on considère, par exemple, la lunaison du mois de juillet, on peut hardiment prédire qu'à Alger cette lunaison sera belle; et s'il y a par hasard, en juillet, deux mauvais jours de suite (chose presque impossible à Alger), on peut certainement parier plus d'un contre onze que ces deux jours ne seront pas précisément deux jours désignés à l'avance. Quels que soient les jours de la lunaison qu'on veuille prendre pour régulateurs, il est certain qu'à Alger une règle analogue à celle qui est énoncée ci-dessus se vérifiera toujours à peu près, en été.

Il y a cependant une lunaison de l'année dernière qui donne
Revue afr. 5^e année n° 20

des résultats bien nets : mais ces résultats sont peu favorables à la règle énoncée. C'est la lunaison d'avril-mai. Pendant le cinquième et le sixième jour (25 et 26 avril) le temps a été le même et fort mauvais : la moyenne des cotes pour ces deux jours a été 3,2. Or, pendant le reste de la lunaison, le temps a été généralement beau : la moyenne des cotes pour la lunaison entière a été 4,2

CH. SIMON.



ARCHÉOLOGIE

DES ENVIRONS D'ICOSIUM (ALGER).

J'ai publié en 1845, sous le titre d'*Icosium*, une notice sur les antiquités romaines de la ville d'Alger, ouvrage à peu près épuisé aujourd'hui et dont il paraîtra bientôt une deuxième édition, augmentée des nombreuses découvertes faites ici depuis seize ans et purgée de quelques erreurs échappées à une première rédaction.

Le travail dont je commence en ce moment la publication est destiné à compléter l'autre. On y trouvera l'inventaire détaillé des richesses archéologiques de nos environs, richesses que j'ai pu observer à loisir pendant vingt-huit années de recherches persistantes et très-fréquemment renouvelées sur les divers points du terrain d'étude.

Cette nouvelle notice embrasse tout le Sahel, depuis *Ain Oche-reub* ou *Hareub*, à l'Est de Régaia, jusqu'à l'*Oued Gourmat* ou *Nador* inférieur, à l'Ouest et un peu au-delà de Tipasa ; elle comprend aussi la Mitidja, depuis le défilé des *Beni Aïcha* jusqu'à l'*Oued Beni Menad*, près de Marengo.

Les divisions adoptées dans ce travail complémentaire étant naturelles, sont très-faciles à suivre, sur une carte comme sur le terrain : elles sont déterminées par les voies de communication qui existent de temps immémorial dans ce pays, et que nous avons généralement maintenues, tout en les perfectionnant au point de vue des besoins spéciaux d'une population européenne.

Notre première ligne sera donc le littoral, décomposé en deux tronçons, l'un oriental, l'autre occidental ; ensuite, viendront celles qui, partant d'Alger, rayonnent en éventail vers l'intérieur.

Mais, avant d'aborder la partie descriptive de ce travail, il faut placer sous les yeux du lecteur quelques généralités utiles à connaître sur Alger et ses environs.

A l'époque libyque, Alger — qui n'était sans doute qu'une espèce de hameau, — s'appelle *Mezar'anna*, du nom de ses fondateurs. Les écrivains de l'antiquité et les annalistes berbers dont les œuvres nous ont été conservées par les Arabes — surtout par Ebn Khaldoun — sont tous d'accord pour nous renseigner sur l'histoire de cette ville.

sur cette période très obscure, car la tradition locale est à peu près muette, et son témoignage ne serait pas, d'ailleurs, d'un bien grand poids pour des temps aussi reculés.

Les auteurs les plus anciens étendaient le nom de *Numidie* à la contrée située bien à l'Ouest de l'Ampsaga (Oued el Kebir ou Remel inférieur) qui fut sa limite occidentale sous la domination directe des Romains. Le territoire de l'Algérie s'y trouvait compris et ses populations étaient alors désignées sous le nom de *Mas-séyliens*.

Pline ne connaît dans la Mauritanie Césarienne, partie de la Libye où se trouve la province d'Alger, que deux peuplades indigènes, qu'il appelle les *Macurèbes* et les *Nabades* et que Ptolémée nomme, plus tard, les *Machurèbes* et les *Nabases*. Les premiers occupaient la partie occidentale; les autres peuplaient la partie orientale du littoral de la province, contrée que nous appelons aujourd'hui la Kabylie du Jurjura. Cependant, il faut observer que le géographe d'Alexandrie ne met pas ses *Nabases* à l'endroit où Pline indique les *Nabades*; mais on sait que les localités africaines sont rarement placées avec exactitude dans ses tables.

La carte de Peutinger place aussi des *Nababes* sur le terrain de la Kabylie Jurjurienne, et sa leçon paraît être la bonne, car on trouve le mot écrit de cette façon sur l'inscription n° 47 du Musée; laquelle provient du pays habité jadis par ces Berbers.

Mais, revenons aux *Machurèbes*, qui doivent attirer plus particulièrement notre attention, puisqu'ils occupaient le terrain où la ville d'Alger a été construite et celui dont on va décrire les ruines. Selon Ptolémée, leur limite occidentale était le *Chinalaph* ou *Chinaphal* (1), fleuve dont aucun autre géographe ne fait mention et qu'il place à 87 milles Est du promontoire d'Apollon (cap Ténès) et à 25 milles Ouest de Julia Cæsarea. La première évaluation est assurément erronée, puisqu'elle amènerait à l'Orient de Cherchel, tandis qu'il résulte des Tables même que le *Chinalaph* est à l'Ouest de cette ville. En supposant la deuxième indication exacte, on est conduit auprès de *Oued Dahmous*, appelé *Oued Hâmlin* dans son cours supérieur; cette rivière présente,

(1) Un auteur, dont le nom m'échappe, a vu dans cette désignation une anagramme altérée du mot *Mutucha*, qui équivaut, disait-il, au *Malva* des Romains et désigne la Moulouia.

auprès de son embouchure, les restes d'un établissement romain qui paraît être le *Cartili* de l'Itinéraire. Les indigènes l'appellent *El-Bordj*, à cause des restes d'une *forteresse* romaine qu'on remarque en cet endroit (V. le t. II de cette Revue, p. 191 et 268).

Comme la Table de Peutinger place les *Nababes*, voisins orientaux des *Machurèbes*, entre *Rusuccuru* (Dellis) et *Salde* (Bougie), il est permis de supposer que cette tribu habitait entre l'Oued Dahmous et l'Isser, peut-être un peu en-deça de ces limites, mais assurément pas au-delà.

Macurèbes ou *Machurèbes* semblent des noms altérés par les Romains, qui ne pouvaient reproduire avec exactitude ces désignations barbares qui blessaient également leurs bouches et leurs oreilles — *nomina ineffabilia*, comme dit Pline. Essayons donc de retrouver le mot libyque sous son déguisement latin. Les historiens indigènes nous fournissent pour cela de très précieuses données.

Il y avait, dit Ech-Chatibi, avant l'établissement de l'islamisme en Afrique, une puissante tribu, — les *Aoureba* — qui étaient en possession de donner des souverains au pays. En effet, au moment de la conquête arabe, c'est un chef *Aourebi*, Koucila, qui dirige, dans l'Ouest, la résistance nationale contre l'invasion musulmane.

A l'époque de cette invasion — dit Ebn Khaldoun (t. I^{er}, p. 286) — les *Aourba* occupaient le premier rang parmi les tribus berbères, honneur qu'ils devaient à leur force numérique et à leur bravoure. Ils descendaient d'Aoureb, fils de Bernès, ce qui paraît fixer leur demeure primitive dans la partie méridionale de l'Aourès. Après la bataille de Mems (près de Kérouan), où ils furent vaincus par les Arabes (en 686 de J. C.) et où leur chef Koucila fut tué, ils allèrent tous s'établir entre Fez et Mequinez. Ces transplantations de tribus entières ne sont pas rares dans l'histoire africaine et ne contribuent pas peu à y jeter de la confusion et de l'incertitude. Celle dont Ebn Khaldoun nous a conservé le souvenir n'est certainement pas la première, car il nous montre les *Aoureba* dans l'Est de l'Algérie sur le terrain des Ketama; tandis qu'en leur qualité de tribu sœur des Sanhadja, il est très probable qu'ils ont dû primitivement habiter le centre.

Or, la situation des *Machurèbes*, — ou, pour mieux dire, *Machourèbes*, — annonce aussi une tribu royale, sans doute celle des rois de Mauritanie, car sur leur territoire se trouvait la capitale de cette contrée; et, en même temps, le tombeau monumental de ses souverains, le *Monumentum* connu sous le nom de *Regis gentis de Pom-*

ponius Mela, qui le place entre Iol (Cherchel) et Icosium (Alger). C'est l'endroit où s'élèvent encore les ruines imposantes du *Kobr Roumia*, dont le nom rappelle toujours une destination funéraire et dont la masse gigantesque annonce en effet une sépulture royale. Placé à égale distance des limites occidentales et orientales d'un territoire qui paraît avoir été le territoire primitif des *Aoureba*, sur un point culminant du Sahel, il frappait sans cesse les regards de la majeure partie de ses habitants.

Il faut remarquer que, dans ces siècles reculés, les Berbers faisaient un fréquent usage du préfixe *Mas* (1), qui signifiait, sans doute, *fil* dans leur langue et qui a conservé cette signification chez les Kabiles, leurs descendants. Les *Aoureba* devaient donc, d'après la terminaison patriarcale qui a persisté jusqu'à nos jours, s'appeler *Mas Aoureb* ou enfants d'Aoureb, fils de Bernès. Le *Machourêbe* de Ptolémée est peut-être une simple altération de ce nom indigène antique ; on est tenté de le croire, en rapprochant cette conjecture des autres circonstances déjà exposées.

Dans cette hypothèse, dès l'époque libyque, cette tribu royale occupait notre littoral depuis Oued Dahmouss jusqu'à l'Isser. Ses chefs, qui étaient en même temps ceux de la Mauritanie appelée plus tard *Césarienne*, avaient le siège de leur puissance à Iol, que Juba II devait appeler, par reconnaissance, *Julia Casarea*. Cette cité conserva jusque sous la domination romaine son titre de métropole. Aujourd'hui, les rôles sont bien changés, et c'est Alger, jadis bourgade insignifiante, qui est devenu la capitale du pays. Après tout, le privilège de souveraineté n'est pas sorti du territoire des *Aoureba* et il n'a fait que se transporter un peu plus à l'Est.

En même temps que les *Aoureba*, établis principalement sur le littoral, il y avait dans cette partie centrale de la Mauritanie Césarienne, les *Sanhadja* (les Kabiles disent *Zanaga* et au pluriel *Iznaguen*), tribu sœur des *Aoureba*, car elle descendait de Bernès comme eux. On verra que c'est à une branche de ces *Sanhadja* (de la première race), aux *Beni Mezar'anna*, qu'Alger doit sa fondation.

(1) M. le commandant Hanoteau pense que *mas*, *mis* et ses autres variétés signifient seigneur. Dans cette hypothèse, l'étymologie que je propose se modifie, mais sans rien perdre de sa valeur essentielle.

Mais parlons d'abord d'une tradition assez curieuse, rapportée par Caius Julius Solinus (*Polyhistor*, chap. 25). Selon cet auteur, Hercule (de Libye), passant en cet endroit, celui où s'éleva *Icosium* (Alger), fut abandonné par vingt hommes de sa suite, qui y choisirent un emplacement pour bâtir une ville. Ne voulant pas que nul d'entre eux pût se glorifier d'avoir imposé son nom à la cité nouvelle, ils donnèrent à celle-ci une désignation qui rappelait seulement le nombre de ses fondateurs. Or, comme vingt se dit *Eikosi* en grec, ce fut dit-on, l'origine, du mot *Icosion*, devenu plus tard *Icosium* (1).

Marmol dit — sans doute d'après une autorité indigène, mais sans la citer — qu'Alger a été bâti avec les ruines de Sassa (ancienne ville qu'il place au bord de l'Harrache) par les *Mosgan*, « peuple plutôt basané que blanc et dont les principales habitations étaient en Libye, d'où — ajoute-t-il — il est devenu puissant en cette province (d'Alger) et y a régné longtemps avant la venue des Romains. » Rappelons que dans le vocabulaire géographique de cet auteur, la Libye est la zone méridionale de l'Afrique du Nord.

Ce peuple *Mosgan* est évidemment la tribu des *Beni Mezar'anna*, qui devient *Mezaghanna* dans l'ancienne manière de figurer le *r'aïn*. Le récit de Marmol, d'accord au fond avec la tradition antique, l'est aussi avec la tradition locale, qui prétend même que ces Berbers *Mezar'anna* placèrent leurs habitations précisément à l'endroit où s'élève aujourd'hui la grande mosquée des malekis, rue de la Marine. Quoi qu'il en soit, il est certain que du temps du géographe Bekri — qui écrivait vers la fin du XI^e siècle de notre ère — on disait encore, pour désigner Alger, *Djezaïr el-Beni Mezar'anna*, ou les îlots des *Beni Mezar'anna*, à cause des écueils qui se trouvaient devant la ville et qui ont servi de base à l'île de la Marine, puis à la jetée de Kheir ed-Din qui est venue la rattacher au continent. Bekri donne à cette île le nom de *Stofla*, qui n'est plus employé ni même connu.

(1) M. Boudard, dans sa *Numismatique ibérienne* (page 96), à propos d'une monnaie qu'il rapporte aux *Icositani* d'Espagne, dit que la racine de ce mot, *ICOS*, veut dire la *bonne montée*, dans la langue des Ibères, par laquelle il explique les légendes des médailles de ces peuples. *Montée* pourrait très-bien, en effet, s'appliquer à l'emplacement d'Alger, qui était bâti sur le penchant d'une montagne. Revenant à motiver l'épithète *bonne*.

Par la même raison que ces grosses têtes de roche qui signalaient jadis l'atterrage d'Alger ont servi à composer le nom de la ville (*El-Djezaïr*, *Dzaïr*, puis *Alger*, par contraction), il se pourrait bien que le mot *Icosium* — s'il dérive en effet de vingt, *oikosi* — eût une origine analogue. Seulement, au lieu des vingt soldats d'Hercule, ce serait peut-être vingt grands rochers qui protégeaient le mouillage et qui, par leur victorieuse lutte séculaire contre les flots du *Mare Saeuum*, méritaient bien en effet de passer pour des compagnons d'Alcide, surtout l'imagination mythologique des anciens y aidant un peu.

Le nom de *Mezar'anna*, dont l'existence officielle est terminée depuis plusieurs siècles, reste pourtant dans la mémoire des Algériens. Il figure dans leurs poésies populaires, et la tradition le perpétue. J'ai vu des enfants d'Alger laisser échapper quelques larmes, lorsqu'à une grande distance dans l'intérieur du pays, on le prononçait devant eux. Mais si l'on demande aux gens du pays quelques détails historiques à propos de ce mot mystérieux, ils ne trouvent rien à répondre de précis. Il faut aller chercher des renseignements dans le précieux ouvrage d'Ebn Khaldoun, qui se trouve désormais accessible à tous les hommes studieux, grâce à l'excellente traduction de M. de Slane et aux notices pleines d'érudition qu'il y a ajoutées.

Par cet historien, nous savons aujourd'hui que les Beni Mezar'anna, fondateurs d'Alger et maîtres de son territoire, appartiennent à la lignée berbère des *Sanhadja* de la première race, qui, de temps immémorial, occupaient la partie centrale de l'Afrique du Nord, depuis la Méditerranée jusqu'au Désert, c'est-à-dire, à peu près la contrée qu'on appelle aujourd'hui province d'Alger. Ces *Sanhadja*, descendus de Telkat ebn Kert ebn Sanhadj (ou Zanag, selon la prononciation berbère), avaient dans leur pays, du temps de notre auteur (fin du XIV^e siècle) les villes de Msila, Hamza, *Alger*, Médéa, Miliana et les régions habitées par les Beni Yezid, Hossain, Attaf, tribus arabes zoghbiennes, et par les Taa-leba, de race makillienne. Ces derniers se tenaient dans le Hod-na, le Kef el-Akhdar, le moyen Chélif et la *Mitidja*.

Les *Sanhadja* avaient, à l'Est, les *Ketama*, et à l'Ouest, les *Zenata*.

Au milieu des *Sanhadja*, vivaient plusieurs tribus de même origine et dont la postérité se trouvait encore sur leur territoire du temps d'Ebn Khaldoun. C'étaient les *Metennan*, *Boutouia*, Beni

Ouannour'a, Beni Osman, Beni Mezar'anna, Beni Djad, Telkata, Aïfaoun et Beni Khelil.

La seule trace géographique que l'on trouve aujourd'hui de l'existence des Beni Mezar'anna est une montagne de ce nom, située dans la partie supérieure du cours de l'Isser. J'ajouterai à cette indication, signalée par M. Carette, celle d'une ferme de la Mitidja, dans la tribu de Beni Khelil, et qui est appelée Haouche Mezar'anna, dans une annonce légale insérée au *Moniteur algérien* (quatrième page du n° 136).

Dans la disette de matériaux sur cette époque primitive, j'ai cru pouvoir rapporter quelques témoignages qu'une critique sévère devait peut-être exclure; mais s'il fallait rayer de l'histoire des peuples les faits qui n'ont pas un caractère suffisant de certitude, il faudrait se résigner à supprimer presque tout ce qui est relatif à leurs origines. Ce rigorisme ne ferait pas le compte de la curiosité humaine, qui ne hait pas trop les fables. Il faut seulement lui présenter les choses pour ce qu'elles sont, et c'est ce que j'ai tâché de faire, en retraçant cette époque libyque.

Dans la notice sur *Icosium* publiée en 1845, j'ai rapporté avec détail (pages 18, 19 et 20) toutes les preuves qui établissent qu'Alger est bâti sur l'emplacement de cette cité romaine. Je me bornerai ici à les rappeler succinctement; toutefois, en complétant ou modifiant, quand il y a lieu.

1^o On a retrouvé, à diverses époques, depuis 1830, et sur un grand nombre de points, une voie antique, dallée et bordée de substructions; on a rencontré, en divers endroits, des restes assez considérables de monuments antiques: toutes choses qui indiquent l'existence d'une ville romaine. C'est un premier fait important à établir et qui n'était contesté, du reste, que par quelques observateurs superficiels. D'ailleurs, les géographes arabes du moyen âge — notamment El-Bekri — parlent des monuments romains qui existaient encore de leur temps à Alger, et les décrivent même avec plus ou moins de détails.

2^o La synonymie de *Julia Cæsarea* (Cherchel) étant mise hors de doute par l'étendue de son enceinte, le caractère de grandeur de ses monuments, et surtout par la quantité d'inscriptions qui portent son nom et qu'on a trouvées sur place, enfin par les colonnes milliaires décrites dans cette Revue, pages 19 et 20 du 4^e volume, il devient facile de déterminer quelle était la ville romaine qui se trouvait ici. Il suffit de prendre les indications de l'Itiné-

raire d'Antonin et de les appliquer sur la carte, on voit alors qu'Icosium, que ce document place à 63 milles, soit 113 kilomètres à l'Est de Cherchel, correspond très bien à l'emplacement d'Alger, qui, d'après le *Tableau des distances légales*, est indiqué à 114 kilomètres de Cherchel.

3^e Enfin, on a trouvé ici une inscription où l'*Ordo Icositanorum* (le corps municipal d'Icosium) est mentionné. Cette circonstance, qui ne suffirait pas si elle se présentait seule, acquiert quelque valeur de son rapprochement avec les deux autres.

C'est, au reste, un point de géographie comparée acquis désormais à la science, et il n'est pas nécessaire de s'y arrêter davantage.

Cette base essentielle étant bien assurée, je puis esquisser l'histoire d'Icosium, sous la domination romaine, ce qui, malheureusement — vu la rareté et la sécheresse des matériaux — ne sera pas une œuvre de longue haleine.

Plinie l'ancien, qui a vécu entre les années 23 et 79 de notre ère, raconte que, par les ordres de l'empereur Claude, une colonie de Latins fut envoyée à Tipasa (de l'Ouest); et il ajoute : « L'empereur Vespasien accorda la même faveur à Icosium (l. V, ch. II). L'existence de cette cité, comme colonie latine, remonte donc à une époque comprise entre 69 et 79 de J. C. Cela est bien loin des seize ou dix-sept siècles d'antiquité que Solin lui accorde en plus, sur la foi de la tradition mythologique.

Il faut arriver jusqu'au Bas-Empire pour retrouver une trace historique d'Icosium. En 373 de J. C., le rebelle Firmus, prince indigène, remet cette ville au général romain Théodose et lui restitue, en même temps, des enseignes, une couronne sacerdotale et tout le butin qu'il avait fait (*Ammien Marcellin*, l. XIX, § 5).

Enfin, quelques citations, empruntées aux auteurs ecclésiastiques, compléteront ce que l'on connaît des annales d'Icosium.

En 419 de J. C., Laurent, évêque de cette ville, représente sa province au concile convoqué à Carthage par Aurelius.

En 440, Crescens, évêque donatiste d'Icosium, assistait à la collation tenue à Carthage.

Victor, autre évêque d'Icosium, figure sur la liste des prélats mauritaniens que le roi vandale et arien, Hunéric, appela à Carthage, en 484, et qu'il envoya ensuite en exil.

De ce qu'Icosium avait un siège épiscopal, il ne faut pas conclure que ce fût une cité importante, car on sait que les évêques

de ce temps n'étaient guère plus que les curés de notre époque. De très-insignifiantes bourgades, et même de simples domaines ruraux, ont eu leurs évêques, dans l'Afrique romaine.

Par le fait, Icosium était une cité de médiocre importance; c'est ce qui explique pourquoi les géographes et les historiens en parlent si rarement et d'une manière si laconique. On a vu que le rôle de capitale appartenait alors à Julia Cæsarea, l'humble Cherchel de nos jours, préférence qui ne se comprend guère, lorsque l'on compare les avantages naturels des deux localités. Les rois de Mauritanie ont dû avoir des motifs d'une nature toute particulière pour établir le siège de leur puissance dans l'espèce d'impasse où Iol se trouvait placé. Mais les plus anciens souverains étaient peut-être, là, au centre de leurs domaines privés, et les derniers, quoique n'étant pas dans le même cas, auront accepté cette capitale, pour ne pas déranger les habitudes immémoriales de leurs nouveaux sujets.

Il y a encore, dans le pays, une grande famille, les Brakna (1), qui pouvait donner une idée, sur une plus petite échelle, de ce genre de situation.

Lorsqu'on voit l'histoire des Berbers remonter jusqu'aux siècles les plus reculés, il semble qu'on doive y trouver la mention des faits les plus importants de la domination romaine. Les Tacfarinas, les Firmus, les Gildon et autres chefs indigènes, qui ont combattu contre Rome pour l'indépendance de ce pays, devaient être, aux yeux de leurs concitoyens, des héros-martyrs dignes d'une éternelle mémoire. Cependant, ni la longue occupation de l'Afrique septentrionale par les étrangers venus d'Italie, ni les efforts réitérés et énergiques des populations pour secouer leur joug, ni le patriotisme, ni le courage, ni les succès même des chefs indigènes qui dirigeaient ces fréquentes protestations armées, ne sont mentionnés dans les annales des Berbers!

On comprend difficilement qu'une domination de six siècles n'ait pas laissé de traces appréciables dans l'histoire locale et que les écrivains berbers ne fassent pas même allusion aux événements les plus glorieux de leur existence nationale et les plus propres à exalter leur amour-propre. Nous ne connaissons leurs chroniques,

(1) Pluriel de *Berkani*, nom bien connu d'un des lieutenants de l'émir Abd el-Kader, d'un ancien *www.dungharakabylie.info*

il est vrai, que par les Arabes ; mais ceux-ci, qui entretiennent si longuement le lecteur de la population romaine que leurs ancêtres ont trouvée ici au moment de la conquête, n'auraient certainement pas manqué de dire quelque chose des rapports de cette population avec les plus anciens habitants du Mogreb dans les temps antérieurs à l'Islamisme, s'ils avaient trouvé quelques renseignements à ce sujet.

Une aussi étrange lacune dispose à croire — avec Ebn Khaddoun — que les ancêtres de nos Kabiles n'avaient, dans le principe, que de sèches généalogies qu'ils ont ornées plus tard des récits les plus flatteurs pour leur vanité, afin de se rehausser aux yeux du vainqueur, qui aurait considéré comme un amas de méprisables barbares une nation qui eût été sans annales.

A notre avis, voici surtout comment on peut expliquer cette singularité historique :

Le *municipalisme* démocratique, si cher à toute époque aux peuplades berbères, a eu constamment pour résultat de les émietter en une multitude de petites agglomérations très-insignifiantes sous le rapport politique et qui ne se réunissaient en *sof* ou confédérations que très rarement et pour des temps bien courts. Les envahisseurs successifs de l'Afrique septentrionale ont toujours su tirer très-bon parti de ce triste vice national. La tendance au morcellement exagéré est elle-même une conséquence logique de la cupidité insatiable, de l'avarice raffinée de cette race passionnément vouée au culte de l'intérêt individuel et qui croit lui trouver une puissante garantie dans une organisation dictée par l'esprit local le plus étroit. Il n'y a pas de patrie pour ces gens-là, en dehors du territoire de la *dachera*, laquelle se subdivise elle-même en un certain nombre de partis, qui se disputent le pouvoir local avec acharnement ; non pour le prestige attaché à l'exercice du commandement, mais pour les profits matériels et palpables qu'il permet de réaliser. Dans le Désert, comme dans les montagnes du Jurjura, on n'a pas eu besoin des travaux de notre école positive pour mettre ce système en pratique. Comment des *patries* aussi microscopiques, au moral comme au physique, deviendraient-elles un théâtre digne de l'histoire ? Les Arabes, il est vrai, sont aussi très morcelés ; mais chez eux brille encore une étincelle du sentiment poétique qui a dicté les chants anté-islamiques ; chez eux jaillissent ça et là quelques élans généreux. Ils ont, d'ailleurs, de très grandes familles aristocratiques pour conserver la religion du

passé. Il y a donc là place encore pour des annalistes, des chroniqueurs et même pour des bardes vulgaires. Mais, chez les Kabiles, que raconter ? — Les gourmades ou les coups de bâton qui s'échangent presque à chaque réunion de la Djema ? ainsi que j'en ai été fréquemment témoin autour du Jurjura et dans les oasis berbères du Sahara.

Le *municipalisme*, quand il n'est pas renfermé dans ses limites raisonnables par une puissante organisation centrale, et qu'il coïncide avec un trop grand attachement aux intérêts privés, éteint ou empêche de naître tout ce qui ne représente pas un produit matériel, à plus forte raison tout ce qui coûte. C'est à ce titre, sans doute, que les Berbers ont toujours négligé l'histoire.

Mais, revenons à la capitale de l'ancien territoire d'Alger, à Icosium, et essayons de la reconstituer, à l'aide des témoignages qui se rencontrent dans les auteurs ou des observations directes faites depuis 1830.

El-Bekri, géographe arabe, qui écrivait à peu près vers 1067 de notre ère, qualifie Djezaïr Beni Mezara'anna (Alger) de « ville également belle et ancienne, qui renferme de magnifiques monuments d'antiquité et des portiques d'une construction parfaite. » Il parle du parvis de son théâtre, pavé de mosaïques, de sa vaste église, dont une muraille, alignée d'Orient en Occident est couverte de sculptures et de figures de toute espèce (Manuscrit n° 858 de la Bibl d'Alger).

D'autres géographes arabes reproduisent à peu près les mêmes détails archéologiques.

Les Turcs, qui élevèrent ici de nombreuses et considérables constructions publiques, ont sans doute fait disparaître ces imposants vestiges du passage des Romains, pour en employer les matériaux. M. de Fouchères, qui a longtemps habité cette ville, me racontait, il y a déjà plusieurs années, qu'il avait eu en sa possession, avant de venir en Afrique, un tableau remontant vers la moitié du XVII^e siècle, et qui représentait une vue d'Alger, du côté de Bab el-Oued. Sur le rocher où s'éleva plus tard la batterie des Lotophages, sous la Bibliothèque, on apercevait les ruines d'un monument romain. J'avais d'abord considéré cette fabrique comme un ornement imaginé par le peintre ; mais, lorsque, tout récemment, en faisant les travaux d'appropriation des nouvelles salles du Musée, j'ai trouvé une tête de satyre en marbre dans les déblais et une mosaïque romaine en place sur sa forme dans l'an-

cienne poudrière, j'ai été amené à penser que l'artiste n'avait peut-être pas fait une œuvre de pure fantaisie et qu'à l'époque où il travaillait, le monument dont nous avons découvert des vestiges pouvait très-bien s'élever encore au-dessus du sol (1).

Les consuls des différentes puissances européennes représentées à Alger, ont enlevé de l'Algérie et des autres États barbaresques, pendant près de trois siècles, beaucoup de sculptures, inscriptions ou médailles. C'est ainsi que Naples possède de curieux documents épigraphiques sur ce pays, et que la ville de Copenhague s'est constitué un riche cabinet de médailles africaines. Icosium a, nécessairement, fourni son contingent à ces exportations archéologiques.

Les sépultures antiques trouvées en place à la sortie des portes Bab-Azzoun et Bab-el-Oued prouvent que les limites d'Icosium, au nord et au sud, dans le bas de la ville, étaient exactement celles de l'Alger musulman. Les fouilles opérées dans les hauts quartiers, ont établi que la cité romaine ne montait pas aussi haut sur la montagne que celui-ci.

Il est probable que, du temps des dynasties arabes, Alger n'arrivait pas jusqu'à la Casba actuelle et qu'il se renfermait à peu près dans l'enceinte romaine. Voici sur quoi je me fonde : On trouve, dans des titres anciens et sur de vieux registres du beilik, qu'il y avait à Alger un quartier de la *vieille Casba* et un quartier de la *Casba neuve*. Le premier fut appelé *Katta er-Redjel* (2), dont nous avons fait le barbarisme *Katarouggil*. En étudiant la localité, j'ai noté que la batterie n° 11, qui est de ce côté, se trouve, pour ainsi dire, perchée sur un remarquable escarpement, et qu'à partir de ce point jusqu'à la Casba actuelle, la montée devient beaucoup plus douce, soit qu'on observe cette batterie du côté du fossé ou par la rude montée de *Kheurb Mimoun* (ruines de Mimoun) — devenu *Akermimout*, par suite de notre habitude d'estropier les noms indigènes — on reconnaîtra que c'était la véritable place d'une citadelle à l'époque où la ville s'élevait beaucoup moins à l'ouest. Et, en effet, l'étude attentive des documents relatifs à la localité,

(1) La maison actuelle ne remonte pas à plus de soixante ans; elle a pour base de belles assises en pierres de taille placées sur le roc vif.

(2) Cela est dit positivement sur le registre de la Mecque et Médine, où on lit ceci : Quartiers de Sidi Ramdan, du Four d'El-Hadj Omar et de *Kattâ er-Redjel* ou de la *Vieille Casba*.

démontre que là se trouvait jadis la citadelle de la ville, quand celle-ci n'avait pas encore franchi son enceinte romaine. Ainsi, une maison de ce quartier est désignée en ces termes sur le registre de la Mecque et Médine : « Située dans le quartier de la » *Vieille Casba*, près de *Kebour es-Soltan*, ou des tombeaux du » *Sultan*. »

M. le capitaine Mangin indique, dans un travail inséré au *Moniteur algérien*, au n° 30 de la rue Katarouggil, une *djâmd* appelée *Mosquée des fils du Sultan*.

Ces désignations, groupées sur un même point, de *vieille Casba*, — *ruines de Mimoun*, — *tombeaux du Sultan* — *mosquée des Fils du Sultan*, apportent à l'esprit l'idée qu'il y avait là une résidence souveraine sous les dynasties arabes. La cessation complète, à partir de ce point, de découvertes archéologiques propres à caractériser un centre de population antique; la nature de la localité qui seule convenait à une citadelle, lorsque la ville était renfermée dans une plus étroite enceinte; l'extrême probabilité que les Arabes ont accepté la fortification des Romains, comme ils ont accepté les limites et jusqu'à la direction de leurs voies principales, ainsi qu'il a été démontré dans ma Notice de 1845; — toutes ces circonstances réunies me disposent à croire que la batterie n° 11, ou *Vieille Casba*, était le point culminant et la citadelle d'Icosium, dont la limite supérieure ne dépassait pas cette élévation.

Je ne pousserai pas plus loin ces considérations générales sur Icosium et son territoire; j'en ai assez dit pour faire connaître au lecteur et les populations qui ont occupé jadis les environs d'Alger et le passé même de cette ville, ses diverses transformations de *Mezar'anna* en *Icosium*, et d'Icosium en *Djezaïr*. Nous pouvons donc aborder maintenant la description archéologique du territoire d'Alger.

A. BERBRUGGER.

(A suivre)

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE.

ANALYSE

DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE GÉNÉRALE

Du 18 janvier 1861.

(PRÉSIDENCE DE M. BERBRUGGER)

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport annuel du président et du trésorier sur la situation de la Société pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

La parole est à M. Berbrugger, président, qui s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

» Un journal de cette ville, en constatant, il y a quelques jours, les progrès de notre Société et de son organe, la *Revue africaine*, trouvait une preuve de grande vitalité dans la durée, au milieu de circonstances défavorables, d'une association scientifique et d'une publication qui ne s'adressent ni aux passions ni aux intérêts, ces éléments qui jouent un si grand rôle dans les succès de la presse périodique.

» En effet, pour n'avoir pas succombé devant le retrait imprévu de l'impression gratuite (1858), pour avoir même maintenu notre Recueil dans les conditions onéreuses du programme primitif, malgré la perte subite des plus importantes ressources financières, il a fallu une persistance courageuse qui honore la Société. Ce résultat prouve que notre population naissante, qui semblerait ne devoir se préoccuper encore que des questions matérielles les plus pressantes, possède pourtant déjà d'heureux instincts scientifiques et littéraires.

» Si quelques défections ou quelques défaillances se sont produites dans la difficile période que nous venons de traverser, elles n'ont été que l'imperceptible exception qui confirme la règle. Et

cette règle a toujours été pour vous le dévouement le plus complet à une œuvre reconnue utile et une persistance inébranlable à en poursuivre l'exécution.

C'est ici l'occasion de rappeler avec reconnaissance les encouragements officiels qui nous ont surtout permis de continuer cette œuvre : MM. les ministres de l'instruction publique, de la guerre, de l'Algérie et des colonies nous ont puissamment aidés par des abonnements, des envois d'ouvrages et même par des subventions. D'un autre côté, grâce à la bienveillante initiative de MM. les préfets d'Alger et d'Oran, les conseils-généraux de ces deux départements sont venus généreusement à notre aide. C'est principalement à ce concours libéral que nous devons de pouvoir constater aujourd'hui, non plus seulement un équilibre approximatif entre les dépenses et les recettes, mais bien un excédant de ces dernières.

Cet excédant est assez faible, sans doute. Cependant, il fait espérer que la Société pourra bientôt publier, outre son journal, des ouvrages qui manquent surtout aux correspondants. Je citerai notamment ce *Manuel historique et géographique* qui doit renfermer toutes les notions propres à faciliter les recherches au travailleur jeté dans l'intérieur du pays, loin des bibliothèques, des dépôts scientifiques et autres sources d'information.

Les preuves de notre bonne situation financière vont vous être fournies par le trésorier-archiviste, M. Voiturier. Je n'ajouterai donc sur ce sujet que ce que sa modestie ne lui permettra certainement pas de vous faire connaître ; et c'est que son zèle à toute épreuve et son excellente gestion ont beaucoup contribué à l'heureux résultat que j'ai eu la satisfaction de vous annoncer. On doit regarder comme une véritable bonne fortune de voir ces importantes fonctions aux mains d'un membre aussi dévoué, aussi intelligent.

Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, le personnel de la rédaction de la *Revue africaine* n'a perdu, en fait d'anciens collaborateurs, que ceux que la mort, le roulement administratif ou les rentrées en France nous ont enlevés successivement. Mais, malgré ces pertes regrettables, le personnel s'est accru ; et nous pouvons compter dix-sept nouveaux travailleurs, presque tous correspondants. Cette dernière classe de membres étant la plus nombreuse et la plus à même, par position, de recueillir des observations inédites, elle doit nécessairement figurer en grande majorité dans les rangs de la rédaction.

Vous aurez remarqué sans doute que, dans la période qui vient de s'écouler, la *Revue africaine*, élargissant un peu son cadre, sans toutefois abandonner le but spécial de son institution, a traité quelques-unes des questions à l'ordre du jour et a même abordé le terrain des intérêts actuels. Nous espérons cette année lui faire faire encore un pas important dans cette voie utile; si je me borne, en ce moment, à ce simple énoncé, c'est que la question soulevée ici doit être l'objet d'une communication particulière, dans cette séance même.

Notre *Revue* continue, d'ailleurs, de faire son chemin dans le monde scientifique, en France, et même à l'étranger. Parmi les nombreuses preuves que je pourrais vous produire à l'appui de cette dernière assertion, je me bornerai à vous annoncer que l'Académie impériale de St-Petersbourg vient de nous adresser spontanément les deux premiers volumes de son remarquable Bulletin, si justement recherché, et qu'elle demande à en faire l'échange avec notre journal.

En terminant cet exposé rapide, je dois, au nom du bureau tout entier, que vous êtes appelés à renouveler aujourd'hui, vous remercier bien vivement de la confiance dont vous nous avez constamment honorés et qui nous a permis de surmonter avec bonheur des difficultés qui ont été quelquefois assez grandes.

Je cède maintenant la parole à notre trésorier, qui va vous exposer la situation financière de la Société historique.

» Le Président,

» A. BERBRUGGER. »

Après cette lecture, M. Voiturier, trésorier-archiviste, met sous les yeux de la Société l'état de la comptabilité, depuis le 1^{er} juin 1859 jusqu'au 31 décembre 1860. Il résulte de ce document que l'actif, recettes et dépenses compensées, est, à cette dernière époque, de la somme de 113 fr.

Ces deux rapports établissent donc la bonne situation de la Société, au triple point de vue de la mission scientifique, de l'accroissement du personnel et de l'augmentation des ressources financières.

M. le Président saisit ensuite la Société de la proposition suivante :

« Par suite de la suppression du Ministère de l'Algérie et des Colonies, il s'est produit une regrettable lacune dans la presse africaine :

« un recueil d'une incontestable utilité, la *Revue algérienne et coloniale*, a dû abandonner la première de ces deux spécialités et se limiter à n'être plus qu'une *Revue coloniale*. Aucune publication périodique n'est venue, jusqu'ici, combler le vide laissé par cette circonstance et donner asile aux travaux de quelque étendue que les journaux proprement dits ne peuvent insérer. Il semble que la *Revue africaine* pourrait très-bien solliciter l'héritage demeuré vacant : sa spécialité s'y prête tout-à-fait ; et elle possède un nombreux personnel de rédaction dont quatre années de labeurs incessants et désintéressés ont suffisamment établi la compétence. L'autorité n'aurait donc point à se préoccuper de constituer un comité de rédaction, à distraire même quelques-uns de ses membres de leurs travaux administratifs pour les charger de ce soin. Elle trouverait dans notre Société historique ce comité tout formé et déjà exercé. »

» Je demande donc que la *Société historique algérienne* fasse ses diligences auprès de l'autorité compétente, afin que la *Revue africaine*, journal de ses travaux, obtienne désormais, du gouvernement général, les communications officielles et le concours que la *Revue algérienne et coloniale* recevait du ministère qui vient d'être supprimé. »

Cette proposition est adoptée unanimement et le Président est chargé d'en poursuivre la réalisation.

Aux termes des Statuts et conformément à la décision du 9 novembre dernier, on procède au renouvellement intégral du bureau.

Voici les résultats du scrutin :

Président. — M. Berbrugger. Réélu pour la cinquième fois.

Vice-présidents. — M. Bresnier, professeur à la chaire d'arabe, ex-secrétaire.

— M. Solvet, conseiller à la Cour impériale.

Réélu.

Secrétaire. — M. Vayssettes, professeur au Collège impérial arabe, ex-secrétaire adjoint.

Secrétaire adjoint. — M. Cocquerel, ingénieur civil, ancien membre du Conseil général de la province d'Alger.

Trésorier-archiviste. — M. Voiturier, dessinateur à la section topographique de l'état-major général. Réélu.

Les nouveaux fonctionnaires ayant été unanimement proclamés.

M. le Président a déclaré le bureau constitué, ainsi qu'il précède, pour l'année 1861 et même pour 1862, selon que les fonctions sont annuelles ou biennales.

Avant de se séparer, les membres présents adressent, au nom de la Société tout entière, des remerciements aux membres du bureau qui vient de cesser ses fonctions, et, en particulier, à M. le Président, pour le zèle et le dévouement qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de leur utile mandat.

Pour analyse,

Le Secrétaire,

VAYSSETTES.

Alger, 18 janvier 1861.

TLEMCEN. — M. Ch. Brosselard, membre correspondant, fait connaître à la Société que de nouvelles fouilles ont été pratiquées récemment, sous sa direction, dans l'enceinte de la Grande-Mosquée en ruines d'El-Mansoura. Ces fouilles circonscrites sur une superficie d'environ cent mètres, dans une partie du monument qui avait été jusqu'ici moins explorée que les autres, et poussées à un mètre et demi de profondeur pour atteindre le niveau de l'ancien sol, ont amené la découverte : 1^{re} de cinq grandes colonnes de marbre translucide, en état de parfaite conservation, dont chacune mesure 2 m. 05 de longueur, avec une circonférence de 1 m. 41; — 2^{re} de divers fragments de marbre sculptés, provenant de chapiteaux brisés; de plâtres moulés en arabesques d'un gracieux dessin; de faïences vernissées et de morceaux de marbre de petit appareil ayant servi à la construction; — 3^{re} enfin d'un chapiteau entier, du plus beau translucide et d'une ornementation magistrale, qui mesure au tailloir 0 m. 60 de côté. Dans un travail publié par la *Revue africaine*, dans sa livraison du mois de juin 1859, M. Brosselard s'est appliqué à faire ressortir l'originalité artistique de ce genre de chapiteaux. On y distingue, au plus haut degré, le cachet de cette époque où l'art arabe, après s'être dégagé lentement des liens de l'imitation byzantine, arrive enfin à être maître de lui-même, se constitue un caractère propre et marque définitivement sa place dans le domaine des œuvres vivaces par leur originalité. C'est le XII^e siècle qui vit s'accomplir cette révolution; le siècle de l'Alhambra, chef-d'œuvre impérissable en ce genre caractéristique.

Le minaret d'El-Mansoura, qui date de l'an 1300 de notre ère,

les mosquées Bel-Haçen, Sidi Boumedin. Sidi Haloui sont, à Tlemcen, les plus remarquables spécimens de l'architecture *mauresque*, issue de cette révolution artistique; et l'on peut même ajouter que ce sont les seuls que l'Algérie puisse offrir aux investigations curieuses du touriste éclairé. Cette considération donne un grand prix aux débris que la vieille cité mérinide d'El-Mansoura recèle dans son sein. — Les colonnes et le chapiteau trouvés dans les fouilles dont il est ici question, vont enrichir le Musée de Tlemcen, qui possédait déjà de beaux échantillons du même genre, provenant de la même origine, et qui, il y a trois ans, a fait don au Musée d'Alger d'une de ces colonnes surmontée de son chapiteau. — Les dernières fouilles faites à El-Mansoura ont donné lieu, d'après notre correspondant, à une dépense de *cinq cents francs*! trop faible part attribuée à Tlemcen dans le crédit inscrit au budget provincial, en vue de recherches archéologiques. La simple valeur intrinsèque des objets découverts, abstraction faite de leur importance artistique et historique, dépasse de beaucoup la somme employée. L'opération a donc été profitable à tous égards, et il serait vivement à désirer que les recherches pussent être reprises et poursuivies sur une plus grande échelle.

Vicissitudes d'une inscription romaine de Ténès. — Vers la fin du mois de septembre 1849, je copiais à Ténès, devant le logement du Commandant de place, la dédicace que voici :

L. NEMONIO L. F. (1)
QVIR. PASTORI
IVVENI INNO
CENTISSIMO
SECVNDVM
VERBA TESTA
MENTI EIVS
BAEBIA DOMI
TIANA FILIO
DESIDERATIS
SIMO

(1) Cette épigraphe est gravée dans un cadre, sur un bloc de grès bien équarri, qui mesure 1 mètre de hauteur, 0 m. 85 de large, avec une épaisseur de 0 m. 10. Les lettres, de forme régulière et bien tracées, ont 0 m. 04. La dernière lettre de la première ligne est fruste, mais le sens indique suffisamment que ce doit être *Quirastus*. info

Traduction. — « A Lucius Nemonius, fils de Lucius, (de la tribu) Quirina, (surnommé) Pastor, jeune homme très innocent; d'après les termes de son testament, Baebia Domitiana à un fils très regretté. »

J'ai publié cette épigraphe dans l'*Akhbar* (septembre 1849) et l'ai reproduite dans la *Revue Africaine* (tome II^e, p. 92), sans savoir qu'elle avait été livrée au public dès 1847. Ce sont de ces mésaventures auxquelles on est exposé en Afrique, à la distance où nous sommes des grands centres scientifiques et en l'absence des ressources bibliographiques les plus indispensables. D'ailleurs, je n'aurais jamais songé à la chercher dans le livre où elle se trouvait; il a fallu un véritable hasard pour me l'y faire découvrir.

Je me livrais à des recherches sur les médailles africaines, dans l'estimable travail du savant M. Judas, l'*Etude démonstrative de la langue phénicienne et de la langue libyque*, lorsqu'elle s'offrit tout-à-coup à mes regards (p. 78). Seulement, la première ligne avait subi d'étranges altérations: donnée sous la forme inexacte: NEMO VIOL □ L, dans la copie communiquée à M. Judas par le docteur Rietschel; elle avait éprouvé une nouvelle métamorphose entre les mains du savant orientaliste, qui l'avait transformée en NEMO VIOLET. Celui-ci y voyait, dès-lors, une imprécation tumulaire (Que personne ne viole ce monument!) analogue à celles des épitaphes phéniciennes, et s'appuyait sur cette analogie pour corroborer ses traductions de la langue punique.

Mais, expliquons-nous plus amplement:

M. Judas, voulant donc justifier ses versions d'épigraphes phéniciennes par des exemples empruntés à l'arabe et au latin, dit, à propos de cette dernière source:

« La seconde citation est une épigraphe latine qui a été trouvée récemment (vers 1847) à Ténès (Algérie), par mon ami, le docteur Rietschel, et qui reproduit avec une analogie si curieuse les traits dominants de mon explication, qu'elle en est certainement la plus éclatante confirmation: la voici telle qu'elle m'a été envoyée. M. Rietschel déclare que toutes les lettres sont bien marquées et ne laissent aucun doute. Il est toutefois évident qu'il faut lire à la première ligne NEMO VIOLET. » (p. 78.)

Avant d'aborder le fond de la question, examinons rapidement quelques points de ce court paragraphe, qui, on va le reconnaître, n'est pas très conforme aux lois de la saine critique.

Et, d'abord, cette inscription est-elle une épigraphe, comme le prétend M. Judas? On n'y trouve ni l'invocation aux dieux mânes ou toute autre formule analogue, ni le *vixit annis* ou un équivalent caractéristique, ni le *hic situs est*, ni enfin rien qui indique nettement une destination tumulaire. Or, là où il n'y a pas de sarcophage, d'ossuaire, de cénotaphe, etc., renfermant ou commémorant un défunt, il n'y a pas lieu d'employer l'imprécation qui commande le respect des morts. Notre inscription n'est donc, en réalité, qu'une dédicace, un touchant souvenir posthume dicté par l'amour maternel. La pensée funèbre qui s'y dessine ne saurait lui enlever son caractère fondamental. Au reste, serait-ce une épigraphe, que l'argumentation qui va suivre ne perdrait rien de sa force.

On aura remarqué que M. Rietschel, qui a eu l'inscription sous les yeux, déclare que les lettres y sont bien marquées et ne laissent aucun doute; et que M. Judas, qui ne l'a jamais vue, déclare qu'il est évident qu'il faut lire la première ligne autrement que M. Rietschel n'en a lue. Il ne donne d'ailleurs aucun motif pour justifier cet abandon de la leçon communiquée par le découvreur. Le procédé n'est pas scientifique et il est de nature à enlever quelque autorité aux assertions du savant orientaliste, à l'endroit de textes d'une lecture bien autrement difficile.

De fait, M. Rietschel avait mal copié la première ligne, malheureusement, M. Judas, en voulant le rectifier, n'a fait qu'aggraver l'erreur. Il est visible que les besoins de sa thèse phénicienne l'ont influencé et lui ont fait voir ce qui n'existait pas en réalité, mais ce qu'il était désirable de trouver pour le bien de la cause.

Certes, M. Judas, en l'absence du monument original et devant une copie fautive, ne pouvait deviner qu'il fallait lire, à la première ligne: *L. Nemonio L. F.* Mais, après avoir admis son *Nemo violet*, il devait examiner ce que devenait, dans cette hypothèse, le surplus de l'épigraphe (1). S'il eût procédé à ce contrôle indispensable, avec une entière liberté d'esprit et en laissant de côté le désir de trouver une confirmation de son système punique, la vérité se fût présentée à lui dans toute son évidence.

Car il se serait trouvé aussitôt en face de cette seconde ligne: *QVIR. PASTORI*, qui en suppose une première très-différente de

(1) Il est bon de constater, du reste, que la copie de M. Rietschel et la mienne s'accordent parfaitement.

celle que M. Judas nous donne. En effet, dans toute dédicace, il y a au moins un individu qui reçoit le témoignage d'honneur ou d'affection et un autre qui le donne. Il en est de même pour la plupart des épitaphes. Or, dans le système de M. Judas, nous avons bien Baebia Domitiana qui dédie ; mais quant au personnage qui est l'objet de la dédicace, il ne reste plus que la désignation de sa tribu et son surnom. De prénom, aucun ; de nom, pas davantage ; ni de filiation, non plus. Il n'y a pas besoin d'être un épigraphiste consommé pour sentir combien cette énonciation incomplète serait insolite, irrégulière et inexplicable, et pour reconnaître que c'est là un texte évidemment tronqué. Si donc, M. Judas, opérant sur une copie inexacte, ne pouvait deviner, je le répète, qu'il y avait en tête de l'épigraphie *Lucio Nemonio, Lucii filio*, par la raison bien simple que le sens n'aide pas à dégager une inconnue de cette espèce, il pouvait du moins soupçonner que cette fameuse ligne contenait un prénom, un nom, une filiation, qui, avec les mots *Quirina, Pastori*, complétaient la formule relative à la personnalité de celui qui recevait la dédicace.

Mais M. Judas était bien aise, on le conçoit, de trouver dans notre inscription latine une analogie propre à justifier ses traductions d'épigraphes phéniciennes ; et, sous le coup de cette préoccupation assez naturelle, il n'a vu que la première ligne. Cela seul peut faire comprendre qu'un homme aussi érudit et aussi judicieux ne se soit pas aperçu que, dans son hypothèse, notre inscription se trouvait décapitée ; ou, pour mieux dire, qu'à son chef naturel se substituait une tête étrangère qui ne s'adaptait plus à ce corps devenu si arbitrairement acéphale.

Les gens qui nient qu'on puisse lire et comprendre le phénicien, le lybique, etc., vont triompher de cette grave méprise. Ils ne manqueront pas de dire : « Vous voulez que nous acceptions vos » traductions du punique, une langue perdue ; et vous échouez » sur une simple ligne de latin, cet idiôme que tout le monde » connaît. Nous persistons plus que jamais dans notre incrédulité, etc., etc. »

Il faut avouer que le raisonnement est spécieux, surtout si on ajoute que les orientalistes qui s'occupent de ce genre d'études, s'accordent bien rarement sur le sens d'un même texte.

Mais revenons à notre dédicace.

Ses vicissitudes ne se sont pas bornées à celle que je viens de décrire. Les pierres ont leurs fatalités, comme les livres ; et la

notre devait éprouver une deuxième mésaventure non moins grave que la première. Dans un ouvrage intitulé : *Souvenirs de l'Algérie*, voici comment on la traite :

D. M. S.
BAEBIA DOMITIANA FILIO DESI
DERANTISSIMO

On reconnaît ici — à une très-légère altération près — les quatre dernières lignes de notre dédicace de Nemonius. Il est évident, d'ailleurs, que le document n'est pas complet, puisque le personnage principal, celui à qui le monument est destiné, ne s'y trouve pas même nommé. Je passe d'autres motifs qui conduisent à la même conclusion. Si quelque lecteur voulait voir ici une épigraphie distincte de notre dédicace, parce qu'il lui répugnerait de croire à de pareilles aberrations de lecture, je le renvoie à l'article sur les *Antiquités de Ténès* (T. 2^e de la *Revue africaine*, p. 91-104), où il trouvera une énumération d'erreurs analogues, et même plus graves.

Sans doute, le copiste, à qui nous devons cette nouvelle variante, aura pris ses notes épigraphiques, à la hâte, au crayon ; et quand il aura essayé de se relire, après un temps plus ou moins long, ses notes et ses souvenirs étaient en partie effacés et il n'aura réussi à retrouver avec certitude que les dernières lignes. Quant au D. M. S., il l'aura suppléé de confiance et uniquement parce qu'il figure sur la plupart des pierres, lesquelles sont, en général, des épitaphes. Ceux qui ont vu opérer tant d'amateurs privés de connaissances spéciales trouveront l'explication très-vraisemblable.

Le nombre est malheureusement bien grand des copistes dont on peut dire : *Oculos habent et non videbunt!*

A. BERBRUGGER.

ALGER (*Icosium*). — En creusant les fondations de la maison que M. Picon fait construire en ce moment dans la rue du Vieux-Palais, on a trouvé en place, sur son massif de maçonnerie, une base de colonne romaine en pierre, qui paraît être d'ordre ionique, bien que les deux tores, contrairement à la règle, aient absolument le même diamètre, ainsi que les deux filets. A une distance de deux mètres, se trouvait un autre massif qui a dû supporter une base semblable, ce qui donne la largeur de l'entre-colonnement. Au-dessous de la plinthe, la pierre n'est plus taillée, mais simplement dégrossie. Le plus grand diamètre de cette base est

de 0 m. 63 et la hauteur des moulures est de 0 m. 37. La même fouille a mis à découvert un conduit antique et diverses substructions de murailles, dont quelques-unes en pierres de grand appareil. Ces restes romains arrivent à la suite de ceux que nous avons déjà signalés l'an dernier et qui consistaient surtout en belles mosaïques, dont un échantillon a été donné par M. Picon au Musée d'Alger. Le même propriétaire a également fait hommage à cet établissement d'une anse de grand vase en terre cuite, sur laquelle on lit cette inscription, répétée de chaque côté : IBENNIVO.

M. Picon a fait, en outre, au même établissement, un cadeau bien plus précieux : c'est un fût de colonne de brèche africaine, trouvée dans les mêmes fouilles. Il mesure en hauteur 1 m. 04 sur 0 m. 14 de diamètre; ce bel échantillon d'un marbre fort rare et dont la carrière n'est pas encore retrouvée, a été recueilli dans les mêmes fouilles, sur le sol vierge, à côté d'un seuil de porte romaine en place.

AUMALE (Auzia). — Notre honorable correspondant, M. Charoy, architecte de cette ville, nous écrit, à la date du 4 mars :

« Je vous adresse deux copies d'inscriptions romaines et trois plans de substructions antiques situées, l'une à 15 kilomètres et les deux autres à 16 kilomètres environ au N. E. d'Aumale, sur la rive gauche de l'Oued Halloufa. Les deux dernières sont appelées *El Benian* (les constructions) et la première porte le nom de *Bararidj*. La première épigraphe est ainsi conçue :

N° 1. D M S
DASSIO ALBI
NI BENE ME
RENTI AR
SVS POSVIT
COH SIC
A..... N.....

« Je l'ai découverte dans un gourbi en ruines de la rue des Chasseurs, à Aumale (1).

(1) Cette pierre tumulaire mesure 1 m. 17 de hauteur sur 0 m. 53 de large, avec une épaisseur de 0 m. 15. Elle a été brisée dans sa partie supérieure; ce qui en reste annonce qu'un tableau funéraire devait s'y trouver sculpté. I et T, à la fin de POSVIT, sont liés.

— La rédaction ajoute que M. Berbrugger a copié cette inscription en 1851. Elle formait alors un jambage de porte dans une maison de la rue indiquée par M. Charoy. M. Berbrugger a lu, à la fin : COH. SIG. — AN. T.

» Voici l'autre épigraphe :

N° 2.

.....	
...ITAS	QI.....
ISSIMA CVLTRIX	TO EQ...
PVDICITIAE HO	NO HONES
NESTAE FAMAE	TAE MEMO..
QVAE VIXIT SINE	AE QVI VIXI .
FEBRIBVS ANNIS	ANNIS LVIII
.....X.....XXVI	DXXXVI Q·PV
...VL MENIVS	DONANTIVS
.....VS MARI	PATRI IS
..VS EQ.....M	

« Vous connaissez, sans doute, cette épigraphe, qui me paraît renfermer de curieux détails. Elle est déposée devant la direction du Génie avec les autres antiques d'Auzia.

« M. Verrier, géomètre du Génie, me signale quelques inscriptions latines sur les bords de l'Oued Sensou, au Sud du Djebel Dira. Lorsque mes occupations me le permettront, j'irai les relever et vous en adresserai copie. »

Observation sur la communication précédente. — La première épigraphe présente une incorrection évidente, *Albini* pour *Albino*.

La dédicace paraissant complète, sauf la date, après le mot *posuit*, on ne sait trop à qui attribuer l'abréviation COH. SIC., qui, elle-même, est assez équivoque; car on peut y voir également *Cohors Siculorum* ou *Cohors Sicamborum*.

Les amorces de lettres qui composent la dernière ligne pourraient bien être les vestiges de la formule chronologique *Anno provinciae*, etc., et constituer la date mauritanienne.

L'histoire de la deuxième épigraphe est assez curieuse :

Au mois d'août 1851, ayant été envoyé en mission à Aumale, au sujet d'une mosaïque de Jupiter et Leda, qu'on venait de découvrir à la smala des spahis, je trouvai ladite inscription en dehors de la ville. La mention *quæ sine febris vixit*, etc., me parut remarquable, et je pris des mesures pour que la pierre fût conservée avec les autres devant la direction du Génie. M. le Commandant supérieur, craignant qu'on ne tirât de ce document épigraphique quelque induction fâcheuse contre la salubrité du pays,

me pria de ne point la publier. Je le lui promis; mais le rapport que je dus adresser à M. le Gouverneur-Général, et où je parlais incidemment de cette pierre, fut envoyé par lui au Ministre, qui le communiqua au *Moniteur universel*, où il parut bientôt. C'est ainsi que le *sine febris* est tombé dans le domaine public, sans même que j'en eusse d'abord connaissance.

Cependant, comme je n'avais envoyé que la partie caractéristique de l'épigraphie, je pense qu'on peut la reproduire dans la *Revue*, aussi entière que l'action du temps ou, pour mieux dire, la main de l'homme l'a laissé arriver jusqu'à nous.

Telle qu'elle se présente, on y trouve deux épitaphes accolées. Comme la partie supérieure est brisée dans toutes deux, le nom du défunt manque à droite, aussi bien que celui de la défunte à gauche. Celui du dédicateur se retrouve au bas, mais fort endommagé; heureusement, il est partiellement répété dans l'autre épitaphe, de sorte que les deux leçons se complètent l'une par l'autre.

En somme, voici comment je propose de traduire :

A ... itas, très-vertueuse observatrice de la pudicité, d'un renom honnête; laquelle a vécu sans fièvres, ... ans et 26 jours, ... Pulmenius Donatus, son époux, chevalier romain...

A ... Pulmenius, (de la tribu) Quirina, (surnommé) Donatus, chevalier romain, d'honnête mémoire; lequel a vécu 58 ans et 36 jours. Quintus Pulmenius Donantius, à son père.

PHILIPPEVILLE (*Rusicada*). — M. Joseph Roger, conservateur du Musée archéologique de cette ville, nous adresse un fac-simile exact de la pierre où figurait l'inscription CITRA SIS VITA (V. ci-avant p. 76). C'est un bloc régulièrement taillé en grès, haut de 0 m. 70, large de 0 m. 55 et épais de 0 m. 59. Au centre de la face antérieure, se détachent en relief des filets formant un cadre haut de 0 m. 25 sur 0 m. 40 de large, qui se prolonge à droite et à gauche par deux queues d'aronde. Un filet, également saillant, sépare l'épigraphie en deux lignes, dont la dernière est formée du mot *vita*. Il est évident, à l'aspect du dessin de M. Roger, que l'inscription est complète; d'ailleurs, les lettres hautes de 0 m. 08 centimètres, très régulières de forme et parfaitement gravées, ne donnent prise à aucune incertitude de lecture, si ce n'est cependant pour le R de *citra*, qui, se trouvant dans la cassure de la pierre,

laisse hésiter entre cette lettre ou un P. Mais l'impossibilité d'obtenir un sens avec cette dernière leçon nous a fait préférer l'autre.

Dans la même lettre, M. Roger nous annonce que le village de Damrémont a enrichi le musée de Philippeville d'un magnifique fragment de sculpture en marbre blanc et de deux lampes antiques, dont il donne la description en ces termes dans le *Zéramna* du 19 février :

« 1° Deux grandes lampes à deux becs, en terre cuite : vues en plan, chacune s'inscrit dans un triangle équilatéral ayant 0 m. 15 de côté; leur hauteur maximum est de 0 m. 08. Les becs se dirigent dans les angles de la base du triangle imaginé. Au sommet, figure une tête de poisson ressemblant assez à un pageot;

« 2° Un fragment de sculpture, *ronde bosse*, en marbre blanc. En l'état, ce fragment mesure 0 m. 47 de longueur, 0 m. 15 de largeur et 0 m. 17 de hauteur. »

M. Roger, se fondant sur la timidité d'exécution des motifs des lampes, pense qu'elles appartiennent à l'art chrétien. La présence du poisson nous paraît trancher tout-à-fait la question dans ce sens.

Le fragment de sculpture représente, à son avis, une Leda couchée sur les bords du fleuve Eurotas, assistant (ainsi que Jupiter, qui a repris la forme humaine) à la naissance de Castor et Pollux, d'Hélène et de Clytemnestre.

Ces curieux documents antiques, provenant de Damrémont, sont dus à la libéralité intelligente de M. Arnol, adjoint au maire de Philippeville, pour la section annexe des villages Valée et Damrémont.

CARTHAGE. — M. Beulé vient de publier le résultat de ses recherches sur le sol de la métropole punique. Cet ouvrage, bel in-4° de 143 pages, orné de six planches, a pour titre : *Fouilles à Carthage*, aux frais et sous la direction de M. Beulé, membre de l'Institut.

Nous citerons d'abord un passage où l'auteur fait connaître son système d'investigations archéologiques. Les critiques de ce savant montreront que ce n'est pas en Afrique seulement qu'on a des idées fausses et étroites sur ce genre de travaux.

« Je ne me dissimule point (dit M. Beulé, p. 77-78) que les ef-

» forts d'un particulier, si persévérants qu'ils soient, ne peuvent
 » obtenir que de modestes résultats. Il faut les ressources dont
 » un gouvernement dispose : puisse l'exemple de l'Angleterre,
 » qui vient d'enfouir une somme considérable dans le sol de Car-
 » thage, être tôt ou tard suivi ! Seulement, on devra adopter un
 » système tout opposé au système de M. Davis, qui ne cherchait
 » que des objets propres à orner le Musée Britannique (1).

» Ce sont les monuments eux-mêmes, leurs ruines mutilées,
 » mais instructives, les traces de la vieille cité phénicienne, pres-
 » que effacées et si précieuses, les splendeurs de la colonie ro-
 » maine, que n'ont pu complètement détruire les dévastations de
 » quinze siècles, c'est l'architecture, reflet fidèle de l'histoire d'un
 » peuple, souvent aussi éloquente que ses souvenirs, qui doit être
 » le but de fouilles désintéressées. J'appelle fouilles désintéressées
 » celles qu'on entreprend, non pour rapporter des objets antiques
 » dont la valeur excède facilement ce qu'on a dépensé, mais pour
 » faire reparaitre au jour une cité perdue, une civilisation oubliée,
 » des édifices qui ne se peuvent transporter. »

Ailleurs, à propos du marbre statuajre de Ras Felfela, que
 M. Beulé a cru reconnaître dans plusieurs fragments de sculpture
 de Carthage, ce savant archéologue fait la digression suivante sur
 une intéressante localité de notre voisinage (p. 49) :

« Avant de me rendre à Carthage, j'avais visité Julia Cæsarea
 » (Cherchel) et n'avais pas été peu surpris de trouver dans le
 » petit musée de cette ville des statues qui toutes étaient des co-
 » pies d'antiques célèbres : la Vénus marine, le Faune flûteur, le
 » Faune de Praxitèle, Bacchus et Ampelus ; il y avait même une
 » reproduction d'une des cariatides de l'Erechteion d'Athènes.
 » Le marbre de ces statues ressemblait au Paros à s'y méprendre
 » et ce ne fut qu'en voyant à Philippeville des échantillons des
 » carrières du mont Felfela et en apprenant que ces carrières, ex-
 » ploitées par les anciens, sont toujours visibles, que je compris
 » d'où le roi Juba tirait cette matière magnifique.

» On ne me blâmera pas de continuer ma digression, si j'ajoute

(1) M. David, sujet anglais, a passé plusieurs années à remuer le sol
 de Carthage, sans jamais entreprendre une fouille qui eût pour but de
 résoudre quelqu'une des grandes questions historiques qui se rattachent
 à cette localité. — N. de la R.

» que le gouvernement français ne doit pas, ne peut pas rester
 » indifférent aux découvertes que le hasard seul, jusqu'ici, a fait
 » faire à Cherchel. Les statues ont été trouvées, soit sur l'em-
 » placement supposé du palais de Juba, emplacement qui appar-
 » tient à l'Etat, soit dans les Thermes, qui sont voisins de la mer.
 » Rien de plus facile et de moins dispendieux que d'entreprendre
 » des fouilles régulières dans ces deux endroits (1). D'ailleurs,
 » ne seront-elles pas payées au centuple par la valeur des statues
 » qu'elles feront reparaitre au jour. Juba, qui avait épousé Cléo-
 » pâtre Séléne, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre, était
 » plein d'admiration pour la Grèce, et, ne pouvant posséder les
 » chefs-d'œuvre de ses anciens sculpteurs, il en fit faire des co-
 » pies. Non-seulement, on trouvera à Cherchel les répétitions des
 » antiques que possèdent nos musées, répétitions très-satisfai-
 » santes, puisqu'elles sont du siècle d'Auguste, mais il est permis
 » d'espérer (et c'est là un espoir merveilleux) des copies d'an-
 » tiques que nous avons perdus. »

Mais nous nous laissons aller un peu trop à l'entraînement de
 l'esprit de clocher, et Julia Cæsarea nous fait oublier Carthage.

Les découvertes essentielles de M. Beulé sont, d'abord, l'ancien
 rempart, le mur punique de la vieille Carthage ; M. Beulé, au
 moyen de fouilles dirigées avec intelligence et opiniâtreté l'a re-
 trouvé aux pieds de Byrsa, le berceau de Carthage, où s'élève
 aujourd'hui la chapelle de Saint Louis. Il l'a retrouvé tel qu'Ap-
 pien le décrit, épais de dix mètres, en pierre de taille d'un énorme
 appareil, creux et couvert ; car il contenait des magasins, des
 écuries pour les chevaux et les éléphants, des logements pour
 la garnison.

La même persistance et la même sagacité ont présidé aux fouilles
 entreprises pour retrouver les cothons ou ports artificiels de Car-
 thage, le bassin marchand et le bassin militaire. Formes, dimen-
 sions, distribution, issue, tout est remis en lumière. On peut dé-

(1) M. Berbrugger, en sa qualité d'inspecteur général des Monuments
 historiques et des Musées archéologiques de l'Algérie, a demandé à di-
 verses reprises que ces fouilles fussent faites. Au mois de décembre 1856,
 notamment, il a présenté officiellement un mémoire détaillé à ce sujet.
 Ces démarches n'ont pas encore eu de suites. Nous traiterons cette ques-
 tion plus amplement dans un autre ouvrage.

sormais lire avec fruit l'histoire du siège de la métropole punique : le texte et les plans de M. Beulé permettront de bien comprendre.

Non que nous prétendions que tout soit fait de ce côté : M. Beulé nous contredirait, car il indique lui-même ce qui reste à faire ; mais nous voulons dire que les bonnes bases d'une exploration de Carthage sont posées, que des résultats essentiels sont déjà obtenus et qu'il n'y a plus qu'à suivre la voie si habilement tracée par le savant explorateur dont nous analysons le travail.

Chaire d'épigraphie. — Par décret impérial, une chaire d'épigraphie et d'archéologie vient d'être fondée au Collège de France et confiée à M. Léon Renier, membre de l'Institut. C'est une très utile création remise en de très savantes mains.

MOHAMMEDIA (Tunisie). — M. André Gaspary, ingénieur ordinaire à la Goulette, port de Tunis, nous adresse l'inscription suivante, trouvée en 1853, à la Mohammedia, ci-devant palais de feu Ahmed Bey :

D . M . S
MAIA . APRODISIA
PIA VIXIT ANNIS CIII.
PIAE MATRI FECIT AP
RODISIVS FILIVS
H . S . E

Depuis le *Dis manibus sacrum* jusqu'au *Hic sita est*, cette épitaphe, consacrée par Aprodisius à la pieuse Maïa Aprodisia, sa pieuse mère, ne présente rien d'embarrassant. Elle n'est remarquable que par la longévité de la défunte (103 ans). Mais c'est faire une œuvre utile que de constater authentiquement que les centenaires ne manquaient pas dans l'Afrique romaine. C'est la meilleure réponse à adresser aux apôtres de l'insalubrité absolue du pays. L'épigraphie d'Auzia, que nous publierons prochainement, fournira, comme nouvelle pièce à l'appui de cette thèse, une assez bonne liste de centenaires.

Pour tous les articles non signés,

Le Président,
A. BRUNRUGER.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN.

XV

MOSQUÉE DE SIDI ZEKRI.

Le sid Abou 'l-Abbas Ahmed ben Mohammed ben Zekri est un marabout lettré. Il appartient à cette grande famille de savants distingués que Tlemcen vit fleurir dans son sein aux VIII^e et IX^e siècles de l'Hégire : il fut contemporain de Sidi Senouci.]

Ses parents étaient pauvres et de petite condition ; néanmoins, ils entourèrent de soins l'éducation de leur unique enfant, et le mirent à l'école, où il reçut les premières notions d'instruction religieuse. Il annonçait, dès cette époque, de grandes dispositions pour l'étude ; la précocité de son esprit étonnait. Mais le jeune Ahmed perdit son père de bonne heure, et sa mère, devenue veuve et réduite à une extrême nécessité, dût songer à se ménager un soutien dans son fils. Il convenait de lui faire apprendre un métier : elle le mit en apprentissage chez un maître tisserand. L'enfant avait alors une douzaine d'années. Il était doué d'une exquise sensibilité et il aimait tendrement sa mère. C'était à elle qu'il pensait en travaillant, et cette pensée, qui réchauffait son zèle et redoublait son ardeur, lui fit faire de rapides progrès dans son art. Au bout de quelques mois d'apprentissage, il était passé maître et faisait son chef-d'œuvre, un haïk irréprochable de tout point. Le brave homme à qui on l'avait confié, ravi d'avoir produit un pareil sujet, l'embrassa, le gra-

tiffa d'un demi dinar d'or et lui promit de lui donner pareille somme au commencement de chaque mois. Grande fut la joie de la pauvre veuve, quand elle apprit cette bonne nouvelle ; elle était fière de son fils et tous les deux étaient heureux. Le jeune Ahmed, loin de s'enorgueillir de ce premier succès, n'y vit qu'un encouragement. Il ne se donnait guère de loisir au dehors de l'atelier ; toujours le premier à l'ouvrage et le dernier, il se disait que bientôt il pourrait devenir l'associé de son maître, ou même prendre un métier à son compte, et alors l'avenir lui souriait : sa mère ne manquerait plus de rien ; il la voyait même riche, comblée et son cœur en tressaillait d'aise. Avec cette perspective dorée, le travail lui était léger ; les heures, pour lui, avaient des ailes, et comme sa joie, trop forte pour être contenue, avait besoin d'expansion, il la laissait déborder au dehors dans des chants mélodieux. Sa voix avait un charme inexprimable et ravissait tous ceux qui l'entendaient. Or, il était écrit que cette voix serait la cause d'un grand changement dans sa destinée : ce qui arriva, comme on va le voir ci-après.

Le tisserand avait pour voisin un certain Ahmed ben Zarou, homme de grande piété non moins que de grand savoir, et professeur fort en renom. Il passait plusieurs fois le jour devant l'atelier, pour se rendre à la mosquée où se réunissaient ses élèves, et, chaque fois qu'il passait, il entendait le jeune apprenti chanter. Cette voix lui faisait toujours un plaisir extrême, et il se disait : « Quel dommage, mon Dieu ! combien cette voix si pure, si mélodieuse, paraîtrait plus admirable encore si elle s'appliquait à chanter les louanges du Très-Haut ! » Et autant de fois qu'il repassait par là, autant de fois cette même réflexion lui revenait à l'esprit. A la fin, elle l'obséda ; il n'y tint plus. Un matin donc, il entra dans la boutique du tisserand, sous le prétexte de faire tisser un haïk. Le maître est absent ; l'apprenti le reçoit avec une politesse pleine de déférence. La commande est faite. Puis, le visiteur, amenant la conversation au point où il la voulait, complimente son jeune interlocuteur sur sa jolie voix ; il l'interroge sur son nom, sa demeure, sa famille et lui demande enfin s'il ne serait pas bien aise de s'attacher à lui, de devenir son disciple, et de compter un jour au nombre des tholbas chargés de réciter les versets du Livre saint devant les fidèles assemblés. Quel plus noble emploi ferait-il jamais de l'admirable organe dont Dieu l'avait doué ? — L'enfant est ému d'une proposition aussi

inattendue et venant d'un si éminent personnage. Il a peine à dissimuler sa joie, il rougit, il balbutie un remerciement ; bref, il accepte. Mais, voici qu'une réflexion subite traverse son esprit et assombrit ce charmant visage tout-à-l'heure si épanoui : — « Oh ! maître, je ne puis, dit-il ; je n'ai que mon travail pour vivre. » Et ma mère ? — « Cela est bien dit, mon enfant, dit le professeur attendri ; qu'à cela ne tienne, nous y pourvoirons. » Laisse là ton ouvrage et conduis-moi chez ta mère, à l'instant. » Ils arrivèrent bien vite au logis de la pauvre veuve. Le cas lui fut conté ; et tout de suite : « Que gagne votre enfant, ma bonne femme ? » dit maître Ahmed ben Zarou. — « Seigneur, il ne gagne encore qu'un demi-dinar par mois, mais nous avons confiance en Dieu, qui est le maître du présent et de l'avenir. » — « Et vous avez raison, femme ; car on ne se repent jamais d'avoir fondé son espoir sur un tel appui. Or ça, je vous demande votre enfant, et veux lui servir de père. Tenez ; et au commencement de chaque mois, vous en recevrez autant. » Et, ce disant, l'excellent cheikh glissa un dinar d'or dans la main de la vieille, qui se confondit en actions de grâces. Dès ce jour-là, Ahmed ben Zekri, après avoir couru embrasser son ami le tisserand, suivit le protecteur que la Providence lui envoyait, et ne le quitta plus. Il devint son disciple de prédilection, et fit des progrès si rapides en toute science que, bientôt, dans toutes les écoles rivales, les maîtres le citaient à leurs élèves comme un modèle à suivre.

Et tout cela était écrit. Qui en doute ? L'auteur du *Bostan*, qui raconte ces commencements de la carrière de Sidi Zekri, se porte garant des intentions divines, si clairement manifestées dans cette occasion.

A trois ou quatre ans de là, Ahmed perdit sa mère et la pleura. Son protecteur, le cheikh Ben Zarou, mourut aussi vers le même temps, et alors l'affliction du jeune étudiant ne connut plus de bornes, car il se voyait seul dans le monde et sans nul appui. Il le croyait, du moins ; mais la Providence, qui veillait sur lui, ne l'abandonna pas dans cette position désespérée. Son mérite naissant lui avait fait, à son insu, un protecteur et un ami. Si Mohammed ben el-Abbas, professeur au grand collège de Sidi Boumedin, lui tendit une main secourable, l'encouragea et lui fit obtenir le logement et l'entretien dans sa medersa. A partir de ce jour, de nouvelles et plus vastes perspectives se déroulèrent aux yeux de l'étudiant ; son horizon s'élargit, il aborda les

hautes études; la science transcendente devint son aliment quotidien. Théologie, jurisprudence, mathématiques, astronomie, logique, grammaire et littérature, il commença à tout approfondir, et son esprit délié, souple, pénétrant, voulut avoir le dernier mot de toute science. Au bout de quelques années d'études persévérantes, accomplies dans le calme du cloître, Ahmed ben Zekri n'avait plus rien à apprendre; il était devenu maître à son tour, et ses plus fiers rivaux s'inclinaient devant lui.

Les tournois scientifiques étaient alors fort à la mode, et les medersas en étaient les théâtres d'apparat. Les savants les plus accrédités se jetaient le gant à propos de telles questions qui avaient plus particulièrement le privilège de passionner les esprits. Toutes les subtilités de la dialectique se donnaient carrière, et le syllogisme était une arme à deux tranchants, qui, maniée par un esprit retors et par une langue acérée, ne manquait pas de laisser de nombreuses victimes sur le champ du combat. Ces passes académiques réunissaient toujours un nombreux concours d'auditeurs prenant parti, selon les goûts et les vues intéressées de chacun, pour l'un ou l'autre des champions qui en venaient aux prises. Une sorte de jury, composé des hautes notabilités de la science, proclamait le vainqueur. C'était mettre le sceau à sa réputation que de remporter une de ces victoires, toujours chaudement disputées, et la foule empressée battait des mains à celui que son talent faisait le premier entre ses égaux.

Or, il advint, dans le temps dont nous parlons, que le sultan de Tlemcen, qui aimait les beaux discours, voulut se donner le spectacle d'une joute littéraire de ce genre.

La medersa de sidi Boumedin fut le champ clos que l'on choisit. Tout ce qu'il y avait de distingué dans les sciences et dans les lettres, fut convié à cette solennité. Le sultan présidait l'assemblée et indiqua lui-même les questions sur lesquelles il voulait qu'on argumentât. Il y eut force vers improvisés, dissertations grammaticales, thèses théologiques soutenues et combattues avec un égal entraînement; enfin, on passa à la jurisprudence. Ce fut à quoi le sultan parut prendre le plus d'intérêt. Un homme d'un extérieur noble et grave, au front haut, à l'œil ardent, à la parole accentuée et vibrante, au geste imposant, se leva dans l'assemblée et se mit à discourir avec tant d'éloquence, de profondeur, d'autorité, qu'il réduisit au silence tous ceux qui avaient osé argumenter contre lui. La foule des auditeurs était émue, transpor-

tée; un concert unanime de louanges acclama le vainqueur. Ce redoutable champion, ce héros du tournoi, c'était Ben Zekri. Le sultan, charmé comme tout le monde, ordonna qu'on lui fît place et l'invita à s'avancer auprès de lui. Alors Ben Zekri, prenant son professeur Mohammed ben el-Abbas par la main, se présenta devant le prince, qui les complimenta fort l'un et l'autre. Puis, s'adressant au cheikh, le sultan lui demanda quel était le père d'un jeune homme aussi distingué par son mérite. — « Seigneur, répondit le cheikh, il est le fils de ses œuvres ذراع له هو ابن. »

— « Rien ne me plaît autant, reprit le sultan, que de voir un bon jurisconsulte, fils de ses œuvres. Je ne l'oublierai point. »

Et, en effet, à l'issue de la séance, un officier remit à Ben Zekri un présent de la part du prince. A quelque temps de là, il fut nommé imam de la grande mosquée, fonctions qu'il conserva toute sa vie durant.

Ce sultan généreux, ami des sciences et des lettres, était, selon toute probabilité, Abou Abdallah el-Motawekkel; car nous supposons que ceci se passait vers l'an 875 de l'hégire (1470): Ben Zekri avait environ vingt-cinq ans.

La réputation de ce savant homme, comme théologien, jurisconsulte et grammairien, se trouvait désormais établie sans contestation. Il ouvrit un cours public qu'il ne cessa de professer avec éclat jusqu'à sa mort. Ses disciples furent nombreux et quelques-uns se firent remarquer, à leur tour, par leur érudition consommée. Tels furent :

L'imam Ahmed Zerrouk;

Le savant jurisconsulte Mohammed ibn Merzouk, petit-fils du célèbre écrivain Ibn Merzouk el-Hafid, et qui s'acquitt de la réputation même après son aïeul;

Le cheikh Abou Abdallah, fils de l'imam Ibn el-Abbas;

Et enfin le cheikh Ahmed ben el-Hadj el-Menaoui el-Ournidi.

Plus jeune que sidi Senouci, Ben Zekri commença par être son ami; puis il se déclara son rival, et entama avec lui une célèbre controverse, qui fit grand bruit dans les écoles du temps; elle roulait sur une question de logique. Les deux adversaires se battirent à grands coups de syllogismes; il y eut des blessures graves faites à l'amour-propre de l'un et de l'autre; mais la victoire demeura incertaine et la question indécise: elle l'est peut-être encore.

Ben Zekri composa un assez grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont les suivants, que je trouve indiqués dans le *Bostan* :

1° Un Traité de procédure et de jurisprudence ;

تأليف في مسایل القضاء والتبیل

2° Un commentaire de l'*Aguida* d'Ibn el-Hadjib, qu'il intitula *Bor'iet et-Thalib* ;

بغیة الطالب في شرح عفايد ابن الحاجب

3° Un traité de logique et de rhétorique en vers (*El-Mendhouma*) :

النظمه في علم الكلام

4° Un commentaire sur les principes du droit, de l'imam El-Maâli ;

شرح اصول الجفد للامام ابی المعالی

5° Un recueil considérable de décisions juridiques qui se trouvent rapportées, pour la plupart, dans le *Miadyar* d'El-Ouanche-rici ;

مجمع اجتادی كثيرة معلومة في المعيار

6° Un traité, en vers, du Calendrier ;

ارجوزة في حساب النوازل والبروج

Ces divers ouvrages sont devenus rares. On n'en connaît plus guère que la *Mendhouma*, ou traité de logique, qui ne contient pas moins de quinze cents vers.

Sidi Ahmed ben Zekri mourut, âgé d'environ soixante ans, en l'année 910 de l'hégire (1504), vers la fin du règne de Mouley Abou Abd Abdallah Mohammed et-Tsabit.

Il avait survécu de quinze années à son rival le cheikh Sidi Senouci. Ces deux hommes avaient entre eux plus d'un point de ressemblance, soit pour le caractère, soit pour le talent. Ils parcoururent à peu près la même carrière scientifique et tous les deux avec un succès signalé : il y a une remarquable analogie entre les productions de l'un et de l'autre, mais Sidi Senouci fut plus fécond et il a laissé une plus forte empreinte dans les traditions littéraires de son pays. Son *Aguida* est demeuré un ouvrage classique, tandis que la *Mendhouma* de Ben Zekri n'est plus qu'un livre d'amateur érudit.

Si, après trois siècles et demi, le nom de Ben Zekri a échappé à l'oubli, il le doit moins à l'estime que peuvent encore inspirer ses ouvrages qu'à la vénération qui s'est attachée à sa qualité d'ouali.

Ce n'est plus le savant qu'on honore, c'est le saint.

Ben Zekri avait fait une étude approfondie du soufisme ; il en suivait les pratiques plus qu'homme de son temps, et mérita d'être considéré par le vulgaire comme un de ces rares élus que Dieu comble de ses faveurs et à qui il dévoile ses secrets. Ben Zekri fut ouali autant qu'on peut l'être et participa à toutes les grâces célestes, کرامات. Etre participant à ces grâces, suivant la doctrine des soufis, c'est recevoir le don d'étonner le monde par des actes surnaturels, qui sont une preuve manifeste de la communication directe qui s'établit entre l'ouali et Dieu, et qui révèlent sa mission aux yeux des hommes. L'ouali, marqué du sceau divin, peut produire ce qui n'existe pas et réduire au néant ce qui existe ; faire paraître ce qui est caché et cacher ce qui est apparent ; parcourir en peu de temps une énorme distance ; voir les choses qui ne sont pas accessibles aux sens et les décrire ; être présent à la fois en différents lieux ; marcher sur l'eau ; nager dans l'air ; soumettre à ses volontés les bêtes sauvages ; entendre leur langage et celui des plantes ; faire preuve d'une force corporelle extraordinaire ; guérir les infirmités ; rendre la vie aux morts et donner la mort aux vivants ; et enfin cent autres choses merveilleuses qui contrarient les phénomènes naturels : en un mot, l'ouali fait des miracles. Mais il n'y est pour rien, il est simplement l'instrument au moyen duquel Dieu manifeste, quand il lui plaît et pour le bien des hommes, sa suprême puissance. C'est par la contemplation assidue de l'Etre divin, par le renoncement au monde et à soi-même ; par la communication fréquente avec Dieu, au moyen de la prière ; par l'absorption de l'individualité dans le grand Tout ; de l'âme particulière dans l'âme universelle, que l'homme prédestiné acquiert cet état parfait où il se rend digne d'être choisi pour devenir le révélateur des secrets du monde invisible. Telle est, à cet égard, la doctrine des soufis, sorte de panthéisme spiritualiste, qui est une monstrueuse exagération du monothéisme, et à qui les prosélytes ne pouvaient manquer, plus nombreux d'âge en âge, chez des peuples naturellement portés à la contemplation et aux rêveries du quietisme. J'ai déjà touché

ailleurs un mot de cette doctrine (1), et je n'y reviens ~~ici~~ que pour l'intelligence de mon sujet.

C'est, en effet, la gloire de Ben Zekri aux yeux de la foule, d'avoir été un soufi de premier ordre et un ouali digne de toutes les faveurs célestes. L'ETRE CACHE (المحجوب) lui avait été révélé; il opérait des prodiges en son nom, et il est un des élus auxquels le soufisme, dans son langage mystique, décerne le nom de MAITRES DES CŒURS (أرباب القلوب).

Entre autres facultés surnaturelles qui se manifestaient en lui, il possédait celle de se transporter d'un endroit dans un autre, sans qu'il parût aucune trace de ses pas. Les initiés disent, en ce sens, qu'il avait le don de *ployer la terre*, et je relève, sur ce propos, dans le *Bostan*, l'anecdote suivante : — Une certaine nuit, il était tombé beaucoup de neige, les rues de la ville étaient impraticables et personne n'osait sortir de chez soi. A l'heure du *Fedjer*, le mouedden de la grande mosquée appela les fidèles à la prière, selon la coutume; mais, comme il pensait bien qu'à cause du mauvais temps personne ne viendrait prier à cette heure matinale, il ne prit pas même la peine d'ouvrir les portes de la mosquée, et, son office rempli, il se coucha, la conscience en repos, car il avait besoin de sommeil. Tout d'un coup, quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il entendit une voix retentir dans l'intérieur de la mosquée et proclamant l'unité du Dieu Très-Haut! Il reconnut la voix de l'imam Ben Zekri. — Notre mouedden se lève alors en toute hâte, croit qu'il rêve, court aux portes : il les trouve bien fermées. Puis il cherche la trace que les pas du cheikh ont dû laisser empreinte sur la couche de neige toute fraîche encore : nuls vestiges! S'étant alors avancé du côté du mehrab, il vit, en effet, l'imam prosterné, et qui ne se dérangea pas même à sa vue, tant il était absorbé par la contemplation intérieure! — Comment? Toutes portes closes il était entré, et dans la cour, couverte de neige, qu'il avait traversée, pas la moindre trace de son passage! On aurait, à moins, crié au miracle. Le bruit s'en répandit d'abord dans toute la ville, et ensuite bien au-delà. La sainteté du cheikh Ben Zekri ne fut plus

(1) Voir *Revue africaine*, livr. du mois d'octobre 1859, à propos de sidi Boumedin, et le mémoire que j'ai publié sur les *Khouan*, Alger, 1859.

révoquée en doute par personne, et l'auteur du *Bostan* ajoute, sous forme de réflexion : « Cela prouve, jusqu'à la dernière évidence que la terre se ployait sous lui. »

وهذا دليل على طيبة الارض

Nous venons de raconter tout ce qu'on sait de Ben Zekri, histoire et légende.

Il fut enterré à Ibder, petit village situé sur le territoire des Abl el-Ouad, à environ trois heures de marche de Tlemcen. Son tombeau y est demeuré, jusqu'à ce jour, l'objet d'une grande vénération.

Si Tlemcen n'a pas gardé les restes du savant ouali, elle possède du moins une mosquée à laquelle son nom et son souvenir demeurent attachés : c'est le MESDJEH SIDI ZEKRI, petit monument d'assez chétive apparence, et dont l'architecture n'a rien en soi de recommandable. Il est situé dans la partie haute du Quartier de la Porte de Fer جومت باب الحديد البوحي et les alignements d'une grande voie de communication projetée menacent de le faire disparaître dans un temps peu éloigné. Suivant la tradition commune, cette mosquée date du XV^e siècle de notre ère. Sidi Zekri y fit ses premières études, sous la direction du cheikh Ben Zarou, dont on montre encore la maison dans le voisinage; puis, comme, à cause de cette circonstance de sa jeunesse, il l'avait prise en singulière affection, il y tint dans la suite ses cours publics, lorsque, à son tour, il vit sa réputation de professeur consacrée par l'assentiment unanime des hommes éclairés de son pays.

A quelque distance de la mosquée, était la maison paternelle; non loin de là, l'atelier du tisserand, où le jeune apprenti avait préludé, par des chants joyeux, à la grandeur future de l'ouali. Enfin, ces lieux sont tous remplis de la mémoire de Ben Zekri, et la renommée publique s'est plu à la perpétuer, en appelant de son nom, *Derb sidi Zekri* درب سیدی زکری, tout cet flot d'habitations antiques dont la mosquée occupe le centre. Et, quant à cette mosquée, si elle ne constitue qu'un médiocre ouvrage d'architecture, elle a cependant le privilège d'attirer un grand nombre de visiteurs, cause des souvenirs intéressants qui s'y rattachent. — J'y entrai moi-même, il y a quelque temps, poussé par ce genre de curiosité.

J'ai dû à cette circonstance de pouvoir y relever un document épigraphique, dont je vais donner le texte avec la traduction.

Ce texte est peu correct, je l'avoue; l'agencement en est irrégulier et la rédaction vicieuse. Il est gravé en caractères magrebins, par un ciseau peu expérimenté; mais, à un autre point de vue, il a une valeur qu'on ne saurait contester. C'est un titre de propriété en bonne et due forme; un titre qui intéresse le domaine de l'Etat, auquel ont été incorporés les biens de main-morte appartenant aux établissements religieux musulmans. Il nous a donc paru, sous ce rapport, utile à consulter et digne d'être préservé de la destruction et de l'oubli.

La pierre sur laquelle ce texte est gravé, se trouve encastrée dans le mur de la galerie latérale, située à gauche de la porte d'entrée: elle a une largeur de 0 m. 48 sur 0 m. 78 de hauteur; l'inscription a vingt-quatre lignes.

* الحمد لله بيان اماكن حُسن جامع سيد زكري

البراج الكبير سكة في سكاك ثم بومية سكة في سكاك ثم سكة في
ظاهرة تمها تتركوت ثم سكة في بومسعود تسما سيد سنان ثم سكة
في تاجونث ثم سكة تسما الفينيدف في طيطن سدة ثم برد في بوفرة
شركة اولاد الساحلية تسما بالحرركات ثم سكة تحت الحناية تسما
شانكة ثم ثلاثة اخماس شركة جامع سيد مهيار تسما الضاية ثم
سكة تسما البورد الاحمر ثم دار عوالي بنت الشحم ثم دار اخرى
الذي كان فيها بن توزينت ثم رفعة الكيس الثمن فيها ثم في
جنان مزروع الربع وخروبة ثم في جنان العديسي شركة بن فرة
مصطفى خمسة عشر درهما ثم في روض بن فمر في الفلعة الثمن
ثم في غرس بن منديل الثمن ثم في نوبت المصّب الثمن ثم الثمن
في حانوت بوزوينة في الفيسارية ثم الثمن في جنان عزوز
شركة سيد محمد السنوسي ثم الخامسة في ملك حم بن موسى ثم

فلة زيت عند بن شاشور جزاء في جنان الواد في ايسامة ثم
حانوت في الفيسارية على فراءة الحزاب ثم الربع وثمانية دراهم
في البرج في جنان باب حسن الفاصي حُسن على اذان الاوقات
الخمس ومن بدل وغير بالله حسيبه * حم بن موسى في الحناية
شركة احمد الصطوبلي مزروع في عين الحوت شركة بن دالي يحيى
جنان عزوز في الصبيو جنان العديسي في الكيفان دراز الحاج
جعبر بن بوفلي حسن عند باب الفيسارية حُسن على مفاير
مصطفى خوجة بن التركية * ولعة الله على من ياكل حق الحس
وينتغم منه * في رجب عام اربعة وخمسين ومائة والسب

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu ! — Etat des immeubles habous de la mosquée Sidi Zekri.

• *El-Bordj el-kebir*, une sekka sur le territoire de la Sikak.

• Item. *Boumiya*, une sekka sur le même territoire.

• It. A Dhahra, une sekka connue sous le nom de *Takerkourt* (1).

• It. A Bou Messaoud, une sekka dite de *Sidi Sennan* (2).

• It. Une sekka à *Tofrents* (3).

• It. Une sekka désignée sous l'appellation d'*El-Fenidok*, à Titeun Sedda (4).

• It. Une demi-sekka à *Bou Kourra*, en partage avec les Oulad es-Sahla : elle s'appelle *El-Harkat* (5).

(1) Territoire des Beni Ouazzan, entre la rivière Salsaf et l'Isser.

(2) Dans la vallée de l'oued Bou Messaoud, tribu des Oulad Riah.

(3) Sur le territoire des Beni Ad, dans la circonscription des Ahl el-Oued.

(4) Territoire des Mrazga, tribu des Ghossel.

(5) Territoire des Ghossel, à proximité du lieu, où se tiennent tous les vendredis, le grand marché de cette tribu.

» It. Une sekka dénommée *Chaneka*, située au-dessous de *Hennaya*.

» It. Trois cinquièmes en co-propriété avec la mosquée de Sidi Mehmas, de la terre d'*Ed-Dhaya* (1).

» It. Une sekka du nom de *Ferd el Ahmeur* (2).

» It. La maison de Aouali bent ech-Chahmi (3).

» It. Une autre maison : celle qui était habitée autrefois par Ben Taouzinet (4).

» Un huitième dans la pièce de terre d'*El-Kis* (5).

» It. Le quart, plus une kharrouba, du jardin dit *Mezroua* (6).

» It. Quinze derhems dans le jardin d'*El-Adici*, où Ben Kara Moustafa possède également une part.

» It. Dans le potager de *Ben Kemer*, à El Kalâ, un huitième (7).

» It. Dans le verger de *Ben Mendil*, un huitième (8).

» It. Un huitième dans la jouissance de la prise d'eau de *El-Mecobbe* (9).

» It, un huitième de la boutique de *Bou Zouina*, dans *El-Kissaria* (10).

(1) Situation inconnue. — La petite mosquée de Sidi Mehmas, dont le minaret existe encore, a été convertie, depuis plusieurs années, en bureau de police. — Elle était fort ancienne.

(2) Sur le territoire d'*El-Mansoura*.

(3) N'existe plus.

(4) Située dans le quartier de Bab el-Hadid, et connue aujourd'hui sous le nom de Dar sidi Zekri.

(5) Dans la banlieue de Tlemcen, à proximité du tombeau de sidi Bou-djemâ,

(6) Toute propriété (*melk*) se divise en cent quatre vingt-douze (192) parties égales appelées *derhem*. Le derhem se subdivise lui-même en soixante parts appelées *dekika*. — La kharrouba est la réunion de douze derhems, c'est-à-dire un seizième de la totalité du melk.

(7) Sur le versant nord de la montagne qui domine la ville de Tlemcen.

(8) Sur le territoire d'Ouzidan, entre ce village et celui d'Aïn el-Hout, dans la banlieue de Tlemcen.

(9) Pour les irrigations. — Le Mecobbe est la cascade qui se déverse du haut de la montagne de Lalla Setti, au-dessus d'*El-Mansoura*.

(10) Dans l'intérieur de l'ancien caravansérail des Francs, aujourd'hui établissement militaire. — Voir la *Revue africaine*, livr. du mois de janvier 1861.

» It. Un huitième du jardin d'*Azzouz*, dont la mosquée de Sidi Mohammed es-Senouci possède une autre part.

» It. Le cinquième de la propriété de *Hammou ben Mouça*.

» It. Une kolla d'huile à prélever, chaque année, sur la récolte des oliviers appartenant à Ben Achour, dans son *Jardin d'El-Oued*, à Imama (1).

» It. Une boutique dans *El Kissaria*, pour le revenu en être affecté spécialement aux lecteurs du Koran.

» It. Le quart, plus huit derhems du *Jardin du cadi Baba Hassan*, à *El-Meurdj*, à l'effet de pourvoir spécialement au traitement du mouedden (2).

» Quiconque tenterait de changer la destination de ce habous, que Dieu soit son juge !

» La propriété de Hammou ben Mouça est située à Hennaya ; Ahmed es-Stambouli en est co-propriétaire.

» Le jardin dit *Mezroua* est à Aïn el-Hout ; une part en appartient à Ben Daly Yahya.

» Le jardin d'*Azzouz* est dans la vallée de la Safsaf.

» Le jardin d'*El-Adici* est à El-Kifan.

» La boutique de tissand dite de Djâfer ben Boukli Hassan, sise auprès de la porte d'*El-Kissaria*, est faite habous, spécialement en vue de la sépulture (dans la mosquée Sidi Zekri) de la famille de Moustafa Khodja ben et-Tourkia.

» Que la malédiction de Dieu tombe sur quiconque détournerait à son profit les revenus de la présente donation et qu'il en soit châtié.

» En redjeb de l'année mil cent cinquante-quatre (1154). »

Cette date de l'hégire correspond à septembre 1741 de notre ère.

CHARLES BROSELAUD.



(1) Banlieue de Tlemcen, entre la ville et El-Mansoura. — La kolla de Tlemcen équivaut à vingt litres.

(2) El-Meurdj est une prairie située sur la route de Tlemcen, au pont de la Safsaf ; elle touche au village de Djâfer ben Boukli Hassan.

ARCHEOLOGIE

DU TERRITOIRE DES BENI RATEN.

M. le chef de bataillon du génie Hanoteau, commandant supérieur du cercle de Fort-Napoléon, nous adresse, de cette résidence, un mémoire très-intéressant sur les antiquités du territoire des *Ait Ratén*, vulgairement appelés Beni Raten. Nous le reproduisons ci-après, *in extenso* :

Le territoire occupé de nos jours par la confédération des Beni Raten, renferme un assez grand nombre de vestiges de la domination romaine. La plupart de ces souvenirs du passé sont des tombeaux. Tous sont situés sur le versant Nord, qui regarde la vallée du Sebaou; quelques-uns à une assez grande hauteur dans la montagne; d'autres, et ce sont les plus importants, paraissent avoir jaloné, autrefois, une route qui, partant de Djemaât es-Sahridj, aurait côtoyé le pied des hauteurs, très-escarpées en cet endroit. Il n'a été trouvé, jusqu'à présent, aucune trace de cette route; peut-être n'était-ce pas une grande voie de communication, mais simplement un chemin conduisant aux maisons de campagne et aux jardins des habitants aisés de Djemaât es-Sahridj, que la beauté du pays devait naturellement attirer vers ces côteaux.

J'ai indiqué sur le calque ci-joint, de la carte de 1857 l'emplacement de ces différentes ruines et, pour plus de facilité dans l'énumération, je les numérotai, en allant de l'Est à l'Ouest.

N° 1. — Quelques pierres de taille de forte dimension, dont plusieurs ont été employées par les Kabiles à la construction de la fontaine du marché du mardi (*Souk et-Tleta*), des Beni Raten, indiquent que, près de l'emplacement de ce marché, devaient se trouver des ruines d'une certaine importance. On trouve, en effet, à peu de distance, au Sud du village de *Bou Sahel*, des restes de murs de construction solide qui ne laissent pas de doute à cet égard. Mais ce qui est encore apparent de ces murs est tout-à-fait insuffisant pour faire reconnaître la nature des constructions dont ils faisaient partie. Les habitants du pays ne peuvent fournir

aucun renseignement : ils ont toujours vu les lieux dans l'état où ils se trouvent.

N° 2. — Le village d'*Akbou* doit son nom à une petite construction de forme carrée, vraisemblablement un tombeau, qui se trouve dans son voisinage. Ce monument a été en grande partie détruit par un énorme affaissement de terrain qui a eu lieu en cet endroit, il y a douze ans environ. Les habitants disent qu'en creusant des fondations pour leurs maisons, ils ont plusieurs fois trouvé des débris de murs antiques.

Les Kabiles donnent le nom d'*Akbou* à la plupart des constructions romaines de petite dimension, surtout à celles qui sont surmontées d'une voûte. Ils appellent aussi *Akbou* et, dans quelques tribus *Akba*, une espèce d'écuelle en bois, placée dans les fontaines, pour l'usage des voyageurs, et qui a ordinairement la forme d'un demi-cylindre creusé dans le bois. Doit-on voir dans cette similitude de forme le motif qui a fait donner le même nom à deux choses si différentes? La question serait assez difficile à résoudre. Je suis très-disposé, pour ma part, à ne voir dans le nom d'*Akbou*, appliqué aux monuments anciens, qu'une altération de l'arabe *قبة* rendue plus difficile à reconnaître par la forme masculine qu'elle affecte. La forme féminine *Tak'oubeth* est employée aussi par les Kabiles, mais ils ne s'en servent que pour désigner les coupes des tombeaux de leurs saints.

N° 3. — Au-dessous du village d'*Akbou*, un contrefort assez bas s'étend vers le Nord jusqu'au Sebaou. Dans la partie moyenne de ce contrefort, qui porte le nom de *Bou Atelli*, plusieurs pans de mur encore debout, de nombreuses pierres de taille, éparses dans les champs et dans les murs en pierres sèches qui séparent les propriétés, enfin un fragment de mosaïque trouvé récemment à la surface du sol, attestent suffisamment qu'autrefois des constructions romaines existaient en ce lieu. Mais, comme à *Bou Sahel*, la destruction est trop complète pour qu'on puisse émettre une hypothèse sur l'importance et la destination de ces constructions. Les Kabiles disent avoir trouvé souvent, en labourant, des morceaux de mosaïque, mais ils n'ont jamais pris la peine de les mettre à l'écart, et la charrue les a recouverts.

N° 4. — Un peu à l'Est de *Bou Atelli*, dans un jardin appelé *Ourthi n Taroummant*, se trouvent quatre tombeaux dont le plan

ci-joint vous fera connaître la disposition et les dimensions. Ils sont réunis dans un petit espace fermé par un mur en pierres sèches, construit par les Kabiles, et qui paraît occuper l'emplacement d'un ancien mur d'enceinte (en pierres sèches et non antique) destiné, sans doute, à circonscrire le petit cimetière qui renfermait ces tombeaux. Une inscription trouvée dans l'un de ces monuments, indique l'époque de leur construction : ils remontent au règne de Constantin (1).

Le tombeau coté A sur le plan, est encore debout, et une partie de la voûte est assez bien conservée. La maçonnerie n'a rien de remarquable; elle est en mortier de chaux ordinaire et moellons bruts du pays. Les angles seuls sont formés de chaînes de pierres de taille de petite dimension. La partie inférieure du monument est divisée en deux compartiments voûtés destinés à recevoir les cercueils et orientés de l'Est à l'Ouest. Des portes extérieures en plein cintre et très-basses donnaient entrée dans ces petits caveaux qui paraissent avoir été fouillés à une époque déjà ancienne, car un cerisier d'assez fortes dimensions a poussé sur leurs débris. M. le lieutenant Finot, du 9^e régiment d'infanterie, qui, à ma prière, a bien voulu se charger de faire exécuter quelques fouilles dans ces ruines, a trouvé, sur la façade Nord, une pierre de grès de 0 m. 36 de haut sur 0 m. 31 de largeur, encastrée dans le mur, et sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

MM
MM...EN
EXPRE.. V CEN
TENARIVM A FV
NDAMENT .SV
IS SVMTIBVS FE
CIT ET DEDICAVIT
P CCLXXXVIII

Je crois pouvoir vous donner cette inscription comme inédite, aucun Européen, au dire des indigènes, n'ayant visité ces ruines avant moi. Je vous en adresse un estampage. Sans doute, plus habile que moi, vous pourrez déchiffrer la seconde ligne mentionnant le nom du fondateur (2) et les lettres de la troisième ligne,

(1) Voir l'article qui suit celui-ci, sous le titre de *Burgus centenarius*.

(2) M. Hanoteau croit lire à la seconde ligne, tantôt MMHSILEN, tantôt MASHISILEN. L'état de la pierre explique ces incertitudes — Note de la Rédaction.

que je n'ai pu lire, et qui doivent indiquer la position sociale du même personnage. La première lettre de la dernière ligne est assez détériorée; le jambage seul est très apparent: on aperçoit cependant la trace de la boucle du P, abréviation du mot *PROVINCIAE*. La date est très-lisible et nous reporte à l'année 289 de la province mauritanienne, c'est-à-dire à l'an 329 de J.-C.; l'année où Constantin transporta le siège de l'empire à Constantinople.

Les trois autres tombeaux sont détruits jusqu'au niveau du sol; même maçonnerie que le précédent, même disposition pour recevoir les cercueils; en fouillant le tombeau coté B, M. Finot a trouvé dans l'un des petits caveaux funéraires, un cercueil formé d'un seul bloc de pierre refouillé et recouvert par une dalle, aussi d'une seule pièce et scellée au plomb. La tête du mort était du côté de l'Ouest et les pieds à l'Est. Tous les tombeaux ouverts présentent la même orientation. Ce cercueil ne contenait que de la terre et quelques débris d'ossements humains. Une brisure du couvercle, faite au marteau, indique qu'il a déjà été fouillé par des gens qui, ne pouvant arracher les scellements en plomb, ont eu recours à un moyen plus expéditif.

Le caveau adjacent n'était rempli que de décombres. On n'a rien trouvé dans les tombeaux C et D, qui sont beaucoup plus endommagés que les précédents.

Dans l'esprit des Kabiles, le nom de *Ourthi n Taroummant* donné à l'endroit où se trouvent ces tombeaux, signifie le jardin ou le verger du grenadier; mais il est à remarquer que *Taroummant* peut être aussi bien l'altération du latin *romana* ou *romanae* que de l'arabe *roummana*; il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que *Ourthi n Taroummant* fût la forme berbère de *hortus romanae*. Les propriétaires du terrain disent n'avoir jamais vu en cet endroit de grenadier assez remarquable pour donner son nom à la localité, mais on ne peut rien en conclure, car il pouvait en exister lorsque la dénomination a été adoptée.

N° 5. — Un tombeau semblable à ceux dont je viens de parler, mais de dimensions moindres, se trouve à 150 mètres environ et au Nord d'Ourthi n Taroummant. Il n'offre rien de remarquable, et les fouilles qui y ont été faites n'ont amené que la découverte d'ossements humains déjà remués par les chercheurs d'or.

N° 6. — Sur le chemin qui conduit d'Ir'il Guefri (la crête de la caverne) à celui de Tala Amadi, on trouve le même monument

carré appelé par les indigènes *Takbout* (diminutif de *Akbou*). M. le docteur Leclerc, qui l'a signalé et décrit dans la *Revue africaine* (tome 2, page 140), avait émis l'opinion que ce pouvait avoir été un poste romain. L'exiguïté des dimensions du bâtiment, qui n'a que 3 m. 50 intérieurement ne permettait pas d'admettre cette hypothèse. J'ai, pour décider la question, fait déblayer l'intérieur, et j'ai pu alors reconnaître d'une manière certaine que cette construction n'est qu'un tombeau semblable à ceux dont j'ai parlé plus haut et, comme eux, divisé en deux compartiments qui renfermaient encore des ossements.

N° 7. — A peu de distance de ce dernier tombeau, et à droite du même chemin d'Ir'il Guefri à Tala Amara, s'élève un petit monticule couvert de très beaux oliviers, et appelé en kabyle *Aguem-moun oubekkar*, c'est-à-dire le mamelon d'Abekkar. Ce mamelon est couronné par une ruine d'édifice romain d'une forme assez singulière, et qui est la plus importante de celles que j'ai vues dans ce pays. Les murs, encore debout sur presque tout le pourtour, ont, dans certains endroits, jusqu'à 3 m. de hauteur. La maçonnerie est comme celle des autres ruines romaines de la localité, en mortier de chaux et moellons bruts avec pierres de taille au soubassement et aux angles. Le plan ci-joint, à l'échelle de 0 m. 01 pour mètre, vous fera connaître mieux que toute description, les dimensions et les formes de ce monument. Les colonnes qui ornaient l'intérieur et la porte d'entrée indiquent une certaine recherche d'architecture. A l'intérieur, on remarque dans le mur plusieurs pierres taillées en consoles et destinées, sans doute, à recevoir, soit des bustes, soit d'autres objets de petite dimension (1). Le sol était recouvert en carreaux assez grossiers de terre cuite. La couverture devait être en tuiles, à en juger par les nombreux débris qu'on rencontre.

Un tombeau, trouvé sous le carrelage et indiqué au plan en T, permet, je crois, de supposer, sans craindre de s'écarter trop de la vérité, que cet édifice était une chapelle destinée à recevoir les sépultures d'une famille opulente. A la partie Nord est annexée une petite construction dont on ne devine pas bien la destination; peut-être était-ce une citerne. Au près, est un bassin carré de 1 m. 20 de côté et environ 1 m. 50 de profondeur, revêtu à l'inté-

(1) C'étaient peut-être des corbeaux destinés à recevoir un plancher volant. — N. de la R.

rieur d'un excellent enduit en ciment, parfaitement conservé et retenant encore très-bien l'eau.

M. le lieutenant Finot, en faisant fouiller à l'intérieur du monument, a trouvé deux fragments de bas-relief qui s'adaptent assez bien l'un à l'autre et paraissent avoir formé autrefois la moitié d'un tableau qui n'avait pas moins de 2 m. 20 de hauteur sur 1 m. de largeur. Ils sont malheureusement très endommagés. La pierre est un calcaire gris assez tendre et très commun à Tizi-Ouzou et dans la vallée du Sebaou.

La partie inférieure de ce bas-relief renferme trois personnages de hauteur inégale, plus la moitié d'un quatrième qui a été coupé en deux dans le sens de la hauteur. Tous sont debout, vus de face, portent le costume romain et les cheveux longs. Celui de droite, qui est le plus grand, a 0 m. 40 de hauteur; il tient des deux mains une amphore de grande dimension dont on retrouve la forme dans les vases que les Kabiles appellent *Achmoukh* ou *Asagoum*.

Le second porte également un vase, mais plus petit, peut-être une coupe. Le troisième tient de la main gauche et appuyé contre la poitrine, un objet qu'il est difficile de distinguer, mais qui est peut-être aussi un vase. Sa main droite soutient deux anneaux de chaîne auxquels pend un morceau de corde.

On ne voit qu'un pied et la moitié du corps du quatrième personnage.

Au-dessus de ces personnages, sont deux chevaux qui galopent dans la même direction. Le plus grand devait occuper le milieu du tableau, il est coupé par la moitié, et l'on ne voit pas le cavalier. Le second est de dimension plus petite et sur un plan plus élevé.

L'artiste a voulu indiquer, sans doute, qu'il a déjà laissé loin de lui celui qui le poursuit. Ce second cheval est monté par un petit personnage ayant toute l'apparence d'un enfant (1).

Enfin, à la partie supérieure, dans le triangle formé par les bords du cadre et le côté du fronton, est un personnage debout, paraissant coiffé du bonnet phrygien et portant une tunique très-courte. Les deux bras sont tendus en avant, mais on ne voit pas s'il tient quelque chose à la main. Devant lui fuit une chèvre ou une gazelle.

(1) Dans des monuments analogues à celui que M. le commandant Hannotau décrit ici, et que leur grossièreté désigne comme étant l'œuvre d'artistes berbères, les inégalités de taille des personnages répondent aux inégalités sociales : ainsi les maîtres, et même leurs chevaux, sont toujours beaucoup plus grands que les esclaves, et leurs montures. — N. de la R.

Peut-être des fouilles plus complètes pourront-elles faire retrouver l'autre partie de ce bas-relief.

Ci-joint, un dessin de ce bas-relief, dû à l'obligeance de M. De-amarre, sous-lieutenant au 9^e de ligne.

Une circonstance assez curieuse à faire remarquer, c'est que les terrains d'Aguemoun Oubekkar et ceux d'Ourthi n-Taroummant, où se trouvent les ruines n° 7, sont, depuis un temps immémorial, la propriété de la famille *Abekkar*, qui passe dans le pays pour être d'origine romaine. Elle forme maintenant, sous le nom d'*Ibekkaren*, pluriel d'*Abekkar*, une fraction du village d'Ir'il Guefri. Cette famille n'est pas la seule à laquelle on attribue une origine romaine. Outre les *Ait Bida*, du village de Taourit Aden, chez les *Ait Fraoucen*, signalés par M. le lieutenant-colonel Wolff, on trouve encore, chez les *Beni Raten*, au village des *Ait Ferah*, une fraction appelée les *Ait Salem*, que l'on dit issue des anciens chrétiens; les *Ait Kodé* des *Beni Djenad* auraient aussi, d'après les traditions, la même origine.

N° 8. — On m'a signalé, à peu de distance de *Tala Amara*, et au lieu dit *Hamsa*, près de la rivière appelée *Tasift* (1) *Ibahalal* (la petite rivière des simples d'esprit), une autre ruine peu importante, que je n'ai pas eu le temps de visiter. D'après la description qu'en font les indigènes, je suis porté à croire que c'est aussi un tombeau.

N° 9. — Remontons maintenant dans la montagne, et suivons le chemin qui, de *Taguemmount g Ouadfel* (le petit mamelon de la neige), descend à Taza. Sur un plateau appelé *Agouni n Tir'ermi* (le plateau du mail), nous trouvons encore deux petites constructions romaines. La première, qui est évidemment un tombeau, a la forme d'un carré de 3 m. de côté intérieurement; les murs, détruits jusqu'au niveau du sol, ont un mètre d'épaisseur. Les Kabiles l'ont fouillée, m'a-t-on dit, il y a quelques années, mais sans résultat. Il va sans dire qu'ils cherchaient un trésor.

La seconde, située à 15 mètres environ de la première, est presque entièrement recouverte de terre, et l'on ne peut en distinguer

(1) *Ibahalal* est le nom d'un village de marabouts des *Beni Raten*.

On trouve en Kabylie plusieurs villages appelés *Ibahalal*; ce nom vient de ce qu'ils ont eu pour ancêtre ou fondateur un derviche, en kabyle *Abahaloul*, pluriel *Ibahalal* (racine arabe).

ni la forme ni les dimensions. Il est très probable que c'est un tombeau.

N° 10. — Sur l'arête qui se détache du massif couronné par le village d'Aguemoun et descend rapidement vers le Nord, un peu plus bas que la mosquée appelée *Djamâ Temelet* (mosquée blanche), se trouvent trois autres tombeaux remontant à l'époque romaine. Les Kabiles donnent à l'endroit où ils sont le nom d'*Ir'il b Oumdati*. Ils sont alignés dans la direction de la crête et ne sont distants que de quelques mètres les uns des autres. Leur forme diffère d'une manière sensible de celle des autres tombeaux que j'ai vus jusqu'à présent dans ce pays. Le massif extérieur est toujours un carré de 5 m. 50 de côté, mais au milieu se trouve un noyau vide cylindrique de 3 m. 50 de diamètre. Le parement intérieur circulaire est très-soigné, et paraît formé d'assises régulières de moellons taillés. Ils sont, du reste, détruits jusqu'au niveau du sol, très endommagés par le temps et envahis par les broussailles, qui ne permettent pas d'en voir les détails. On peut cependant distinguer encore dans les murs extérieurs des retraites régulières et bien conservées qui me font penser que chacun de ces petits monuments était recouvert par une pyramide quadrangulaire montée en gradins sur les quatre faces, et enveloppant la calotte sphérique de la voûte intérieure.

Un gros bloc de maçonnerie sans forme arrêtée est entre deux de ces tombeaux; il est probable que c'est un fragment de la coupole de l'un d'eux.

N° 11. — Je mentionnerai aussi, pour mémoire, l'Akbou qui se voit de Fort-Napoléon et que M. le docteur Leclerc a décrit très exactement et avec beaucoup de détails dans la *Revue africaine* (tome 2, page 441). Je n'ai rien à ajouter à cette description. Je ne puis toutefois adopter l'opinion du docteur Leclerc sur la destination probable du monument. Il croit y reconnaître les caractères d'un réservoir d'eau et je n'y vois, pour ma part, qu'un tombeau tout-à-fait semblable à celui que j'ai rencontré au pied du Jurjura, chez les *Ait Bou Madhi* et que j'ai signalé dans la *Revue africaine*, n° de décembre 1859, page 151.

Permettez-moi, en terminant, de vous signaler quelques rapprochements assez curieux de noms anciens et modernes. Je ne les présenterai d'ailleurs que sous la forme interrogative, sachant combien, en pareille matière, la réserve est nécessaire.

Le nom ancien de Dellis, *Rusuccuru*, ne serait-il pas formé du mot *ras* ou *rous*, emprunté aux langues sémitiques, et du mot berbère *Ak'errou* ou *Ak'erroui*, qui a absolument la même signification? *Rusuccuru* serait alors une de ces dénominations redondantes que nous ne pouvons nous étonner de voir adoptées par les anciens, puisque nous en avons nous-mêmes si souvent employé de semblables, telles que le col de Tizi, le col du Tenia, la fontaine d'Aïn Tala (1). Le mot *Ak'errou* est très fréquemment employé dans les noms de localités kabiles. Vous le trouverez souvent répété dans la carte de 1857 avec les variantes *Akero*, *Akkrou*, *Akarrou*.

On s'accorde généralement à placer à Djemaat es-Sahridj le *Bidel* ou *Bidil municipium*; d'autres disent *Bida*. Dans la langue berbère *biddel* signifie être fou. *Anbiddel* veut dire un fou ou le fou. Or le village des Aït Fraoucen le plus voisin de Djemaat es-Sahridj se nomme *El-Mesloub*, c'est-à-dire le fou. *El-Mesloub* ne serait-il pas la traduction arabe de *biddel*?

Le géographe Ptolémée donne le nom de *Nasaoua* à la rivière connue aujourd'hui sous le nom d'Oued Sabel, et qui se jette à la mer près de Bougie. Il est très probable que le mot *Nasaoua* n'était pas prononcé isolément lorsqu'on voulait nommer cette rivière, mais que, suivant l'usage des anciens, on le faisait précéder, soit du mot *flumen*, soit du mot *potamos*. On disait donc, par exemple, *flumen Nasaoua*. Remplacez, dans ces mots, *flumen* par son correspondant en kabile *asif*, substituez à l's de *Nasaoua* le *th* kabile, dont la prononciation se confond si facilement avec celle de l's ou du z, séparez la particule *n* du génitif, et vous aurez *Asif n Ath Aoua*, qui veut dire la rivière des fils d'Aoua. Quels sont ces fils d'Aoua? A cette question, la réponse est facile, puisque le singulier *Ag Aoua*, fils d'Aoua, est encore usité maintenant, et s'applique à un individu de la confédération des *Igaouaouen*, plus connus sous le nom arabe de *Zouaoua*.

La rivière *Nasaoua* ne serait donc que la rivière des *Zouaoua*.

Le mot *Zouaoua* lui-même ne serait-il pas l'altération arabe de *Ath Aoua* ou *Ath ou Aoua*, car on sait qu'en kabile, lorsqu'un nom est en rapport d'annexion avec un autre, on fait souvent précéder

(1) Serait-ce par une même battologie que le cap situé à l'Ouest de Guyotville et que les indigènes appellent *Ras Kenatour*, se trouve inscrit sur nos cartes sous le nom de *Ras Acrata*, le dernier mot étant peut-être une corruption d'*Ak'errou*? — N. de la R.

du son ou l'a initial de ce nom? Faites, en effet, prononcer *Ath Ouaoua* par un Kabile, devant plusieurs personnes ne connaissant pas la langue kabile, et il est très probable que la plupart d'entre elles, voulant reproduire le son qu'elles auront entendu, prononceront et surtout écriront *Azouaoua*. Si, du reste, vous voulez vous convaincre que les géographes anciens et les Arabes ne sont pas les seuls à avoir confondu le son du *th* kabile avec ceux de l's ou du z, jetez les yeux sur la carte de la Kabylie, publiée en 1851 par le Ministère de la guerre, et vous verrez, près de Bordj Boghni, le marché du samedi des Ath Ismael indiqué *Sebt nez Ismael*, pour *Sebt n ath Ismael*.

Ath Aoua ou *ath ouaoua* est le pluriel logique de *ag Aoua*, puisque le mot *ag* a pour pluriel *ath* ou *ait*, cependant c'est le pluriel *Igaouaouen*, formé comme si *agaoua* était un seul mot, qui a prévalu dans le pays. Cette formation illogique de pluriel est très-habituelle dans la langue berbère et n'a rien qui puisse nous étonner. On donne même la forme féminine à des expressions de même nature, ainsi de *Ag Aouban*, fils d'Aouban, qui désigne un homme des Beni Mzab, on fait *Tag Aoubant*, une femme du même peuple, tandis que, pour être logique, on devrait dire *oult Aouban*, fille d'Aouban.

Le mot *gaouaoua* n'est pas autre chose que la forme arabe de *Igaouaouen*.

Si le mot *Abbas* n'était pas arabe, on pourrait dire aussi que la rivière *Nasabbath*, de Ptolémée, n'est autre que *Asif n Ath Abbas*, la rivière des Aït Abbas, nom qui lui est encore donné de nos jours sur le territoire de la tribu du même nom. Reste à savoir s'il n'est pas possible que le mot *Abbas* ait été en usage dans le Nord de l'Afrique, même avant l'invasion arabe, comme nom propre d'homme ou de tribu.

Recevez. etc.

A. LANTHEAU.

BURGUS CENTENARIUS

OU UNE REDOUTE ROMAINE EN KABILIE.

On vient d'adresser, de Fort-Napoléon, à la Société historique algérienne, la copie d'une très intéressante épigraphe latine, accompagnée d'un estampage qui facilite les moyens de vérifier l'exactitude de la transcription. Elle a été trouvée dans un jardin appelé *Ourthi n Taroummant*, un peu à l'Est de Bou Atelli, ainsi qu'on vient de le voir dans le mémoire de M. le commandant Hanoteau (V. ci-avant, p. 174).

La pierre où ce document épigraphique a été gravé mesure 0 m. 40 sur 0 m. 30; mais elle n'est pas entière, la partie supérieure ayant été brisée. Les deux premières lignes de ce qui subsiste sont frustes. Cependant la partie importante de l'épigraphie, la fin, ne laisse aucun doute de lecture. En voici le texte :

.....
MM.
MM. . . . N.
EXPRE. . . V. CEN
TENARIVM A FV
NDAMENT. SV
IS SVMTIBVS FE
CIT ET DEDICAVIT
P. CC LXXXVIII

Laissant de côté la partie incomplète et par conséquent douteuse de cette inscription, nous voyons, dans ce qui demeure bien certain, qu'un individu, dont le nom manque, a fait et dédié un *centenarius*, construit à ses frais, de fond en comble, dans l'année provinciale (mauritanienne) 289, soit 328 de J.-C.

Cette épigraphie rappelle tout d'abord celle qui va suivre et que M. Louis Féraud, interprète de l'armée, a trouvée à environ 34 kilomètres au Sud un peu Ouest de Sétif, au-delà de Bir Hadada, non loin du marabout Sidi el-Larit, et qui a été publiée dans la *Revue africaine*, p. 189 du 4^e volume :

FLAVIO VAL CONSTANTINO
LICINIANO LICINIO INVICTIS

SEMPER AVGVST G CENTENARIVM
SOLIS A SOLO CONSTRVXIT ET DEDICAVIT
SEPTIMIVS FLAVIANVS VPPP MAVR SITI
NVMINI MAIESTATI SEMPER EORVM DEDICATISSIMVS (1)

Ici, où le document est complet, on trouve en plus : une dédicace officielle, puis le nom du personnage qui a édifié le *centenarius*.

Ce fondateur est un homme considérable, Septimius Flavianus, gouverneur (*praeses*) de la province de Mauritanie sitifienne, et peut-être le même qui fut plus tard proconsul d'Afrique.

Du reste, les deux épigraphes se rapportent au même règne, celui de Constantin le grand, prince qui témoigna les plus vives sympathies pour l'Afrique, en reconnaissance, sans doute, de ce qu'elle l'avait reconnu sans hésitation, dès la première nouvelle de la mort de Maxence.

Mais le lecteur doit être impatient de savoir ce qu'il faut entendre par ce mot énigmatique *centenarius*, que nous n'avons pas traduit, parce que, pour le faire avec exactitude, il fallait entrer préalablement dans des détails assez étendus.

D'abord, l'expression complète est *Burgus centenarius*; elle se dit d'un fort gardé par une garnison de cent hommes. Nous la trouvons employée dans la *Notice des dignités de l'Empire* (t. 2, p. 97), qui signale, dans la province Valeria, un *tribun de cohorte stationnant au Burgus centenarius*. Quant au *Burgus* lui-même, Végèce nous apprend que c'est un petit fort, *castellum parvulum* (*De Re militari*, IV, 10). Orose ajoute que ces sortes de constructions défensives du modèle le plus réduit étaient fréquentes sur les lignes militaires (VII, 32).

Comme il était naturel que la population se groupât autour de ces positions fortes pour y chercher la sécurité, si souvent menacée sur les frontières, *Burgus*, qui rappelle le *Pyrgos* des Grecs et même le *Bordj* des Arabes, a souvent signifié à la fois une

(1) Cette nouvelle copie, prise par M. Pelletier, un de nos correspondants de Sétif, et que M. L. Féraud nous adresse, complète et rectifie celle que nous avons publiée d'abord. Nous la donnons, en prenant sur nous de substituer SITI à SIII, à la fin de la 3^e ligne; et NVMINI MAIESTATI à NVMENT MAIESTATE, au commencement de la dernière. — Note de la Rédaction. www.djurdjurakabylie.info

forteresse et un centre civil. Le mot *Burg* des Allemands et celui de *Bourg*, que nous employons encore dans le dernier sens, en sont une preuve toujours subsistante.

L'emploi des milices indigènes et des auxiliaires étrangers grossissait singulièrement le chiffre des forces romaines en Afrique. Car, il ne faut pas croire, avec quelques personnes, que l'on contenait le pays avec la seule 3^e légion cantonnée à Lambèse, c'est-à-dire avec une douzaine de mille hommes au plus. Les découvertes épigraphiques nous ont suffisamment édifiés à cet égard : elles nous signalent sur tous les points des escadrons de Parthes, de Dalmates et des cohortes de Sardes, de Sicambres, de Bretons, etc. A ces troupes étrangères, il faut ajouter une masse d'indigènes qui, sous le nom de *limitanei* (gardes frontières), *castriciani*, *castellani* (préposés à la défense des camps et des châteaux), devaient constituer un contingent assez respectable. Il faut y ajouter encore les *Burgarii* ou *custodes burgorum*, garnisons permanentes des innombrables *burgus* ou tours isolées, construites primitivement sur les frontières, puis édifiées de toutes parts, à mesure que les invasions de barbares, en se multipliant, faisaient courir des dangers de plus en plus sérieux à la domination romaine.

Ces *Burgarii*, qui doivent nous intéresser plus particulièrement, puisqu'il s'agit ici de la construction d'un de leurs forts, ces *Burgarii* étaient mis au rang des esclaves publics ; s'ils essayaient de quitter leurs remparts, lesquels étaient pour eux ce que plus tard la glèbe fut pour le serf, on les poursuivait comme esclaves fugitifs ; et quiconque les avait détournés ou les recelait, devait payer comme amende dix livres d'argent par tête. Nous abrégeons le douloureux tableau de leurs tribulations, que M. Bulliot expose avec détail dans son savant *Essai sur le système défensif des Romains* (p. 163, etc.). En étudiant avec soin cette tyrannique organisation, on s'explique facilement pourquoi les Berbers se sont si peu mêlés avec leurs vainqueurs, et pourquoi, après plusieurs siècles de la domination de ces derniers, ils se sont retrouvés exactement tels qu'ils étaient au début de la conquête romaine. On comprend encore que le servage féodal, qui a caractérisé notre moyen-âge, avait ses racines bien naturelles, quoique très éloignées, dans le système d'oppression et d'isolement dont nous venons de rappeler quelques traits.

Il résulte des explications données ci-dessus (p. 174), par M. le

commandant Hanoteau, que notre inscription n'était pas à sa place primitive, puisqu'on l'a trouvée sur une des parois d'un tombeau et employée à la manière des autres matériaux qui y figurent. Il serait intéressant de rechercher les vestiges du monument auquel elle appartenait.

La construction du fort dont il s'agit est contemporaine, nous l'avons dit, de celui dont M. L. Féraud a retrouvé l'acte de fondation au Sud de Sétif, et date du règne de Constantin le Grand. Les Berbers, révoltés en masse et avec quelque succès à la fin du III^e siècle de notre ère, avaient dû laisser aux Romains bien des ruines à relever, surtout en fait de forteresses. C'était se rendre agréable au pouvoir impérial que de lui venir en aide pour réparer ou même augmenter les défenses de l'empire ; c'était, d'ailleurs, pour les grands propriétaires et tous ceux qui avaient des intérêts importants engagés dans le pays, une chose de première nécessité que de contribuer à la restauration du système militaire auquel la colonisation romaine devait la sécurité si essentielle à ses travaux.

Mais ce fort aura été détruit ultérieurement et ses débris auront été employés à d'autres constructions, entre autres le tombeau où se trouve aujourd'hui sa pierre de dédicace. Le dernier emploi ne peut guère être plus moderne que l'époque byzantine.

Si le nom du fondateur était parvenu jusqu'à nous, nous aurions peut-être à constater, s'il trahissait une origine indigène (1), que ce fondateur, en construisant ou relevant le fort dont il s'agit, ne faisait qu'obéir à la rude législation qui mettait ces sortes de travaux à la charge du vaincu.

A. BERBRUGGER.



(1) La finale EN du mot que M. Hanoteau croit avoir lu dans la partie fruste de l'épigraphie ferait penser que le dedicateur était en effet un indigène.

BOU GUEDDOUR.

On nous écrit de Ténès, 29 avril 1861 :

« Dans la journée du 8 de ce mois, je me suis rendu à l'extrémité Sud du territoire civil du district de Ténès pour vacciner des enfants indigènes. Arrivé à Bou Kedour, chez le cheikh Yahya, je trouvai, sur le plateau où est située sa demeure, plusieurs ruines. Ce plateau commande deux défilés et deux grandes vallées : il a la forme d'une raquette dont le manche serait fixé dans le flanc d'une montagne regardant le Sud-Ouest. Cette position est admirable : la vue s'étend au loin.

» J'ai remarqué les débris d'un fort assez important ; un Arabe me conduisit dans un endroit où je trouvai une inscription assez bien conservée et dont voici le texte :

V F
C. LEVCONIVS. Q. VIR. VELOX
DEC. II. VIR. COMINIAE. PATE
RNAE. VXORI. LEVCONIAE
MAVRITANIAE. FIL.
MEAE. PIAE. D. M.

» Cette inscription est copiée exactement ; elle se trouve à 300 pas Sud-Est du plateau ; elle est gravée sur une pierre ayant 1 m. 50 de hauteur et 0 m. 45 de largeur. Un Arabe de la même tribu m'a donné une quarantaine de médailles toutes très-bien conservées, entre autres une d'Antonin ; sur l'avvers de cet Antonin moyen bronze est gravé : ANTONINVS AVG. PIVS. P. P. TR. P. XXII. Sa tête est à droite et laurée.

» Au revers COS. IIII ; et, au milieu du revers, quatre enfants (1), sans S. C. — Cette médaille, décrite par Cohen, dans sa *Description des médailles romaines*, n° 541 des médailles d'Antonin, est regardée comme rare. Est-ce l'absence des lettres S. C. qui lui vaut cet honneur en lui donnant un peu de parenté avec les médaillons ? Je l'ignore. J'ai trouvé dans les médailles 5 Philippes 1^{er} grands bronzes, 8 Gordiens grands br. Les Philippes ont 3 revers diffé-

rents et les Gordiens 5. Les autres sont des Dioclétiens, Galliens, Probus et Crispus ; elles sont mal frappées, quoique bien conservées et ont tout-à-fait le caractère des médailles du Bas-Empire.

» Agréé, etc.

» GAY,
» Médecin colonial à Ténès. »

Observation de la Rédaction. — La ruine visitée par notre correspondant se trouve indiquée dans la *Revue africaine* (Tome 2^e, p. 269, n° 9), sous la forme *Bou Gueddour*, qui est plus d'accord avec la prononciation locale. Voici ce que nous y disons de cet endroit, d'après les renseignements de M. le colonel Lapasset :

« N° 9. — *Bou Gueddour*. — Restes d'un petit poste fortifié, autour duquel il devait y avoir un centre de population peu considérable. Il est à une faible distance et au Sud d'*El-Esnam* (1) (ruine n° 8) et près de l'Oued Eunseur el-Nas. Son nom vient peut-être de poteries romaines qu'on y aura rencontrées. »

Bou Gueddour se place, d'après ces indications, à douze kilomètres au Sud très-peu Est de Ténès, à six kilomètres Est de la route qui conduit de cette ville à Orléansville. Ce poste, ou bordj antique, était fort près et au Sud d'une communication qui s'en allait dans la direction de l'Orient, par les crêtes, entre la vallée du Chelif et la mer.

L'épithaphe anticipée et restée sans emploi, que M. Gay a recueillie, s'interprète ainsi : « Moi, Caius Leuconius, de la tribu Quirina et surnommé Velox, décurion et duumvir ; à ma femme Cominia Paterna et à ma pieuse fille Leuconia Mauritania, j'ai fait, de leur vivant, ce monument aux Dieux mânes. »

La proximité des lieux autorise à supposer que ce Leuconius était sans doute un magistrat municipal de Cartenna (Ténès), qui avait fait préparer à sa ferme l'épithaphe de sa femme et de sa fille. Cette ferme ou *villa* devait être construite en manière de château-fort, par suite d'un usage très-bien justifié par la turbulence des indigènes, et qui s'est continué pour la même cause dans ce pays ; de telle sorte que *maison de campagne* et *forteresse* sont devenus synonymes en Algérie, et qu'on les désigne par un seul et même mot, celui de *bordj*.

(1) Il ne s'agit pas ici d'*El-Esnam* dont nous avons fait Orléansville. *El-Esnam*, ou son équivalent berber *Zelena*, s'appliquent à un grand nombre de ruines où les indigènes ont vu ou cru voir des idoles (*Esnam*).

(1) Mionnet ajoute ou les quatre saisons. — N. de la R

Le Romain Leuconius, si prévoyant au point de vue funéraire, pour ce qui regarde sa femme et sa fille, ne paraît pas avoir pensé que les mêmes chances mortelles pouvaient l'atteindre, car il ne se comprend pas dans l'épithaphe. Peut-être, sa femme avait-elle eu, de son côté, la même attention délicate à son égard et lui avait préparé quelque monument analogue. Dans ce cas, toute la famille était en règle, et il ne restait plus qu'à ajouter, après leur décès, le *vixit annis*, avec l'âge de chacun, au moment suprême.

On aura remarqué le nom de la province mauritanienne employé comme nom de personne et appliqué à la fille de Leuconius.

Il y a encore à noter le partage de la formule V. F. D. M., qui se trouve scindée en deux parties, l'une placée à la tête et l'autre rejetée à la fin de l'épigraphie.

La partie graphique de cette épigraphie mérite aussi quelques observations. Outre les particularités que la typographie a pu reproduire, je citerai les suivantes :

L'appendice qui retombe de l'extrémité droite de l'horizontale supérieure, dans la lettre F, a des proportions exagérées. Il en est de même de l'appendice qui termine à droite l'horizontale inférieure de L.

Les deux premières diagonales de la lettre M sont réunies inférieurement par une horizontale, ce qui fait ressembler cette première moitié du caractère à un *della*.

La verticale de la lettre D, à la fin de la dernière ligne, dépasse, en haut et en bas, le segment de cercle qui lui est accolé.

La médaille d'Antonin le Pieux, décrite par M. Gay, est indiquée dans Mionnet (t. 1^{er}, p. 218), qui la cote au prix de 10 fr.

La Société historique algérienne a accueilli avec beaucoup d'intérêt cette nouvelle communication de M. Gay et elle a exprimé le désir que notre honorable correspondant profite de ses tournées médicales pour compléter la topographie archéologique des environs de Ténès. Le travail de M. le colonel de Lapasset, que nous avons rappelé précédemment, est une très bonne base sous ce rapport.

ENTRE SÉTIF ET CONSTANTINE

MM. Poulle et Pelletier, de Sétif, en parcourant pour leur service la route qui s'étend de cette ville à Constantine, ont observé des ruines antiques très considérables, dont l'indication ne se trouve pas sur les cartes et y ont copié des inscriptions que nous croyons inédites. Nous allons exposer le résultat sommaire de leurs travaux, d'après les notes qu'ils ont bien voulu nous fournir.

Voici la première inscription qu'ils ont recueillie à la ferme de M. Bails, située à l'entrée de la plaine des Eulma, route de Constantine à Sétif :

N° 1.

. NAMARI INDVSIRA QVI PIATR
. DONA PERTEGI MILIORI AVSRI
. MEN CVM PONTIS MVNERE IVNCXIT

Les lettres, très-bien gravées, de cette épigraphie ont une hauteur de 0 m. 07. Cependant la forme du T final de la troisième ligne, qui a frappé le copiste et qu'il a reproduite, n'indique pas une bonne époque calligraphique. En effet, l'horizontale supérieure, ou traverse de cette lettre, y est devenue une ligne brisée dont chaque moitié s'abaisse à droite et à gauche du montant, qu'elle surmonte en forme de toit.

La moulure qui entoure l'épigraphie en haut, en bas et à droite indique qu'elle n'avait pas plus de trois lignes et que la fin de ces lignes est complète. La taille régulière de la pierre, à gauche, annonce que ce qui manque de la dédicace, — c'est-à-dire les commencements de ligne — se trouvait sur une autre pierre primitivement juxtaposée à celle-ci. Ce complément, encore inconnu, est sans doute enfoui dans le ravin qui traversait le pont dont il est question dans l'épigraphie.

Il y a dans le fragment qu'on vient de lire certaines corrections qui se présentent d'elles-mêmes, parmi lesquelles celle qui restituerait le mot *INDVSTRIA* à la première ligne. La manière dont *IVNCXIT* a été écrit par le lapicide ne donne pas une haute idée de ses connaissances, ordinairement inférieures à celles de mettre

sur son compte quelques-unes des erreurs épigraphiques qu'on peut supposer.

En somme, s'il n'est guère possible, avec des moitiés de lignes, dont le texte paraît même altéré, de hasarder une traduction, on peut, sous toutes réserves, donner l'impression laissée dans l'esprit par la lecture de ce fragment.

Cette impression, quant à nous, est qu'il pouvait s'agir, dans cette dédicace, de quelque importante construction ou réédification publique, d'une voie, par exemple, à laquelle un pont avait été joint pour permettre de l'utiliser en toute saison. C'est un bienfait que nous apprécions encore aujourd'hui en Afrique, où la meilleure route devient inutile quand les ponts manquent pour les passages de rivières et de ravins.

On entrevoit ici ce vœu, que l'ouvrage à faire, ou plutôt à refaire, s'accomplisse sous de meilleurs auspices que celui qu'il remplaçait. Cela fait penser involontairement au terrible tremblement de terre de Sétif, en 419. Les secousses furent tellement violentes, au dire de saint Augustin (*Serm. XLX*, n° 6), et la ville fut si rudement ébranlée que les habitants bivouaquèrent pendant cinq jours dans les champs et que, près de deux mille patens, terrifiés par le phénomène, demandèrent le baptême à grands cris. Le caractère graphique signalé précédemment dans notre dédicace, en le reportant à l'époque du Bas-Empire, ne contredit pas cette supposition, s'il ne l'établit pas.

N° 2.

TALTIVS. MASVLIS. MONIMENTVM FECIT.
ET DEDICAVIT. SIBI ET SVIS. IN PRIMIS MANTI SVAE.
CONJVGI. RARISSIMAE. XI KAL. OCT. DVOBVS ASPRIS COS.

La pierre où cette épigraphe est gravée mesure 0 m. 43 de haut sur 2 m. 65 de large. Les lettres ont 0 m 06. Elle a été trouvée dans les ruines d'un monument funéraire, à *El-Ksaria*, chez les Abd en-Nour et transportée au moulin de l'Oued Jerman, par M. Joseph Marilles.

On trouve sur la carte de 1854, un *Kasria*, avec indication de ruines romaines, chez les Abd en-Nour, à 12 kilomètres au N. N. E. du caravansérail de Maamra; mais ce ne peut-être le *Ksaria* de nos informateurs, celui-ci étant, d'après eux, à environ 3 kilomètres au Nord de la route de Sétif, en remontant l'Oued Jerman, et, par conséquent, à 24 kilomètres à l'O. S. O. de son quasi

homonyme. Au reste, la racine *Ksar* (château, lieu fortifié) et ses diminutifs ou dérivés, étant donnée assez volontiers par les Arabes aux ruines romaines, il n'est pas étonnant de la rencontrer appliquée à des localités même assez voisines.

L'inscription n° 2 est complète et ne présente aucune difficulté de lecture. On la traduit facilement ainsi :

« Taltius Masulis a fait (ce) monument et l'a dédié à lui, aux siens, et, en premier, à Mante, sa femme très rare, le 11 des calendes d'octobre, sous le consulat des deux Asper. »

Les noms du dédicateur paraissent être berbères; surtout *Masulis* avec son initiale *Mas* et sa ressemblance avec la racine *Massyl* de l'ethnique latin, que nous traduisons par *Massyliens* (peuples de la Numidie ancienne).

La date de cette dédicace est aussi précise qu'on peut le désirer. Le 11 des calendes d'octobre, sous le consulat des frères Asper, répond exactement au 21 septembre de l'année 212 de J.-C. Caracalla régnait alors seul depuis le 27 février, jour où il avait fait assassiner son frère et collègue Géta.

Il est fâcheux que l'auteur de notre dédicace n'ait pas eu l'idée de donner les prénoms des deux consuls Asper, qui sont appelés, selon les auteurs : Julius et Caius Asper, Caius Julius Asper, tous les deux ; Caius Julius (ou Marcus Pompeius) Asper et P. Asper. Son omission ne nous permet pas d'opter entre ces variantes et quelques autres.

Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* indiquent que le consulat du premier Asper, en 212, était son deuxième. Mais il ne figure pas dans la liste des consuls; et, bien qu'au dire de Morcelli, il appartint à l'illustre famille *Julia*, rien n'indique qu'il ait obtenu la faveur insigne accordée par Septime Sévère à L. Fulvius Plautianus, beau-père de son fils Caracalla; et que Sévère voulut qu'on appelât *consul pour la 2^e fois*, bien que son consulat de l'an 203 fût le premier comme il devait être l'unique.

MM. Pelletier et Poulle ont copié encore les deux inscriptions suivantes, près de celle que nous avons donnée en premier lieu. Il y avait, à cet endroit, des tombes déjà violées, par les Arabes, sans doute, qui sont toujours en quête de trésors. M. Pelletier y a dessiné un grand monument funéraire qui paraît avoir eu plusieurs épitaphes gravées sur une de ses faces. Il ne reste que celle de gauche, où on lit le nom d'Aurelius.

Quant aux inscriptions que nous avons annoncées, en voici le texte :

N° 3.

D. M. S.
FERIAS
IALFINIS F.
V. A. XXVII

La pierre où on lit cette épitaphe est haute de 1 m. 30 sur 0 m. 56. A la partie supérieure, on voit dans un encadrement de guirlandes de fleurs, un personnage debout, vêtu d'une tunique.

Dans le nom *Ferías*, la pointe inférieure de l'S final se lie à l'extrémité inférieure de la 2^e diagonale de A. La fin du mot IALFINIS est fruste. Comme ces noms paraissent être berbères, il est probable qu'il faut lire IALFENIS, génitif de IALFEN, nom dont la finale est tout-à-fait berbère.

N° 4.

D. M. S.
HONORA
TVS NIMM
IRF FIL VAXXI

Les lettres, bien marquées, ont 0 m. 05 de hauteur.

Cet Honoratus, fils de Nimmire (?), paraît être aussi un Berber.

A. BERBRUGGER.

RUINES DE BECHILGA

(ANCIENNE ZABI.)

La *Revue africaine*, livraison du mois d'avril 1858, page 324, a donné la copie d'une inscription découverte à Msila : mais, cette copie laissait tellement à désirer, qu'il ne fut pas possible d'en détacher le sens exact de l'épigraphie.

Une nouvelle communication, qui parut dans la livraison du mois de juin 1859, page 395, ne fournit pas de meilleurs résultats. Le Directeur de la *Revue* s'abstint de la commenter, parce qu'il apprenait que M. Léon Rénier venait de publier et de restituer l'inscription.

Au mois de novembre 1859, pendant un séjour de près d'un mois que je fis à Msila, la curiosité me fit rechercher la pierre devenue célèbre ; il était bien naturel, en effet, que, me trouvant sur les lieux, je désirasse savoir ce que tout Parisien savait peut-être, à cette heure, grâce au *Recueil des Inscriptions de l'Algérie*, recueil tellement rare parmi nous, que l'on pourrait croire qu'il ne nous intéresse pas du tout.

M. Barbet, gardien du caravansérail, me conduisit dans la maison du sieur Toumi ben Safar, homme riche et très connu dans le pays, et détenteur de l'objet que je désirais voir. Là, on m'introduisit dans une pièce au rez-de-chaussée, servant de fenil, située à droite, en entrant et à l'Ouest de la cour.

La pierre est plantée au milieu de cette pièce, en face de la porte, et supporte les traverses sur lesquelles appuie la toiture. Elle mesure 1 m. 97 en longueur et 0 m. 42 en largeur. Bien que placée suivant la direction du jour qui pénètre par la porte, seule ouverture de la salle, et, par conséquent, dans une position assez obscure, l'inscription est néanmoins très lisible dans les parties qui ne sont pas frustes et j'eus la satisfaction de la restituer sans difficulté.

Dans le courant des mois de mars, mai et octobre 1860, j'eus occasion de lui faire de nouvelles visites, elles confirmèrent l'interprétation que j'en avais faite.

Dans les derniers jours du mois de novembre de la même année, je dus à l'obligeance de M. le sous-préfet de Msila, le nouveau secrétaire

taire de la Société archéologique de Constantine, communication du Recueil publié par M. Léon Rénier. Sous le n° 3457, je lus l'inscription de Msila et la restitution qui l'accompagne.

Cette restitution est ainsi conçue :

« *Edificata est a fundamentis Muic civitas qua Justiniana Zabi sub temporibus Domini nostri piissimi et invictissimi.* »

Elle se traduit ainsi :

« Sous le règne de notre Seigneur très pieux et très invaincu, » a été construite, depuis les fondations, la ville de Muic, qui fut » Zabi la Justinienne. »

Muic est un nouveau nom à ajouter à ceux de Zabi, Savi, Tavi, d'après Ethicus, et Siulia, selon la tradition recueillie par M. Carrette.

Expliquée de cette manière, cette épigraphe signifie qu'après l'expulsion des Vandales, Zabi, qu'elle fût ou non encore debout, au moment où les Byzantins occupèrent le pays, prit le nom de Justinienne; qu'elle fut ruinée postérieurement et qu'elle fut rebâtie sous le nom de Muic.

L'histoire ne nous fournit pas assez de détails sur les événements qui se sont passés en Afrique, après la mort de Justinien, pour que nous puissions assigner une date à la destruction et à la réédification auxquelles fait allusion notre inscription, car le nom de l'empereur sous lequel elles eurent lieu n'y est pas mentionné.

Au commencement du règne de Justin II, le préfet du prétoire Thomas, qui

« vicit consiliis quos nullus vicerat armis, »

maintint la tranquillité dans le pays et continua l'œuvre de reconstruction qu'avait commencée Justinien, ainsi que l'atteste une inscription trouvée à Tubursicum-Bure; mais, après lui, des soulèvements nombreux eurent lieu, à la suite desquels le chef maure Gasmul acquit une telle puissance qu'il osa tenter l'invasion de la Gaule. Les luttes que les Byzantins soutinrent contre Gasmul coûtèrent la vie aux exarques Théodore, en 568, Théocliste, en 569, et Amabilis, en 570.

Ce ne fut qu'en 577 que l'exarque Gennadius, après avoir tué Gasmul en combat singulier, parvint à réduire ces peuples, qui étaient révoltés depuis dix ans, et à rétablir la tranquillité. Le

silence de l'histoire autorise-t-il à croire que cette tranquillité se continua sous les successeurs de Justin II (1) ?

Nous ne savons à peu près rien de ce qui se passa en Afrique, depuis ce moment jusqu'à l'invasion arabe, et il est impossible de rattacher, avec quelque apparence de certitude, l'inscription de M. Léon Rénier à aucune des périodes de paix dont jouit la domination byzantine. L'histoire ne l'explique pas, et, de son côté, elle ne nous révèle aucun fait nouveau qui puisse venir au secours de l'histoire.

Mais ce ne serait pas un motif de repousser l'interprétation du savant archéologue, car l'épigraphie algérienne renferme bien des enseignements qui nous ont échappé jusqu'à ce jour, faute de données suffisantes pour les comprendre.

Tout ce que l'on peut supposer avec quelque vraisemblance, c'est que les Byzantins, après la mort de Justinien, durent avoir de faibles racines, même dans la première Mauritanie, et être peu disposés à relever les ruines qui s'y faisaient. Le monument épigraphique de Msila ne dit point le contraire et la dénomination de Muic que l'on en a tirée ne provient que d'une mauvaise lecture, qui a induit M. Léon Rénier en erreur.

Voici l'inscription, telle que je l'ai relevée et contrôlée trois fois :

AEDIFICATAESTAFVNDAMENTISHVICCI
V...OVAIVSTINIANAZABISVBTEM
P...DOMNINOSTRIP...SIMIETINVICTISS

Les lettres ont 0 m. 08, sont bien gravées et d'une lecture facile, excepté à trois endroits, où la pierre est complètement fruste.

Le premier A du mot AEDIFICATA a été un peu rongé par le temps, mais il est encore visible. La ligne qui joint les deux jambages des A, et qui, ordinairement est droite, prend ici la forme d'un V très ouvert, ce qui se rencontre fréquemment sur les épigraphes africaines; la même particularité se voit sur la lettre H du mot HVIC : la barre séparative part à peu près du milieu des deux montants et s'infléchit à angle presque droit, un peu au-

(1) Elle ne se continua pas, puisque, dès l'année 593, les indigènes vinrent jusque sous les murs de Carthage, qu'ils allaient mettre à contribution, sans le courage et l'adresse de Gennadius. D'ailleurs, les Donatistes ne se tenaient guère tranquilles. — N. de la R.

dessus de leur extrémité inférieure. Cette lettre est un **II** et non point un **M** ; si le moindre doute pouvait naître à la lecture, il suffirait de la comparer aux trois premiers **M**, parfaitement lisibles, que renferme l'inscription. Les **D** affectent la forme du delta ; le montant de gauche est droit, au lieu d'être incliné, et celui de droite est arrondi à sa base. Le **Z** du mot **ZABI** est barré au milieu et ressemble à notre chiffre 3. Le mot **DOMNI**, de la troisième ligne, ne renferme point de sigle.

L'inscription doit se rétablir ainsi :

« *Aedificata est a fundamentis huic civitas nova Justiniana Zabi sub temporibus Domni nostri piissimi et invictissimi.* »

« Ici a été bâtie, depuis ses fondations, la nouvelle ville de Zabi la Justinienne, sous le règne de notre empereur très pieux et très invaincu. »

Huic est évidemment une corruption de l'adverbe de lieu *hic*.

On dira peut-être que cet adverbe était inutile et que notre inscription rappelle la naïveté de celle-ci :

Ce pont a été fait ici.

Je n'essaierai pas de justifier sa présence par des citations qui sortiraient du sérieux qui convient au sujet et je me bornerai à dire que sa véritable signification me paraît exprimer un regret : *Hic Zabi fuit*.

Cette dernière restitution de l'inscription, bien que ne renfermant pas le nom de l'empereur sous lequel la reconstruction de la ville fut entreprise, ne laisse du moins aucun doute à cet égard ; il me semble incontestable que la nouvelle cité prit le nom de l'empereur alors régnant. Les nombreuses dédicaces que nous fournit l'Algérie nous prouvent assez que les administrateurs, quel que fût leur rang, ne ménageaient pas les hommages au souverain ; et les édiles de Zabi devaient bien un témoignage particulier de reconnaissance à Justinien, au moment où il venait de reconquérir l'Afrique sur les Vandales, de faire sortir les villes de leurs ruines, de consacrer de sommes énormes à leur embellissement et de relever les murailles, que les Vandales avaient partout abattues.

D'ailleurs, l'historien Procope qui, dans le VI^e livre de ses *Edifices*, nous fournit d'intéressants détails sur l'importance des travaux exécutés par ordre de Justinien, nous apprend que la nou-

velle Carthage avait pris le nom de cet empereur et que Vaga avait ajouté au sien celui de l'impératrice Théodora.

La restauration des villes de l'Afrique, commencée par Bélisaire, en 533, et continuée par ses successeurs Salomon et Germain, ne dépassa pas d'abord la Numidie, la première Mauritanie n'ayant été conquise que plus tard.

En effet, au Livre II, chapitre XIX de la Guerre des Vandales, Procope nous fait connaître que Justinien, dans la treizième année de son règne, c'est-à-dire en 539, rappela son neveu Germain et confia de nouveau à Salomon le gouvernement de l'Afrique. Arrivé à Carthage, Salomon donna tous ses soins au rétablissement de la discipline et au recrutement de l'armée, composée alors de soldats de toutes les nations vaincues par les Romains ; il compléta l'organisation de l'administration publique, selon les rescrits impériaux du 13 avril 534, et donna une nouvelle impulsion aux travaux de fortification, commencés quelques années auparavant.

Lorsque la tranquillité régna autour de lui, il pensa à prendre une revanche de l'échec qu'il avait éprouvé en 535, lors de son expédition contre le Maure Iabdas, resté indépendant sur l'Aurès et dans les campagnes voisines, et il se prépara à marcher contre lui.

En supposant qu'il fût arrivé à Carthage pendant le printemps de 539, on admettra sans difficulté qu'il ne put pas se mettre en marche avant le printemps de 540, les soins qu'il donna à l'administration du pays l'ayant retenu pendant au moins six mois dans sa capitale et la saison de l'hiver, très rude dans l'Aurès, lui ayant fait un devoir de prudence de laisser les troupes dans leurs cantonnements jusqu'au beau temps. Son départ de Carthage dut donc avoir lieu dans le courant des mois d'avril ou de mai, car il arriva au pied de l'Aurès avant la maturité de la récolte. Cela résulte clairement de ce passage de Procope : « Salomon, au lieu de perdre son temps à assiéger Iabdas (retranché avec une armée de vingt mille hommes dans la place forte de Zerboulé), se porte, aussitôt que les grains sont mûrs, sur la ville de Thamugas (Enchir Timegad), y fait entrer son armée, et, de là, ravage les campagnes. »

L'entrée en campagne de Salomon pourrait être reportée au printemps de l'année 541, si l'on ne tenait compte que des difficultés qui durent l'assaillir pendant les premiers temps de son

commandement; mais, en faisant la part du désir qu'il avait de soumettre un chef énergique contre lequel il avait échoué une première fois, de son activité naturelle, excitée encore par les circonstances; si l'on n'oublie pas qu'il emmenait avec lui de nouvelles troupes et de nouveaux officiers, et qu'il n'eut plus qu'à purger celles d'Afrique des soldats sur lesquels il n'était pas prudent de compter, de ceux surtout qui venaient de prendre part à la conjuration de Maximin, on adoptera sans peine l'année 540 pour celle de son départ.

Mais, suivons le général de Justinien.

Après avoir dévasté les campagnes par le fer et le feu, il monte au fort de Zerboulé, que lui abandonnent les Maures, après trois jours de siège. Il attaque ensuite une autre position très-forte, celle de Tumar, où l'ennemi s'était enfermé. L'armée assiégeante consuma beaucoup de temps devant cette place et y souffrit autant que les assiégés, surtout de la disette d'eau, à tel point que les plaintes des soldats éclatèrent publiquement et compromirent un instant tous les efforts qu'il avait faits pour rétablir la discipline dans l'armée.

Tumar une fois emporté, les Byzantins escaladent la tour Géminienne, bâtie sur un des pics de l'Aurès, dans laquelle Iabdas avait déposé ses femmes et ses trésors. Puis ils relèvent les murs des anciennes forteresses de l'Aurès ou en construisent de nouvelles pour maintenir le pays. Enfin ils font la conquête de la province de Zaba.

Je ferai observer, en passant, que cette province de Zaba ne doit pas être confondue avec le Zab du moyen-âge (1) et de nos jours, qui a pour ville principale Biskra. Procope a soin de nous avertir que le Zaba est situé au-delà de l'Aurès; qu'il se nomme aussi la première Mauritanie et a la ville de Sétif pour métropole. Cette province contenait évidemment toute la région du Sahara central, que nous appelons le Hodna; il est très probable qu'elle tirait son nom de la ville de Zabi.

Je reviens à la marche de Salomon.

On a lieu d'abord d'être surpris qu'il ait fait entrer son armée dans la ville de Thamugas, puisque Procope nous apprend, quelques chapitres plus haut, que les Maures en avaient rasé les murs

et transporté ailleurs les habitants, complétant ainsi l'œuvre des Vandales, qui s'étaient bornés à en abattre les fortifications. Pourquoi ne se serait-il pas cantonné dans Lambesis, qui n'était qu'à cinq lieues de Thamugas, et aussi rapprochée de l'Aurès que cette dernière ville? Ceci nous dit assez que cette immense ville, dévastée d'abord par les Vandales, avait été plus tard complètement ruinée par les Maures d'Iabdas.

Procope ne donne pas même un souvenir à cette antique et opulente cité. *Sic transit gloria mundi!*

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de destruction qu'accomplissait Salomon autour de Thamugas dut le retenir jusqu'à la première quinzaine de juillet; à cette époque, il ne lui restait plus de moissons à incendier, et il commença à gravir les premières pentes de l'Aurès.

Cinq ans avant, lors de sa première expédition, il ne faisait pas plus de cinquante stades par jour, soit dix kilomètres et demi, les difficultés du terrain n'entravaient pas seules sa marche: les Maures d'alors avaient la manière de combattre des montagnards de nos jours; c'était toujours le même ennemi, voltigeant autour de l'armée, l'excitant par des démonstrations agaçantes, faisant espérer une grande bataille qui n'arrivait jamais, ne hasardant que de légères escarmouches, toujours fuyant et toujours insaisissable.

Ces manœuvres se continuèrent jusqu'à la prise de Tumar. Il faudrait peut-être compter un mois depuis le jour où Salomon quitta Thamugas jusqu'à celui où il se présenta devant cette forte position, et l'on peut induire du récit de l'historien byzantin qu'il dut passer au moins autant de temps pour la réduire, puisque ses troupes, fatiguées de la longueur du siège et des privations qu'elles enduraient furent sur le point de se révolter.

Une quinzaine de jours lui fut encore nécessaire pour se rendre maître de la tour Géminienne, car il ne parvint à la trouver qu'en fouillant les parties les plus inaccessibles des montagnes, ce qui signifie qu'il ne marchait qu'à très-petites journées. Ces explorations l'amènèrent sans doute jusqu'à la chaîne la plus occidentale de l'Aurès, pour s'assurer que le pays était complètement purgé des tribus turbulentes auxquelles il avait servi d'asile.

On peut donc admettre que trois mois s'étaient écoulés depuis son départ de Thamugas jusqu'au moment où il fut maître de toute la contrée montagneuse dans laquelle il venait d'opérer. Mais il ne put pas la quitter encore.

(1) Le Zab du moyen-âge s'étendait beaucoup plus vers l'Ouest que de nos jours: ainsi, le Hodna en faisait partie — N de la R.

La résistance que lui avaient opposée les forts de Zerboulé et de Tumar lui démontrèrent la nécessité d'occuper militairement l'Aurès pour mettre les campagnes voisines à l'abri des incursions des Maures. Il y fit donc construire des forts, ces *præsidia* si nombreux dans les pays de montagnes, et y laissa garnison.

Il est à présumer que quelques jours lui suffirent pour désigner les emplacements et mettre les travaux en cours d'exécution ou inspecter ceux qui avaient déjà été commencés.

Mais tout cela le reportait à la fin du mois d'octobre ou au commencement de novembre, et, comme les mauvais temps arrivent vite dans cette saison, il dut avoir hâte de gagner une contrée où l'hiver soit moins rude que sur les cimes de l'Aurès.

Le Hodna lui offrait un refuge contre les intempéries de la saison.

Y déboucha-t-il par la ville de Tobna, qui a eu encore de belles pages dans l'histoire arabe; ou bien, pour profiter des derniers beaux jours de l'automne, traversa-t-il les montagnes des Oulad Soltan et vint-il se rejeter dans le Hodna par l'Oued Barika ou par le défilé formé par les pentes méridionales du Bou Thaleb et celles des Oulad Ali ben Sabor?

L'histoire ne le dit pas et cela importe peu pour l'étude que je fais ici.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que la contrée de Zaba ne pouvait pas présenter d'obstacles aux troupes disciplinées qui venaient de disperser les bandes d'Iabdas. Aucun ennemi n'aurait pu tenir contre elles dans cette immense plaine, et Salomon, s'il la parcourut, le fit plutôt pour encourager les Romains qui avaient habité ses villes et venaient en reprendre possession, que pour y chercher des ennemis à combattre. Ceux qui avaient échappé aux désastres de l'Aurès et qui s'étaient rejetés dans la Mauritanie, n'avaient pu chercher asile que sur les montagnes comprises entre Batna et Sétif ou sur la chaîne du Bou Thaleb.

C'est donc en ce moment, c'est-à-dire à la fin de l'année 540, que les villes du Zaba commencèrent à sortir de leurs ruines, et c'est pendant les premiers mois de l'année suivante, lorsque les travaux de reconstruction étaient déjà assez avancés, qu'a dû être gravée l'inscription qui nous fait connaître la réédification de Zabi.

Il existe à Sétif un monument épigraphique qui doit être contemporain de celui de Msila. Malheureusement, il n'en reste plus qu'une partie, mais celle qui manque peut se rétablir :

ANTIQVAMC. . .
SOLOMONFORTI. . . (1)

Je n'hésite pas à la compléter ainsi :

Antiquam civitatem Sitifim Solomon fortissimus ædificavit ou munivit.

C'est l'acte qui constate la construction de l'enceinte de 150 mètres de côté sur 120, encore très visible, lorsque nous nous installâmes à Sétif et dont deux faces existent encore : l'une longeant la place Barral (ancienne place du Tremble), l'autre faisant face au marché arabe. Le génie militaire n'a fait que restaurer les parties endommagées par le temps. L'enceinte comprend aujourd'hui l'hôpital militaire, les écuries du génie, etc. Les murs avaient été faits avec soin ; mais on reconnaît sans peine qu'on n'y a employé que des pierres de taille qui étaient sur place ; les assises ne sont pas régulières comme dans les constructions romaines ; les pierres sont mal jointes et un grand nombre avaient déjà appartenu à d'autres monuments.

Procopé nous raconte en ce peu de mots la conquête de la Mauritanie sitifienne : « Salomon rendit tributaire la province de » Zaba, appelée aussi première Mauritanie ; » comme si, dans ce pays, autrefois si peuplé, une pareille conquête n'avait pas fourni quelques détails dignes d'être enregistrés par l'historien courtisan ! Son chapitre des Edifices ne nous dit rien non plus des restaurations que le général de Justinien opéra dans cette province, et ce sont les épigraphes qui nous révèlent que les faveurs de Salomon s'étendirent à toutes les provinces qui venaient d'être réunies à l'empire. Espérons qu'elles nous édifieront un jour sur la valeur de l'inscription rapportée par Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbers*, vol. 1^{er}, p. 234, vol. 2^e, p. 540, traduction de M. le baron de Slane),

(1) Cette inscription, en caractères hauts de 0 m. 26, est gravée sur une pierre haute de 0 m. 60. La partie droite est cassée. Au commencement de la première ligne, il y a une croix. — Note de la Rédaction.

de laquelle il résulterait que ce général serait allé jusqu'à la Mina, et probablement de là jusqu'à Arzeu.

Maintenant que j'ai déterminé d'une manière à peu près certaine la date du monument épigraphique de Msila, il me reste à dire quelques mots des ruines d'où il a été tiré.

A Msila, il n'y a pas le moindre vestige de construction romaine, ni dans la ville ni dans les jardins. Les nombreuses pierres de taille que l'on y remarque proviennent des ruines de Bechilga, situées à trois kilomètres à l'Est, chez les Souama, à la limite des cercles de Bordj Bon Areridj et de Bou Saâda. Elles sont répandues sur une superficie d'environ 1,000 mètres de l'Est à l'Ouest, et de 100 à 300 mètres du Nord au Sud. Rien n'y reste plus debout, on n'y rencontre que des murs au ras de terre; les grosses pierres, les futs de colonnes et les chapiteaux ont été transportés à Msila; je dirai tout-à-l'heure à quelle époque et dans quelles circonstances.

Une large rue traversait la ville dans le sens de sa longueur et d'autres la croisaient du Nord au Sud; quelques-unes, au côté Est sont visibles encore d'après les restes des constructions qui les bordaient; là se dessine aussi sur le sol la configuration d'un bâtiment qui devait avoir une destination spéciale: il représente une croix dont les deux bras, peu allongés, formaient de chaque côté, en s'arrondissant, un appartement demi-circulaire; il était trop petit pour une basilique, car il n'aurait pas contenu cent personnes.

A l'extrémité opposée, c'est-à-dire au Nord-Est, il devait y avoir des fabriques de poteries, à en juger par les nombreux débris épars sur le sol; j'en ai recueilli quelques fragments en terre rouge d'une très grande finesse; ils sont ornés de dessins délicats et de bon goût; la terre était tirée probablement de deux petites buttes qui sont à environ 300 mètres au Sud. L'inspection des lieux fait supposer que les fours étaient dans la terre, car les débris de poteries et les excoiations se voient sur le versant du léger mamelon sur lequel était bâtie la ville, en trois endroits, séparés les uns des autres par une distance d'environ vingt-cinq mètres, mais placés sur la même ligne. Des fouilles, même peu profondes, donneraient des résultats satisfaisants.

Les carrières devaient être éloignées; peut-être étaient-elles au pied de la montagne des Aïad, c'est-à-dire à quatre lieues; aussi les pierres de taille n'avaient pas été prodiguées dans les construc-

tions de Zabi; les Romains les avaient réservées pour les monuments et avaient employé, pour les bâtiments de moindre importance, les cailloux roulés, seules pierres que l'on trouve dans cette partie du Hodna et les seules aussi qui couvrent aujourd'hui l'ancien emplacement de Zabi.

Il n'y a point de sources aux environs de Bechilga, et la terre reste stérile si elle n'est pas arrosée pendant la saison des chaleurs. Pour donner la vie à ces vastes campagnes, les Romains y avaient amené les eaux de l'Oued Ksob, qui prend le nom de Oued Msila, au point où il débouche dans le Hodna.

A environ 1,500 mètres en amont de Msila, ils avaient construit un immense barrage de plus de dix mètres de hauteur, dont on voit encore les débris dans la rivière. Un conduit venait y aboutir, sur chaque rive et portait les eaux au loin. Celui de la rive droite, qui n'avait pas moins de quatre mètres de largeur près de la rivière, peut être suivi encore sur un parcours de 300 mètres, puis toute trace disparaît et on ne le retrouve plus qu'à six kilomètres plus loin, au Sud-Ouest de Msila.

Le conduit de la rive gauche est apparent sur un grand nombre de points et l'on peut le suivre encore d'un bout à l'autre; il allait aboutir au côté Sud de Zabi, s'étendait bien au-delà de la ville et fécondait toutes les terres comprises entre la ville, l'Oued Msila et le grand Chot du Hodna; on peut apprécier par les jardins actuels de Msila ceux qu'avaient dû créer les Romains dans ces riches campagnes, car les villas arrivaient presque jusqu'au Chot, sur un développement d'environ dix kilomètres carrés.

Les matériaux employés dans la construction des conduits consistent, comme à Bechilga, en cailloux roulés et en quelques moellons peu nombreux.

Voilà tout ce qu'il reste aujourd'hui des grands travaux exécutés à Zabi par nos devanciers.

A quelle époque la ville fut-elle rasée de nouveau et ses débris furent-ils transportés à Msila?

La première de ces questions ne peut se résoudre que par induction. Les Maures des montagnes qui hordent le Hodna durent se soulever bien des fois pendant la période byzantine et il pourrait se faire qu'ils eussent accompli eux-mêmes l'œuvre de démolition. Dans tous les cas, je ne pense pas que Zabi ait résisté à la destruction générale qu'ordonna, à la fin du VII^e siècle, la reine de l'Aurès, la Kahéna, qui fit démolir toutes les villes romaines peu-

plades d'Iabdas, et couvrit de ruines tout le pays qui s'étend de Tripoli à Tanger, d'après les historiens musulmans (1).

Ce qui est certain, c'est qu'en 927, Zabi n'existait plus, car, à cette époque, Habou Cacem el-Caïm, fils du sultan fatimide Obéid Allah, de retour de son expédition dans le Maghreb, fonda Msila, sous le nom de Mohammedia, et, si Zabi avait été encore debout, Habou Cacem ne se serait pas donné la gloire de bâtir une nouvelle ville à trois kilomètres de l'ancienne, à la seule fin, sous prétexte de maintenir le pays, de créer un pachalick à son lieutenant Ibn Hamdou, dit El-Andeloci.

Huit ans après, Msila dut fournir à Ziri ben Menad des ouvriers pour bâtir Achir (Titteri) et une partie de ses habitants pour le peupler.

En 1008, le fondateur de l'empire hammadite de Bougie rasa Msila, dont il transporta les habitants à La Calâ. Une nouvelle population en releva les murs, qui furent abattus pour la deuxième fois, soixante ans plus tard par les Zenata. La ville fut reconstruite, mais elle fut saccagée et ses murailles renversées, vers 1330, par le sultan hafside Abou Yahya Abou Bekr, qui venait de purger la vallée de l'Oued Sahel des Abd el-Ouadites, qui la rançonnaient depuis plusieurs années. Les maisons sortirent encore une fois de leurs ruines, mais l'enceinte ne fut plus relevée. On sait, du reste, que toutes les constructions de Msila sont en briques de torchis séchées au soleil.

Ce que je viens de rappeler de l'histoire de Msila suffit pour expliquer comment y sont arrivés les nombreuses pierres de taille et les fûts de colonnes que l'on y trouve. Les Arabes et les Berbers des siècles passés avaient un certain amour des grandes choses que n'ont plus ceux de notre époque, et, sans doute aussi, étaient-ils plus ingénieux pour mouvoir les blocs qu'ils ont tirés de Zabi. Dans une localité où les pierres sont rares, les Arabes du X^e siècle ne pouvaient pas exécuter ces travaux imposants dont nous admirons encore les ruines à Tlemcen et à Bougie; mais du moins ils utilisèrent les matériaux qui étaient à leur portée. Ceux qui vinrent après eux suivirent leur exemple; ils employèrent les matériaux qu'ils trouvèrent sur place et finirent même par épuiser les ruines de Bechilga.

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbers*, vol. 1^{er}, p. 214, et à la suite, En-Nowéiri, p. 344, traduction de M. le baron de Slane

Aussi, si l'on veut maintenant se faire une idée de l'importance des constructions de Zabi, étudier le goût et l'art qui y présidèrent, et leurs époques, il faut parcourir les rues de Msila, pénétrer dans toutes les maisons et fouiller dans tous les coins: les montants des portes, les impostes, les piliers qui supportent les terrasses des galeries; les chapiteaux et les fûts de colonnes, en nombre incroyable, que l'on voit dans les mosquées de la ville, tout cela provient des ruines de Bechilga. Mais tout cela a été entassé sans ordre et sans goût; dans telle mosquée, une belle colonne torse repose sur un chapiteau resté inachevé, tandis qu'à côté une autre colonne est coiffée d'une base d'un diamètre beaucoup plus grand.

Au milieu de ce fouillis et de ce désordre, quelques beaux chapiteaux d'ordre corinthien rappellent les bonnes époques de l'art, mais tout le reste accuse la décadence et le ciseau des ouvriers byzantins. Cependant, tels qu'ils sont et par la raison qu'ils sont très nombreux, ces débris prouvent que Zabi eut encore des jours de prospérité dans les derniers temps de la domination romaine.

Je n'ai pas rencontré à Msila, bien que j'aie visité ses dix-sept mosquées et la moitié de ses maisons, d'inscription latine autre que celle que j'ai rapportée plus haut. Toutefois, dans la maison du sieur Toumi ben Safar, j'ai remarqué une autre pierre, servant également de pilier, sur laquelle sont taillées deux rosaces assez élégantes et le monogramme du Christ.

Enfin, dans la première pièce de la maison du cheikh Lakhdar ben Boudjemelin, sur une pierre carrée, placée en forme de banc, j'ai copié l'inscription suivante en caractères libyco-berbers; elle se recommande d'une manière toute particulière à M. le docteur Judas qui, jusqu'à présent, a seul, je crois, le privilège de nous expliquer les épigraphes de cette nature (1).

(1) Faute de caractères spéciaux, nous décrivons ainsi cette inscription qu'il sera facile de rétablir, vu qu'elle ne se compose que d'éléments rectilignes; notez que nous la décrivons de gauche à droite.

1^{re} ligne. Deux verticales parallèles. qu'une horizontale coupe au milieu à angle droit, en les débordant, une verticale, la lettre n, selon M. Hanoteau; un carré, la lettre r, selon le même; une verticale coupée à angle droit par une horizontale, la lettre z, selon le même; deux verticales, la lettre l, selon le même; deux horizontales parallèles

Pour terminer cette Notice, je vais essayer de fixer la position d'une localité dont l'*Itinéraire* d'Antonin nous a conservé le nom et qui se trouvait sur la grande voie de communication qui reliait les provinces extrêmes. Je veux parler d'Aræ.

L'*Itinéraire* donne les distances suivantes :

De Zabi à Aræ, XVIII milles, soit 27 kil. en nombre rond ;

D'Aræ à Tatilti. XVIII — 27 —

Quelques éditions portent la distance de Zabi à Aræ à XXX milles ; ce nombre est inadmissible, car il conduirait au-delà de Tatilti, dont l'identité avec Tarmount est bien établie.

La distance, en ligne droite, de Bechilga à Tarmount est de 38 kilomètres, et l'*Itinéraire* en compte près de 54. La route devait donc s'écarter ou vers le Nord ou vers le Sud ; un écart vers le Nord l'aurait rejetée sur les versants méridionaux des montagnes de l'Ouannougha, d'où elle n'aurait pu se continuer qu'à travers des difficultés de terrain très considérables. Il est donc plus naturel et plus raisonnable de supposer qu'elle suivait la plaine.

Je dirigeai donc mes recherches vers le Sud-Ouest de Bechilga et, à la distance d'environ six lieues ou six lieues et demie, je trouvai une colline un peu plus grande que celles qu'offre le Hodna, s'allongeant de l'Est à l'Ouest, sur une longueur d'environ 300 mètres et toute couverte de pierres. Ces pierres sont disposées en ordre circulaire, comme celles qui entourent les tentes arabes et elles m'indiquaient l'ancien campement d'une fraction de tribu plutôt que les restes de constructions romaines. A l'extrémité Ouest de la colline et sur le point le plus élevé, je découvris des blocs taillés qui me conduisirent à une tour carrée de cinq mètres de côté dont les assises existantes ne dépassent pas le niveau du sol.

2. ligne. Deux verticales surmontées d'une horizontale, la lettre *d*, selon le même ; un carré irrégulier, *r* ? deux verticales ou *l* ; un *<* couché, la pointe à gauche, *y* ? deux horizontales ; idem.

3. ligne. Deux verticales surmontées d'une horizontale, *d* ; deux horizontales parallèles : une verticale coupée à angle droit par une horizontale, *t* ; deux verticales surmontées d'une horizontale, *d*.

4. ligne. Un carré, *r* ; un *<* couché, *y* ?

5. ligne. Une verticale coupée à angle droit par une horizontale, *t*.

En avant de la troisième ligne, une verticale abaissée de gauche à droite. — N. de la R.

Probablement, avant que cette tour fût écroulée, les indigènes en avaient creusé le sol à l'intérieur pour en retirer l'inévitable trésor que toute ruine romaine recèle ; le trou a été comblé par les pierres, qui se sont peu à peu détachées du monument, et, comme je n'avais aucun moyen de soulever ces blocs pour rechercher les inscriptions qu'ils peuvent contenir, je dus borner mes investigations aux études que je pouvais faire sur le sol. Les pierres sont d'un grès jaunâtre et tendre ; elles n'ont pas résisté aux injures du temps ; partout les arêtes ont été entamées et les traces du ciseau emportées. Des fouilles seules pourraient nous faire connaître s'il y avait eu ou non, à l'Est de la tour, une ville antique.

L'endroit où je me trouvais est situé entre l'Oued Biada et l'Oued El-Lahm ou Oued Chellal, à environ 6 kilomètres au Sud de la route de Msila à Aumale, et à 24 kilomètres au Sud-Ouest de Tarmount. Anciennement, les champs environnants devaient être arrosés au moyen d'une dérivation des eaux de l'Oued Chellal.

Les indigènes appellent cet endroit Kherbet es-Senam, la ruine de l'idole, signification qui a une parenté réelle avec celle de Aræ (1).

Ainsi, les distances de Kherbet es-Senam à Bechilga et à Tarmount, qui s'accordent, à 2 kilomètres près, avec celles que donne l'*Itinéraire* de Aræ à Zabi et à Tatilti ; la signification du nom latin, qui se retrouve à peu près dans celle du nom arabe, et ces considérations que la route de Zabi à Tatilti devait passer par la plaine et non par les montagnes et qu'il n'y a pas d'autres ruines aux environs du Kherbet es-Senam, toutes ces circonstances me font croire que cette ruine est celle de l'ancien poste romain Aræ.

A. POULLE,

Vérificateur des Domaines.

(1) Le nom de *Senam* ou *Esnam* est donné à un très grand nombre de ruines romaines par les indigènes, qui prennent tout pour des idoles, même ces pierres restées debout et provenant des chaînes de pierres de taille entre lesquelles on plaçait le blocage des murailles antiques. Il ne faut donc rien conclure de cette désignation, quant à la synonymie d'Aræ. — N. de la R.

BOU RAS

HISTORIEN INÉDIT DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

(V le n° 26 de la *Revue africaine*)

برد ربنا الكرة عليها لنا فضينا ديننا منها فد كان في تنسى
بجهبذ شمر للحرب متزرا مجلل النصر فيها له من لبس
بنكب من جانب طرف عوافيه لم يستشر لا السيوف والفنا الرعس
لا يثنى عن رجاء غير مبتسم حتى يزاوله بالسيوف والفرس
فاد الهفانب لاجهاد رايدا يبغي كباح ذوى الثلاث والجرس
حتى افام على ارباض وهران لا تحصي مساكرة بالعد والحدس
جند صرم لا شىء يقدم له يضيف عنه فضا لا ثلاث والهبس

Commentaire. — Dans le dernier vers (1). Lorsque Moawia fut paisible possesseur du Califat, il nomma Ocba ben Nafé, de la tribu de Fihir (Coreich) gouverneur du Mogreb. Ocba fonda Cairouan en l'année 47 (2). La puissance des Francs fut brisée; ils se retirèrent dans leurs forteresses et les Berbères occupèrent seuls les campagnes, jusqu'à l'élévation au Califat de Yezid, fils de Moawia. Celui-ci donna le gouvernement de l'Ifrikia à l'affranchi Abou Mohadjer. A cette époque, les Berbères avaient pour chefs Kocella et son lieutenant Sekerdid ben Roumi l'Aurebite. Ces deux chefs embrassèrent l'Islamisme, au début de la conquête, puis retournèrent à la religion chrétienne à l'époque d'Abou Mohadjer. Les Beranés se rassemblèrent sous Kocella et Sekerdid; Abou-Mohadjer marcha contre eux, les défit, les poursuivit jusqu'à Ycer (3), en face

(1) Il s'agit ici sans doute, de *Nems* et non pas *Mefs*, localité à l'ouest de Cairouan. Conf. de Slane, *Hist. des Berb.* 1^{re} vol. P. XCIV et 337.

(2) D'après d'autres récits, Cairouan fut fondée en l'an 50 (670).

(3) Serait-ce la rivière de ce nom, qui coule un peu au nord, puis à l'ouest de Tlemcen? — *N. de la R.*

de Tlemcen, dispersa leurs masses et fit Kocella prisonnier. Mais Kocella ayant de nouveau embrassé l'Islamisme, recouvra sa liberté. Après Abou Mohadjer, Ocba fut investi, une seconde fois, du gouvernement de l'Ifrikia et les Berbères marchèrent contre lui. Une première rencontre eut lieu dans le Zab. Ocba défit les masses Berbères; une seconde fois, à Seressou (1), au midi de Tahert, il les mit en déroute; et de là, s'avançant en bon ordre, il pénétra jusque dans le Mogreb extrême.

Les Gomara se soumirent. Il poussa jusqu'à Oulili et le Djebel Deren (Atlas) à l'Ouest de Maroc. Les Masmouda, qui occupaient le pays, l'assaillirent de toute part. Mais les bandes des Zenata, venant du Mogreb central, marchèrent contre eux et le dégagèrent. Ocba tomba alors sur les Masmouda et les châtia rudement jusqu'à ce qu'ils eurent embrassé l'Islamisme. Après avoir ravagé leur pays, Ocba marcha contre les Sanhadja voilés, et leur porta des coups terribles; puis il parvint à Taroudant, traita avec la même rigueur les Messoufa, par delà Sous, fit un grand nombre de captifs et s'en retourna, menant avec lui Kocella prisonnier.

Plein de ressentiment contre Abou Mohadjer, Ocba, lors de son gouvernement en l'année 62 (681-82), avait, en effet, fait arrêter Kocella, l'ami d'Abou Mohadjer, et le conduisait avec lui, chargé de liens. Ocba arriva ainsi jusqu'à l'Océan, après avoir accablé les Berbères, comme nous venons de le dire. Le Cheikh Ali ben Tabet, dans le commentaire du Borda, ajoute qu'Ocba fit avancer son cheval dans les flots jusqu'à ce que l'eau atteignit l'encolure de l'animal, alors il l'arrêta et s'écria : O mon Dieu! tu le sais, sans l'obstacle de cette mer, j'irais en Andalousie combattre tes ennemis.

Il s'en retourna donc; et, à tout propos, ne cessa de témoigner à Kocella du dédain et du mépris. Un jour, il lui donna l'ordre d'écortcher une brebis en sa présence. Kocella livra la brebis à ses serviteurs, mais Ocba voulut qu'il s'acquittât lui-même de cette tâche et ajouta des menaces et des invectives. Kocella se leva courroucé; et, chaque fois qu'il avait plongé sa main entre la peau et la chair de l'animal, il l'essuyait à sa barbe. Les Arabes surpris lui dirent : Que signifie ce geste, ô barbare? — C'est bon pour le poil, répondit-il. Mais un des chefs présents, devinant l'intention, s'écria : Prenez garde, le Berbère vous menace.

(1) Nom d'une partie des hauts plateaux dans l'Algérie centrale. — *N. de la R.*

Abou Mohadjer, toutefois, détournait Ocba d'humilier ainsi Koceila et de le garder prisonnier. Le prophète, lui disait-il, cherchait à appri-voiser les puissants d'entre les Arabes, et toi tu traites ainsi un homme puissant parmi les siens, sortant à peine de l'idolâtrie; dans un pays plein de dangers, tu remplis son cœur de haine. Mais en vain Abou Mohadjer voulut-il exciter la crainte de quelque trahison, Ocba dédaigna ses paroles. Quand il arriva à Tobna, après sa longue expédition, il renvoya les troupes, par détachements, se fiant sur la prostration du pays qu'il avait écrasé. Mais Koceila envoya des émissaires à son peuple et Ocba fut assailli et tué avec tous les siens. Pas un n'échappa de 830 qu'ils étaient, tous compagnons du prophète ou disciples des compagnons. Abou Mohadjer succomba, après avoir héroïquement combattu. Leurs tombeaux sont dans le Zab. Sur celui d'Ocba, on a élevé une Mosquée appelée la Mosquée d'Ocba. A l'entour, on bâtit une ville. Le lieu où reposent les restes de ces martyrs est en grand renom pour les bénédictions qu'il attire sur ceux qui le visitent. Dans cette journée, quelques prisonniers furent faits; de ce nombre étaient deux compagnons du prophète: Mohammed ben Oueis, Ansarien, et Yezid-ben-Akhlaïf de la tribu de Caïs. Tous furent rachetés par Ibn-Messad, seigneur de Cafsa.

A la nouvelle de ce désastre, Zoheir el Beloui, qui était resté à Cairouan, abandonna la ville et s'enfuit avec le reste des Musulmans. Il attendit à Barca des secours de la part du Calife. Koceila entra à Cairouan, accorda l'aman aux musulmans de tout âge qui n'avaient pu fuir assez tôt; et, pendant cinq ans, il fut le souverain de l'Ifrikia. C'est que ces événements coïncidèrent avec la mort du Calife Yezid, la sédition d'Ed-Dahhak ben Caïs et la bataille de Merdj-Rahet; puis arrivèrent les guerres avec les Zobeirites (Abd Allah ben Zobeir et son frère Mosab), qui ébranlèrent l'autorité du Califat. Aussi le Mogreb fut bientôt tout en feu, et l'apostasie s'y propagea. C'est pour cela que le cheikh Mohammed ben Abou Yezid a pu dire que les peuples du Mogreb apostasièrent douze fois et que la foi ne prit racine dans leurs cœurs que lorsque Tarek passa en Andalousie et conduisit avec lui les guerriers Berbères. Alors seulement, ils renoncèrent fermement à l'idolâtrie.

Koceila demeura maître de l'Ifrikia jusqu'à ce que l'autorité du Calife Abd el Melek fut définitivement assise. Zobeir était resté à Barca depuis la mort d'Ocba. Abd el-Melek lui envoya des renforts; il marcha contre Koceila à la tête de forces nombreuses. La ren-

contre eut lieu à Mems, la lutte fut terrible. Les Berbères furent défaits, Koceila tué, et Dieu livra aux coups des musulmans les épaules des ennemis. Il en périt un nombre immense. Après cela, des défaites partielles et successives eurent raison des Berbères jusqu'à la Moulouia; dès ce moment, leur résistance fut domptée et leur puissance brisée par la perte de leurs guerriers les plus vaillants. Les Arabes se rendirent maîtres d'Oulili, situé entre Fez et Mequinez, sur le flanc de la montagne Zerhoun. A la suite de ces événements les expéditions parties de Cairouan se succédèrent dans le Mogreb jusqu'à l'époque d'Idris l'ancien.

Les Berbères lui prêtèrent serment de fidélité et se levèrent pour le soutenir. Avec leur concours, il fonda la dynastie des Idricites qui dura jusqu'à l'avènement des fatimites d'El Mehdia. Dieu seul est triomphant, il n'y a d'autre Dieu que lui!

ملا هنيئاً له التمكن ساحتها سلاحها كست الاعوار والوعس
وقام فيها بامر الله منتصراً كالصارم اهتزاز كجود منبجس

Commentaire. — L'auteur, à propos du mot جود s'exprime ainsi: Le Bey Mohammed, pour la bravoure et la profusion de ses bienfaits, était semblable à Badis-ben-Mansour.

Badis était Émir de l'Ifrikia et du Mogreb, pour le compte du Sultan Obeidite (fathimite) d'Egypte El-Hakem: Il était d'une bravoure et d'une vigueur peu communes. Il pouvait casser une lance en la secouant. Il mourut en l'année 406 (1016) et voici dans quelles circonstances. Il assiégeait Tunis, dont les habitants, dans une sédition, avaient assassiné les familles des Chiltès de son armée; il s'était promis de détruire la ville et avait dit: Rien ne restera de Tunis qu'un champ propre au labourage. Pendant une journée entière, il fit défiler devant lui son armée, et ce spectacle le remplit de joie.

La population de la ville, en proie à la terreur, courut implorer le célèbre saint que Tunis vénère, sidi Moharrez ben Khalaf. Le saint ayant appris en quels termes Badis avait menacé sa ville, s'écria: Non! Tunis restera et Badis disparaîtra. Et, s'adressant à Dieu: O mon Dieu! ajouta-t-il, Dieu maître de Badis! protège-nous contre Badis. Et, la même nuit, Badis mourut; on transporta son corps à Cairouan, sa capitale.

Telle est la version qu'on m'a rapportée, à Tunis même, à l'époque où j'allais en pèlerinage, version tirée d'un ouvrage d'histoire.

Mais Ibn Khallican rapporte que cette mort arriva tandis que Badis assiégeait une ville du côté de Tripoli (d'après Ibn Khaldoun, Badis mourut, en faisant le siège de la Cala des Beni Hammad).

Le Cheikh Moharrez mourut l'année 413 (1022), son tombeau, à Tunis, est en grande vénération et le but de fréquents pèlerinages. C'est d'après les conseils de ce saint, que le Cheikh Ibn Abi Zeid composa sa *Risala*, si appréciée qu'elle se vendait à Damas cent dinars d'or. Le cheikh Ibn Abi Zeid mourut en l'année 396 (1005-6).

ثغر لمغراوة حلو ساففة على يد الاموى سلطان اندلس

Les Magraoua forment une des grandes tribus Berbères du Mogreb. Ils avaient, avant la conquête, des rois, des émirs, des gouverneurs. D'après Ibn Khaldoun, ils formaient une nation puissante lorsque l'Islamisme alla les conquérir. Il dit ailleurs : Les Berbères étaient idolâtres. A certaines époques, ils embrassèrent la religion du peuple qui les soumit. Ibn el-Kelbi reproduit un récit qui veut qu'Hômiar soit le père de ces tribus. Pendant cent ans, il fut le souverain du Mogreb et c'est lui qui fonda la ville de Siklia (Sicile). Il ajoute que les Roum faisaient la guerre aux Berbères et qu'ils détruisirent Carthage, située au nord de Tunis entre l'emplacement occupé par cette ville et la mer. Puis ils la rebâtirent 900 ans après sa fondation et 700 après la fondation de Rome. Car Carthage existait 70 ans (sic) (1) avant la fondation de Rome par Romulus. Le fondateur de Carthage s'appelait Didon, fils d'Achiz (2) de la race d'Esaü, fils d'Isaac. Cette ville fut la capitale de l'Ifrikia, elle disparut entièrement au milieu du 7^e siècle, lorsque l'Hafside el-Mostanser, celui qu'Hazem a célébré dans sa Maksoura (2), donna l'ordre de détruire tout ce qui restait d'elle. Les Roum fondèrent ensuite Sebitla (Suffetula) au midi d'El-Kaf, Djeloula, Mernac et autres villes qui furent ruinées par les Musulmans.

Lorsque les Roum eurent vaincu les Berbères et fondé ces diverses cités, les vaincus embrassèrent la religion chrétienne et

(1) Il est inutile de s'arrêter à démontrer la contradiction entre ces chiffres, la fausseté de ces dates, etc. Peut-être y a-t-il quelque erreur de copiste.

(2) La Maksoura d'Hazem et son commentaire se trouvent à la Bibliothèque d'Alger.

payèrent au vainqueur le tribut auquel étaient déjà soumis les souverains de Tripoli (de Syrie), d'Alexandrie et d'Espagne, car les Roum avaient soumis ces pays et y avaient importé le christianisme. Néanmoins, la souveraineté directe ne fut exercée sur les Berbères que par les Francs et non par les Roum, et si l'on parle des Roum dans les livres de la conquête de l'Ifrikia, c'est par suite de l'extension que l'on a donnée au nom de Roum en l'appliquant aux Francs; car Djoredjir (Grégoire) que tua Abdallah ben Ezzobeir était Franc (1).

Parmi les Berbères, quelques tribus avaient embrassé le judaïsme, après l'avoir reçu des Israélites. C'étaient les Djeraoua du mont Aurès (Jebel Aurais), les Nefouça, les Fendalaoua, les Mediouna. Mais Idris l'ancien abolit toutes ces religions diverses.

Les Berbères restèrent soumis aux Francs jusqu'à l'invasion de l'Ifrikia par Abdallah ben Sad ben Sarh, de la famille d'Amer ben Louai, en l'année 29. Abdallah était frère de lait du calife Otman et celui-ci l'avait chargé de l'expédition, après l'avoir d'abord nommé gouverneur de l'Égypte. Il emmena avec lui, du Hedjaz, quatre mille guerriers, tous compagnons ou fils des compagnons du Prophète. De ce nombre étaient Abdallah et Acem, tous deux fils d'Omar ben el-Khattab, et Abdallah ben Djafar ben Abi Taleb; Ibn Khaldoun les cite.

Djoredjir était souverain de tout le pays situé entre Tripoli (de Barbarie) et Tanger; Sbitla était sa capitale. Il opposa aux Musulmans, qui n'étaient que vingt mille, cent vingt mille combattants; chacun sait la victoire des compagnons du prophète, quel butin de richesses et de captives Dieu leur livra. Au nombre des captives était Amina fille de Djoredjir. Les Musulmans s'étaient engagés à la livrer en cas de victoire à celui qui tuerait le prince Franc. Ce fut Abd Allah ben Zobeir qui lui arracha la vie et Amina lui fut livrée.

J'ai lu quelque part que Djoredjir avait dit : Celui qui tuera le général Ibn Sad aura ma fille. Ibn Sad l'ayant appris dit aux Musulmans : Celui qui tuera Djoredjir aura sa fille. Lorsqu'Abdallah l'eut tué, il n'en parla point et ne réclama rien. Mais quand

(1) La distinction que Bou Ras établit ici entre les dominateurs antiques de ce pays semble s'appliquer aux Romains proprement dits et aux Byzantins. — N. de la R. www.djurdjurakabylie.info

les captifs furent tous réunis, Ibn Sad dit à haute voix : Que le vainqueur de Djoredjir prenne sa fille. Personne n'ayant répondu, la princesse s'écria : Je reconnaitrai celui qui a tué mon père. On lui présenta successivement les combattants et elle désigna Abdallah. Pourquoi donc, lui dit-on, ne réclamaistu point? J'ai tué Djoredjir, répondit-il, pour Dieu et non pour obtenir la fille du Franc. Ben Sad fit ensuite le partage du butin et chargea Abdallah ben Zobeir d'apporter au calife le *Quint* des prises et la nouvelle de la victoire. Abdallah prit, avec les siens, le chemin de Barca. La plupart des chameaux étant morts dans le pays de Barca, Amina dut partager la monture d'un des serviteurs d'Abdallah, et quand c'était à son tour de monter, le serviteur lui disait :

O fille de Djoredjir, tu marcheras à ton tour;
Certes! tu porteras ton outre de Coba à Médine;
A Médine, ta maîtresse t'attend.

Elle demanda l'explication de ces paroles, et quand elle les eut comprises sa fierté ne put se faire à l'idée qu'elle serait esclave; elle se précipita du haut du chameau la tête la première et mourut de la chute à Barca. Telle est, sans conteste, la vérité sur ce fait.

Après le partage du butin, Ibn Sad continua ses expéditions dans l'Ifrikia. Des recontres eurent lieu avec les Magraoua. Après un combat sanglant, les Magraoua furent défaits et les Musulmans firent prisonnier Ouezmar ben Saclab, l'ancêtre des Beni Khazer. Il fut envoyé au Calife Otman, et ce fut entre ses mains qu'il se fit musulman. Le Calife le traita avec bonté, lui rendit la liberté et le commandement de sa nation. Telle fut la cause qui décida les Magraoua à embrasser l'islamisme.

A la suite de ces événements, les Francs obtinrent la paix, à la condition de payer 300 kentar (quintaux) d'or aux Musulmans. Ceux-ci évacuèrent donc le pays et retournèrent en Orient, où d'autres événements, tels que la guerre qui amena les journées du Chameau et de Siffin, les détournèrent de l'Ifrikia.

L'auteur du Nedja-t el-Ourrâd (histoire des Beni Abd el-Ouad) a vu dans ce qui concerne Ouezmar, lorsqu'il se fit musulman, le motif de ce fait : que les Magraoua sont clients (par Otman) des Omeiades. Mais la certitude de ces faits ne prouve le patronat des Omeiades qu'à l'égard des descendants d'Ouezmar. Il est avéré que les Magraoua ont embrassé l'islamisme à l'imitation d'Ouezmar, lorsqu'il retourna, musulman, de Médine, et l'on sait aussi que l'état de captivité ne précéda point leur passage à la foi. Et c'est là

la chose importante, car d'après tous les docteurs, la condition de valabilité pour posséder (le vaincu), c'est qu'il soit fait captif étant idolâtre. On peut consulter là dessus un ouvrage d'Ahmed Baba, complet sur la matière.

On peut aussi invoquer contre l'opinion de l'auteur du Nedja-t el-Ourrâd ce que dit Ibn Khaldoun dans l'endroit où il parle des Sanhadja et de leur origine. Après l'énumération de leurs diverses tribus, il ajoute : Les Sanhadja étaient clients de la famille d'Ali-ben-Abou-Taleb, comme les Magraoua l'étaient de la famille d'Otman ben Affan. *Toutefois, nous ignorons la cause et l'origine de ces rapports.*

Faisaient partie des Magraoua : 1° Les Beni Khazroun, souverains de Tripoli. Un des plus célèbres de cette famille est Saïd. Il fut tué par les Zagba ben Hilal, lorsque cette tribu envahit le Mogreb, vers le milieu du 5^e siècle.

2° Les Beni Felfoul. Parmi leurs personnages célèbres, on cite Khazroun. En l'année 366 (976-7), il marcha contre Sidjilmessa, dont il s'empara après avoir défait et tué le fils d'Ech-Chaker. Il envoya la tête du vaincu au sultan de Cordoue Hicham el-Mouaïied, celui dont le docteur Abou Daoud el-Kari était l'affranchi. El-Mansour Ibn Abi Amer était à cette époque le ministre gouvernant du Calife Espagnol.

La mort du fils d'Ech-Chaker mit fin à la dynastie des souverains Miknaciens dans le Mogreb.

3° Les Beni Khazer, souverains du Mogreb central et fondateurs d'Oran, comme nous le dirons plus loin. Le plus illustre de cette race est Mohammed ben el-Kheir.

Lorsque le souverain de Cordoue, en-Nacer (Omeïade), donna le gouvernement du Mogreb moyen à l'Ifrénite Yala ben Mohammed, Ben el-Kheir secoua l'autorité des Omeïades et reconnut la souveraineté des Chiites. Il se rendit donc en Ifrikia auprès d'el-Moezz. Ce sultan préparait alors contre le Mogreb l'expédition dont il chargea son secrétaire Djouher, qui est connu sous le nom d'el-Caïd Er-Roumi. C'était en 348. Ibn el-Kheir accompagna le général et fut en grand crédit auprès de lui. Il fut cause que Djouher, ayant rencontré Yala à Tahert, le fit tuer et détruisit la ville d'Isgan qu'avait fondée le chef Ifrénite.

Accompagnant Djouher dans cette expédition, Ibn el-Kheir prit part à tous les combats, et quand Djouher regagna l'Ifrikia, il lui laissa le commandement du pays.

Avant d'avoir embrassé le parti des Chiites, Ibn el-Kheir leur avait longtemps fait la guerre; plus tard, il les abandonna de nouveau et se déclara pour les Omeïades d'Espagne. Il se mit à la tête de tous les Zenata du Mogreb. Seule, la ville de Tahert resta fidèle aux Chiites jusqu'à la ruine de leur dynastie.

Le Merouanide sultan de Cordoue, fit passer à Ibn el-Kheir tous les renforts qu'il désira; alors, à la tête de toutes ses forces, il se leva et partit d'Oran. A la nouvelle de son mouvement, Ziri (Ibn Menad) fit appel à tous ses contingens; des multitudes telles qu'en en vit rarement d'aussi nombreuses se réunirent à Achir, capitale de ses états. Ziri en donna le commandement à son fils Boulouguin. Les deux partis se rencontrèrent à el-Bathà et, après une lutte d'un acharnement inoui, les Magraoua furent rompus. Mohammed Ibn el-Kheir se voyant entouré et perdu, s'écarta des combattants et se tua de sa propre main. La déroute des siens fut complète. Le vainqueur fit main basse sur eux tout le reste du jour, et longtemps leurs ossements amoncelés rappelèrent leur désastre. Plus de dix Émirs Magraouiens périrent ce jour-là (Ibn Khaldoun dit tantôt dix-sept émir, tantôt dix et plus), et Boulouguin vainqueur emporta leurs têtes qu'il offrit comme trophée à son père. Ziri fit annoncer ses succès à el-Aziz (fils d'el-Moezz) en Ifrikia, et ce prince en éprouva une grande joie. Cette nouvelle au contraire consterna l'Omeïade de Cordoue (el-Hakem) el-Mostancir....

Ziri dut à son triomphe une réputation qui l'éleva au-dessus de tous les chefs du Mogreb.

Lorsque le sultan el-Moezz songea à quitter l'Ifrikia pour se transporter au nouveau Caire, qui venait d'être fondé, il fit appeler Djafer ben Ali, gouverneur de Mecila pour lui donner le gouvernement du Mogreb. Mais Djafer craignant un piège, prit la fuite et se rendit chez les Magraoua. Ceux-ci lui livrèrent les rênes du commandement. Il se déclara pour el-Hakem l'Omeïade. Ziri marcha contre eux. El-Moezz lui avait donné le gouvernement de l'Ifrikia.

Après une lutte sanglante, les Sanhadja furent vaincus. Ziri fut renversé de son cheval, eut la tête coupée et envoyée à el-Hakem, à Cordoue. Cet événement arriva en l'année 360 (971), 26^e année du gouvernement de Ziri. Les Magraoua vengèrent ce jour là leurs défaites, et assouvirent leur soif de représailles. La chute de Ziri fut l'écroulement de tout un peuple!

La fortune à chaque jour oppose un autre jour. Le temps est un juge qui décide et n'a pas souci du blâme.

Boulouguin, fils de Ziri, entreprit de venger son père. Il eut avec les Magraoua et leurs auxiliaires des luttes difficiles et longues, à faire blanchir la tête du corbeau. Ces événements avaient lieu lorsqu'el-Moezz se transporta à sa nouvelle résidence du Caire. Il investit Boulouguin du gouvernement de tout le pays jusqu'à Barca. Cet accroissement de puissance porta au comble sa renommée. Rien n'échappa à son autorité, à l'exception de la Sicile et de Tripoli.

El-Moezz laissa le gouvernement de la Sicile à Abou'l Hassen el-Kelbi, et celui de Tripoli à Abdallah el-Ketami. Il changea aussi le nom de Boulouguin en celui de Yousef. Boulouguin conduisit ses expéditions jusqu'aux dernières limites du Mogreb. Il s'empara de Fez et Sidjilmassa, dispersa tous les partisans des Chiites (1), prit et fit périr Ibn Khazer le Magraouien. Tout ce qui restait de princes Zenatiens prit la fuite, Yedd ben Yala, l'Ifrenite, les beni Atia et autres. Ils se réfugièrent à Ceuta et envoyèrent demander secours à el-Mansour ben Abi Amer. El-Mansour se rendit de Cordoue à l'île Verte (Algésiras), fit partir des troupes nombreuses, qu'il mit sous les ordres d'Ibn Hamdoun, chargé de diriger la guerre contre Boulouguin. Il joignit à ces troupes cent charges d'or. Le détroit ayant été franchi, ils campèrent en ordre de bataille sous Ceuta. Boulouguin était à Tetouan avec son armée; il se mit en marche, et, parvenu à un point d'où il dominait l'ennemi, il vit de tels préparatifs qu'il en fut tout saisi, et s'écria : Voilà une vipère qui nous menace de son dard. Rebroussant chemin, il se porta contre el-Basra, qu'il détruisit, puis il attaqua les Berg'ouata, fit un grand nombre de prisonniers qu'il envoya à Cairouan et abolit, dans tout le Mogreb, le pouvoir des Omeïades. Les Zenata dispersés, cherchèrent un refuge dans le Sahara, jusqu'à sa mort qui arriva en l'année 373, (984).

On compte aussi parmi les Magraoua, les beni Hamdan, seigneurs d'el-Basra; les beni Atia seigneurs de Fez. Le plus célèbre de ces derniers est Ziri ben Atia, qui fonda Oudjda en l'année 384, et y transporta tous les trésors qu'il possédait à Fez; nous reparlerons d'Oudjda, s'il plait à Dieu. Un autre des beni Atia est el-Fartas, (2)

(1) L'auteur a voulu dire Omeïades. Il y a évidemment inadvertance.

(2) Dans M. de Slane, ce personnage est appelé Ziri ben Atia el-Cartas et non pas el-Fartas. www.djurdjurakabyne.info

qui marcha contre el Mansour fils de Boulougguin et fut vaincu par lui en l'année 399 (1).

Étaient aussi Magrouiens, les Beni Ouanou (de Slane, Beni Ouanou-din) seigneurs de Sofroui (mon texte donne, صبروا). Yousef ben Tachfin les détruisit.

Les Beni Mendil ben Abderrahman seigneurs de Mazouna et de Ténès sont également de la même race. C'est Abderrahman, leur ancêtre, qui fonda Mazouna en 563. Son fils Mendil eut à lutter contre Yahya ben Gania, qui partit de Gabès pour l'attaquer. Mendil quitta Mazouna et marcha contre lui. Une bataille eut lieu près de l'Ouadjer; Mendil vaincu fut fait prisonnier. Ibn Gania l'emmena à Alger, et le mit en croix sur les remparts de la ville. Cet événement eut lieu vers le commencement du 7^e siècle. (622 ou 623, de Slane).

Ali fils de Mendil succéda à son père comme souverain de Mazouna (2). Ce fut lui qui se rendit, en compagnie d'el-Abbas ben Atia, émir des Toudjin, auprès du sultan Hafside Abou Zakaria. Ils lui montrèrent comme facile, la prise de Tlemsen. Le sultan dirigea une expédition contre cette ville et Yeg'moracen dut l'abandonner. Mais bientôt le souverain Hafside la replaça sous son autorité. C'était en l'année 639 (1244-2). Abou Zakaria, en retournant à Tunis, s'arrêta au Chélif, et c'est là qu'il accorda à Ali et à El-Abbas les insignes de la souveraineté, tels que bannières, tambours, montures de prix, etc. Ces deux chefs et Mansour le Melikichien (qui avait été l'objet d'une semblable faveur), s'empressèrent de s'environner de cet appareil pour rivaliser avec Yeg'moracen et le molester.

Après la mort de Yeg'moracen, son fils Saïd Otman (3) lui succéda. Ce prince et son frère Abou Amer, à la tête de leurs forces, s'acharnèrent contre les Toudjin et les Magraoua, détruisirent leur puissance jusqu'au dernier vestige, et jusqu'à aujourd'hui ces tribus n'ont plus cessé d'être soumises à l'impôt.

Nous dirons plus loin comment Yousef ben Tachfin mit fin à la

(1) Ces faits sont en contradiction avec le récit d'Ibn Kaldoun; voir de Slane T. 2. page 13. El-Mansour mourut en 383 ou 386; l'erreur est évidente.

(2) D'après Ibn Khaldoun, à Mendil succéda El-Abbas Ibn Mendil, et le chef des Toudjin s'appelait Abd el-Caoui; voir de Slane. T. 3. p. 315.

(3) Dans M. de Slane ce prince est nommé Otman et non pas Saïd-Otman; peut-être faut-il lire Abou Saïd-Otman.

puissance d'une autre famille Magraouienne, celle des souverains du Fez.

J'ai dit que ce fut Otman qui détruisit la puissance des Beni Mendil, d'après l'autorité du docteur Et-Tenessi, dans son histoire des beni Zian, ouvrage dont le titre est الدرر والغيان في ملوك

الدرر والغيان في ملوك (Les perles et l'or natif, concernant les rois Zianites);

j'ai vu néanmoins, dans un autre auteur, la mention de Rached-ben-Mohammed-ben-Tabet-ben-Mendil, souverain des Magraoua vers l'année 709. Dieu seul sait la vérité!

Aux Magraoua appartiennent également : la tribu des Sindjas; une tribu en face de Bougie; les Rig'a du Zab; les beni Cout' entre le Zab et le Djebel-Rached. Ils ont un Casr qui porte leur nom; les beni Oura, en face de Constantine; quelques tribus dans la campagne de Maroc et de Sous; d'autres du côté de Tripoli; les beni Yernan en face de la Moulouia (de Slane : Benou-Ir'nian).

Aux beni Yernan appartiennent : les beni Outat de la montagne qui domine la Moulouia au Sud, et les beni Abou (بنو عبوا) de la montagne de Kartout (جبل كروط).

Sont également Magraoua, les beni Khelouf, au bas du Chélif, et une tribu nommée encore les Magraoua, vis-à-vis des beni Zeroual.

Parmi les docteurs et saints personnages de cette race figurent :

Le saint docteur d'Oran, Sidi Mohammed el-Houuari, dont nous parlerons plus loin.

Le saint Oueli Sidi El-Akhal, aussi célèbre par son Medh (1) en l'honneur du prophète qu'Ibn Aroud de Tunis.

Abou Abdallah, el-Mog'oufel, l'une des merveilles de son époque, pour sa science, sa sainteté et ses actes miraculeux. Une preuve de son savoir est la Casida qu'il composa en l'honneur du prophète. Elle a 70 vers, et les mots ne renferment point une seule lettre pointée.

Au nombre des saints personnages des Magraoua figure aussi : Sidi Mahmmmed ben Yahya, surnommé Mokri l-Djinn, disciple du cheikh Es-Senouci et auteur d'ouvrages sur le Taouhid (Monothéisme) et autres matières. Son tombeau est près de l'Oued-Ferouha.

Je dirai cependant que j'ai lu un ouvrage attribué au saint Oueli Abou Zeid et-Toudjani, dans lequel l'auteur prétend que le cheikh

(1) Medh مدح sorte d'hymne de louange.

Mahmmed ben Yahya était chérif. Le commentateur el-Djouzi appuie cette opinion et tous deux le font descendre du commandeur des croyants Ali, fils d'Abou Taleb et de sa femme, notre dame Fatma fille du prophète, et reine du paradis.

Sidi Mahmmmed el-Magraoui. Ce saint mourut à el-Cala, vers le milieu du 11^e siècle.

Le cheikh Et-Tahar ben sidi Mahmmmed, grand docteur du Coran. Il est en grand renom à Tlemsen ainsi que son fils Abou'l Cacém, il est auteur de stances sur l'orthographe du livre sacré.

Il apprit la lecture du Coran et la science qui le concerne, du cheikh Ibn Azzag l'Abd el-Ouadite, qui demeurait dans la bourgade d'Ed-Debba (?) البربة l'une des dépendances d'El-Cala.

Le Sultan Omeïade dont je veux parler quand je dis على يد الاموي (voir le dernier vers), est Abderrahman ben el-Hakem ben Hicham ben Abderrahman ed-Dakbel ben Moaouia ben Hicham (calife de Syrie, ben Abd el-Melek ben Merouan ben Omeia ben el-Hakem, ben Abou'l-Asi ben Omeia ben Abd-Chems ben Abd-Menaf.

Abderrahman ed-Dakbel, s'était échappé d'Abou Sira, ville d'Égypte, lorsque Merouan, dernier Calife omeïade de Syrie, y fut tué, en l'année 132. Il put se soustraire aux recherches d'Abdallah ben Ali, oncle du premier calife abbasside Esseffah. Amer el-Medhadji envoyé à sa poursuite, ne put l'atteindre; s'étant dirigé vers le Mogreb, il arriva à Meg'tila, vis-à-vis de Mazouna. De là, il s'embarqua dans un des ports du rivage et passa en Espagne. Plusieurs chefs, entr'autres Abd el-Aziz ben Mousa ben-Noseir et Mog'its lui livrèrent le pouvoir. Son autorité s'affermir et sa réputation s'étendit. Il possédait au plus haut degré une saine raison, une généreuse nature, l'amour de la justice et un savoir étendu. Ses fils, aussi heureusement doués, gouvernèrent en se modelant sur lui. L'Imam Malek ayant entendu célébrer leur justice, fit d'eux les plus grands éloges dans les réunions de ses disciples à Médine. Ce fut là un des motifs qui engagèrent les Omeïades d'Espagne à adopter dans leur gouvernement la doctrine de Malek. Tandis que les derniers Omeïades de leur famille, en Syrie, suivaient la doctrine d'el-Aouzaïy, le Syrien.

GORGUOS.

(A suivre).

NOTES HISTORIQUES SUR LES MOSQUÉES

et autres édifices religieux d'Alger.

(Voir les n^o 24 et 25 de la *Revue*.)

En 1089, il a été envoyé 1,200 dinars formant le produit de l'année 1088, et cela par l'entremise d'un grand nombre de notables s'embarquant, pour faire le pèlerinage des saints lieux, sur un navire grec en partance pour Alexandrie.

En 1096, envoi de 400 dinars d'or par un navire hollandais (puisse Dieu convertir son capitaine à l'islamisme!)

En 1104, envoi de 1666 dinars d'or, dits sultanis, formant le produit des années 1103 et 1104, par des pèlerins s'embarquant sur le navire du grand, respecté, considérable et pieux Raïs le hadji Ahmed ben R'anem.

En 1118, envoi de 1500 sultanis formant le produit de l'année 1111, par les pèlerins s'embarquant sur le navire de *Masin*, capitaine français, en partance pour Alexandrie. (Que Dieu les conserve tous!)

En 1119, envoi de 1500 sultanis, formant le produit de l'année 1113, par une caravane algérienne que dirige le cheikh el Mouhoub.

En 1122, envoi de 1500 sultanis, formant le total des produits de l'année 1114, par une caravane algérienne que dirige le cheikh ben Teyba ben Sidi Bouzian.

En 1125, envoi de 1000 sultanis, formant le montant des produits de l'année 1115, par une caravane dirigée par El Mouhoub bed Mohammed el Hadj Sahab Medoukal (?) (1).

En 1127, envoi des produits de l'année 1116, soit 1500 sultanis,

(1) Sahab Medoukal doit signifier *Medoukal*, oasis située sur la route de Bousada à Biskara -- N. de la R.

confiés à des pèlerins s'embarquant sur le navire du capitaine *Bir*, l'anglais, en partance pour Alexandrie. (Que Dieu conserve les pèlerins qu'il porte !)

En 1131, envoi des produits de l'année 1118, soit 1500 sultanis, par le navire du capitaine *Milhil Elelsen*, le chrétien anglais, en partance pour Alexandrie.

En 1132, envoi : 1° des produits de l'année 1131, soit 1500 sultanis ; 2° des produits de l'année 1128, soit 500 sultanis par le navire du capitaine *Nicolas* (*Nekoula*) oudjir (*Auger ?*), le Français, partant pour Alexandrie. (Fasse Dieu que le navire soit conservé !)

En 1139, envoi des produits de l'année 1139, soit 500 sultanis par des pèlerins s'embarquant sur le navire du capitaine *Djounit*, chrétien-français, en partance pour Alexandrie. (Fasse Dieu que le navire soit conservé et protégé !)

En 1148, envoi de 3000 sultanis confiés à l'honorable et respecté champion de la guerre sainte, le pèlerin *El Hadji Mohammed*, fils du défunt *Sid Abdy Pacha*. (Que Dieu lui fasse miséricorde !)

En 1175, envoi de fonds par une caravane dont le chef est *El-hadj Mohammed ben Abd el-Ouahid ben sidi el-Khiladi*, de la descendance de *sidi Ahmed ben Youcef*.

Les individus natifs de la Mecque ou de Médine qui se trouvaient de passage à Alger, avaient droit, pendant toute la durée de leur séjour, à une allocation proportionnée à leur position et à leur rang. Ces individus justifiaient ordinairement de leur origine, au moyen d'une lettre émanant des gens de la Mecque ou de Médine. C'est une de ces lettres que je donne ci-après, pour terminer ce paragraphe.

Lettre adressée au Pacha d'Alger par des gens de Médine.

« A celui qui est l'objet de la félicité, ainsi que de la grâce et de la faveur divines, qui a l'affection de tous, dont la générosité est l'apanage et qui est doué des plus nobles qualités, mon Seigneur, — puisse faire le Souverain Très-Haut que votre astre ne cesse de graviter dans les cieux et d'y briller d'un éclat resplendissant ; puisse Votre Altesse être préservée de tout danger par la grâce de Dieu, amen ! Cette lettre vous est adressée par des gens qui sont loin de vous, et qui habitent actuellement la ville de Médine la resplendissante (puisse Dieu la faire resplendir jusqu'au

jour dernier !), près du saint tombeau. Ils vous adressent, tout en formant des vœux pour Votre Altesse, le porteur de la présente, qui demande un subsiste proportionné à son rang ; ils implorent la faveur de votre munificence avec instance et aussi les effets de votre assistance. Ils vous comprendront dans les prières qu'ils font, aux heures bénies, auprès du saint tombeau et de la pierre vénérée et formeront des vœux ardents pour leur seigneur doué des plus nobles qualités et l'objet de la félicité, notre sultan.

» De sa main : *El-sid Hassan ben el-sid Abdallah el-'Aloui*, demeurant à *Zakak* (rue) *beni Hossain* ;

» De sa main : le *seid Abdallah el-'Aloui el-'Attas*, mouden de l'enceinte sacrée ;

» De sa main : *Mounla Moustafa ben Hassan Effendi Bousenani Zada*, ferrache de l'enceinte sacrée ;

» De sa main : *El-cherifat Halima el-'Aloyat, el-'Attassyat*, fille de *sid Abdallah Attas*.

» De sa main : *Chikhat Roukiyat*, fille de *Mounla Moustafa*, et mère de *Mahamed Effendi, Dourkeli, Haffiz* ;

» De sa main : *Chikhat Khedidja bent Hassan Effendi*, épouse de *sid Ibrahim Zerihani*, ferrache de l'enceinte sacrée ;

» De sa main : *El-cherifat*, fille de *sid Abdallah Attas el-'Aloui* ;

« De sa main : *Chikhat Fatma*, femme de *Mounla Moustafa ben Senany*, employée à l'enceinte sacrée ;

» De sa main : *Chikhat Fatma Hamidiya*, fille de *Cheikh Mohammed Djemal* et mère de *sid Abdallah Attas* ;

» De sa main : *Cheikh Hassan ben Mounla Moustafa ben Senani*, ferrache de l'enceinte sacrée ;

» De sa main : *Mohammed ben Abdallah ben Senani Zada*.

» (P. S.) Monseigneur, la tradition dit qu'un seul bienfait sera compté pour dix le jour de la résurrection et que Dieu vient en aide à l'homme tant que l'homme vient en aide à son frère. »

§ 4. — DEMANDES DE SECOURS.

Exposer que le pacha d'Alger avait la haute main, en vertu de sa dignité supérieure, sur la répartition des aumônes envoyées aux pauvres des deux villes saintes, c'est dire qu'il était assailli de demandes de secours.

Parmi les nombreuses lettres de cette nature que j'ai eues à ma disposition, j'ai choisi les suivantes comme types de l'éloquence des solliciteurs de la Mecque et de Médine.

I. Lettre adressée par des gens de Médine au pacha d'Alger.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Dieu veille à notre défense et pourvoit à nos besoins !

» Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses compagnons et qu'il leur accorde le salut.

» Louanges à Dieu, dont les œuvres sont immenses, qui est plein de bonté et de générosité et dont les bienfaits ont toujours existé. Il n'y a de Dieu que lui. Il est généreux et magnanime ; il est le souverain des hommes et le destructeur des ennemis. Rien ne saurait l'égaliser. Il entend tout et il sait tout ; que la bénédiction et le salut soient sur son élu et son envoyé Mohammed, que Dieu le Très-Haut répande ses grâces sur lui et lui accorde le salut, ainsi qu'à ses pieux et nobles compagnons, particulièrement nos seigneurs et imams Abou Bekr es-Sadik (le sincère), Omar el-Farouk et tous les compagnons de sidi El-Kawnin (que la satisfaction du Très-Haut soit sur eux tous !), lesquels sont nos protecteurs en toutes circonstances. Nous leur demandons d'être nos intercesseurs auprès de Dieu Très-Elevé, et de faire agréer les prières que nous lui adressons pour qu'il protège par le glaive d'une puissance irrésistible et qu'il regarde avec l'œil efficace de la sollicitude celui qui est l'épée des guerriers de la foi et qui est l'appui de la piété des Musulmans, celui qui répand ses bienfaits sur les faibles et les malheureux qui avoisinent le Seigneur des Envoyés, celui qui est le soutien des ministres et la ressource des infirmes et des pauvres — le gouverneur d'Alger ; que Dieu le conserve, lui soit en aide en toutes circonstances et le fasse triompher des mécréants, ses ennemis, par le patronage du Digne de confiance, de l'Elu (Mahomet), que Dieu Très-Haut répande ses bénédictions sur lui et lui accorde le salut, ainsi-soit-il, ô souverain des mondes ! Ensuite les pauvres (soussignés) habitant Médine la ville du Prophète et qui se consacrent à adresser des prières matin et soir, pour que vous triomphiez de vos ennemis, sollicitent de Votre Seigneurie élevée la faveur de participer à vos bienfaits et de voir leurs noms inscrits parmi ceux des pauvres de la ville de Médine la resplendissante, qui touchent des aumônes. Le prophète de Dieu (que Dieu répande ses bénédictions sur lui et lui accorde le salut !) a dit : Chaque bienfait sera compté pour dix bienfaits et tout ce que vous ferez de bien, vous le retrouverez auprès de Dieu. — Venez donc à leur secours, car ils sont fai-

bles, nécessiteux et ils habitent dans le voisinage du Seigneur des Envoyés (Mahomet) ; que Dieu très haut vous couvre de sa protection. Amen !

» Le ferrache (1) à la noble pierre Mohammed ben Soliman Bali Hossaini. — Bellal, suivant d'Abderrahman Sadok. — La cherifat Annaba, épouse de Mohammed, fils de Soliman Bali. — Abdelkader ben Abderrahman Sadok. — Otsman, fils de Mohammed, fils de Soliman Bali. — Le serviteur des pauvres Abderrahman, fils de Mohammed Saâud Sadok. — Soliman, fils de Mohammed Soliman Bali. — Amenat, fille d'Abderrahman Sadok. — Siam, fils de Ramdan el-Hariri, — Fatmat *Kerimat* d'el-Cherifat Annabat, épouse de Mohammed Soliman Bali. — Abderrahman ben Siam el-Hariri. — Barkat, esclave d'Abderrahman Sadok. — Rekiat, mère de Mohammed Soliman Bali. »

Au dos « Par la grâce du Très-Haut, cette lettre parviendra à Sa Seigneurie le très heureux, très fortuné, objet de la faveur divine et des bénédictions, mon seigneur et mon sultan, le gouverneur (ouali) actuel d'Alger.

II. Lettre adressée au pacha d'Alger par des gens de Médine.

« A Monseigneur, qui est l'objet de la félicité, ainsi que de la faveur divine et dont la bienveillance et la générosité sont inépuisables, mon sultan. — Puisse Votre Seigneurie être favorisée d'une élévation constante et jouir à jamais de la protection de celui qui dispense les biens. Tels sont les vœux que je forme, dans toute la sincérité de mon cœur. Votre serviteur qui exalte vos œuvres, a à vous exposer ce qui suit : Vos bonnes œuvres sont immenses et votre servente charité vous méritera la prolongation de vos jours et la félicité. Celui qui se compare à la poussière que foulent vos pieds, aspire à participer à vos bienfaits. Votre serviteur, poussière de vos semelles, ainsi que les personnes dont les noms figurent au bas de la présente, font partie de la population de Médine la resplendissante (puisse Dieu la faire resplendir jusqu'au jour de la vie future !). Ils vous supplient de les inscrire sur votre liste. Dieu glorieux et très haut (que ses œuvres soient glorifiées !) vous accordera la plus belle des récompenses, vous conservera, protégera votre règne contre toute calamité et vous comblera de prospérités ! Nous demandons de vos éminentes vertus que vous nous accordiez une manifestation de votre munifi-

gence et que vous daigniez agréer la requête de la poussière de vos semelles. C'est là ce que nous espérons de notre seigneur, objet de la félicité ainsi que de la faveur et de la grâce divines, source de bénédictions, notre sultan, dont la sollicitude et la générosité sont immenses.

» Celui qui fait des prières pour votre bonheur, le cheikh Abd-elkader, neveu du cheikh Hamza Feid Allah el-Madani (le Médienois);

» Celle, etc., cheikhat Sadat, disciple de cheikh Moustafa Amar el-Madani;

» Celle, etc., cheikhat Abidat, épouse de cheikh Moustafa Amar el-Madani;

» Celle, etc., cheikhat Fatmat, fille de Mohammed Salah Amar el-Madani;

» Celui, etc., Haffiz Mohammed Salah, fils de cheikh Moustafa Amar el-Madani;

» Celui qui, etc., le cheikh Moustafa Amar el-Madani. »

§ 5. — LETTRES DE RECOMMANDATION.

Les gens de la Mecque et de Médine ne se contentaient pas d'adresser au pacha d'Alger des demandes de secours. Ils entraient aussi en correspondance avec lui pour lui recommander des voyageurs, pensant, sans doute, que la considération dont doivent nécessairement jouir des personnes qui ont l'honneur d'habiter les villes saintes rejaillirait sur les étrangers et les ferait accueillir avec plus d'empressement et d'égards.

Parmi ces lettres de recommandation, je choisis les deux suivantes comme spécimen :

I. Lettre adressée au pacha d'Alger par des fonctionnaires de la Mecque.

« A notre seigneur, l'honorable Hossain Pacha.

» Louange à Dieu !

» O Dieu ! O toi qui accueilles la prière de celui qui remet son sort entre tes mains et qui place son espoir en toi ; — ô toi qui protèges de ton assistance celui qui se confie à toi et qui rapporte tout à toi ; — je t'implore, en étendant vers toi les mains ouvertes de l'espérance et de l'humilité ; — je te supplie humblement en étreignant la corde du patronage ; — et je te conjure avec ferveur, par des prières dérobées aux lieux de l'exaucement

— accueillies aux heures où les grâces se manifestent, — de perpétuer le règne du vizir considérable, — du pacha puissant et éminent, — joyau capital du collier des illustrations, — devant la grandeur duquel s'humilient les plus célèbres rois ; par lequel le collier de ses vassaux a été harmonié dans l'ordre le plus beau ; — le pacha qui a ceint le siècle d'une couronne dont les bords sont enrichis de broderies ; — qui est élevé au-dessus des plus élevés par la splendeur de sa gloire et de son éclat ; — qui est unique par toutes ses vertus ; — et qui ne saurait être égalé ; — il est sans pareil en grandeur et son illustration a atteint l'apogée de la gloire ; — lion courageux, il consacre à de hautes œuvres son souffle et les plus précieux biens ; — il rend le blanc rouge dans l'arène des héros ; — sa bravoure est telle que les degrés de la compréhension sont insuffisants pour en saisir le récit ; — et que les lettres de l'intelligence sont impuissantes à la décrire ; — il a atteint le sommet le plus élevé des plus hautes dignités et leur point culminant ; — sa droite s'est saisie du faite des grandeurs et sa gauche en dirige les rênes ; — comment n'en serait-il pas ainsi, puisqu'il est la montagne élevée dont les degrés s'étagent superbement, — la mer profonde dont les vagues se diffusent en générosité, — la *kibla* (1) de libéralité autour de laquelle les aspirations de l'espérance ne cessent de tourner processionnellement ; le sanctuaire de ses munificences est incessamment l'objet du pèlerinage de troupes qui se succèdent sans fin ; — il est riche par ses propres perfections et peut se passer de la célébrité de ses nobles ancêtres ; — son nom illustre est tracé en tête de la présente missive ; — puisse Dieu perpétuer sa seigneurie et l'exhausser, — accorder son assistance à son règne, — auquel sourient les lèvres des jours, — et éterniser ses vertus, à l'ombre desquelles reposent en paix tous les hommes ! Amen ! amen ! amen ! — Et ensuite, ce qui parviendra à la connaissance de Votre Seigneurie, qui surpasse en élévation la constellation des Gémeaux, — et qui domine le firmament, — est que lorsque retentit votre nom, exalté par tout arrivant, — et que, de toutes parts, éclatent vos louanges répandues par tout venant, — les brises de la sympathie soufflent vers vous et font éclore un vif désir de contempler votre visage resplendissant, — de se prosterner sur le seuil de vos hautes dignités, — d'être admis aux sources

(1) On appelle ainsi le point vers lequel les Musulmans doivent se tourner pendant la prière.

de votre générosité universelle, — et de se désaltérer à l'eau limpide de votre pluie bienfaisante qui se répand au loin dans les cascades de la magnificence. — Notre affectionné, le très grand, — notre sincère ami, le très célèbre, — le savant, l'érudit, — le vertueux, le très intelligent, — celui dont le savoir dissipe les plus grandes difficultés et en donne l'explication; celui dont tous les gens de cette nation, les plus éloignés comme les plus proches, reconnaissent l'éloquence et l'élocution élucidante; — celui qui tient les rênes de tout ce qui est prononcé et de tout ce qui est compris; — celui qui fait revivre les sciences tombées dans l'oubli; l'orateur qui a hérité de l'éloquence de *Gahban* (1), le cheikh Mohammed, connu sous le nom d'Abou Zian (2), vient de partir pour se rendre dans le vaste champ de votre grandeur et se présenter devant la seigneurie de Votre Altesse très célèbre; nous désirons de vos bienfaits qui s'étendent sur l'univers entier et qui débordent sur tous les êtres vivants, que vous l'accueillez avec la figure de la satisfaction et de la sympathie, que vous réalisiez tout désir et tout espoir; que vous le regardiez avec l'œil de votre assistance, regard de miséricorde et de magnificence; que vous le combliez de la pluie de vos munificences immenses, que vous l'approchiez de vous, en sorte qu'il occupe auprès de vous une place après laquelle il n'est rien d'enviable, — et un rang sans bornes; que vous écartiez de lui tout préjudice et toute embûche, et que vous facilitiez son retour vers les régions de la Mecque pour vous conformer à cette parole rapportée d'après le Seigneur du Message, abrité par le nuage (Mahomet) : « Celui qui aura » écarté d'un croyant une angoisse d'entre les angoisses de ce » monde, Dieu écartera de lui une angoisse d'entre les angoisses » du jour de la Résurrection. »

» Que le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde de Dieu!

» L'ami qui fait des vœux pour que vous soyez favorisé de l'as-

(1) *Gahban*, nom d'un homme de la tribu Waïel, dont l'éloquence entraînante a passé en proverbe et qui, dit-on, haranguant une assemblée pendant une demi-journée, ne s'est pas servi deux fois du même mot.

(2) Il y a eu à Alger, pendant les premières années de l'occupation, un savant algérien de ce nom; c'est le seul vraiment digne de ce titre que nous ayons connu; même en se plaçant au point de vue restreint des Indigènes, qui distribuent les épithètes d'homme instruit, de savant avec beaucoup trop de libéralité, on ne rencontre plus guère ici de musulmans qui puissent les mériter. — N. de la R.

sistance divine et de la victoire, l'humble devant son Dieu très-haut, Mohammed fils de Mohammed, mufti des Malekis, à la Mecque:

» L'humble devant son Dieu très haut, qui prie pour vous, Mohammed fils de Yahya, mufti des Hanbala dans la ville de Dieu, le digne de confiance;

» Celui qui fait des vœux pour vous, l'humble devant son Dieu, Mohammed Omar fils d'Abou Bekr, mufti des Chafa'ia, à la Mecque (1);

» Celui qui prie pour vous, Ishak fils d'Akib, directeur actuel des chérifs, à la Mecque;

» Soyez charitable, car Dieu aime ceux qui pratiquent les bonnes œuvres. Celui qui ne vous fréquente pas, mais qui n'a entendu rapporter que du bien de vous, l'indigne Abdallah fils de Mohammed, mufti des Hanafis, à la Mecque la noble. Que Dieu très haut lui soit en aide, amen!

» 25 de Moharrem le sacré de l'année 1244 (1828). »

II. Lettre adressée au pacha d'Alger par des gens de Médine.

« A mon seigneur, objet de la félicité, ainsi que de la faveur et de la grâce divines. Puisse Votre Eminence être favorisée d'un bonheur constant et de triomphes éclatants. — Cette lettre, émanée des gens de Médine la resplendissante est confiée au fils du cheikh *Aboul Fodl Ahmed Effendi*, appartenant à la classe des savants et des hommes de bien; — il mérite que vous le traitiez avec honneur et égards et que vous lui donniez des marques de votre munificence et de votre générosité. Notre espérance est donc qu'à son heureuse arrivée auprès de vous, il recevra aide et assistance et que le puissant appui de Votre Eminence ne lui fera pas défaut, non plus que la munificence de Votre Excellence.

» De sa main : Aboul Fodl el-cheikh Ahmed Effendi;

» El-cheikhat Selmat, fille d'Aboul Fodl;

» La cherifat Alouiyat fille d'El-Meresen;

» La mère de Mohammed Aboul Fodl;

» La cherifat Sa'adat, épouse d'Aboul Fodl;

(1) Cette mention et la précédente rappellent que le rite de Hanbal et de Chaf'ei sont représentés à la Mecque tout comme ceux de Hanifa et de Malek. — N. de la R.

» Aboul Fodl, *haffith* (1) du Coran, Mohammed Effendi fils du cheikh Ahmed Effendi.

» Notre seigneur, chaque année nous apporte de nouveaux témoignages de votre sollicitude pour les habitants de Médine : au nom de l'Envoyé de Dieu et de ses successeurs, ceux qui viennent de faire connaître leurs noms, vous demandent de les faire participer à vos bienfaits et d'étendre sur eux votre munificence. »

§ 6. — CORRESPONDANCE RELATIVE AUX PÈLERINS.

Puisque j'ai été amené à constater que les fonds envoyés aux deux villes saintes étaient confiés aux pèlerins, je ne crois pas sortir de mon sujet en publiant quelques pièces relatives aux rapports officiels qui s'établissaient entre la régence d'Alger et l'Égypte, à l'occasion des pèlerinages.

On a pu remarquer dans la nomenclature des envois de fonds faits à la Mecque et à Médine, que quelques convois de pèlerins ont pris la voie de terre et effectué ce voyage en caravane. Mais c'était là l'exception et la voie de mer était ordinairement préférée, avec raison, comme étant plus courte et moins pénible.

Chaque troupe de pèlerins était accompagnée d'un agent délégué officiellement par le pacha pour remplir les fonctions de *beit el-maldji*. Cet agent avait pour mission spéciale de recueillir et de rapporter à Alger la succession de tout Algérien, faisant partie de son convoi, qui décédait pendant le trajet. Il était aussi chargé des rapports officiels avec les autorités des pays qu'on traversait et avec les représentants que la régence d'Alger entretenait dans ces contrées.

A. DEVOULX.

(A suivre)

(1) Cette expression s'applique à celui qui conserve dans sa mémoire le texte du Coran. — N. de la R.

CHRONIQUE.

(PARTIE OFFICIELLE)

Dans la dernière séance de la Société historique algérienne, M. le président annonce qu'il lui est parvenu un mémoire, avec dessins à l'appui, relatif à des modifications qu'il serait utile d'apporter au tracé du Génie, pour la construction (côté nord) de la partie du front de mer des fortifications d'Alger, qui s'étend entre la porte de France et le Fort-Neuf.

« Ce tracé, dit M. le président, contrairement aux principes adoptés en pareille circonstance, empiète sur la terre au lieu de prendre sur la mer; aussi, loin de faire gagner du terrain à la ville basse, déjà bien pauvre pourtant en espace uni, resserrée qu'elle est entre le littoral et la montagne, il lui enlève trente immeubles, parmi lesquels se trouve le bâtiment de la Bibliothèque et du Musée, ce remarquable échantillon de l'architecture privée des Indigènes.

« Certes, nous ne sommes pas plus indifférents que nos autres concitoyens aux intérêts de la cité; mais, comme il existe un corps constitué spécialement chargé de les défendre, nous ne saurions avoir la prétention d'usurper ses droits, ni de remplir ses devoirs.

« C'est donc au nom de l'art seulement que je prends aujourd'hui la parole.

« Les belles habitations indigènes que les exigences de l'alignement n'ont pas fait tomber sont fort peu nombreuses; parmi celles qui existent encore, la maison de la bibliothèque et du musée est une des plus appréciables et celle qui s'est le mieux préservée de ces travaux d'appropriation inintelligente qui dénaturent le caractère des constructions mauresques. Son affectation à un service scientifique, littéraire et artistique fait même espérer qu'elle pourrait un jour s'enrichir de bien des détails d'architecture intéressants que la démolition des immeubles de même nature encore subsistants pourra rendre disponibles. Ce sera, par exemple, tel plafond précieux, tel morceau de sculpture remarquable qui pourront s'encadrer dans quelque partie de la construction

réservée. On arriverait ainsi à constituer une maison mauresque vraiment modèle qui donnerait aux étrangers une idée de ce qu'était une belle habitation indigène. Il est urgent de prendre un parti à cet égard, si l'on ne veut pas avoir un jour la honte d'entendre les étrangers demander où l'on peut à Alger visiter une maison algérienne; et, sur la réponse négative, faire remarquer qu'il n'y a pas eu de Vandales en Afrique qu'au 5^e siècle » !

Après cet exposé, le mémoire avec les dessins à l'appui est mis sous les yeux des membres de la société qui constate les points suivants :

On peut, en exécutant le projet expliqué dans ce mémoire, faire gagner à la ville 4,000 mètres de terrain et conserver les 30 immeubles désignés pour être démolis, parmi lesquels se trouve la belle maison de la Bibliothèque et du Musée. La valeur de ces 4,000 mètres et celle des 30 immeubles qu'on n'aura plus besoin d'exproprier, dépasse les dépenses qu'il faudra faire pour modifier le tracé du Génie, dans le sens indiqué audit mémoire. Par ces motifs, la société déclare que, sans aborder le côté utilitaire de la question, mais en se maintenant à son point de vue spécial, celui de l'art, elle accepte le mémoire dont il s'agit et charge M. le président de le présenter en son nom à M. le Maire d'Alger, avec prière d'en saisir le Conseil municipal.

En vertu de cette décision, M. le président a remis le projet expliqué ci-dessus à M. le Maire, qui a bien voulu le communiquer au Conseil municipal.

La lettre suivante, adressée au président de la Société historique algérienne, fera connaître la suite de cette affaire, jusqu'au moment où nous mettons sous presse notre 27^e n° (1) :

Alger, le 7 juin 1861.

Monsieur le Président,

Je me suis empressé de soumettre au Conseil municipal le projet présenté par la Société Historique Algérienne et que vous m'avez adressé le 27 mai dernier, relativement à des modifi-

(1) Le désir de donner à nos lecteurs tous les détails relatifs à une question qui ne peut manquer de les intéresser vivement, a causé le retard que subit la publication de ce numéro.

cations proposées au tracé des fronts de mer du côté Nord, — modifications qui auraient pour but de faire gagner, par attérissement sur la mer, une surface à bâtir de 4 à 5,000 mètres de terrain, tout en permettant de conserver le bâtiment affecté à la Bibliothèque et au Musée.

Sans entrer dans l'examen du projet, au point de vue de la défense militaire, ce qui ne rentrait pas dans ses attributions, le Conseil, frappé comme vous, de l'importance qui résulterait pour la ville de cette augmentation de terrain, surtout sur un point où elle se trouve resserrée, et, d'un autre côté, de la nécessité de conserver le bâtiment du Musée, comme dernier vestige de l'architecture mauresque, a décidé qu'il y avait lieu de prendre le projet en très-sérieuse considération.

Le Conseil a appelé l'attention toute particulière de M. le Directeur Général sur une question qui intéresse l'avenir de la ville d'Alger, à tous les points de vue, et il a demandé qu'elle fût soumise à l'examen d'une commission mixte.

Espérons, Monsieur le Président, que la protestation de la Société historique algérienne, appuyée unanimement par le Conseil municipal, aura un résultat favorable; et vous pouvez assurer la Société que vous présidez, que le concours de la Municipalité dans cette circonstance, comme dans toute autre, ne lui fera pas défaut.

Agrez, etc.

Le Maire d'Alger,

J. SARLANDRE.

L'affaire est donc engagée officiellement sous les auspices les plus favorables : quelle qu'en soit l'issue, ceux qui avaient mission de parler, les uns au nom de l'art, les autres au nom de la cité, ont tous accompli leur devoir. Si l'acte de destruction doit s'effectuer, ce ne sera pas du moins sans qu'aucune voix ait fait entendre une protestation.

PARTIE NON OFFICIELLE.

AUMALE (*Auzia*). — M. Eugène Guès, commissaire de police à Aumale, nous adresse les détails suivants sur une importante découverte archéologique qui a été faite le 4 juin dernier à quelques kilomètres de cette ville, sur la route de Médéa.

En pratiquant des défrichements, un colon a mis au jour une

colonne milliaire, grossièrement taillée, haute de 1^m70, d'une circonférence moyenne de 0^m60 et sur laquelle on lit en caractères de 0^m02 parfaitement conservés :

IMP. CÆSAR T. Æ
LIVS HADRIANVS
ANTONINVS AVG.
PIVS PON. MAXI
MVS TRI. POT. XVIII
CoS. IIII P. P. AB AV
ZIA M. P. III

A la cinquième ligne, l'auteur de cette copie, influencé sans doute par le souvenir classique des fameux tribuns du *peuple*, avait lu POP. Nous n'avons pas hésité à restituer la véritable leçon POT ; la formule consacrée pour la mention de la puissance tribunicienne appelait tout naturellement cette correction.

En ce qui concerne la partie graphique de ce document, nous n'avons à signaler que deux ligatures, toutes deux à la première ligne, où A, E sont liés, dans les mots *Caesar* et *Aelius*.

Nous avons dit que cette intéressante épigraphe avait été découverte sur la route de Médéa ; ajoutons pour préciser, qu'elle était placée sur un monticule qui commande la gorge d'une vallée aboutissant à ladite route actuelle qui se trouve ainsi un peu en dehors de la voie romaine. Cette voie est celle qui partait de Carthage pour aboutir à Julia Caesarea et se jalonne en Algérie par les ruines de Tebessa (Theveste), Cirta (Constantine), Mileu (Mila), Cuiculum (Djimila), Sitifis (Sétif), Zabi (Bechilga, auprès de Msila), Auzia (Aumale), Rapidi (Sour Djouab), Tirinadi (Berrouaguala), Sufasar (Amoura), Aquæ calidæ (Hammam Rir'a), Caesarea (Cherchel).

M. Guès estime à trois kilomètres la distance entre Aumale et le lieu de la découverte. Mais cette distance doit être plus grande, si notre colonne milliaire était à sa place primitive ; car les trois milles romains indiqués dessus équivalent à près de quatre kilomètres et demi, en adoptant pour le mille romain l'évaluation moyenne de 1481 mètres. Il est intéressant de déterminer exactement cette distance, en ayant bien soin de suivre la direction romaine, ce qui peut être facilité par l'observation intelligente de la ligne de meilleure viabilité et des restes de postes antiques qui la jalonnent.

Il faudrait savoir encore dans quelle situation la colonne milliaire a été trouvée ; si elle était restée droite ou si (ce qui est beaucoup plus probable) elle était couchée ; si elle était enfouie ou à fleur du sol ; enfin, s'il y a lieu de penser qu'elle était là sur son emplacement primitif. Sa position au sommet d'un monticule le donnerait à penser, et le fait deviendrait presque certain, si à l'endroit où elle se trouvait il n'y a pas les traces d'un bâtiment de quelque importance où on ait pu l'appor-

ter d'ailleurs, pour l'employer comme matériaux de construction.

M. Guès nous fait savoir, il est vrai, que tout près de là est une espèce de silb où étaient rangées, le col en bas et vides, huit amphores, hautes de 0,40 c. Il y avait encore à côté de notre colonne milliaire un squelette d'enfant, paraissant remonter à une époque très-reculée, et qui, à en juger par la forme du crâne, n'appartient pas à la race arabe, dit notre honorable correspondant.

En attendant que nous recevions toutes les informations signalées ci-dessus, occupons-nous de l'inscription : Elle n'offrait aucune difficulté de lecture, vu sa complète conservation et nous pouvons accepter avec confiance le texte de la copie de M. Guès, après la légère correction que nous avons dû y faire.

Elle se traduit sans difficulté :

« L'empereur César Titus Aelius Hadrianus Antoninus, auguste, pieux, grand pontife, investi dix-huit fois de la puissance tribunicienne, quatre fois consul, père de la patrie. — A 3 milles d'Auzia.

On voit que la dédicace de ce monument itinéraire est faite à Antonin le Pieux, qui avait pris les noms de son prédécesseur Hadrien, lorsqu'il fut adopté par lui et qu'il en reçut le titre de César et la puissance tribunicienne, en 138 de J.-C. Quant à son quatrième et dernier consulat, il est de l'année 145.

Avec ces données, notre colonne milliaire se trouve datée de l'an 155, celle où Antonin le pieux se trouvait investi pour la 18^e fois de la puissance tribunicienne.

Nous reprendrons l'étude de ce curieux document, lorsque nous aurons reçu les renseignements complémentaires indiqués plus haut. En attendant, nous le recommandons vivement à nos correspondants d'Aumale, pour qu'ils le fassent transporter dans cette dernière ville, où il sera plus facile d'en assurer la conservation.

LES LOTOPHAGES. — On nous écrit de St-Louis (Sénégal), le 20 avril 1861.

J'avais déjà eu l'honneur de vous écrire une fois pour me mettre en relation avec vous ; et, précisément, le navire qui portait ma lettre a péri corps et biens.

Aujourd'hui, profitant de la complaisance de M. Léonard, lieutenant de tirailleurs algériens, je vous envoie, pour le Musée d'Alger, une peau de léopard assez entière, je crois, pour être montée et une *grue couronnée*, un des plus beaux oiseaux du Sénégal, où on le nomme *oiseau-trompette*, à cause de son cri qui, cependant, selon moi, imite bien plus les braiments de l'âne que le son de la trompette (1).

(1) Le Musée d'Alger n'ayant plus de section zoologique, depuis que ses collections en ce genre ont été remises à l'École de médecine, les objets d'histoire naturelle envoyés par M. le colonel Faidherbe ont été adressés à l'Exposition permanente. N. de la N. akabyne.info

Permettez-moi maintenant de vous parler d'une petite question d'histoire ancienne africaine :

Les *lotophages* ont toujours joui d'une certaine célébrité ; et, ne serait-ce que parce qu'une rue d'Alger porte leur nom, il doit y avoir aujourd'hui plus de personnes que jamais à se demander ce qu'étaient ces mangeurs de *lotos*.

Quand j'étais en Algérie, il était admis que les *lotos* en question était le fruit du *zyzyphus-lotus*, jujubier dont tous, plus ou moins, nous avons sucé la pulpe desséchée que nous arrachions, en expédition, aux buissons épineux qui bordaient le sentier.

Ce fruit doux et sucré n'est pas bien remarquable. Il existe au Sénégal, un peu plus gros qu'en Algérie et il se nomme *sid dem* en oulof.

On conçoit difficilement qu'on s'en nourrisse ; c'est là le côté faible de l'ancienne explication.

Dernièrement, en lisant le nouveau recueil *Le tour du monde*, je vis que M. le baron de Krafft, combattant cette explication comme peu rationnelle, prétend que les *mangeurs de lotos* sont tout simplement les mangeurs de *dattes fraîches*, dont le nom *rotob* est prononcé *lotob* dans le pays de Tripoli.

Tout en m'inclinant devant cette explication de fraîche date, je me permettrai, puisqu'il y a doute, d'en proposer une autre que je tenais en réserve depuis longtemps.

Celle de M. de Krafft, en effet, a son côté fort et son côté faible. Il est certain que cette particularité de se nourrir de dattes, fruit très remarquable et inconnu en Europe, a pu frapper les anciens géographes, au point de leur faire créer le nom en question.

Ne voyons-nous pas encore aujourd'hui les *beni-Mzab* se définir en quelque sorte par cette alimentation (qui n'est pas sans inconvénients, à ce qu'il paraît) quand ils disent :

Ana Mzabi heur, nakoul et-teueur, etc.

Voilà le bon côté de l'explication de M. de Krafft ; mais que le *rotob* ou *lotob* du patois tripolitain de nos jours soit le *lotos* du nom grec ancien — cela paraît un peu forcé.

Pendant la disette occasionnée par la guerre au Sénégal, je remarquai que les noirs, faute du mil qu'ils n'avaient pu cultiver, récoltaient et transformaient en couscous, la graine de *nénuphar* (*lotus*, *lotos*), dont les marais et les lacs du Soudan sont couverts. (Cette graine s'appelle *ndiaghar* en oulof, *ndaïri* en foulah).

Le fait me frappa, et j'acquis plus tard la certitude que tous les Soudaniens aiment beaucoup cette nourriture et n'ont pas même besoin qu'il y ait disette pour y avoir recours.

Les voyageurs grecs ayant pénétré dans l'intérieur, auraient-ils été frappés de voir manger une plante bien connue en Europe, mais où on ne la mange pas ?

Je vous livre cette hypothèse pour ce qu'elle vaut : et elle ne vaut pas grand chose, si les *lotophages* ont été bien placés par la géographie

ancienne en *Berberie* et s'il n'arrivaient pas jusque dans l'intérieur du continent, Car il faut dépasser, je crois, non-seulement la zone atlantique, mais même le *Sahara*, pour parvenir aux régions bien arrosées des mangeurs de *nénuphar*.

Veuillez agréer, etc.

L. FAIDHERBE,

L'EUPHORBIE ET LE ROI JUBA. — On nous écrit de Constantine, le 7 mai 1861 :

M. le Président,

Dans le dernier numéro de la *Revue africaine*, page 85, vous parlez, à propos de Juba, de l'euphorbe et vous donnez, entre parenthèses et avec un point d'interrogation, la synonymie de *lebin*. C'est en effet le nom que porte une plante du même genre, l'euphorbia *helios copia* (à ce que dit M. Prax, dans la *Revue d'Orient* de novembre 1850). On lui donne aussi le nom de *halib ed daba*, et c'est le nom qu'elle porte à Constantine. J'espère qu'en ma qualité d'ancien traducteur d'Abderrezzaq et du cheikh Daoud, et de traducteur actuel du second livre d'Avicenne, vous voudrez bien me permettre de vous communiquer quelques renseignements sur l'euphorbe, qui a fait partie de la matière médicale des Grecs et des Arabes, et se trouve encore aujourd'hui dans nos officines. L'euphorbe découverte par Juba est appelée aujourd'hui *euphorbia officinalis*, par la raison qu'elle fournit le médicament du même nom, qui n'est autre chose qu'une *cérée-résine*, d'après les analyses. Vous pouvez lire dans Plinie, XXV, 38, l'histoire de l'euphorbe, et il est inutile que je vous reproduise ce qu'il en dit. On retrouve aussi l'histoire, mais plus particulièrement médicale de l'euphorbe, dans Dioscorides, III 80, édition de Matthiæ. Juba, dit Plinie, trouva l'euphorbe sur le mont Atlas. On lit dans Dioscorides : *Euphorbium libya arbor est quæ in Tmolo juxta Mauritaniam invenitur*. Je ne sais si je dois recommander à votre science archéologique ce mot de *Tmolo* qui m'est inconnu, ou si je ne dois pas plutôt y voir une corruption du texte. Les médecins arabes ont reproduit cet article de Dioscorides. On lit dans la traduction latine de Sérapion, traduction toute criblée de fautes et de transcriptions monstrueuses : *Nascitur in Mauritania cæsariensi et Tabæx*. Je suis fâché de n'avoir pas à ma disposition le volume d'Ebn Beithar, que l'on m'a promis, où se trouve la lettre FA. Cet auteur, qui reproduit presque tout Dioscorides, transcrit généralement assez bien les noms propres. Avicenne cite également Dioscorides ; mais comme partout, le texte imprimé, le seul que je possède, fourmille de fautes ; on y lit d'abord :

ينبت في ليبيا (ليبيا) من الراس بلاد موروسل (موروسية؟)

Plus loin on lit une autre traduction de Dioscorides :
 واول من وقع على هذا الدوا واستنبط علمه يونس (يوباس) ملك
 لونية (الوبية)

Cribase, abrégiateur de Dioscorides, dit : *In Atlante monte*. Je crois donc qu'il faut abandonner ce *Tmolo* et le considérer tout simplement comme une faute d'impression, faute qui a pu exister dans les manuscrits et dérouter les traducteurs. On retrouve ce que les anciens ont dit de l'euphorbe dans les ouvrages de matière médicale des modernes, et notamment dans le dictionnaire de Mérat et Belens. Aujourd'hui l'euphorbe se récolte encore au Maroc, dans la montagne surtout, aux environs de Sous, ainsi que me l'a affirmé un indigène qui tient de la *فربيون* dans sa boutique ; j'ai même trouvé dans ses échantillons des débris de la plante. On dirait la tige de certaines plantes grasses de la famille des cactus. Ce débris ressemble à une tige à quatre rainures profondes, à saillies hérissées de poils, sa grosseur est celle du doigt. Il est probable que vous trouveriez de la *ferbyoun*, chez la plupart des *mozabites* d'Alger, car on la rencontre chez ceux de Constantine. Je lis dans Abderrezzaq que l'euphorbe, *ferbyoun*, se dit en berbère *takart* تاكرت. Un autre petit dictionnaire de synonymes, que j'ai en double, me donne d'une part *takart* تاكرت et de l'autre *takout* تاكوت voici le texte du dernier.

فربيون هو صمغة تسمى بالبربرية تاكوت

L'auteur de ce petit traité, s'appelle Obéid Allah Abderrahman ben Mohammed ben Amar ben Mouça el-Farsi ; son petit livre n'est autre chose qu'une nomenclature alphabétique des noms de médicaments, les uns employés dans les auteurs et les autres vulgaires, placés en regard.

L'euphorbe officinale se trouve aussi mentionnée dans la flore d'Arabie de Forskal, mais aucune des nombreuses espèces du genre n'y porte le nom de *ferbyoun*.

L. LECLERC,
 Médecin-Major au 2^e spahis.

Pour tous les articles non signés,
 Le Président,
 A. BERBRUGGER.

Alger. — Typ. BASTIDE.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCEN.

XVI.

RETOUR A SIDI-SENOUCI. — INSCRIPTIONS DE SES DEUX MOSQUÉES.

Je me suis déjà occupé de Sidi Senouci. Dans une courte notice relative au tombeau que la vénération des Musulmans lui a érigé dans le grand cimetière de Tlemcen, j'ai raconté quelques particularités de sa vie (1). A dessein, j'ai été sobre de détails, me rappelant qu'un mémoire excellent avait été publié sur ce savant homme par un juge des plus compétents pour l'apprécier. Le travail dont je parle a paru dans le *Journal asiatique*, en février 1854, sous le titre de *Documents inédits sur Es-Senouci, son caractère et ses écrits*. Nommer son auteur, M. Cherbonneau, c'est en indiquer suffisamment le mérite.

Mais, depuis ma première publication, le hasard a fait tomber entre mes mains un nouveau document biographique inédit, qui, émané d'un contemporain de Sidi Senouci, présente un caractère de véracité historique et d'authenticité que les compilations faites postérieurement n'offrent pas au même degré. Je n'eusse probablement pas songé à en donner la traduction, sans l'occasion toute naturelle qui se présente aujourd'hui de

(1) Voir la *Rev. Afric.*, livraison d'avril 1859.
Revue afr. 5^e année, n^o 28.

reparler ici même de Sidi Senouci, au moment de faire connaître les inscriptions conservées dans les deux mosquées qui portent son nom. Je me propose de faire suivre cette nouvelle notice de quelques réflexions que m'a suggérées la lecture d'une partie de l'œuvre théologique de l'auteur Tlemcénien.

Dans le courant de l'année de l'hégire 925 (de J.-C. 1519), un professeur distingué de la Medressa de sidi Boumedin, le sid Ahmed el-Abbadi, fut prié par un de ses amis, professeur à Fez, de lui communiquer les renseignements qu'il avait pu réunir sur la vie de Sidi Senouci, dont le nom retentissait alors, avec éclat dans toutes les écoles. Ahmed el-Abbadi, dans sa jeunesse, avait connu Sidi Senouci; il avait pu même assister à ses dernières leçons, et de plus, il avait été l'élève favori de Sidi el-Mellali, que le cheikh Senouci avait particulièrement aimé et protégé, comme un des disciples les plus accomplis sortis de son école, et qui lui faisaient le plus d'honneur (1). Ainsi élevé dans les traditions du maître, Ahmed el-Abbadi pouvait parler de lui avec plus d'autorité que nul autre. Il s'empessa donc de répondre au désir de son correspondant du Maghreb, par l'envoi d'un mémoire biographique, qui est le document que nous allons traduire. Nous l'avons extrait d'un recueil manuscrit in-4°, d'environ trente cahiers, écrit de plusieurs mains, et, d'après la mention finale, terminé à Tlemcen dans le courant de l'année hégirienne 991, de J.-C. 1583 (2). — Voici dans quels termes Ahmed el-Abbadi s'adresse à son collègue de Fez :

(1) Ce cheikh, dont le nom plein est *Mohammed ben Omar ben Ibrahim ben Omar ben Ali EL-MELLALI*, a composé lui-même une volumineuse biographie de Sidi es-Senouci. C'est un in-4° de 354 pages dont le titre est :

الرواهب القدوسية في الناف السوسية

La Bibliothèque d'Alger en possède un bel exemplaire, sous le n° 1066. *N. dela R.*

(2) Ce manuscrit, espèce de recueil de mélanges, contient, entre autres ouvrages : 1° Un choix de dissertations sur diverses sciences par Abderahman es-Siyouti. — 2° Les fragments du Borda commentés par Es-senlali. — 3° Une consultation sur le soufisme, par Ibn el-Abbad. — 4° Enfin, un ouvrage d'une assez notable étendue, et qui paraît être du plus haut intérêt, au point de vue théologique; c'est un commentaire sur le traité de l'imam Abou Abdallah Mohammed ben Toumert, le Mehdi des Almohades, intitulé : *El-Mourchida*.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! — La bénédiction et le salut soient sur N. S. Mohammed et sur sa famille !

» Louanges à Dieu qui a fait de la science une lumière, et l'a déposée dans l'Esprit de qui il a voulu de ses serviteurs, et a fait de ceux-ci les objets de son amour et de son élection !

» J'ai reçu ton message, ô mon frère en Dieu, le plus chéri de ses oualis : que le Seigneur tout puissant illumine ton cœur de ses sublimes clartés, et qu'il l'abreuve du breuvage de son amour ! Tu me demandes des renseignements sur les vertus éminentes de l'onali de Dieu sidi Mohammed ben sidi Youcef ben sidi Amer Es-Senouci El-Hasseni. Que Dieu daigne répandre sur nous quelques-unes des bénédictions dont ce saint fut gratifié, et nous fasse participants des vertus qui sont répandues dans ses ouvrages ! Sache donc, ô mon frère, que le cheikh était une mer débordante de noblesse, de science, de bonnes œuvres : un héritier du prophète de Dieu, dont les lumières brillaient en lui de tout leur éclat; un maître sublime, enfin, pour tous ceux qui désirent la science, de même que pour les gens pieux et pour les fidèles qui aspirent à la sainteté.

» Il est certain que, de son temps, personne ne l'égalait dans la connaissance de la loi religieuse. Il étudia la Théologie à l'école de l'Onali de Dieu, Sidi Abou'l Kacem el-Kennachi, et du savant Imam connu sous le nom d'El-Medjat. Le pôle de son siècle, sidi Ibrahim et-Tazi, l'initia au soufisme. Sidi el-Hacen ben Makhlof er-Rachidi le traitait avec une grande déférence; il le faisait asseoir auprès de lui dans son Mehrab et parlait des qualités de son esprit avec force louanges (1).

Lorsqu'il eut composé son commentaire d'El-Haoufi sur les successions, ouvrage excellent sur cette partie de la science du droit, bien qu'à cette époque il eût à peine dix-neuf ans, le cheikh El-Hacen vit cet ouvrage, et dit : « Cachez ce livre, jusqu'à ce que » l'auteur arrive à un âge plus avancé, de peur qu'il ne soit atteint » par le mauvais œil. » Je ne suis pas bien sûr que telles aient été précisément ses paroles; mais, du moins, j'en rapporte le sens.

(1) Le savant marabout El-Hacen ben-Makhlof, dont il est ici question, a laissé son nom à une petite mosquée située hors des murs de Tlemcen, du côté nord, non loin de celle de sidi Haloui. Cette mosquée tombe en ruines; mais son minaret, qui est de bon style, subsiste encore en son entier. L'historien Et Tenessi mentionne le marabout El-Hacen ben Makhlof au commencement de son histoire du règne d'Ahou' Abbas-Ahmed, 834. L'auteur du Bostan, www.editions-les-herminiers.fr, l'auteur de la notice.

« Pour faire connaître son humilité et son détachement des choses du monde, il suffit de rappeler, qu'il refusa constamment d'entrer en relations avec l'Emir régnant dans son temps, Abou-Abdallah ; ce prince fit, à bien des reprises différentes, tous ses efforts pour le voir et pour l'attirer auprès de lui, tant il avait le désir de jouir de sa société et de profiter de ses mérites ; mais ce fut peine perdue : il n'y put jamais réussir. A ce propos, voici une anecdote que je tiens de l'un des plus grands amis du cheikh, un saint homme aussi, le mouedden sidi Mohammed ben Heïdour. — Un jour, sidi Mohammed Es-Senouci se rendit en promenade dans le vieux cimetière situé hors des murs de Tlemcen, accompagné de son ami le vénérable Mohammed Es-Sakati. L'intendant des jardins de l'Emir les aperçut, et se hâta d'en informer le prince. Celui-ci sortit à l'instant même de son palais, tant il brûlait du désir de se rencontrer avec le cheikh, qui s'était soustrait, jusque là, à toutes ses avances. Mais lorsqu'il fut arrivé dans le lieu indiqué, Dieu, par sa toute puissance, déroba à sa vue le cheikh et son compagnon. — Qu'est-ce à dire ? Tu m'as donc fait un mensonge ? s'écria le prince, en jetant un regard sévère à son intendant. — Celui-ci s'excuse, fait serment qu'il a dit la vérité. Seigneur, continue-t-il, vous voyez cette pierre : eh bien, je suis sûr d'avoir laissé le cheikh à la place qu'elle occupe ; et, ce disant, il passait sa main sur le cheikh en personne, croyant ne la poser que sur la pierre. Quant à son compagnon, il était là. Et, en parlant ainsi, il touchait une autre pierre, et c'était, en réalité, Es-Sakati qu'il touchait. — L'un et l'autre, en effet, étaient devenus invisibles, et, pendant ce colloque du prince avec son intendant, le cheikh faisait signe à son ami de garder le silence. La puissance de Dieu n'a point de bornes ; il ouvre ou ferme les yeux de ses serviteurs à la lumière, selon qu'il lui plaît.

« Une autre fois, l'Emir Abou-Abdallah espérant triompher de ses scrupules, lui fit porter, par son secrétaire Mohammed El-Abadi, une somme d'argent considérable, accompagnée d'un présent d'un grand prix. Le cheikh ne voulut rien accepter, et il renvoya au prince, par son messager, une lettre de remerciements et d'excuses. Mais voici un autre trait, encore plus à sa louange. Ses concitoyens, admirateurs de son mérite, voulurent lui construire une maison de leurs propres deniers. A la proposition qui lui en fut faite, il répondit : « Je suis entré dans ce monde ne possédant rien ; je veux en sortir de même. »

« Je n'en finirais pas si je voulais rapporter tous les actes de sa vie, par lesquels se manifesta aux yeux des hommes la puissance surnaturelle dont Dieu l'avait doué. Je me bornerai à en citer un seul, que je tiens d'un personnage éminent, dont la parole fait autorité. Il m'a raconté ce qui suit. Le père du cheikh Sidi Es-Senouci apparut, après sa mort, à un saint homme, qu'il avait beaucoup aimé durant sa vie. Celui-ci l'interrogea, et lui dit : « Apprenez-moi, mon ami, comment Dieu vous a traité : a-t-il été sévère ou indulgent pour vous ? » A quoi le trépassé répondit : Mon fils, en assistant à mes funérailles, se prit à considérer les montagnes, et, frappé de l'immensité de l'œuvre du Créateur, qui a formé de grains de poussière ces géants de la Terre, il éleva la voix, et s'écria : « Loué soit Dieu ! » Alors Dieu nous pardonna à tous, morts ce jour-là ; et nous étions cinq cents ! — Ceci me fait souvenir de la parole de l'Elu de Dieu, qui a dit : « O mon peuple ! une seule louange, une seule action de grâces, sortie de ta bouche, pèsera plus qu'une montagne, dans la balance de la miséricorde ! »

« Un grand nombre de personnages distingués, soit par leur science, soit par leur sainteté, se sont formés à l'école du cheikh Sidi Es-Senouci : que Dieu nous rende participants de ses mérites ! Qu'il me suffise de citer Sidi Mohammed el-Kolâï, le parfum de son siècle, un des plus grands contempteurs du monde, que la science spirituelle absorbait entièrement, et qui vivait comme étranger aux choses d'ici-bas, dans la contemplation assidue de celui qui est toute vérité.

« Le Cheikh était doué d'un excellent naturel : Dieu l'avait favorisé de tous ses dons. Il était humain, bienfaisant ; sa main s'ouvrait à toutes les infortunes : il compâtissait aux peines d'autrui ; et, malgré sa répugnance pour le monde, qui l'éloignait des gens en place, il lui est arrivé souvent de se faire solliciteur pour les malheureux. Il était bon pour les enfants, et il empêchait les maîtres d'école de les frapper. On le trouvait humble avec les humbles, petit avec les petits, affable pour tous sans distinction ; et, dans le commerce ordinaire, il accueillait tout le monde avec le sourire sur les lèvres, et par des paroles gracieuses ; sa patience, comme sa douceur, était à toute épreuve. Entendait-il des choses désobligeantes pour lui ? il feignait de ne pas les avoir entendues ; bien plus, il souriait en ce moment-là. Il ne valait ni le maître, ni le disciple, dans toutes les oc-

casions où la colère peut être excitée. Nulle rancune en son cœur; nul ressentiment. Bien au contraire, s'il venait à rencontrer quelque personne qu'il savait avoir mal parlé de lui, il s'empressait de lui faire bon visage, s'approchait d'elle, et la saluait avec une exquise prévenance. Cette noblesse de caractère désarmait ses ennemis; quant à lui, il leur pardonna toujours et ne conserva jamais le souvenir d'une offense. Il s'intéressait au sort des animaux, et s'opposait, autant qu'il était en son pouvoir, à ce qu'on les maltraitât. A ce sujet, mon maître m'a raconté qu'il lui avait entendu dire : « Dieu tient en réserve cent indulgences qui surpassent toutes les autres; mais celui qui ne s'est pas signalé par sa pitié pour les animaux, ne saurait prétendre à aucune de ces indulgences. » Il disait encore : « On doit marcher toujours avec précaution, de peur d'écraser l'insecte qui rampe sur le sol. » Le trait suivant est une autre preuve de son naturel sensible et de la pitié qu'il ressentait pour les bêtes. Un jour qu'il se promenait dans la campagne, un chacal poursuivi par des chiens et par des chasseurs, vint à passer près de lui. Au même moment, les chiens l'entourèrent, et le pauvre animal, à bout de forces, fut happé, et étranglé. A cette vue, le cheikh se prit à verser des larmes (1), et dit : « Il n'y a de Dieu que le Dieu unique, et Mohammed est son apôtre ! Où donc est maintenant l'âme, avec laquelle cette bête percevait les sensations ? »

« Je vous ai parlé de son désintéressement, de son humilité, de son détachement des choses terrestres; je puis ajouter que ses austérités et ses mortifications étaient proverbiales. Il était mort à tout le créé, et son âme ne se repaissait que des choses spirituelles. — On lui a entendu dire : « Qu'est le paradis, avec ses Houris ? Ce n'est rien pour l'Ouali, pour le véritable ami de Dieu, qui ne lui donnerait pas un seul regard, vint-on à le lui découvrir, avec toutes ses splendeurs ! Car Dieu est son aspiration suprême, et son âme se fond dans la vision intuitive de l'essence divine. »

« Sidi Mohammed el-Mellali, qui me tint lieu de père, m'a

(1) Nous recommandons ces traits de zoophilie aux membres de la Société protectrice des animaux qui lisent notre recueil. Ils méritent, assurément, de prendre place dans leur Bulletin mensuel. — N. de la R.

dit que le nombre des ouvrages composés par le Cheikh s'élevait à quarante-cinq. — Au premier rang de ces ouvrages se distinguent les cinq traités théologiques qu'il intitula du titre commun d'*Akida*, et qui sont de beaucoup supérieurs à tous les traités du même genre, composés ayant lui. La petite *Akida*, surtout, est un livre précieux et d'un rare mérite, dont l'utilité est immense; car elle explique les deux phrases du témoignage d'une manière tout-à-fait nouvelle. C'a été, on peut le dire, une révélation de notre généreux maître. Glorifié soit celui qui favorise ses élus, comme il lui plaît, il est le puissant, le savant, le sage, le seul digne de tous les honneurs ! — En résumé, tous les ouvrages du Cheikh sont marqués du sceau du génie et tous abondamment remplis de cette science qui a trait à la connaissance de l'éternelle vérité, ce en quoi consiste le vrai capital des croyants ! Les docteurs sont, en effet, unanimes sur un point : c'est que toutes les sciences s'évanouissent à la mort, excepté la science du *Touh'eïd* du Dieu Très-Haut. N'est il pas dit que Dieu interrogera, dans la tombe et au jour du jugement sur le *Touh'eïd* ? Ce qui signifie, sans doute, que le *Touh'eïd* est la plus vivante expression des bienfaits que le créateur a départis à ses créatures.

« Le vénérable Ouali Sidi Abdallah ben Mansour, d'Ain el-Hout, était plus âgé que le Cheikh. Lorsqu'il eut pris connaissance de la petite *Akida*, il ne put s'empêcher de dire à ses amis : « Décidément, nous renouvelons notre foi au contact du livre de sidi Mohammed ben Youcef. » — Pour moi, j'ai vu pendant la nuit, comme voit celui qui rêve, Sidi Amer Er-Rachidi, après sa mort. Je lui ai demandé comment Dieu en avait agi avec lui, lors de l'examen de la tombe; et il m'a répondu : « J'ai pris en main la *Sor'ra* du Cheikh, comme une arme défensive, et Dieu m'a sauvé ! » — Sidi el-Mellali m'a encore raconté qu'un homme, lui ayant apparu en songe, lui assura qu'il était dans les tourments, pour avoir négligé l'étude de la *Sor'ra* du Cheikh.

« Applique-toi donc, ô mon frère ! à l'étude du *Touh'eïd*, et que l'*Akida* du Cheikh soit ton guide : Dieu t'en récompensera dans cette vie et dans l'autre. Que ce Dieu puissant daigne fixer la foi dans nos cœurs, dans ce temps difficile, où la tentation est grande, où le bien devient rare, et le mal de plus en plus commun. Il faut croire que nul ne sera sauvé,

si ce n'est celui qui aura montré un attachement sincère pour le *Touh'eïd*.

« Le Cheikh mourut en l'an 895, à l'âge de soixante-trois ans (1). Que Dieu nous fasse participer de ses mérites, et répande sur nous quelques-unes de ses lumières et de ses bénédictions ! — Louanges à Dieu, et cela suffit ! Que le salut soit sur les serviteurs qu'il a choisis, et particulièrement sur N. S. Mohammed, l'élu ! — Ceci a été écrit par le plus humble et le plus pauvre des serviteurs de Dieu, Ahmed el-Abbadi : que Dieu revienne à lui, et lui pardonne ses péchés ; ainsi soit-il ! » (2)

Le fragment biographique qu'on vient de lire, rapproché des renseignements publiés par M. Cherbonneau, d'après le livre d'Ahmed Baba, le Tombouctien, et des extraits que j'ai moi-même tirés du Bostan, les confirme et les complète, et achève le portrait de l'un des esprits les plus éminents que l'Afrique musulmane ait produits dans son beau temps.

Qu'est-ce que le *Touh'eïd*, dont le nom revient si fréquemment sous la plume de l'écrivain que nous venons de traduire ?

Le *Touh'eïd*, est la science qui a pour objet la connaissance de Dieu, et l'enseignement de cette science, basé sur le dogme fondamental de l'unité : c'est la *Théologie-unitaire*.

Or, ce qui constitue l'unité divine, c'est, d'après la définition même de Sidi Senouci « qu'il n'y a pas en Dieu deux personnes, ayant même substance, mêmes attributs et même action. »

* والوحدانية. اي لثاني له في ذاته ولا في صفاته ولا في افعاله *

Il est écrit dans le Koran : « Dieu est un. — Il n'a point engendré et n'a point été engendré. — Il n'a pas d'égal » (1).

Sidi Senouci, suivant, en cela, l'exemple de plusieurs Théologiens, ses devanciers, donna le nom d'*ak'ida* (au plur. : *ak'aïd*) à chacun

(1) C'est par erreur que, dans ma première notice, j'ai fait mourir Sidi Senouci à soixante-quinze ans. — Il était né en 832 (1428).

(2) La famille des Oulad el-Abbadi, qui joua un rôle important sous les derniers rois Zeïyanites, et qui, pendant longtemps, sous le gouvernement Turc, produisit des savants distingués, investis des plus hauts emplois de la justice, a laissé des descendants qui habitent Tlemcen encore aujourd'hui. Mais la science a disparu de cette maison ; les Oulad el-Abbadi sont maintenant de pauvres Fellahs.

(3) Sourate 112, la dernière du Koran.

des cinq traités composés par lui, ex professo, sur la matière. *AK'IDA* signifie : ARTICLE DE FOI. Chacun de ces livres contient, en effet, le symbole complet de la Foi musulmane. C'est un Catéchisme raisonné, l'exposé substantiel de la doctrine qui a pour fondement la formule dogmatique : « Il n'y a de Dieu que Dieu. — Mahomet est l'apôtre de Dieu ! » — Au fond, les cinq traités n'en font qu'un : les mêmes points de doctrine y sont exposés, à peu près dans le même ordre ; et ils ne diffèrent entre eux que par le plus ou moins de développements donnés à certaines parties du sujet. Ils peuvent être considérés, en un mot, comme des *manuels*, gradués selon le degré d'avancement des étudiants, auxquels ils sont plus particulièrement destinés. Sidi Senouci accompagna chacun de ses traités d'un commentaire perpétuel qui fait corps, pour ainsi dire, avec l'ouvrage, et doit en être regardé comme le complément indispensable. Est-ce la peine d'ajouter que le texte se fait petit devant le commentaire, et que celui-ci le dépasse de beaucoup en volume ? C'était la manière du temps, et Sidi Senouci y sacrifiait comme tous ses confrères. Par une autre bizarrerie, qui ne sent pas moins l'école, Sidi Senouci emprunta au syllogisme ses termes sacramentels pour désigner chacun de ses traités de prédilection. Il les appela donc, suivant l'ordre dans lequel ils avaient été composés :

1° EL-KORRA, c'est-à-dire la *Majeure* ; y compris le commentaire. 20 cahiers.

2° EL-QUEST'A, la *Moyenne* ; 13 cahiers.

3° ES-SOR'RA, la *Mineure* ; 6 cahiers.

4° SR'EUR-ES-SOR'RA, abrégé de la *Mineure* ; 4 cahiers.

5° EL-MOUKE'ADIMA, les *Prémisses* ; 5 cahiers.

L'*Akida-es-sor'ra*, le plus accrédité de ces ouvrages, est des cinq le plus résumé, celui où les idées sont le plus condensées. Il n'y gagne pas en clarté. Est-ce là ce qui fait sa grande réputation ? — Sidi Senouci s'y montre subtil abstracteur de quintessence, et il débute par des considérations générales sur l'Être et le non Être, sur l'Éternité et le Temps, le fini et l'infini, l'idéal et le réel, le mode et la substance, qui ne seraient pas désavoués par un disciple de Kant ou de Hegel. — Dieu est l'Être nécessaire ; car, sans lui, le monde est une énigme incompréhensible : donc Dieu existe. La preuve primordiale de son existence ressort de l'impossibilité où est l'esprit humain de ne pas la concevoir : il ne peut s'en passer. — Les autres preuves découlent d'autres principes, à la suite de celle-là.

de l'observation des phénomènes qui se produisent, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre métaphysique ou moral. Le théologien se montre logicien habile, procédant, non sans un certain art, par la méthode déductive, mise en honneur par la scolastique. C'est le champ du syllogisme ; il y prend ses ébats : il est chez lui ! — Dieu n'est pas un simple concept de l'esprit ; il est une réalité objective ; une personne existante, qui s'impose par la foi, à la raison. Dieu est une puissance vivante et agissante, qui conserve et ordonne ce qu'elle a créé. — Les attributs inhérents à son essence, les modes de sa substance, sont au nombre de vingt, classés, suivant leur nature, en trois catégories distinctes ; ils sont rigoureusement définis. On prouve par d'ingénieuses antinomies, également distribuées dans des catégories correspondantes, la nécessité de l'indissoluble union des attributs à la substance. Par exemple, ce qui passe dans le temps, avec une durée déterminée, fait naître dans l'esprit l'idée de l'Éternel, et la même pensée qui mesure le fini, conçoit l'infini au-delà ; et encore, la mobilité des phénomènes découvre l'immuabilité de la substance. Ainsi, l'idée de Dieu se révèle à notre sens intime, à la raison, par cette opposition constante et nécessaire entre ce qui est apparent, sensible, saisissable, et son contraire, qui ne peut être ni vu ni touché que par l'esprit, lequel tend à s'élever de la connaissance du Réel à la conception de l'Idéal. L'un affirme l'autre : et de la certitude des Phénomènes, la Raison conclut à la Vérité substantielle. — L'Unité est étroitement liée à l'Être : L'Être implique l'Unité. Proclamer la nécessité absolue de l'Être, c'est proclamer, du même coup, son unité absolue : les deux termes sont identiques. Sidi Senouci insiste sur ce principe qu'il considère comme la clé de voûte de l'Édifice religieux. — Dieu sait, veut et peut. Ces trois attributs sont engendrés l'un de l'autre, et, de cette harmonieuse trinité naît la Providence. — Mais quelle est l'action de la Providence sur les destinées humaines ? Ici se dresse devant l'auteur le redoutable problème du bien et du mal moral, et de la liberté. Comment le résout-il ?

Il ne faudrait pas juger de l'état passé de la société musulmane par son état présent, ni conclure de sa faiblesse actuelle, que ce corps a toujours été sans vigueur. La vérité est plutôt dans l'affirmation contraire. Il fut un temps, en effet, où le monde musulman était un monde de libres penseurs, et ce fut de lui que le monde européen reçut la saine intellectuelle qui le réveilla de

sa longue léthargie (1). Il y avait alors dans l'Orient, en Afrique et en Espagne, d'illustres écoles et des maîtres savants. L'esprit était en ébullition ; les intelligences débordaient ; théologiens, philosophes, médecins, jurisconsultes, poètes et historiens, rivalisant d'émulation, travaillaient, à l'envi, au défrichement du champ de la pensée, demeuré longtemps inculte. Les écrits succédaient aux écrits ; on s'animait à la lutte, et chaque jour voyait éclore une école de philosophie nouvelle, surgir une secte, se dresser une hérésie. Jamais, peut-être, à aucune époque, il ne se fit une aussi grande dépense d'esprit, de méditations, de recherches, d'érudition en tout genre de science : et, de ce labeur de géants, naquit la scolastique, dont le nom seul résume un des plus grands mouvements qui aient marqué dans l'histoire de l'esprit humain. Au milieu de ce travail incessant de la pensée ardente à se produire au dehors, et au sein d'une société dominée de haut par l'idée religieuse, la question de la Providence ne manqua pas d'être agitée sous toutes ses faces, et les opinions les plus opposées se produisirent, pour se mesurer au grand jour.

Parmi les écoles les plus avancées qui se disputaient le terrain de la discussion, deux surtout se partagèrent les esprits et y excitèrent une émotion considérable. Les **KADRITES** *الفدرية* également appelés **MOTAZALITES** *المعتزلة* se levèrent, et dirent : L'homme est libre. Il a reçu de Dieu la volonté, et avec la volonté, le pouvoir de se diriger dans sa vie. Dieu possède, à la vérité, la prescience souveraine ; mais cette prescience n'influe pas sur les événements du monde moral ; l'homme se gouverne lui et ses actes ; il est maître de son choix et de sa préférence (*مُخِير*). Il est écrit dans le Koran : « On ne demandera pas compte à Dieu de ses actions ; mais Lui, leur demandera compte des leurs (2). » Aussi, l'homme est-il responsable du bien et du mal qu'il fait, et il ne l'est qu'en vertu de sa liberté ; Dieu le jugera, un jour, selon ses mérites. — Vous avez tort, disaient, à leur tour, les **DJEBRITES**, *الجبرية* ; vous n'entendez rien à la question, et les

(1) L'Averroïsme, ou péripatétisme arabe a trôné longtemps en Europe ; et ce n'est qu'au 17^e siècle qu'il disparait de l'enseignement public dans le Nord-Est de l'Italie, où les universités sœurs de Padoue et de Bologne furent les dernières à l'abandonner. Ce sujet sera traité avec plus de détails dans l'article qui adjoint à la suite de celui-ci. — N. de la R.

(2) Sourate XXI, v. 23.

dans toute sa hideur; je le hais, je le fuis de toutes mes forces; mais, enfin, j'y succombe. Où est mon crime? Dieu est juste; il ne me demande rien au-delà des bornes qu'il a assignées à ma volonté; il me tiendra compte de mes intentions; les efforts que j'aurai faits pèseront leur poids dans la balance de sa miséricorde: c'est tout ce qu'une faible créature comme moi peut espérer! — Ainsi se trouvent conciliés, dans une juste mesure, ces deux termes contradictoires: le Pouvoir de Dieu et la Liberté de l'homme. Le Pouvoir est souverain et la Liberté est précaire. Il n'en peut être autrement, sous peine d'intervertir les véritables rapports de la créature avec le créateur, et de niveler la distance qui sépare le Fini de l'Infini. — En résumé, l'homme s'agit, et il en a le droit et le devoir, en vue du bien; mais Dieu le mène, et c'est à cette marque que se reconnaît sa souveraine puissance, dont aucune parcelle ne peut être détachée pour échoir à l'homme en partage. La destinée de l'homme est d'être à la merci de son Dieu; il est conduit par lui dans sa voie (مُسِير); mais il demeure maître de l'intention, du désir, des efforts: et c'est là ce que Dieu punit ou récompense. On n'est responsable que par ses tendances, bonnes ou mauvaises; le mérite ou le démérite se mesure au degré d'énergie déployée dans l'un ou l'autre sens. — A des textes on répondit par des textes. Or, voici ceux qu'on invoqua à l'appui de cette doctrine. « C'est Dieu qui vous a créés, vous et les œuvres de vos mains. » (1) — « Celui que Dieu dirige est bien dirigé, et celui qu'il égare, est perdu. » (2) — Quiconque fera le bien, et sera en même temps croyant, ses efforts ne seront pas méconnus, et nous mettrons par écrit ses œuvres » (3); — « Dieu appelle au séjour de Paix et dirige qui il veut dans le sentier droit. » (4) — « Par l'âme, et celui qui l'a formée, et qui lui a inspiré sa méchanceté et sa piété! Celui qui la conserve pure sera heureux; celui qui la corrompt, sera perdu! » (5)

Le fond de cette doctrine est-il autre chose qu'un fatalisme mitigé, devant aboutir nécessairement, par l'abaissement des caractères et l'affaiblissement des volontés, au fatalisme sans mélange: c'est-à-dire à l'abdication de soi, et à la dégradation de la raison humaine? Cette doctrine est rangée par les Sunnites au

(1) Koran: Sourate xxxvii, V. 94. — (2) Sourate vii, V. 177. — (3) Sourate xxi, V. 94. — (4) Sourate x, V. 26. — (5) Sourate xci, V. 7, 8, 9, 10.

nombre des articles de Foi; elle règne sans partage, depuis plusieurs siècles, au sein de l'Afrique musulmane, où elle est acceptée comme un des points fondamentaux du dogme. Or, il s'agit d'une société où la religion est unie, par des liens étroits, à tous les actes de la vie civile et politique. — Est-ce donc trop se hasarder, que de voir dans cette répudiation volontaire du libre-arbitre humain, une des causes prépondérantes de l'affaïssement social où en sont réduits les peuples qui en font profession?

Pour en revenir à la *Sor'ra*, dont nous continuons l'imparfaite analyse, Sidi Senouci, en théologien sévère avec les autres, comme il l'était pour lui-même, établit qu'un musulman ne peut prétendre à être sauvé, si, lorsqu'il est parvenu à l'âge de raison, sain de corps et d'esprit, il ne possède pas une teinture suffisante de théologie:

ويجب على كل مكلف شرعاً ان يعرف ما يجب في حق مولانا
جل وعزوما يستجبل وما يجوز وكذا يجب عليه ان يعرف
مثل ذلك في حق الرسل عليهم الصلاة والسلام

Cette opinion souleva beaucoup de gens. Eh quoi! ne suffit-il pas d'avoir la foi? Tout le monde est-il tenu d'être lettré, ou d'assister aux leçons des professeurs? Mais Dieu aurait donc résolu la damnation du plus grand nombre, qui se trouve fatalement asservi à l'ignorance! La foi, n'est-ce pas l'intention, l'effort du cœur simple qui sent son Dieu, l'aime et l'adore, à la vérité, sans le comprendre: mais qu'importe? Dieu est indulgent; il compâtit aux misères de ses serviteurs, et n'exige pas d'eux l'impossible! Cette thèse fut soutenue par un autre savant, plus libre penseur, écrivain accrédité, même à côté de Sidi Senouci, et qui, à l'occasion, se faisait volontiers, son contradicteur. J'ai nommé Sidi Zekri, le même dont, récemment, j'ai cherché à apprécier la vie et les écrits. Sidi Zekri, sorti du peuple, défendit la cause des faibles d'esprit. Il prit la plume, et s'échauffa à la réplique: on peut lire, dans sa *Mendhouma*, un passage où il réfute par mille bonnes raisons, tirées de son cœur, l'opinion exagérée de Sidi Senouci. Il eut, un moment, le dessus: mais Sidi Senouci avait fait un livre durable et promptement devenu classique: le sentiment du maître, bien qu'il ne fût pas du goût de tout le monde, fit voter d'un point, le jour du jugement, la cause de son point de vue.

dans toute sa hideur; je le hais, je le fuis de toutes mes forces; mais, enfin, j'y succombe. Où est mon crime? Dieu est juste; il ne me demande rien au-delà des bornes qu'il a assignées à ma volonté; il me tiendra compte de mes intentions; les efforts que j'aurai faits pèseront leur poids dans la balance de sa miséricorde: c'est tout ce qu'une faible créature comme moi peut espérer! — Ainsi se trouvent conciliés, dans une juste mesure, ces deux termes contradictoires: le Pouvoir de Dieu et la Liberté de l'homme. Le Pouvoir est souverain et la Liberté est précaire. Il n'en peut être autrement, sous peine d'invertir les véritables rapports de la créature avec le créateur, et de niveler la distance qui sépare le Fini de l'Infini. — En résumé, l'homme s'agit, et il en a le droit et le devoir, en vue du bien; mais Dieu le mène, et c'est à cette marque que se reconnaît sa souveraine puissance, dont aucune parcelle ne peut être détachée pour échoir à l'homme en partage. La destinée de l'homme est d'être à la merci de son Dieu; il est conduit par lui dans sa voie (مُسِير); mais il demeure maître de l'intention, du désir, des efforts: et c'est là ce que Dieu punit ou récompense. On n'est responsable que par ses tendances, bonnes ou mauvaises; le mérite ou le démérite se mesure au degré d'énergie déployée dans l'un ou l'autre sens. — A des textes on répondit par des textes. Or, voici ceux qu'on invoqua à l'appui de cette doctrine. « C'est Dieu qui vous a créés, vous et les œuvres de vos mains. » (1) — « Celui que Dieu dirige est bien dirigé, et celui qu'il égare, est perdu. » (2) — Quiconque fera le bien, et sera en même temps croyant, ses efforts ne seront pas méconnus, et nous mettrons par écrit ses œuvres » (3) — « Dieu appelle au séjour de Paix et dirige qui il veut dans le sentier droit. » (4) — « Par l'âme, et celui qui l'a formée, et qui lui a inspiré sa méchanceté et sa pitié! Celui qui la conserve pure sera heureux; celui qui la corrompt, sera perdu! » (5)

Le fond de cette doctrine est-il autre chose qu'un fatalisme mitigé, devant aboutir nécessairement, par l'abaissement des caractères et l'affaiblissement des volontés, au fatalisme sans mélange: c'est-à-dire à l'abdication de soi, et à la dégradation de la raison humaine? Cette doctrine est rangée par les Sunnites au

nombre des articles de Foi; elle règne sans partage, depuis plusieurs siècles, au sein de l'Afrique musulmane, où elle est acceptée comme un des points fondamentaux du dogme. Or, il s'agit d'une société où la religion est unie, par des liens étroits, à tous les actes de la vie civile et politique. — Est-ce donc trop se hasarder, que de voir dans cette répudiation volontaire du libre-arbitre humain, une des causes prépondérantes de l'affaiblissement social où en sont réduits les peuples qui en font profession?

Pour en revenir à la *Sor'ra*, dont nous continuons l'imparfaite analyse, Sidi Senouci, en théologien sévère avec les autres, comme il l'était pour lui-même, établit qu'un musulman ne peut prétendre à être sauvé, si, lorsqu'il est parvenu à l'âge de raison, sain de corps et d'esprit, il ne possède pas une teinture suffisante de théologie:

ويجب على كل مكلف شرعان يعرف ما يجب وحق مولانا
جل وعزوما يستجبل وما يجوز وكذا يجب عليه ان يعرف
مثل ذلك في حق الرسل عليهم الصلاة والسلام

Cette opinion souleva beaucoup de gens. Eh quoi! ne suffit-il pas d'avoir la foi? Tout le monde est-il tenu d'être lettré, ou d'assister aux leçons des professeurs? Mais Dieu aurait donc résolu la damnation du plus grand nombre, qui se trouve fatalement asservi à l'ignorance! La foi, n'est-ce pas l'intention, l'effort du cœur simple qui sent son Dieu, l'aime et l'adore, à la vérité, sans le comprendre: mais qu'importe? Dieu est indulgent; il compâtit aux misères de ses serviteurs, et n'exige pas d'eux l'impossible! Cette thèse fut soutenue par un autre savant, plus libre penseur, écrivain accrédité, même à côté de Sidi Senouci, et qui, à l'occasion, se faisait volontiers, son contradicteur. J'ai nommé Sidi Zekri, le même dont, récemment, j'ai cherché à apprécier la vie et les écrits. Sidi Zekri, sorti du peuple, défendit la cause des faibles d'esprit. Il prit la plume, et s'échauffa à la réplique: on peut lire, dans sa *Mendhouma*, un passage où il réfute par mille bonnes raisons, tirées de son cœur, l'opinion exagérée de Sidi Senouci. Il eut, un moment, le dessus; mais Sidi Senouci avait fait un livre durable et promptement devenu classique: le sentiment du maître, bien qu'il ne fût pas du goût de tout le monde, fit fortune avec son livre. C'est donc un point,

(1) Koran: Sourate xxxvii, V. 94. — (2) Sourate vii, V. 177. — (3) Sourate xxi, V. 94. — (4) Sourate x, V. 26. — (5) Sourate xci, V. 7, 8, 9, 10.

depuis longtemps hors de controverse, et reçu par tous les docteurs musulmans, qu'il faut être tant soit peu théologien pour faire son salut. — Le pauvre peuple est bien à plaindre, qui se contente, dans la naïveté de sa foi, d'aimer Dieu et de l'adorer en esprit sans se soucier des subtilités théologiques!

L'*Akida* est divisée en deux parties : Dieu — La Révélation. Nous avons essayé d'analyser la première; nous dirons maintenant un mot de la seconde. Ce n'est pas celle où Sidi Senouci s'est montré le moins original.

Étant donné Mahomet, prouver qu'il a été vraiment l'Apôtre de Dieu, chargé d'apporter aux hommes la dernière révélation, et la plus complète; celle qui devait couronner les révélations antérieures, y mettre le sceau, et réunir tout le genre humain dans une même confraternité de croyance; en un mot, prouver la mission divine de Mahomet :

Voilà la question.

Sidi Senouci emploie, à la rendre claire et évidente aux yeux non encore dessillés, toutes les ressources de son érudition et de sa dialectique. Il faut lui rendre cette justice : il montre beaucoup d'égards pour Moïse et Jésus-Christ, et il n'hésite pas à leur trouver du bon. Mais Moïse et Jésus-Christ étaient de simples précurseurs appelés, dans la pensée divine, à préparer les voies de l'Elu, du Sceau des Prophètes, de l'Apôtre de prédilection. La preuve? Elle est dans les livres des Juifs et des Chrétiens eux-mêmes : Sidi Senouci le démontre, ces livres à la main. Il avait lu et compilé, paraît-il, le *Pentateuque*, les *Prophètes* et l'*Évangile*, et il leur fait, à l'appui de sa thèse, de nombreux emprunts (1). Par exemple, on n'est pas peu surpris d'apprendre que certaines prophéties d'Isaïe, de Daniel et d'Ezéchiel, que l'on s'était habitué à rapporter à N. S. Jésus-Christ, ne lui sont nullement applicables, et que c'est à Mahomet qu'il faut en faire honneur. Bien plus, Jésus-Christ lui-même a annoncé, en termes clairs et précis, la venue de Mahomet, destiné, après lui, à couronner son œuvre. En effet, le *Koran* lui fait dire : « O enfants d'Israël, je suis l'apôtre de Dieu envoyé vers vous pour confirmer le *Pentateuque*, qui vous a été donné avant moi, et pour vous annoncer la venue d'un autre apôtre

après moi, dont le nom sera Ahmed! (1) » Il faudrait être bien aveugle pour ne pas reconnaître dans cet Ahmed, qui n'est autre que Mahomet lui-même, le Paraclet de l'Évangile! Cela est si clair, que l'on se demande pourquoi Sidi Senouci insiste tant sur ce point; mais il insiste. Il ne se contente pas d'une citation sommaire, d'un renvoi aux textes; non. Il met ces textes mêmes sous les yeux de son lecteur; il les développe, et les explique longuement, et avec amour. Evidemment, il se sent fort; il tient la meilleure de ses preuves et ne veut pas la lâcher. Ce passage des Commentaires de l'*Akida* nous a paru trop curieux, pour que nous ne cédions pas à la tentation d'en extraire au moins quelques lignes, qui en sont comme la fleur et la quintessence. Sidi Senouci, après avoir cité, avec une fidélité qui l'honore, les versets 16, 17, 26 et 29 du chapitre quatorzième de l'évangile selon Saint-Jean, s'exprime ainsi :

(« Il faut entendre, par PARACLET, le *Prophète, Révéléateur des choses cachées*. Et quant à ces mots : *ESPRIT DE VÉRITÉ ET DE CERTITUDE*; *ESPRIT DE JUSTICE OU D'ÉQUITÉ*, ils signifient que ces choses, qui sont la *Vérité*, la *Certitude* et la *Justice*, se trouvaient comme mortes, entièrement privées de mouvement; bien plus, qu'elles étaient ensevelies dans la région des ténèbres. Mais vienne le Paraclet (sur lui soient la bénédiction et le salut!), et il leur envoie comme un souffle : et tout aussitôt elles renaissent à la vie, ressuscitent sur la terre, et y règnent, dès lors, par sa vertu efficace. — Or, il n'y a point de doute : — celui, par la puissance de qui le Dieu Très-Haut a fait revivre et la vérité, et la certitude, et la justice; celui dont la loi demeurera éternellement dans le monde, après Jésus; celui-là, dis-je, est incontestablement le sceau des Prophètes. Quel est-il donc ce miséricordieux sauveur du genre humain? c'est N. S. Mohammed : que la bénédiction et le salut soient avec lui. »).

* ومعنى البارفيل النبي كاشى الخفيات ومعنى كونه روح الحق واليقين وروح الفسط أي العدل أن هذه الأشياء التي هي الحق واليقين والعدل كالبیت لا حراك لها بل هي مدبونة خفية لا يعدل عليها والبارفيل عليه الصلاة والسلام إذا بعث هو كالروح

(1) Cette opinion se trouve discutée dans l'article suivant — N. de la R.

لها فترجع حية فايية في الارض متصرفة بسببه ولا شك ان
الذي احيا الله تعالى به الحف واليفين والعدل ويبقى شرعه مع
الخلق الى الابد بعد عيسى عليه السلام انها هو خاتم النبيين
ومن هو رحمة لجميع العالمين سيدنا محمد عليه الصلاة والسلام *

Sidi-Senouci commente, dans le même sens, et avec la même confiance, le chapitre seizième de l'Évangile déjà cité : il y trouve matière à convaincre les plus incrédules. Il extrait encore des autres évangiles un grand nombre de passages, qu'il considère comme ayant trait directement à la mission du fondateur de l'islamisme. Nous ne le suivons pas dans ses découvertes. Nous estimons en avoir assez dit pour faire apprécier le criterium de son Exégèse. Dans tous les temps, lorsqu'il s'est agi de questions religieuses, les meilleurs esprits ont montré de ces défaillances.

Le savant M. Reinaud, dans sa notice sur Mahomet (1), a nettement caractérisé cette prétention du mahométisme à s'affirmer comme étant le couronnement de l'œuvre divine de Jésus-Christ, prédit et annoncé par Jésus-Christ lui-même. Le passage que nous venons d'extraire de l'un des manuels théologiques, les plus accrédités parmi les Musulmans, confirme la justesse de l'aperçu présenté par notre illustre orientaliste.

Tel qu'il est, avec ses mérites et ses défauts, et peut-être à cause de ses défauts mêmes, l'ouvrage de Sidi-Senouci devrait être traduit en français. Il est le vade-mecum des étudiants en théologie, et sert de base à l'enseignement de cette science, dans les écoles supérieures que nous avons restaurées en Algérie. Je me demande si nous n'aurions pas un certain intérêt à nous familiariser avec la connaissance du dogme religieux d'un peuple qui nous tient maintenant de si près, et chez lequel la religion régit, en souveraine maîtresse, les actes et les volontés. Le Koran, à la vérité, est assez généralement connu ; mais on aurait de la peine à y trouver une exposition dogmatique complète ; et de plus, il fourmille d'incohérences, qui peuvent donner lieu aux interprétations les plus contradictoires, ainsi que nous l'avons vu dans la question du libre-arbitre. C'est la tradition qui a vérita-

blement fixé le dogme, et le livre de Sidi-Senouci est l'expression la plus claire et la plus nette de la tradition orthodoxe. Voilà pourquoi il serait opportun de le traduire dans notre langue. L'entreprise n'est pas indigne d'un orientaliste expérimenté, et l'administration algérienne pourrait être fondée à l'encourager.

Je me suis laissé entraîner par ces considérations un peu loin des mosquées de Sidi-Senouci où j'ai trois inscriptions à traduire. Je vais y arriver ; et cependant, je ne voudrais pas me séparer de cet homme illustre, sans saluer d'un dernier hommage la sainteté de sa vie. J'y vois certains traits particuliers qui me paraissent dignes d'être remarqués.

Sidi-Senouci, nous en avons la preuve, avait étudié à fond nos livres saints (1). Il y cherchait des arguments pour étayer l'édifice religieux du mahométisme ; mais, à son insu, peut-être, n'en tirait-il pas autre chose ? On serait tenté de croire qu'il y puisa ces hautes inspirations qui se reflétèrent sur tous les actes de sa vie, comme une auréole de sainteté. D'où venaient à ce musulman cette douceur, cette patience, cette austérité, cette abnégation, ce renoncement, cette humilité, qui l'élevaient au-dessus des hommes les plus pieux de son temps ? N'était-ce pas un ressouvenir de ses lectures évangéliques ? n'y avait-il pas comme un parfum de christianisme dans le cœur de ce musulman, si plein de tendresse pour l'enfance ; qui s'apitoyait même sur le sort des animaux ; et qui, non content de pardonner à ses ennemis, s'empressait encore auprès d'eux, leur montrait un visage souriant, et les ramenait par de douces paroles ? La bienfaisance du Musulman est morne et glacée comme ses temples et comme sa doctrine : il soulage l'infortune, mais il n'y compâtit pas. Sidi-Senouci pratiquait la charité selon l'Évangile, et ce n'est pas dans le Koran qu'il avait appris à aimer ceux qui pouvaient le haïr. Enfin, on peut s'étonner de voir un musulman faire bon marché des jouissances réservées aux élus du paradis de Mahomet, n'avoir qu'un sourire de mépris et d'incrédulité pour les houris, et mettre son souverain bien dans la Vision béatifique de l'ÉTERNELLE VÉRITÉ ! — Le fonds de sa piété était le mysticisme des soufis : or, la dévotion soufique est sœur de la dévotion chrétienne, contem-

(1) Nous donnons, à la suite de cet article, des observations qui pourront éclaircir ce point et indiquer comment la connaissance de nos Écritures a dû arriver à Senouci. — N. de la R.

plative et extatique, comme elle; et, comme elle voyageuse dans les espaces du monde surnaturel et invisible ! Elle se fond en un sublime amour, qui n'a pas de nom sur la terre, et qu'un auteur musulman, initié à ses mystères, a défini : « La gravitation du cœur vers Dieu et le mépris de tout ce qui n'est pas lui (1) ! » Être soufi, c'est s'unir spirituellement à Dieu, et parvenir à la perfection en délivrant l'âme des chaînes corporelles : être chrétien, est-ce autre chose ?

J'irais loin avec ces réflexions, qui contiennent toute la matière d'un livre : il faut se borner. Mais je serais heureux d'avoir réussi à faire ressortir certaines particularités du caractère religieux de Sidi-Senouci, qui, indépendamment de son mérite supérieur, comme savant et écrivain, justifient la grande vénération attachée à sa mémoire. — En y regardant de plus près, on y verrait peut-être encore que d'une religion à l'autre, malgré les vulgaires antipathies, la ligne de séparation n'est pas telle, que les hommes éclairés ne puissent se tendre la main, dans la confraternité des hautes idées spiritualistes.

Sidi Senouci avait vécu et était mort pauvre, ayant voulu, comme il le disait lui-même, sortir de la vie, tel qu'il y était entré. — Mais, quand il eut cessé d'exister, ses compatriotes, pleins d'admiration pour ses vertus, voulurent combler de biens celui qui avait tout refusé de son vivant, et dotèrent richement les deux mosquées consacrées par la piété publique sous l'invocation de son nom.

Nous allons pénétrer dans ces deux mosquées et y recueillir les inscriptions-habous qui attestent la munificence des donateurs.

CH. BROSSELDARD.

(La suite au prochain numéro)

* تحريك القلب لله واحتفار ما سواه *

Cette définition est de Siyoui ; je la trouve dans une dissertation sur le Soufisme, qui fait partie de ses *Mélanges sur divers sujets scientifiques*, intitulé :

التنقيط في بعض فنون العلم

ABD ALLAH TEURDJMAN

RENÉGAT DE TUNIS EN 1388.

Cet article se rattache par le fait à celui qui précède ; et Senouci est bel et bien la cause de l'exhibition actuelle d'Abd Allah : sans lui, je n'aurais probablement pas songé à ce prêtre renégat ; et c'eût été dommage, car il semble avoir été créé tout exprès pour servir de repoussoir au théologien de Tlemcen.

Mais faisons savoir comment j'ai été amené à faire cette exhumation.

L'érudition biblique de l'auteur de l'*Akida*, en la supposant le résultat de l'étude directe des textes, m'étonnait beaucoup, je dois l'avouer. En effet, on sait que M. Renan a eu d'excellentes raisons pour avancer que « peut-être, aucun savant musulman, — et, certainement, aucun Arabe d'Espagne — n'a su le grec (*Averroës*, p. 37). Il aurait pu ajouter, en toute sûreté de conscience, « ni le latin et encore moins l'hébreu, » puis étendre son observation aux Mahométans d'Afrique, lesquels plus rapprochés de l'Orient que les Audalous — comme distance matérielle — en étaient bien autrement éloignés, sous le rapport de la culture intellectuelle.

En somme, les musulmans, en général, n'ont guère connu les œuvres littéraires et scientifiques de l'antiquité que par l'intermédiaire des traductions syriaques. Aussi, quelles bévues n'ont-ils pas commises dans cet ordre d'idées ? Averroës, lui-même, l'illustre commentateur d'Aristote, ne s'est-il pas imaginé que chez les Grecs la tragédie était l'art de louer et la comédie celui de blâmer ? Mais le plus curieux est sa conception de l'élogie hellénique, qu'il définit, par l'organe de son traducteur, *incitatio ad actus cohituales* (RENAN, *Averroës*, p. 36).

Losqu'on voit, au beau temps littéraire des Arabes, un prince de la science islamique, une des colonnes spirituelles de son époque, donner dans de pareilles aberrations, on éprouve le besoin de se tenir en garde contre les écrivains d'un rang inférieur. Certes, Senouci, www.djoudjmakabye.info période de

décadence relative des études, était beaucoup moins à même que ses devanciers de puiser aux sources bibliques originales; évidemment, sa connaissance de nos textes sacrés n'est pas de première main.

Mais où donc a-t-il pris son savoir en théologie chrétienne? j'ai certaines raisons de penser que l'autobiographie d'Abd Allah fournira quelques utiles éléments pour la solution de ce curieux problème.

Il y a, du reste, une autre raison de produire cette autobiographie: des professeurs soldés par l'État continuent d'enseigner à nos musulmans le catéchisme séculaire de Senouci dans les *Meдресса* ou écoles supérieures; mais connaît-on bien cet enseignement et sait-on d'où il procède? M. Brosselard a déjà dit quelque chose sur la première question; essayons de répondre à la seconde.

Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est précisément de retracer l'existence excentrique du renégat Abd Allah, d'après ce qu'il nous en raconte lui-même, existence qui paraît avoir échappé jusqu'ici aux investigations des fureteurs littéraires. Incidemment, ce travail offrira aux moralistes et aux philosophes un nouvel et curieux exemple de ces individualités mesquines, méprisables même, et qui pourtant, grâce à des circonstances exceptionnelles, arrivent parfois à jouer un certain rôle, principalement sur une scène étrangère. Car si notre Abd Allah, par exemple, fût resté chrétien et dans son pays, sa vie, sans nul doute se serait écoulée bien obscurément au milieu du flot qui entraîne les médiocrités vers l'oubli éternel; tandis qu'en Afrique — où son arrivée fut à elle seule un notable événement — il a pu devenir presque un diplomate et à coup sûr un remarquable écrivain scolastique dans un genre tout spécial.

Pourquoi donc, dira-t-on, arracher ce malheureux renégat à l'obscurité où il était tombé si justement? Est-ce un artifice oratoire, une antithèse calculée pour mettre d'autant mieux en lumière la physionomie de Senouci dont M. Brosselard a su faire aimer le talent et surtout le caractère? non, mais c'est tout simplement parce qu'il existe entre ces deux personnages, d'ailleurs si dissemblables, certains points de contact et des liens de filiation intellectuelle, qu'il est utile de constater, si l'on veut se rendre compte de la position prise jadis par la scolastique musulmane et qu'elle conserve encore de nos jours, vis-à-vis de la reli-

gion chrétienne. Ainsi, quand Senouci proclame que Mahomet est le *Paraclet* annoncé par Jésus-Christ, il répète ce que notre Abd Allah avait dit trente ans au moins avant lui. Ahmed ben Abd el-Halim — que Maracci réfute dans ses *Prodromes*, — l'avait dit avant eux peut-être; mais l'absence de renseignements biographiques sur sa personne ne me permet pas de trancher cette question (1).

Mais, d'abord, quelle est cette controverse à propos du *Paraclet*?

Les Mahométans, nous dit M. Pauthier (*Livres sacrés de l'Orient*, p. 493) ont aussi un évangile en arabe, attribué à St-Bar-nabé, où l'histoire de N.-S. est rapportée tout autrement que dans nos évangiles, mais d'accord avec les traditions que Mahomet a suivies dans son Coran. Les Maures d'Afrique possèdent une traduction espagnole de cet évangile (RELAND, *de bello Mah.*, p. 23); et l'on en trouve, dans la bibliothèque du prince Eugène de Savoie, une version italienne que l'on suppose avoir été faite pour l'usage des renégats (MENAG., t. IV, p. 321, etc.) Ce livre ne paraît pas être l'œuvre des Mahométans, quoique, sans doute, ils y aient interpolé et changé diverses choses, selon que cela convenait à leurs desseins. Par exemple, au lieu du mot *paraclet* (en grec, consolateur) dont il est fait mention dans l'évangile de St-Jean (xiv, 46, 26, xv, 26; xvi, 17) et de St-Luc (xxiv, 19), ils ont mis *peryclite*, c'est-à-dire *fameux* ou *illustre*; et ils ont prétendu que cette expression désignait leur prophète par son propre nom, *Mohammed*, qui signifie en arabe la même chose que le mot grec (V. les 8 premiers chapitres du *Nazarenus*, de TOLAND). Ce changement de *paraclet* en *pericyltyte*, moyennant la conséquence qu'ils en tirent, leur sert à justifier ce passage du Coran (xli) où il est dit que J.-Ch. avait prédit la venue de Mahomet, sous nom d'*Ahmed* (loué, digne d'éloge, *illustre*) qui est la même chose que *Mohammed* et a en effet le même sens que le grec *pericyltyte*.

Cette argumentation demeurerait bien faible, même si l'on passait aux musulmans la substitution de mots qu'ils se permettent.

(1) D'après le traditionnel El-Boukhari, l'origine de l'application de ces passages bibliques à la mission de Mahomet, remonte à la jeunesse de ce pseudo-prophète et commence à se caractériser dans ses entretiens avec le moine syrien Bahira. (www.dhammadownload.com/abhyta.info)

Dans l'espoir de découvrir si le théologien Senouci n'avait pas puisé ailleurs que chez Abd Allah cette belle invention de *Paraclit* ou *Baraclita*, j'entrepris la lecture du 4^e chapitre de sa volumineuse biographie par El Mellali, son meilleur disciple et le plus chéri, biographie dont la Bibliothèque d'Alger possède un fort bel exemplaire, sous le n^o 1066. C'est dans ce chapitre qu'il est question de l'*Akida-es-Sor'ra*. En parcourant l'article qui s'y rapporte, je tombai sur le récit des tribulations posthumes d'un pauvre diable qui subit dans sa tombe et devant les anges de la mort, Monkir et Nakir, un bien rigoureux examen : obligé de convenir qu'il n'a jamais lu de son vivant l'*Akida* de Senouci, cet aveu lui vaut, de la part de ses juges, qui s'érigent immédiatement en bourreaux, force coups de masses de fer sur les tempes ! De pareilles anecdotes — et il y en avait quelques autres de même genre à la suite — peuvent édifier les fidèles ; mais comme elles n'apprennent pas grand'chose aux travailleurs, je laissai là mon in-4^e de 354 pages et j'essayai de faire appel à mes souvenirs particuliers. Je fus plus heureux de ce côté ; puisque c'est par cette voie que j'arrivai à la connaissance complète du renégat Abd Allah et de son œuvre.

Je lisais, il y a quelques années, dans l'*Histoire de l'Afrique*, de Kérouani, — traduction de MM. Pellissier et Rémusat, — un certain passage (p. 254), où il est question d'un *Cheikh Abd Allah l'Interprète*, prêtre chrétien qui s'était, disait-on, fait musulman à Tunis. D'abord, cette assertion me trouva incrédule ; puis l'acceptant à titre de simple hypothèse, je me demandai quel rôle ce renégat, d'une espèce si exceptionnelle, avait pu jouer dans la littérature sacrée des Indigènes. Car, en 1388, la société musulmane n'avait point perdu tout éclat intellectuel. On était encore à plus d'un siècle de l'influence des Turcs, ces grands abrutisseurs de l'Afrique septentrionale.

Un prêtre catholique ! quelle conquête pour les docteurs de l'Islam ! Ils se recrutaient donc cette fois d'un homme nécessairement versé dans les sciences et la littérature, notamment dans la théologie, la première de toutes les sciences, à leurs yeux. Avaient-ils tiré parti de cette précieuse acquisition pour étudier les côtés faibles, les points d'attaque du christianisme ? Avaient-ils, au moins, eu la curiosité bien naturelle de savoir les causes déterminantes de l'abjuration de cet homme, afin de s'en faire des armes pour opérer d'autres conversions ; si, toutefois ces causes n'étaient pas

d'une nature toute matérielle, ainsi qu'il arrive presque toujours, en pareil cas.

Comme je n'avais pas d'autre donnée dans l'étude de ce problème que deux sèches et laconiques citations de Kérouani, toutes deux étrangères à l'ordre d'idée qui m'occupait, il n'y avait guère lieu d'espérer une solution de ce côté. Je me résignai donc à n'en pas savoir davantage et n'y pensai bientôt plus.

Quinze ans au moins avaient passé sur cet incident de mes lectures, lorsqu'un jour, tout récemment, parmi plusieurs manuscrits arabes offerts en vente par un indigène, il s'en trouva un dont l'auteur s'intitulait *Cheikh Abd Allah et-Teurdjman*. C'était précisément mon homme ! Si cette trouvaille me fût advenue au plus fort des préoccupations curieuses que j'exposais tout à l'heure, elle eût certes été très chaudement accueillie. Mais tant d'années avaient passé là dessus qu'il m'arriva la même chose qu'aux gens à qui l'on fait attendre trop longtemps un bon repas et qui n'ont plus d'appétit quand on le leur présente.

J'avouerai sans détour, que le livre du Cheikh Abd Allah l'Interprète gisait dédaigné dans un coin de mon cabinet, lorsque l'article de M. Brosselard sur Senouci m'est parvenu. La connaissance singulière de nos saintes écritures dans ce théologien musulman me frappa surtout. De là, à remonter vers les idées dont je parlais tout-à-l'heure, il n'y avait qu'un pas. Cette fois le livre du Renégat était sous ma main, et la comparaison devenait facile.

Je l'avais acheté surtout comme ouvrage d'histoire, et à cause de quelques détails qu'il donne sur les sultans hafsites, Abou'l Farès Ahmed et son fils Abd el-Azziz. Mais n'y avait-il pas autre chose ? Vérification faite, je constatai que sur les 71 pages petit in-4^e du manuscrit, les 53 dernières étaient exclusivement consacrées à la polémique religieuse. Seules, les 18 premières pages contenaient l'autobiographie de l'auteur ou quelques mentions historiques relatives aux deux sultans cités plus haut.

Je ne tardai guère à découvrir le fameux passage où l'on parle du Paraclit ; je constatai ensuite de nombreuses citations des évangiles, etc. Il était fort simple de rencontrer cette érudition biblique chez un ancien prêtre chrétien ; tandis que dans Senouci elle pouvait étonner à bon droit. Notez que le livre d'Abd Allah a paru en 823 (1420), et que Senouci est né neuf ans après. J'ouvre ici une courte parenthèse. M. le docteur Jura, dans son livre sur les

assertions ont déjà passé sous ses yeux sans l'escorte obligée des preuves à l'appui. Qu'il ait un peu de patience ; nous touchons à l'analyse du manuscrit et c'est là que les preuves désirables se rencontreront au grand complet.

En rapprochant les faits énumérés plus haut, on est bien tenté de conclure que Senouci a connu le livre d'Abd Allah, qu'il en a fait usage dans son œuvre de scolastique, et que son érudition biblique est puisée à cette source. Il y a d'autres raisons de le supposer. A cette époque, les rapports entre l'Est et l'Ouest de l'Afrique septentrionale étaient très fréquents : les lettrés musulmans n'ont jamais été aussi casaniers que les nôtres ; ils voyageaient volontiers d'une cour à l'autre en quête de munificences souveraines. D'ailleurs, il y avait le pèlerinage qui poussait périodiquement les savants du Mogreb vers l'Orient ; ceux d'entr'eux qui voyageaient par terre se souciaient assez peu d'allonger leur route ; ce qu'ils recherchaient, c'étaient les grands centres de population où ils avaient chance de rencontrer des docteurs illustres et surtout des princes généreux. La lecture de quelques *Rehla*, ou récits de pèlerinage, prouve cela jusqu'à l'évidence. Cette rapidité des communications littéraires au moyen âge était d'ailleurs un fait général, même en Europe. M. Renan le constate, à la page 159 de son *Averroïsme*.

Mais en voilà bien assez sur ce sujet. Il est temps d'aborder l'analyse de l'ouvrage du prêtre renégat, d'Abd Allah l'interprète.

Le manuscrit de la Bibliothèque d'Alger, sur lequel je vais faire cette analyse, porte le n° 1033. Il est intitulé :

تحفة الارب في الرد على اهل الصليب

On a vu qu'il est du format petit in-4° et qu'il contient 74 feuillets. C'est malheureusement une copie moderne et qui n'a pas été faite avec beaucoup de soin.

J'appelle l'attention de nos correspondants de Tunis sur cette œuvre : ils sont en position de nous en procurer un bon exemplaire, puisque c'est là qu'Abd Allah a publié d'abord son *Tohfah* et qu'il paraît impossible qu'il ne s'en retrouve pas encore quelque manuscrit, surtout dans les bibliothèques des mosquées. Je leur recommande cette recherche, au nom de la science.

Abd Allah et son volume étaient bien connus à Tunis, puisque Kerouani en parle en ces termes dans son *Histoire de l'Afrique* :

« L'Interprète Abd Allah, ancien prêtre chrétien converti à l'Islamisme, a fait un éloge pompeux de ce calife (Abou'l Farès Ahmed) dans son ouvrage intitulé : *Tenfet el Adib fi Rad'ala Ahel es-Slib*. » (p. 254).

Bien que le titre soit altéré, il est très-facile d'y retrouver le véritable, que nous avons donné à la page précédente.

Kerouani cite encore, à la page 256, un passage d'Abd Allah, qui se retrouve dans notre M°, circonstance qui assure tout-à-fait l'identité du personnage et de son œuvre.

Maintenant, je puis aborder l'analyse proprement dite des parties du livre d'Abd Allah qui peuvent le mieux élucider la question posée au début de ce travail.

Le cheikh Abd Allah ben Abd Allah et-Teurdjman divise son ouvrage en trois sections, dont voici un aperçu :

1° Origine des idées de conversion de l'auteur et comment il les réalisa. A ce début autobiographique, il joint le récit des faits principaux du règne de l'émir El-Moumenin Abou'l Farès Ahmed, auprès duquel il arriva en 1388 de Jésus-Christ et dont le règne est compris entre les années 1370 et 1393.

2° Il raconte les principaux événements du règne d'Abd el-Azziz, fils du sultan précédent et qui régna à Tunis de 1393 à 1433. C'est ce sommaire de la deuxième section qui nous fait savoir (page 3 du m°) que son livre fut composé en 823 de l'hégire, soit 1420 de notre ère, neuf ans avant que Senouci vînt au monde.

3° Cette dernière partie de l'ouvrage, et la plus considérable, est toute scolastique et a pour but d'établir la vérité de la mission de Mahomet et la fausseté de notre religion, au moins telle qu'elle est pratiquée depuis l'hégire.

Reprenons maintenant chacune de ces divisions et analysons-les avec un peu plus de détail.

Première section. Abd Allah ben Abd Allah Teurdjman, le renégat, ne donne nulle part son nom chrétien ni celui de son père, tandis qu'il nomme sans scrupule le vieux professeur de théologie qui le poussa vers l'Islamisme et qu'il appelle Nicolas Martel.

Il se dit natif de la ville de Majorque (*Miourka*), c'est-à-dire de Palma. Cette confusion géographique d'Abd Allah peut s'excuser au commencement du 15^e siècle, puisque Georges Sand la signalait encore en 1838, dans des ouvrages qui avaient la pré-

tention d'être classés (V. le Récit de son séjour dans cette île).

Passons la description de ladite ville, qui n'a guère que le mérite d'être très-courte et arrivons au vif du récit d'Abd Allah. Le voici qui va enfin parler de lui.

Son père était un des bourgeois de Majorque; il n'eut pas d'autre enfant qu'Abd Allah. Quand celui-ci eut atteint l'âge de six ans, l'auteur de ses jours l'envoie chez un savant prêtre, où il étudie le texte de l'Evangile pendant deux ans, au bout desquels il savait par cœur plus de la moitié de ce livre, ce qui n'était pas un grand effort de mémoire.

A huit ans, il commence l'étude du langage de l'Evangile — le grec, sans doute — et de la logique, et la continue pendant six ans.

Devenu un adolescent de 14 ans et possédant toute la science qu'il pouvait sans doute acquérir dans son île, il est envoyé sur le continent, à l'Université de Lérida, en Catalogne. Ici, description de cette ville et de sa rivière, dont le sable est mêlé de paillettes d'or.

Pendant six ans, il s'y consacre à la physique et à l'astronomie. Le voilà un grand garçon de vingt ans.

Quatre autres années données à l'Evangile et à l'éloquence, et Abd Allah se trouve avoir atteint l'âge de vingt-quatre ans.

Il quitte alors Lérida pour se rendre à la célèbre université de Bologne, en Lombardie. Il étudie auprès du doyen la science des sources de la religion chrétienne et de la philosophie, acquiert la confiance de ce dignitaire, qu'il appelle Nicolas Martel (1) et devient son bras droit. Dix années passées auprès de ce doyen l'amènent à l'âge de trente-quatre ans. Le voilà homme fait.

Un jour, Nicolas Martel, à propos du vrai sens à donner au mot *Paraclet*, lui dit que Mahomet, le prophète des Musulmans, est le véritable *Paraclet* annoncé par nos Ecritures. Là-dessus, l'élève se décide à embrasser l'Islamisme et le maître lui donne 50 dinars (500 fr.), pour lui faciliter les moyens d'exécuter ce beau dessein. Avec ce viatique, Abd Allah retourne à Majorque,

(1) Au moyen des données chronologiques fournies par Abd Allah lui-même, on voit qu'il a dû arriver à Bologne en 1377. Il ne serait peut-être pas impossible de savoir si, à cette époque, le doyen de l'université de cette ville s'appelait Nicolas Martel, ou de quelque nom approchant.

où il séjourne six mois; puis il va en Sicile, où il reste cinq mois. Enfin, un navire, à destination de Tunis, se présente et il s'y embarque.

Ici, je demande à faire une courte digression :

Le récit autobiographique n'explique pas du tout cette monstruosité à nos yeux, du prêtre ou tout au moins de l'élève en théologie qui se fait musulman. L'étude des circonstances, de temps et de lieu nous aidera peut-être à deviner cette triste énigme.

Abd Allah termine ses études à l'université de Bologne, vers la fin du 14^e siècle. M. Renan, dans son intéressante étude sur l'Averroïsme, nous apprend que cette université n'était, pour ainsi dire, qu'une succursale de celle de Padoue; les mêmes professeurs allaient de l'une à l'autre; et tous, à cette époque, étaient sous l'influence de l'Averroïsme ou philosophie péripatéticienne arabe. Certes, cette influence était de nature à conduire vers l'indifférence en matière de religion plutôt qu'à l'Islamisme; mais cette doctrine, on le sait, a pu produire des effets très-opposés, en rapport avec les interprétations très-diverses qu'elle a reçues et avec l'esprit du siècle. Assurément, à notre époque et avec la nature de nos études, dans aucune université ou séminaire, nul étudiant ne serait amené par cette voie à une conversion du genre de celle d'Abd Allah.

Mais au 14^e siècle, à Bologne, à Padoue et dans tout le Nord-Est de l'Italie, on était infatué des Arabes en philosophie et en médecine; on les préférait à tout, même aux anciens. Quand on en est venu à regarder une nation comme possédant le plus ample et le plus précieux dépôt des connaissances humaines, on acquiert facilement pour elle un respect superstitieux qui peut s'étendre jusqu'à d'autres matières que celles où elle passe pour exceller. La supériorité scientifique et intellectuelle une fois bien admise, on est porté naturellement à concevoir une haute idée du culte qui a obtenu les préférences de ces hommes incontestablement supérieurs.

Ne peut-on pas trouver, dans cet ensemble de considérations, l'explication du fait si étrange au premier aspect, de ce prêtre catholique qui se fait musulman? Il est bien entendu qu'ici je raisonne dans l'hypothèse d'une conversion sincère.

Mais revenons à notre homme.

Le voici enfin à Tunis, où il séjourne pendant quatre mois l'hospi-

talité de quelques marchands chrétiens. Son intention de se faire musulman arrive à la connaissance du sultan hafsite Abou'l Farès Ahmed par l'intermédiaire d'un certain Youcef Tebib, ainsi surnommé à cause de sa profession de médecin. Celui-ci sert d'interprète dans une entrevue qui a lieu entre Abd Allah et le prince. Le sultan demande d'abord au chrétien quel est son âge et quelles études il a faites ; puis, voulant que la conversion de cet homme eût du retentissement, il fait venir les chrétiens parmi lesquels devaient se trouver les marchands qui lui avaient donné l'hospitalité, et les questionne sur son compte, pendant qu'Abd Allah s'était retiré dans un cabinet voisin.

— Qu'avez-vous à dire de ce *prêtre* (فيسيس) nouvellement arrivé ici, sur ce navire ? dit le sultan.

— O notre seigneur, c'est un grand savant dans notre religion ; et nos professeurs disent qu'il n'y en a pas de plus éminent que lui. Il est un des degrés de la science et de la foi dans notre religion.

— Et que direz-vous de lui s'il embrasse l'islamisme ?

— A dieu ne plaise ! Il ne ferait pas une action semblable !

« En entendant dire cela, le sultan m'envoya chercher, dit Abd Allah. Je comparus devant lui et fis une profession de foi musulmane sincère, en présence des chrétiens qui, à ce spectacle, semblaient vouloir m'exorciser avec force signes de croix. »

La conversion d'Abd Allah ne laissa pas d'être lucrative pour lui : on lui assigne d'abord une solde de quatre dinars par jour et une maison privée à son usage. On le marie avec la fille d'El Hadj Mohammed es-Seffar. Il reçoit alors cent dinars d'or (1 000 fr.) pour cadeau de noces et un habillement complet.

Il nous apprend que son épouse le rendit bientôt père d'un fils qu'il nomme Mohammed pour appeler sur lui la bénédiction du Prophète.

2^e section (page 10 du m^e). Abd Allah continue son autobiographie. — « Cinq mois après ma conversion, dit-il, le sultan me nomme caïd de la mer, ayant séance au Divan ; sa volonté est que j'apprenne l'arabe à fond, afin de pouvoir interpréter entre les Chrétiens et les Musulmans. Dans l'espace d'un an, j'arrive à bien connaître cette langue.

« J'assistai à l'expédition des Génois et des Français contre la ville de Mahdia (du 22 juillet à la fin de septembre 1390), et j'interprétai pour le sultan dans toutes les réponses qu'il fit à

leurs lettres. Puis les ennemis s'étant séparés à la suite de l'échec de leur entreprise, je partis avec mon maître pour le siège de Gabès, pendant lequel je fus chargé de son trésor. J'allai ensuite au siège de Gafsa, où commença la maladie dont il mourut, le 3 chaban 796 (1393). »

Abd el Azziz, fils du sultan défunt, continua tout ce que son père avait fait pour le renégat et y ajouta même de nouvelles grâces.

Mais arrêtons-nous un instant sur un passage qui a sa valeur historique. On sait que les écrivains qui ont raconté l'attaque franco-génoise contre Mahdia, en juillet, août, septembre 1390, ne s'accordent pas plus sur le but que sur l'issue de l'entreprise. Selon Paul Émile, Folietta et Bizaro, elle avait pour but la répression de la piraterie barbaresque, et elle finit par un traité assez honorable. Selon Froissard, on tira l'épée sans raison et on la rengaina sans gloire. Car, d'après lui, lorsque les Musulmans envoyèrent un parlementaire afin de demander pourquoi on venait les attaquer, le duc de Bourbon répond que c'est parce que les Sarrasins ont crucifié Jésus-Christ et qu'ils ne croient pas à la Vierge Marie. Cette hérésie historique fait naturellement rire les Infidèles, qui ripostent que se sont les Juifs, et non pas eux, qui ont crucifié Sidna Aïssa (Jésus-Christ).

Mais Froissard n'inspire guère de confiance, lorsqu'on examine son récit en détail : comment croire aux fantastiques musulmans dont il rapporte les noms, et qui sont le galant sarrasin Agadinquor, fils du Duc d'Oliferne, cet amoureux, — « parfaitement et de bon cœur » — de la belle Absala, fille du roi de Tunis, et héritière de son père, après son décès ; — Belluis, sire de la cité de Mal-dages ; — puis, Brahedin, qu'il dit être de Tunis, après avoir avancé qu'il était de Bougie. Cette collection de héros à physiologies très peu africaines ne dispose guère à admettre que le chroniqueur qui les met en scène, à la façon européenne, ait été très bien informé. Aussi, rien dans son récit ne fait soupçonner des négociations pour un traité proprement dit.

Mais le témoignage d'Abd Allah est ici de quelque poids : il assistait à l'entreprise, était interprète principal du sultan et peut être cru, lorsqu'il dit avoir traduit des réponses de celui-ci aux lettres des croisés.

Suivre plus loin Abd Allah dans ses récits autobiographiques et historiques serait dépasser le cadre de notre cadre. Nous l'avons

Est de l'Italie, et que j'ai indiqués précédemment, sont donc la seule circonstance atténuante qu'on puisse invoquer en sa faveur. Le lecteur appréciera.

Mais, pour nous reposer du spectacle de cette monstrueuse apostasie, opposons, à Abd Allah, un de ses compatriotes qui en fut la complète contre-partie.

L'île de Majorque était destinée à voir dans le même siècle, deux de ses enfants, natifs de Palma, se faire remarquer à Tunis par des actes d'une nature bien différente. Le premier est Raymond Lulle, qui avait appris les langues étrangères, notamment l'arabe, pour être plus à même de travailler avec efficacité à la conversion des Infidèles.

On le trouve à Tunis, en 1292, argumentant contre les docteurs de l'Islam, à qui il veut faire adopter le dogme de la trinité, chose difficile pour ces enragés monothéistes. Un savant docteur arabe, qui avait pris plaisir à disputer avec lui, a le crédit de faire commuer en un simple bannissement la peine capitale qu'il avait encourue pour avoir attaqué la religion de l'endroit.

Vers 1305, il reparait en Afrique, s'arrête à Bône où il réussit à convertir plusieurs philosophes averroïstes qui regardaient la foi comme opposée à la raison. Il avait aussi opéré quelques conversions à Alger, lorsque le philosophe arabe Homerius (Omar) qu'il avait réfuté de vive voix et par écrit, fut cause qu'on l'arrêta et qu'on le mit au cachot. Comme il ne voulut pas promettre de changer d'opinion ou de se taire, on le bannit à perpétuité comme perturbateur du repos public.

Enfin, le 14 août 1314, ayant près de 80 ans, Raymond Lulle débarque pour la deuxième fois à Tunis; de là, il va voir à Bône ses anciens amis, puis se rend à Bougie, où, après s'être concerté avec quelques indigènes convertis, il prêche, avec confiance, Jésus-Christ incarné. Cette audace irrite les musulmans, qui le poursuivent à coups de pierres et le laissent pour mort sur le rivage (1). La nuit, des marchands génois emportent sur leur navire le pauvre vieillard respirant encore. Il expire le jour de St-Pierre et de St-Paul, le jour même où leur bâtiment arrivait en vue de l'île de Majorque.

(1) Une miniature, qu'on trouve souvent en tête des ms de Raymond Lulle, le représente assommé à Bougie par les Musulmans, qu'il provoque par ces mots : « Quod Sola christianorum religio est vera. » V. RENAN, *Averroès*, p. 224.

Raymond Lulle fut un des ennemis les plus acharnés de l'averroïsme.

Il est donc, à tous égards, l'exacte contre partie de notre Abd Allah.

Je ne terminerai pas cette longue étude sur le renégat mayorquin, sans parler d'un ouvrage dans le genre du sien et qui peut très bien n'en être qu'une émanation. Sans nom d'auteur et sans date; la copie que j'ai sous les yeux doit être pourtant de 836 (1432), car elle est de la même main qu'une autre à la suite de laquelle elle arrive (le n° 926 de la Bibliothèque d'Alger) et qui est rapportée à cette époque. Ce traité est intitulé :

مفتاح الدين المجادلة بين النصارى والمسلمين

Voici une des citations bibliques de cet ouvrage : je la reproduis telle quelle avec sa lacune et ses incorrections :

جُودَ فَابِسْ اِنْتَسِيُوْنْ بُوْنَشْ مُبْلِيْطْ رِيْنَشْ فَاِبْطْ اَنْطَرَةْ مَلْتَرْمْ

De peur que quelque cryptologue ne perde son temps à chercher ici toute autre chose que ce qui s'y trouve en effet, je m'empresse d'annoncer au lecteur que c'est une citation tronquée du 6^e verset du 109^e psaume de David, latin de la Vulgate, et qu'il faut lire :

« Judicabit in nationibus, implebit ruinas : conquassabit capita in » terra multorum. »

Conquassabit a été omis dans la transcription arabe où les autres mots sont fort écorchés.

L'auteur indiquait que sa citation était empruntée au *Zabour* (psaumes de David) et qu'elle était écrite بالعجمية (en langue étrangère). Avec ces indications et la *Concordance de la Bible*, il m'a été facile de retrouver ce passage.

En attendant une analyse complète de la 3^e partie du livre d'Abd Allah, je terminerai ici mes études sur ce renégat.

Ce n'est pas assurément une noble figure que celle que le hasard m'a permis de restituer ainsi, dans la galerie des hommes d'Afrique; mais c'est au moins une personnalité très curieuse.

A. BEHRUGGER.

DERNIÈRE DYNASTIE MAURITANIENNE.

JUBA II. — CLÉOPATRE SÉLÉNÉ. — PTOLÉMÉE.

MÉDAILLES.

(V. ci-dessus, page 81, etc.)

Je voulais aborder immédiatement la description des médailles mauritaniennes du Musée d'Alger ; mais, en rédigeant cette dernière partie de mon travail, je me suis aperçu qu'elle devait être précédée d'observations propres à en faciliter l'intelligence et à faire apprécier l'importance numismatique de notre collection. Je vais donc entrer dans quelques détails à ce sujet.

La numismatique de la dynastie de Juba II, reflète assez bien la double influence des origines et des tiraillements de la très courte période souveraine de cette famille. On y retrouve à la fois les traditions monétaires des anciens rois africains, les souvenirs égyptiens de Cléopâtre Séléné, entremêlés de concessions aux idées locales, les tendances romaines de Juba II et une velléité de retour aux coutumes indigènes dans son fils Ptolémée. Elle offre, en un mot, cette confusion de langages et de symboles qui caractérise ordinairement les époques de transition. Le berber étonné trouvait sur la monnaie de son pays, à côté des signes phéniciens, les lettres romaines, et même celles de l'alphabet grec. Il n'y manquait que les siens, ces caractères libyques dont les Touareg, descendants les moins mêlés de cette race, ont conservé traditionnellement l'usage.

Puisqu'il faut aller chercher les origines de la numismatique mauritannienne de la dernière période dans celle qui l'a immédiatement précédée, occupons-nous un moment de celle-ci.

On a trouvé, en très grand nombre, dans la province de l'Est — surtout à Constantine et à Guelma — on rencontre aussi, mais assez rarement, dans d'autres régions de l'Algérie — des médailles royales africaines, en bronze ou même en plomb, qui semblent encore incertaines, quoique M. Judas les attribue à Juba II. Sur la plupart de ces pièces, on voit, dans un grénetis, une tête largement laurée, aux traits d'une virilité fort prononcée, au visage barbu tourné vers la gauche. Les cheveux sont bouclés et la barbe très

pointue se projette en avant. Au revers, un cheval nu se dirige vers la gauche au galop de chasse. Sous son ventre, il y a deux caractères puniques, qui seraient tout-à-fait semblables au nombre ٢٢ des Arabes, si le chiffre ٢ avait ses crochets à gauche. M. Judas a reproduit ces caractères, en les commentant, dans son *Etude sur la langue phénicienne*, p. 156. Il attribue ces monnaies à Juba II, attribution qui semble controversable, car Constantine et Guelma, les endroits où on les a rencontrées en plus grand nombre, appartiennent à la Numidie, terrain où il n'a pas régné, si l'on s'en rapporte au témoignage de l'histoire.

Quand je dis que Juba II n'a pas régné dans la Numidie, j'entends parler de la *Numidie Nouvelle*, celle que les Romains limitèrent du côté de l'Ouest à l'Ampsaga ou oued el Kebir (Remel inférieur). Cependant, s'il faut en croire MM. Falbe et Lindberg (*Médailles de l'ancienne Afrique*, p. 7 et 8), Juba II a eu sa capitale à Simithu avant de venir trôner à Cherchel ; or, Simithu, qui se trouvait situé à 80 milles (118 kilom. environ) Est-Sud-Est d'Hippone, sur la route de Carthage, était sur la frontière orientale de la nouvelle Numidie, puisqu'il paraît répondre à Chemtou (le Schemtou des cartes), village tunisien autour duquel il y a des ruines romaines. Mais ce fait, ne reposant jusqu'ici — à ma connaissance, du moins — que sur une simple assertion, dont les preuves seront sans doute données plus tard dans l'ouvrage dont la brochure citée plus haut n'est que le prospectus ; il doit être permis d'attendre cette dernière preuve avant de revenir sur l'opinion énoncée plus haut. C'est, en somme, un curieux problème historique à résoudre.

Selon MM. Falbe et Lindberg, il y a des médailles des préfets de Simithu avec des légendes puniques avant le temps de Juba II, et même des médailles d'un préfet de Simithu du temps de Juba II, avec légende latine et punique ; enfin, une médaille de Juba II avec légende latine et punique frappée à Simithu.

En tous cas, la tête représentée sur les médailles en litige ne ressemble nullement à celle qui se rencontre sur les médailles reconnues pour être de Juba II. Ceci n'est pas, je le sais, une preuve tout-à-fait concluante, mais c'est une circonstance à prendre en considération.

Toutes les pièces de Juba II trouvées jusqu'à présent n'ont pas

les deux caractères phéniciens sous le ventre du cheval : quelquefois, il y a un globule ou même il n'y a rien du tout.

Sur les 70 pièces de ce type, en plomb ou en bronze, que le Musée d'Alger possède, on observe encore d'autres différences plus essentielles ; il en est qui offrent des variétés de physionomies très marquées. L'une d'elles, par exemple, présente une face imberbe, pleine et très jeune, fort différente de celle qui a été décrite précédemment.

Juba 1^{er}. — Après cette série de médailles incertaines, on arrive à celles de Juba 1^{er}. Je n'en ai que deux exemplaires sous les yeux, tous deux en argent ; je serai donc sobre de développements.

Juba l'ancien, qui commit la faute, très grossière en politique, de s'attacher au parti qui devait succomber, s'est trouvé dans une situation mixte : roi africain, allié de Rome, il ressemble beaucoup à ces espèces de gouverneurs généraux couronnés, tolérés par le peuple-roi, mais dont la mission était, en définitive, de préparer, sciemment ou à leur insu, l'annexion de leurs états au grand Empire.

Ses médailles suffiraient pour nous l'apprendre, à défaut des révélations de l'histoire. Leur type hybride, où le latin et le punique se partagent la face et le revers, où l'attribut romain et l'attribut indigène marchent de pair, en dit assez à cet égard. Sur les monnaies de Juba 1^{er}, que j'ai sous les yeux, la tête tournée à droite — à la romaine — est ornée d'une barbe épaisse, pointue, projetée en avant, comme celle de ses ancêtres. Il porte le bandeau royal au lieu de la large couronne de laurier de ses prédécesseurs. Sa chevelure, bouclée par étages, rappelle certains bonnets de fourrure frisée. Un sceptre s'élève en diagonale au-dessus de l'épaule gauche. Devant le profil, on lit : REX IVBA, de même que sur les médailles de son fils.

Mais, si l'on fait abstraction de la légende latine, on demeure frappé de la ressemblance de cette figure avec celle des rois numides dont nous parlions tout-à-l'heure, et qui, par malheur, ont négligé de graver leurs noms sur les médailles qu'ils faisaient frapper.

Le revers est un temple octostyle, surmonté d'un fronton détaché de l'entablement ; au milieu du soubassement, règne un escalier étroit, de quatre marches, qui conduit au temple. De chaque côté du monument court une inscription phénicienne que M. Lucas traduit : *Juba, à lui le royaume*

Juba II. — D'après le tarif de Mionnet (V. tome VI, p. 597 et suivantes), les médailles de Juba 1^{er} seraient beaucoup plus communes que celles de son fils Juba II, puisqu'elles y sont estimées à un prix bien inférieur. Et cependant, les collections faites sur place n'offrent qu'un très petit nombre de Juba 1^{er}, comparative-ment aux Juba II. Ainsi, la Bibliothèque d'Alger, qui possède un assez grand nombre de ces dernières, n'a pu se procurer jusqu'ici, on vient de le voir, que deux exemplaires de la première espèce. Les découvertes numismatiques faites ici, depuis que nous occupons l'Algérie, ont donc eu pour résultat de renverser l'ancienne proportion.

Considérées au point de vue de la fabrication, les médailles de Juba II présentent d'assez grandes différences. La majeure partie sont d'une exécution comparativement grossière et se caractérisent en ce que, à la face, le bout du nez, la partie la plus avancée du menton et l'extrémité des lèvres sont marqués par autant de points ou globules. Souvent, les lettres elles-mêmes se composent d'une succession de ces points ou globules (1). La série opposée ne le cède pas en mérite artistique aux monnaies romaines de la même époque. Dans celles-ci, la tête et le revers sont entourés d'un cercle au lieu d'un grénétis. Enfin quelques pièces appartiennent à une série intermédiaire. Il va sans dire que les traits du souverain diffèrent sensiblement dans ces diverses séries, et que, sans la légende REX IVBA, par exemple, qui détermine l'attribution, on pourrait être tenté de les rapporter à des princes différents.

On s'expliquera cette différence de fabrication, si on se rappelle que des colonies romaines avaient été établies par Auguste, dans ces contrées, sur les côtes ou à proximité, après la mort de Bocchus, c'est-à-dire 33 années environ avant J. C. Les colons auront sans doute aussi frappé de la monnaie mauritanienne, mais avec la supériorité d'exécution qui devait se rencontrer dans des artistes italiens.

Ce qui donne quelque valeur à cette conjecture, c'est que sur les monnaies de cette dernière série, Juba II est représenté à la romaine, ainsi que Cléopâtre Séléné, qui n'y porte pas les

(1) Ces points saillants semblent avoir été employés pour prévenir l'usure prématurée des pièces par le frottement.

bizarres coiffures, égyptienne ou mauritanienne, de la tête d'éléphant et du plumage de poule de Numidie.

Puisque j'ai été amené à parler des coiffures bizarres de Cléopâtre Séléné, je m'arrêterai un instant sur ce détail de costume. Une discussion sur la coiffure d'une femme — cette femme eût-elle porté la couronne — semble d'abord un sujet assez frivole, du moins en histoire; mais dans ce dédale de l'antiquité, il n'y a pas de point de repère qui soit à dédaigner, si mince qu'il paraisse au premier aspect. Peut-être celui-ci procurera-t-il quelques données utiles pour l'attribution de certaines médailles mauritaniennes.

Cléopâtre Séléné professait un certain culte pour les souvenirs égyptiens et elle n'oubliait pas que le sang des Lagides coulait dans ses veines. Aussi, sur les médailles où elle figure avec son royal époux, sa légende particulière est en grec, sa langue maternelle; tandis que celle de Juba est en latin. Quand il lui naît un fils, elle l'appelle Ptolémée, en mémoire de ses ancêtres d'Alexandrie; c'est très-certainement à Cléopâtre Séléné que Cherchel, l'antique Julia Caesarea, doit d'être, pour ainsi dire, la seule localité algérienne où on ait rencontré des monuments égyptiens.

Quand on frappe, en Mauritanie, des médailles où son nom est gravé, quels sont les emblèmes choisis pour les revers? C'est le crocodile qui infeste les eaux du Nil, la fleur de lotus (?) qu'on voit si souvent dans les hiéroglyphes, le grand aigle qui remplit tout le champ des médailles d'Alexandrie. Si sa face y est représentée, elle aura souvent pour coiffure la tête d'éléphant que sa mère, la fameuse Cléopâtre, et d'autres reines égyptiennes avaient adoptée sur leurs monnaies.

Sans doute, elle ornera aussi quelquefois sa tête du plumage de poule de Numidie (?), parure indigène; ou elle laissera même les colons italiens arranger ses cheveux à la mode des impératrices romaines, sur les médailles frappées par eux. Ce seront des concessions arrachées par les exigences de la politique locale et étrangère; mais quand elle se déterminera spontanément et par un choix libre de toute considération extérieure, ce sera la coiffure des reines Lagides qui obtiendra ses préférences.

L'imitation égyptienne est poussée si loin sur quelques-unes de ses monnaies qu'on hésiterait à les lui attribuer, quand elles sont sans légendes, si le type particulier et très-peu gracieux

que lui donnent les monétaires indigènes ne venait pas en aide pour la reconnaître. Mais le nez long, droit et proéminent qu'ils lui prêtent est une solide indication qui supplée très-bien à l'absence d'épigraphe. Les trois épis liés ensemble, revers mauritanien, qui figurent souvent derrière ces pièces muettes contribuent encore à fixer les irrésolutions.

Résumons-nous :

Les coiffures de Cléopâtre Séléné sur ses médailles se réduisent aux cinq suivantes :

- 1° Coiffure romaine, tête nue.
- 2° Coiffure romaine, couronne radiée.
- 3° Coiffure indigène, plumage de poule de Numidie.
- 4° Coiffure égyptienne, tête d'éléphant.
- 5° Coiffure incertaine, espèce de casque.

1° *Coiffure romaine.* — Nous n'ajouterons rien à ce qui a été dit précédemment sur cette coiffure toute romaine. Nous ferons seulement remarquer que le monétaire romain, à qui l'on doit celle de nos médailles qui présente derrière la face de Cléopâtre celle d'Auguste (?) avec la légende IMP. CAESAR, a donné à cette princesse la coiffure qu'elle semblait préférer, la tête d'éléphant des reines Lagides.

2° *Couronne radiée.* — L'emploi de cette couronne, à certaines époques, annonçait la déification, l'apothéose; et, dans ce dernier cas, ne se donnait qu'à un défunt. Mais au temps d'Auguste, il n'en était pas ainsi; et la couronne radiée orne souvent la tête de personnages vivants. L'emploi de cette couronne ne rappelle peut-être ici que l'idée de déification et fait allusion au surnom de Cléopâtre, Séléné ou la Lune.

3° *Plumage de poule de Numidie.* — Cette coiffure, non moins bizarre que la tête d'éléphant des reines Lagides, aurait tout-à-fait l'air d'un casque, si elle ne descendait pas jusqu'au bas du cou qu'elle recouvre en arrière et sur le côté. Le bec de l'oiseau, pointe en avant comme la partie antérieure d'une visière, lorsque celle-ci est relevée. Si je désigne cette parure sous le nom de plumage de poule de Numidie, c'est d'après Mionnet (t. 6, p. 604, n° 53), qui emploie cette expression en expliquant une médaille d'argent semblable à un moyen bronze dont on verra plus loin la description. Je ne sais pas d'après quelle autorité le savant numismate lui donne ce nom. Ce n'est certainement pas l'inspection d'une médaille qui a pu lui en donner l'idée, telle qu'on

la voit sur les médailles de Cléopâtre Séléné, qui a pu déterminer l'attribution ; car l'ornithologiste le plus perspicace n'y découvrirait rien de particulier qui pût lui donner le mot de cette énigme zoologique. Mais, enfin, faute de mieux, j'emploie l'expression reçue (1).

On verra, dans la description des médailles de cette espèce, que la parure dont il s'agit comporte quelques variantes.

4° *Tête d'éléphant*. — En numismatique, on dit aussi *dépouille d'éléphant*. Et, en effet, sur quelques médailles, ce singulier ornement descend aussi bas que le buste se prolonge en dessous ; ce qui autorise à penser que si le personnage figurait en pied, la peau serait complète. On a vu précédemment que cette parure avait été adoptée en Egypte par les reines de la dynastie des Lagides dont Cléopâtre Séléné descendait.

5° *Coiffure incertaine*. — Elle semble être un casque, autant que l'état de la médaille qui est un peu fruste permet de se prononcer. Le revers est aux trois épis liés ensemble par le bas. Le type de la face rappelle assez la figure anguleuse de Cléopâtre Séléné. Sans ces deux circonstances, on croirait avoir sous les yeux une médaille de Panorme, celle, par exemple, qui figure dans l'atlas de Mionnet, pl. 66, n° 4.

Quand on frappe en Mauritanie des médailles où son nom est mentionné, quels sont les emblèmes qu'on y rencontre ? — Je l'ai déjà dit : c'est le crocodile adoré sur les bords du Nil, la fleur de lotus qui figure parmi les hiéroglyphes, le grand aigle qui remplit tout le champ des médailles d'Alexandrie. Cet aigle éploé, regardant à droite, sur un de nos grands bronzes et tenant un foudre, rappelle celui d'une autre Cléopâtre, celle-ci reine d'Egypte. On se demande si l'aigle avait ici la même signification que dans la numismatique des bords du Nil, où il symbolisait la suprême puissance et indiquait que le personnage sur la médaille duquel on l'observait en avait le plein et entier exercice. Dans le cas de l'affirmative, cela voudrait-il dire que si Ptolémée régnait par droit de naissance, sa mère Cléopâtre Séléné gouvernait effectivement, au moins pendant sa mi-

norité ? L'anglais Morgan le donne à entendre (1), et on est fort tenté de le croire, en présence de notre grand bronze frappé à la seule effigie de Cléopâtre Séléné et portant au revers un symbole (l'aigle) dont la signification devait lui être bien connue, elle qui savait si bien exhumer et appliquer les souvenirs égyptiens de sa famille.

On ne remarque pas dans les médailles d'argent de Ptolémée — du moins dans les quarante-deux exemplaires que j'ai pu étudier — les notables différences de type et d'exécution signalées pour celles de Juba II. Elles sont, sans exception de frappe, très barbares ; et l'ignorance du dessin se montre également sur toutes. Ainsi, il est possible que le roi Ptolémée ait eu de très longues oreilles, mais non pas assurément du tiers de la hauteur de sa tête, comme il apparaît sur la plupart de ses médailles. Le laid ayant ses degrés ainsi que le beau, la série des Ptolémées présente naturellement quelques nuances en ce genre que je signalerai en leur lieu.

Notons d'abord que la face de ce prince est tantôt ornée de quelques poils follets, tantôt imberbe sur ses médailles. Se fondant sur l'ordre de la nature, on va croire que le premier aspect appartient à la fin de son règne. C'est précisément le contraire : en général, son menton ne montre guère une barbe naissante que pendant les cinq premières années qui suivent son avènement. A partir de la 6^e, les monnaies de notre collection nous le présentent imberbe jusqu'à sa mort, sauf une exception qui est de l'an 9.

Je me hasarde à expliquer ainsi cette anomalie. Il existe une diplomatie dynastique qui est de tous les temps et de tous les lieux : c'est celle qui conseille aux héritiers présomptifs d'un trône ou à ceux qui en sont le plus proches de se mettre à la tête des oppositions. Juba II instruit à Rome, élève, ami

(1) Chez les anciens égyptiens, la dépouille de pintade servait de coiffure aux jeunes filles et celle de vautour, symbole de la maternité, aux matrones. La poule de Numidie, ou pintade (*Numida*) donnée pour coiffure par Mionnet à Cléopâtre Séléné ne serait-elle qu'un vautour ?

(1) He (Juba).... was succeeded by his son Ptolemy, by Silene, then in his minority ; nor do I find that he had any other children, dit Morgan (*History of Algiers*, p. 38). La phrase n'est pas claire assurément ; et il semble y manquer un mot. Cependant, il ne paraît pas qu'on puisse lui donner un sens différent de celui que j'adopte. Si l'auteur anglais avait indiqué la source où il a puisé, on pourrait, en recourant à l'original, savoir à quoi s'en tenir. Mais, dans l'état actuel des choses, ce qu'il n'a pas fait.

d'Auguste, engoué des idées romaines, suivait l'usage romain sur ses médailles; et, fils d'un souverain barbu, roi d'un peuple barbu, il se montre toujours le menton rasé sur les monnaies comme son impérial patron. En vertu de la tactique indiquée plus haut, son fils Ptolémée, portait sans doute la barbe. Devenu roi, à son tour, un sentiment de pudeur — il y en a même en politique — l'aura empêché de passer brusquement d'une mode à l'autre. Mais s'apercevant qu'il lui importait beaucoup plus de flatter les Romains que ses propres sujets, il aura fini par se raser comme feu son père. Si cette explication n'est pas vraie, elle est au moins assez vraisemblable.

Il est bon de prendre note de cette particularité; car elle a son utilité pratique, puisqu'en l'absence d'une date précise elle indique au moins que la médaille est probablement des premières années du règne.

L'emploi des points ou globules pour les lignes du profil des figures ou même pour celles des lettres, emploi signalé à propos d'une certaine série des monnaies de Juba II, se continue dans celles de son fils. Sur les pièces frustes, ce procédé monétaire n'est plus apparent; mais dans celles à fleur de coin il n'est que trop visible et ne contribue pas peu à donner un air barbare à ces médailles, d'ailleurs si peu recommandables au point de vue artistique.

Une autre particularité des monnaies mauritaniennes de cette catégorie, c'est que la lettre R est souvent dépourvue de sa courbe supérieure, ce qui la fait ressembler à un A dont on aurait prolongé la diagonale et supprimé l'appendice horizontale ou barre.

Mais passons à des observations d'une nature plus importante.

On trouvera, en tête du catalogue des médailles d'argent de Ptolémée, deux exemplaires dont j'expose dès à présent la description pour les besoins de la discussion à laquelle ils vont donner lieu :

1° *Face*. R.XXXXXVIII. Tête de Ptolémée, avec le bandeau royal, barbe naissante ;

Revers. REX IVBA. Tête imberbe de Juba II, avec le bandeau royal.

2° *Face*. REX PTOLEMAEVVS. Tête de Ptolémée avec le bandeau royal, la barbe naissante ;

Revers R.A.I. Tête de femme, ornée de la couronne radiée ;

amorce de vêlement avec deux nœuds, l'un en avant, l'autre en arrière. On y reconnaît facilement un des types de la figure de Cléopâtre Séléné.

Il semble que ces deux médailles, rapprochées l'une de l'autre et convenablement étudiées, établissent avec assez de probabilité un point très important de la chronologie des derniers rois mauritaniens; elles nous montrent que Ptolémée, en montant sur le trône, consacra par la numismatique le pieux souvenir de son père et de sa mère. Dès son avènement, la première année de son règne, il fait frapper de la monnaie où l'effigie de Cléopâtre Séléné est gravée au revers. Il fait plus pour Juba : il lui accorde les honneurs de la face et la mention souveraine REX IVBA, et se contente de figurer au revers, avec le bandeau royal, il est vrai, mais avec cette simple légende R.A.XXXXXVIII, 48^e année du règne.

Il est évident que cette mention chronologique, bien que tracée autour de la tête de Ptolémée, ne peut se rapporter qu'au règne de Juba, son père.

On pourra dire, assurément, que c'est peut-être Juba qui, de son vivant, a fait frapper de la monnaie avec l'effigie de son fils au revers. J'aurais même été au devant de cette explication, sans l'existence de la médaille datée de la première année du règne de Ptolémée avec l'effigie de sa mère Cléopâtre au revers. Ajoutons à cette dernière circonstance l'observation déjà faite et qui a déterminé ma conviction, c'est que les 48 ans et les 49 ans de règne donnés par les médailles à Juba et à son fils nous amènent, en effet, vers l'année 25 avant J. C., une des deux époques fixées pour l'avènement du premier de ces princes.

Sur aucune des médailles de Juba II dont j'ai pu avoir connaissance, on ne trouve une année de règne qui dépassa la 48^e. Jusqu'à ce qu'on en découvre qui donnent un chiffre plus élevé, la conjecture que je propose paraîtra assez vraisemblable.

A. BERBRUGGER.

(La suite au prochain numéro)

ARCHÉOLOGIE TUNISIENNE.

On nous écrit d'Andriaopole, le 15 mars 1861 :

Mon cher Président,

Bien que je ne vous aie point donné signe de vie depuis près de trois ans, l'Espagne et la Turquie, où m'ont successivement conduit mes fonctions consulaires, ne m'ont point fait oublier l'Afrique. J'ai suivi de loin, mais avec le même intérêt, vos travaux et ceux de la Société qui a bien voulu me compter parmi ses membres. J'ai poursuivi de mon côté, bien qu'à de trop longs intervalles, des études dont vous m'avez inspiré le goût, et je suis sur le point de terminer le travail que j'avais entrepris, pendant mon séjour à Tunis, sur les voies romaines de la province d'Afrique. A part un très-petit nombre de synonymies, restées douteuses, je crois avoir retrouvé toutes les stations de la Table et de l'Itinéraire. Au surplus, vous en jugerez.

Pour aujourd'hui, je me bornerai à vous envoyer un *Errata* à mon premier essai sur les routes de la Byzacène, publié par la *Revue* (t. 1^{er}, p. 184, etc.). A l'époque où j'écrivis cette notice, mes explorations au Djerid s'étaient bornées à Kafsà, Taguious, Tôzeur et Nefta. L'état du Chot Faraoun, effondré par les pluies, ne m'avait pas permis de le parcourir. Dans un second voyage au Blad el-Djerid, qui a duré trois mois, j'ai pu explorer complètement le grand Chot, visiter les oasis de Nefzaoua et m'apercevoir des erreurs que m'avaient fait commettre les assertions et les indications de M. Pellissier sur toute cette région.

Je ne suis pas de ceux qui disent : « Mon siège est fait, » ni même de ceux qui aiment à errer avec Platon. Mes confrères de la Société historique algérienne me pardonneront la méprise où je suis tombé naguère, en faveur de la franchise avec laquelle je l'avoue. J'arrive au fait.

La table de Peutinger a décidément raison de faire faire le tour du Chot à sa route militaire. De Nepte, la voie coupait le lac par l'*Hadjmia*, et en suivait la rive méridionale jusqu'à

El-Galâa (*Aggarsel*). Il existe sur ce tracé, qui est exactement de 115 milles, un certain nombre de puits qui rendent le trajet possible : ce sont ceux de Bougâa, de Mechguig, d'Hadjila, d'Ed-Douar, de Bou-Ksib, de Khanifes, de Mouïat Ali et d'El-Fouuar. *Puteus* était à Bir bou Teunna, puits romain ; *Mazatanzur* à Henchir el-Bagueur ; *Timezegeri Turris* à Sidi Guenaou ; *Aves* aux ruines considérables du Djebel Khenga. Toutes les distances correspondent à celles de la Table.

J'ai franchi, en outre, le lac, en 1857, par le Teniet el-Mhal-la, où se trouve le puits romain d'El-Mensof, que je supposais être *Puteus*, ce qui, joint aux distances beaucoup trop faibles indiquées par M. Pellissier, m'avait fait corriger si mal à propos le tracé de la Table. J'ai exploré le Nefzaoua et trouvé à Telemin, dans la maison du kaïd, l'inscription inédite que voici, et qui me semble avoir son importance (1) :

— 0°33 —

HADRIAN
CONDITO...
VNICIP....
DD. PP

J'ai vérifié l'inscription que cite Temple, et qui se trouve dans une maison particulière de Telemin ; la voici plus exactement copiée (2) :

— 0°75 —

SEX·COCCELO VIBIANO
PROCOS·PROVINCIAE P
ATRONO M DD. PP.

Nefzaoua est rempli de débris romains, de Dqach à Tacape. Mes explorations m'ont permis de déterminer enfin la route indiquée par l'Itinéraire, *A Tacapis Leptim magnam per Turrem*

(1) Ce fragment appartient à une dédicace faite à l'Empereur Hadrien, fondateur du Municipi... dédicace approuvée par décret proconsulaire. On sait qu'Hadrien visita la Mauritanie, l'Afrique et la Libye, qu'il combla les habitants de biens et qu'il fut surtout aimé par eux, parce que la pluie, qui depuis cinq ans n'avait pas arrosé leurs terres, tomba avec abondance, lors de son arrivée. — N. de la R

(2) « A Sextus Cocceius Vibianus, proconsul de la province, patron du Municipi. Par décret proconsulaire. » — N. de la R.

Tamalleni, et à laquelle d'Anville et Mannert donnent hypothétiquement deux tracés invraisemblables.

Aqua, la première station de cette route, était bien *Aqua Tacapitana*, quoi qu'en dise Mannert. *Agarlaoa* est *Nebch ed-Dhib*; *Turris Tamalleni*, *Telemin*. De *Turris*, la route suivait la frontière Sud du Nefzaoua, trouvait *Ad Templum* à Henchir Aguerba, *Bezereos* à Zeraou, *Augina* à Taoudjen, *Talalati* à Kasr Talalat; en suivant la ligne des Ksour kabiles des montagnes de Matmata, d'Ourghamma et du Gharian jusqu'à Leptis. C'était par là que devait évidemment passer la route qui formait la frontière tripolitaine, au lieu d'aller chercher Ghadames, comme le suppose d'Anville.

J'ai recueilli trente huit fragments d'inscriptions à Kfsa : en comparant mes copies à celles que vous avez faites, mon cher Président, je trouve quelques différences que je vous soumetts :

Mon n° 1 est votre n° 87 : je lis à la première ligne :

ORVM NOSTRORVM A..

N° 2 : identique à votre n° 94 ;

N° 3 : identique à votre n° 93 ;

N° 4 : (n° 89) à la seconde ligne :

NEM EXCELLENII.....
O MVRI FELIC... SI.

N° 5 : Dans le mur N. O. de la Kasbah :

A....LSDO...LSE
.....ANVS FELIS
LX...V.....VA
L.....DT.

N° 6, 7 et 26 : Dans le mur N. O. de la Kasba : fragments d'une même inscription, à en juger par la forme singulière des lettres; ce sont vos n° 90, 91 et 92 :

N° 6 : RVM (1)	N° 7 : RI AV	N° 20 : RAEP
LITV	RI CE	RVMA
CA	NTI	NDAN

(1) Les lettres de cette inscription et des deux suivantes appartiennent à l'époque byzantine et se caractérisent principalement par l'irrégularité des formes et l'excès des appendices des lettres — N° de la R.

N° 8 : (n° 97) dans la façade principale de la Kasba, face orientale de la 3^e tour :

VIAMQVE TVTE
S...MINES PERP
....VRAVIT

N° 9 : Sur une pierre formant le seuil d'une maison, lettres de 15 centimètres :

P. F. P.

N° 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 16 bis : huit fragments d'une même inscription, à Aïn er-Roumi; ce sont vos n° 98 à 105.

...IVNIVS	CN FILIV	M AQVAE	SVA PEC
			CAVIT
SACRVM	MPENSIS	A FECIT	N. LI...

N° 17 (n° 96) :

D. M. [S].
VINDICIAE TH [EODORI FILIAE SACERDO]
TI CERERIS N [VMINIS...VIXIT]
ANNIS LXXX [CVRANTE AN]
TONIO PVD [ENTIO]
FILIO EIVS ?

N° 18. FE. SATVR... VS AEV
VIXSIT ANNIS...
LX...

N° 19. A l'angle d'une maison du quartier juif, ou *Hara* :

IVLIA BE.....
....VIX...ANNIS
...NV.....
...CV.....
T.LI.....
...POLLONIO...
...AR..OLIV...
.....
RI.....
TV

.....
 ...NIV.....
 ...CV.....
 ...AN.....
 ...LOCV.....
 ...PATRV.....

N° 20. Dans la Hara :

LPP.FL.
 CAMA
 FECIT
 DED.

N° 21. Dans le mur de la Kasba :

ARN..
 PIVS C...
 ...VM....

N° 22. Dans la Hara :

PER

N° 22. Dans la Hara :

PII FELICIS

N° 23. Pierre formant le seuil de la Zaouïa de sidi Ahmed el-Gharbi.

E. A. D.

N° 24. Fragment d'un cippe sculpté; — dans la Hara :

D. M. D.
 ..VS POT..
 ..VIXIT..
 ..ANNIS..
 ..LXXX...

N° 25. Cippe dentelé formant le montant d'une porte dans la Hara :

D.M.I..FLAV.
 VS MASSV...
 ..VIXI.....

 OR. VNNI..
 ANNIS V.X

N° 27 : (n° 88), Au Nord de la ville, entre le Souk et le Sour : plaque de marbre gris ; les lettres conservent quelques traces de vermillon :

D.,.....
E
S
E.
 CVNDI FILI
 VS DECVRIO C
 APSSENSIS VICX
 LICX ANNIS XXX
 CVRANTE VALCIO
 DATIANO ERATRE
 O.T.B.Q.

N° 28 : Montant de gauche de Bab-el-Djebel :

D.S
 PR..IVNONIVS
 ..STVS VIXI
 IS XXX

A..
H..

 ...A.....
 SAI.....

N° 29 : Dans le mur de la mosquée de Sidi ben Yakoub :

D.M.
 C.FABI..
 PRON.O..
 NN.XXV..
 CVR. FABIIS
 PVPIMO...

N° 30: (n° 96) Colonne milliaire sous une voûte près de la grande mosquée. Identique à votre copie.

N° 36 : Dans la façade N. de la Kasba :

..ONINO

DD.....

N° 32, 33, 34, 35, 36 : Dans le mur de la grande mosquée, sur des pierres de taille antiques, faisant partie de l'enceinte primitive :

>	X	X	N	A
---	---	---	---	---

N° 37 : pierre marquée d'un signe analogue dans le mur de la Kasba (4) :

N

N° 38 : Dans la façade N. O. de la Kasba :

LEEF

OMVR

Pour en finir avec l'épigraphie tunisienne, je vous envoie, mon cher Président, une inscription que j'ai recueillie dans la Sabila du Bordj de Ben Chaban, à Mornag, entre Radès et Hammam el-Hif, près de Tunis :

SATVRP...SACRVM L. CAESONIYS VICTOR LI...LIVM S. P. EXORNAVIT
ID...VE D...CAVIT ET CVM SACERDOTIBVS IN SVMPVTVM CONTVLISSE

Enfin je vous dessine ci-joint un tombeau chrétien que j'ai trouvé sur un tertre à Bir Hafel, sur la route de Kérouan à Kafsà (2).

Un dernier *erratum* à mon premier tracé des voies de la Byzacène : *Gemellæ* était à Medinat el-Kdima, près de Feriana. *Thelepte*, que j'avais placée avec tout le monde à Medinat el-Kdima, est à Kaouch el-Kheina, beaucoup plus au N. E. ; — L'itinéraire que j'avais, avec tout le monde, accusé de se répéter en indiquant les deux stations

(1) Ces lettres sont ce que les tailleurs de pierre appellent *signes d'appareillage*. — N. de la R.

(2) Ce tombeau se compose d'un bloc de pierre carré, à la partie antérieure duquel on a gravé une croix grecque dans un cadre formé de trois cercles concentriques. — N. de la R.

de *Gemellæ* et de *Gremellæ*, avait raison contre la Table qui n'indique que *Gemellæ* et oublie *Gremellæ*. Outre les distances qui démontrent que *Gemellæ* devait être à Medinat el-Kdima, j'en trouve une autre preuve dans l'existence, près de ces ruines, des deux collines jumelles, appelées par les Arabes *el-Kh'ouat* (1), traduction exacte de *Gemellæ*, si je n'ai pas oublié le tunisien. Le nom de la station romaine se trouve expliqué en même temps que se justifient les distances indiquées par l'Itinéraire entre Thelepte et Capsa. Veuillez agréer, etc.

CH. TISSOT,

Consul de France à Andrinople.



(1) Ce mot signifie *sœurs*, mais en langue littéraire ; car, dans le langage vulgaire, on dit *khoualat*, au pluriel. — N. de la R.

DE BOU-SAADA A BATNA,

PAR MSILA, BORDJ BARIKA ET TOBNA.

Avril 1861.

Au sortir des palmiers qui enserment l'oasis de Bou-Saada, on entre immédiatement, en se dirigeant vers le Nord, dans la région des sables.

Pendant deux heures environ, les pieds des chevaux enfoncent littéralement dans cette poussière jaune, menue, dont la teinte uniforme vous fatigue bientôt le regard, ou même vous blesse les yeux, quand, aux chauds rayons du soleil, chaque grain de poussière s'est converti en une paillette incandescente. Des mamelons de ce sable mouvant ondulent dans la plaine, semblables à une mer qui mou tonne. Leurs courbes sinueuses n'offrent ni les arêtes dures et brisées des pics rocheux, ni même les aspérités du tertre. On ne remarque, sur leur surface unie, que ces inimitables dessins qu'y tracent à leur insu, avec leurs pattes faisant office de crayon, les oiseaux, les insectes ou les reptiles.

Ici, c'est un simple ruban à la trame unie, bordé de deux légères franges ; là, une broderie rehaussée de charmantes arabesques ; à côté se déroule la plus riche dentelle qu'il soit jamais sortie d'Alençon ou de Malines. Marquise, on en voudrait faire sa parure ! simple mortel, on admire et l'on médite !... Tous ces dessins si parfaits de correction, si variés dans leurs détails, si uniformes dans leur ensemble, qui tantôt se déploient côte à côte, tantôt se croisent, s'enchevêtrent et forment d'admirables mosaïques, tout cela est l'œuvre d'êtres inintelligents, le plus souvent d'un misérable scarabée !

Il y aurait là dessus un travail bien curieux à faire, pour un artiste qui aime à s'inspirer de la nature. Ce serait de relever, l'une après l'autre, ces empreintes ainsi tracées sur le sable, et d'inscrire au bas de chacune le nom de son observateur. On aurait un album aussi riche qu'original, et dont les dessins pourraient trouver une application utile dans beaucoup de nos industries.

Mais voilà que la brise s'élève. Au premier souffle, tous ces ornements éphémères disparaissent, comme si une main invisible en

eût effacé l'empreinte. Mon attention qui, jusque là, avait, pour ainsi dire, voyagé terre à terre, se porte alors sur des horizons plus grandioses et plus lointains. D'ailleurs, nous quittons en ce moment les dunes de sable pour entrer dans le lit même du Chot-es-Saïda que les Arabes nomment tout simplement *Sebkha*, et qui est indiqué sur nos cartes sous la dénomination de Lac Sale ou de Msila.

Le fond du lac, qui n'est qu'une légère dépression de terrain ou viennent se déverser, à l'époque des pluies, les eaux de la partie occidentale du Hodna, est en ce moment entièrement à sec (Durant tout cet hiver, 1860-1861, il n'est pas tombé une goutte d'eau dans cette contrée). Le sol est formé d'une terre noirâtre, écaillieuse en bien des endroits, saupoudrée d'un grésil de sel, et s'émiette facilement sous les pieds des chevaux. Aussi loin que la vue puisse s'étendre, pas un fétu d'herbe ne vient interrompre la fatigante monotonie de ces steppes sans ombre, sans végétation, sans eau.

Je me trompe.... De l'eau, il y en a aux quatre coins de l'horizon, il y en a jusques aux pieds des montagnes qui au Nord, à l'Est et à l'Ouest, enserment cet immense bassin. A la surface de ces ondes tranquilles, plus azurées que les flots de la Méditerranée, plus bleues que la voûte du ciel qui les surmonte, se reflètent des bouquets d'arbres aux rameaux penchés, des villas champêtres, des châteaux grandioses, des villages entiers assis sur leurs bords. Contrairement à toutes les lois de l'équilibre, l'onde, comme une tapisserie émaillée d'azur et d'argent, s'attache aux parois des collines qui baignent leurs pieds dans son sein, elle s'adosse à leurs flancs et y reste ainsi mollement suspendue, à plusieurs mètres de son niveau naturel. Ça et là, surgissent des archipels d'îles verdoyantes, où paissent des troupeaux de moutons et de chameaux.

Voilà bien ce lac dont toutes les cartes de géographie signalent l'existence. Encore mille pas, et vous allez vous y engager sur quelque chaussée sans doute construite à fleur d'eau, et que votre œil n'aperçoit point. Mais vous avancez et les eaux s'éloignent ; à la place de ces bosquets à l'ombre desquels vous espériez vous reposer quelques minutes, vous ne trouvez qu'une motte de terre, surmontée d'un misérable arbuste qui ne mérite même pas ce nom. Des troupeaux ? néant. Des châteaux et des villages ? néant ! Tout à l'air, tout s'est évaporé. La réalité est deve-

une amère déception. Et pourtant l'illusion persiste, vous ne pouvez vous en défendre. Ces eaux, ces paysages, toute cette fantasmagorie, vos yeux les voient encore, plus loin, sous de nouveaux aspects, avec des formes changeantes; mais ils les voient... C'est le mirage.

Pendant trois jours, j'ai pu admirer ces étranges effets d'optique. Aujourd'hui, j'ai peine à me le confirmer à moi-même, et n'oserais l'écrire, si mes notes de voyage, prises sur les lieux, n'étaient pour moi une sûre garantie; mais j'ai vu, sur le soir de cette même journée, au soleil couchant, au milieu de colonnes de fumée, se balançant entre le ciel et l'onde, j'ai vu une barque montée par un quinzaine de rameurs, qui glissait légère sur l'eau. Puis un fort village, bâti sur une éminence et aux maisons parfaitement alignées, m'a caché le tout, jusqu'à ce que lui-même a disparu dans l'ombre de la nuit.

Je dois faire ici une remarque. Les personnes qui n'ont visité que la partie Est du Hodna, ont bien pu ne pas être témoins de ces effets du mirage. Moi-même, pendant les trois mois que je passai, il y a dix ans, au lieu dit Fekkarin, à six lieues Ouest environ de Mdoukal, je n'ens jamais occasion d'en constater la présence. En arrivant par le nord du Hodna, à la hauteur de Bordj Barika, j'avais bien aperçu sur ma gauche un lac; mais ce lac devait être celui de Msila. Sa position géographique le déterminait. Ainsi, j'avais cru à sa réalité; j'ai pu me convaincre depuis que c'était une illusion. Le mirage s'observe depuis Bou-Saâda jusqu'à Msila et dans toute la partie nord du bassin du Hodna (1), toutes les fois que l'œil peut embrasser un grand espace de terrain. Mais poursuivons notre route.

Me voici arrivé à Msila, charmante oasis que contourne la rivière de ce nom, et dont les maisons, construites en *touba*, se dressent, avec leur teinte terreuse, au-dessus des jardins tout peuplés d'arbres fruitiers qui occupent le bas du mamelon.

Avant de pénétrer dans la ville, du côté de la rive droite, on traverse un quartier entièrement neuf, composé d'une quinzaine de boutiques occupées surtout par des juifs, d'un caravansérail tenu par un français et, plus bas, d'un moulin mû par l'eau. Puis, on des-

cend, par une pente fort rapide, dans le lit de la rivière, sur laquelle n'existe ni pont, ni passerelle, ce qui me paraît un inconvénient fort grave pour la facilité des communications. Après avoir atteint le haut de la berge de gauche, encore plus escarpée que celle qui lui fait face, on se trouve à Msila.

Les rues, comme dans tous les villages kabiles ou sahariens, sont tortueuses, raboteuses, se terminant généralement en cul-de-sac; mais plus malpropres encore ici que partout ailleurs. Nulle part, je n'ai vu contrevenir aux règlements de police d'une manière aussi flagrante. Ce sont partout des tas d'ordures de la plus vile espèce. L'édilité locale n'a décidément pas des idées bien nettes en matière de voirie.

Je descends chez le cadi de Msila, pour lequel M. le commandant supérieur de Bou-Saâda a bien voulu me donner une lettre de recommandation, et c'est lui qui va me servir de *cicerone*.

Sa maison, et toutes les autres lui ressemblent, n'a aucune ouverture à l'extérieur. A l'entrée, est une *skifa* (vestibule) assez spacieuse, dont la toiture est soutenue par quelques colonnes de provenance romaine. C'est là que l'on se réunit. Puis vient une cour, et au fond se trouve l'habitation particulière.

Le café pris ensemble, nous nous rendons à la demeure du caïd Ben Safar et-Toumi, où se trouve la fameuse inscription de Msila; la seule du reste qui ait été découverte jusqu'à ce jour dans cette localité. On peut même dire qu'elle ne lui appartient pas en propre, puisqu'il est reconnu qu'elle provient des ruines de Bechilga (1).

Dans la *skifa*, à gauche en entrant, est une pierre servant de pilier, sur laquelle sont tracés trois ronds superposés.

Les deux premiers présentent la figure d'une rosace à six pointes. Le troisième est partagé en quatre cases formées par deux diamètres se coupant perpendiculairement. Les deux cases à droite portent l'une la lettre B, l'autre la lettre P. Les deux cases à gauche n'offrent plus que des traces de lettres

(1) Je trouve cette assertion confirmée dans un travail adressé par M. Féraud à la Société, et qui a paru dans la *Revue*. Voir le n° 21, p. 197.

(1) Msila est une ville toute de fondation arabe, et son origine ne remonte pas au-delà du 10^e siècle de notre ère.

Voir ce qu'en dit l'historien El-Bekri dans sa *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction de M. de Slane, P. 143 à 148.

illisibles, qui ont dû disparaître sous l'effet du marteau plutôt que du temps.

Dans la cour se trouve un mur élevé avec de grosses pierres de taille, des tronçons de colonnes, des débris de chapiteaux, et derrière ce mur, à droite, est l'écurie ou plutôt la grange qui renferme la précieuse inscription.

L'entrée, bien que fort large, n'est pas d'un accès plus facile pour cela, un mur de pierres sèches en obstrue aux trois quarts l'ouverture, et, pour un homme qui vient de se lester de huit œufs durs encore sur l'estomac, franchir un tel obstacle n'est pas à cette heure chose aisée ni sans danger. Cependant, comme je sers de point de mire à la foule qui me suit, je n'hésite pas. Il y va de l'honneur national. Un pied par-ci, une main par-là, je m'accroche, j'escalade, j'enjambe..... Me voilà de l'autre côté.

La pierre commémorative, servant aujourd'hui de pilier, mesure environ 2 mètres de hauteur et 0^m42 centimètres de largeur sur chacune de ses quatre faces. L'inscription occupe en entier une de ces faces. Elle est écrite sur trois lignes qui se lisent obliquement de bas en haut, ce qui en rend la lecture passablement gênée. Les lettres ont 0^m08 de hauteur; quelques-unes sont entièrement effacées, d'autres sont douteuses. En voici la copie, je ne dirai pas fidèle, mais telle qu'il m'a été permis de la recueillir par un jour pluvieux et dans ce grenier par lui-même déjà fort sombre :

IE ICATAESTA FVNDAMENTISHVICCI
VI OVAIVSTINIANA ZABISUBTEM
PO DOMNINOSTMPIISSIMIETINVICTIS

Cette inscription a été relevée plusieurs fois (1). Je ne sais si ma copie peut offrir encore quelque intérêt; mais quelques jours après, à mon passage à Constantine, je l'ai montrée à notre savant collègue, M. Cherbonneau, qui pense que le texte doit être ainsi rétabli, contrairement à la leçon donnée par M. Léon Renier, dans son Recueil des épigraphes romaines en Algérie :

(A) *edificata est a fundamentis, hic, civitas qua (e) Justiniana Zabi (vocatur) sub, etc.*

(1) Voir le dernier n° de la Revue; la lecture de ce document est encore douteuse sur un point assez essentiel, — faute d'un estampage, — nous croyons utile de produire cette nouvelle copie. — N. de la R.

Elle diffère notablement aussi de la copie qui avait été fournie par M. Moreau et qui a été insérée dans le numéro 10 de la *Revue africaine*, p. 324, copie jugée d'ailleurs insuffisante par la Société. Je ne la trouve pas non plus d'accord avec la copie fournie par M. H. Nicolle, et que la *Revue* a également insérée dans le numéro 17, p. 395.

J'ai vu également à Msila la tombe du malheureux Néâman Bey, qui fut, comme chacun le sait, étranglé en ce lieu, par ordre de son barbare compétiteur Tchakeur Bey. Les faits tels que je les ai rapportés dans l'histoire des Beys de Constantine (voir le n° 24 de la *Revue Africaine*, p. 441 et suivantes, t. 4^e) m'ont été confirmés par les plus anciens habitants du pays. Une double rangée de briques sur champ compose seule le mausolée, où l'on ne lit d'ailleurs aucune épitaphe, rien qui rappelle la mémoire de l'illustre défunt. Il est enterré dans la mosquée de Bou Djemeleïn, le patron de l'endroit.

Avant de quitter Msila, je ne puis m'empêcher de faire une remarque. La ville de Pise s'enorgueillit à bon droit de sa tour inclinée. Eh ! bien Msila en renferme non pas une, mais au moins dix de ce genre. Ce sont ses minarets formés de cubes en toubas, étagés les uns sur les autres au moyen de rondins sur lesquels ils reposent, se rétrécissant à mesure qu'ils s'élèvent et conservant leur aplomb, bien qu'il y ait au moins un mètre d'inclinaison du sommet à la base. Il est vrai que le mérite peut bien en être rapporté au temps plutôt qu'à un plan arrêté d'avance par l'architecte; mais le fait existe.

A cinq kilomètres Nord-Est de Msila, au lieu dit aujourd'hui Bechilga (l'ancienne *Zabi*) s'étalent, sur une surface d'environ quatre kilomètres de circonférence, de nombreuses ruines, dernières épaves d'une ancienne bourgade romaine. Je dis bourgade, car on n'y voit trace d'aucun de ces monuments grandioses taillés dans le roc et ciselés par l'artiste, dont le peuple-roi tenait à honneur de décorer ses cités.

Dans les constructions, assez nombreuses, qui subsistent encore, la pierre de taille n'est employée qu'avec parcimonie, et seulement aux angles et, de distance en distance, dans le corps de la maçonnerie; sa présence ne s'explique guère par d'autre motif que celui de donner plus de solidité à l'ensemble de l'édifice. Elle est généralement d'un mauvais grain, grossièrement taillée, et a beaucoup souffert des injures du temps. La

plupart des colonnes et des chapiteaux que l'on trouve épars un peu partout, sont dans ce même cas. Le fonds de la maçonnerie se compose de gros moellons, arrondis comme des cailloux, veinés comme l'agate, variés de couleurs et coagulés dans du béton. Tel est le caractère général de ces ruines.

Voici maintenant les particularités dont j'ai cru devoir prendre note.

En face du bordj bâti récemment par le cheikh Abd-el-Kader ben Mohâmméd, est un petit mamelon, affecté aujourd'hui à la sépulture des morts, et qui, par sa position centrale et culminante, devait être sans doute le point principal de la bourgade. C'est de là qu'ont été extraits les matériaux, colonnes et pierres de taille qui ont servi à l'édification de la maison du cheikh. On y trouve quantité de briques d'assez forte dimension, et les arabes qui m'accompagnent m'ont dit avoir souvent recueilli des médailles. Je n'ai pu m'en procurer, hormis quelques petites pièces sans valeur aucune. Une pierre de grès mesurant 1^m 50 de long, sur 1^m de largeur et 0^m 70 d'épaisseur, assez mal travaillée, porte sur la surface supérieure, dans le sens de la longueur, une rigole peu profonde et large de 0^m 05, aboutissant à deux entailles creusées de 0^m 25 environ aux deux extrémités de la pierre.

Une autre, de dimensions un peu moindres, est creusée dans sa partie supérieure d'un bassin rond n'ayant pas plus de 0^m 05 de profondeur, communiquant par deux petits canaux à deux entailles pareilles à celles de la pierre précédente.

Ici, ce sont des bases de colonnes dont la pierre formée d'une aggrégation de petits cailloux, ressemble à une mosaïque. Là, des mortiers de haute dimension, ayant une forme conique et creusés dans une pierre noire, cassante, sonore, simulent de tout point la fonte.

Plus loin, est une construction se terminant à fleur de terre, de 6 mètres de longueur sur 3 de largeur, partagée dans ce dernier sens par un mur épais de près d'un mètre, et qui a dû être probablement une double citerne; car on voit à la courbe qu'affectent les murs, dans leur partie supérieure, qu'ils devaient former voûte. Les parois à l'intérieur sont revêtues d'une forte couche de mortier, et un œil pratiqué dans l'épaisseur du mur devait donner passage aux eaux.

A quelque distance de là, je remarque une autre construction de tout point pareille à la précédente; mais où se trouve pratiqué sur l'un des côtés une sorte de niche demi-circulaire.

Dans la maison de Ben Chouwaf, on me montre une tombe, servant d'auge, qui ne mesure pas moins de 2 mètres de long, sur 0^m 60 de large et 0^m 25 de profondeur. Le couvercle a disparu. Elle ne porte ni ornements ni inscription.

Au couchant, se trouvent des substructions considérables composées de deux murs parallèles, placés à 5 mètres de distance l'un de l'autre, larges chacun de près de 2 mètres et se prolongeant dans la direction du Sud, après s'être recourbés à angle droit. Sur l'un d'eux, courent deux petits canaux séparés par une murette. Si j'avais à émettre une opinion, je serais fort porté à croire que là devait être le château d'eau qui terminait l'aqueduc dont on voit un peu plus loin des restes encore fort bien conservés, et qui, partant de la rivière de Msila, portait les eaux à Bechilga.

Voilà, telles que je les ai vues, les ruines de l'ancienne Zabi. Toutes mes recherches n'ont pu aboutir à découvrir ni inscription, ni épitaphe. De nécropole, je n'en ai point vu de traces. Il se pourrait pourtant que sous les blés et les orges qui recouvrent à cette heure certaines parcelles du terrain, on découvre quelques pierres tumulaires. C'est affaire à vérifier après la moisson. Mais les indigènes de l'endroit n'en connaissent point. Il est vrai qu'en matière d'archéologie, leurs dires n'ont pas grande valeur.

A 12 kilomètres Nord-Ouest de Bechilga, au pied même du Djebel el-Maâdid, et non loin du bordj de Garia, bâti par le caïd Ben Zourlache, sont les ruines de Seraân (Khorbet Seraân).

Les mêmes caractères généraux que j'ai signalés à Bechilga, se remarquent ici; mais la pierre de taille est plus dure, plus belle et mieux travaillée ou mieux conservée. Il s'élève une discussion entre les quinze ou vingt arabes qui m'accompagnent, sur l'origine présumée de ces ruines. L'un d'eux, qui doit avoir lu ses auteurs, car il parle avec un ton d'assurance capable d'en imposer à de plus forts que ses débonnaires auditeurs, déclare ex-professo, dans un langage moitié arabe, moitié *sabir*, que ces ruines sont l'œuvre des *Ammadi*. Il est vrai qu'il ne peut pas m'expliquer ce que furent les *Aminadi*. C'est un nom qui s'est perpétué par la tradition, comme le nom de *Rouman* (1).

(1) Il y a eu de ce côté le monument appelé Kalaat el Beni *Hammad*. Les Beni *Hammad*, une des dynasties indigènes, et qui ont eu leur capitale à Bougie, avaient le Hodna dans leur petit royaume. C'est peut-être de ces souverains *Hammad* qu'il s'agit ici. — N. de la R.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, voici, parmi un tas de pierres que les indigènes ont accumulées pour former un barage sur l'Oued Selman, une pierre de 1^m20 de largeur, sur 0^m60 de hauteur et 0^m10 seulement d'épaisseur, sur laquelle je trouve l'inscription suivante :

C·S·M·O

√LETV

IIIIIDX¹

XI

Au-dessus de l'inscription, est creusée une petite niche dans laquelle se trouve sculptée, fortement en relief, une sorte de burette. Le côté droit de la pierre, dans le sens de la largeur, est brut et présente tous les caractères d'une récente cassure. Il y avait peut-être une double épitaphe ; car je ne m'explique pas trop comment le lapicide, qui disposait d'une pierre aux dimensions assez considérables, aurait choisi juste le côté le plus étroit pour y placer son inscription (1). C'est la seule, du reste, que j'ai pu découvrir.

Dans les environs, on rencontre des fûts de colonnes, des chapiteaux, des tombes, dont une est formée d'un double compartiment, des débris de jarres, des briques, des poteries et des substructions dont les murs sont d'une épaisseur remarquable. Comme à Bechilga, on voit de gros blocs de pierres, portant des entailles à deux extrémités, reliées par une rainure peu profonde ; le tout à demi-ébauché. Sur un cube servant aujourd'hui de pilier à un moulin, est tracée une figure formée d'une série de circonférences se coupant par arcs de cercles. Une colonne de deux mètres de hauteur sert d'arbre à ce moulin.

Non loin de là, est une pierre de grès tendre, cassée en trois morceaux.

Au haut, se trouve un ε, espèce d'epsilon, enfermé dans un triangle. An-dessous, est une rosace à six pointes, puis, une série de ronds dont la pierre précédente devait, je suppose, faire partie.

Mes investigations me conduisent jusqu'à un petit village, Khorbet ez-Zekaba, composé de dix maisons, que je crois d'a-

1) La fin de cette inscription indique une épitaphe (Diebus XI, Horis XI...?) Mais les sigles de la première ligne sont insolites sur un monument funéraire et nous ne leur trouvons pas d'explication. — N. de la R.

bord être l'œuvre de maçons européens, tant les bâtisses sont régulières, les angles droits, les portes cintrées, les toitures bien recouvertes avec de la grosse ardoise. La pierre de taille, qu'on n'a eu qu'à extraire des ruines environnantes, a été fort judicieusement employée pour former les angles des murs et les piliers des portes. Quoique la chaux ni le plâtre n'entrent pour rien dans ces bâtisses, je puis dire que jamais je n'ai vu construction indigène qui présentât autant de goût et de solidité à la fois. Evidemment un architecte français a dû en tracer le plan ; mais ce sont bien les Arabes qui ont construit ; ils me l'ont affirmé.

Ce qui frappe encore, c'est l'air de propreté et aussi de morne solitude qui règne autour de ces habitations. Les hommes peuvent être aux champs ; mais les femmes, mais les enfants, mais les chiens, ces gardiens d'ordinaire si vigilants, où sont-ils ? Rien ne parait, rien ne se fait entendre. Nous approchons.

Une demeure, la plus grande, attire particulièrement mon attention. Deux larges portes cintrées, séparées par une magnifique colonne, y donnent issue. J'avance ; je n'en suis plus qu'à deux pas.... Un cri soudain, poussé par les Arabes, qui tous se tenaient derrière moi, m'arrête : les puces ! les puces ! me crient-ils.

Avant que j'aie pu me rendre compte du danger que je cours, deux d'entre eux se jettent sur moi, et, tout en me secouant fortement le bas du pantalon, ils m'entraînent loin de ce repaire. Alors je compris. Les sanguinaires insectes dont ces lieux fourmillent, avaient fondu sur ma personne comme sur une proie de choix. En moins d'une minute, j'en avais été envahi, et la fuite et les efforts des braves gens qui m'accompagnaient, ne purent totalement m'en délivrer pour ce jour et la nuit suivante.

Ce fait d'un amas considérable de puces dans des localités abandonnées, a été observé plus d'une fois en Algérie ; mais il a ici un caractère particulier, c'est que les puces ne sont point venues à la suite des habitants ; bien au contraire, elles les y ont précédés, au point que les maisons une fois terminées, toute installation a été impossible. Ce village ne compte pas encore deux années d'existence, et, quinze jours après son achèvement, les propriétaires devaient en céder la jouissance exclusive à ces implacables insectes, qui ne paraissent guère disposés à résilier de si tôt leur ban.

Terrible argument, aux yeux des malheureux expulés, contre nos demeures à poste fixe : une tente se démonte, se transporte à volonté ; mais une maison ? L'emplacement était évidemment mal choisi, car, d'après leur dire, les puces, en cet endroit, sortent de terre, comme les fourmis de leurs fourmillières : elles sont inhérentes au terrain. Quoi qu'il en soit de cette opinion, ce qui ne contribuerait pas à la confirmer, c'est que celle de ces maisons affectée aux talebs, qui, à la vérité, par sa position domine toutes les autres, est complètement exempte de cet inconvénient, je m'en suis assuré par moi-même, et si je ne m'en explique pas la cause, je puis certifier que le fait est vrai.

Avant de quitter ces ruines, je dois signaler, à deux cents mètres de là, environ, et près d'un hameau qui, celui-là, est habité, des tronçons de colonnes, de magnifiques pierres de taille dont une entr'autres mesure 3 mètres de long, sur 0^m70 centimètres de large et 0^m20 centimètres d'épaisseur. L'une des faces, la plus étroite, porte des empreintes de dessin linéaire. Elle a dû servir d'entablement à quelque édifice.

Le soleil couchant me ramène au bordj du caïd Ben Zour-lache, où m'attendent une foule d'arabes de la tribu des Oulad Darradj. Ce qu'ils ont à me communiquer, ce sont des petits carrés de papier, les uns en lambeaux, les autres rajoutés pièce par pièce, quelques-uns en bon état, mais tous soigneusement enveloppés, comme ferait un avaré de ses billets de banque. Il n'a fallu rien moins qu'un ordre de leur chef pour leur faire exhiber devant un *roumi* ces reliques de famille. Or, que sont-elles ces reliques ?... Pour les uns, des exonérations d'impôts, pour les autres, des sommations à payer, pour tous, des souvenirs de leurs anciens maîtres ; car ces carrés de papier, si petits qu'ils soient, portent tous le sceau d'un bey.

C'est à ce titre aussi qu'ils ont pour moi un certain intérêt. J'en ai extrait des dates certaines sur une quinzaine de beys de Constantine, depuis Hassan-bey ben Hassan, qui gouvernait en 1149 de l'hégire, jusqu'à Hadj Ahmed, le dernier d'entre eux.

Ce qui m'a été présenté de plus curieux, c'est une bande de papier, collée sur toile, longue de près de quatre mètres, et qui renferme la généalogie complète et authentique des Abd-el-Aziz, tribu de marabouts. Voilà au moins une vraie relique de famille,

le, et je doute qu'il existe en Europe noblesse qui ait des quartiers aussi antiques et si bien établis. Aussi, douze chiffons au moins l'enveloppent.

La tribu des Abd el-Aziz remonte de filiation en filiation jusqu'à l'année 44 de l'hégire, et compte par conséquent aujourd'hui 1233 ans d'existence ! En 555, elle allait se fixer au Maroc. En 777, l'un des descendants, Ismaël ben Aly ben Yahya, quittait la ville de Fès et se portait dans le Djebel Miadh, au-dessus du Djebel Maâdid. De ses quatre enfants, l'aîné, nommé Aly alla, peupla le Ferdjoua et y mourut. Les deux autres, Abd Allah et Abd er-Rezzac, se fixèrent à Tunis, et le quatrième, Ahmed, resta dans le pays, où sa descendance se perpétue encore de nos jours.

Je regrette de n'avoir pu prendre qu'un si faible extrait d'un acte si important et qui doit renfermer des détails historiques du plus haut intérêt. Une traduction complète et exacte de cet arbre généalogique, aurait, je n'en doute pas, beaucoup de valeur. L'origine et l'implantation des tribus en Algérie sont choses si confuses, qu'on ne saurait prendre trop de peine pour y porter la lumière, quand on le peut. Le temps m'a manqué pour accomplir ce travail. Je le signale à un plus heureux que moi.

De Garia à Bordj Barika, en longeant d'abord le pied des montagnes et inclinant ensuite vers le Sud, je n'ai rencontré sur mon passage qu'une seule ruine. Elle se trouve à quelques lieues de Fed er-Reumel, sur une légère éminence. On y voit des fûts de colonnes, des chapiteaux, une tombe, etc.

A Bordj Barika, devant la porte, était une pierre en partie cassée, sur laquelle j'ai lu l'inscription suivante :

AIV E·IMP·CES·D·
EADAB PART MAX·B·
AVRELIL ANTON
IT MAX·GERM·MAX.

Les lettres ont 0^m06 c. de hauteur. La fin des lignes manque. A la 2^e et 3^e lignes, on remarque des A formés par le second et le troisième jambages de l'M. La partie supérieure est surmontée d'une moulure qui devait encadrer l'inscription entière. Le card du Bordj, sur mon invitation, s'est empressé de faire transporter cette pierre dans la cour, où elle est mise de côté.

A cinq lieues environ de Bordj Barika, est Tobna (*Tabuna*), la ville romaine la plus considérable du Hodna. On sait qu'elle fut relevée par sidi Okha; mais, de ces constructions successives, il ne reste plus aujourd'hui qu'un immense édifice qui devait être fort élevé, si on en juge par les décombres entassés dans son intérieur.

Cet édifice, qui mesure environ 80 mètres de long sur 25 de large, est tout construit en magnifiques pierres de taille. Aux deux extrémités Nord sont des pavillons au haut desquels on voit encore des restes de fronton. La face Ouest a aussi un pavillon au milieu. La partie Est est tout en ruines.

Les inscriptions sont assez nombreuses, bien que pour la plupart mutilées. Je n'en ai relevé qu'une, la voici :

D M
CAECILI
AE FAVSTI
NÆ CONVICI
NAXIVPOM
EVS NVAR
FECIT

Il faudrait, ici, passer plusieurs jours pour décrire en détail ces ruines, et pratiquer des fouilles, pour en extraire toutes les richesses archéologiques qui gisent entassées sous les décombres. Une main plus habile pourrait relever les fragments d'architecture, frontons, chapiteaux de colonne et bas-reliefs qui décorent l'édifice, dessiner les personnages sculptés sur les pierres tumulaires. J'avais, moi-même, pendant un séjour que j'y fis, il y a dix ans, pris des notes assez complètes. Malheureusement, elles se sont égarées; et cette fois le temps ne m'a pas permis d'en recueillir de nouvelles.

De Tobna, en se dirigeant vers le Nord-Est, on longe le pied du Djebel Metlili, chaîne de montagnes qui ferme de ce côté le bassin du Hodna et se prolonge jusqu'à el-Ontafa. A l'entrée des gorges, se trouve le Bordj de Seggana, bâti sur un emplacement occupé jadis par les Romains. Entre Tobna et Seggana et, plus au Nord, entre Seggana et Uxour, on remarque, placées toujours sur des éminences, quelques autres ruines qui devaient, e suppose, commander la route de Lambèse à Tobna.

J'arrive enfin à Batna et je suis heureux, en terminant ce tra-

long et trop court récit, de pouvoir annoncer aux amis de la science une nouvelle qui ne peut manquer de les réjouir. C'est que M. le colonel Pein, qui commande la subdivision, fait exécuter en ce moment-ci dans les Aurès, cette mine si féconde surtout en antiquités libyques et encore si peu exploitée, des recherches dont il a déjà tout lieu d'attendre les meilleurs résultats.

Espérons que, dans le futur partage de ces richesses, la Société historique Algérienne ne sera pas oubliée.

Alger, mai 1861.

E. VAYSSETTES.



NOTICE SUR LE CHEIKH GASSEM DES GUECHTOULA (1).

La confédération des Guechtoula, à laquelle cette notice se rapporte, occupe la partie occidentale des versants Nord du Jurjura, ayant au Sud les crêtes inhabitées de cette montagne; à l'Est, les Zouaoua; au Nord les Matka; au Nord-Ouest, la confédération des Flisst ou Mellil; et, à l'Ouest, les Nezloua et les Oulad el-Aziz. Elle compte huit tribus, qui sont : Beni Ismaïl, beni Koufi, beni Mendès, beni Bou R'erdan, beni Bou Ouaddou, Ir'il Imoula, Mechras, Frekat. Son territoire comprend la partie supérieure de la vallée de l'oued Bou R'ni et une partie de celle de l'oued Bou Gdoura; ondulé ou mamelonné dans les parties basses, il est très abrupte vers les cimes, qui conservent la neige pendant une partie de l'année.

La confédération des beni Guechtoul était autrefois tribu raïa dans le Kaïdat de Bou R'ni, annexe du Kaïdat de Sebaou; mais sa soumission était fort précaire. Ce n'était que par adresse ou surprise qu'on lui arrachait quelquefois l'impôt; lequel était pourtant bien faible, puisqu'il se réduisait à quatre *mouzouna* (30 centimes), pour tous les propriétaires qui disposaient de six charrues et au-dessus.

Les beni Guechtoul étaient presque toujours en guerre avec les beni Sedka, leurs voisins de la confédération des Zouaoua (V. *Études sur la Kabylie*, t. 2°, p. 248, par M. Carette, à qui notre rédaction emprunte les détails qui précèdent).

Au commencement du XVII^e siècle, le cheikh Gassem ben

(1) Cette notice est composée d'après de nombreux renseignements fournis par des indigènes, dont le grand âge et la position font autorité dans le pays. Cependant, leurs dires sont souvent opposés sur la matière et ne remplissent pas d'ailleurs toutes les lacunes. Un acte authentique, passé en présence du Cheikh Gassem, m'a permis de fixer, par approximation, l'époque de son gouvernement, que les gens du pays antidaient abusivement de deux siècles. Le nom du commandant des forces turques à l'attaque de Menedjdja est aussi l'objet de plusieurs versions.

Mohammed gouvernait les Guecht'oula et les pays environnants. Son autorité était reconnue jusqu'au Bordj Bonira, au delà des Isser, aux A'mraoua et, enfin, dans une grande partie de la Kabylie (versant nord). Une grande obscurité plane sur son origine, que certains indigènes font même remonter jusqu'à sidi Okba. Ce conquérant venant d'Égypte avec son armée, aurait occupé un instant la vallée de l'oued el-Djema' et aurait alors envoyé dans la Kabylie des Djouad (nobles d'origine militaire), dont descendrait le cheikh Gassem.

Laissant de côté cette grave hérésie historique, il est plus sûr, ne pouvant percer les ténèbres qui enveloppent le moment précis de l'origine de notre héros, de ne remonter qu'à l'époque où son influence était de quelque poids dans le pays et où déjà il s'était attaché quelques peuplades.

Venu des Ayt Ismaïl, il s'était établi à Menedjdja (Frekat, cercle de D'ra'el-Mizan) et s'y adonnait aux sciences. Sa réputation, qui déjà s'appuyait sur quelques faits grossièrement dénaturés à son avantage par les siens, prit de grandes proportions et, par une série d'événements que nous n'avons pu suivre, il parvint à étendre sa domination sur les peuplades, indomptées jusqu'alors, comprises dans les limites que nous avons citées plus haut.

La notoire importance qu'avait pris son commandement, les immenses revenus qu'il percevait changèrent sa demeure primitive en une véritable forteresse, où allaient s'engouffrer des masses considérables de grains et beaucoup d'objets précieux. D'après la légende, le cheikh Gassem possédait 100 chevaux blancs, 100 chevaux noirs, 100 chevaux alezans, 100 chevaux gris, etc., etc., et autant de juments. Ces animaux, tous de race choisie, faisaient son orgueil. Ils étaient élevés avec grand soin dans les nombreuses *zmala* qu'il avait organisées pour sa défense.

Ces *zmala*, disséminées dans son immense territoire, étaient occupées par des cavaliers qui, moyennant certaines franchises, lui devaient le service militaire. Les plus proches de Menedjdja, et par cela même, celles dont le concours dans un moment donné, pouvaient être des plus nécessaires, étaient établies dans les Harchaoua, la plaine de Bou R'ni et enfin dans la terre de Bou Mhani. Quelques-unes étaient si considérables, qu'après plus de deux siècles il en reste encore des traces. Les indigènes montrent dans la plaine de Bou R'ni, près de l'oued Ain ez-Zaouia,

les ruines d'une de ces zmalas. On voit assez distinctement l'endroit où étaient les chevaux, les bêtes bovines, ovines et l'emplacement des habitations.

Les revenus du cheikh Gassem consistaient en l'achour, qui était versé par les cheikhs des tribus entre les mains du caïd el-Achour, lequel était nommé chaque année ; et dit-on, en une certaine redevance que payaient les Arabes portant du sel, qui traversaient son territoire. Le chemin qu'ils fréquentaient est encore appelé T'rik' el-Malh'a (chemin des marchands de sel). Il faisait cultiver en outre 200 charrues de terre : à Ben Haroun (H'archaoua), aux Isser, à l'emplacement du Bordj Bouira et à A'yn ez-Zaoula (Abid).

Il avait épousé une femme d'origine noble ; elle lui donna un enfant qui fut nommé Ramdhan. Le Cheikh Gassem lui remit, dès qu'il eut atteint l'âge viril, le commandement des zmalas et de tout ce qui avait rapport à la défense du pays, car l'agitation continuelle qui régnait dans ses états, composés de peuplades hétérogènes, réunies pour la première fois sous un chef, lui inspirait d'incessantes craintes. Déjà plusieurs fois il avait eu à réprimer les soulèvements de ses sujets et notamment celui des Mzalas, qui fit chanceler un instant son autorité. Les rebelles parvinrent jusqu'aux portes de Menedjdja et y creusèrent un fossé qui porte encore leur nom ; Affr bou Mzal (l'embuscade des Mzalas).

Quelques années après, le cheikh Gassem contracta une nouvelle union avec une femme des Oulad Ali ben Seliman, famille très influente. Ce mariage mit la discorde entre le père et le fils. Celui-ci plaïda chaudement la cause de sa mère et demanda le renvoi de la nouvelle épouse. De là, naquit une violente discussion qui amena une rupture.

Ramdhan, plein de ressentiment, courut à Alger, se présenta aux Turcs, leur demandant du secours pour détrôner son père. Ceux-ci lui témoignèrent beaucoup d'intérêt, l'encouragèrent dans ses projets de vengeance et lui offrirent comme gage d'amitié un magnifique cheval orné d'une selle brodée en or. Il l'envoyèrent ensuite dans les Guechtoula pour semer la division, faire méconnaître l'autorité du cheikh Gassem et en un mot pour préparer les voies et assurer le concours des habitants lors de la prochaine expédition.

Peu de temps après, Cherif Ar'a ? ou el-Hadj Hassen ? (Les

indigènes ne sont pas d'accord sur le nom du chef qui commandait) apparut dans le pays à la tête d'un grand nombre de soldats, et opéra contre Menedjdja. Il divisa ses troupes en trois colonnes, qui attaquèrent à la fois par les benis Khellouf (Frik'at), les Ou'ad el-Aziz, et enfin par la crête qui fait suite aux cimes rocheuses du Jurjura. Ce dernier corps était sous le commandement de Ramdhan et le point où il campa prit son nom, et fut appelé depuis Amalet Ramdhan.

La place, attaquée avec vigueur, opposa une très grande résistance ; les pertes furent nombreuses des deux côtés. Enfin, le cheikh, se voyant dans l'impossibilité de tenir davantage et voulant dans sa défaite tirer une éclatante vengeance de ses ennemis, adapta au couvercle d'un coffre contenant des objets précieux, un ressort qui faisait partir une platine correspondant à l'endroit où étaient les poudres ; puis il se sauva.

Un instant après, les Turcs et les Kabiles se précipitèrent avec avidité dans la forteresse et en commencèrent le pillage. Arrivés au coffre, ils soulevèrent le couvercle ; aussitôt une épouvantable explosion lança dans les airs une partie des vainqueurs et leur proie. Les débris furent projetés avec une telle force que des poutres allèrent tomber à Ben Che'ita (Ma'tka').

Les Turcs se retirèrent ensuite.

La prise de Menedjdja fut le signal d'un soulèvement général, et toutes les tribus revinrent à l'état d'anarchie le plus complet. Le cheikh Gassem, qui s'était retiré aux benis Koufi, essaya en vain d'arrêter les désordres et tâcha de se rattacher quelques-uns de ses anciens sujets ; il fut obligé, à bout de ressources, de s'adresser aux benis Chenacha (Aïts Sedkà) et de leur demander l'hospitalité. C'est dans cette tribu qu'il termina obscurément sa carrière.

Ramdhan ne profita en rien de sa révolte contre son père ; obligé de se retirer devant le mouvement insurrectionnel du pays et n'ayant plus de crédit, il fut habiter des terres qu'il avait aux Isser.

GUIN.

CHRONIQUE

DJELFA. — M. le docteur Reboud nous écrit de cette localité qui a déjà fourni des sujets d'étude intéressants à l'archéologie africaine : — « En attendant une occasion favorable pour vous faire parvenir une médaille à l'effigie du roi Ptolémée, que M. Mein a trouvée dans son jardin à Djelfa, et qu'il destine au musée d'Alger, je vous en adresse deux empreintes (face et revers) qui vous mettront à même de savoir si elle est inédite. Comme vous publiez en ce moment votre collection de médailles mauritaniennes (dernière dynastie), cette pièce aura sans doute quelque intérêt pour vous ».

Malheureusement, la plus importante des empreintes envoyées par M. Reboud, celle du revers, est parvenue presque effacée; et on n'y peut plus lire que le chiffre X, qui se rapporte sans doute à l'année du règne.

BOGAR. — M. Monnier, chef du service des eaux et forêts, a fait don au musée d'Alger d'une médaille d'argent parfaitement conservée, du module ordinaire, et dont voici la description :

Au droit : — DIVVS M. ANTONINVS PIVS. Tête nue et barbue, à droite.

Revers. — CONSECRATIO. Aigle aux ailes mi-éployées tenant un foudre.

Cette médaille de Marc-Aurèle, ainsi que l'aspect de la tête le démontre, a été trouvée à Bogar.

ALGER (Icosium). — Le Musée d'Alger doit à M. Picon les objets suivants dont il a fait la remise les 6 juin et 9 juillet derniers :

1° Console antique en marbre, d'un très beau style, trouvée dans les fondations romaines de la rue du Vieux-Palais, emplacement de l'ancienne Jénina.

2° Fragment d'inscription sur un débris de frise en marbre (hauteur, 0,25 c.). Il se compose des trois lettres suivantes hautes de 0,05 c. 1½;

S. LV.....

Au premier aspect, ce monument semble avoir été un petit

autel, et cette conjecture se fortifie par la présence de trois des quatre lettres qui figurent sur les ex-voto antiques. Mais il faut abandonner cette explication, car il n'y a de signes d'abréviation qu'après le S.

3° Petite lampe (*Lucerna*) grossière, dont l'anse annulaire est cassée. Ces deux derniers objets ont été trouvés dans la même fouille.

— Dans la même rue et en face de la fouille précédente, en creusant les fondations des nouveaux bâtiments de la Mairie, on a trouvé, le 42 juillet dernier, l'épigraphie suivante, se rapportant au culte mithriaque, dont les monuments sont si rares en dehors de l'Orient proprement dit :

MITHRAE
APHRODISIVS
CORNELIOR
V S L A

Ce document nous étant parvenu au moment de mettre notre dernière feuille sous presse, le temps et l'espace nous manquent pour entrer dans les détails. La pierre, qui est au Musée depuis quelques jours, a été remise par les soins de M. Cardaire, entrepreneur.

LE KEF (Sicca Veneria). — M. Espina, vice consul de France à Soussa (Tunisie), nous adresse la lettre suivante :

« Je quittai Alger, le lendemain du jour où vous me fîtes l'honneur de me présenter aux membres de la Société historique algérienne. Depuis lors, je me trouve à Tunis où me retiennent les affaires de service. N'ayant ici aucun de mes papiers donnant les mesures et les détails que je vous ai promis, relativement aux mosaïques de l'hypogée d'Hadrumète, dont j'ai eu l'honneur de vous remettre les dessins dus au crayon de M. Amédée Gandolphe, je me vois forcé d'ajourner à mon retour à Soussa, qui n'aura lieu que dans quinze jours, mon envoi de la description complète concernant cette découverte. En attendant l'exécution de ma promesse, je vous annonce le don que fait au Musée central de l'Algérie, section archéologique, M. Coinde, jeune savant naturaliste, qui va explorer zoologiquement la Tunisie, chargé des commissions du jardin des plantes de Paris et qui m'est spécialement recommandé par M. Isidore Geoffroy St Hilaire, président de la société impériale d'acclimatation. Ce don consiste

en une pierre sépulchrable ou autre monument religieux, acheté par M. Coinde à Tunis chez un négociant français, M. Payan, qui a déclaré l'avoir acquise, depuis bon nombre d'années, d'un Arabe qui prétendait venir d'El-Kef. Cette ville était l'ancienne *Sicca Veneria*, qui fut successivement colonie punique, grecque de Sicile et romaine, si mes souvenirs sont fidèles. En se rappelant aussi que le culte de Vénus Astarté y était particulièrement en honneur, on peut se rendre raison, ce me semble, de la figure qui se trouve sculptée sur la pierre en question et du symbole qui la surmonte et que l'on voit dans la plupart des monuments phéniciens découverts à Carthage. Voir à ce sujet la *Toison d'or* de M. l'abbé Bourgade, 2^e édition, corrigée et augmentée. Je crois la pierre inédite. Elle m'a été offerte par l'acheteur, mais j'ai préféré, en lui en inspirant l'idée, qu'il vous l'envoyât lui-même et eût le mérite du donateur. Je pense qu'elle intéressera tous nos honorables confrères. Je connais un archéologue, à Paris, qui s'occupe de tout ce qui est relatif au culte du phallus et que votre publication à ce sujet intéressera vivement. » (Cette pierre sera décrite dans le prochain numéro).

L'ÉMIR ABD EL-KADER. — Un jeune interprète de l'armée, M. Marc Arnaud, nous adresse la traduction suivante d'une pièce de poésie de l'Émir Abd el-Kader. Tout ce qui se rapporte à ce personnage éminent inspire de l'intérêt; et nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur donner cette œuvre poétique de notre ancien ennemi :

« O toi qui dès le matin pardones à celui qui brûle d'amour pour les cités et jettes l'insulte à l'amant du désert et de la solitude,

Ton blâme est-il pour les tentes à la charge légère et ton éloge pour des maisons de boue et de pierres !

Si tu savais ce que renferme le désert, tu m'épargnerais, mais tu l'ignores : que de souffrances dans l'ignorance !

Si un matin tu t'étais trouvé dans le Sabara, franchissant les plaines de sable aux cailloux de perle,

Tes narines dilatées auraient senti le parfum du souffle de l'air qui agrandit l'âme et n'effleure pas les r'edir (flaques d'eau) ;

Ou bien si, au matin d'une nuit dont la rosée s'est répandue, tu avais gravi le sommet d'une colline ou étendu ton regard,

De tous côtés où tu aurais dirigé tes pas, tu aurais vu des troupeaux d'antilopes paissant les plantes les plus parfumées.

Oh que le repos en ce lieu exilé de chagrins et attire de nombreuses joies au voyageur !

Dès le matin, nous surprenons à l'improviste le gibier et le gibier est toujours dans la crainte que nous lui causons.

Que de fois avons-nous tué l'autruche mâle, malgré sa beauté et quand même elle se ramasse pour s'élancer dans sa course comme l'oiseau.

Au jour du départ, lorsque nos bouadidj (litières fermées) se parent de fleurs éclatantes, un nuage de pluie les entoure,

Ils renferment de jeunes vierges et l'on y a fait des ouvertures où brille attaché l'œil des bouris ;

Derrière, les conducteurs de chameaux font entendre leur chant, et leurs voix émeuvent les âmes comme les cordes d'un instrument.

Nous, montés sur les plus beaux chevaux, dont nous pressons les flancs de nos éperons, dont les chelil pendent jusqu'à leur sabot,

Nous combattons l'antilope et les gazelles ; nous les atteignons bien loin ; elles ne sauraient échapper au maigre et léger coursier.

Nous rejoignons enfin la tribu quand déjà les tentes sont placées en un lieu privé de l'impureté des r'dir.

Dont la terre est du musc, même plus pure, que l'eau des nuages a couverte soir et matin :

Nous voyons les tentes alignées en cercle, la terre en est devenue semblable au ciel avec ses étoiles.

Les premiers (les anciens), qui depuis longtemps ont passé, ont dit une parole que la transcription et l'intelligence ont recueillie comme sincère ; on ne peut ajouter rien de plus à la vérité :

La beauté montre sa splendeur en deux choses : la mesure d'un vers ou bien une tente en poils

A l'approche de la nuit, nos troupeaux se rassemblent autour de nous, et le cri de leurs étalons est comme le roulement du tonnerre avant l'aurore.

Les navires de la terre donnent le salut à ceux qui les montent, les vaisseaux de la mer, que de dangers ils renferment !

Nous avons des mehari aussi rapides que l'antilope dans sa course; avec eux, avec nos chevaux, nous avons pris tout ce qu'il y a de précieux.

Nos chevaux sont toujours sellés pour la guerre : celui qui implore notre secours, sa joie est l'annonce de la victoire.

Nous avons vendu sans retour la vie des cités pour le désert; la gloire ne s'acquiert pas dans les villes.

C'est nous qui sommes les rois, ne nous compare donc plus à personne. Quelle existence pour celui qui reste dans l'infamie!

Nous ne supportons pas l'oppression d'un voisin, nous l'abandonnons lui et sa terre. Toute la gloire se trouve dans le voyage.

Si l'amitié d'un voisin nous est pénible, nous nous éloignons de lui sans peine, sans souffrance.

En fait d'excès dont le désert pourrait être blâmé, il n'y a que le courage et les présents entre hommes loyaux.

Le feu de nos tentes hospitalières brille toutes les nuits pour se montrer à celui qui se dirige vers nous et ce feu est pour lui un remède contre la faim et les cités.

Les troupeaux de nos ennemis sont prêts dans tous les temps; tu peux nous les voir partager avec justice et mesure.

Notre ennemi n'a contre nous ni retraite, ni refuge : nous avons des chevaux dont les naseaux jettent leur souffle comme des flammes de feu;

Dont le breuvage est de lait que l'eau n'a point altéré; et le lait des chamelles n'est pas comme celui des vaches, il renferme sans se cacher la santé du corps. Tous les vices de la corruption ne se trouvent que dans les villes.

Celui qui parmi nous n'est pas mort de la peste vivra longtemps. C'est nous qui sommes parmi les créatures de Dieu les plus longues dans la vie.

UNE HISTOIRE MANUSCRITE D'ORAN. — M. Piesse, un de nos correspondants de Paris, nous adresse les communications suivantes :

« Je m'empresse de vous signaler, pour, qu'à votre tour, vous le signaliez aux travailleurs, dans la revue *Africaine*, un manuscrit espagnol ne portant pas de titre, mais qui parle exclusivement d'Oran. L'auteur de ce livre est D. Eugenio de Alvarado e Saavedra Martinez de Lerma, commandant-général de la place d'Oran,

en 1772. Le manuscrit fut achevé le 16 mai 1773. Il commence en relatant les événements de 1505

Ce manuscrit qui porte sur sa reliure le n° 2880 a été déterré chez un épicier, par M. Ferdinand Denis, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève; le budget de cet établissement ne lui permit point l'acquisition du manuscrit, qui fut acheté par la Bibliothèque impériale.

J'ai lieu de croire que cet ouvrage est le même que celui dont M. Léon Fey a eu connaissance pour rédiger son histoire d'Oran, c'est-à-dire une seconde copie de l'original déposé au Ministère de la Guerre à Madrid (1).

J'ai commencé le calque d'un plan d'Alger dont je crois vous avoir déjà parlé, et que je continuerai, quand mes épreuves à corriger m'auront laissé un peu plus de temps.

Je profite de l'occasion pour vous adresser cette légende du plan du Fort Saint-Philippe, que j'ai retrouvée.

PLANO DEL CASTILLO DE SAN PHELIP Y TRINCHERAS DE LOS ENEMIGOS.

Explicacion :

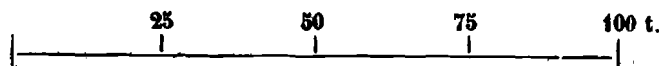
- A. Reducto nuevo de la fuente y su comunicacion.
- B. Angulo flanqueado de la derecha donde estaba la brecha antigua, el qual se ha restablecido de nuevo y assi mismo su contrascarpa.
- C. Plaza de armas nueva la qual se ha levantando de tapias en glazis de 12 pies de alto y el glazis correspondiente afin de cubrir el recente asta el cordon.
- D. Reduto nuevo.
- E. Espaldones y cortaduras
- F. La Fuente.
- G. Trinchera que abrieron la noche del 25 al 26 de sep^r. y bateria de piezas de 24 que disparo el die siguiente.
- H. Trinchera del 26 al 27.
- I. id. 27 al 28.
- K. id. 28 al 29.

(1) A la séance où il a été donné lecture de cette communication, M. Mac Carthy, un des membres de la société, annonce qu'il a fait une analyse très étendue de cet ouvrage. On l'engage à en donner connaissance à la rédaction de la Revue.

- L. Bateria de 3 piezas de 24 que dispaxo el 4 de octubre.
M. Bateria de morteros de 12 pulgas.
Oran a Jo de octubre de 1732.

Firmado Don PEDRO MORRAU.

Escala de 100 tuesas :



ZAR'OUAN ET TUNIS — M. Alphonse Rousseau nous adresse cette nouvelle communication au moment où nous mettons sous presse :

« Je vous envoie deux inscriptions romaines. Le n° 1, devait porter une statue qui n'a pas été retrouvée. Il est en pierre dure et était engagé dans la maçonnerie d'une maison de Zar'ouan ; sa forme est celle d'un piédestal sans moulure à sa partie supérieure, et il mesure en hauteur totale 1^m19 c., avec une épaisseur de 0,34 c., la largeur du dé est de 0,48 c. et celle de la base 0,57 c.

« Je crois que l'inscription qui s'y trouve gravée n'a été ni copiée ni vue jusqu'à présent ; cependant, il se pourrait que M. Victor Guérin, archéologue qui a parcouru la Tunisie l'an dernier, en ait eu connaissance. A tout hasard, la voici, telle que j'ai pu la lire :

MARTI AVG PROTECTORI D.N.
IMP. CAES. M. ANTONI GORDIANI PII FELICIS
AVG. P.M. TR.P. II COS. PP
Q. CALVIVS RVFINVS AEDILIS SVMPTV...
SVO ET T. AELIANI LITOR IQVONIUM...
COLLEGAE SVI. OB HONOREM AEDILITATIS
IN COMPENSATIONE MISSIONVM COM...
NI PECVNIA FECERVNT DEDICANTE
CALVIO RVFINO AEDILE OB CIVIS STATVAE
DEDICATIONEM IDEM RVFI NVS DES.
...M SPECTACVLVM PVGILVM ET GYMNASIVM
EXI...BVIT L.D.D.D. (1)

(1) Nous traduisons ainsi ce document : « A Mars Auguste, protecteur de notre seigneur l'Empereur César Marc-Antoine Gordien, eux

Le n° 2 est un tout petit sarcophage trouvé sans son couvercle, en creusant une fosse au cimetière des Juifs. Je l'ai en ma possession, ainsi que l'autre monument.

Ce sarcophage est carré et il mesure 0^m, 19 de haut sur 0^m, 26 de base (1). La face antérieure, celle où est gravée l'inscription, est bordée à droite et à gauche par deux pilastres surmontés d'une corniche et reposant sur un soubassement ; à côté des pilastres et intérieurement sont deux palmes. Dans un cadre intérieur, on lit l'épigraphe que voici :

ONOMASIVS
SOCJOR + IIII P.A
VIII CVSSVM
H S E

La bordure de la face antérieure est répétée sur les faces latérales où l'on a sculpté, au centre, un cercle avec un globe au milieu (2).

« Je vous enverrai sous peu, je l'espère, quelques inscriptions mises à découvert dans les travaux que le Bey a entrepris depuis deux ans pour amener les eaux du Zar'ouan et de Juggar à Tunis ; elles ont été trouvées dans la localité dite *El-Fahs*. De grandes ruines qui se voient sur ce point attestent l'existence d'une ville d'une certaine importance. Peut-être, est-ce la *Colonia Araditana*.

« On m'a également parlé d'une inscription très intéressante découverte à Juggar et qui semblerait indiquer que ce fut l'Empe-

« heureux, auguste, grand pontife, tribun pour la 2^e fois, consul, père de la patrie ; — Quintus Calvius Rufinus, édile, à ses frais et à ceux de Titus Aelianus Litorius (?), autrefois son collègue. A cause de l'honneur reçu par la nomination d'édile, et en compensation des distributions populaires, ils ont dressé à frais communs (cette statue). La dédicace en a été faite par Calvius Rufinus, édile ; et, à cause de cette dédicace, ledit Rufinus a exhibé un spectacle de voltige, de pugilat et d'exercices du gymnase. Endroit donné par décret des Décursions. » N. de la R.

(1) Ces dimensions indiquent que ce petit monument devait être un ossuaire (*ossarium* ou *ossuarium*), un de ces coffrets en marbre, en pierre, etc., dans lesquels on enfermait les restes du cadavre, après l'incinération, pour les déposer dans la chambre funéraire. — N. de la R.

(2) C'est peut-être la patère qui se rencontre sur plusieurs monuments de ce genre. — N. de la R.

teur Trajan et non Adrien qui a fait restaurer les aqueducs de Carthage (1) »

ANNALE (Auzia). — M. E. Guès nous écrit qu'il vient de faire apporter au dépôt du génie la colonne milliaire décrite au n° précédent, page 235. Il s'est assuré qu'à la 5^e ligne, il faut, ainsi que nous l'avions conjecturé, lire POT. et non POP. En s'appuyant sur les indications que nous avons données, il a pu retrouver la direction de la route romaine dont le développement est beaucoup plus considérable que celui de la traverse estimée à trois kilomètres, car il a fallu une heure et demie pour la parcourir. En faisant abstraction du retard occasionné par les difficultés d'une voie depuis longtemps abandonnée, on a l'espace de temps nécessaire pour faire les quatre kilomètres et demi qui répondent aux trois milles romains indiqués sur la colonne. M. Guès ajoute que cette colonne était couchée et enfouie à 1^h50 environ, la face de l'inscription en dessous; elle était devant une construction circulaire d'une certaine importance, dont la façade tournée vers le nord et ornée de quatre colonnes, occupait toute la partie culminante du petit mamelon qui dominait la voie antique. On trouve encore les socles ainsi que les fragments des fûts; des tronçons de toute espèce, des pierres de grand appareil sont épars en grand nombre sur le monticule ou ont roulé jusqu'au fond du ravin qui le continue. C'est sur le terrain de la ferme Guiot que ce monument a été trouvé.

Pour tous les articles non signés,

Le Président,

A. BERBRUGGER.

(1) Adrien ayant pris le surnom de *Trajan* sur ses médailles et dans les inscriptions, on le confond quelquefois avec son prédécesseur, il faut se tenir en garde contre cette cause d'erreur. — N. de la R.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCCEN.

XVII.

INSCRIPTIONS-HABOUS DES MOSQUÉES DE SIDI-SENOUCI.

(Suite).

Il existe, avons-nous dit, dans la ville de Tlemcen, deux mosquées consacrées sous l'invocation de Sidi-Senouci. L'une est située à l'entrée de l'impasse appelée Derb el-Messoufa; l'autre dans le quartier de Beni-Djemla.

Le premier de ces édifices religieux paraît dater de la fin du quatorzième siècle de notre ère, ou du commencement du quinzième. Il est certain, du moins, qu'il existait déjà du temps de Sidi-Senouci, puisque suivant une tradition, que rien n'autorise à révoquer en doute, ce savant docteur avait coutume d'y faire ses dévotions quotidiennes, et y réunissait les auditeurs habituels de ses cours. Et c'est, au surplus, en mémoire de cette fréquentation assidue de l'illustre cheikh, que la mosquée fut appelée de son nom. — Le corps de l'édifice est d'une architecture banale, et il paraît avoir subi plusieurs restaurations, mais non le minaret, qui date bien de la construction primitive: on y reconnaît, aux briques jaunies, l'empreinte vénérable du temps. L'ornementation de ses panneaux n'est dépourvue ni d'originalité, ni d'élégance. Il y a de l'art encore dans cet agencement sculptural, et, bien que l'inspiration ait molli, on sent qu'elle n'est pas tout-à-fait éteinte. Il y a du bon goût, un reste de style,

تسمى تانحورث مع لاجران في الولجة سكتين مع برد في خيدر الكير في الولجة مع سكتين في الهفامات تسمى تاذلونيت سكة في الطاحوية شركة اولاد سيدى احمد بن يوسف في تادمايت هزة فاتح سكتين في اعصير مع مفتاح سكتين عند جب ارباب مع سكة في العنبر تسمى تاوسارت شركة بن دال يوسف مع سكة في الولجة تسمى الشريف شركة بن الزرقة واورب سكة وبرد عند مطمر سيد العبدلى ما سكة تسمى امانة في الهفادر الحبر مع برد في تيداع عند جب الكرمة شركة بن دال يحيى مع سكة في حاس مرسوط تسمى تازداية شركة ابن ابا جي مع سكة وبرد بزديفة تسمى غيوث مع برد في بجرار يسمى عمر بن عبد الله شركة ابن الحاج ابراهيم مع برد داود بن على شركة ابن التركية في الصبصيف مع ثلاثة ارباع في روض عزوز في الصبصيف مع جميع الحانوت المجاورة لحانوت العوام مع جميع الحانوت الكاينة بازام حانوت بوهدة بينها وبينها حانوتا ما يلي المغرب مع جميع الحانوت التي تقابل شوكة صور البندق من جهة حانوت بوهدة مع حانوتين اثنتين ملاصقتين لباب زنفرة الغرابيلين ما يلي الفران مع جميع الحانوت التي في الخراطين الثانية على يسار الهابط من جهة السهاط في الزنفرة الوسطية مع نصف حانوت في السراجين شركة بن سار شيف مع جميع الحانوت التي تقابل باب الفيسارية مع جميع العروة الكاينة بصباح الكاتب تجاور روض بن حبيب مع رطل زيت في دار الحاج على يحيى كل سنة

TRADUCTION :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que la bénédiction et le salut soient avec le prince des apôtres ! »

« Voici l'état des habous de la mosquée du cheikh, source de bénédictions, sidi Mohammed Es-Senouci. C'est à savoir :

- 1°. — La maison du moudden, attenante à la porte de la mosquée.
- 2°. — La totalité de la maison sise dans la première rue de l'impasse, à droite en entrant (1).
- 3°. — Quatre boutiques, dont trois au-dessous de la mosquée, et la quatrième dans la rue susdite.
- 4°. — Deux copies complètes d'El-Bokhari (2).
- 5°. — Sidi Ibrahim-Ech-Chebrakhiti, en quatre tomes (3).
- 6°. — Toute la première partie d'El-Kharchi, en un tome (4).
- 7°. — Le Tenbih-el-Kebir complet, en deux tomes (5).
- 8°. — Sidi El-Mellali (6).

(1) Le mot *Derb*, au pluriel, *Derab*, se trouve dans le dictionnaire, avec le sens de *rus étroite, défilé*. C'est ce mot que nous traduisons par *impasse*. En effet, dans l'acception vulgaire qu'il a en Algérie, particulièrement à Tlemcen, il sert à désigner ces ruelles, si communes dans les quartiers musulmans, qui n'ont qu'une seule issue à l'une de leurs extrémités, et sont quelquefois percées à droite et à gauche, d'autres ruelles plus petites encore, également privées d'issue. — Tel est le *Derb El-Messoufa*, dont il est question ici. Autrefois, l'entrée de ces impasses était défendue par une porte, qui se fermait la nuit.

(2) Le *Djamid es-Sak'ih* ; le recueil par excellence des traditions Mohammediennes. Chaque mosquée en possédait au moins un exemplaire.

(3) Commentaire sur le *Mokhtasar* de Sidi Khelil.

(4) Autre commentaire du même, précis de jurisprudence, généralement plus suivi que le précédent, au moins dans l'ouest de l'Algérie.

(5) Le *Tenbih el-Anam*, c'est-à-dire l'*avertissement aux créatures*, est un recueil de traditions et de préceptes moraux, dont l'auteur est connu sous le nom de Ibn Add'oum el-Keirouani. — On en fit une partie chaque jour, dans toutes les mosquées principales, avant de commencer les prières du D'ohr.

(6) Cheikh El-Mellali, dont il a été plusieurs fois question dans ma dernière notice sur Sidi Senouci, et qui avait été le disciple chéri de ce savant maître, recueillit sur sa vie et sur ses écrits de nombreux documents, dont il composa un livre d'environ quinze cahiers, sous le titre de *El-Maouanil el K'onoucia, Fil-Menak'is es-Senoucia*, que l'on peut traduire par : *Les présents saints, traitant des vertus de Senouci*. Cet ouvrage, qu'il serait difficile de retrouver aujourd'hui, servait à défrayer les diverses compilations biographiques écrites postérieurement sur Sidi Senouci, telles que celles du Tekmiliet-ed-Dibadj et du Bostan. — C'est, sans doute, à ce livre d'El-Mellali que se rapporte la donation.

Note additionnelle de la R. — V. au précédent n°, les pages 242 et 264.

- » 9°. — Deux copies de Sidi el-Arouci, en deux tomes (1).
- » 10°. — Hnit-Sekkas, pour celui qui fait la lecture de Sidi el-Bokhari dans la mosquée; savoir : à l'Oued el Atchan, deux Sekkas connues sous le nom de Bou Nekhal (2); six à l'Oued Ez-Zeitoun, dont deux dépendant de la terre appelée Helman, et deux du domaine d'Anârfa (3); enfin deux Sekkas formant la propriété désignée sous le nom de Hamza ben-Mansour.
- » 11°. — Un quart dans le jardin d'El-Rezal, à Kasr-ech-Châra (4).
- » 12°. — La pièce de terre de Sidi Bou Saïd.
- » 13°. — Une sekka à l'Oued el-Atehan : c'est la propriété appelée Zoudj er-Rouda.
- » 14°. — La moitié d'une Sekka à el-Merimim, pour les récita-tions du Koran. — L'autre moitié appartient à la mosquée d'Ibn Merzouk.
- » 15°. — Deux Sekkas, du nom de Bou Nekoulen, sur le territoire de la Sikak.
- » 16°. — Sur le même territoire, une demi-Sekka dans la pro-priété désignée sous le nom de Terodd er-Roub.
- » 17°. — Un cinquième de la terre dite el-Haouz-el-Reurbi, tenant, d'un côté, à celle d'El-Anfouf, et, de l'autre, à celle d'Ech-Choul (5).
- » 18°. — Deux Sekkas à el-Djemâ : on les connaît sous le nom de Feurd Es-Sedra (6).
- » 19°. — Deux autres Sekkas, dites d'Es-Sofsafa, au même lieu d'El-Djemâ.
- » 20°. — Également au même lieu, une demi-Sekka dans la propriété de Tajdiret, dont le reste appartient aux Oulad Sidi Er-Riah.
- » 21°. — Une demi Sekka, dans la terre d'Es-Sansal, dont la mosquée de Derb ech-Choui possède le surplus. (7)

(1) Recueil de cantiques sacrés qui se chantent dans les mosquées, pendant les fêtes du Mouloud.

(2) Territoire des Doui-Yahya.

(3) Territoire des Oulad-Riah.

(4) Vulgairement appelé Kirchera, dans la banlieue de Tlemcen.

(5) Banlieue de Tlemcen, dans la partie située à l'ouest.

(6) Territoire del Fehoul, dans la tribu des R'ossel.

(7) Cette mosquée n'existe plus. — Le *Derb ech-Choul* se trouvait en-sclavé dans cet flot d'habitations, connu sous le nom de quartier *Mâzouz*.

- » 22°. — Une Sekka dans la propriété dite de Tobbal, sur le territoire d'El-Djemâ. Khéyi ben Chaban possède le reste.
- » 23°. — Deux Sekkas à el-Ouldja : c'est la terre connue sous le nom de Tanharouret (1).
- » 24°. — Également à El-Ouldja, la propriété qu'on appelle El-Afran, deux Sekkas.
- » 25°. — Toujours au même lieu, une demi-Sekka, dans la terre dite de Khéder-el-Kebir.
- » 26°. — A El-Mekamat, deux Sekkas composant la propriété appelée Tatlouninitd (2).
- » 27°. — A El-Tolhaouya, sur le domaine de Tadmeit-Azza, deux Sekkas; le reste de la même propriété possédé par les Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Youçof (3).
- » 28°. — La Terre de Fatha, à l'Oued Amiyer : deux Sekkas.
- » 29°. — La Terre de Meftah, deux Sekkas à proximité du Djeb-Arfafa (4).
- » 30°. — Dans la propriété dite de Taoussaret, à El-Ambeur, une Sekka. Le surplus appartient à Ben-Daly-Youçof (5).
- » 31°. — A El-Ouldja, une Sekka dans la terre d'Ech-Cherif, dont le reste est à Ibn Ez-Zerga.
- » 32°. — La terre de Aouârba, faisant une Sekka et demie, au-près des matamores de Sidi-el-Abdely.
- » 33°. — La terre de Amina, une Sekka, à el-Merader-el-Hou-meur.
- » 34°. — Une demi-Sekka dans la terre de Tidar, située près de Djeb-el-Kerma; le surplus à Ben-Daly-Yahya.
- » 35°. — A Hacı-Mersout, une Sekka dans la terre de Tazdeit, dont le reste est possédé par Ibn-Abadji.
- » 36°. Une Sekka et demie dans le domaine de Riouts, à Zeddika.
- » 37°. — A Bou-Djerrar, une demi-Sekka dans la propriété con-nue sous le nom de Amer-ben-Abdallah, dont Ibn-el-Hadj Ibrahim a le surplus.
- » 38°. — La propriété appelée Feurd-Daoud-ben-Ali, sur le territoire de la Salsaf, en partage avec Ben-et-Tenkla.

(1) Dans la tribu des R'ossel.

(2) Même territoire.

(3) Même territoire.

(4) Dans la tribu des Beni-Ouâzan.

(5) Cette terre et les sept suivantes appartiennent également au terri-toire des Beni Ouâzan. www.djurdjurakabylie.info

» 39°. — Trois quarts dans le jardin d'Azzouz, sur le même territoire.

» 40°. — La totalité de la boutique contiguë à celle qui est connue sous le nom de boutique d'El-Aouam (1).

» 41°. — La totalité d'une boutique sise auprès de celle de Bou-Heudda, et séparée d'elle par une autre boutique, sur le côté de la rue qui est orienté au couchant (2).

» 42°. — La totalité de la boutique située en face de l'angle de façade du Fondouk, du côté où est la boutique de Bou-Heudda.

» 43°. — Deux boutiques joignant la porte d'entrée de la rue des Vanniers, du côté où elle aboutit à celle d'El-Korran (3).

» 44°. — La totalité de la boutique qui est dans la rue centrale du quartier des Tourneurs; la seconde à main gauche, en descendant du côté d'Es-Semate (4).

» 45°. — La moitié d'une boutique dans la rue des Selliers; l'autre moitié est à Ben-Sara-Machik.

» 46°. — La totalité d'une boutique sise en face de la porte d'El-Kissaria.

» 47°. — La totalité d'un jardin, situé à Sofah el-Kateb, et confinant au jardin de Ben-Habib.

» 48°. — Une mesure (*Ret'eul*) d'huile, par chaque année, sur le revenu de la maison de El-Hadj-Ali-Bihel (5).

N° 2.

L'inscription que nous allons rapporter, continue la précédente. Elle est, de même, gravée en caractères maghrebins, mais de meilleure exécution. Elle se compose de trente-six lignes.

Hauteur de la pierre : 4°11; largeur : 0°50.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ مِنْ ذَلِكَ جَمِيعَ دَارِ الْعَبَّاسِ مُجَاوِرَةٌ

(1) Dans l'ancienne rue des Bourreliers (*souk-el-Berada'in*) actuellement rue de Mascara.

(2) Dans la rue appelée, autrefois, *Souk-et-Tah'ti*, et aujourd'hui rue des Bouchers.

(3) La rue *Khaldown* du plan actuel de la ville de Tlemcen.

(4) Cette rue se trouvait située à gauche d'El-Kissaria; elle traversait l'emplacement où sont actuellement les écuries du Génie, entre le quartier des chasseurs et celui des spahis.

(5) Le *Ret'eul* anciennement en usage à Tlemcen, pour le mesurage des liquides, équivalait à quatre litres. C'était le sixième de la *Kolla*.

دار الدراف مع نضو دار البادية في زنيقت الباروديين مجاورة
دار بن شفرون ونضو حانوت ابن ازي سعيد في النهايين مع جميع
عرست الغزال مجاورة لعرست ابن تعطيت في باب الزاوية مع
المن في عرست الحجرة في الفلعة فباله باب الحديد مع المن في
روض ابن تاويزينت في الكيس المجاور لروض ابن مراد مع روض
في وسيفن فسيم عياك وفدور مع ربعية زيت في السنة في روض
الشونخ عند مدشر بوهددة من حبس بن خضر مع ربعية زيت
في السنة في روض الغدير في دشر ابن مرزوف من حبس ابن مراد
مع ربعية زيت في روض ابن مالك كل سنة حبس اعراس
توفد على ضريح الشيخ وفرد سكة عزوز الكاينة بين الطرفين
على حد واد الزيتون من المشرف مع سكة فرد اسكندر عند
خروبت ابن حسنة مع سكة بطيطا انسدة تسمى ميمون اتعاطت
مع هر من سكتين في سكاك تسمى تيزلافت تحت الماء
مع سكة بالحورة تسمى خلوف الكبير مع سكة وحدها في البخار
فرب سيد صالح حبس الفايده حسن مع سكة في اوقات شركة
الحاج احمد ابن ابراهيم مع سكة في اعمير شركة حسين ابن باب
احمد مع سكة فرد البغال في الفعدة شركة مسجد درب
الحمامين مع سكة ابردعي في سيدى سليمان شركة ابن
خود واردى مع سكة عطية في الجمعة شركة محمد ابن الحاج سليمان
حبس ابنت بن مصطفى مع سكة فرد استارة في الجمعة شركة بن
شعبان مع سكة فاصد هلى مع

برد في البغلة تحت بن عياك شركة ايت بن مراد مع الثلث
الواحد في البغالي من سكتين مع سكتين في تبادوت مع فرد
الحزابين في جامع العتيق وسكة وبرد للشيخ السنوسي في المقادر
الحمر مع سكة افعيد في الرمش حبس بن شوشكو ابراهيم مع
سكة في الرمش عايشة حبس البصال مع الصب الواحد في روض
بن خضر في صباح بوروبه مجاور لروض امساب مع سكة
في الولجة الكاينة بتسديين مجاورة زوج السافيه وليلعيل
وتاسارة وتجاور فب

TRADUCTION :

- Au nom de Dieu clément et miséricordieux !
- Cet état-ci concerne :
- 1°. — La totalité de la maison d'El-Abbas, qui est contigue à celle d'Ed-Derrak.
- 2°. — La moitié de la maison el-Badia, sise dans la petite rue des Poudriers, et touchant la maison de ben-Chekroun.
- 3°. — La moitié de la boutique de Ibn Zi-Said, dans le bazar des fabricants de Temak (1).
- 4°. — La totalité du jardin d'el-Rezal, confinant au jardin de Ibn-Tatmeits, à Bab Ez-Zaouya (2).
- 5°. — Un huitième dans le jardin d'El-Hafra, à El-Kalâ, regardant la Porte de Fer.
- 6°. — Un huitième dans le jardin de Ibn-Taouzzinet, à el-Kiss, tenant le jardin de Ibn-Mered (3).
- 7°. — Un jardin à Ouci-Keune, propriété de Ayad-ou-Kadour (4).
- 8°. — Le quart d'une Kolla d'huile, par année, (5) sur le

(1) Le bazar des selliers. La fabrication des *Temak* (chaussure montée, pour les cavaliers), est une branche de la sellerie indigène.

(2) Dans le groupe de jardins situés au-dessous de la mosquée Sidi-Haloui.

(3) Dans la banlieue de Tlemcen, à l'ouest, entre la ville et el-Mansoura.

(4) Près de Kirchera, sur la route d'Hennaya, dans la banlieue de Tlemcen.

(5) L'équivalent de six litres.

revenu du jardin dit d'Ech-Choulek, près du village de Bou-Hadada. Ce Habous est du fait de Ben-Khekeur.

• 9°. — Le quart d'une Kolla d'huile, par année, sur le revenu du jardin dit d'El-Redir, au village d'Ibn-Merzouk. Ce habous a été constitué par Ibn-Mered (1).

• 10°. — Le quart d'une Kolla d'huile, par année, sur le revenu du jardin d'Ibn-Malek : Habous de Aâras. Cette huile est destinée au Mausolée du Cheikh.

• 11°. — La moitié de la Sekka composant la terre d'Azzouz, située entre les deux routes, au point où elles aboutissent à l'Oued-Ez-Zeitoun, en tirant vers l'Est.

• 12°. — Une Sekka dite Feurd-Iskander, auprès de Kharronbet ibn-el-Hasna (2).

• 13°. — Une Sekka à Tit-en-Sedda, dans la terre appelée Mimoun-Taâtets (3).

• 14°. — Un quart des deux Sekkas connues sous le nom de Tamezlaket, dans la vallée inférieure de la Sikak.

• 15°. — La terre de Khellouf el-Kebir, une Sekka, à El-Haoura (4).

• 16°. — Une Sekka à Ifkhar, près de Sidi-Salah ; habous constitué par le Kaïd Hassan (5).

• 17°. — Une Sekka à Aoufatah. L'autre moitié de la même terre est possédée par El-Hadj-Ahmed-Ibn-Ibrahim.

• 18°. — A Amiyer, une Sekka dans une propriété qui appartient, pour le surplus, à Hoceïn-ben-Baba-Ahmed (6).

• 19°. — Une Sekka, à el-Kada, dans la terre dite d'El-Foural. Le reste appartient à la mosquée du Derb-El-Haddjain (7).

• 20°. — El-Beradâi, une Sekka, à Sidi Seliman ; Le reste à Ibn-Khouda-el-Ouardi (8).

(1) Dans la vallée de la Safsaf.

(2) Territoire des Merazga, dans la tribu des R'ossel.

(3) Même territoire.

(4) Sur les terres des beni Ouâzan.

(5) Sur les terres des Beni-Ouâzan.

(6) Dans la même circonscription territoriale, ainsi que la Terre désignée sous le n° 19.

(7) La petite mosquée dont il est ici question, existe encore : elle est plus connue sous le nom de Sidi-Zeid.

(8) Cette terre, et celles désignées sous les trois numéros suivants, sont situées sur le territoire d'el-Fekouh, dans la tribu des R'ossel.

- » 21°. — Atiya, une Sekka, à el-Djemâ ; le surplus possédé par el-Hadj Seliman. C'est un Hâbous de Bent-ben-Mostafa.
- » 22°. — Une Sekka dans le domaine de Feurd-Istara, à El-Djemâ, dont Ben Chaban détient le surplus.
- » 23°. — Également à el-Djemâ, une Sekka désignée sous le nom de Tassa-es-Sereira, habous de Ben Kaçad-Ali.
- » 24°. — Une demi-Sekka dans la terre d'el-Berila, au dessous de la propriété de Ben-Ayad. Le surplus à Bent-ben-Mered (1).
- » 25°. — Un tiers de deux Sekkas formant le domaine d'El-Berali.
- » 26°. — La terre de Tabeddaouts, deux Sekkas.
- » 27°. — A El-Merader el-Houmeur, une Sekka et demie. La demi-Sekka composant le reste de la même terre est Habous de la mosquée El-Atik, pour les Thaleb qui y récitent le Koran (2).
- » 28°. — Okâïd, une Sekka, à Remchi ; Habous de Ben-Chouche-kou-Ibrahim. (3)
- » 29°. — Au même lieu de Remchi, une Sekka dite el-Aïcha, habous d'El-Baçal.
- » 30°. — La moitié du jardin dit de ben-Khedeur, à Soffab-bou-Rouba : ce jardin confine à celui d'Emsaïb (4).
- » 31°. — A El-Ouldja, une Sekka sur le domaine de Ticeddiin, limité par la propriété appelée Zoudj-Es-Sakia, par celles d'Omm el-Aïel et de Taoussara, et, en outre, par un cimetière (5).

N° 3.

L'inscription qui se trouve dans la petite mosquée du quartier de beni Djemla est gravée sur le marbre, en caractères andalous, d'une exquise netteté et d'un modelé parfait : Elle est due évidemment à un ciseau habile. Elle se compose de six petites lignes, et mesure 0-19 de hauteur, sur une largeur qui atteint 0-24.

الحمد لله وحده هذا تفهيد حبس سيدى محمد السنوسى
ببنى جملة له داران بازايه واحدة بوفه ولاخرى ملاصقة

(1) Dans la partie nord de la Banlieue de Tlemcen.

(2) L'ancienne mosquée d'Agadir, dont le minaret seul est resté debout.

(3) Dans la vallée de la Tafna.

(4) Dans le groupe de jardins situés au-dessous de Sidi Boumedin.

(5) Dans la tribu des R'essel.

به ثم له نصبان في حانوتين ونصب طارمة بازار المدرس ثم
باب اجتمع سكان في دوى يحسب

Je traduis : « Louanges à Dieu qui est un ! — « Liste des Habous de la mosquée de Sidi Mohammed-Es-Senouci, de beni-Djemla.

« Elle possède, à proximité, deux maisons, dont l'une située dans la partie supérieure de la rue, et l'autre attenante à l'édifice même.

« Elle a, en outre, la moitié des deux boutiques et la moitié d'un sous-sol, donnant sur El-Med'res (1).

« De plus : la terre de Bab-Aftah, formant deux Sekkas, dans la circonscription de Doui-Yahya » (2).

Le mérite des inscriptions, du genre de celles que nous venons de traduire, devrait toujours être la clarté. A cet égard, les trois textes qui précèdent laissent à désirer. On peut y remarquer, en plus d'un endroit, une certaine obscurité, et ce manque de précision familier aux Scribes arabes. Dans notre travail de traducteur, nous avons cherché, autant que possible, à atténuer ce défaut, au moyen de la division par articles ou paragraphes distincts, et d'éclaircissements indispensables, donnés sous forme de notes ; mais nous nous sommes bien gardé de rien ajouter ou retrancher aux textes. Nous ne devons pas perdre de vue, en effet, que ces documents, qui intéressent surtout notre administration domaniale, puisqu'ils constituent, pour elle, des titres authentiques de propriété, ont besoin d'être reproduits avec la plus scrupuleuse fidélité. L'élégance de la forme n'est pas ce qu'il faut y chercher.

L'inscription de la mosquée de beni-Djemla, gravée sur mar-

(1) Le mot *sous-sol*, malgré son caractère tout moderne, m'a paru rendre mieux que tout autre, le sens exact du mot arabe *Tarma*, lequel s'entend d'un logis aménagé en contrebas du sol, et ne recevant de jour que par des lucarnes disposées en forme de soupiraux. Les tisserands établissaient souvent leurs métiers dans ces caves humides — (C'est le *Dalix* des gens d'Alger. — *N. de la R.*

(2) El-Med'res était un carrefour, que nous le nommons *Hangar*, et qui s'appelle *Place Bugéaud*, dans le nouveau plan de la ville de Tlemcen.

bre onyx, et par un habile artiste, doit remonter, selon nous, à la fin du quinzième siècle, à l'époque même où cette mosquée fut construite, c'est-à-dire peu de temps après la mort de Sidi Senouci. Quant aux deux autres, elles nous ont paru dater du milieu du dix-septième siècle : diverses dotations, postérieures à cette époque, ne s'y trouvent pas mentionnées.

Veut-on, abstraction faite de ces donations d'une date plus récente, se rendre compte de l'importance des biens dévolus aux deux mosquées de Sidi Senouci ? On trouve, en récapitulant les trois textes précités, que ces deux mosquées possédaient ensemble :

Six maisons ;

Treize boutiques ;

Cinq jardins,

et cinquante-sept Sekkas, ou environ cinq cent soixante-dix hectares de bonnes terres labourables.

Ce domaine habous demeuré à peu près intact, représente une valeur, en capital, d'au moins cent mille francs. La conquête l'a mis entre nos mains, mais il est juste d'ajouter, qu'en retour, l'administration française subvient, avec une sage libéralité, à toutes les dépenses du culte, dans les mosquées dont il s'agit.

XVIII.

LE TOMBEAU DE SIDI-ZEKRI RETROUVÉ.

Dans la notice sur Sidi-Zekri, insérée dans la *Revue africaine*, (livraison du mois de mai 1861), j'ai avancé que ce savant et saint personnage avait été enterré à Ibder, petit village à quelques lieues de Tlemcen, où son tombeau était toujours en grande vénération. — L'opinion commune autorisait cette assertion. Je ne faisais que répéter une tradition généralement admise par les musulmans, et je parle des plus instruits, de qui je la tenais. Ces musulmans se trompaient, et, de bonne foi, je partageais leur erreur. Le tombeau de Sidi Zekri n'est pas à Ibder, et je m'empresse de rectifier, aujourd'hui, ce que ma première assertion avait à cet égard d'erroné.

Le tombeau de Sidi Zekri est à Tlemcen. — Depuis ma précédente communication à la *Revue Africaine*, il est arrivé que des travaux d'aménagement effectués dans le cimetière musulman, ont mis à découvert cette tombe longtemps oubliée. — Le petit monument de Sidi Zekri était à trois cents pas environ, à l'ouest,

de celui de Sidi Senouci. Beaucoup plus modeste que ce dernier, le temps l'avait moins ménagé ; des alluvions formées par les pluies l'avaient comme enseveli ; insensiblement, la trace s'en était perdue ; de nouvelles générations étaient venues, insouciantes de cette ancienne gloire ; bref, les vestiges extérieurs du monument ayant disparu, le souvenir aussi s'en était effacé dans les mémoires. — La surprise des musulmans a donc été grande, de retrouver à leur porte un tombeau dont ils s'imaginaient si peu être en possession, et plus d'un a pu croire au miracle. Le monument de Sidi Zekri a été incontinent restauré, et, de nouveau, après un siècle d'oubli, et plus peut-être, rendu accessible à la dévotion des fidèles. Tout auprès, deux saules ont été plantés, qui l'ombrageront un jour de leur chevelure verdoyante. — Ce qui avait donné lieu à la tradition d'Ibder, c'est que ce petit village possède le tombeau du cheikh Sidi-Ahmed-ben el-Hadj, qui avait été le disciple et l'ami de Sidi Zekri. De ce que le disciple avait été enterré en ce lieu, on avait conclu que le maître avait pu l'être aussi : touchante idée qui réunissait encore, après leur mort, deux êtres qui avaient été inséparables pendant leur vie ! — Et puis l'absence de toute trace du véritable tombeau avait contribué à corroborer cette opinion, qui avait fini par prévaloir généralement. Voilà, selon toute probabilité, ce qui a dû se passer ; mais, maintenant, à Ibder, de même qu'à Tlemcen, chacun sait à quoi s'en tenir.

L'épithaphe de Sidi Zekri, gravée en caractères andalous, assez bien modelés, s'est trouvée dans un excellent état de conservation. La pierre a de hauteur 0-55 de hauteur, et 0-40 de largeur. Les lignes sont au nombre de six :

هذا قبر الشيخ البقيه الامام العالم اليتيم السيد ابى العباس
احمد بن محمد بن زكري المغراوي توفي رحمه الله اويل صفر
عام تسعماية

TRADUCTION.

« Ce tombeau est celui du cheikh, le jurisconsulte, l'imam, le savant, l'érudit, Abou 'l-Abbas-Ahmed-ben-Mohammed-ben Zekri, le maghraouten, décédé (Dieu lui fasse miséricorde !) au commencement de safar de l'an neuf cents (1000).

Sur l'autre pierre, également bien conservée, qui était placée en regard de l'épithaphe, au pied de la tombe, on lit le verset suivant du Koran, extrait de la Sourate (X, v, 63) de Jonas :

• اعوذ بالله من الشيطان الرجيم لا ان اولياء الله لا خوف عليهم

ولا هم يحزنون

C'EST-A-DIRE : « Je cherche dans le sein de Dieu un refuge » contre Satan le maudit !

• Les amis de Dieu (les oualis) seront à l'abri de toute crainte, et ne seront point affligés. »

Nous avons fait mourir Sidi Zekri, en l'année 910 de l'hégire. C'était une erreur, et l'épithaphe nous redresse sur ce point. — La date de cette mort, arrivée au commencement du mois de safar de l'an 900, correspond au commencement de novembre 1494 de notre ère. Sidi Zekri mourut cinq ans seulement après Sidi Senouci.

L'épithaphe nous apprend encore que Sidi Zekri appartenait, par son origine, à la grande tribu des Maghraoua : nous avons ignoré cette particularité, dont le Bostan ne fait pas mention.

Enfin, puisque nous avons été amené à reparler de Sidi Zekri, nous ajouterons, au sujet de ses ouvrages, un renseignement qui nous est fourni par Hadji-Khalifa. Suivant ce bibliographe, indépendamment des écrits que nous avons cités dans notre précédente notice, Sidi Zekri avait composé les quatre ouvrages suivants, qui jouirent longtemps d'une grande réputation dans les écoles du Maghreb, savoir :

- 1° Un commentaire de la *Faïda* d'Es-Siyouti sur la syntaxe.
- 2° Des gloses sur le *Tes'rin'*, ou commentaire du commentaire d'Ibn-Hicham sur l'*Alfiya* d'Ibn-Malek.
- 3° Un recueil de *Khoutba*.
- 4° Vingt-quatre commentaires du *H'ikem* de Ibn-At'Allah, sur le Soufisme.

Ces divers ouvrages, et notamment le dernier, composés de quarante-sept tomes, laissent supposer combien le talent de Sidi Zekri était fécond et varié, et justifient le titre d'érudit consommé, *Moutefennan*, que lui décerne son épithaphe.

CH. BROSSELAUD.

OCCUPATION ANGLAISE DE TANGER (1).

(DE 1662 A 1683).

Vers le milieu du dix-septième siècle, l'Angleterre et la France se trouvent amenées — presque en même temps, par des routes diverses, mais avec un égal insuccès, — à tenter de s'établir sur les côtes de l'Afrique septentrionale. En 1662, les Anglais prennent, par voie diplomatique, possession de Tanger, que l'infante Catherine de Portugal apportait en dot au roi Charles II ; en 1664, les Français s'emparent de Gigelli, qu'ils sont obligés d'évacuer presque aussitôt.

L'occupation anglaise fut, à Tanger, un peu moins éphémère que la nôtre à Gigelli, car elle dura vingt années environ ; elle correspond aux règnes de Moula Rachid (1662-1672) et de Moula Ismaïl (1672-1727). Nous entreprendrons d'en esquisser les traits principaux, parceque cet épisode à peu près inconnu de l'histoire barbaresque offre des rapprochements assez curieux avec les débuts de notre établissement en Algérie.

Nous avons puisé les éléments de ce récit à des sources authentiques et presque toutes contemporaines des événements. Ce sont : l'*Histoire d'Angleterre* par Lingard, et surtout celle d'Echard (2) ; les *Mémoires* de l'évêque Burnet, de lord Clarendon et de Reresby ; l'*Histoire des Maures*, par Chénier ; enfin, notre *Histoire inédite d'Alger*. M. Thomassy, dans son ouvrage intitulé *le Maroc, et ses caravanes*, a consacré cinq pages (de 126 à 130) à l'histoire de l'occupation de Tanger par les Anglais ; nous y avons trouvé quelques indications utiles. Nous renverrons, du reste, à ces sources, au moyen d'indications spéciales, toutes les fois que cela sera nécessaire.

Après avoir fait ainsi connaître au lecteur la nature des au-

(1) Ce travail a paru en 1855, dans l'*Akhbar*, n° des 23 février et 11 mars. L'auteur en le reproduisant ici y a fait quelques modifications et surtout des additions importantes.

(2) L'abbé Lenglet du Fresnoy dit, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire* (t. II, p. 311) : « Laurent Echard n'embrasse ouvertement aucun parti et suffit pour un abrégé ; il est écrit avec précision. »

torités d'après lesquelles notre travail a été composé, nous entrons immédiatement en matière.

Rappelons, d'abord, que Tanger appartenait aux Portugais depuis le 28 août 1471, époque où le duc de Bragance s'en empara sans coup férir. Leur possession fut souvent troublée : ils éprouvèrent des échecs sérieux en 1503 et 1549, et quelques-uns de leurs gouverneurs y perdirent même la vie, dans des luttes dont le récit détaillé n'est point parvenu jusqu'à nous ; mais il est facile de s'en faire une idée, d'après celles que nous avons soutenues très longtemps ici.

Le mariage de Charles II d'Angleterre avec Catherine, infante de Portugal, amena, comme nous l'avons dit plus haut, l'établissement des Anglais sur la côte septentrionale du Maroc. D'après une convention conclue à Londres en 1661 avec l'ambassadeur portugais, la future reine de la Grande-Bretagne apportait en dot : 1^{re} une somme de 12,500,000 francs comptant ; 2^e la liberté du commerce pour les Anglais dans le Brésil et les Indes-Orientales, liberté garantie par la possession à perpétuité de l'île de Bombay (1) ; 3^e enfin, la place de Tanger, dont l'importance était alors fort exaltée (V. *Mém.* de lord Clarendon, t. II, p. 153).

Le comte de Sandwich, chargé de prendre possession de Tanger et de ramener l'infante, alla d'abord avec sa flotte visiter les corsaires harbaresques qui faisaient alors beaucoup de mal au commerce de la Grande-Bretagne. Arrivé devant Alger, le 29 juillet 1661, il envoya aussitôt un message au Dey, pour lui demander la confirmation des traités, notamment de celui qui avait été conclu à la fin de 1659 entre Ramdan et le comte de Winchelsea.

Mais une grave révolution s'était accomplie ici : le *pacha*, ce gouverneur temporaire que l'on envoyait à peu près tous les trois ans de Constantinople, venait d'être dépossédé de tout pouvoir réel, et n'était plus que le vain simulacre de la souveraineté ottomane ; un *déy*, chef véritable, nommé à l'élection par la milice turque, lui avait succédé. Quelques explications feront comprendre les causes et la nécessité de ce changement.

En Turquie, le pachalik d'Alger était fort recherché : on l'appe-

lait les *Indes* ou le *Pérou* des Osmanlis. Mais, pour l'obtenir, il fallait gagner les visirs et les sultanes favorites, ce qui ne se faisait pas sans d'énormes dépenses. Le nouveau pacha, à peine arrivé ici, s'occupait avant tout, de ramasser beaucoup d'argent, afin de rentrer dans ses avances et de réaliser de grands bénéfices. Il était d'autant plus âpre à la curée, qu'il savait parfaitement que son séjour ne serait pas long ; car il avait laissé, à Constantinople, des ambitieux affamés qui emploieraient certainement les mêmes moyens que lui pour arriver au même résultat. D'ailleurs, d'après un usage qui n'a souffert que de rares exceptions dans la première période du gouvernement turc à Alger, on ne laissait pas le pacha plus de trois ans en exercice. On supposait qu'il avait eu le temps de s'engraisser et qu'il pouvait faire place à de nouveaux appétits.

Or, les Janissaires s'étaient lassés de voir la majeure partie du produit de la course et des *razias*, s'engloutir périodiquement dans les coffres de ces pachas si souvent renouvelés ; ils avaient donc fini par les réduire à l'état de gouverneurs fainéants, qu'on entourait d'honneurs, mais qu'on excluait soigneusement du pouvoir réel et surtout des bénéfices (*Histoire inédite d'Alger*).

Au lieu d'un pacha absolu, le comte de Sandwich trouva donc un souverain électif qui devait compter avec ses électeurs, gens avides, turbulents et fantasques, peu disposés d'ailleurs à des relations pacifiques qui, si elles eussent été sérieuses, auraient supprimé le plus net de leurs profits. L'amiral anglais s'aperçut bientôt que ce nouveau pouvoir assez mal affermi ne pouvait pas ou ne voulait pas conclure et qu'il fallait recourir à la force.

Mais Alger avait augmenté depuis peu ses défenses ; et, après un bombardement de médiocre effet, l'amiral anglais dut se retirer assez maltraité. Laissant dans ces parages, avec une escadre, son vice-amiral Sir Lawson pour continuer sa croisière, il se dirigea vers le détroit avec le reste de la flotte, afin d'aller déposer une garnison à Tanger, et prendre l'infante à Lisbonne (V. Echart, *History of England* p. 794).

Pour faciliter la conclusion de cette affaire de Tanger, la reine régente de Portugal avait éloigné l'ancien gouverneur qui y avait commandé pendant longtemps. C'était un de ces hommes incommodes qui se font une idée exagérée de leurs devoirs ; il aurait pu entraver la remise de la place à une puissance étrangère par quelque sentiment étroit de patriotisme. L'ambassadeur portugais, en donnant ces détails à la cour de Londres, a soin d'ajouter que

(1) Bombay, vaste entrepôt de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie, de l'Europe sur la côte de Malabar, dans une île de 28 kilomètres de circonférence, compte aujourd'hui plus de 200,000 habitants.

le nouveau gouverneur est une créature de la reine, un protégé reconnaissant à qui elle a confié ce qu'il faut faire, et qui consent à être un instrument aveugle. Mais, néant des précautions les plus judicieuses, ne voilà-t-il pas que ce gouverneur de confiance, s'avise d'avoir des scrupules quand il est sur le point d'accomplir sa mission, et menace de devenir un obstacle au lieu d'être un complaisant auxiliaire. Au reste, le sentiment de nationalité n'était peut-être pas la véritable cause de sa subite conversion.

La régente gouvernait encore le Portugal, il est vrai ; mais le roi approchait de sa majorité et ce que l'on connaissait de son caractère, faisait supposer qu'il ne laisserait pas se prolonger au-delà du terme légal la tutelle de sa mère. En vue de ce changement prochain, les intrigues de cour commençaient à surgir ; les factions s'agitaient. La remise de Tanger aux Anglais, à des hérétiques (chose très grave à cette époque et chez ce peuple), était un texte spécieux de murmures.

Cet acte devait, disait-on, irriter encore le pape qui n'était pas déjà très bien disposé pour le Portugal, malgré la puissante intervention de la France, qui elle-même, s'était fort refroidie depuis sa paix avec l'Espagne. Cette nouvelle provocation donnerait à la cour de Rome un prétexte pour céder aux mesures de rigueur que solliciterait l'Espagne, qui ne cessait de protester contre la révolution de 1648, par laquelle le Portugal s'était séparé d'elle pour se donner au duc de Bragance.

Toutes ces idées qui agitaient les masses populaires et échauffaient même bien des têtes de la cour, avaient peut-être modifié les déterminations primitives du nouveau gouverneur de Tanger. Que ce fût cette cause ou une autre plus honorable, il ne se préparait pas moins une surprise très désagréable pour le comte de Sandwich, si une catastrophe imprévue n'était venue tout changer.

Peu de jours avant l'arrivée de l'ambassadeur anglais, le gouverneur de Tanger était sorti de cette place avec toute la cavalerie et plus de la moitié de l'infanterie. Cette troupe tomba dans une embuscade de Marocains qui l'accablèrent sous le nombre. Le gouverneur y périt avec la plupart de ses principaux officiers et presque tous les soldats.

Cet événement délivra le comte de Sandwich de l'obstacle très sérieux qui l'attendait sans qu'il s'en doutât ; mais il faillit

en rencontrer un autre beaucoup plus grave ; car le massacre de la majeure partie de la garnison et de ses chefs laissait la ville dégarnie et en proie à une telle panique, que si l'ennemi avait poursuivi ses avantages il y serait probablement entré sans coup férir. Cependant l'aspect de murailles exerce une telle fascination sur les indigènes les plus braves, qu'ils se hasardent rarement à les aborder de trop près, même quand elles sont presque dépourvues de défenseurs.

Grâce à cette pusillanimité des Marocains, le comte de Sandwich, qui arriva quelques jours après le massacre, prit paisiblement possession de Tanger. Il y plaça une bonne garnison de cavalerie et d'infanterie qu'on lui avait envoyée d'Angleterre, et y laissa le comte de Peterborough que le roi en avait nommé gouverneur.

Les débris de la garnison portugaise furent renvoyés à Lisbonne, où le peuple faillit les lapider, comme si les pauvres diables eussent été coupables des combinaisons politiques qui venaient de faire passer la place africaine en d'autres mains.

Le comte de Sandwich, après avoir accompli heureusement sa mission à Tanger, fit voile vers Lisbonne pour aller chercher l'infante. On l'attendait depuis longtemps, et on lui avait préparé une maison digne de l'ambassadeur extraordinaire d'un grand souverain.

Bien que la régente eût fait dire à Londres, par son ambassadeur, que « la dot entière était toute prête, renfermée, cachetée, scellée dans des coffres et déposée dans un lieu où personne ne pourrait la prendre pour l'employer à un autre usage, » — il se trouva, à l'arrivée du comte de Sandwich, qu'elle ne pouvait payer comptant que la moitié des douze millions et demi — et « non tout en argent, encore, mais la plus grande partie en bijoux, sucre et autres marchandises, qu'on promettait de ne pas évaluer trop haut ! (Voir les *Mémoires* de lord Clarendon, tome 2, pp. 198, 411, 413.) »

L'occupation de Tanger arrivait fort à propos pour la cour de Charles II. Dunkerque, remis aux Anglais le 47 juin 1658, à la suite de la bataille du 4 de ce même mois, venait d'être rendu ou pour mieux dire vendu à la France moyennant une assez grosse somme, que les protégés de la belle favorite du roi d'Angleterre s'étaient partagée en presque totalité. Mais le peuple murmurait hautement de cette transaction, qui enlevait à la Grande Bretagne une tête de pont sur le continent. Pour apaiser les mécontents,

on s'évertua à prouver que Tanger avait une bien autre importance que Dunkerque : il devait, disaient les optimistes, rendre l'Angleterre maîtresse de tout le commerce de la Méditerranée ; garni de quelques troupes, il mettrait à l'abri de toute insulte le négociant que l'on ferait avec les deux Indes. Enfin, grâce aux travaux qu'on allait y exécuter, ce serait une place maritime de très grande force, qui tiendrait les États barbaresques en bride (1). On aurait mieux fait de réserver cet enthousiasme laudatif pour Bombay, dont on ne parlait presque pas, quoiqu'il en valût certes bien la peine.

Contre toute prévision, l'occupation de Tanger, partie si importante de l'empire marocain, n'amena aucune interruption dans les rapports qui existaient entre l'Angleterre et cet État. C'est du moins ce qui résulte de ce passage des *Mémoires* de Reresby (p 133) :

« Vers le milieu de janvier (1674)..... sa majesté (Charles II).
 » donna audience à un ambassadeur de Maroc. Celui-ci fut reçu
 » avec un éclat extraordinaire, par suite de l'opinion où était le
 » Roi, que le commerce qui se faisait alors entre l'Angleterre et le
 » royaume de Maroc devait nous donner des bénéfices considéra-
 » bles, lorsque surtout nous possédions une place aussi importante
 » que Tanger.

» Les présents apportés par cet ambassadeur consistent en deux
 » lions et trente autruches. Sa Majesté en rit beaucoup et dit
 » qu'elle n'avait rien de mieux à lui donner en retour qu'un trou-
 » peaux d'oies. »

Mais si l'empereur du Maroc donnait très volontiers à l'Angleterre des lions et des autruches, il ne paraît pas qu'il fût disposé à lui donner rien de plus. Car l'évêque Burnet a écrit (*Hist. de mon temps*, t. I, p. 390) :

« Ni par la voie des armes, ni par celle des traités, on ne put
 » jamais obtenir des Indigènes (du Maroc) le terrain nécessaire
 » autour de la ville (de Tanger), pour l'entretien de la garnison. »

L'occupation d'un point quelconque de leur empire par une puissance européenne n'empêchait pas les États barbaresques de négocier des traités de paix avec cette même puissance ; aussi, ne s'étonnera-t-on pas que l'Angleterre, maîtresse de Tanger, ait

envoyé en 1675 un ambassadeur à Moula Ismaïl pour conclure la paix et que cet empereur ait répondu : *Il sera fait selon votre bon plaisir et vous retournerez content et satisfait*. Le sultan de Maroc donnait-il sincèrement cette assurance ; ou faut-il considérer comme une comédie arrangée d'avance, la scène du marabout qui prétendit avoir vu en songe Mahomet, lequel lui avait promis la victoire pour l'empereur, si celui-ci abandonnait l'idée de faire la paix avec l'Angleterre ? Ce qui est certain, c'est que Moula Ismaïl s'arma de ce prétexte pour refuser d'entrer en négociation.

Vers l'année 1678, les caïds des environs de Tanger dirigèrent plusieurs attaques contre cette place ; celui d'Alcassar, Amar Hadou (1), s'empara même de deux petits postes avancés, où il surprit vingt soldats et prit un canon de bronze aux armes du Portugal. Ce trophée fut apporté triomphalement à Méquinez et l'empereur Moula Ismaïl, venu au devant en grande pompe, se prosterna à terre par trois fois devant cette pièce d'artillerie, pour remercier Dieu de la première victoire qu'il eût remportée sur les chrétiens. En récompense de cet exploit, le caïd Amar Hadou fut fait gouverneur de la province du *Rarb*.

Les faits qui suivent démontreront combien fut stérile et même onéreuse pour l'Angleterre la possession de Tanger.

Lord Ruthfort, dernier gouverneur anglais de Dunkerque et nouvellement fait comte de Tiviot, succéda en 1663, dans le commandement de Tanger au comte de Peterborough. Mais il ne le conserva guère, car peu de temps après son installation, étant sorti pour aller visiter quelques parties du territoire, il tomba dans une des embuscades qui tenaient la place en état de blocus perpétuel ; et il fut massacré par les Marocains (V. Burnet, tome I, p. 466).

La situation des Anglais à Tanger était, en définitive dans le XVII^e siècle, celle des Espagnols dans les présides de la côte du Maroc.

Cependant, vers cette époque, le Roi faisait de Tanger un port franc et lui accordait tous les privilèges d'une cité marchande, eu

(1) Il faut avoir présent à la mémoire que les Anglais ne possédaient pas encore Gibraltar qu'ils n'occupèrent qu'en 1704.

(1) V. sur ce caïd Amar Hadou et sur les faits que nous venons de raconter, la *Relation de la captivité du sieur Mouette* (page 80 et suivantes, où on lui donne le surnom de *El-Hamein*). Il y est représenté comme un homme avide et féroce.

égard à sa situation très commode, comme force et sécurité, pour abriter toute force navale et commander ces mers (Echard, p. 804).

Malgré les difficultés intérieures les plus graves, on déployait quelques efforts pour utiliser la nouvelle possession : on construisait des fortifications, un môle, et l'on cherchait à nouer des relations spéciales avec les États barbaresques pour faciliter l'approvisionnement de Tanger. Alger, l'état le plus voisin du Maroc, appelait tout d'abord l'attention de la diplomatie anglaise ; le difficile n'était pas d'en obtenir un traité, mais de réussir à le faire observer. Une rapide revue rétrospective, d'une dizaine d'années seulement, fera comprendre cette difficulté.

Vers 1663, à la suite de quelques différends entre le Divan d'Alger et le Consul d'Angleterre, ce dernier avait été arrêté et envoyé au travail de la charrue ! Il aurait fallu alors faire parler la poudre avec de pareille gens ; mais la diplomatie continuait de porter la parole.

L'amiral Blake, venu ici en 1655⁽¹⁾, avait demandé aux Algériens la restitution des bâtiments anglais capturés par leurs corsaires et de tous les esclaves anglais. On lui répondit, selon la coutume invariable : que les navires et les captifs étaient devenus la propriété de particuliers et ne pouvaient être remis que moyennant une rançon modérée. Quant à la paix, ils la concluraient volontiers et promettaient même dorénavant de ne plus prendre de navires aux Anglais ni de réduire leurs nationaux en captivité (V. Echard, p. 717). L'amiral se déclara satisfait et accepta ces conditions qui ne furent nullement observées, comme on va le voir.

En 1659, un ambassadeur anglais, le comte de Winchelsea, refait la paix avec les Algériens.

Vers la fin de 1662, lorsque l'Angleterre possédait déjà Tanger, le vice amiral Sir Lawson obtint un nouveau traité des Algériens à la suite d'une démonstration militaire. Echard dit à ce sujet (p. 804) :

« Il (le vice amiral) causa une telle terreur dans ces nids de pirates, Alger, Tunis et Tripoli, où le souvenir de l'amiral Blake était encore frais (on a vu plus haut quel était ce sou-

venir), qu'il les fit consentir à offrir un traité et l'acceptation de quelques articles. Cette paix étant conclue, les archevêques, évêques, doyens et chapitres, à leur éternelle louange, contribuèrent pour une forte somme d'argent et envoyèrent leur collecte à Alger par deux d'entre eux, l'archidiacre de Bath et un prébendier. Moyennant cette somme, ils rachetèrent environ 150 chrétiens esclaves — Anglais, Écossais et Irlandais — des misères de la captivité turque. »

D'après ce système de constante déception diplomatique que les Algériens employaient envers toutes les nations européennes, la paix faite en 1655 par l'amiral Blake, renouvelée en 1659 par le comte de Winchelsea, reconclue en 1662 par Sir Lawson, était pourtant encore à refaire en 1668, époque où le duc d'York, dans l'intérêt de l'occupation de Tanger, ordonna à Sir Thomas Allen d'aller menacer Alger l'incorrigible A son arrivée, le Divan offrit promptement de relâcher les captifs anglais ; — sans doute aux mêmes conditions qu'en 1655 — et renouvela la paix avec l'Angleterre y ajoutant les articles suivants :

« Qu'aucune des petites frégates à rames algériennes n'arrêterait aucun transport chargé de provisions ou de munitions pour Tanger.

« Qu'Alger ne prêterait pas ses Lâtimens de course aux corsaires de Salé.

« Que si quelqu'un de ses bâtiments devait aller à Tanger, il se pourvoirait préalablement d'une passe spéciale auprès du consul à Alger. » (Voyez Echard, p. 857).

Cette paix de 1668 ne fut pas plus sérieuse que les précédentes, puisque, trois ans après, Sir Edward Spragge, un des plus vaillants amiraux que l'Angleterre ait possédés, fut obligé de donner la chasse aux corsaires algériens et même de bombarder Bougie (1671).

Ceci prouve surabondamment que la possession de Tanger n'eut pas sur les Barbaresques l'influence qu'on en avait espérée : stérile au point de vue politique, humiliante sous le rapport militaire, elle fut à peu près nulle pour le commerce anglais. Le système d'occupation restreinte ne pouvait pas, du reste, produire d'autres fruits. Nous en avons fait la triste expérience au début de notre établissement africain.

Les écrivains du temps expliquent cet échec colonial par d'autres causes. Selon eux, il tient à ce que l'unique pensée de la

(1) On attribue à cet amiral la première idée de l'occupation de Tanger.

plupart des hommes envoyés d'Angleterre à Tanger était des enrichis aux dépens du roi ; et à ce que les sommes énormes que la jetée absorba à diverses époques n'avaient pas été réparties exactement et à mesure que les travaux avançaient ; la plus grande versatilité ayant d'ailleurs régné dans les plans de cette œuvre importante.

Ces causes n'ont en réalité qu'une valeur secondaire ; et n'eussent-elles pas existé que Tanger n'aurait pas été d'un grand profit à l'Angleterre. Son drapeau y aurait flotté plus longtemps, il est vrai, mais cette place n'aurait été pour elle en définitive qu'une source de dépenses improductives, comme Oran le fut pour l'Espagne ; tant que, à l'exemple de cette dernière puissance, elle aurait reculé devant la conquête du pays tout entier. C'est une thèse qu'un illustre maréchal a trop bien développée en théorie et en pratique pour que nous ayons besoin d'en dire davantage.

Il restait au Tanger anglais une dernière épreuve à traverser pour consommer sa ruine : c'était l'épreuve parlementaire ; cette phase n'est pas la moins curieuse dans sa très-courte existence. Nous lui consacrerons quelques détails qui rappelleront assurément certains faits contemporains.

En 1680, le roi Charles II, inquiet de la tournure que prenaient les affaires intérieures, songe à jeter une diversion au milieu des passions politiques et religieuses qui agitaient le parlement. Le 12 novembre de cette année, il exhorte les chambres, par un message exprès et itératif à prendre en très-grande considération l'état actuel de Tanger et à accorder les secours sans lesquels on ne pouvait garder plus longtemps cette place.

Ce message royal souleva un très-vif débat dans le parlement. Les opposants objectèrent que « il était de leur devoir d'assurer les affaires de l'intérieur avant de songer à celles du dehors ; on devait sauver le vaisseau avant de discuter sur la disposition de ses cabines. Tanger pouvait en effet avoir une grande importance commerciale, mais à la condition qu'il serait gouverné de manière à présenter quelque sécurité à la religion protestante.

« Or, les Portugais, en livrant cette place, avaient demandé qu'on y conservât une église papiste pour la convenance des prêtres et des moines qui restaient à Tanger ; ce qui avait été accordé, mais à la condition qu'on ne remplirait pas les va-

cances ; et qu'après l'extinction du personnel catholique alors existant, l'église serait démolie ou convertie en un temple. Cependant, ces conditions n'avaient pas été observées, et les papistes étaient là-bas plus nombreux que jamais.

« Il était à remarquer que le lord catholique Bellasis, en ce moment prisonnier à la Tour de Londres pour le complot des poudres, avait été gouverneur de Tanger, et que la plupart des chefs et soldats de cette garnison appartenaient à la même religion ; si bien que la place était en quelque sorte la pépinière d'une armée papiste.

« D'ailleurs, on craignait moins pour Tanger que pour le trône d'Angleterre, menacé d'un successeur papiste (Le duc d'York venait de se faire catholique secrètement).

Les partisans de l'occupation répondaient qu'en abandonnant Tanger, on perdait les cinquante millions environ qu'on y avait déjà dépensés, et qu'on exciterait dans le public une aussi grande clameur que celle qui avait eu lieu à propos de la remise de Dunkerque aux Français.

Cette discussion aboutit à une très-longue adresse au Roi, où, pour exploiter l'occasion, on inséra tous les griefs du royaume. Nous nous bornerons à donner cette analyse de la pétition :

« Sire, délivrez-nous des papistes, afin que, quand nous accorderons des fonds pour Tanger, nous soyons certains de ne pas augmenter les forces de nos adversaires. Si Votre Majesté fait ce que désirent vos fidèles communes, non-seulement nous vous aiderons dans la question de Tanger, mais dans toute autre chose, etc., etc., etc. » (V. Echard, p. 994).

Dans cette discussion, on le voit, la question de Tanger avait perdu son caractère intrinsèque pour devenir une arme politique ; le cour n'y voyait qu'une utile diversion aux passions intérieures, et, le parlement, un instrument d'opposition. Au fond, personne ne se souciait de l'affaire principale. Cette situation sera parfaitement comprise, si on se reporte à quelques années en arrière et si on se rappelle les débats passionnés et stériles, quand ils n'étaient pas nuisibles, que le nom seul de notre colonie excitait annuellement dans les anciennes chambres.

Lord Bellasis dont on vient de parler avait, pendant son gouvernement de Tanger, profité des dissensions qui, depuis un demi-siècle, troublaient la Majorité, pour y étendre l'influence

anglaise dans l'intérieur au moyen d'une alliance offensive et défensive avec le Caïd Gailand (*R'aïlan*), chef morabite qui avait usurpé le royaume de Fez. Ce fut surtout ce gouverneur qui dirigea les grands travaux publics qui, d'après M. Léon Godard, ont été exécutés par l'ingénieur Cholmeley (*Description et Histoire du Maroc*, p. 492).

La lutte parlementaire n'était pas la seule que le gouvernement de Tanger eût à soutenir. Au commencement d'avril 1680, Moula Ismaïl avait confié des troupes au Caïd Amar Hadou pour aller faire le siège de cette place. Ce chef réussit à s'emparer d'un petit fort et de sa garnison de quarante hommes, lesquels, n'espérant aucun secours de la place, aimèrent mieux se rendre que de risquer leur vie à défendre un poste qui n'était pas tenable. Le commandant du fort Charles, ne pouvant tenir non plus longtemps, faute de provisions, se détermina à abandonner cette position et à aller renforcer avec ses troupes la garnison du Château. Après avoir concerté la retraite avec le commandant de cette dernière forteresse, il se retira en passant à travers les Mores des tranchées. De 70 hommes qu'il y avait au fort Charles et qui se firent jour les armes à la main, il ne se sauva que 40; le reste fut pris ou tué.

Quant au fort Charles, dont le commandant avait fait charger les mines, il sauta en l'air; les musulmans y trouvèrent 18 canons dont ils ne purent faire usage, parce qu'on les avait encloués. Moula Ismaïl fit de grandes réjouissances à propos de ce succès, bien qu'il ne lui eût pas ouvert les portes de Tanger, comme il l'avait espéré.

Le dénouement de l'affaire de Tanger se devine sans peine; il était fatalement renfermé dans la situation doublement fautive que nous venons de décrire: en 1683, une escadre anglaise va chercher la garnison qui se retire après avoir rasé les forts et la jetée, ouvrages qui avaient coûté plus de cinquante millions.

Moula Ismaïl triompha de cet abandon et fit semblant de croire que les Anglais s'étaient retirés devant la force invincible de ses armes.

Quelques ruines que l'on aperçoit encore au mouillage de Tanger et sous la Casba rappellent seules aujourd'hui cette occupation anglaise qui fut si onéreuse et faillit susciter de très-graves embarras politiques à la Grande-Bretagne. Car l'Espagne, pendant

longtemps, réclama avec insistance Dunkerque, Tanger et la Jamaïque, déclarant qu'il ne pourrait y avoir de paix durable entre elle et l'Angleterre, refusant même de négocier aucun traité d'alliance, tant qu'on ne lui ferait pas cette triple restitution. Ce ne fut qu'assez tard, et avec une extrême répugnance, qu'elle consentit enfin à conclure un traité où il n'était plus question de ces trois points qui lui tenaient si fort au cœur. Il fallut toute la force de circonstances très-impérieuses pour la décider à l'abandon de ce qu'elle appelait ses droits (V. les *Mémoires* de lord Clarendon, t. 3, p. 37, 335, et t. 4, p. 280).

Le peuple anglais se distingue par d'énergiques instincts de colonisation; il est tenace dans ses entreprises et ne sait pas lésiner dans l'exécution. S'il a échoué à Tanger, cela tient — ainsi qu'on l'a vu — à l'emploi du système d'occupation restreinte et à la coïncidence de son établissement sur la côte du Maroc avec l'immense travail intérieur qui allait conduire l'Angleterre à sa dernière révolution.

Grâce au système d'occupation complète et de domination intégrale, la France a pu, elle, en moins d'un quart de siècle, et quoiqu'agitée par trois révolutions, jeter ici avec solidité les fondations d'un nouvel et grand empire. Ce rapprochement, qui explique les tristes échecs de puissantes nations devant la faiblesse des États Barbaresques, fait pressentir que ce Magreb, jadis réputé inexpugnable, est devenu accessible désormais à toutes les entreprises rationnelles de la civilisation chrétienne (1).

A. BERBRUGER.

(1) Ceci était publié en 1855. Le succès des Espagnols dans leur récente et glorieuse expédition est venu fortifier notre assertion d'une nouvelle preuve.

ARCHÉOLOGIE

DES ENVIRONS D'ICOSIUM (ALGER).

(V. ci-dessus, p. 131, etc., n° 26)

Après les préliminaires qu'on a lus au n° 26, je puis aborder le sujet proprement dit de ce travail. Il embrasse tout le Sahel, depuis *Aïn Ochreb* ou *kareub* (fontaine de Bois et va-t-en !), à l'Est de la Regala, jusqu'à l'Oued Gourmat, ou Nador inférieur, à l'Ouest de Tipasa ; il comprend aussi la Mitidja, depuis le *défilé des benî Aïcha*, jusqu'à l'Oued benî Menai, auprès de Marengo.

J'ai adopté des divisions naturelles faciles à appliquer, sur une carte comme sur le terrain : ce sont les voies de communication qui existent de temps immémorial dans ce pays et que nous avons généralement conservées, tout en les modifiant pour les besoins spéciaux de la circulation européenne.

Notre première ligne sera donc le littoral ; viendront ensuite celles qui, d'Alger, se dirigent en éventail vers l'intérieur. La première se décompose en deux tronçons, l'un oriental, l'autre occidental. Je commencerai par ce dernier.

A. LIGNE EXTÉRIEURE OU MARITIME.

§ 1^{er} Littoral occidental.

On ne trouve aucun reste antique, en place, entre Alger et la Pointe Pescade (*Mers ed-Debban*) : la métropole algérienne aura sans doute employé les matériaux des villas qui s'y rencontraient, comme elle a absorbé ceux d'Icosium et mis largement à contribution jusqu'aux ruines de Rusgunia.

Mers ed-Debban. — Mais au fond de la petite crique que les indigènes appellent *Mers ed-Debban* (Port aux Mouches) et qui est située à la Pointe Pescade, immédiatement après les trois forts turcs, on trouve une pièce voûtée, recouverte d'une mosaïque grossière, faite de cubes noirs et blancs. C'était, je crois, une fontaine.

Un peu après ces vestiges, sur le petit cap qui termine la crique du côté de l'ouest, on remarque de grossières substructions antiques qui n'occupent pas une bien grande étendue.

Ras el-Feurn (cap du Four à chaux). — En continuant de suivre

le littoral dans cette direction, si l'on dépasse la coupure profonde et sauvage où chaque samedi les indigènes vont visiter le rocher stalagmitique dont une anfractuosité sert de sanctuaire aux marabouts de l'Afroun, on commence à retrouver des vestiges antiques : ce sont, à *Ras el-Feurn*, des citernes restées presque intactes au milieu de constructions écroulées. L'attention est surtout attirée par une série de petits bassins dont la couche la plus profonde se compose de grandes briques posées à plat ; sur lesquelles est un lit de petites pierres irrégulières noyées dans du ciment. A l'extérieur, ces bassins ont pour enduit, quatre couches d'un ciment fait avec de la poterie concassée.

On remarque, au même endroit, les traces d'un petit édifice absolument semblable de forme à la chapelle de Januarius, à Sidi Feruche. C'est un carré-long de 12^m sur 4^m, dans l'œuvre, terminé en fond d'abside sur un de ses petits côtés ; l'entrée est à l'ouest. La muraille, bâtie en pierres irrégulières, avec emploi de quelques chaînes en pierres de taille, est de 60 c. d'épaisseur, sauf à la partie demi-circulaire, qui a 80 c.

Je suis à la recherche du propriétaire de ce terrain pour obtenir la permission de pratiquer des fouilles, dans l'espoir de découvrir quelque mosaïque du genre de celle de Sidi Feruche.

La quantité de ruines répandues dans cet endroit et l'espace qu'elles occupent, permettent de supposer qu'il y avait là un petit centre de population.

Environ trois cents mètres avant d'atteindre le cap qui arrive après ces restes romains, on voit sur le bord oriental d'un ravin assez profond, qui descend des pentes nord du Bouzaréa, et près d'une assez belle crique, la base d'une tour carrée de construction romaine, qui s'élève encore d'un mètre au-dessus du sol. Les murailles en blocage n'ont que 43 c. d'épaisseur, ce qui fait supposer que l'édifice n'était pas d'une grande hauteur. Un des vétérans qui tenaient jadis garnison au fort Pescade a trouvé dans cette ruine un vase romain renfermant une cinquantaine de grands bronzes parfaitement conservés et qui tous remontaient à l'époque des Antonins.

Djerba. — On arrive ensuite, par un terrain désert, hérissé de broussailles et basses de broussailles, au lieu appelé

Djerba, espèce d'hémicycle inscrit entre le pied septentrional du Bouzaréa et la mer.

On rencontrait avec étonnement dans cet endroit, naguères inhabité, quelques arbres utiles qui semblaient indiquer qu'il n'avait pas toujours été privé de la présence de l'homme. Mais ce qui attestait surtout cette présence, à une époque reculée il est vrai, c'étaient les ruines romaines assez étendues qui couvrent la partie de ce canton située auprès de *Ras Djerba*, ou cap Caxines. La route, ou plutôt le sentier qui longe le littoral, coupe des substructions antiques qui se croisent en tous sens et s'élèvent à peine au-dessus du sol. Aucuns restes précieux, tels que marbres, sculptures, chapiteaux, etc., n'annonçaient des édifices importants, pas plus dans les ruines qui les précèdent que dans celles qui les suivent. Tout y était d'une construction uniforme assez grossière, c'est-à-dire un blocage dont le mortier ne paraît pas même d'une très-bonne qualité.

Depuis quelque temps, des colons européens se sont établis en cet endroit. Leurs travaux ont mis en évidence un très-petit nombre de chapiteaux ou bases de colonnes en pierre, d'un travail fort grossier, d'ailleurs.

Un peu au-dessus de ces ruines, sur un contrefort du Bouzaréa, apparaît une citerne romaine qui n'a pas d'autres dégradations que celles que les indigènes y ont faites pour pénétrer dans l'intérieur. Les murs ont un mètre d'épaisseur et la construction a 6 mètres de long sur 3 1/2 de large dans œuvre. L'accumulation des terres au-dedans ne permet pas de déterminer la hauteur.

Aïn Benian. — Après le cap Caxine (*Ras Djerba*), vient le village de Guyotville, ou *Aïn Benian* (Fontaine des Constructions). Ce dernier nom est dû à des vestiges de constructions antiques épars autour d'une source, près de la maison isolée bâtie par l'ancien entrepreneur du village. Des restes de bassins et des pans de murailles en blocage, recouverts d'un solide crépi, composent cette ruine dont la destination hydraulique est évidente.

A l'ouest de Guyotville, au bord de la mer, on trouve un ravin arrosé par une assez belle source. Les flancs de ce ravin sont percés de grottes qui paraissent avoir été jadis habitées et qui l'étaient il y a encore quelques années par des bandits européens ou indigènes.

Ce village possède sur son territoire des tombeaux celtiques dont il sera question avec détail à l'article de *Kalaa*.

Rous Kenateur. — Un peu après, on atteint *Rous Kenateur* ou les caps des ponts, lieu ainsi nommé à cause d'un petit aqueduc romain dont il subsiste encore quelques arcades, que les indigènes auront prises pour des arches de pont.

Cette langue de terre peu élevée s'avance dans la mer beaucoup plus que les caps voisins, excepté celui de Sidi Feruche. On y trouve beaucoup de pierres taillées, quelques-unes d'un assez grand appareil. On y remarque même des traces de substructions, sur plusieurs points.

Ce qu'il y a de mieux conservé est un aqueduc en blocage, dont il subsiste encore quelques arcades qui mesurent 1 mètre 10 c., au-dessus du sol, sur une largeur de 80 c., le tout dans œuvre. La partie supérieure forme un conduit à ciel ouvert, large de 60 c. Cette construction ne s'élève pas à plus d'un mètre 30 c. au-dessus du terrain; l'extérieur est recouvert d'un grossier crépi (1).

Je ne discuterai pas l'assertion des indigènes, qui prétendent que cet aqueduc conduisait jadis l'eau à Sidi-Feruche. Comme il est certain qu'il aboutit au *Rous Kenateur* et se perd vers l'Est dans les broussailles, il est tout naturel de penser qu'il devait prendre l'eau de quelques sources du Bouzaréa pour l'amener aux colons romains établis sur le cap.

La presqu'île à laquelle appartient ce cap limite à l'Est une espèce de golfe qui est borné à l'occident par le *Ras el-Amouche*, saillie la plus septentrionale du mont Chenoua. Edrissi l'appelle *Hour* et il ajoute qu'au fond de ce golfe, à quelque distance de la mer (à la hauteur du lac Halloula) est un petit bourg du même nom habité par des pêcheurs; endroit fort dangereux, affirme-t-il, et où le navigateur périt sans ressource une fois qu'il s'y est laissé entraîner. *Hour* signifiant lac en arabe, on serait tenté de conclure que ce bourg était près du lac Halloula, dont il aurait emprunté le nom qui serait même devenu celui du golfe. Mais cette immense flaque d'eau (1,800 hectares

(1) On a trouvé à cet endroit, en 1839, une clé en pierre pour conduite d'eau. Elle a été donnée par le service des bâtiments civils au musée central où elle figure sous le n° 133.

environ) étant de formation toute moderne, la conjecture n'est pas admissible.

Pour en finir avec le *Rous Kenateur*, constatons que son nom est presque toujours estropié sur les cartes, où il figure même sous la forme *Acrata* ! Cette dernière variante est peut-être une altération du mot kabile *Akerrou*, qui signifie *cap* (V. *Revue africaine*, n° 27 p. 182). Ce genre d'erreur, qui consiste à prendre un nom commun pour un nom propre, est très-fréquent entre européens et indigènes ; car peu de gens se donnent la peine d'apprendre l'arabe, encore moins le berber, mais beaucoup écrivent sur le pays. Un de ces auteurs — *invité Minervé* — aura, par exemple, demandé en langue *sabir* à quelque passant indigène et en lui montrant le cap en question, comment on appelait cela en arabe. Le passant, qui se sera trouvé être un Kabile, se méprenant sur le sens véritable de la question, a nécessairement répondu : *Akerrou*, c'est un cap. Là-dessus, le touriste géographe se sera empressé de consigner la chose sur ses tablettes.

Et c'est ainsi qu'on fait trop souvent de la topographie africaine ! Aussi, il serait facile de citer bien d'autres anecdotes de ce genre, mais cela mènerait beaucoup trop loin.

Sidi-Féruche (V. *Revue Africaine*, t. 4, p. 316). — Entre le cap Kenateur et la presqu'île de *Torre Chica*, que les indigènes appellent *Sidi-Feredj*, — dont nous avons fait le barbarisme *Sidi-Féruche* — on trouve une série de dunes recouvertes d'épaisses broussailles, terrain aride et des plus difficiles. Il n'y a naturellement nulles traces antiques dans ce canton inhabitable. Mais il n'en est pas de même dans la presqu'île à jamais illustrée par le débarquement de l'armée française en 1830. Pour les anciens, dont la marine était, d'ailleurs, moins exigeante que la nôtre, elle constituait une position maritime qui ne pouvait être dédaignée.

Depuis plus d'un siècle, Shaw avait signalé en cet endroit des restes de murailles romaines, dont nous avons, en effet, retrouvé les substructions. Quant aux vestiges de voie antique qu'il indique entre *Sidi Féruche* et Alger, on ne les a pas encore vus, que je sache (1).

(1) « A quelques milles au N.N.-E. du Mazafran, qui est la limite occidentale de cette province (de Titeri), se trouve une *tour ronde* bâtie sur un cap plein de rochers, lequel s'avance près d'un stade dans la mer.

Ce savant pense que *Torre Chica* est l'emplacement du *Ouia* ou *Via* de Ptolérée. Mais l'évaluation en longitude donnée par le géographe d'Alexandrie suppose une distance de 25 milles romains entre *Via* et *Icosium* (Alger). Or, il y en a 10 au plus, et en supposant que l'on suive toutes les sinuosités de la côte. Cependant, comme de là aux premières ruines romaines, un peu importantes à l'ouest, il y a assez loin, et comme d'ailleurs les mesures de Ptolémée sont rarement d'une exactitude satisfaisante, il se pourrait, après tout, que les ruines de *Sidi Féruche*, fussent celles de l'antique *Via*.

Dès ma première visite à *Sidi Féruche* (1836), je reconnus, auprès des puits qu'on y remarque, des cercueils romains en pierre, que les Arabes avaient, selon leur habitude, convertis en auges. Ils mesurent un peu plus de 2^m00 de longueur sur 0^m70 de largeur et 0^m66 de hauteur, hors œuvre. Un des petits côtés est arrondi à l'intérieur et à cet endroit le fond présente la saillie ou chevet, sur laquelle devait reposer la tête du mort. Sans prouver précisément que ce fussent des sépultures chrétiennes, cette circonstance était un indice que des observations ultérieures allaient bientôt confirmer.

En effet, au commencement de l'année 1846, je publiais, par la voie de l'*Akhbar*, la découverte suivante :

Le 8 janvier 1846, le sieur Jean-Baptiste Gélén, employé à des travaux de maçonnerie par M. Gouin, concessionnaire de *Sidi Féruche*, a trouvé, en cherchant des pierres antiques à employer comme matériaux, une mosaïque avec une inscription, que M. Duchateau, typographe à l'imprimerie Bastide, copia quelques jours après et me fit parvenir aussitôt.

Je me transportai sans retard sur le lieu de la découverte,

On l'appelle dans nos cartes modernes *Turretta chica*, c'est-à-dire la petite tour ; les Maures la nomment *Sidi Ferje*, du nom du marabout qui y est enterré. Au-dedans de ce cap, est une petite baie où les vaisseaux relâchaient quelquefois pour se mettre à l'abri des vents d'Est. On y trouve quelques murailles et citernes d'ouvrage romain ; et en suivant l'ordre des tables, on pourrait croire que c'est ici le *Via* de Ptolémée. Il y a divers restes d'un grand chemin entre *Sidi-Ferje*, *Ras Konateur* et *Alger* ; et, près du tombeau de *Sidi Kalef*, autre marabout, environ à moitié chemin entre *Sidi-Ferje* et *Alger*, on rencontre un grand nombre de tombes recouvertes de *gypso duré* (marbre duré) dont assez larges pour deux ou trois corps. — Shaw, t. 1^{er} p. 85.

et voici le résultat des observations que j'y pus recueillir et que j'ai publiées alors dans le journal *l'Akhbar*.

La mosaïque de Sidi Féruche occupe le sol d'une de ces petites chapelles appelées jadis *MEMORIA* et qui étaient surtout consacrées aux martyrs. Elle a une longueur de 4^m79 sur une largeur de 2^m72. On peut la diviser en quatre panneaux, enfermés tous dans une même bordure continue ou grecque.

Il est presque impossible de reconnaître le dessin du premier compartiment, celui qui devait se trouver à l'entrée de la chapelle, à cause des détériorations qu'il a subies. On lit seulement, dans un cartouche qui est au bord supérieur :

PAX INTRAN.....

En suppléant la lacune, j'ai lu *Pax intransibis*, paix à ceux qui entrent ici, devise très appropriée à un édifice religieux. Monseigneur Dupuch a proposé de lire *Pax intravit*, mais la présence d'un N à la fin du fragment ne permet pas d'admettre cette lecture.

Le deuxième compartiment, à partir de l'entrée, représente une panthère poursuivant, au milieu de palmiers nains, un animal qui paraît être une gazelle, allusion frappante aux persécutions religieuses qui accablaient alors les Chétiens. Au-dessus de ce petit tableau, on lit dans un cartouche :

IAN... ..ANTI

J'avais lu *Januario et Infanti*, par des motifs qui seront exposés plus loin; Monseigneur Dupuch lit : *Januario pugnanti*, leçon qui paraît préférable.

Le troisième panneau, large de 2^m12 et haut de 0^m94, contient la grande inscription en lettres noires sur fond blanc, hautes de 0^m11. Je reproduis ce document épigraphique tel qu'il se présentait à l'observateur. On verra plus loin comment les lacunes sont remplies, d'après Monseigneur Dupuch ou par moi.

...O NOSTRO PLACENS SABINA BEATO
...TIO MARTIRI VOTVM REDDIDIT COMPLETO
.....IO DIE XIII KAL. IVL. HIC EST IANVARI
.....II EIVS MEMORIA QVI VIXIT ANN. XLVII M.V
.....CIT IN PACE VI ANN PROVINC. CCCCX.....
.....SO LVCIS.....OSTVLAVIT.....

Cette inscription est divisée en deux parties par un fleuron qui

se trouve placé à la 5^e ligne, entre les mots IVL. et HIC.

J'ai proposé cette lecture pour la première partie :

*Domino nostro placens Sabina beato
Leontio martiri votum reddidit completo
Natalicio die 14 Kalendas Julii.*

Monseigneur Dupuch adopte ma leçon, sauf le premier mot, auquel il substitue X^e D^e ou *Christo Domino*, ce qui revient à peu près au même.

Jé traduis :

« Se rendant agréable à Notre-Seigneur, Sabina a accompli
« son vœu envers le bienheureux martyr Léonce, par une com-
« mémoration complète, le 14^e jour avant les calendes de juillet. »

Cette date équivaut au 18 juin. Or, parmi les saints commémorés dans ce jour, je trouve, dans le martyrologe, *Léonce*, soldat romain, martyrisé à Tripoli de Syrie, par ordre du préfet Adrien, dans le troisième siècle après Jésus-Christ. Ce nom de Léontius s'accorde parfaitement avec la syllabe finale TIO de notre inscription, et les dates sont d'ailleurs identiques. Ma conjecture présente donc quelque probabilité.

La seconde partie de ce document épigraphique est la plus maltraitée. Aussi, je n'ai pas rempli toutes les lacunes, et je n'oserais pas garantir que celles que j'ai comblées l'ont été avec bonheur. En tous cas, je la lis ainsi :

HIC EST JANUARI

I ET FILII EJUS MEMORIA,

QUI VIXIT ANNIS XLVII, MENSIBUS V

DISCESSIT IN PACE VI.... ANNO PROVINC. CCCCX.....

Monseigneur Dupuch complète ainsi les fragments de mots qui suivent la date : *Clauso lucis limine postulavit....*

Jé traduis :

« Ici est la chapelle en mémoire de Januarius et de son fils.
« Il a vécu 47 ans et est mort en paix le 6.... en l'an quatre
« cent et... de la province.... »

La date CCCCX, si elle est complète, répond à 449 de Jésus-Christ; mais s'il y manque quelque chose, elle nous laisse hésiter entre 449 et 499 de Jésus-Christ, selon la quantité et la nature des éléments numériques qui se trouvent effacés.

Pour motiver la lecture et la traduction de cette deuxième partie, je dois dire qu'indépendamment du caveau placé sous la mosaïque, et où on a trouvé les ossements de Januarius, on a

découvert, appuyé à la tête de la mosaïque, un petit tombeau en pierre qui a dû renfermer le corps d'un enfant.

Le dernier panneau se subdivise en trois cases; la plus petite, celle du milieu, renferme une urne sur laquelle s'abattent deux colombes. C'est le symbole du martyre. Les deux grandes cases, à droite et à gauche, sont occupées, chacune, par un agneau, emblème qui n'a pas besoin d'explication.

Ce petit monument ne se recommande point par l'exécution artistique. On voit qu'il appartient à une époque de décadence; mais, comme un des rares souvenirs de l'époque chrétienne, il a droit à nos sympathies. On l'avait entouré d'un mur peu élevé, précaution insuffisante. Il aurait mieux valu en autoriser le transport à notre Musée, ainsi que j'en avais fait la demande; surtout, lorsqu'il a été reconnu que les travaux de fortifications qui se font de ce côté le menaçaient d'une destruction complète et prochaine (1).

À côté de la chapelle funéraire de Januarius, on remarque des substructions traçant un demi cercle et qui pourraient bien appartenir à l'abside d'une église antique.

Je terminerai cette monographie archéologique de Sidi Féruche, en renvoyant au mandement publié par Monseigneur Dupuch, à l'occasion du carême de 1846 (brochure in-4° publiée à Marseille). On y trouvera un travail très-étendu sur la matière.

Oued Bridjia. — Près de l'endroit où la route de Chéraga à Zéradla coupe le ravin de Bridjia, on voit des traces antiques de très-peu d'importance et qui paraissent appartenir à une habitation isolée. C'est le sol en ciment romain d'une très-petite chambre.

Aïn Fouka (V. *Revue africaine*, t. 2°, p. 410; t. 4°, p. 79). — Lorsque je fis ma première visite à cette localité, en 1839, pour y chercher une inscription qui ne se rencontra pas, j'y trouvai deux espèces de ruines : celles qui appartenaient à l'époque romaine, et d'autres, plus modernes, restes d'un établissement de

(1) Aujourd'hui, ce monument peut être considéré comme totalement perdu. C'est un des nombreux résultats du système d'après lequel on doit laisser chaque antiquité à la place où elle a été découverte. On peut affirmer, qu'en général, c'est un moyen infallible d'en assurer la destruction.

maures andalous; car l'impolitique expulsion des Musulmans d'Espagne avait jeté sur le littoral barbaresque des milliers de ces proscrits, à qui l'Algérie dut l'édification de nombreux bâtiments publics, un aménagement plus rationnel des eaux et quantité de précieuses plantations. Un essaim des *Moudekhar* de Castille et d'Andalousie, des *Tagarins* du royaume de Valence peuplèrent ainsi Coléa et ses environs, où ils introduisirent l'industrie de la soie.

Cette origine de la partie la plus moderne des ruines d'Aïn Fouka vit encore dans la tradition : il n'en est pas de même des ruines romaines de cet endroit. Elles ne peuvent être celles du Casae Calventi (1) de l'*Itinéraire* d'Antonin; car, si les distances sont exactes dans ce document, il faut le placer plus à l'Ouest.

En effet, d'après le *Routier Impérial*, Casae Calventi était à 15 milles romains de Tipasa et à 32 d'Icosium (Alger). Cela conduit entre les ruines de Bou-Ismaïl et celles de Tagouratt.

Nous n'avons donc aucun nom ancien que nous puissions assigner aux vestiges d'Aïn Fouka; pas plus, du reste, qu'à ceux de *Djerba*, *Ras el-Fourn* et tant d'autres lieux innommés jusqu'ici dans la géographie ancienne de l'Afrique.

Mais avant de chercher l'emplacement de *Casae Calventi* avec les données de l'*Itinéraire*, il aurait fallu d'abord vérifier l'exactitude des chiffres de ce document au moyen de la distance entre Tipasa et Icosium, points connus. Elle est de 47 milles ou 6 myriamètres, 9 kilomètres 630 mètres, selon l'*Itinéraire*; et de 7 myriamètres, 1 kilomètre, 200 mètres d'après les cartes. La différence est légère; un peu plus d'un kilomètre et demi. Tenons-en compte, mais ne nous en occupons pas trop.

L'*Itinéraire* dit qu'il y a de Tipasa à Casae Calventi 15 milles ou 22 kilomètres 222 mètres, ce qui nous amène précisément à Tagouratt.

Il dit qu'il y a 32 milles d'Icosium à Casae Calventi, soit 47 kilomètres 414 mètres, ce qui nous amène entre Tagouratt et Bou-Ismaïl; mais rappelons-nous la différence d'un kilomètre et demi.

Fouka, qui est à 37 kilomètres d'Alger, serait donc plutôt le Via de Ptolémée. L'évaluation en longitude donnée par ce géo-

(1) On trouve aussi les formes *Calventi* et *Caluventi*.
www.djurdjurakabylie.info

graphe supposant entre ce point et Icosium une distance de 25 milles, qui équivaut précisément à 37 kilomètres.

Mais, encore une fois, on sait combien il faut se méfier des chiffres de Ptolémée.

En somme, il demeure encore incertain lequel de Tagourait ou de Bou-Ismaïl est sur l'emplacement de Casae Calventi.

Le monument le plus apparent de Fouka, en 1839, était une fontaine devant laquelle s'étendait un vaste bassin, le tout en blocage avec emploi de chaînes de pierres de taille, mode de construction si fréquent en Afrique.

Je n'ai jamais pu trouver l'inscription dont les habitants de Coléa m'avaient parlé souvent ; et je n'ai pas entendu dire qu'elle ait été vue depuis lors (1836).

En somme, ces ruines, qui occupaient un espace d'environ 300 mètres sur 250, ne faisaient pas supposer qu'il y eût eu là un centre bien considérable.

L'établissement d'une colonie militaire à Fouka nécessita de nombreuses fouilles et amena quelques découvertes dont plusieurs ont profité à notre Musée, ainsi qu'on pourra le voir dans le livret de cet établissement. C'est d'abord un énorme vase en terre cuite, de ceux que les Romains appelaient *Dolium*. Celui-ci, que nous devons à la bienveillance de M. Calendini, ancien commissaire civil de Coléa, est d'une contenance de 546 litres. Il a tout-à-fait la forme des grands vases employés encore aujourd'hui par les indigènes, qui les appellent *Kost*. On lit sur le bourrelet qui entoure l'orifice PHI, abréviation probable de Philippus, qui était sans doute le nom du fabricant.

Au commencement de 1844, on trouva à Fouka, un tombeau romain avec son couvercle triangulaire prismatique et deux grands vases antiques. M. le Ministre de la Guerre, informé de cette découverte, ordonna que ces objets fussent déposés au Musée d'Alger. On lui répondit que cet établissement n'était pas assez vaste pour les recevoir ! J'ai ignoré pendant plus de dix ans cette correspondance, qu'un hasard seul m'a fait connaître tout récemment ; elle témoigne d'une bien faible sympathie pour une création qui rentrait pourtant dans les attributions les plus élevées de l'administration.

Le tombeau fut brisé sur place ; et on employa les débris comme matériaux de construction. Je ne sais si le *Dolium* donné par M. Calendini, est un des deux vases en question ; dans ce cas,

il resterait encore à savoir ce qu'est devenu le second. Chacun des cercueils en pierre contenait un plat en terre cuite, une fiole dite lacrymatoire, des petites lampes et une pièce de monnaie. Dans l'un d'eux on a trouvé une planche.

J'ai fait faire en 1858 des fouilles dans l'antique nécropole de Fouka : les résultats en sont consignés dans la *Revue africaine* (V. les indications en tête de cet article) et dans le *Livret de la Bibliothèque et du Musée*, p. 85.

Bou-Ismaïl (V. *Revue africaine*, t. 2^e, p. 322 ; t. 3^e, p. 232). — On a vu précédemment que ces ruines peuvent disputer à celles de Tagourait l'honneur d'être l'emplacement du Casae Calventi de l'*Itinéraire* d'Antonin. Elles étaient près du bord de la mer, dans une situation tout-à-fait semblable à celle de Fouka, et la fontaine presqu'intacte qu'on y remarquait encore en 1847 ressemblait tellement à celle de Fouka, qu'en la décrivant, je décrirai l'autre, qui était seulement beaucoup plus détériorée.

Le dessus de la fontaine romaine de Bou-Ismaïl était plat, avec un double conduit qui circulait sur les chaperons de la muraille en blocage. La gouttière en pierre par où l'eau s'écoulait au dehors était encore en place. Je me suis assuré que la conduite existait toujours sous terre. Comme la prise d'eau est tout auprès, on pouvait encore utiliser cette fontaine, qui datait au moins d'une douzaine de siècles.

À côté, on voyait les restes d'une tour et d'un vaste bâtiment percé de quelques meurtrières. Ces ruines couvraient deux mamelons et s'étendaient sur un espace assez considérable. Je n'ai pas appris qu'on y ait fait aucune découverte archéologique de quelque intérêt, sauf celles qui sont indiquées en tête de ce paragraphe.

El-Maden. — Si l'on continue de suivre le bord de la mer à l'Ouest de Bou-Ismaïl, on rencontre, après avoir traversé le canton de Techfoun et Guelt ez-Zerga, le lieu appelé *El-Maden*, ou la Carrière. Des deux côtés du ravin que la route traverse, il y a des restes de constructions antiques ainsi que d'une conduite d'eau qui remonte vers quelque source située dans les flancs du Sahel.

A partir de cet endroit, on ne marche pas dix minutes dans la direction de Tipasa, sans trouver, tantôt des débris de ponceaux qui permettaient jadis de franchir le ravin, tantôt des

breux ravins de la route, tantôt d'autres restes plus ou moins significatifs.

Tagourait. — On arrive ainsi à Tagourait, terrain fertile et bien arrosé, où sont des ruines beaucoup plus considérables que celles de Bou-Ismaïl. Elles couvrent les bords d'une petite crique sur des falaises que la mer a si bien rongées que toute la partie antérieure des constructions est tombée dans les flots. C'est encore un de ces établissements dont on ne trouve aucune trace dans les documents géographiques légués par les anciens et dont quelque fouille heureuse pourra peut-être faire trouver le nom. On a vu, cependant, que Tagourait peut disputer à Bou-Ismaïl la synonymie de Casae Calventi.

De là, jusqu'à Bergoual, les ruines se succèdent presque sans interruption; et leur nombre comme leur importance ne fait qu'augmenter à mesure qu'on se rapproche de Tipasa, belle et grande cité romaine, quoique l'histoire n'en parle guère et que la géographie la cite à peine.

En attendant une étude spéciale sur chacune d'elles, voici quelques détails sur la plus intéressante, ne fût-ce que par ses rapports avec le tombeau de la Chrétienne.

Ksob el-Halou (la Canne à Sucre). — Entre Tagourait et Aïn el-Maïza, sous le *Kober Roumia*, on trouve la ruine Ksob el-Halou, qui emprunte son nom au ravin sur la rive droite duquel elle s'élève, à son embouchure dans la mer. Ce nom semble indiquer que la canne à sucre a été cultivée dans ce canton. Cependant, ni le terrain, ni la tradition n'en conservent aucune trace. Ksob el-Halou se rattache au Tombeau de la Chrétienne de la manière suivante :

Il continue le ravin appelé *Oued el-Malah*, qui a son origine à Dar ed-Delam, ruine située à 800 mètres environ au Nord-Est du Kober Roumia. Cette ligne, de 3 kilomètres environ, est jalonnée par les restes d'une citadelle antique placée au-dessus et à environ 150 mètres au Sud de Ksob el-Halou et qui formait pour cet établissement romain comme un réservoir, alimenté, sans doute, par l'eau de Aïn el-Hallouf (Fontaine du Sanglier), laquelle se rencontre encore plus au Sud en montant vers Dar ed-Delam.

La construction principale de Ksob el-Halou forme un carré de 55^m, au minimum, sur 21^m. Je dis au minimum, parce qu'il

faudrait faire des fouilles pour déterminer du côté de l'est la fin des murailles parallèles à la mer, ce que je n'ai pas eu les moyens de faire, faute des outils indispensables. La construction a quatre angles saillants, arrondis en hémicycle et formant bastions; ils sont bâtis en belles pierres de taille, tandis que le blocage a été employé pour les courtines qui les relient. Deux amorces de bastions carrés font saillie sur le front de mer, mais sans mur antérieur de ce côté, tandis qu'ils sont fermés à l'intérieur où ils font une rentrée assez considérable. Cette circonstance dispose à croire que ce pourrait tout aussi bien être les cages des deux grands escaliers qui établissaient les communications avec le rivage.

Le *Chab*, ou ravin de Ksob el-Halou, qui longe la partie occidentale de cette ruine, se termine sur une crique longue et étroite qui, en temps de calme, peut recevoir de petites embarcations.

Puisque j'ai été amené à parler des ruines du littoral qui se rattachent au Tombeau de la chrétienne, je dirai un mot de *Zekka ben Allou*, ou terrasse (en kabyle) du fils d'Allou. Celle-ci est à l'ouest de la précédente et à l'embouchure de l'oued Rir'an, lequel a sa source à environ un kilomètre et demi à l'ouest du Tombeau de la chrétienne, à Aïn Rir'an (Fontaine des Cavernes), au milieu de ruines antiques et auprès d'excavations considérables pratiquées dans les rochers; sans doute à l'époque où on a bâti le Kober Roumia. Du moins, c'est la tradition qui le dit et cela paraît en effet très-probable.

Tipasa. — Cette vaste ruine qui conserve encore son nom romain (la manie française d'altérer les mots étrangers a trouvé moyen d'en faire *Tipaza*), est appelée *Tfassed* par les indigènes, par une berbérisation de l'arabe *fassed* qui signifie gâté, ruiné. Je n'en parle ici que pour mémoire, car elle sera l'objet d'un travail spécial où je réunirai toutes les observations que j'ai recueillies pendant plusieurs séjours dont l'avant dernier a duré plus de deux mois.

A. BERBRUGGER.

(La suite au prochain numéro)

DERNIÈRE DYNASTIE MAURITANIENNE.

JUBA II. — CLÉOPATRE SÉLÉNÉ. — PTOLÉMÉE.

MÉDAILLES.

(Voir ci-dessus, pages 81 et 276)

Après les deux articles publiés précédemment sur la dernière dynastie mauritanienne (voir pages 81 et 276), il ne reste plus qu'à donner la liste des médailles de notre collection qui s'y rapportent. Une énumération succincte des 86 monnaies royales africaines de l'époque antérieure, formera le préambule naturel de ce travail.

J'ai décrit, page 276, le type le plus ordinaire de ces médailles. Je me bornerai donc à signaler ici quelques variantes ou particularités numismatiques.

Médailles en plomb, module du grand bronze : le Musée d'Alger en possède dix-neuf de cette espèce, dont seize ont été trouvées à Constantine, il y a quelques années. Au droit, tête largement laurée regardant à gauche. Au revers, cheval nu galopant vers la gauche ; sous le ventre, les deux lettres initiales de Cirtha, selon M. Judas.

En bronze, même module : 64 exemplaires, dont moitié provient de Guelma. Toutes offrent la même tête au droit avec le cheval nu au revers. Il y a cependant quelques variétés dans les accessoires.

Ainsi, sur ces 64 exemplaires 8 ont les lettres puniques sous le ventre du cheval ; 26 offrent un globule à la place ; 14 n'ont ni lettres, ni globules ; une présente un globule sur le flanc gauche du cheval, 12 sont trop frustes pour pouvoir être classées.

Trois, enfin, quoique appartenant au type général, présentent des variantes plus marquées que celles qui viennent d'être indiquées. Ce sont :

1° Au revers, cheval nu, marchant au pas allongé vers la gauche. Un globule sous le ventre ; un astre au-dessus du garrot.

2° Tête radiée (?) tournée à droite. Au revers, cheval nu mar-

chant au pas relevé vers la droite ; sous le ventre, la lettre punique initiale de Cirtha, selon M. Judas. Derrière l'encolure, un globule.

3° Tête imberbe tournée à droite. Au revers, cheval nu arrêté. Cet exemplaire est très-fruste.

Les seules médailles incontestables de Juba II que possède la Bibliothèque sont au nombre de deux exemplaires, en argent et du type décrit par Mionnet, tome 6^e, pages 597-598, n° 3.

Voici maintenant la liste de nos médailles mauritaniennes d'argent du module ordinaire et en bronze de divers modules :

JUBA II (argent).

N° 1. — REX IVBA REGIS IVBAE F. R. A. VI. (Le roi Juba, fils du roi Juba, an 6 du règne). Tête couronnée regardant à gauche (1). Cette tête est imberbe comme dans toutes les médailles de ce prince que j'ai sous les yeux.

Revers. — En lettres grecques, BASILISSA KLEO. Tête diadémée regardant à gauche. Cette médaille, comme toutes celles d'argent qui vont être décrites, est du module ordinaire.

N° 2. — Cet exemplaire, daté de l'année 31 du règne de Juba II, est conforme au type décrit par Mionnet, t. vi, p. 600, n° 20.

N° 3. — Semblable au n° 24 de Mionnet, p. 601 du tome vi. Daté de la 34^e année du règne de Juba II.

N° 4. — REX IVBA. Tête coiffée d'une peau de lion ; massue derrière le cou.

Revers. —

CAES

AREA

R. XXXXIII (43^e an. du règne).

Ceci est gravé dans une couronne de chêne.

N° 5 — *Face.* — Semblable à la précédente.

Revers. — Tête de Cléopâtre Séléné coiffée de la dépouille d'éléphant. Deux javalots derrière la tête, un épi devant ; autour : R. XXXXIII (43^e année du règne).

(1) La tête étant le plus souvent tournée à droite dans ces médailles, je n'indiquerai la direction que dans les cas exceptionnels où elle regarde à gauche.

N° 6 — REX IVBA. Tête diadémée.

Revers. — R. XXXXIII. Dépouille de lion sur une massue entre un arc et une flèche.

N° 7. — REX IVBA Tête coiffée d'une dépouille de lion; massue derrière le cou.

Revers. — R. XXXXIII. Capricorne ayant un globe entre les deux pattes, un gouvernail sous le ventre et une corne d'abondance au-dessus du dos.

N° 8. — REX IVBA. Semblable au n° 33 de Mionnet (t. vi p. 602) et daté comme lui de l'année 45 du règne.

N° 9. — REX IVBA. Tête diadémée.

Revers. — R.

XL

V

II

dans une couronne;

vase placé au milieu des chiffres qui composent la date 47.

N° 10. — Comme le n° 9, avec la même date (47 du règne).

N° 11. — Même face que la précédente.

Revers. — R. XXXXVII. Capricorne avec globe, gouvernail et corne d'abondance, comme au n° 7.

N° 12. — *Face.* — Idem.

Revers. — ET.MZ. Ces lettres expriment en grec l'année 47 du règne. Serpent femelle dressé sur un autel placé entre deux arbustes et surmonté d'un croissant.

N° 13. — Semblable au n° 12; mais il manque une partie de la date, qui est exprimée ici en chiffres romains. Il résulte de là que l'attribution à l'année 47 n'est qu'une simple conjecture suggérée par analogie.

N° 14. — *Face.* — Idem.

Revers. — ET. MZ (an 47). Entre les deux parties de la date, un croissant accosté de deux cornes d'abondance.

N° 15. — *Face.* Idem.

Revers. — R. XXXXVIII (48 du règne). Corne d'abondance avec un bâton en sautoir.

N° 16. — *Face.* — Idem.

Revers. —

R. X

L

V

III

(An 48 du règne).

Au milieu de ces chiffres, deux cornes d'abondance entre lesquelles est un globule.

N° 17. — Semblable au précédent, sauf la disposition des éléments de la date, qui est ainsi figurée :

R. XL

V

III

V. au n° 36 de Mionnet, t. vi, pag. 602.

N° 18. — *Revers.* — R. XXXXVIII (an 48). Capricorne, comme au n° 7.

N° 19. — *Revers.* — R. (ou A)

XLVIII (An 48 du règne).

A l'exergue, I.V. temple tétrastyle avec deux galeries formant des ailes en retour.

N° 20. — *Revers.* — LVCV AVGVSTI, en deux lignes, entre lesquelles est un autel orné d'une guirlande de fleurs et accosté de deux palmes. Dessous, un asire. V. le n° 16 de Mionnet, t. vi, p. 599.

N° 21. — *Revers.* — Eléphant, sans légende; comme au n° 12 de Mionnet, p. 599 du t. vi.

N° 22. — *Revers.* — Aigle sur un foudre avec un sceptre, comme au n° 13 de Mionnet, *ibid.*

N° 23. — *Revers.* — Sans légende. Dépouille de lion sur une massue, entre un arc et une flèche.

N° 24. — *Revers.* — Sans légende Corne d'abondance avec un sceptre en sautoir.

N° 25. — Idem.

N° 26. — Idem.

N° 27. — Idem.

N° 28. — REX IVBA. Tête coiffée de la peau de lion.

Revers. — CAESAREA. Tête tourrelée (1).

JUBA II ET CLÉOPATRE SÉLÉNÉ (1). (*Argent*).

N° 29. — *Face*. — REX IVBA. Tête de ce prince.

Revers. — BASILISSA KLEOPATRA (en caractères grecs).

Croissant surmonté d'un astre. V. n° 48 de Mionnet, t. vi, p. 603.

N° 30. — *Revers*. — Crocodile marchant, etc., semblable au n° 47 de Mionnet.

N° 31. — *Revers*. — Fleur de lotus, etc. V. n° 46 de Mionnet, *Ibid*.

N° 32. — BA SI LI...

KLEOPATRA. , en caractères grecs. Au-dessus, lotus et sistre.

N° 33. — A la face, tête de Juba II; et, au revers, celle de Cléopâtre Séléné, comme au n° 43 de Mionnet, *ibid*. (2).

JUBA II (*Bronze*).

N° 34. — REX IVBA. Tête diadémée.

Revers. — CAESAREA..... Tête tourrelée. Ce grand bronze atteint le n° 9 à l'échelle de Mionnet. Il est malheureusement très-fruste. V. le n° 8 du Supplément de Mionnet (tome ix).

N° 35. — *Revers*. — Couronne. L'exemplaire est trop fruste pour qu'on puisse distinguer ce qu'il peut y avoir eu au centre. Grand bronze ordinaire.

N° 36.) Le revers est fruste. Moyen bronze.

N° 37.)

N° 38, 39, 40, 41, 42, 43. — Au revers, victoire marchant, comme au n° 40 de Mionnet, t. vi, p. 602. M. br.

N° 44. — Même type que les précédentes; mais, au revers, on lit: IVB. RE..... Le reste de la légende n'est pas venu par la maladresse du monétaire. Peut-être avait-on voulu mettre: *Jubae regis anno regni*, etc. M. br.

N° 45. — IVBA.....

Revers. — Bœuf arrêté, regardant de face. Petit bronze.

(1) V. les n° 1 et 3.

(2) V. les n° 78 et 107.

JUBA II ET CLÉOPATRE SÉLÉNÉ (*Bronze*).

N° 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54. — *Face*. — IVBA REX, etc.

Revers. — Lotus. Gr. br. Semblables au n° 45 de Mionnet.

N° 55. — *Idem*. Moyen bronze.

N° 56, 57, 58. — Crocodile au revers. Semblables au n° 47 Mionnet.

N° 59. — Tête de Juba II.

Revers. — ...ASILIS..., en caractères grecs. Tête de Cléopâtre Séléné. M. br. V. n° 17 du Supplément de M.

CLÉOPATRE SÉLÉNÉ ET... (*Bronze*).

N° 60. — E..... Tête de Cléopâtre Séléné coiffée de la dépouille d'éléphant.

Revers. — IMP. CAESAR... Tête masculine imberbe et nue (Auguste ?). Il n'existe plus qu'une faible amorce de la lettre finale du mot *Caesar*. M. br.

N° 61. — *Idem*. On ne lit plus que les trois premières lettres du mot *Caesar*, au revers.

N° 62. — Semblable à la précédente. La légende est tout-à-fait fruste.

CLÉOPATRE SÉLÉNÉ, SEULE (*Bronze*).

N° 63. — ..EX IVBA. Tête de Cléopâtre Séléné, coiffée de la dépouille d'éléphant, dans une couronne. Gr. br. du module 10 à l'échelle de Mionnet.

Revers. — Aigle éployé regardant à droite et tenant un fou-dre dans ses serres; derrière, est un sceptre. Le tout dans une couronne. Cette curieuse médaille provient de Tipasa, d'où je l'ai rapportée en août 1861.

N° 64. — Semblable à la précédente, mais du module 9. La légende est fruste et l'on ne distingue pas de sceptre au revers; même provenance que la précédente.

N° 65. — BASIL..... (caractères grecs). Tête diadémée de Cléopâtre, tournée à gauche.

Revers. — KLEOPATRA BASILISSA (caract. grecs), en deux lignes, entre lesquelles est un crocodile marchant vers la droite. Le n° 45 de Mionnet, s'il est exactement décrit, diffère de notre

exemplaire, en ce que le mot *Kléopatra* manque au revers. — Grand bronze.

N° 66. Tête de Cléopâtre Séléné, tournée à gauche, coiffée de ce que Mionnet appelle le plumage de poule de Numidie. Derrière l'occiput, un M dont les deux diagonales ne descendent pas jusqu'au niveau des verticales. Sous le menton, croissant aux pointes en bas, et avec un globule inscrit dans sa partie concave.

Revers. — Trois épis liés par en bas. A gauche et à droite, caractères puniques, dont le premier figure le huitième dans l'alphabet de M. Judas et l'autre le douzième. Moyen bronze.

N° 67. — Comme la précédente. Le M du droit est entier, mais le croissant à globule inscrit est fruste, ainsi que le caractère punique de gauche, au revers.

N° 68. — *Idem*, moins les caractères. Médiocre conservation.

N° 69. — *Idem*.

N° 70. — Tête de Cléopâtre Séléné, coiffée de la dépouille dite de poule de Numidie et surmontée d'un globe inscrit dans un croissant.

Revers. — Les trois épis. Petit bronze à fleur de coin.

N° 71, 72, 73, 74, 75. *Idem*, sauf une légère différence dans la coiffure et une moins bonne conservation.

N° 76. — Tête de Cléopâtre Séléné (?) couronnée d'épis.

Revers. — Les trois épis. Petit bronze.

PTOLÉMÉE (Argent).

N° 77. — R. XXXXVIII Tête diadémée et barbue de Ptolémée.

Revers. — REX IVBA. Tête diadémée de ce prince. La date an 48 du règne se rapporte évidemment à lui. Voir, pour cette médaille et la suivante, ci-dessus à la page 284.

N° 78. — REX PTOLEMAEVS. Tête diadémée et barbue de Ptolémée.

Revers. — R. A. I (première année du règne). Tête radiée de Cléopâtre Séléné (1).

N° 79. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. I (première année du règne). Tête de cheval bridé, la crinière hérissée, avec une haste transversale. Voir le n° 57 de Mionnet.

N° 80. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. I. Dattier chargé de fruits.

N° 81. — Comme la précédente, si ce n'est qu'à la gauche du dattier, il y a R. seulement, tandis que dans l'autre, il y a R. A. Voir le n° 58 de Mionnet. *ibid*.

N° 82. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. I. Caducée dans une couronne.

N° 83. — *Idem*.

N° 84. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. II (an 2 du règne). Caducée entre deux épis. La date est ainsi disposée de chaque côté du caducée :

I I
R. A.

N° 85. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. et III, de chaque côté d'un trident placé entre deux cornes d'abondance. 3^e année du règne.

N° 86. — *Face.* — REX PTOLEMAEVS. Tête diadémée et imberbe.

Revers. — IV R. A. (an 4 du règne). Croissant surmonté d'un astre, entre deux cornes d'abondance.

N° 87. — *Face.* — *Idem*, mais barbu.

Revers. — R. A. et V, séparés par un palmier. An 5 du règne.

N° 88. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. et V, séparés par une corne d'abondance accompagnée d'un sceptre en sautoir.

N° 89. — *Face.* — *Idem*, mais imberbe.

Revers. — R. A. et VI (an 6 du règne), séparés par deux chaises curules au-dessus desquelles est une couronne; et, à côté, la haste transversale. Voir au n° 61 de Mionnet.

N° 90. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. et VI, séparés par une massue placée verticalement dans une couronne V le n° 63 de Mionnet.

N° 91. — *Face.* — *Idem*.

Revers. — R. A. VI, au-dessous d'un capricorne ayant une corne d'abondance

1) V. n° 137.

N° 92. — *Idem.*

N° 93. — *Idem.*

N° 94. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. VII (an 7 du règne), au-dessus d'un caducée entre deux cornes d'abondance. V. n° 69 de Mionnet.

N° 95. — *Face. Idem.*

Revers. R. et A. VII, séparés par la tête d'un cheval nu, marchant vers la gauche, au pas relevé.

N° 96. *Face. — Idem.*

Revers. R. A. et VII, séparés par un palmier.

N° 97. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. VII, sous un capricorne. Fruste. Voir le n° 68 de Mionnet.

N° 98. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. VIII (an 8 du règne), sous un capricorne. Le n° 27 du supplément de Mionnet est semblable à notre n° 98; mais l'abréviation A. manque dans la date.

N° 99. — *Face — Idem.*

Revers. R. A. VIII, à gauche d'une chaise curule surmontée d'une couronne et auprès de laquelle est une haste transversale.

N° 100. — *Face. — Idem.*

Revers. — Autel entre deux palmes. Au-dessus, R. A.; au-dessous, VIII

N° 101. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. VIII (an 9 du règne), en légende au-dessous d'un capricorne ayant une corne d'abondance (?) sur le dos.

N° 102. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. VIII, autour d'une chaise curule sur laquelle est une couronne et qui a une haste transversale derrière.

N° 103. — *Face. — Idem, mais barbu.*

Revers. — R. A. VIII, sous un éléphant marchant à droite.

N° 104. — *Face. — Idem, mais imberbe.*

Revers. — X et R. A. (an 10 du règne), séparés par une

massue placée horizontalement dans une couronne de laurier. V. le n° 30 du Supplément de Mionnet.

N° 105. — *Face. — Idem.*

Revers — R. A. X, à gauche d'une corne d'abondance accompagnée d'une haste transversale.

N° 106. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. et XII (an 12 du règne), séparés par la poignée d'une massue placée verticalement dans une couronne de laurier. V. n° 78 de Mionnet.

N° 107. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. XIII (an 13 du règne), à droite de la tête de Cléopâtre Séléne, coiffée de la dépouille dite de poule de Numidie.

N° 108. *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. XIII, à gauche de trois épis.

N° 109. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. XIII, sous un capricorne ayant une corne d'abondance sur le dos.

N° 110. — *Face. — Idem.*

Revers R. A. XIII, autour d'une corne d'abondance accompagnée d'une haste transversale.

N° 111. *Face. — Idem.*

Revers. R. A. XIII, autour d'une massue placée verticalement dans une couronne de laurier. V. le n° 79 de Mionnet.

N° 112. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. XV (an 15 du règne), sous un capricorne ayant une corne d'abondance sur le dos. V. n° 82 de Mionnet.

N° 113. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. XV, sous un lion galopant vers la droite et ayant, entre les pattes de devant, un croissant les pointes en bas, et, au-dessus de la tête, un autre croissant dans la position normale.

N° 114. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. et XV, séparés par une massue placée horizontalement dans une couronne.

N° 115. — *Face. — Idem.*

Revers. — R. A. et XVI (an 16 du règne), séparés par un épi derrière lequel sont deux thyrses en sautoir.

N° 116. — *Face.* — *Idem.*

Revers. — R. A. XVI, sous un capricorne ayant une corne d'abondance sur le dos.

N° 117. — *Face.* — *Idem.*

Revers. — ...XVII (an 17 du règne), sous un capricorne à la corne d'abondance sur le dos.

N° 118. — *Face.* — *Idem.*

Revers. — R. A. Caducée entre deux épis réunis par une guirlande.

N° 119. — *Face.* — *Idem.*

Revers. — Capricorne. Très-fruste.

PTOLÉMÉE (*Bronze*).

N° 120. — *Face.*... EMAEV.... GIS·IVBAE·F. Tête imberbe diadémée de Ptolémée.

Revers. — R. A.

XV (an 15 du règne).

dans une couronne de chêne. Gr. bronze, mesurant 9 à l'échelle de Mionnet. Trouvé par moi, à Cherchel, en 1840.

N° 121. — *Face* — REX PTOLEMAEVS REGIS IVBAE.... Tête de Ptolémée.

Revers. — REG. REGE PTOLEMAEO AN. XVII. Un caducée sépare les éléments de la date de la manière suivante : X et VII (an 17 du règne). J'ai trouvé ce moyen bronze inédit à Cherchel.

N° 122 — *Face.* — OLB..... Tête de Ptolémée.

Revers. — Sous un astre, lion marchant.

N° 123 — *Idem.*

N° 124. — *Idem.*

N° 125. — *Idem.*

N° 126. — *Idem.* J'ai trouvé ou acheté ce moyen bronze et les quatre précédents à Tipasa. Ils sont tous plus ou moins frustes. V. les n° 35 et 36 du Supplément de Mionnet.

N° 127. *Face.* — *Idem.*

Revers. — Bœuf arrêté. Moyen bronze.

N° 128. — *Face.* — REX....OMAEVS. Tête de Ptolémée tournée à gauche.

Revers. — Croissant surmonté d'un astre. Petit bronze.

Le lecteur versé dans la numismatique africaine aura remarqué qu'un assez grand nombre des médailles expliquées ci-dessus sont inédites. J'ai, d'ailleurs, renvoyé à Mionnet, pour toutes celles qu'il a décrites dans son tome 6 ou dans son Supplément (tome ix, 1837).

Plusieurs de ces pièces ont une certaine importance historique, qui sera rappelée à l'occasion. On en a déjà eu une idée par celles que j'ai citées à la page 284 de ce volume.

Je n'ai pas cru devoir comprendre dans la liste qu'on vient de lire un petit bronze assez fruste qui appartient peut être à Juba 2° et qui me paraît être de fabrique celtibérienne. En voici la description : *Face.* Tête à droite, avec massue derrière. — *Revers.* cheval cabré tourné à droite. Cette pièce a été trouvée à Tipasa.

A. BERBRUGGER.



BOU RAS

HISTORIEN INÉDIT DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

(V. les n^{os} 26 et 27 de la *Revue africaine*)

ثالث قرن خزر منهم فد أسسه وملكهم في غاية العز والشمس

Commentaire. — *خزر* Vers l'année 290 ou 291, Khazer le Magraoui était Gouverneur du Mogreb central pour le calife Omeïade d'Espagne.

C'est aux Magraoua que la ville d'Oran dut son accroissement et sa splendeur ; on la comptait dès-lors au nombre des plus belles localités du Mogreb. Les savants, les négociants s'y rendaient en foule. Ibn Khemis, l'un des savants les plus distingués, s'y transporta vers la fin du 4^e siècle, et fut charmé de tout ce qu'il y vit. Il venait d'Alger, qui à cette époque était nouvellement fondée, comme nous le dirons plus loin. En parlant de ces deux villes, Ibn Khemis a dit : Deux cités ont excité mon admiration dans le Mogreb, Oran la ville de Khazer et Alger la ville de Bologguin.

On cite parmi les savants d'Oran : Abou'l-Casem el-Ouahrani, qui fut l'un des cheikhs sous lesquels étudia Abou Omar Ibn Abd el-Berr de Cordoue et Abou Abdallah Mohammed el-Ouahrani surnommé Rokn ed-Din (l'appui de la religion). Ce docteur se rendit au Caire vers l'année 370, et y brilla pour son savoir et sa vaste érudition. On cite encore Abou Témim le prédicateur, etc. Puisse Dieu nous être favorable par eux !

سنة ست من اربع ازاحهم عن ذلك الثغرا زاجاة مع عجب

Commentaire. — Les deux tribus des Azdadja et des Adjîça faisaient partie des Beranès, nation de Kocella.

Plusieurs les comptent parmi les tribus zénatiennes. Elles occupaient dans le Mogreb central la contrée d'Oran. Elles étaient puissantes et se firent un renom par les armes. Parmi leurs hommes les plus célèbres figurent : Chedjra ben Abd el-Kerim et Abou Daïlem (de Slane : Abou Doleim) ben el-Khattab. Les descendants de ce dernier eurent de la célébrité en Andalousie.

Une branche de ces tribus, celle des benî Mesguen, touchait à Oran

par son territoire. A l'aide de toutes leurs forces, ils s'emparèrent d'Oran, qu'ils enlevèrent à Mohammed ben Khazer, et la possédèrent pendant sept années. Mohammed leur fit la guerre, reprit Oran, après les sept années et en donna le gouvernement à son fils El-Kheir. Elle resta sous son autorité jusqu'à l'époque où Abdallah le Chiïte (qui renversa les Ag'labites) se fut emparé de l'Ifrikia. Il envoya Arouba ben Yousef el-Ketami faire la guerre dans le Mogreb. Arouba arriva à Tahert (1). Les souverains de Tahert, à cette époque, étaient les Benou Abderrahman ben Rostam, Kharedjites Eibadites (2). A la suite de longues guerres, Arouba demeura vainqueur et la puissance des souverains de Tahert fut anéantie. Arouba, en quittant Tahert, en donna le commandement à Abou'l Hamid Douas ben Soulat de la tribu de Lehiça, en l'année 298 (910-11). Douas ne cessa de guerroyer contre les Lemaïa, partisans des benî Rostam de Tahert.

Les Lemaïa habitaient le Seressou et pouvaient lever plus de trente mille cavaliers. Douas sévit cruellement contre eux et parvint à les disperser. Une partie se transporta dans le Djebel-Mosab, une autre dans le Djebel-Rached et ailleurs. Douas tourna alors ses armes contre les Louata et les Mat'mat'a. Les Kharedjites Eibadites vaincus par lui durent embrasser la doctrine des Rafédites, secte à laquelle appartenait le Chiïte (Abdallah ?). Douas attaqua ensuite les Adjîça et les Azdadja, les traita avec une rigueur égale, prit Oran à el-Kheir ben Mohammed ben Khazer, et donna le commandement de cette ville à Mohammed ben Aoun. A ce moment, le Rafédisme envahit le Mogreb central tout entier. Ensuite l'Omeïade En-Nacer donna le commandement du Mogreb central à Yala l'Ifrénite et le chargea de faire la guerre aux Rafédites. Yala marcha contre Oran, y assiégea Mohammed ben Aoun et les Azdadja. Ceux-ci faisaient cause commune avec Mohammed qui leur avait fait embrasser le Rafédisme.

Après de longues luttes, Yala vainqueur dispersa cette tribu, prit Oran de vive force et la livra aux flammes en l'année 343 (954-5). Les Azdadja et la plus grande partie des Adjîça se transportèrent en

(1) Cette désignation se retrouve de nos jours, mais un peu altérée, dans le nom de Tiaret, clef d'un des passages du Tel dans le Sahara central. — *N. de la R.*

(2) Leurs descendants, les benî Moudjahid, ont embrassé des doctrines hétérodoxes. — *N. de la R.*

Andalousie. Oran resta ruinée pendant un certain temps. Ensuite, Yala la rebâtit et y transporta sa famille qui était à Ifgan.

El-Kheir ben Mohammed voyant les Ifrénites faire d'Oran leur capitale et y proclamer la souveraineté des Merouanites (Omeïades d'Espagne), embrassa le parti des Chlites (Fatimites), reconnut leur souveraineté et se rendit auprès d'el-Moezz, en Ifrikia. Il retourna avec Djouher et c'est alors qu'eut lieu ce que nous avons dit précédemment concernant la mort de Yala que Djouher fit périr. Mohammed obtint le gouvernement d'Oran, etc.

En l'année 406 (1015-6), les Azdadja et les Adjica attaquèrent la Cala d'Ankour (de Slane, Nokour), ville qui appartenait à la famille des beni Salah, la ruinèrent et en restèrent maîtres jusqu'à ce que Yousef ben Tachfin mit fin à leur puissance.

A la tribu des Adjica appartient le Cheikh Abd el-Ouahhab, disciple d'Ibn-Gâzi. D'après ce qui précède, les Adjica sont une branche des Beranès, enfants de Ber, ou bien des Zenata, enfants de Djana.

Cependant, le Cheikh Abou Mehdi Et-Toudjani, citant la Casida du Cheikh Abd el-Ouahhab en l'honneur des combattants de Bèdre, énumérés dans le Sahih d'El-Bokhari, à propos des mots *والمفداد ذو نجر* dit : Par le mot *نجر* il faut entendre *نسب* (communauté d'origine) c'est-à-dire que le Cheikh Abd el-Ouahhab était descendant de Sidi el-Micdad, et alors les Adjica seraient Arabes.

حتى ازالهم عنه يوسف وعلى كما ازالهم قبل عن اراضى جاس

Commentaire. — Le pronom dans *ازالهم* se rapporte aux Mag'raoua non aux Azdadja et Adjica. Car Oran ne leur appartient point jusqu'à l'époque de Yousef, les Magraoua ayant repris cette ville comme nous l'avons déjà dit.

Après Mohammed ben el-Kheir, Oran fut sous l'autorité de son frère el-Fath. Puis elle appartint à leur lignée jusqu'à l'avènement de la dynastie des Leintouna. Yousef ben Tachfin, leur roi, vainquit tous les princes du Mogreb depuis Alger jusqu'à l'Océan, et leur arracha toute leur puissance. Au nombre de ces dépossédés furent les Magraoua.

Ali, qui figure dans le vers ci-dessus, était le fils de Yousef. Il hérita de sa puissance.

Les Leintouna sont une branche des Sanhadja. On les appelle aussi Molettemin (voilés, porteurs du Litam).

Il y a désaccord sur leur origine et sur celle des Ketama. Les

uns les disent descendants de Bern's; les autres fils de Rig' et frères d'Hououar par sa mère. Celle-ci s'appelait Tedli (de Slane, Tiski); le nom de son père est inconnu; ceci est l'opinion d'Ibn Hazem, dans son ouvrage nommé *جبهة* (collection). D'autres les font descendre des Secacek de la tribu de Kenda.

Ibn el-Kelbi les fait venir de l'emen avec Ifricos-ben-Seifi, celui qui a donné son nom à l'Ifrikia. Quand il s'en retourna, il les laissa dans le pays.

Ifricos donna aux peuples du Mogreb le nom de Berbères; comme il ne pouvait comprendre leur langage, il s'écria : Quelle Berbera (jargon) vous avez là! Le mot *Berbera* signifie un mélange confus de sons et d'articulations inintelligibles, et c'est de là que vient le verbe *Berber* employé pour indiquer les grondements du lion. Hani ben Bekkar ed-Derici (?), Sabek ben Soleiman el-Matmati, Kahlan ben Abi-Loua et Aioub ben Zeid (de Slane, ben Abi Yesid) généalogistes des Berbères, disent qu'ils forment deux grandes branches, les Beranès et les Botr. Les Botr descendent de Caïs Aïlan (descendant d'Aïlan) et les Bèranès, de Berr descendant de Dam, fils de Mazig', fils de Canaan fils de Cham.

Et-Tabari prétend que Berr, fils de Caïs, fuyant son frère Amr, se refugia chez les Berbères et s'y maria, et les savants Berbères citent ce vers d'Obeida ben Caïs el-Ocaïli.

« Je le jure, nous et les Berbères sommes frères. Eux et nous, nous descendons du même aïeul glorieux. » Modhar, dit El-Bekri, eut deux fils, el-Yas et Aïlan, leur mère était Rebab fille de Hida, fils d'Amr, fils de Medd, fils d'Adnan. Aïlan est le père de Caïs et Caïs le père de Berr. Berr épousa sa cousine paternelle el-Beha fille de Dähman. Ses frères furent jaloux de lui et sa mère l'emmena chez les Berbères qui étaient alors, en Syrie, voisins des Arabes. C'est là, que sa femme mit au monde Madg'is. Ce Madg'is est surnommé el-Abter, il est le père des Botr et tous les Zenata descendent de lui.

D'après Ibn Abd el-Berr, les Berbères descendent de Cobt, fils de Cham.

Ibn Khaldoun dit, à son tour : Le vrai de tout cela, et dispensez-vous de le chercher ailleurs, c'est que les Berbères descendent de Canaan fils de Noé. Leur aïeul est Mazig' et les Kerikech (Gergéséens, de Slane) et les Philistins sont leurs frères. Ils eurent pour roi Djalout (Goliath). Djalout n'était pas Berbère mais Philistin

et par conséquent leur parent. Toute autre supposition doit être bannie de la pensée. Quant aux Sanhadja et aux Ketama ils sont de l'emen et descendent d'Himiar.

David fut le premier qui expulsa les Berbères de Syrie, à la suite d'une révélation ainsi formulée: O David! chasse les Berbères de la Syrie, car ils sont la lèpre de la terre. Ce fait est rapporté par Ibn el-Kelbi.

Le pays habité par cette race s'étend depuis Alexandrie jusqu'à l'Océan. Ils soutinrent de longues guerres contre les Francs, puis ils conclurent la paix, à condition de leur laisser le littoral et de garder pour eux les campagnes et les montagnes. Cela dura ainsi jusqu'à la conquête musulmane.

Parmi les Berbères, les uns professaient le judaïsme, d'autres le christianisme ou le Magisme, ou le culte du soleil, de la lune, des idoles. La branche la plus nombreuse était celle des Sanhadja, formant environ le tiers de la race entière. Encore aujourd'hui, il n'est presque point de contrée du Mogreb où l'on ne trouve des Sanhadja.

Ils sont issus de Sonadj, fils de Bernes, fils de Berr. Mais d'après Ibn En-Naboui, l'historien de leur dynastie, ils descendent de Sonadj fils d'el-Motenna, fils d'el-Mansour, fils de Yaçob, fils de Malek, fils d'Amcr, fils d'Himiar, le jeune, fils de Seba. Ils forment jusqu'à soixante-dix tribus. D'après Et-Taberî, leur pays a une étendue de six mois de marche.

A cette race appartiennent les Telkata, population à demeures fixes, entre le Mogreb central et l'Ifrikia. Un de leurs personnages célèbres est Tabet ben. Onzidoun, qui se souleva contre le gouvernement de l'Ifrikia du temps d'Es-Seffah (le calife Abbacide).

Trois grandes branches des Sanhadja ont fondé des dynasties. La 1^{re} est celle des Telkata (1), qui a eu des souverains en Ifrikia et en Andalousie, à l'époque des princes indépendants.

Aux Telkata appartient Menad, qui reconnut et fit prévaloir la suzeraineté des Abbacides. Après lui vint Ziri dont nous avons déjà parlé.

Quand les Chiites se furent emparés de l'Ifrikia, Ziri passa de leur côté, à cause des liens de clientèle qui le rattachaient à la

famille d'Ali, fils d'Abou Taleb. Son territoire s'étendait depuis el-Mecila jusqu'à Hamza; c'est lui qui fonda la ville d'Achir sur le flanc de la montagne de Titeri, et la fortifia par ordre et d'après les plans d'El-Mansour (sultan Obeidite). Les savants s'y rendirent en foule. De nos jours on voit ses ruines à la lisière du pays des benî Magran (?) du côté du couchant.

Son fils Bologguin fonda, conformément à ses ordres, la ville d'Alger, vers le milieu du 4^e siècle. Alors, l'emplacement d'Alger était occupé par des cabanes habitées par les Beni Mez'anna. Bologguin fonda également Miliana, en 345, Lemdia (Médéa) à la même époque, et toujours avec l'autorisation de son père. Ces villes fondées par les souverains Sanhadja étaient, en ce temps, des plus considérables du Mogreb central.

Ziri mourut en 360 (971) et Bologguin en 373.

A Bologguin succéda son fils Badis (1); nous avons déjà parlé de sa mort et de ce qui la causa.

Après Badis, son fils el-Moezz fut proclamé à l'âge de huit ans. Ce prince agrandit ses possessions et porta haut sa puissance. Pour donner des témoignages de sa magnificence, nous dirons que le gouverneur de Bag'aia, lui payait cent charges d'argent, que la plupart des cercueils des membres de sa famille étaient faits de bois odorant de l'Inde et garnis de clous d'or. Ajoutons que Badis fit cadeau au Mag'raouien Felfoul, lorsque ce dernier s'attacha à sa cause, de 39 charges d'argent et de 80 ballots de vêtements. La dîme du littoral de Sfax était de 80,000 boisseaux.

El-Moezz était Sunnite et c'est pour ce motif que le Sultan (fatémite) el-Mostancer envoya contre lui les tribus Arabes, qui lui livrèrent sous Cairouan la bataille que l'on connaît.

Ce fut là une des causes qui amenèrent l'entrée des Arabes à Cairouan.

Disons encore, à propos d'El-Moezz, que Zaoui (fils de Ziri), son parent, roi de Grenade, vint le voir, en l'année 420 (de Slane, 410-1019-20), après avoir laissé la lieutenance de son royaume à son frère Habous et qu'à son arrivée à Cairouan, ce prince reçut les félicitations de mille femmes, toutes de la famille d'El-Moezz,

(1) Le texte désigne constamment cette branche sous le nom de Belkana.

(1) Abou Ras se trompe: à Bologguin succéda son fils el-Mansour en 373 (984); à el-Mansour succéda son fils el-Mokaddim en 380 (995) Conférez Ibn Khaldoun.

a un degré de parenté assez rapproché pour empêcher le mariage avec lui. Certes, ce fait est des plus rares.

Après el-Moezz, régna son fils Témim; c'est ce prince qu'a célébré Abou Ali ben Rachik dans les vers suivants :

« Ils ont vérifié et dépassé ce que nous avons oui dire de la » générosité dans les récits des vieux âges, ces bienfaits proclamés » qui se répandent à torrents de cette nuée fertile, de cette mer » inépuisable, la main du prince Témim ».

Il mourut en l'année 501, après un règne de 47 ans. Son tombeau est dans le château d'Es-Seïda à Monastir. Il laissa plus de 100 fils et 60 filles. Sous son règne, les Génois s'emparèrent d'El-Mehdia, en 480 (1087-8). Témim la racheta moyennant cent mille dinars.

Témim eut pour successeur son fils Yahya. Après lui, cette dynastie continue de régner et finit avec le dernier de ses princes, Haçen fils d'Ali, fils de Yahya, fils de Témim, fils d'el Moezz, vers l'année 566 (Ibn Khaldoun, 563). Ce prince, voyant sa puissance ruinée, quitta ses états et se dirigea vers Maroc, avec l'autorisation de Youssef ben Abd el-Moumen (l'Almohade), mais il mourut en route. Dieu est l'héritier de la terre et de tout ce qu'elle contient!

La 2^e grande fraction des Sanhadja se compose des Lemtouna, nommés aussi Molattemin. Ils habitent entre les Berbères et le Soudan (pays des Noirs), et vivent du lait et de la chair de leurs troupeaux. Ils se distinguent des autres peuples par le Litan (voile). Ils forment plusieurs branches. Leur pays s'étend de l'Océan jusqu'au midi de Barca. On les appelle aussi Touareg. A G'ana dans le Soudan, on les appelle Sereg (?) سرف (sic). Leur religion était le Magisme; après la conquête de l'Andalousie ils se firent Musulmans. Titouten, l'un de leurs rois, marchait accompagné de cent mille Mehari. Vingt rois nègres lui payaient tribut. Il mourut en l'an 222 (837).

Nous avons déjà dit comment et pourquoi ils prirent le nom d'Almorabtin (Almoravides). Un de leurs rois les plus célèbres est Youssef ben Tachfin. La première guerre des Almoravides eut lieu contre Mescoud ben Ouandoud (Ouandoudin, de Slaue) souverain de Sidjilmeça. Ils le tuèrent, firent son armée prisonnière, prirent la ville de force et firent périr tous les Magraoua qu'elle renfermait. Ensuite, ils supprimèrent les impôts et la perception des droits de toute sorte et firent régner une justice sans exemple depuis lors.

Ils avaient pour directeur le savantissime Ouaggag el Lemti, dis-

ciple d'Abou Amran de Fez, et observaient les lois de sa morale. Ouaggag était un des plus grands Oualis de l'époque. Yahya ben Omar (ben Telagaguin), un de leurs princes, mourut en 447; son frère, Abou Bekr, lui succéda. Il conquiert le pays de Sous, Massa, Taroudant et Ag'mat. Lakout', le Magraouien, s'enfuit d'Ag'mat. Après cela les Almoravides ravagèrent le pays de Tadèla firent périr ses princes les beni Yfren, puis détruisirent les Berg'ouata de Tamesna, race obstinée dans l'infidélité, et firent prisonnière leur reine Zeineb (1). Dans cette guerre périt en 450 (1058) le cheikh des Almoravides, Abdallah ben Yacin.

Abou Bekr marcha ensuite vers le désert. Il laissa le commandement à son cousin paternel Youssef ben Tachfin, et comme Zeineb (qu'il avait prise pour femme), avait de l'aversion pour le désert, il divorça et la céda à Youssef. Il fit alors la guerre sainte dans le Soudan et poussa ses conquêtes jusqu'à 70 étapes dans l'intérieur du pays.

Quant à Youssef, il parcourut en vainqueur le Mogreb et mit fin à la puissance des beni Atia, souverains de Fez, après avoir tué plus de trois mille des leurs; il traita d'une semblable manière les beni el-Kheir, souverains d'Oran et les beni Onanoudin de Sofroui. Tous ces princes étaient Magraouiens. Puis Youssef fonda la ville de Maroc, en l'année 454 (1062). Il y établit son camp de tentes et construisit une enceinte renfermant une mosquée et une petite Casba pour y garder ses trésors. La construction de la ville (?) fut achevée par son fils. C'est Youssef qui engagea les habitants de Fez à multiplier leurs mosquées. Avant lui, elles étaient en très petit nombre.

Youssef recula les bornes de son empire jusqu'à Alger, et fit régner partout une justice extrême. Il fit des expéditions en Espagne et infligea aux infidèles la célèbre défaite d'Ez-Zellaca (près de Badajos, en l'année 479-1086). Sa victoire fut fêtée par des réjouissances publiques à Bagdad, dans les villes saintes et autres cités des Musulmans. La nouvelle en parvint jusqu'à Serra (?), capitale de l'Inde. L'Abbacide en-Nacer lui envoya une grande quantité de pelisses d'honneur d'une richesse indescriptible. Il brisa la puissance des petits rois de l'Andalousie, tels que Ibn Abbad et autres. Il mourut au commencement du 6^e siècle.

(1) D'après Ibn Khaldoun, édition de Slane, Zeineb était veuve de Lakout.

, son fils, lui succéda ; ce fut un excellent prince, et son règne fut une époque de splendeur pour l'Islam. Il était versé dans la jurisprudence, plein de savoir, et doué d'excellentes qualités. Dans la 14^{ème} année de son règne parut le Mehdi (des Almohades). Dans la 28^{ème} année il termina la construction de Maroc. Ce prince fit brûler le livre appelé Kitab el-Ihia (كتاب الاحيا) à l'instigation d'Abou'l Kacem ben Hamdin. On dit aussi qu'Ibn Roch (Averroès) et le cadi Aïad furent du même avis, et que c'est pour cela que les Almohades firent périr le cadi Aïad, dans le bain, à Resisa ? (1)

Ali ben Youssef mourut en 537 (1142-3), après avoir dignement fait la guerre sainte en Andalousie. Il eut pour successeur son fils Tachfin ; celui-ci fut, comme son père et son aïeul, reconnu par les peuples des deux rivages (Afrique et Espagne). Dès les commencements de son règne, il eut à soutenir des luttes contre Abd el-Moumen ben Ali. A la fin, il s'enfuit à Oran, où l'attendait son amiral Ibn Meimoun. Les Almohades l'y assiégèrent ; voyant toute résistance impossible il fit ses adieux à ses compagnons, et, sortant de la ville pendant la nuit, il lança son cheval dans un chemin difficile et roula avec lui dans un précipice. On l'y trouva mort dans la journée du lendemain, jour de fête de la rupture du jeûne, en l'année 541 (1146-47). Il fut mis en croix sur un poteau, ses compagnons furent tués. Quelques-uns s'étant échappés vers le ruisseau qui descend de Ras el-Aïn, les Almohades mirent le feu aux broussailles épaisses du vallon ; ceux qui ne voulurent pas en sortir furent brûlés, les autres furent massacrés. Lorsque cette nouvelle parvint à Maroc, on proclama souverain Ibrahim, fils de Tachefin. Puis, Ibrahim fut déposé et remplacé par son oncle Isaac ben Ali. Les Almohades vinrent l'assiéger dans Maroc ; il sortit au devant d'eux, entouré de tous ceux qui faisaient partie de son intimité, et tous furent tués en présence d'Abd el-Moumen. Ainsi finit la puissance des Beni-Tachfin. Tout commencement a une fin !

Les Almohades étendirent leur domination sur le Mogreb tout entier. En l'année 551 (1156), Abd el-Moumen passa en Espagne et détruisit tous les Emirs des Lemtouna. Quelques fuyards se sauvèrent à Majorque, à l'Est de l'Espagne.

(1) On peut consulter, à propos du fameux ouvrage intitulé كتاب الاحيا le dictionnaire d'Hadjdj Khalfa, et Ibn Khallica, à propos du cadi Aïad.

La troisième fraction des Sanhadja est celle des Beni-G'ania. Gania était fille de l'oncle de Youssef-ben-Tachfin. Son mari, père des Beni G'ania, se nommait Ali ben Yahya (ben Jousef, de Slane) el-Mesoufi. C'était un des chefs les plus braves. Il eut de G'ania deux fils, Mohammed et Yahya. Ali (ben Youssef, l'Almoravide) donna à Yahya le commandement de l'Ouest de l'Andalousie et Mohammed le commandement de l'Est, c'est-à-dire de Majorque, Yvice, etc. Yahya perdit ses possessions et la vie ; mais Mohammed conserva les siennes jusqu'à sa mort. Son fils, Abd Allah, lui succéda, et la possession de l'Est de l'Andalousie (il faut entendre les îles Baléares, de Slane) se transmit dans la famille jusqu'à l'époque où Ali-ben-Mohamed-ben-Ali se transporta à Bougie avec ses frères Yahya, Abd Allah et El-Gazi et enleva cette ville à Abou'l Rebia, fils d'Ab el-Moumen, en 581 (1185).

(A suivre)

GOUGUOS.

NOTES HISTORIQUES SUR LES MOSQUÉES

et autres édifices religieux d'Alger.

(Voir les n° 24, 25 et 27 de la Revue)

I. Lettre adressée au pacha d'Alger par le pacha d'Égypte, pour l'assurer de la protection donnée aux pèlerins algériens.

« A celui qui est favorisé de la félicité et de la faveur divines et qui est l'objet de mon extrême affection, mon frère très puissant et très noble, mon seigneur au rang illustre. Puisse Votre Seigneurie être favorisée d'une puissance constante et être comblée d'honneurs et de respects. Et, après avoir offert à Votre Altesse mes vœux sincères, dictés par une amitié dévouée et mes salutations complètes, expression de mon affection, je prie le Dieu glorieux et très-haut de vous accorder à jamais sa protection et son appui ! — Mon frère très puissant, favorisé de la félicité et de la faveur divines, objet de ma vive affection, puissiez-vous être préservé de tous les maux et de toutes les calamités ! Tels sont mes vœux. Puissent les pèlerinages que vous effectuez aux deux (villes) nobles et saintes, ne discontinuer ni se ralentir, et être favorisés, comme toujours, de la paix et de la sécurité ! — Mon frère très puissant, objet de la félicité et de la grâce divines et de ma vive affection, depuis longues années, notre pays prête aide et assistance au vôtre ; les pèlerins appartenant à votre odjak sont l'objet d'un intérêt incessant et de soins empressés de la part de tous et surtout de nos soldats ; à partir du moment où ils se trouvent sur notre territoire, ils reçoivent une protection spéciale. De tels faits sont dignes d'être portés à votre connaissance, car vous y trouverez un gage de considération et d'amitié, et c'est là l'objet de cette lettre dont je viens vous importuner. Mon frère très puissant, favorisé de la félicité, de la faveur divines, objet de mon extrême affection, cette année bénie, l'heureuse tradition suivie jusqu'à ce jour est observée : les guerriers de votre odjak sont l'objet des

honneurs et de la considération comme par le passé ; les attentions et le respect leur sont prodigués ; les pèlerins sont dans les meilleures relations avec nos soldats ; aucun d'eux ne sera atteint par le moindre préjudice jusqu'à ce qu'ils effectuent leur retour conformément aux anciens usages. Les bagages des soldats et les acquisitions de riz sont affranchis de tout droit de douane. Un firman a été rendu à ce sujet et il fait foi de la protection la plus manifeste et la plus désirable. Lorsque les pèlerins auront accompli, par le décret de l'Adorable, leur intention digne de louanges et d'éloges, ils retourneront dans votre contrée.

» Mon frère très puissant et très noble, favorisé de la félicité et de la grâce divines, objet de ma vive affection, puisse le Dieu glorieux et très-haut, prolonger votre existence pour le bonheur de votre siècle, vous garder et vous protéger, et vous accorder une puissance constante, ainsi soit-il ! par le patronage du Seigneur des Premiers et des Derniers (Mahomet). Puisse Votre Seigneurie jouir d'une puissance et d'une élévation constantes.

II. Lettre adressée au Pacha d'Alger par le délégué du Pacha d'Égypte, et relative aux pèlerins Algériens.

A mon seigneur fortuné, bienveillant et brave, dont le rang est illustre. Le serviteur de la terre des semelles de votre Altesse prie Dieu, dont les œuvres sont immenses, de favoriser, dans toutes les circonstances, votre Éminence de sa protection et de ses grâces. Les gens de votre pays, qui, cette année bénie, doivent accomplir le pèlerinage et visiter l'enceinte sacrée, avec votre autorisation, sont arrivés accompagnés d'El hadj Mohammed Chaouche, désigné par vous pour remplir les fonctions d'agent du Beit-el-Mal. Il a fait remise entre nos mains de votre illustre lettre, ensemble votre magnifique cadeau. Cette envoi nous a causé une vive satisfaction. Par la grâce du Très-haut cette lettre me méritera l'agrément de votre seigneurie.

19 de Kî'dal de l'année 1242.

L'ami dévoué et sincère,

El hadj Mohammed, délégué du Pacha d'Égypte pour la surveillance du pèlerinage.

(signature et cachet)
www.djurjunaakabyne.info

III. Lettre adressée par un agent de la Régence à un fonctionnaire d'Alger, relativement au pèlerinage des algériens.

A mon seigneur fortuné, bon et bienveillant, mon bienfaiteur, dont la libéralité et la générosité sont grandes.

Puisse le Créateur préserver votre seigneurie de tous les maux. Ce sont les vœux de celui qui prie pour vous. Chaque année, les enfants de la Régence d'Alger d'Occident ainsi que les enfants de ses arabes accomplissent le pèlerinage des musulmans, accompagnés d'un agent du Beit-el-Mal, et tous reçoivent, chaque fois, aide et assistance, soit en allant soit en revenant. Cette année, les pèlerins sont arrivés accompagnés de votre serviteur MAHMOUD CHAOUCH, agent du Beit-el-Mal, en vertu d'un ordre émané de votre seigneurie, et comme d'usage lui et les siens ont été l'objet de l'assistance et des soins. Par la protection du Dieu Très-Haut, ils effectuent leur retour en salut et l'objet de la présente est d'en donner avis à votre Seigneurie parfumée et de lui présenter mes hommages. Elle est confiée aux soins de votre serviteur le Beit-el-Mal.

5 de hidja 1243,

Votre serviteur El hadj Ahmed, agent d'Alger d'Occident la victorieuse, boulevard de la guerre sainte, à Rechid.

§ 7. — PRÊTS.

Enfin, pour clore la série de pièces dont j'ai entrepris la publication, je vais donner la traduction d'un acte constatant un prêt sur gage, fait par les administrateurs de la Mecque.

Louange à Dieu ! après que l'honorable Abderrahman, le turc, Khobotli de naissance, appartenant, d'après sa déclaration, à l'Odjak 395, fils d'Ali, eût reçu sur les fonds des deux (villes) saintes et nobles, à titre de prêt gracieux, et par les mains des administrateurs des deux (villes) saintes, la somme de 460 Rial draham serar ; et qu'il eût déposé entre les mains des administrateurs des deux (villes) saintes, alors en fonctions, une *sarma* (1) en or, appartenant à la dame Kamis bent el hadj Ali, pour qu'elle soit conservée par eux en nantissement de la dite somme jusqu'à ce qu'il ait remboursé la totalité dudit prêt. — Ce qui se passait, antérieurement à la date du présent, dans les derniers jours du mois de safar de l'année

(1) Sorte de coiffure de femme, en forme de mitre.

1226 (du 17 au 25 mars 1811), et est consigné sur les registres des deux (villes) saintes susdites, de l'écriture du second des signataires du présent et de son adjoint, ainsi que l'a recueilli d'eux le premier des signataires du présent.

La dame Kamis susnommée décéda à la survivance de son frère Mostafa le janissaire, le Bolouk bachi, sans plus, d'après ceux qui en ont connaissance. Alors, le Sid el hadj Mehammed Khodja, administrateur actuel des deux (villes) saintes, fils d'Ibrahim, demanda à l'honorable Mostafa le Bolouk bachi susnommé, frère de la propriétaire susdite, de lui rembourser ladite somme, remise à Abderrahman, le turc susnommé, sur les fonds des deux dites (villes) saintes, moyennant quoi il retirerait la *sarma* précitée, appartenant à sa sœur Kamis susdite, et déposée entre les mains desdits pour ledit objet.

Mostafa susnommé fit droit à cette demande et remit au Sid Mehammed Khodja, oukil prénommé, la totalité de ladite somme, soit 360 rial de l'espèce susdésignée. Le sid Mehammed Khodja susnommé a reçu de lui la totalité de cette somme, et l'a placée dans le bureau des deux (ville) saintes, là où il est d'usage de déposer les fonds de cette origine. De même, Mostafa susnommé a reçu de l'administrateur des deux (villes) saintes, la totalité de ladite *sarma* en or, et cela d'une manière notoire, par devant le cheikh, *cadi* actuel, qui a apposé son illustre cachet en tête du présent, etc. A la date du second tiers de Redjeb de l'année 1227 (du 21 au 30 juillet 1812).

CHAPITRE II.

Le Sboulkheirat. — Les Andaloux. — Les Chorfa. — Les Fontaines. — Le Beil el-Mal.

§ 1er. — LE SBOULKHEIRAT.

Dans les actes que j'ai pu consulter et dont le plus ancien remonte à l'année 1073, le nom de cette institution est ainsi orthographié :

سبل الخيرات Soboul el-Kheirat, les voies des bonnes œuvres. Deux fois, j'ai constaté que le premier des deux mots qui composent ce nom est écrit سبل Soboul, conformément à la pro-

nonciation usuelle, mais je crois que c'est une erreur. Trois fois enfin j'ai rencontré le singulier *Sobil*, et alors il faudrait traduire par la voie des bonnes œuvres. Mais c'est là une rare exception, et l'orthographe que j'ai donnée en premier lieu est la plus ordinaire.

L'institution du Sboulkheirat était hanafi. Elle était chargée de la gestion des propriétés *habous* composant la dotation des mosquées de ce rite, de l'entretien de ces mosquées, de la gestion des propriétés qui lui étaient spécialement attribuées par suite de *habous*; enfin, de distributions d'aumônes aux indigents de la secte hanafi.

Voici la liste des mosquées particulièrement affectées au rite hanafi.

Djama el-Djedid, rampe de la pêcherie.

Djama Safir, rue Kléber.

Djama Dar el-Cadi, rue Bah-el-Oued.

Djama Chebarlia, rue de la Couronne.

Djama el-Kasba, rue de la Victoire.

id. dans l'intérieur de la Casbah.

Djama Chaban Pacha, rue des Consuls.

Djama Ketchaoua, rue du Divan.

On trouvera de plus amples renseignements sur chacune de ces mosquées dans leurs chapitres respectifs (II^e partie, édifices religieux).

D'après un relevé fait dans un registre tenu vers 1835, voici quelles étaient à cette époque les ressources du Sboulkheirat.

RECETTES.

119 Immeubles.	} donnant un produit de 16,000 fr.
212 Anas (rentes)	

DÉPENSES.

1 ^{re} Entretien des Mosquées	} 14,583
2 ^e Dépenses pour le culte	
3 ^e Entretien des immeubles	
4 ^e Secours aux indigents hanafi	
5 ^e Personnel	

excédant 4,417

Cet excédant était consacré à la construction de nouvelles mosquées, à l'achat d'immeubles et autres œuvres pies devant contribuer à la prospérité de l'institution.

Le personnel du Sboulkheirat se composait de :

1 Administrateur (Oukil);

1 Ecrivain (Khodja), chargé des écritures;

1 Chaouche, chargé de la surveillance des immeubles, de la rentrée des loyers, etc.

8 Tolbas, chargés de diverses lectures pieuses.

Je n'ai pu recueillir que les seuls renseignements ci-après, pour la chronologie des oukils de cette institution :

En 1186, El-Hadj Khelil, le turc.

En 1231, Fid Allah, le turc, ben Ali.

En 1233, Ibrahim ben Mohammed.

Les derniers agents du Sboulkheirat ont été : Mohammed bel Argaz, oukil; Haçan Khodja, écrivain; Ali el-Khenath, chaouche. Cette corporation, placée sous le contrôle de l'administration française dès les premiers temps de la conquête, fut entièrement supprimée vers 1841.

§ II. — LES ANDALOUX.

Dans le courant de l'année 1609, les Morisques ayant été expulsés de l'Espagne, un million de personnes de toutes les classes et de toutes les conditions se trouva subitement sans asile et sans patrie. Cette décision privait la Péninsule d'un peuple intelligent et laborieux qui en faisait la richesse; elle allait donner à la piraterie, qui désolait depuis longtemps déjà le littoral de la Méditerranée, un nouvel et énergique essor. Les proscrits vinrent se réfugier sur la côte septentrionale de l'Afrique, en face de cette belle Andalousie qu'ils espéraient revoir un jour. Cette espérance de retour était si vive que les chefs des familles exilées conservaient religieusement les clefs des maisons qu'ils avaient laissées en Espagne, ne doutant pas qu'un jour viendrait où ils pourraient rentrer dans leurs antiques demeures.

Les Morisques établirent un nouveau foyer de piraterie à Salé et grossirent les populations des villes de l'Afrique septentrionale et notamment d'Alger.

Cette immigration fut une bonne fortune pour la Régence d'Alger, et partout les Maures andalous ont laissé des traces de leur infatigable activité. Ils ont relevé Cherchel de ses ruines, peuplé Blida et fondé Colea. Ils ont planté les jujubiers et les

oliviers de Bône, cultivé le coton à Mostaganem, et la soie à Coléa et doté d'eaux abondantes la ville d'Alger, qui n'avait auparavant que ses puits et ses citernes.

Mais les efforts de cette race laborieuse et industrielle ne tardèrent pas à être paralysés par les allures brutales et les instincts grossiers et cupides du despotisme turc. C'est en vain que les Maures d'Espagne luttèrent contre ce régime abrutissant. Sans cesse frappés ou menacés dans leurs personnes et dans leurs propriétés, tous ceux qui avaient conservé quelque aisance prirent le parti d'émigrer. Les autres s'éteignirent dans la misère, ou, perdant jusqu'aux germes d'une civilisation dont l'Algérie aurait pu s'enrichir, s'abaissèrent sous le fatal niveau de barbarie que les Turcs faisaient peser sur le pays dont ils étaient les dominateurs avides et inintelligents.

Il serait cependant inexact de croire que l'établissement des Maures andalous en Algérie ne date que de 1609. Lorsque, par la prise de Grenade, en 1491, les vaillants descendants des Goths eurent définitivement repris aux Arabes le royaume que leur avarit livré la bataille de Xérès, en 711, il y eut une première émigration dont il existe quelques traces.

A une époque que je ne puis fixer, mais qui est antérieure de beaucoup à 1609, il se forma, à Alger, une corporation dite *des Andalous*. Les plus riches des émigrés faisaient des donations d'immeubles, à titre de *habous* pour subvenir au soulagement des plus pauvres et créer des établissements de piété et de bienfaisance. Ces fondations étaient faites, disent les actes constitutifs de *habous*, au profit des *indigents d'entre les Andalous habitant la ville bien gardée d'Alger*.

J'ai recueilli soigneusement les dates des actes constatant des fondations de *habous* faites antérieurement à 1609, au profit des pauvres andalous, les voici :

Année 980 (deux actes), correspondant à l'année 1574 de J.-C.

Année 981 (1575).

Année 1012 (1606).

Année 1013 (1607).

Année 1014 (1608).

Ces dates, prises avec beaucoup de soin sur des actes authentiques, infirment l'assertion souvent produite que l'établissement de la corporation des Andalous est postérieure à l'expulsion des Morisques de l'Espagne, en 1609.

En 1639, la corporation des Andalous fit construire de ses deniers une *Zaouia* (ou *Mdersa*, école supérieure), et une mosquée, sur lesquelles on pourra trouver de plus amples renseignements au chapitre qui leur est spécial dans la deuxième partie de ce travail (*Edifices religieux*; *Zaouiat el-Andelous*, rue au Beurre).

(A suivre)

Albert DREVOUT.

CHRONIQUE.

(PARTIE OFFICIELLE)

Nous avons rapporté, dans la Chronique de notre numéro 27 (p. 233, etc. de ce volume), la démarche faite par la *Société historique Algérienne*, pour obtenir la conservation du beau bâtiment mauresque où sont installés la Bibliothèque et le Musée; et on a vu avec quelle chaleur le Conseil municipal a pris cette affaire en main.

Mais comme les travaux du Génie, poussés avec activité et d'après le plan primitif, qui implique la démolition de l'immeuble dont il s'agit, ne laissent guère l'espoir que les protestations faites au nom de l'art et des intérêts de la ville fussent avoir un résultat favorable (1), la Société historique algérienne a dû s'efforcer, au moins, de faire prévaloir le principe de la conservation d'une belle maison mauresque qui serait déclarée monument historique et demeurerait un précieux spécimen de l'architecture privée des Indigènes.

(1) Au moment de donner le bon à tirer de cette feuille, nous apprenons que le Génie, traitant de gré à gré avec les propriétaires du local de la Bibliothèque et du Musée, veut acheter ce bâtiment au prix de 80,000 francs.

Dans cette intention, elle a adressé la lettre suivante à notre Conseil général, dès le début de sa session.

Alger, le 9 septembre 1861.

A Messieurs les Membres du Conseil Général de la province d'Alger.

Messieurs,

Comme président de la *Société historique Algérienne*, je suis chargé par mes collègues de suivre en leur nom, auprès des autorités compétentes, des divers corps constitués, des académies ou sociétés savantes, littéraires et artistiques, une affaire qui nous intéresse tout spécialement ; car elle a pour but d'obtenir officiellement la conservation d'une belle habitation mauresque, comme échantillon de l'architecture privée des Indigènes ; de la compléter même et de l'embellir en y introduisant successivement les détails remarquables de sculpture, de menuiserie, de peinture, etc., que la destruction des autres immeubles de même genre rend chaque jour disponibles ; enfin, pour assurer l'exécution de ce programme, de demander que l'édifice mauresque ainsi choisi comme spécimen et déclaré monument historique soit affecté à un service conservateur et ami de l'art par sa nature ; dans le but d'éviter jusqu'au prétexte de tout travail d'appropriation inintelligente qui tendrait à mutiler le monument ou du moins à en dénaturer le caractère local.

C'est à l'unanimité que la *Société historique Algérienne* a voté ces résolutions, dues à l'initiative de son président. C'est également à l'unanimité que le Conseil municipal d'Alger en a adopté le principe et a appelé sur elle l'attention toute particulière de M. le Directeur général, en demandant qu'elles fussent soumises à l'examen d'une commission mixte.

En agissant ainsi, le Conseil municipal s'associait à la question d'art en même temps qu'il patronait un projet que la presse locale a fait connaître et dont l'exécution donnait à la ville, dans un endroit où elle est fort resserrée, un gain de 25,000 m. de terrain conquis sur la mer.

Mais les travaux du Génie se sont continués d'après leur plan primitif, malgré cette double protestation ; et il n'est plus possible aujourd'hui d'entretenir l'espoir de conserver le bel immeuble mauresque pour lequel on protestait alors et où se trouvent en ce moment la Bibliothèque et le Musée d'Alger.

Cependant, le principe et le mobile de nos réclamations subsistent dans leur entier ; et rien n'empêche d'en poursuivre l'application sur un autre immeuble. Nous n'aurons malheureusement pas l'embarras du choix, car les belles constructions mauresques sont devenues bien rares et je n'en connais que trois que l'on puisse citer aujourd'hui : La Bibliothèque, qui se trouve condamnée au nom de la défense nationale ; la demeure épiscopale, qui doit tomber devant l'alignement ; enfin, le palais de Moustafa pacha que rien ne menace encore, du moins à ma connaissance. C'est donc forcément sur ce dernier édifice que s'arrêtera le choix.

Jusqu'ici, messieurs, je vous ai entretenus de cette affaire, sans entrer dans beaucoup de développements et comme si vous aviez assisté aux séances où la Société historique algérienne l'a discutée dans ses moindres détails. C'est qu'en étudiant chaque année vos importants travaux, j'ai acquis la conviction qu'aucune des questions qui intéressent l'art, l'histoire, etc., ne sont étrangères à vos intelligences ni indifférentes à vos sympathies ; il n'est pas une œuvre utile en ce genre qui n'ait obtenu votre concours empressé. Ainsi, pour choisir des exemples qui me sont particulièrement connus, la Bibliothèque et le Musée, l'Inspection générale des monuments historiques, et la Société historique algérienne avec son journal, institutions et créations qui s'enchaînent, se complètent et s'enrichissent l'une par l'autre, ont été parfaitement comprises par vous dans leur but, leur portée, leur connexion, et ont eu également part à votre munificence éclairée.

Quand on s'adresse à un Conseil général ainsi composé et animé d'un pareil esprit, on peut, sans inconvénient, franchir quelques intermédiaires et supprimer même plus d'une considération réputée indispensable.

Cependant, il en est une que je rappellerai à cause de son importance, bien qu'elle ne vous ait certainement pas échappé. Je suppose que notre proposition, dont vous avez déjà saisi la nature et le caractère, n'ait jamais été formulée ou qu'elle éprouve un échec définitif ; qu'arriverait-il, avant bien peu d'années ?

Il ne resterait plus ici une seule maison mauresque de quelque valeur architecturale. Nous aurions donc, comme je l'ai dit ailleurs, le regret d'entendre à chaque instant les étrangers demander où l'on peut, à Alger, visiter une belle maison algérienne, et la honte de leur entendre dire, d'une réponse forcément négative.

tive, que ce n'est pas seulement au 5^e siècle qu'il y a eu des Vandales en Afrique !

Il y a donc ici, messieurs, quelque chose de plus élevé encore qu'une affaire d'art ; il y a une véritable question d'honneur national. Appuyés sur ces graves considérations et confiant dans vos sympathies éclairées, mes collègues de la Société historique algérienne vous adressent, par mon organe, la proposition suivante, exprimée, à dessein, dans un sens très général. et vous prient de vouloir bien la transmettre à l'autorité supérieure, sous forme de vœu, si vous jugez toutefois qu'elle mérite cet honneur.

« Le conseil général demande qu'une maison mauresque d'Alger, la plus remarquable qu'on pourra trouver au point de vue artistique, soit conservée, comme échantillon de l'architecture privée des indigènes, et déclarée monument historique ».

Veuillez agréer, je vous prie, messieurs les membres du Conseil général, les salutations très respectueuses de votre tout dévoué,

Le Président de la Société historique algérienne,

A. BERBRUGGER,

Membre C^t de l'Institut impérial de France.

L'extrait suivant du procès-verbal de la séance du *Conseil général* du 11 septembre 1861 (*V. Moniteur de l'Algérie*, n^o du 14 septembre) fera connaître la suite que cette affaire a eue jusqu'ici :

« Il est donné communication d'un vœu présenté au nom de la *Société historique algérienne*, qui sollicite le Conseil général de demander qu'une maison mauresque d'Alger, la plus convenable qu'on pourra trouver au point de vue artistique, soit conservée comme échantillon de l'architecture privée des indigènes et déclarée monument historique.

« Plusieurs membres appuient cette demande et présentent des observations critiques sur les travaux de défense qui s'exécutent en ce moment sur la ligne du Fort-Neuf et qui doivent avoir pour conséquence fâcheuse d'entraîner la démolition de la maison où se trouvent installés la Bibliothèque et le Musée, l'un des monuments que l'on avait le plus d'intérêt à conserver.

« Pour satisfaire au désir exprimé par l'assemblée, M. le Conseiller d'Etat, Préfet, et M. le Directeur des Fortifications fournissent à cet égard des renseignements à la suite desquels le

Conseil général décide que la demande de la Société historique algérienne sera renvoyée à la commission des vœux, qui fera un rapport sur cette affaire. »

Le journal officiel, en rendant compte d'une manière très abrégée d'une autre séance du Conseil général, s'exprime en ces termes sur le sujet qui nous intéresse (n^o du 21 septembre dernier) :

« Le Conseil a émis le vœu que le tracé des fortifications formant le front de mer, entre la porte de France et le Fort Neuf, soit modifié de façon à assurer à Alger un double avantage par la conservation de l'édifice mauresque consacré à la Bibliothèque et au Musée et par l'agrandissement de la ville, en lui permettant de conquérir sur la mer des terrains considérables ».

En attendant que la publication des procès-verbaux du Conseil général nous mette à même de donner avec détail les deux séances où la proposition de la Société a été discutée et admise, disons dès aujourd'hui que cette proposition a rencontré l'accueil le plus sympathique dans le Conseil, qui l'a unanimement prise en considération et renvoyée à la commission des vœux. Ajoutons, enfin, que, dans cette commission, elle a été l'objet d'un très remarquable rapport de M. le Conseiller Caillebar, et que le Conseil a adopté les conclusions de ce rapport avec la même sympathie unanime.

Honneur et reconnaissance au Conseil municipal d'Alger et au Conseil général de notre département ! Quelle que soit l'issue de leur intervention et, en admettant même que le vandalisme doive triompher, il ne pourra pas du moins invoquer la complicité tacite de ceux qui avaient la mission de protester. Il restera seul responsable dans son œuvre de destruction.

SÉTIF. — Nous avons à enregistrer de nouveau le nom de M. Ghisolfi, à qui le Musée d'Alger doit déjà tant d'antiquités intéressantes. Le dernier don qu'il vient de faire à cet établissement se compose des objets suivants trouvés à Sétif ou dans les environs :

1^o Statuette en bronze, haute de 0^m06 1/2. Jeune homme nu dans l'attitude de la course, les bras en l'air.

2^o *Idem*, haute de 0^m05 1/2. Jeune femme assise, les bras écartés et dirigés en avant, vêtue d'une tunique à plis droits qui cache les pieds. Traces d'un large collier.

3^e Douze médailles romaines en bronze de divers modules et époques. On y remarque le beau moyen bronze d'Hadrien décrit par Mionnet en tête de la page 201 de son 4^e volume, parmi les pièces rares de cet empereur. On voit au revers une galère remplie de rameurs et la voile au vent, avec cette légende : FELICITATI AVG. (à la félicité d'Auguste) A l'exergue, on lit : COS III P P. (Consul pour la 3^e fois, père de la patrie) Les lettres S C., abréviations de l'autorisation sénatoriale, sont, l'une à gauche de la proue de la galère et l'autre à droite de la poupe. Il y a encore un petit bronze très-rare de Théodose II, celui que Mionnet décrit à la page 363 de son 2^e volume et qui a pour revers une figure militaire debout tenant de la main droite le *labarum* et un globe de la gauche. On y lit en légende : *Gloria romanorum*, Gloire des romains. M. Ghisolfi a joint à cet envoi plusieurs pièces modernes, européennes ou arabes, parmi lesquelles il faut noter les suivantes : pièce d'argent, de Malte, datée de 1777 et frappée au nom du Grand maître Emmanuel de Rohan Demi piécette d'argent à l'effigie de Jean, roi de Portugal. Deux pièces arabes en caractères coufiques.

SYRIE — Un de nos plus zélés collaborateurs, M. le baron Aucapitaine, a rapporté de Syrie, où il faisait partie de l'armée expéditionnaire, et a donné à la Bibliothèque et au Musée d'Alger les objets suivants :

Un magnifique tétradrachme ou petit médaillon en argent de Nerva, frappe à Antioche sur l'Oronte. Estimé 150 francs par Mionnet.

Un Lysimaque de Thrace, également en argent.

Un tétradrachme, même métal, avec inscription phénicienne. Cette curieuse médaille présente, du côté de l'épigraphie et au-dessous de celle-ci, un taureau acharné sur un cerf (?) qu'il mord au garrot. De l'autre côté, est une galère en deux morceaux séparés par un filet, la poupe en haut et la proue au-dessous.

En argent, du module ordinaire, un Vespasien et une Faustine.

Enfin, une monnaie arabe avec caractères coufiques ; une pièce européenne du moyen-âge et une pièce turque.

En bronze, il y a les médailles suivantes : Deux incertaines d'un Ptolémée d'Egypte ; — Tibère, Antonin, Septime Sévère, frappés à *Berytus*, le Beirout d'aujourd'hui ; — Un Caracalla, de la fabrique de Byblos ; — un Gordien III ; — une impériale

d'Alexandrie ? ; Seize petits bronzes impériaux, parmi lesquels un Florianus.

Une ancienne pièce arabe en cuivre ; — *idem* en verre ; — pièce européenne du moyen-âge.

Enfin, six petits jetons en cuivre doré, sur lesquels nous arrêterons un instant l'attention du lecteur. Ils sont du module de nos pièces de 5 fr. en or et présentent invariablement sur un de leurs côtés un navire à la voile avec cette légende : *Plus ultra*. Le revers offre toujours un nom allemand — qui varie d'une pièce à l'autre — autour d'un globe céleste constellé d'étoiles. Lors de la prise de Constantine, on trouva une très-grande quantité de ces jetons qui semblaient tout neufs ; trompés par la dorure qui les recouvrait, quelques spéculateurs crurent faire une excellente affaire en les achetant à raison de 1 fr. 50 c pièce. Ils ne tardèrent pas, du reste, à être désagréablement désabusés.

Ces jetons ont été rencontrés en grand nombre à la Calle et sur d'autres points de l'Algérie, où ils servaient probablement à des transactions de négoce. Il ne semble pas, du moins, qu'on puisse expliquer autrement leur présence en ce pays, où on les trouve surtout dans les endroits de commerce.

Les manuscrits et ouvrages donnés à la Bibliothèque par M. le baron Aucapitaine sont les suivants :

- 1^o Explication de plusieurs versets du Coran, manuscrit arabe.
- 2^o *Beian*, ou traité de rhétorique. *Idem*.
- 3^o Fragment d'un manuscrit en caractères syriaques.
- 4^o Récits d'histoire sainte, en arabe.
- 5^o Ouvrage grammatical élémentaire.
- 6^o Ouvrage géographique, traduit de l'anglais.
- 7^o Commentaire du *divan* d'El-Farch.
- 8^o Mémoires et bulletins de la Société de géographie de Genève. Livraison de juin 1850.

On voit que M. le baron Aucapitaine a rapporté de Syrie de bonnes, utiles et curieuses choses à l'intention de notre Bibliothèque et du Musée. Il est à regretter qu'il n'ait pas eu d'imitateurs dans la partie algérienne de l'armée de Syrie.

TIPASA. — Parmi les localités visitées par M. Berbrugger dans sa dernière inspection, Tipasa l'a surtout retenu, car il voulait y terminer des travaux entamés depuis longtemps, mais que la nécessité longue et coûteuse de procéder par voie de fouilles

ne permet pas toujours de mener aussi vite qu'on le voudrait. En attendant qu'il publie l'ensemble de ces travaux, faisons connaître dès aujourd'hui un document dont il a pu enrichir l'épigraphie de Tipasa, cette ville antique si pauvre en inscriptions, même funéraires, bien qu'elle offre des tombes par centaines tout autour de son enceinte.

L'an dernier, on a détourné le *Tirzert ouranim* (en kabyle, rivière des roseaux); les eaux de ce torrent enflées par les pluies de l'hiver suivant se sont ouvert un passage dans les sables et ont mis à nu, entre autres choses, une grossière reconstruction sur la porte de laquelle se trouvait l'inscription suivante :

CORNELIAE L. FIL. FLORAE VXORI RARISSIMAE
C. MARCIUS FEROX VIR EJVS IN SOLO QVOD EI
SPLENDIDISSIMVS ORDO CONCESSIT MAVSO
LAEVM CONSECRAVIT

« A Cornelia, fille de Lucius, surnommée Flora; épouse très-rare, Caius Marcius Ferox, son mari, a consacré ce mausolée dans l'endroit à lui concédé par le très-splendide Ordre (municipal). »

La pierre où on lit ce qui précède est haute de 0-31, large de 1-57 et épaisse de 0-58. Les lettres ont 4 cent. 1½ L'inscription est gravée dans un cadre qui se termine en queue d'aronde sur ses petits côtés. La lettre J du mot *ejus* se prolonge en bas au-dessous de la ligne d'écriture.

L'examen le plus superficiel démontre que cette épigraphe n'est pas à sa place primitive et que le monument auquel elle a appartenu doit se trouver ailleurs.

SUBVENTION. — Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le Conseil Général d'Alger vient d'élever de 500 francs à 800 francs la subvention annuelle qu'il avait bien voulu accorder jusqu'ici à la Société historique algérienne.

Pour tous les articles non signés :

Le Président de la Société,
A. BERBRUGGER.

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS ARABES

DE TLEMCCEN.

XIX.

TOMBEAUX DES FAMILLES EL-MAKKARI ET EL-OKBANI.

Il y avait naguère aux portes de Tlemcen, sur la gauche de la route qui mène à Sidi-Boumedin, un petit cimetière depuis longtemps abandonné, couvert de ronces et de plantes parasites. On le connaissait sous le nom de *Cimetière du Kadi*; mais de raconter son passé, et de dire à quelle époque les dernières inhumations y avaient été faites, nul ne le pouvait: c'était chose dont la génération présente n'avait pas oui parler. — Dans ces derniers temps, la ville consentit la location de ce terrain, devenu fort difficile à défricher, à un jardinier espagnol de bonne volonté. Celui-ci, en remuant le sol, découvrit, à une petite profondeur, des pierres tumulaires. Ces pierres ont parlé. Lorsqu'on m'eut fait part de la découverte, je m'empressai de chercher si, parmi ces épitaphes, il n'y en avait point qui fussent dignes d'être mises en réserve. Je trouvai que, pour la plupart, elles se rapportaient à des familles qui avaient joui d'une haute notoriété dans l'ancienne Tlemcen: les Makkari, les Okbani, et d'autres de moindre renom. Je pus me convaincre, en même temps, par les dates, que, depuis plus d'un siècle, on avait cessé d'enterrer dans ce cimetière. Et depuis lors, aussi, les familles qui y avaient eu leur sépulture privilégiée, s'étaient éteintes ou dispersées: de là l'oubli qui pesait sur ces

tombe abandonnées ! — Un triage ayant été opéré par nos soins, les épitaphes qui, soit à cause de leur ancienneté, soit par les noms distingués qu'elles rappelaient, nous parurent mériter d'être conservées, furent déposées au Musée de la ville. Ces Epitaphes sont au nombre de quarante et une. — Nous allons faire un nouveau choix dans ce nombre, et, par une traduction ou même par une simple mention, selon leur importance, faire connaître au lecteur celles qui, se rattachant plus particulièrement à des noms historiques, méritent surtout d'attirer son attention.

I. — FAMILLE EL-MAKKARI.

Voilà un nom bien connu des orientalistes européens, grâce à un ouvrage devenu célèbre, le *Nefh'-et-T'ib*, dont un Makkari est l'auteur. — Cette famille, d'origine sabarienne, s'établit à Tlemcen, au commencement du huitième siècle de l'Hégire. Elle dut au commerce sa fortune, et son illustration à la science. En même temps que plusieurs de ses membres, négociants hardis et intelligents, réalisaient, dans les comptoirs de l'Afrique centrale, des richesses fort considérables pour le temps, d'autres, voués par goût aux loisirs studieux, profitaient de cette brillante position de fortune, pour se former de riches collections de livres, pour voyager, s'instruire aux leçons des maîtres les plus fameux, et s'adonner eux-mêmes à la carrière des lettres. Avant Abou-l-Abbas Ahmed, qui est le Makkari le plus connu, deux de ses ancêtres s'étaient acquis une grande réputation par leur mérite, par leur enseignement et leurs écrits. L'auteur du Bostan leur a consacré à tous deux une notice biographique. Nous allons en extraire quelques passages, qui serviront d'introduction aux épitaphes que nous avons à relater.

1° — « MOHAMMED-BEN-MOHAMMED BEN-AHMED-ben-Abou-Bekeren-Yahya-ben-Abd er-Rahman, connu sous le nom d'IBN-EL-MAKKARI. Ce nom s'écrit avec un fath'a sur le mim, un techdid et un fath'a sur le k'af. C'est ainsi, du moins, que Sidi Abd er-Rahman-et-Tsalehi l'a ponctué dans l'ouvrage ayant pour titre *El-aloum-el-Fakhira*. D'autres mettent un sokoun sur le K'af.

» Ibn-el-Khatib a dit de lui : Il était fort réputé pour l'interprétation de la Loi, pour les Lettres, pour son érudition, sa piété et son abstinence. Il possédait à fond l'Arabe, le Droit et l'Exégèse koranique; la Tradition, la Littérature et l'Histoire lui étaient

également familières, de même que la Rhétorique et la science des Djedouel (1). Il composait des vers qui atteignaient le sommet de l'excellence, et nul ne lui était supérieur dans la connaissance de la Doctrine des Soufis, sur laquelle il était souvent consulté comme une autorité. Il fit le pèlerinage, et se lia d'amitié avec les plus illustres savants de l'Orient.

» El-Khatib-ibn-Merzouk et Ahmed-el-Ouancherici font de lui le même éloge, et ce dernier ajoute : Makkara est une petite ville du Zab (2) de l'Ifrikia, d'où les ancêtres du Cheikh tiraient leur origine. Mais ils l'avaient abandonnée pour venir se fixer à Tlemcen. C'est dans cette dernière ville que le Cheikh naquit; il y fut élevé, y fit toutes ses études et y enseigna, à son tour, jusqu'en l'année 749 environ, époque où le sultan Abou Eynan-Farès l'ayant pris en grande faveur, l'emmena avec lui dans le Maghreb, et l'éleva à la dignité de Kadi de la Djemaâ, à Fez. Depuis lors, il résida dans cette capitale, et s'y acquit une grande réputation, autant par sa science que par la sainteté de sa vie. Il y mourut en l'année 755, au retour d'une mission en Andalousie, dont le prince l'avait chargé. Après sa mort, ses restes furent transportés à Tlemcen pour y être inhumés.

» Abou Eynan le Merinide, le lion de la science, l'admettait à sa cour, et le traitait avec les plus grands égards. Il assistait journellement aux audiences du prince, et l'on raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante. — Toutes les fois que le Mezouar ou prince des Chérifs (3) entrait, tous ceux qui étaient présents, et le sultan, lui-même, se levaient par respect : seul, El-Makkari restait assis. Le Mezouar, blessé de ce procédé, s'en plaignit au sultan qui lui répondit : — Cet homme est venu nous visiter ; il est notre hôte ; nous le laisserons agir à sa guise, tant qu'il demeurera auprès de nous. — Le Mezouar en conçut quelque ressentiment, et résolut de le témoigner à la première occasion. Un jour, donc, qu'il vint se présenter à l'audience du sultan

(1) *Elm el Djedouel* : Art de faire de tableaux talismaniques. — N. de la R.

(2) En donnant à cette expression l'extension qu'elle avait reçue dans l'ancienne géographie arabe. Aujourd'hui, on dirait *le Hodna* — N. de la R.

(3) MEZOUAR est un mot Berber qui signifie *Premier, Primus, Princeps*. — Il s'applique à toute personne élevée au-dessus des autres par le rang, les Dignités ou le Commandement. Ainsi, chez nos Kabiles, le chef de l'assemblée des Cheikhs prend le titre de AMR'AR AMEZOUAR. Le mot Berber *Amr'ar* est l'équivalent du mot arabe *Sheikh*.

selon sa coutume, le prince se leva, et tous les courtisans avec lui. Alors le Mezouar considéra attentivement El Makkari, et lui dit : — Pourquoi, docteur, ne vous levez-vous pas, comme le fait le sultan, ainsi que toute la cour, afin de rendre honneur à mon ancêtre, sur qui soit la bénédiction et le salut, et à ma noblesse? Qui es-tu donc, Toi, pour rester assis devant Moi? — Makkari le regarda, à son tour, et répondit : Ma noblesse à moi, est attestée par la science, qui est certaine et dont personne ne doute; tandis que ta noblesse, à Toi, est basée seulement sur l'opinion : et quelle certitude nous offre-t-elle, après sept cents ans? que dis-je? si ta noblesse était une chose incontestable, nous eussions fait lever celui-ci, — et il montrait le sultan, — et nous t'eussions fait asseoir à sa place! — Le Mezouar baissa la tête et garda le silence.

» Pour justifier le Cheikh d'avoir tenu ce langage, Abou-Abdallah ben el-Arzak a dit qu'en effet la noblesse (*Charaf*) c'est plus aujourd'hui qu'une pure supposition, ne reposant sur aucune base solide (1).

» Les ouvrages du cheikh el-Makkari sont :

» Le KITAB EL-K'AOUA'ID, sur les fondements de la science du droit. Il contient douze cents *K'a'ida*, ou formules fondamentales. El-Ouancherici affirme que c'est un livre d'un rare mérite, de beaucoup de science et d'utilité, qui avait manqué, jusqu'alors, aux magistrats chargés de rendre la justice.

» Le KITAB EL-H'AK'AÏK' OU ER-REK'AÏK, traitant du soufisme.

» C'est, d'après El-Ouancherici, un ouvrage composé sur un plan nouveau, où les définitions sont claires, et qui se trouve entre les mains d'un grand nombre de personnes, à Tlemcen. Il a été commenté par l'Imam Zerrouk.

» Le KITAB ET-TOUH'AF OU ET-T'OURAF, FI R'AÏET EL-H'OSN OU ED-D'OURAF, mélanges sur toutes sortes de sujets scientifiques et littéraires.

» EL-AKHTIÇAR EL-MOH'ACIL; ouvrage inachevé sur la Grammaire et la Rhétorique.

» Un commentaire, également inachevé, du traité de Logique EL-D'JOURNAL, du célèbre El-Khoundji (2).

(1) Si telle était l'opinion des Docteurs de l'Islam, au huitième siècle de l'Hégire, que penser des prétendus chérifs d'aujourd'hui?

(2) EL-D'JOURNAL est le traité de logique le plus réputé dans les écoles

» Le KITAB A'HAL ET T'OBË; vaste recueil de dissertations sur la jurisprudence, la tradition, le soufisme, la grammaire, la lexicographie, et sur divers autres sujets. El-Ouancherici, en parlant de cet ouvrage, a dit : Abou Mohammed Abd el-Khalik me chargea d'en faire une copie, et je trouvai un plaisir extrême dans ce travail; car aucun livre de notre époque n'est ni aussi instructif ni aussi complet.

» Au rapport du même auteur, le savant Ibn Merzouk el-Hafid avait écrit une biographie du Cheikh el-Makkari, sous le titre de : EN-NOUR EL-BEDRI FI TA'RIF BEL FAKIH EL-MAKKARI.

Cet extrait du Bostan nous paraît suffisant pour donner une idée du caractère et des œuvres du premier des Makkari. Nous avons cru surtout inutile de reproduire les détails de cette biographie, relatifs aux nombreux savants Africains ou Orientaux, qui avaient été les maîtres d'El-Makkari, ainsi qu'aux disciples, non moins nombreux, qui s'étaient formés à son école.

Nous remarquerons, cependant, que, parmi ces derniers, figure, en première ligne, l'Imam-Ech-Chatibi.

2° — SAÏD BEN-AHMED ben Abou Yabha Abd er-Rahman Ben Abou el-Aïch EL-MAKKARI.

Il fut considéré, suivant le témoignage de l'auteur du Bostan, comme un des derniers docteurs de Tlemcen vraiment dignes de ce nom : il exerçait les fonctions d'Imam et de Prédicateur de la grande mosquée. Ses connaissances étaient des plus variées; mais il excellait surtout dans la science du Droit et dans la Théologie. On appréciait son noble caractère, et il se montrait modeste, poli, affable dans le commerce ordinaire de la vie.

« Il connaissait l'état intime de l'âme, tout ce qu'elle renferme de louable dans sa nature, et ce par quoi elle est embellie et purifiée. »

Il vivait encore en 1011 de l'Hégire, époque où le biographe que nous citons achevait sa compilation. Aussi, la notice qui lui est consacrée est-elle fort succincte, et elle ne nous apprend pas si Saïd el-Makkari avait, à l'exemple de son aïeul, déposé dans quel-

algériennes : son auteur, El-Khoundji, mourut en 649 de l'hégire, (1251). Il a été souvent commenté. Ainsi, indépendamment du commentaire d'El-Makkari, on cite encore celui d'Ibn-Merzouk, qui est intitulé : NH'AYA EL-A'MAL, FI CHERH EL-D'JOURNAL, et celui de Chibab El-Dif, sous le titre de : KIFAYAT EL-A'MAL.

ques ouvrages le fruit de son vaste savoir. Mais elle nous fait connaître qu'il compta parmi ses disciples Abou'l-Abbas-Ahmed, son neveu : il s'agit de l'historien(1).

Nous avons trois Epitaphes se rapportant à des membres de la famille El-Makkari, et notamment celles d'un fils et d'une petite fille de Sidi-Saïd. — C'est ici le lieu d'en donner le texte avec la traduction :

I.

Pierre rectangul. — hauteur : 1 mètre. — Largeur : 0^m45. — 19 lignes.
— Beau caractère Maghrebin.

* الحمد لله وحده صلى الله على سيدنا ومولانا محمد خاتم النبيين
وامام المرسلين ورضي الله تعالى عن اصحاب مولانا رسول الله
اجمعين وبعد بهذا فبر البفيه السيد العالم العلامة المحدث
السيد محمد العربي نجل الولي الصالح البركة شيخ الاسلام ومفتي
الانام العالم العلامة الحسيب الاصيل النحوى القرضى الهدى
فريد عصره المرحوم بكرم الله عز وجل سيدي سعيد الهفري
اباض الله علينا من بركته وكان يوم وفاته رحمه الله اوايل
شوال منسوخ عام اربعة وتسعين والى *

TRADUCTION :

« Louanges à Dieu l'Unique !
» Que Dieu bénisse Notre Seigneur et maître Mohammed, sceau
» des prophètes et prince des Apôtres ! Daigne aussi le Très-Haut
» maintenir en sa grâce tous les compagnons de notre Maître, son
» Envoyé !
» Ce tombeau est celui du Jurisconsulte, du Maître, le très-savant

(1) El-Makkari a, lui-même, consacré ce souvenir dans plusieurs endroits du *Nefr'-et-T'is*. Il y déclare, avec reconnaissance, que ce fut à son oncle Saïd qu'il dut les premières leçons du soufisme et de la science des traditions.

» docteur, l'habile interprète de la tradition, le Sid-Mohammed el-
» Arbi, fils de l'ami de Dieu, l'homme de paix et de bénédiction,
» Chef de la loi et son interprète vénéré ; le savant consommé, il-
» lustre, considérable par sa naissance, Grammairien, Jurisconsulte
» et Professeur unique en son temps, maintenant en possession de
» la miséricorde de Dieu grand et puissant : feu Sidi-Saïd el-Mak-
» kari. — Que Dieu nous inonde de ses bénédictions !

» — Il est décédé (Dieu lui fasse miséricorde !) dans les premiers
» jours de Chaoual de l'an mil-quatrevingt-quatorze. (1094)
» Cette date correspond au commencement d'octobre 1683.

II.

Pierre rectangul. — Hauteur : 0^m85 — Largeur : 0^m44. — 10 Li-
gnes. — caractère Maghrebin.

* الحمد لله اما بعد بهذا فبر الحرة الجليلة الحسيبة لاصيلة
امة الله شاشة ابنت البفيه الاجل السيد العربي نجل البفيه
العلامة سيدي سعيد المفري اباض الله علينا من بركاته
وتوفيت في شهر الله المحرم سنة ١١٠٧ *

TRADUCTION :

« Louanges à Dieu ! Ce tombeau est celui de noble dame,
» illustre et distinguée par son origine, la servante de Dieu, Chacha,
» fille du célèbre Jurisconsulte le Sid el-Arbi, fils du très-savant
» Jurisconsulte Sidi-Saïd el-Makkari : que Dieu fasse déborder sur
» nous quelques-unes de ses bénédictions ! — Elle est décédée dans
» le mois divin de Moharrem de l'année Onze cent-sept (1107). »

La date de notre ère, correspondante à cette date hégirienne, est le mois d'Août 1696. Par conséquent, Chacha avait survécu treize ans à son Père. La tombe de cette dame nous offre un intéressant spécimen de l'ornementation tumulaire. L'épithaphe, gravée en caractères maghrebins d'un beau relief, est encadrée dans deux cartouches parallèles, affectant une forme ogivale gracieuse. Nous avons pu nous convaincre, par l'examen d'autres pierres tumulaires semblables, de la même époque, que ce genre d'ornementation caractéristique était exclusivement réservé pour les tombes des femmes

de distinction : cette particularité nous engage à reproduire celle-ci par le dessin, avec ses détails originaux et variés, et l'enchevêtrement capricieux de ses arabesques.

La troisième épithape Makkarienne qui nous reste à citer, est celle d'un frère du célèbre historien. Mais, auparavant, il n'est pas hors de propos de toucher un mot de cet écrivain, puisqu'il est le plus connu des Makkari, et qu'il mit le sceau à l'illustration de la famille. Ce n'est pas que nous ayons à notre disposition des documents biographiques bien explicites; nous ne savons même pas s'il en existe quelque part de tels. Le Bostan, achevé en 1011 de l'hégire, ne mentionne, ainsi que nous l'avons déjà dit, Abou'l-Abbas-Ahmed el-Makkari qu'à titre d'étudiant, et de disciple de son oncle Sidi-Saïd : il n'avait encore rien tiré de son propre fonds, à l'époque où cette compilation fut terminée. — Le bibliographe Hadji-Khalfa parle d'El-Makkari avec sa concision ordinaire; il se contente de caractériser, en quatre lignes, son principal genre de mérite, et d'indiquer la date de sa mort. — Ibn-Khallikan ne le nomme même pas.

Nous regrettons de ne pas connaître la notice publiée par M. de Gayangos, en tête de sa version anglaise, de l'œuvre d'El-Makkari. — Quant aux savants éditeurs des *ANALICTES* (1), qui élèvent avec autant de patience que de talent un beau monument à la science, ils seront parvenus, sans aucun doute, à réunir sur l'auteur de l'intéressant ouvrage qu'ils publient, tous les documents de nature à faire connaître sa vie, son caractère, ses voyages et les diverses phases de sa carrière littéraire. Le procès-verbal de la séance de la Société asiatique du 11 Janvier 1861, paraît faire allusion à une communication de M. G. Dugat sur ce sujet ; mais cette introduction au texte d'El-Makkari n'a pas encore paru (2).

Nous ne saurions avoir, en ce qui nous touche, la prétention de marcher sur les brisées de ces orientalistes distingués, car nous sentons, indépendamment de notre propre insuffisance, celle des documents qui existent à notre portée. Qu'il nous soit permis, cependant, de citer un passage extrait d'un écrivain arabe peu connu, croyons-nous, en dehors des Ecoles Africaines, et qui avait été le

disciple et l'ami d'El-Makkari. Ce document très court, s'il n'apprend rien à personne, servira tout au moins, à confirmer les renseignements puisés par d'autres à des sources différentes.

L'auteur que nous voulons citer est le Cheikh-Abou-Abdallah-Mohammed, très connu ici sous le nom de Miyara.

Il mourut en 1072 de l'hégire. Il avait été, avons-nous dit, un des disciples d'El-Makkari, et il avait conservé pour la mémoire de son ancien professeur une grande vénération, égale, au moins, à l'estime qu'il avait vouée à son talent.

Devenu maître, à son tour, et un des professeurs distingués de l'Académie de Fez, il ne négligeait aucune occasion de rappeler soit dans ses livres, soit en présence de ses auditeurs, les services rendus à la science par celui qui la lui avait enseignée à lui-même. C'est ce qu'il fait, notamment dans l'un de ses commentaires composés sur le **MOURCHID EL-MO'A'IN**, d'Ibn-Achir (1).

Il y trouve l'occasion de rapporter un passage du livre d'El-Makkari, intitulé *لِأَيَّامِ الدَّوْدِيَّةِ* ; et, prenant cette citation pour prétexte, il s'exprime ainsi sur le compte de l'auteur :

« Je dis qu'Abou'l-Abbas-Ahmed-ben-Mohammed el-Yakkari,
 » notre maître, était un Imam d'une science profonde, d'une éru-
 » tion universelle, ayant une connaissance supérieure du Droit,
 » une intelligence prompte et active et une sagacité merveilleuse,
 » qu'il unissait à beaucoup d'éloquence et à une véritable passion
 » pour les Belles-lettres. Il faisait autorité par ses Fetouas, et les
 » Khotbas qu'il composa, pendant qu'il était Imam de la Mosquée
 » El-Kerrouïn (à Fez), ne seront jamais surpassées.

» Il fut promu à ces fonctions d'Imam après la mort du juris-
 » consulte Sidi-Mohammed el-Haouari, et cela en Djoumada-
 » premier de l'an 1022; il les conserva jusqu'à l'époque où il partit
 » pour le pèlerinage, ce qui arriva à la fin du Ramadan de l'an-
 » née 1028. Il alla donc à la Mecque, et, à la suite de ce voyage,
 » il vint se fixer au Caire. On m'a assuré qu'il fit encore cinq autres
 » voyages à la Mecque; mais quant à l'exactitude de ce dernier
 » détail, Dieu seul sait ce qu'il en est. — Il composa, entre autres

(1) *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par El-Makkari, publiés par R. Dozy, G. Dugat, Krehl et Wright (Leyde).

(2) Ceci était écrit au mois de mai 1861. — N. de la R.

(1) Le **Cheikh Miyara**, admirateur passionné d'Ibn-Achir, son compatriote, a laissé trois commentaires, généralement estimés, sur l'œuvre théologique de ce dernier écrivain. Le passage que nous citons est extrait de celui de ces trois ouvrages en arabe et en hébreu: ED-DOR ET-TAMIN OU-EL-MOURID EL-MA'IN.

» ouvrages : 1° — Des gloses fort utiles sur le Mokhtaçar du Cheikh-Khelil; 2° — Une Biographie du Kadi Ayad (1).

» 3° — Un livre très instructif sur la manière de composer les Amulettes (*El-Djedouel*). 4° — Le traité que je cite, sur les points fondamentaux de la doctrine religieuse, au point de vue de la Sonna, ouvrage excellent, qui contient une foule de développements intéressants et profitables pour le salut. Il le composa étant à la Mecque, et, après l'avoir terminé, il en confia une copie écrite de sa main au Jurisconsulte éminent, le célèbre Abou-Beker-El-Medjaçi, qui nous l'apporta à Fez, et cela en l'année 1040. — 5° Enfin, le Cheikh avait réuni un grand nombre de matériaux, et composé beaucoup de fragments sur la littérature et autres sujets. — Il mourut, (Dieu l'ait en sa miséricorde!) dans la ville du Caire, vers le milieu de Redjeb ou de Châban de l'an 1041.

» — Dans des stances que nous avons composées pour honorer la mémoire de nos maîtres décédés (Dieu leur fasse miséricorde!), et, en particulier, de notre vénéré professeur El-Makkari, nous avons indiqué cette date par le mot *CHAM* (شام), qui exprime exactement, par la valeur numérique des trois lettres dont il est composé, *CHIN*, *ALEX* et *MIM*, la date de 1041, [en même temps qu'il rappelle à l'esprit le nom du pays que le Cheikh avait adopté vers la fin de sa vie.]

L'auteur fait ici allusion à la ville de Damas, que les Arabes appellent *Damachk-ech-Cham*, ou simplement *Ech-Cham*, par manière d'abréviation.

Tels sont les détails biographiques fournis par Mohammed-Miyara. El-Makkari, lui-même a parlé, en plusieurs endroits de son grand ouvrage historique, de son séjour à Damas, de l'accueil qu'il y reçut, des leçons publiques qu'il donna dans la grande-mosquée de cette ville. Il raconte qu'il y commenta devant un auditoire bien-

(1) *AYAD-BEN-MOUÇA*, dont le nom est resté fameux, était kadi de Ceuta, et prit une part glorieuse à la défense de cette ville, lorsqu'elle fut attaquée et enlevée par l'Emir Almohade Abdelmoumen. Ibn-Khaldoun le cite avec éloges à cette occasion, Hist. des Berbers, tom. II, p. 176. — Ayad mourut en 544 (1149). Il avait composé divers ouvrages qui lui ont survécu, notamment un Recueil de traditions commentées, qui a pour titre: *Ech-Chefa, fi-H'adits el-Most'afa*: on en fait grand cas au Maroc et dans l'Ouest de l'Algérie. Le Kadi Ayad est mentionné par Ibn-Kallikan, et Hadji-Khalifa.

veillant son traité théologique, *ID'AAÏ-ED-DOUDJNA*; il reproduit même le texte de plusieurs diplômes versifiés, selon l'usage du temps, qu'il conféra aux étudiants qui avaient le mieux profité de ses leçons, et qui se montraient jaloux du titre de disciples d'un tel maître.

El-Makkari est également amené à parler, dans ce même ouvrage, des principaux écrits qu'il avait composés. Il les désigne sous les titres suivants :

- 1° *نظم البهتصر * من ابدان المختصر*
- 2° *ازهار الرياض * في اخبار عياض*
- 3° *اصاة الدجنة * في عفايد اهل السنة **
- 4° *فتح المتعال * في مدح النعال*

Ce dernier ouvrage, qui paraît être un poème en l'honneur des *Sandales du prophète*, était inconnu de Miyara, ou bien cet auteur n'a pas cru devoir en faire mention. Quant au traité des *Amulettes*, que Miyara représente comme étant fort instructif, El-Makkari n'en dit mot, ce qui peut donner à penser que, plus avancé dans sa carrière, il n'en faisait qu'un cas médiocre. — Enfin, les nombreux fragments (*Mok'tadât*) relatifs à la littérature et à divers autres sujets, que Miyara mentionne en dernier lieu, étaient, selon toute apparence, les matériaux qu'El-Makkari achevait de rassembler pendant son séjour en Orient, et qu'il coordonna en un corps d'ouvrage intitulé d'abord : *عرف الطيب* et puis, définitivement :

*نجم الطيب * في اخبار ابن الخطيب*

Ce vaste répertoire de faits, de biographies, de dissertations littéraires, qui embrasse la période la plus brillante de l'histoire des Arabes, est devenu le fondement le plus solide de la réputation de son auteur. — El-Makkari venait à peine d'y mettre la dernière main, lorsqu'il mourut. Plusieurs années se passèrent avant que cet ouvrage se répandît en Afrique, et fût connu même de ses amis de Fez. Cette circonstance explique pourquoi Miyara ne le mentionne pas comme terminé, ni sous son véritable titre. En effet, il ne le connaissait pas encore à l'époque où il achevait ce commentaire du *Mourchid*, d'où la citation ci-dessus est extraite, ainsi qu'il nous

l'apprend lui même, ce commentaire fut terminé en 1044, trois ans seulement après la mort d'El-Makkari. Le *Nefh' et-T'ib* n'avait pas encore eu le temps de franchir la longue distance qui sépare la capitale de l'Egypte de celle du Maghreb.

Voici, maintenant, l'épithèque que nous annonçons plus haut, de l'un des frères du célèbre écrivain.

III.

Pierre rectang. — Hauteur : 0^m74. — Largeur : 0^m43. — Caractère Maghrebin. — Sept lignes.

* الحمد لله هذا قبر الشاب الاجل التالي الكتاب الله عز وجل ابي عبد الله محمد بن البقيه العالم العلم السيد محمد الهفري توفى رحمه الله اواخر جمادى الاولى عام اربعة وخمسين والى *

TRADUCTION

« Louanges à Dieu ! Ce tombeau est celui du jeune homme très-distingué, lecteur habile du livre de Dieu grand et puissant : » Abou - Abdallah - Mohammed, fils du Jurisconsulte, du savant » éminent, le Sid-Mohammed-El-Makkari. Il est décédé, — Dieu » lui fasse miséricorde ! — à la fin de Djoumada-premier de l'an mil » cinquante-quatre (1054). »

La date correspond au commencement du mois d'août 1644. — L'Épithète de *Ech-Chab (jeune)* opposée, dans le langage musulman, à *Ech-Chaïb (mûr)*, sert à déterminer l'âge de l'homme jusqu'à quarante ans, et ne s'entend pas seulement de la première jeunesse. Ce point était important à spécifier, car une trop grande disproportion d'âge ne permettrait pas d'admettre l'hypothèse où je me suis placé, que le défunt, dont il s'agit ici, était un frère de l'Historien. Dans ces termes, au contraire, et nonobstant l'absence d'autres preuves, la supposition n'a rien que de vraisemblable, et nous la tenons pour admise. — Ce frère d'El-Makkari lui avait survécu treize ans. Il suivait, comme presque tous ses parents, la carrière de la science; mais il n'avait pas encore eu le temps de parvenir aux degrés élevés: c'était un débutant instruit, pas encore un savant consommé. — Quant au père, qui serait également celui du grand Makka

ri, les épithètes accolées à son nom sur cette Epitaphe, ne permettent pas de douter qu'il n'eût occupé un rang supérieur parmi les maîtres de la Jurisprudence. — Hadji-Khal'fa mentionne quelquepart un Mohammed-ben-Abou'l-Hacen el-Makkari, auteur d'un traité de morale, intitulé: EL-HADI L'IL-MOHATADI (1). Il ne serait pas hors de vraisemblance de supposer que cette mention concerne ce même personnage.

II. — FAMILLE EL-OKBANI.

La famille dont nous allons parler, de même que celle des Makkari, tenait à la haute bourgeoisie de Tlemcen. Comme elle, aussi, elle produisit une longue suite de savants et de Jurisconsultes distingués, lesquels se perpétuèrent, pendant plus de trois siècles et, pour ainsi dire, héréditairement, dans les charges les plus éminentes de la magistrature. C'est ce que nous apprennent les épitaphes qui sont entre nos mains, et que nous allons traduire ou, tout au moins, mentionner brièvement.

Cinq membres de cette famille, ceux qui avaient le plus marqué, jusque vers le milieu du neuvième siècle de l'hégire, figurent dans le Recueil biographique du Bostan, et dans l'ordre suivant, savoir :

1° — SAÏD-BEN-MOHAMMED EL-OKBANI, né à Tlemcen, en 720, et mort en 811.

2° — KACEM BEN-SAÏD, fils du précédent; mort en 854.

3° — AHMED-BEN-KACEM-BEN-SAÏD, fils du précédent; mort en 840.

4° — IBRAHIM-BEN KACEM-BEN-SAÏD, frère du précédent; mort en 880.

5° — MOHAMMED-BEN-AHMED-BEN-KACEM-BEN-SAÏD, neveu du précédent, et fils de celui qui est désigné sous le n° 3; mort en 871.

Ces cinq personnages avaient tous été Kadis de Tlemcen, et honorés pour leur mérite, à des degrés différents; mais les deux premiers, surtout, s'étaient acquis une grande réputation par leurs ouvrages.

« Sidi-Saïd-El-Okbani, dit l'auteur du Bostan, avait étudié le Droit sous les deux fils de l'Imam. Il exerça successivement les fonctions de Kadi à Bongie, à Maroc et à Tlemcen; il occupa pendant quarante ans cette dernière charge, et il avait mérité qu'on

(1) Lexicon Bibliographicum, Edit. Orientali, Tom. VI, PG 471: sous le n° 14335

lui décernât le titre de chef des Euléma. Il compta au nombre de ses disciples des hommes qui devinrent plus tard les colonnes de la science, tels que Ibn-Merzouk el-Hafid, l'Ouali-Sidi-Ibrahim el-Masmoudi, le Cheikh Ahmed-ben-Zarou, et bien d'autres. On prétend qu'il tirait son nom, El-Okbani, d'Okhan, petite ville de l'Andalousie, d'où sa famille était originaire. Il composa un commentaire sur le Traité des successions d'El-Haoufi, qui n'a jamais eu son pareil; un autre commentaire sur la Logique d'El-Khoundji; des gloses sur Ibn-el-Hadjib; des commentaires excellents sur le Telkhis d'Ibn el-Benna, sur l'ouvrage d'Ibn el-Yasmin, qui traite de l'Algèbre (*El Djeber ou el-Mok'abala*); enfin sur l'Akida el-Borhanîa, et sur le Borda. Il composa aussi l'Exégèse des Sourates *El-Anaa'm*, et *El-Fatih'a*: deux ouvrages qui sont des plus instructifs. — El-Ouancherici dit, dans un de ses livres, que le Cheikh Saïd était né à Tlemcen en 720, et qu'il y mourut en 811. »

Il peut paraître surprenant que l'auteur du Bostan présente cette dernière date sous une forme aussi dubitative; car il lui était loisible de la vérifier sur la tombe même de Sidi-Saïd, dans le petit cimetière du Kadi.

Nepourrait-on pas induire de là qu'à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire à la fin du 16^{me} siècle, cette tombe était déjà, et depuis long-temps, peut-être, enfouie sous le sol? Quoi qu'il en soit, ce qui était douteux pour lui, il y a deux siècles et demi, ne l'est plus pour nous; car l'épithaphe de Sidi Saïd El-Okbani est précisément une de celles que le hasard a fait tomber entre nos mains. — La voici.

I.

Hauteur de la pierre: 1 mètre 0 — Largeur: 0^m49. — 14 Lignes.
— Caractère maghrebin.

* الحمد لله وحده والصلاة على سيدنا محمد وعلى آله هذا قبر
السيد الافضل البغوي الاجل التالي كتاب الله عز وجل سيدى
سعید بن السيد البغوي المحدث البصيح البليغ المدرس محمد
العقباني اسكنه الله مسكن الجنان وتغفده بالرحمة والغبيران
وتلغاه بالسرور والرضوان توفي رحمه الله يوم الثلاثاء عند صلاة
العصر ثاني وعشرين من ذى الحجة سنة ٨١١ *

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu, l'Unique! La bénédiction soit sur N. S. Mohammed et sur sa famille!

» Ce tombeau est celui de l'éminent seigneur, le jurisconsulte très-illustre, l'interprète du livre de Dieu fort et puissant: Sidi Saïd, fils du seigneur le jurisconsulte versé dans la tradition, le professeur éloquent et accompli, Mohammed El-Okbani. — Que Dieu lui donne pour demeure le Paradis, qu'il étende sur lui la miséricorde et le pardon, et le maintienne en joie et en bonheur!

» — Il est décédé (Dieu lui fasse miséricorde!) vers l'heure de la prière d'El-Aceur le mardi vingt-deux de Dou-el-Hidja de l'an huit cent onze. (811.) »

Cette date de l'hégire a pour date correspondante, dans l'ère chrétienne, le 8 Mai 1409.

Kacem el-Okbani, fils de Saïd, avait acquis un tel savoir en Théologie et en jurisprudence, qu'il mérita de se voir conférer le titre de premier Mufti de Tlemcen: ses décisions faisaient autorité.

Il eut, cependant, maille à partir avec le docte Ibn Merzouk el-Hafid, qui lui contestait la valeur de certaines propositions théologiques, mal-sonnantes à son gré; mais l'amitié cimentée, dès leur plus jeune âge, entre ces deux hommes supérieurs, n'en reçut aucune atteinte.

Il eut l'honneur de former à son école Et-Tenessi, El-Mazouni, El-Ouancherici, Ibn-Merzouk el-Hafid, et Sidi Ahmed ben-Zekri, qui assista tout jeune à ses dernières leçons. — Il composa un commentaire sur le livre d'Ibn el-Abbad; un Mokhtaçar sur les fondements de la doctrine religieuse; des notes sur Ibn el-Hadjib; un poème à la louange du soufisme et divers autres ouvrages. — Il avait fait le pèlerinage dans le courant de l'année 830; et il enseigna, quelque temps, dans la grande-mosquée du Caire.

— Le célèbre Et-Koldsadi, cité dans le Bostan, s'exprime ainsi à son sujet: « Notre cheikh, l'Imam dont la savante dialectique portait la lumière dans les questions les plus ardues et les rendait accessibles à toutes les intelligences, n'a jamais eu d'égal comme interprète de la loi. Ses vues étaient toujours nobles et élevées, mais il était exempt d'orgueil; comme il avait voué son plus bel âge à la science, il lui consacra encore le déclin de sa vie. » — Il mourut dans le mois de dou'l-kada de l'année 854. On l'enterra près de la grande-mosquée, non loin du Cheikh Ibn-Merzouk el-

Hafid ; le Sultan assista à ses funérailles avec toute sa cour. Ce sultan était Mouley-Abou'l Abbas-Ahmed, le dernier de la postérité d'Abou-Hammou II.

Nous avons fait des recherches, jusqu'à présent infructueuses, pour découvrir la tombe de Sidi Kacem dans l'endroit que lui assigne le biographe (1) ; mais l'épithaphe d'un de ses enfants, qui va être traduite ci-après, est au nombre de celles qui ont été retrouvées dans l'ancien cimetière du Kadi.

II.

Hauteur de la pierre : 0^m85. — Largeur : 0^m52 — 8 Lignes. — caractère Maghrebin.

* الحمد لله هذا قبر الحرة الجليلة أم العزب البفيد العالم سیدی
باسم العفبانی رحمها الله يوم الاحد سادس وعشرين من
شعبان عام ثلاثة وعشرين وتسعمائة

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu ! Ce tombeau est celui de noble et illustre »
dame Omm el-Azz, fille du savant Jurisconsulte Sidi-Kacem El-
Okbani. Elle est décédée — Dieu lui fasse miséricorde ! — le
» Dimanche, vingt-six de Chaban de l'année neuf cent vingt-trois
(923.) »

A cette date de l'hégire correspond le 14 septembre 1517 de l'ère chrétienne. — Sidi-Kacem était mort en l'an 854 : sa fille, qui lui avait survécu soixante-neuf années, était au moins octogénaire, lorsqu'elle mourut.

Le frère de cette dame, Ibrahim el-Okbani, second fils de Kacem, qui avait occupé, comme son père et son frère aîné, Ahmed, les plus hautes charges de la magistrature, mourut en l'année 880, laissant un fils du nom d'Abou-Abdallah-Mohammed, qui fut Kadi, à son tour, et transmit à son fils Abou'l-Abbas la science du droit

(1) Nous avons pourtant découvert, au même lieu, le tombeau d'Ibn-Merzouk el-Hafid, ses ossements et son épithaphe, de même que les tombes d'autres personnes appartenant à cette illustre famille de savants.

Nous nous proposons de faire, de cette découverte, l'objet d'un mémoire spécial.

et la haute dignité de chef de la Justice, devenues héréditaires dans sa famille.

Nous possédons l'épithaphe de cet Abou'l-Abbas-Ahmed el-Okbani.

Elle lui décerne les épithètes les plus louangeuses, telles que celles de très illustre Jurisconsulte, de savant accompli, de Kadi incomparable ; elle fixe la date de sa mort à l'année 979, de J.-C. 1571.

Un de ses fils et trois de ses filles, dont les épithaphe ont été également recueillies, l'avaient précédé, quinze ans auparavant, dans la sépulture commune de la famille.

Leurs noms étaient : Mohammed el-Kharoubi ; Amats el-Hak ; Felouha et Fatma.

Tous quatre étaient morts la même année, 964, et dans le court espace de trois mois. Cette particularité permet de supposer qu'ils avaient succombé à la peste qui régnait alors à Tlemcen et y faisait beaucoup de victimes. Nous fondons cette induction sur un passage du Bostan, dans la vie du cheikh Sidi Mohammed-ben el-Hadj-Amezian, où il est dit que ce personnage mourut en la même année 964, de la peste qui sévissait à cette époque. — C'était à la fin de l'an 1556 de l'ère chrétienne (1).

Une autre fille du Kadi Abou'l-Abbas mourut la même année que son père, en 979.

Elle s'appelait Aouali. Nous avons également son épithaphe, ainsi que celles de deux de ses sœurs, portant, l'une et l'autre, le nom de Ez-Zohra, et mortes, la première à la fin de Chaban 986 (Nov. 1578) et la seconde au commencement de Djoumada-second de l'année 990 (juill. 1582).

Sidi Kacem el-Okbani avait laissé encore un troisième fils, le Kadi Abou Yahya ; et celui-ci, à son tour, eut trois fils, savoir : Mohammed, Abou Abdallah-Mohammed et Abou'l Abbas-Ahmed. Le premier mourut en 899 (de J.-C. 1494) ; le second, en 941 (de J.-C. 1534) ; et le troisième, en 957 (de J.-C. 1550).

Les deux derniers avaient brillé par leur savoir, à l'égal de leurs ancêtres, et, comme eux, ils avaient rempli les fonctions de Kadi de la Djemâa de Tlemcen. Quant au premier, il était mort jeune et ne donnant encore que des espérances. — Nous avons leurs épithaphe.

(1) La peste étendait alors ses ravages jusqu'à Alger, où elle emporta le fameux Pacha Salah-Rais. N. de l'Alger.

Nous possédons aussi celle d'une fille d'Abou-Abdallah Mohammed, appelée Rahmouna, et morte en 973 (de J.-C. 1565), et d'une Zeineb, fille d'Abou'l-Abbas morte en 991 (de J.-C. 1583.)

Un frère de cette dernière reposait dans cette sépulture patriarcale, non loin de sa sœur; et nous remarquons, dans son épitaphe, une particularité qui nous engage à la citer intégralement.

III

Hauteur de la pierre: 0^m95. — Largeur: 0^m46. — 8 Lignes. — Caractère maghrebin.

* الحمد لله هذا قبر التاجر الجليل ابي زيد عبد الرحمان
بن البقيه العالم ابي العباس احمد العفبان توفي رحمت الله
عليه اوائل محرم الحرام فاتح سبعة عشر بعد الب *

TRADUCTION.

« Louanges à Dieu ! Ce tombeau est celui du négociant fameux » Abou Zeïd Abd er-Rahman, fils du Jurisconsulte, le savant » Abou'l-Abbas Ahmed el- Okbani. — Il est décédé (sur lui soit » la miséricorde de Dieu !) au commencement du mois sacré de » Moharrem, le premier de l'année mil dix-sept (1017). »

Cette épitaphe nous a paru particulièrement digne d'attention, en ce qu'elle constate que la famille Okbani, de même que les Makkari, comptait de ses membres dans le haut commerce. La richesse qu'elle en retirait ne faisait qu'accroître le relief de la naissance et des distinctions honorifiques; elle ne croyait pas déroger. De tout temps, les Musulmans ont pensé ainsi. La profession commerciale s'allie très bien, dans leurs idées, avec la noblesse du nom. Mahomet était commerçant; et, de nos jours, ne voyons-nous pas la plupart des souverains musulmans se faire les premiers marchands de leurs états ?

La date du décès d'Abou-Zeïd se rapporte à la fin d'avril 1608 de notre ère. Un de ses fils, le jeune Abou Yahya ben Abd er-Rahman, mourut l'année suivante, au commencement du mois de Dou'l-Hidja 1018. — Son épitaphe a été déterrée avec celle de son père.

Ces renseignements d'outre-tombe, jalonnés à de courtes distances, sur une durée de deux siècles, ont pu nous donner une idée assez nette du rôle important que jouait la famille Okbani dans les régions élevées de la société Tlemcénienne d'autrefois. Elle méritait, à juste titre, de prendre sa part de l'intérêt rétrospectif qu'inspire si naturellement le passé de notre vieille cité.

Parmi les autres épitaphes provenant encore du cimetière du Kadi, nous nous contenterons de mentionner les suivantes :

1° La grande et noble dame FATMA, fille de SIDI CHAKROUN, morte en Ramadan 893 (sept. 1488). — Ce Sidi Chakroun était un marabout vénéré, dont le tombeau, aujourd'hui détruit, fut, pendant longtemps, le but de pieux pèlerinages. Son nom vit encore dans la mémoire du peuple.

2° La noble dame EL-ALIA, fille de SIDI EL-FEKIH, qui mourut au commencement de Dou'l-Kada, en l'an 900 (août 1495).

Les Oulad el-Fekih étaient une famille de gens honorés pour leur savoir, et qui occupèrent longtemps de hauts emplois. Bien qu'elle soit complètement éteinte aujourd'hui, le souvenir du nom est demeuré.

3° La sainte femme, de la descendance des Chérifs, RAHMIA, fille de Sidi-Mohammed, et arrière petite-fille de l'Ouali SIDI ABDALLAH BEN-MANSOUR, le marabout si vénéré d'Aïn el-Hout. — Son épitaphe porte la date de 1179 (de J.-C. 1763). Nous aurons l'occasion de parler plus au long du célèbre personnage, à la postérité duquel appartenait cette femme, renommée elle-même par sa sainteté.

4° SIDI ES-SAÏD, mort en 1075 (de J.-C. 1664).

— AZIZA, décédée en 1073 (de J.-C. 1662).

— ALOULA, dont la date du décès est de 1086 (de J.-C. 1675).

— FATMA, morte en 1108 (de J.-C. 1696).

Ces quatre personnes étaient de la famille de IBN ECH-CHEKKI, une des plus considérées de l'ancienne bourgeoisie. Sa descendance se trouve maintenant dispersée dans plusieurs villes du Maroc. Le quartier qu'elle habitait autrefois, à Tlemcen, reste connu sous son nom.

5° L'illustre dame, renommée pour sa piété et ses bonnes œuvres, FATMA, fille du savant jurisconsulte Sidi Mokhtar, de la lignée du célèbre IBN MERZOUK EL-HAFID. — La date de sa mort est 1034 (de J.-C. 1624.)

La sépulture ordinaire des membres de cette famille était

dans le petit cimetière attendant au tombeau de leur illustre aïeul, proche de la grande mosquée. Nous exposerons, dans un autre mémoire, les découvertes que nous y avons faites.

La dame Fatma avait dû, sans doute, à son alliance avec un Makkari ou un Okbani, d'être inhumée dans le cimetière particulier de ces deux familles. Nous savons, en effet, positivement et par des actes authentiques, que les Makkara, les Okabna et les Merazka, qui tinrent si longtemps la tête de la science et des hauts emplois, vivaient très-unis, et s'alliaient les uns aux autres par de fréquents mariages. Ils formaient donc, pour ainsi dire, une seule famille, et habitaient à eux seuls, à proximité de la grande mosquée, tout un quartier, auquel leur souvenir commun est resté attaché.

On se demande avec un certain intérêt ce que sont devenus les descendants de ces trois illustres maisons. — Comme le reste de leurs compatriotes, ils ont été cruellement atteints par les vicissitudes sans nombre qui ont bouleversé leur pays.

Le nom d'El-Okbani est tout-à-fait éteint ; à moins que la prétention, que mettent en avant les Oulad es-Sekkal, de descendre de ces savants fameux, ne soit justifiée.

Il existe, au contraire, plusieurs descendants en ligne directe du célèbre Ibn Merzouk, un des oracles de la science dans les écoles africaines, au neuvième siècle de l'Hégire. — On les appelle les Merazka. Ils sont aussi pauvres et ignorants que leurs ancêtres étaient riches et éclairés. Il n'y a plus même un thaleb parmi eux ; mais l'antique célébrité du nom fait qu'on les honore encore. Adonnés à la profession de Fellah, et vivant au jour le jour, ils s'efforcent de reconquérir, à la sueur de leur front, une parcelle de l'héritage paternel, emporté par la tempête des révolutions. L'un d'eux s'est constitué le gardien du tombeau de l'Ancêtre. Il y recueille les offrandes des âmes pieuses et charitables, et cela l'aide à vivre. Aux curieux, qui l'en sollicitent, il montre une relique précieuse de Sidi Ibn Merzouk el-Hafid : c'est un Koran qui a appartenu à cet homme illustre, et que, depuis plus de quatre siècles, chaque génération de ses petits-enfants lègue pieusement à celle qui la suit. Les Musulmans baisent avec respect les feuillets jaunies et à demi-effacés de ce livre béni.

Quant à la postérité des Makkari, elle a été un peu moins maltraitée par le sort. — Il y avait à Tlemcen, dans les derniers temps de la domination turque, trois représentants de ce grand nom,

dont l'un, le sid El-Hadj el-Mekki El-Makkari (*El-Mokri*, selon la prononciation vulgaire) était Imam de la grande mosquée, depuis plus de quarante ans. Tous les trois, forcés d'abandonner le pays, lors de la grande tourmente qui précéda notre prise de possession, émigrèrent au Maroc. L'Imam El Hadj el-Mekki se fixa à Oujda, où il est mort il y a une quinzaine d'années. Ses trois fils habitent maintenant la ville de Taza, et leur titre de lettrés, plus encore le nom qu'ils portent, leur a fait obtenir une position honorable.

Les deux autres Makkari, le sid-Hammadi et le sid-Mohammed sont morts aussi dans leur exil volontaire. Le fils du premier s'est fait commerçant : il est établi à Oujda, d'où il étend ses opérations, jusque dans le Sahara. Le second, sidi el-Mekki el-Mokri, grâce à une instruction distinguée, et à un mérite précoce, s'est vu ouvrir les portes de la grande Medersa de Fez : il y est professeur de belles lettres, et, quoique jeune encore, il s'est acquis déjà une telle réputation, qu'on l'a surnommé le nouveau Zamakhchari. —

Ainsi, par un retour bizarre de la destinée, les derniers survivants des Makkari, restés fidèles aux traditions de famille, suivent aujourd'hui, comme leurs ancêtres il y a cinq siècles, les deux voies d'où leur maison était sortie si brillante et si prospère : le commerce et la science ! L'un travaille pour la fortune, tandis que l'autre travaille pour la réputation. Puissent-ils, ces dignes héritiers du nom d'El-Makkari, comme un adoucissement aux peines de l'exil, recueillir à la fois l'une et l'autre !

CH. BROSSELD.

Nous plaçons à la suite de cet article celui qui a été publié dans le *Mobacher* du 2 octobre dernier, sous le titre de *Sidi Ahmed ben Mohammed ben-Mokkri. N. de la R.*



SIDI AHMED BEN MOHAMED BEN MOKKRI.

Les lettrés apprendront avec satisfaction que l'on vient d'imprimer le livre du célèbre Ahmed ben Mohamed el-Mokkri, de Tlemcen. Quatre savants européens, dont l'un, M. Gustave Dugat, a déjà traduit en français les œuvres de l'émir Abd-el-Kader, ont travaillé pendant six années à lire et à comparer toutes les copies du livre précieux d'El Mokkri.

Après avoir demandé conseil à tous les gens les plus versés dans la littérature arabe, tant Musulmans qu'Européens, ils se sont décidés à mettre au jour cette édition, qui est la première imprimée.

Sidi el Mokkri composa plusieurs ouvrages sur des sujets religieux et littéraires. Son livre sur l'Espagne a été écrit pendant ses séjours à Fez et à Damas.

Ce qu'on y trouve de précieux, ce sont les fragments d'auteurs qu'il cite, parce que les ouvrages originaux sont en partie perdus.

Son ouvrage qui vient d'être publié, est composé de huit livres et d'une préface. Dans celle-ci il fait, moitié en vers, moitié en prose rimée, sa biographie. Il raconte son voyage au Maroc et décrit la beauté de cette contrée, les charmes de son séjour. Quand il est forcé de la quitter, il exprime en vers la douleur de se séparer de ce qu'on aime, puis il se résigne et versifie sur la patience. S'il s'embarque pour l'Orient, il ne manque pas de décrire les dangers des voyages sur mer. « Trois choses, dit-il, n'offrent aucune sécurité, la mer, le Sultan et le destin. » Son délicieux séjour à Damas lui rappelle les poésies de cette contrée. Il termine en donnant la division de son livre.

La première partie contient une description de l'Espagne, dont il emprunte les principaux traits aux plus célèbres poètes. Il parle du Vizirat, du Rodia, du Chorta, de l'Ihtisab. Dans la deuxième partie, il raconte la conquête de l'Espagne par les Arabes que conduisaient Tarik et Mouça, et cite les passages de tous les auteurs qui en ont parlé. Dans la troisième partie, il y a l'histoire des khalifes et des raïs. El-Mokkri fait son récit d'après les historiens les plus renommés. La quatrième contient la description de Cordoue, la plus belle des villes de l'Occident. Dans la cinquième et sixième, on trouve les biographies de tous les hommes qui ont le plus honoré la science.

Il y a les vies de 173 jurisconsultes et traditionnaires, 72 commentateurs, lecteurs du Coran, prédicateurs, cadis, muftis; 48 philosophes, saints; 69 poètes, littérateurs, grammairiens; 23 princes et guerriers, 14 médecins, mathématiciens: en tout 376 biographies. Dans la septième partie, El-Mokkri cite les vers les plus remarquables et dépeint les mœurs des Espagnols. Dans la huitième, il raconte comment les Arabes quittèrent l'Espagne.

Le livre d'El-Mokkri, qui a plus de 1,800 pages in-4°, c'est l'Espagne arabe entière, historique, artistique, littéraire, scientifique, depuis le deuxième siècle de l'hégire jusqu'au neuvième. C'est un immense tableau d'hommes, de villes, de monuments, de voyages, d'événements, de combats et de scènes de tout genre. Chacun selon son goût, le poète, l'historien, le savant, pourra choisir dans cette mine précieuse le filon qui lui conviendra.

C'est l'admirable invention de l'imprimerie qui permet de se procurer pour un prix modique un ouvrage jusqu'à présent très rare.

(Mabacher du 2 octobre 1861)

Note de la Rédaction. — La Bibliothèque d'Alger possède, sous le n° 124, trois volumes de l'histoire des Andalous, par Makkari, savoir :

1° Un premier volume in-4°, belle écriture orientale avec les signes voyelles, pages encadrées dans des filets d'or. Le titre est ainsi conçu :

نجم الطيب بتاريخ الأندلس الرطيب

L'auteur est désigné sous les noms de *El-Cheikh Ahmed el-Morerbi el-Makkari*.

2° Un deuxième volume in-folio, contenant huit chapitres, à partir du huitième inclusivement. Ecriture moghrebine. Avec ce tome finit l'ouvrage.

3° Un volume acéphale, contenant tout le chapitre IV et une partie des chapitres III et V de l'ouvrage. Belle écriture moghrebine.

DE LA TERMINOLOGIE ÉPIGRAPHIQUE.

Chaque branche des connaissances humaines exige un vocabulaire spécial, exact, précis et suffisamment expressif. L'épigraphie ne satisfait pas à cette légitime exigence, en ce qui concerne la description des inscriptions romaines, considérées au point de vue graphique; car, si l'on veut expliquer les formes variées des lettres, particularité souvent si utile à connaître, surtout pour la question chronologique, on réussit rarement à unir l'exactitude à la clarté, chaque auteur employant des expressions différentes, et presque toujours assez vagues, pour décrire des objets pourtant identiques. En ce cas, produire un fac-simile de l'épigraphe est assurément ce qu'il y aurait de mieux à faire; mais le procédé est très coûteux et devient même impraticable, si le nombre des documents à commenter est quelque peu considérable.

L'adoption récente en typographie de caractères dits *épigraphiques*, n'a pas écarté la difficulté, ces signes ayant le grand inconvénient de faire croire au lecteur qu'il a sous les yeux une image fidèle de l'inscription originale, tandis qu'il n'en est rien dans la plupart des cas. En effet, les formes si variées de l'épigraphie romaine ne peuvent être rendues par un alphabet unique fait d'après le nouveau système, et le fac-simile ne peut dès-lors qu'induire en erreur. L'ancienne méthode, au contraire, qui consistait à employer les majuscules typographiques ordinaires, avait l'avantage de ne rien préjuger, et, en n'affichant pas la prétention de reproduire une image fidèle des textes, elle ne pouvait tromper personne.

Dans les deux cas, il faut donc, en définitive, à défaut d'un dessin, recourir à la description minutieuse, toutes les fois qu'on a quelque motif de faire ressortir certaines nuances caractéristiques de lettres. Mais, alors, un autre embarras se présente : chaque auteur a sa terminologie particulière, ce qui achève d'égarer le lecteur dans un sujet déjà assez obscur de lui-même. Aussi, n'est-on jamais sûr d'être compris en pareil cas, même par les épigraphistes de profession.

Afin de rendre ceci plus compréhensible, je supposerai qu'on a intérêt à signaler une des cinq formes principales sous lesquelles la lettre M, par exemple, se produit dans les inscriptions : l'un parlera de *hastes*, l'autre de *montants*, etc., désignant, ou, pour mieux

dire, déguisant ainsi les mêmes choses sous des noms différents.

Et, cependant, en résumé, les caractères épigraphiques, malgré leur extrême variété, se décomposent toujours en des éléments dont chacun a son nom exact et expressif. En employer d'autres et plusieurs, c'est s'exposer gratuitement à produire la confusion. Ainsi, les mots *montant*, *haste*, *traverse*, souvent employés comme équivalents de verticale, diagonale et horizontale, sont loin d'avoir la même exactitude de signification. Car, A et H, par exemple, se composent tous deux de deux *hastes* ou *montants* et d'une *traverse*, quoique cependant leur forme ne soit pas la même. Mais, l'équivoque disparaît si l'on dit de l'un : deux diagonales en contact par le haut, et réunies au milieu par une horizontale; — et de l'autre : deux verticales parallèles réunies à leur partie moyenne par une horizontale.

Il ne s'agit donc, pour obtenir une terminologie convenable, que de choisir parmi les dénominations connues celles qui rendent le mieux l'idée et n'admettent aucune confusion. C'est ce que je vais essayer de faire.

La grande variété des formes graphiques que l'on remarque dans les inscriptions romaines peut se classer en trois alphabets.

1° L'alphabet des majuscules typographiques actuelles. Il est à remarquer qu'on en retrouve toutes les lettres dans l'épigraphie romaine, dont les plus beaux échantillons, les plus anciens et les plus réguliers, sont précisément ceux qui s'en approchent davantage. Par ce motif, on est autorisé à lui assigner le premier rang et à l'intituler ALPHABET NORMAL.

2° L'alphabet où les éléments courbes des lettres *normales* se sont changés en lignes droites; où, par exemple, O est devenu un losange, ou même un carré. C'est, enfin, l'alphabet où les *appendices* ont généralement disparu. Ainsi, la majuscule E s'y trouve réduite à ses quatre éléments essentiels, c'est-à-dire à trois horizontales, entées à droite sur une verticale, soit E. Puisque le caractère essentiel est ici le changement des courbes en droites, le nom d'ALPHABET RECTILIGNE convient tout-à-fait.

3° Un dernier alphabet se caractérise par des tendances opposées : les droites du type normal, éléments ou *appendices*, y deviennent des lignes *courbes*. Ainsi, la lettre T, au lieu de l'horizontale placée en équilibre sur sa verticale, offre une ligne ondulée exactement semblable à un S étiré et couché de cette façon : . L'appendice inférieur,  qui porte la verti-

cale a subi la même métamorphose et est devenu aussi un *s*, mais de dimension très-réduite. Le caractère dominant étant ici la substitution des lignes *courbes* aux lignes droites, le mot d'ALPHABET CURVILIGNE paraît très-bien appliqué.

Je ferai remarquer que cette classification est basée sur des considérations d'ensemble, et qu'il ne faut pas en conclure qu'une inscription ne puisse jamais présenter que les lettres d'un même alphabet. Il n'en est pas ainsi, et un même caractère peut très-bien varier de forme dans un même document (1). Parmi les causes qui déterminent ces variantes, je puis indiquer, dès à présent, la nécessité de faire entrer beaucoup de caractères dans un espace quelquefois très-restreint.

Si l'on envisage la question qui nous occupe au point de vue de l'art, on peut dire que l'*alphabet rectiligne* accuse, en général, les gauches tâtonnements, la raideur novice de la barbarie calligraphique ; tandis que le *curviligne* est l'abus évident des prétentions à l'élégance. L'*alphabet normal* domine entre les deux autres par la régularité de ses éléments, sa sobriété en fait d'appendices, et par les justes proportions de ses diverses parties.

Nous voici arrivés au point où nous pouvons aborder la classification des lettres d'après leurs formes élémentaires, classification qui doit servir à établir la *terminologie épigraphique* dont on a déjà vu quelques échantillons.

En examinant à ce point de vue l'*alphabet normal*, celui que je prends pour point de départ et terme de comparaison, on s'aperçoit qu'il renferme deux formes d'où procèdent toutes les autres. Ce sont la *ligne droite* et le *cercle*, qui se retrouvent tous deux dans les lettres I et O. Des changements de dimension et de position pour l'un, des sections et des différences de proportion pour l'autre engendrent tous les autres caractères : I *debout*, *penché* ou *couché* ; I dans toute sa grandeur, ou réduit aux proportions de simple appendice, est le générateur des parties rectilignes des lettres, comme O, entier, coupé verticalement ou horizontalement, l'est des parties curvilignes.

Mais la fécondité de l'un a dépassé de beaucoup celle de l'autre ; car, tandis que la ligne droite, ou I, produisait treize lettres composées d'éléments exclusivement rectilignes, et qu'elle concourait à la

formation de six autres lettres mixtes, c'est-à-dire composées de droites et de courbes, O, qui avait contribué, de son côté, à la création de ces six lettres mixtes, n'a produit, seul, que quatre caractères.

Cette supériorité de la droite sur la courbe, comme nombre, n'existe pas dans l'écriture cursive, où l'élément curviligne domine, au contraire. Cela devait être, au reste, parce que la nécessité d'économiser les levés de main et les arrêts, qui font perdre beaucoup de temps, conduit à lier les caractères entre eux, ce qui, avec le besoin de rapidité, amène à réduire en courbes toutes les droites des lettres. Ceux qui ont pratiqué la sténographie comprendront très bien cela.

Classons maintenant l'*alphabet normal* d'après ces données :

Droites	LTEFH	I	VAKXYNMZ.
Courbes	QG	O	SC
Mixtes	BDJPRU		

Je passe à l'application.

En examinant les lettres de la catégorie des droites, on trouve que les éléments, et même les appendices, sont et ne peuvent être que des *verticales*, des *horizontales* et des *diagonales*.

La deuxième catégorie a pour parties constituantes le *cercle* et ses *segments*, employés comme éléments ou même comme appendices.

La troisième offre la combinaison des deux autres.

Avec cette terminologie très simple et essentiellement rationnelle, on peut donner une idée exacte des variations graphiques d'une même lettre sans avoir besoin de placer aucun dessin sous les yeux du lecteur.

Je prendrai la lettre la plus compliquée de forme, M, par exemple :

M, dans le *type normal*, offre deux diagonales entre deux verticales.

Comme il s'agit d'une lettre bien connue, je me borne à une définition abrégée. Si les circonstances l'exigeaient, rien ne serait plus facile que d'être complet, en disant, par exemple : M se compose de deux verticales parallèles, d'où s'abaissent deux diagonales qui se réunissent à angle aigu, à la base de la lettre. Mais, à vouloir tout dire, en pareil cas, on risque de fatiguer l'attention du lecteur, ce qui diminue la chance d'être compris.

Pour revenir à notre lettre M, elle compte encore les variantes que voici :

Deux verticales parallèles encadrant deux diagonales de deux tiers de longueur, ou, même, de demi-longueur ;

(1) Dans l'épigraphie n° 93 du Musée d'Alger, la lettre A se présente sous huit formes.

Quatre diagonales.

Je ne pousse pas plus loin cette énumération, ce qui précède étant suffisant comme exemple.

Quand on a des motifs de désirer une précision plus grande, on numérote les éléments des lettres de gauche à droite, ou de haut en bas ; et l'on dit, par exemple, pour M de la dernière espèce, 1^{re}, 2^e 3^e, et 4^e diagonale. Pour les trois horizontales qui s'insèrent à la verticale de E, on dit, en commençant par le haut : 1^{re}, 2^e et 3^e horizontale.

Pour les lettres courbes dérivées qui sont, comme on l'a vu, des segments de O, on peut arriver à la même précision de langage. Exemple :

Type normal de G. Segment senestre de cercle, du bas duquel remonte une petite verticale couronnée d'un appendice horizontal.

1^{re} variété. Idem, du bas remonte intérieurement une petite diagonale.

2^e variété. Idem, d'où descend vers la gauche une petite diagonale.

3^e variété. Idem, dont l'extrémité inférieure se recourbe en spirale en bas et intérieurement en forme de corne, d'Ammon.

Le type normal de S est deux segments de cercle soudés et superposés, le senestre en haut, le dextre en bas ; plus les appendices, etc., etc.

Les lettres mixtes se décrivent avec la même précision :

B, par exemple, est une verticale à laquelle se soudent, à droite, deux segments dextres superposés.

J est une verticale terminée en bas et à gauche par un segment inférieur. Ajoutez-y une verticale à gauche et vous avez un U.

Ces exemples semblent établir que la terminologie proposée est complète, puis suffisamment claire, et qu'elle permet de spécifier les types et leurs variétés avec une grande exactitude. Elle met donc à même de décrire exactement une inscription au point de vue graphique, en indiquant l'espèce d'alphabet qui y domine, *normal*, *rectiligne* ou *curviligne* ; ainsi que les particularités relatives aux variétés des lettres *droites*, *courbes* ou *mixtes*.

Il reste à signaler la différence radicale qui existe entre les *éléments* des lettres et leurs *appendices* : les premiers en sont les parties constitutives, et on ne pourrait les supprimer sans altérer profondément le caractère et en rendre la lecture incertaine. Les *appendices*, au contraire, sont des espèces de superfluités calligraphi-

ques qu'on peut élaguer, qu'on élague même très-souvent sans dénaturer le signe. Ainsi, enlevez à L les deux petits traits horizontaux et le trait vertical que cette lettre présente en haut, en arrière et en avant, il ne restera que L dont l'identité ne sera pas moins facile à saisir ; mais si vous lui ôtez son horizontale, ou l'accourcissez outre mesure, comme font certains lapicides pour que la lettre occupe moins de place, vous n'aurez plus qu'un caractère douteux, qui peut aussi bien être un I qu'un L. Cette explication ne permettra pas que l'on confonde les éléments avec les *appendices*, véritables additions parasites que le sentiment de l'art peut approuver, mais dont la raison n'a que faire.

Puisque je suis amené à parler de la lettre L, disons quelque chose de ses nombreuses métamorphoses qui sont un assez curieux sujet d'étude. On a vu que dans l'alphabet rectiligne elle perd tous ses appendices et ne présente plus qu'une verticale à laquelle une horizontale se soude à angle droit, inférieurement et à droite.

Dans le système curviligne, l'appendice supérieur et l'élément, inférieur se changent en deux lignes ondulées de proportions différentes, présentant toutes deux l'accouplement d'un segment inférieur avec un segment supérieur soudés de gauche à droite. Ce sont donc deux véritables S très-étirés et couchés de la manière suivante ~

Dans d'autres cas, l'horizontale de cette lettre devient diagonale et s'abaisse au-dessous de la ligne d'écriture, ce qui permet de la rapprocher beaucoup du caractère suivant. Très-souvent l'appendice devient diagonale en même temps que l'élément, et s'abaisse avec lui, de manière à former au-dessous de la verticale de L un véritable A retourné.

En fait d'expédients du lapicide pour gagner de la place, il faut encore citer l'allongement de I qui, en dépassant par le haut la ligne d'écriture, devient quelquefois l'équivalent de deux I. Le T avec sa large horizontale supérieure a paru aussi usurper trop de terrain ; pour obvier à cet inconvénient on a prolongé sa verticale vers le haut, de manière à faire planer son horizontale au-dessus des autres lettres. Aussi, au lieu d'écrire TETRICITAS, l'ingénieux lapicide a condensé le mot de la manière suivante : TETRICITAS.

Je ne vois rien de plus à ajouter à la théorie du système ; les applications fréquentes que j'aurais occasion d'en faire dans

cette Revue l'auront bientôt rendu familier au lecteur, qui sera dès-lors à même d'apprécier s'il présente en effet l'exactitude, la clarté et la précision que je lui attribue.

A. BENBRUGGER.

DE LA CHARRUE ARABE.

La charrue arabe (1) se compose de deux pièces de bois assemblées ; l'une forme le soc dans sa partie inférieure et constitue par en haut le manche unique de l'instrument ; l'autre est l'age (2). Au soc en bois (3) s'adapte un sabot en fer terminé en pointe, qui est destiné à ouvrir le sillon et dont le plat est tourné vers le haut. Les laboureurs arabes l'emportent toujours avec eux lorsqu'ils quittent le travail. De chaque côté, sont des oreilles en bois (4), qui tendent à donner au soc la forme d'un coin ; elles sont destinées à élargir le sillon, mais elles remplissent assez mal cette destination et n'amènent guère qu'une perte de force, par la pression latérale qu'elles exercent sur la terre.

Ce soc pénètre en terre par sa pointe, aussi profondément que les petites charrues françaises ; il ne procède que par arrachement, et ne fait que déplacer la terre sur une largeur de 40 à 12 centimètres, sans la retourner. Aussi, les touffes d'herbe venues naturellement sur le terrain laissé en friche pendant un an ou un certain temps, repoussent-elles en grande partie et étouffent les céréales qu'on a semées, en épuisant un sol déjà peu riche.

C'est là le défaut capital de la charrue arabe. Il faut sans doute lui attribuer cette mauvaise habitude des indigènes de laisser une grande partie du chaume sur la terre ; il n'est pas probable, en effet, qu'ils se résoudraient à faire leur récolte épi par épi, s'il n'y avait pas dans leurs champs autant de fourrage que de tiges de céréales.

(1) المحرث, en kabile el-m'aoun. — (2) السهم, en kabile atsmoun.

(3) الوسادة, id. tissilt. — (4) الوزنين, id. imizzar.

Ce soc (1) n'offre point de base sur laquelle la charrue se maintienne naturellement. Cette disposition est une fatigue de plus pour le laboureur, qui est obligé de se maintenir constamment dans la direction voulue.

Le manche de la charrue (2) est unique, car le laboureur a toujours besoin d'une main pour diriger les bœufs ; il s'élève presque verticalement. Il n'est plus un levier destiné à abaisser ou relever la pointe du soc, il sert seulement à transmettre la pression qui force la charrue à pénétrer en terre ; sa position verticale gêne la marche du laboureur.

L'age de la charrue est très court ; la direction de la résultante des résistances étant à peu près horizontale, la direction de la force se trouve très oblique sur celle de la résistance ; la force est décomposée et une des composantes tend à faire sortir la charrue de terre.

Cette composante sera d'autant plus grande que la direction de la force sera plus oblique ou que l'age de la charrue sera plus court. Il en résulte donc une grande perte de force ; cette tendance de la charrue à sortir de terre est combattue par son propre poids et par la main du laboureur.

Dans les terres fortes, on voit, par suite de cette disposition, la charrue marcher par saecades.

L'extrémité de l'age est percée de plusieurs trous (3), où passent les chevilles de bois destinées à attacher la charrue au joug (4).

Le joug est une pièce de bois d'un peu plus de deux mètres ; en son milieu s'élèvent deux chevilles verticales (5), qui servent à le fixer au-dessus de l'extrémité de l'age, au moyen d'une longue bande de cuir (6) qui s'enroule autour de ces chevilles et de celles de l'age.

A chaque extrémité du joug, se trouve un système de deux tiges en bois (7) ; leur écartement entre elles est calculé de manière à ce qu'elles viennent s'appuyer sur les épaules des bœufs, le joug reposant sur le cou et en avant du garrot ; un coussinet (8) adou-

(1) سكة, en kabile taguorsa. — (2) الوصلة, ou المحرث, en kabile tafeloust,

(3) المخرووف, en kabile ifla. — (4) المضمد, en kabile azaglou.

(5) الهرايم, id. iskak. — (6) المجبد, id tazitma.

(7) الجلايات, id. — (8) القاية, id. tiffassin.

cit les frottements et empêche les bœufs d'être blessés. Nous voyons donc que le joug arabe ne s'applique plus aux cornes comme le joug français, mais sur les épaules et le garrot.

Cette disposition donne plus de liberté aux bœufs et leur permet une allure moins lente; un autre avantage, c'est une grande régularité dans le tirage. L'extrémité de l'age reste à une hauteur fixe au-dessus du sol, ce qui n'arriverait pas si le point d'attache du joug était aux cornes. Le grand inconvénient du joug arabe est sa trop grande longueur; qu'arrive-t-il, en effet? les bœufs n'étant pas bien assujettis l'un à l'autre, ne marchent point le même pas, leurs efforts ne sont pas simultanés; si l'un dépasse l'autre, ce qui arrive à chaque pas, le joug devient oblique sur l'age, la force de traction est décomposée, et une portion de cette force est employée à rapprocher l'age du bœuf.

Nous voyons donc qu'il en résulte une grande déperdition de force et une grande difficulté pour régler la marche des bœufs; cette difficulté est encore augmentée en ceci: c'est que les bœufs n'ont pas de route tracée qu'ils s'habituent à suivre, tandis que dans les attelages français un des bœufs suit toujours le dernier sillon.

Cette grande distance que les Arabes mettent entre les bœufs est justifiée par le peu de longueur de la charrue: sans cet écartement, le soc risquerait toujours de blesser les bêtes, surtout dans les tournants. Dans les terrains en pente rapide qu'ils labourent, il serait impossible à deux bœufs de marcher côte à côte.

L'attelage des bêtes de somme à la charrue est bien différent de celui des bœufs. Le joug, au lieu d'être sur le cou, se trouve sous le ventre des bêtes, au passage des sangles. Il y est maintenu par diverses cordes, qui passent sur le poitrail et le cou de l'animal. Ces parties sont protégées des blessures que pourrait occasionner le frottement, par un sac (*mezoued*) rempli de paille.

En général, on ajoute aux bêtes un bridon en palmier-nain ou autre substance, et une longue corde, qui vient s'attacher au bras du laboureur; elle lui permet de faire tourner ses animaux à la fin d'un sillon.

Voyons, maintenant, de quelle façon procèdent les Arabes dans leurs labours; ils commencent par marquer par un trait de charrue, un espace de terrain sur lequel ils répandent la semence; aussitôt qu'ils auront terminé celui-ci ils entreprendront un autre morceau de terrain et ainsi de suite. Le laboureur tient d'une main le man-

che de la charrue et de l'autre le manche de l'aiguillon (1) avec lequel il pousse et dirige les bêtes; arrivé à l'extrémité du sillon, il se retourne et vient en tracer un autre à côté du précédent.

Ces sillons n'ont ordinairement pas plus de 20 mètres de longueur, de sorte que le laboureur perd beaucoup de temps à faire retourner ses bêtes. Quand le terrain est en pente, il commence par le bas et va toujours en montant, traçant les sillons autant que possible horizontaux: de cette manière la terre déplacée retombe par l'effet de sa pesanteur dans le sillon précédent. Si le terrain n'a qu'une pente légère, le laboureur est obligé d'incliner assez fortement la charrue du côté du terrain labouré, de manière à faire retomber la terre dans le sillon ouvert; si la terre doit être rejetée à droite, il tient la charrue de la main gauche et l'aiguillon de la main droite; si elle doit être rejetée à gauche, il tient la charrue de la main droite et l'aiguillon de la main gauche.

La fatigue très grande du laboureur se trouve reportée alternativement sur chaque main. Il est ainsi forcé de marcher constamment dans les terres labourées, ce qui entraîne une fatigue; et, avec ses pieds, il retourne, en marchant, les mottes de terre qui n'étaient pas retournées déjà.

En résumé: la charrue arabe est défectueuse en ce que son soc ne retourne pas la terre et laisse subsister une grande partie des mauvaises herbes, et en ce que, tout en faisant un mauvais travail, elle fatigue beaucoup les hommes et les bêtes, par suite du mauvais agencement de ses différentes parties.

Quelles conditions devra remplir une charrue dont on voudra répandre l'usage chez les indigènes, si l'on veut qu'elle soit adoptée avec confiance et amène un succès? Il faudra qu'elle soit assez légère pour qu'une seule paire de bêtes puisse la tirer; qu'elle soit disposée de manière à ce qu'un seul homme puisse la diriger et conduire l'attelage en même temps, qu'elle soit aussi simple que possible, dans sa construction, et puisse être réparée par les arabes eux-mêmes; et, enfin, que la manière de la conduire se rapproche autant que possible de la manière de conduire les charrues arabes.

Il est bien entendu que le soc arabe sera remplacé par un soc français avec versoir, puisque c'est là le but essentiel qu'il s'agit

(1)  en kab www.djurdjurakabylie.info

d'atteindre. Les arabes ne se résoudraient pas tout d'abord à employer plus d'une paire de bêtes et plus d'un homme par charrue; et si une des parties d'une charrue trop compliquée venait à se déranger, ils aimeraient mieux abandonner la charrue que de payer une réparation.

Goin.

ARCHÉOLOGIE

DES ENVIRONS D'ICOSIUM (ALGER).

(V. n° 26 et 29, pp. 131, et 350).

§ II°. — Littoral oriental.

Retournons à Alger, notre point de départ, et examinons la partie du littoral qui s'étend entre cette ville et le défilé d'Aïn Ochereub ou Hareub.

Moustafa supérieur. — Des vestiges d'un aqueduc monumental existent entre la source de Telemli et l'ancienne campagne de M. Lair, non loin du Sacré-cœur. Cette construction, qui devait amener l'eau sur un point de Moustafa inférieur, n'a pas laissé assez de traces pour qu'on puisse indiquer sa direction d'une manière plus précise.

Hamma. — Voici ce qu'on a trouvé dans ce canton, sur l'emplacement du Jardin d'essai : D'abord, en creusant la grande allée qui va du Café des platanes (1) à la mer, un vaste bassin ovale, pavé en mosaïque et divisé en deux parties par un mur de refend. On a recueilli dans cet endroit une bague d'or sur le chaton de laquelle est gravée une Minerve avec le hibou ; et, autour, le nom d'Athènes en grec. Le bassin a été détruit et la bague est restée entre les mains du Commandant Bérard, qui dirigeait alors le Jardin d'essai.

Il y a encore aujourd'hui, à l'angle sud-est de ce jardin, une

ruine romaine, traçant un carré d'environ 5^m de côté : elle se compose de deux pièces voûtées, accolées, que je n'ai pu mesurer, ni même examiner d'assez près, à cause de la végétation parasite trop vigoureuse qui en défend les abords. C'est un endroit à exploiter plus amplement.

Hussein-Dey. — M. le Commandant de chasseurs, De Cologne, m'a dit, il y a déjà plusieurs années, qu'il avait fait des fouilles non loin du Camp des chasseurs, et qu'il avait trouvé des camées et autres objets antiques. J'ai vainement cherché cette précieuse mine archéologique dont l'emplacement, du reste, ne m'a jamais été indiqué avec précision. Je n'en parle donc ici que pour mémoire.

Embouchure de l'Harrache. — On m'avait signalé quelques vestiges antiques à cet endroit, sur la rive gauche. Je ne les ai pas retrouvés ; ils ont peut-être été employés dans les bâtiments de la briqueterie qui s'est élevée tout près de là. C'est, du reste, l'emplacement que Marmol assigne à une ville appelée *Sassa*, qui, selon lui, aurait été bâtie, avant Alger, par les anciens Africains.

Bordj el-Kifan. — Le *Bordj el-Kifan*, que nous appelons Fort-de-l'Eau, a été bâti avec des matériaux antiques, dont quelques-uns ont été apportés de Tipasa. Il y a parmi ces derniers une pierre où on lit le nom de la colonie de Tipasa, et qu'il serait intéressant de faire transporter à notre Musée ; car, placée dans la partie extérieure de la muraille qui borde le rivage, elle est exposée à plusieurs causes assez actives de détérioration. Tout près de celle-ci, dans la même muraille, est une autre inscription, mais très fruste.

Rusgunia. — (1) Dès l'embouchure de l'Hamise, on commence à trouver des ruines qui annoncent Rusgunia, la colonie romaine, dont les restes couvrent, sur un assez grand espace, les approches du Cap Matifou. Au-dessus de cette embouchure, vers le gué de Hadjira, il y a des traces très apparentes d'un pont antique.

Mais ces vestiges et ceux qu'on remarque à Haouche Ben Dali-Bey, seront décrits en même temps que Rusgunia.

J'ai passé trois mois sur ces ruines, en 1837, et je les ai souvent revues depuis cette époque. Elles feront la matière d'un mémoire spécial, où je parlerai de tous les vestiges antiques qui se trouvent

(1) V. Rev. afric. 2^e, p. 415 ; 4^e, p. 36, et une brochure sur Matifou.

(1) Le bassin de la Fontaine des platanes repose sur une base antique.

aux environs de Rusgunia, dans un périmètre circonscrit par l'Hammise, la Régaïa, le Sahel et la mer.

Régaïa. — Sur l'emplacement du village actuel de Régaïa, il y a des ruines romaines peu importantes, douteuses et sans caractère marqué. C'est près de là qu'on a trouvé trois squelettes engagés dans le bétonnage d'une ancienne route.

Boudouaou. — Au-delà de la Régaïa et tout près de la redoute illustrée par la belle défense du 48^m de ligne, en 1838, on voit les restes d'une espèce de camp romain.

Djezaïr el Khodra. — Cet flot, aujourd'hui réuni à la côte par des ensablements intermédiaires, est désigné sur la carte de la province d'Alger de 1852 sous la forme erronée de *Djezaïr Kaddra*. Son véritable nom, qu'on a vu plus haut, veut dire *Île verte*. Il y a sur ce point des ruines romaines assez considérables, dont les substructions tracent des plans de maisons de dimensions assez médiocres. C'est encore un endroit où il serait utile de pratiquer quelques fouilles.

Aïn Ochreub ou Hareub. — Enfin, au défilé qui termine notre ligne, de ce côté, il y a aussi quelques restes auprès d'une fontaine appelée *Ochreub ou Hareub* : Bois et va-t-en, dénomination qui se retrouve dans quelques autres endroits également dangereux pour le voyageur. Un *annuaire*, assez répandu en Algérie, traduit ce nom, pourtant bien connu dans le pays, par : *bois et vallon* ! Il va sans dire qu'avec la sécurité qui règne aujourd'hui, Aïn Ochreub ou Hareub a perdu sa mauvaise réputation.

B. LIGNES INTÉRIEURES.

Ces routes forment comme un éventail ouvert, dont le point d'attache est Alger, tandis que les deux branches extérieures sont représentées par le littoral de l'ouest et celui de l'est, qui viennent d'être décrits. Je vais parcourir les autres une à une, en commençant par le côté du couchant. Les antiquités qui se trouveraient en dehors de ces voies de communication seront indiquées dans la ligne dont elles sont le plus voisines.

1. — Route d'Alger à l'Oued Gourmat, par Coléa.

Il y a deux tracés principaux, qui se confondent jusqu'au Bivac des indigènes : l'ancien, qui passait par Douéra et Mahelma ; le nouveau qui va par Cheraga, Staouéli et Zeralda. Examinons d'abord celui-ci.

Consulat de Suède. — Un officier polonais a trouvé, en janvier 1837, dans le jardin du Consulat de Suède, une pierre factice bleuâtre et de forme ovale. On y voyait, gravé en relief, un personnage assis sur une chaise curule, au-dessous de laquelle était écrit VARO ; puis on lisait, en légende :

ROMANVS. SEDENDO. VINCIT.

Comme je n'ai pas vu cette pierre et que la description que j'en donne sur la foi d'autrui, pourrait ne pas être exacte, je me bornerai à faire remarquer que les Varo avec les Lucanus formaient deux branches de l'illustre lignée plébéienne appelée *Terentia* (1).

El-Biar. — On a trouvé, il y a une douzaine d'années, à El Biar, dans une campagne appartenant alors à M. Morel, agent comptable de l'administration militaire, au milieu des broussailles, une statue en marbre d'environ 1^m40 de hauteur. La tête, qui était séparée du tronc, avait été ramassée par M. Morin, aujourd'hui Maire de la commune, qui en a fait cadeau à notre Musée quelque temps après que M^{re} Morel nous eût donné le corps.

Cette statue, qui est mutilée, représente l'abondance, à en juger par la corne qu'elle porte à un bras et qui est du reste fort détériorée. L'œuvre, d'une médiocre exécution, figure au Musée sous le n^o 8.

Haouche benî Messous. — M. Martin Desplas, ancien propriétaire de ce haouche, que les européens appelaient jadis ferme Fougereux, assurait que, dans la partie de cette propriété la plus rapprochée de la route d'Alger à Déli Brahîm, il existait une citerne très profonde, qu'il croyait de construction romaine et qui serait remplie de statues, d'après la tradition locale. Bien que je n'ajoute guère foi à ce renseignement émané des indigènes, je saisirai la première occasion favorable de faire explorer la citerne.

Haouche Massounef. — Cette ferme est désignée communément sous les noms d'Haouche Mahmoud (nom qui appartient à Haouche Khodja) et de ferme Frutié, du nom de son dernier propriétaire ; mais, d'après des titres qui remontent à près de trois siècles, son véritable nom est Haouche Massounef. Placé à la pointe du delta formé par la rencontre d'Oued benî Messous et de Oued Mzou, cours

(1) Dans une deuxième édition de l'ouvrage cité, il y avait ROMANO SEDENTE.

d'eau intarissable, et par de très nombreuses sources, qui arrosent des terres excellentes, cet endroit a dû, à toutes les époques, attirer l'attention des colonisateurs. Aussi, y rencontre-t-on des traces évidentes du séjour des Romains, bien que les nombreuses maisons de campagne des environs aient dû faire des emprunts de matériaux à ce gisement de ruines.

Il y a, d'abord, les pierres romaines employées dans le bâtiment même de la ferme Frutié; mais il s'en trouve en plus grand nombre éparées dans la cour ou autour du mur d'enceinte. Aucun doute ne saurait subsister à cet égard; car il y a, parmi ces pierres taillées, un seuil antique bien reconnaissable à la rainure profonde dans laquelle on laissait retomber la porte romaine. Il y a aussi un fragment de conduit en pierre, semblable à ceux que j'ai vus à Guelma, Tipasa, etc.

Enfin, tout près de la maison d'habitation, sur une petite butte, au milieu de bouquets d'oliviers et de trembles, gisent les restes d'une Koubba, consacrée, — disent les indigènes, — à Sidi Mokhfi.

Cette désignation, qu'ils emploient pour les marabouts dont ils ne savent pas le nom, car *Mokhfi* veut dire *caché*, inconnu, rappelle les *Dii ignoti* des anciens. La partie supérieure de ce monument est aujourd'hui détruite; et il ne reste que les substructions, qui sont évidemment romaines.

El-Kala'a (1). — En sortant du village de Cheraga, on trouve, sur la droite, une route qui conduit à Guyotville, par le terrain communal appelé Bainen, où sont les monuments druidiques d'El-Kala'a, dont j'ai donné la description dans un mémoire adressé à M. le gouverneur général, le 22 février 1856, sous le n° 14, et qui sera bientôt publié dans la *Revue africaine*.

Sidi-Khelef. — Après avoir dépassé l'embranchement qui va sur Guyotville, on atteint le territoire de l'Haoche-Khodja-Biri; et l'on a, sur la gauche, la Koubba de Sidi-Khelef. Shaw dit avoir vu de ce côté des tombes surmontées d'une large pierre, et dans lesquelles on pouvait placer trois corps. Ceci s'applique très probablement aux dolmens d'El-Kala'a. Cependant, il y a, à Sidi-Khelef, une butte qui paraît formée par une accumulation de matériaux écroulés, comme celle de la ferme Frutié. C'est un des nombreux faits à vérifier, que la question de dépense a fait ajourner jusqu'ici.

Ancien Cheragas. — Entre ce point et l'ancien douar des Cheragas, j'ai vu, dans la broussaille, une de ces grandes meules antiques sur lesquelles on écrasait les olives.

Staouéli. — Les indigènes disent que le nom de Staouéli vient de *STAH EL-OUALI*, Plateau du Saint. Après le débarquement de 1830, M. de La Moricière, alors lieutenant du génie, fut chargé de construire, à Staouéli, la redoute qui sert aujourd'hui de cimetière aux trappistes. Il m'a raconté qu'en creusant le fossé de l'ouest, il avait trouvé une citerne et des pans de muraille d'origine romaine. En 1849, on a découvert, en creusant sur la face orientale de la redoute, la base d'une espèce de tourelle, de laquelle un escalier conduisait à une pièce carrée pavée en mosaïque, à cubes alternativement noirs et blancs. Les ouvriers l'ont à peu près détruite; cependant on m'a dit que quelques parties, moins endommagées que les autres, avaient été recueillies par les soins du père supérieur et encastrées dans le sol de l'église du monastère. Des restes de tuyaux de plomb, des charbons et des ossements humains, ont été trouvés dans ces ruines, qui, rattachées à celles que M. de La Moricière a vues sur la face opposée de la redoute, supposent un établissement de quelque importance.

De là jusqu'à Coléa, et à Coléa même, je n'ai à signaler aucun vestige antique. Là s'arrête la route proprement dite; et, pour gagner l'Oued-Gourmat, trois sentiers se présentent: l'un, par le bord de la mer, que nous avons décrit précédemment; l'autre, par les crêtes où se trouve le *Kobr-Roumia*, qui sera l'objet d'un mémoire spécial, enfin un troisième, qui longe le bord méridional du Sahel, le long du lac Halloula (V. *Revue africaine*, t. I^{er}, p. 31).

Kharrezas. — Par cette dernière direction, on chemine dans le bois des Kharrezas, où l'on trouve quelques traces antiques de peu d'importance, qui paraissent les substructions de petits postes romains. Puis on arrive à Atatba.

Atatba. — Avant nous, les Romains avaient là un établissement, sur les ruines duquel la partie Est du village doit être construite. On remarque, heureux présage, de vastes silos carrés, bien murés, bien cimentés, d'une conservation parfaite. C'était là que les colons de Rome emmagasinaient, pendant les années d'abondance, les blés qu'ils envoyaient en Europe pendant les années de disette. Les concessionnaires qui auront la chance d'avoir de ces silos dans leurs lots à bâtir auront gagné une bonne journée; car, à supposer que ces magasins ne puissent plus servir, comme greniers à blé, ils

(1) *Revue afric.*, t. II, p. 485.

peuvent facilement en faire des caves magnifiques (*Monit. de l'Alg.*, n° du 10 octobre 1861).

Halloula. — A la sortie du bois, on atteint le lac Halloula, dans lequel on a reconnu des ruines romaines, fait qui n'étonnera pas ceux qui savent que ce lac n'est pas ancien, et qu'il n'est dû qu'à une incurie complète des indigènes en ce qui concerne la direction à donner ou à maintenir aux cours d'eau.

Sidi-Rachid. — En dépassant le lac, on trouve, à droite, sur un petit contrefort du Sabel, au milieu d'un bouquet d'oliviers, une fontaine appelée *Ain-Sidi-Rachid*, autour de laquelle gisent quelques pierres taillées.

Oued-Nador. — Enfin, on laisse derrière soi la ferme appelée Haouche el-Arba, et l'on arrive à l'Oued-Nador, lequel, plus bas, prend le nom d'Oued-Gourmat, qu'il conserve jusqu'à la mer. Sur les bords de cette rivière, à l'endroit même du gué, on trouve les restes d'un pont antique.

§ II.

En revenant au Bivac des indigènes, où nous avons pris celle des routes de Coléa, par l'intérieur, qui est la plus rapprochée du littoral, nous nous retrouvons sur la grande route d'Alger à Douéra.

Ben-Sahnoun. — Un peu plus loin, sont les bâtiments de Ben-Sahnoun, nom indigène dont les Français ont fait Ben-Aknoun. Cet ancien quartier des chasseurs d'Afrique paraît avoir été construit sur les débris de quelque édifice antique; car on y a découvert, dans les premiers temps de la conquête, une mosaïque, qu'on disait très-belle, et qui a disparu par fragments. Sur cette mosaïque étaient deux petites statues en marbre, qui furent portées à la campagne du colonel des chasseurs, à Moustafa-Supérieur, où elles servirent longtemps de but pour le tir au pistolet. L'une d'elles a été brisée dans cet exercice. Si elle était d'un aussi mauvais style que sa compagne, que j'ai recueillie, cependant, pour notre Musée, ce n'est pas une perte fort regrettable. Il ne resterait à déplorer, dans cet acte de destruction, que le vandalisme de personnes appartenant à la classe éclairée

Ouled-Fayet. — On dépasse ensuite Déli-Brahim, et l'on atteint

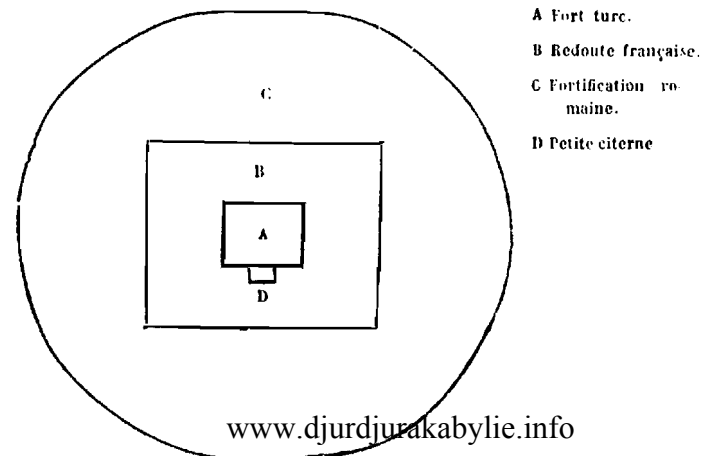
bientôt un embranchement de droite, qui conduit à Ouled-Fayet, dont les habitants européens ont fait la Fayette, et qui devrait s'appeler *Oulad-Faïed*. Avant la création de ce village, qui remonte à 1842, j'avais observé, sur l'emplacement qu'il occupe, quelques vestiges antiques. Les travaux de construction y ont fait découvrir des mosaïques grossières, plusieurs lampes, et surtout beaucoup de pierres taillées. Un colon suisse, le sieur Fleury, a déblayé, dans sa concession, un caveau romain ou hypogée, parfaitement conservé, et qui est utilisé aujourd'hui, comme il y a douze siècles, sinon au même usage.

Laissant de côté Ouled-Fayet sur la droite, et continuant de suivre la grande route, on arrive à Douéra.

Douéra. — *Douera*, diminutif de *Dar*, signifie une maisonnette. Ce nom paraît venir de quelque construction romaine, qui aura survécu aux autres bâtiments de l'établissement antique qu'il y avait en cet endroit.

Il nous est arrivé à Douéra, comme partout ailleurs, de rencontrer la fortification romaine, lorsque nous creusions dans l'endroit qui nous paraissait le plus militaire. Ici, notre redoute française se trouve inscrite dans la fortification romaine, dont on a découvert les substructions.

Les Turcs nous avaient déjà précédés dans cette rencontre; et leur fort, plus petit que notre redoute, est compris dans celle-ci. La muraille romaine, en pierres de taille, les enveloppe tous deux de son enceinte circulaire.



En octobre 1833, au moment où les zouaves venaient d'achever la redoute de Douéra, je remarquai dans l'escarpe du fossé, à gauche de l'entrée, une petite pièce voûtée, dont le mode de construction annonçait une origine romaine. J'appris qu'en effet on y avait trouvé des poteries et des médailles antiques. Elle est aujourd'hui cachée sous les hautes herbes qui tapissent cette fortification abandonnée. C'est sans doute cette petite construction qui a fait appeler l'endroit Douéra.

Vers 1843, on fit du village de Douéra une ville ; en creusant les fondements de la nouvelle enceinte, on trouva, dans la partie de l'Ouest, un ancien cimetière arabe, au-dessous duquel était un cimetière romain. Beaucoup d'objets curieux y ont été recueillis. Voici la liste de ceux qui sont aujourd'hui déposés au Musée d'Alger :

1° Une inscription tumulaire (n° 16 du Catalogue), que j'ai trouvée chez un cantinier, qui allait en faire un ponceau pour franchir plus commodément le caniveau placé devant sa porte. Cette pierre, composée d'une pâte de sablon et de débris de coquilles, a 1^m de haut sur 0^m40 de large et 0^m10 d'épaisseur. C'est une dalle brute, sur laquelle on a tracé grossièrement l'inscription suivante :

IVLLVS	Julius
CILNVS	Cilnus
VIX ANNO	Vixit annos
S LXXXX	LXXXX

Si ce Julius Cilnus, qui vécut quatre-vingt-dix ans, n'est pas une exception, cela prouve en faveur de la salubrité de l'endroit.

2° Une paire de périscélides (anneaux de pied) en bronze (n° 34 du Catal.), trouvés dans un de ces tombeaux et donnés au Musée par M. l'ingénieur de Rougemont. Il y en a un plus grand que l'autre, il est orné d'un dessin répété symétriquement de chaque côté, et qui se compose d'une sorte de longue palme accostée de plusieurs petits cercles.

3° Trois plats romains (n° 159 du Catal.) d'un diamètre qui varie de 0^m38 à 0^m40, et dont un est haut de 0^m3 et demi seulement, tandis que le deuxième l'est de 0^m4 et demi, et le troisième de 0^m8 et demi. Tous trois ont une rosace au centre.

Deux gobelets en verre, dont un cassé ; ils ont la forme de verres d'illumination

Ces objets ont été donnés au Musée d'Alger par le comte Guyot directeur de l'intérieur

4° Un moulin romain (n° 18 du Catal.) (la partie mortier), trouvé auprès de la redoute par M. le colonel Levailant, du 36^e de ligne.

Pour terminer la série des antiquités de Douéra, je mentionnerai la meule très grossière d'un moulin à huile antique. Elle était auprès de l'inscription Cilnus.

Je dois dire qu'il s'en faut de beaucoup que tous les objets romains trouvés à Douéra aient été remis au Musée.

Enfin, M. Laisant, propriétaire à Alger, a déposé à cet établissement deux vases (n° 11 du Catal.), sur l'un desquels ceci était écrit :

Trouvé à Douéra, le 24 février 1843,
Dans un tombeau arabe.
A la butte aux Figuiers
De Barbarie.

Je n'ai pas d'autres renseignements sur ces deux vases, que je crois de fabrique romaine. En les renversant l'orifice en bas, ils ressemblent, par les stries profondes qui tracent huit sillons tout autour, à ces turbans à petits plis serrés et soigneusement parallèles qui ornent ici la tête des savants indigènes.

Ben-Chaban (à l'ouest de Douéra). — En juin 1850, M. Gilotte y a trouvé des substructions antiques, des sarcophages en forme d'auges de pierre et des débris de poteries fines.

Champ-Locré. — Entre la route de Douéra à Mahelma et le chemin de traverse qui va à Saint-Ferdinand, à environ deux kilomètres de Douéra, on voit dans une pièce de terre, ou *moksem*, appartenant à M. Locré, beaucoup de substructions antiques, de murailles en blocage, qui couvrent et circonscrivent un petit plateau d'où l'on aperçoit Mahelma, Sainte-Amélie, le marabout d'Aumale et Douéra.

Avant 1836, ces restes étaient beaucoup plus apparents qu'aujourd'hui ; mais le camp de travail, établi alors sur ce point pour faire la route, a démoli tout ce qui dépassait le niveau du sol, sous prétexte d'empierrement, prétexte dont on s'est également servi à quelques lieues de là, dans l'ouest, pour détruire tout un aqueduc romain.

Sainte-Amélie. — De l'eau en abondance et de bonnes terres : ces qualités, qui distinguent Sainte-Amélie, devaient faire deviner l'existence d'un établissement romain. M. Vergé, aujourd'hui gé-

néral, me parlait souvent de cette localité, à une époque où l'on ne pouvait s'y aventurer qu'avec bonne escorte. Dans ce site pittoresque se trouvaient les ruines de l'Haouche-ben-Omar, qui, pour les Arabes, étaient à la fois le château et le tombeau de la princesse Mitidja. M. Vergé m'assurait y avoir vu une inscription latine, que je n'ai pas retrouvée, lorsque, plus tard, il m'a été possible de visiter cet endroit. Peut-être s'agissait-il de la mosaïque dont je parlerai tout-à-l'heure.

Je reconnus facilement que là, comme dans beaucoup d'autres lieux, les constructions arabes s'étaient élevées aux dépens des édifices romains et sur leur emplacement, système d'emprunts successifs de matériaux, que nous venons continuer à notre tour. Pour aller plus loin, il fallait des fouilles, et je n'avais aucun moyen d'en effectuer.

Il fallut attendre que M. le colonel Marengo, appelé à bâtir le village de Sainte-Amélie, ouvrît, dans un autre but, ce sol qui devait bien recéler quelques curiosités archéologiques. En effet, auprès de la fontaine des Palmiers, on ne tarda pas à découvrir une mosaïque, qui est restée dans une des salles de l'église, mode de conservation qui ne convient qu'autant que cette pièce serait interdite à la circulation, ce qui n'est pas le cas, j'ai tout sujet de le craindre.

Cette mosaïque, d'une exécution grossière, mesure 4^m et demi en hauteur sur 3^m et demi en largeur. Sa grecque, ou bordure, disproportionnée avec le panneau central, qu'elle écrase pour ainsi dire, se compose de rangs d'anneaux enchevêtrés, qui offrent l'image peu gracieuse de chaînes juxtaposées. La couleur est loin de racheter les imperfections du dessin et de la composition. Un rouge d'une assez vilaine nuance y domine presque exclusivement, et n'est interrompu, çà et là, que par quelques maigres filets verts, jaunes ou blancs.

Le panneau central offre une grande couronne, qui elle-même en renferme une plus petite formant un cartouche où on lit :

DIDI
ORVM
VENANTI
BASILIO
RVM

Cette mosaïque n'est peut-être qu'un compartiment d'un pavage plus étendu, dont le ou les panneaux non retrouvés contenaient

un ou plusieurs cartouches, où se trouvait le complément de notre inscription, à laquelle il manque évidemment quelque chose pour offrir un sens complet. Des trois mots qui la composent deux sont des noms propres : DIDIORVM, BASILIORVM.

Il y a eu une seule famille romaine appelée *Gens Didia*, qui était d'origine plébéienne, et dont le nom se trouve appliqué à la loi somptuaire rendue en 610 de Rome, et à une autre loi faite plus tard (en 635) par Q. Cæcilius et T. Didius, consuls. On connaît de ce dernier des monnaies, dont l'une reproduit une *villa publica*, es-pèce de caravansérail qu'il avait fait construire à ses frais.

Un *Basilius* avait son buste sur la voie Appienne, auprès de Rome, en un lieu célèbre par les vols et les meurtres qui s'y commettaient.

Le mot intermédiaire à ces deux noms propres ne suffit pas pour former avec eux un sens complet, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer.

Outre cette découverte, que l'on doit à M. le colonel Marengo, il en a été fait d'autres par un fermier de M. le comte de La Porte : en cherchant des pierres taillées pour bâtir, il a mis au jour des salles bien conservées, dont le pavage, encore intact, se composait de carreaux vernis. Ce sont probablement les restes de l'Haouche-Ben-Omar. Si l'on y trouve des matériaux évidemment antiques, cela prouve seulement que les ruines romaines qui étaient à côté ont été mises à contribution, comme d'habitude, par l'architecte indigène.

En somme, outre le monument où était la mosaïque, Sainte-Amélie offrait jadis de nombreuses substructions, des restes de murs de soutènement, des bassins. Les Romains, appréciant la valeur de cette localité, y avaient fait un établissement de quelque importance.

La Consulaire. — Très près de Sainte-Amélie, et au N.-E. du grand ravin qui débouche dans la vallée de Oued el-Aggar, auprès d'une source irès abondante, est une ferme, — *la Consulaire*, — dont le nom a été inspiré à son créateur, M. le colonel Marengo, par quelque souvenir de la fin du dernier siècle, sinon par celui des consuls de Rome, dont il a encore retrouvé la trace dans cette partie du Sahel. Le touriste qui aperçoit, à un angle de cette ferme toute française, une tourelle qui contraste avec le reste du bâtiment, ne devinera certes pas que c'est l'abside d'une construction romaine, que M. Marengo a eu la bonne fortune de découvrir.

Nous avons quitté un instant la route de Colea pour visiter Sainte-Amélie et La Consulaire. Nous y retournerons, maintenant, pour nous occuper de Mahelma.

Mahelma. — Dans cet endroit, comme dans beaucoup d'autres, la création française a rencontré l'établissement romain. Celui-ci laissait encore voir il y a quelques années, au-dessous du camp moderne, quelques substructions traçant un carré long, dont un petit côté se terminait en abside. La construction du village a effacé ces vestiges, dont les matériaux ont été sans doute utilisés par les colons.

Je n'ai pas appris, du reste, qu'on y ait fait aucune découverte digne d'être notée.

A BERBRUGGER

ENTRE SÉTIF ET LE BOU-TALEB.

Je viens de faire une excursion au sud de Sétif, chez les Righa-Guebala, au pied de la chaîne du Bou-Taleb. J'ai ramassé beaucoup d'inscriptions, les unes de valeur, les autres de peu d'importance. Je vous transmets le tout.

Le cercle de Sétif, vous le savez, est riche en ruines romaines. Les restes de villes, villages, châteaux-forts, fermes, tombeaux, couvrent le sol. Dans les vallées, ces grands débris vous arrêtent de lieue en lieue. Partout, ce sont de grandes pierres debout, formant les angles des maisons, les chambranles des portes, et reliées entre elles par des murs à pierre de taille de grand appareil. Les villes ont souvent une étendue de plus de 50 hectares; les unes étaient entourées de remparts, les autres ouvertes; mais, alors, elles ne sont distantes d'autres agglomérations que de quelques centaines de mètres.

Il arrive parfois qu'une grande plaine ou vallée est protégée par un castellum bien fortifié, placé sur un mamelon d'où sort la source abondante qui fertilisait les environs.

Il serait difficile de rechercher, avec le seul aide des itinéraires, les noms des villes qui formaient les étapes de Sétif à Lambèse, ou de Sétif à Batna; il faut que l'épigraphie les révèle sur les lieux mêmes. Pour qu'on puisse reconstituer géographiquement la grande occupation romaine, il faudrait des explorateurs bien sérieux, agissant sous la protection de l'État. Les noms des villes, population, importance agricole, les noms des administrateurs, leurs fonctions administratives ou militaires, tout se retrouverait. Cherchez à l'aventure, votre résultat sera toujours minime. Néanmoins, j'en tire en matière.

BIR-ADADA (*Centenarius*). Ces ruines m'étaient déjà connues; nous y avons trouvé l'inscription reproduite par la *Revue africaine* (V. t. IV, p. 189, et t. V, p. 184.), et portant le nom latin du pays ou d'un édifice, *Centenarium*. Je voulais y revoir une inscription que nous avions déterrée jadis, et m'assurer des nouvelles découvertes qu'y faisait M. Marco, qui y tient auberge; car c'est la route des voituriers se rendant à la forêt des cèdres de Ras el-Aïoun.

Voici cette inscription :

I. O. M.
CETERIS DIIS
DEABV-Q. PRO SA
LVTE ATQVE . INCO
LVMITA . VICTO
RISQ . D . NS AVG
VSTISSIMI IMP.
ANTON . GORDIA
NI INVICTI . PII . FE
LICIS . AVG . ET SABI
NIAE TRANQUIL
INNAE . AVG . CON
JVGI . EJVS . AVG-N TO
TAQVE DOMO DIVINA EO
RVM . R . K . B DD . SOL. (1)

Je ne sais pas ce que veut dire l'abréviation R. K. B. Cette dédicace à l'empereur Gordien III et à sa femme Sabinia Tranquillina est donc du milieu du III^e siècle, entre 237 et 244 (2).

J'ai remarqué à cet endroit, comme dans beaucoup d'autres lieux environnants, de grandes pierres rondes de 1^m40 à 1^m70 de diamètre, placées verticalement et roulant sur une tôle à rainure, avec bassin à l'extrémité. Le comsoir laisse à vide quarante centimètres, c'est-à-dire un mouvement de va-et-vient de quarante centimètres seulement qu'on imprimait à la roue. Comme le pays est propre à la fabrication de la brique, j'ai cru que cet appareil pouvait servir à la manipulation de la terre argileuse. C'est encore douteux ; mais ce système est si général dans les ruines de cette vallée que je le mentionne comme une particularité digne des remarques du voyageur.

(1) « A Jupiter très-bon, très-grand, et aux autres dieux et déesses ! Pour la sante, la conservation et les victoires de notre seigneur très-auguste, l'empereur Antonius Gordianus, invaincu, pieux, heureux, auguste, et de Sabinia Tranquillina, auguste, son épouse de notre auguste, et pour toute leur divine maison. La République de Kentenarius (pour Centenarius). Sur un sol donné par décret des décurions. »

Note de la Rédaction.

(2) Comme Gordien III s'est marié avec Sabinia en 240, la date de l'inscription se trouve comprise entre cette époque et l'an 244. N. de la R.

A 100 mètres au-dessus de l'auberge, presque au centre de l'ancienne ville, nous avons mis à découvert de grandes auges tumulaires, enfouies à deux mètres environ au-dessous du sol. J'en ai fait exhumer deux, dans lesquelles nous n'avons trouvé que des squelettes. Ces tombes sont placées les unes à côté des autres. Les corps paraissent y avoir été déposés sans vêtement. Sous la tête, il y avait un massif de plâtre, comme chevet. Le cercueil, en pierre, mesure 0^m70 à la tête, 0^m75 aux pieds ; longueur, 1^m80. Une grande dalle le reconvre.

Je crains que divers travaux entrepris aux alentours n'aient fait disparaître bien des inscriptions. J'en trouve peu sur les lieux mêmes. Les voici ; d'abord, celle d'un Gétule :

V:TELIGETVL
VIXIT AN LXX
IVILH VICTO...
VIXIT AN XX.. (1).

Autre, avec quatre têtes mal sculptées au frontispice :

TBAVSVS VL
XIT ANS.XX BEBIX (Bebia ?)
TANVAB-VIXT
AN.XL (2).

Au même endroit, pierre avec deux figures informes :

D.M.S
P.PESTONILL
VS VIXIT
AN.LXXV

Ces pierres ont été recueillies par M. Marco et placées dans son jardin.

Sur une pierre de 1^m40 de haut sur 0^m43 de longueur, deux figures informes, représentant, à droite, la femme ; à gauche, l'époux. Ils tiennent chacun d'une main la chaîne (guirlande ?) qui les unissait par le mariage.

(1) Il semble qu'il manque au début de cette épitaphe le D. M. et qu'il faille par conséquent l'expliquer ainsi : « Aux dieux mânes de Vitellius Getulus (qui) vécut 70 ans ; et de Julius Victor qui vécut vingt ans (?). Getulus est probablement un nom propre. — N. de la R.

(2) A et N sont liés au commencement de cette dernière ligne.

DMS
IVLIA RO
GATA VIX.
ANIS
LXXV

Autre :

D M S
KSVKI.RVFINE VIX
T ANISIXXVIIV (1)
LIVS
SATVRNI
NVS VIXI
T ANIS
LXXX (2)

On voit deux figures mal faites, sur le côté gauche de la pierre.
Sur une autre :

DMS
CIVLKNT
AXXLN

Autre. — Homme et femme se tenant encore par une chaîne :

DMS
OMIDIVS SE
DoT. V. A
XXXV

Sur une pierre affectant la forme bizarre d'une pyramide tronquée, et ayant la base en haut, lettres de 0^m06 (3) :

C. POMPI

Sur une autre, ces simples mots :

CASIM
MA. RIA
S

(1) Les deux espèces de L cursifs, après *anis* et *XXV*, me paraissent des signes pour finir la phrase. Les deux lettres liées qui commencent la 4^e ligne seraient L, I, et complèteraient le nom propre Julius.

(2) Le premier L cursif, signalé par M. Pelletier dans la note précédente, pourrait bien être la lettre numérale valant 50. — *N. de la R.*

(3) Dimensions de la pierre : face supérieure, 1^m sur 0^m14 ; face inférieure, 0^m35, avec même largeur que la face précédente ; hauteur, 0^m30.

Voilà bien peu de chose ! Mais peut-être vais-je à présent exciter votre curiosité. Sur ce même mamelon où gisent les squelettes, à l'angle et sous les fondations d'un petit édifice, on a trouvé une pierre carrée, creusée en auge, de 0^m53 sur 0^m53 ; à l'intérieur, 0^m42 sur 0^m42 ; hauteur, 0^m29. Cette pierre était couverte d'une dalle ayant 0^m74 carrés, et portant sur deux parties de sa bordure l'inscription suivante, en caractères de 0^m11 de hauteur, avec le monogramme du Christ, et l'accompagnement habituel de l'alpha et de l'oméga :

... I N DEO EL CASTITAS (1)

C'est à-dire, *in Deo el (et ?) castitas*.

En soulevant le couvercle on a trouvé, dans cette espèce d'auge, un petit coffre en terre cuite de 0^m30 de largeur sur 0^m17 de hauteur, portant une rainure dans laquelle devait glisser une tablette en bois pour fermeture. Dans l'intérieur de ce petit coffret de terre, il y avait du bois moisi, provenant probablement du couvercle, et, une plaque en métal, mélangée de zinc et de plomb, portant deux lignes d'une écriture fine, affectant la forme de caractères grecs et romains. Il a été impossible de rien déchiffrer de ce grimoire, qui m'a rappelé l'écriture charbonnée sur le mur du tombeau de Præcilius, à Constantine. On peut croire cependant que c'était la commémoration de l'édification d'un monument à la chasteté.

Les pierres chrétiennes abondent ici : il y a peu de ruines qui ne vous présentent le monogramme sacré, souvent sans aucune inscription. Ainsi, je reviens sur mes pas et je trouve, au fond de la plaine de Sétif, près de l'auberge Malafosse, au pied du Djebelben-Youssouf, sur une pierre de 0^m40 et au-dessous du monogramme du Christ, entre l'alpha et l'oméga :

CERVIVS

Lettres très-mal faites, de 0^m05.

Sur une autre pierre, où la partie gravée occupe un champ de 0 23, encore le monogramme du Christ, avec l'alpha et l'oméga, entre deux palmes :

Parmi d'autres morceaux sans intérêt, qui se trouvent sur ce

point, je puis cependant citer une inscription patenne, ainsi conçue :

D.M.S

JVLIA	L. ANNIVS
MATRO	SATVRVS
I.VIX	- VIXIT
AN. LXI	ANN. XXX

Voilà donc Julia Matrona qui a vécu soixante et un an, et Annus Saturus, trente ans ; et leur tombeau, c'est-à-dire la pierre creuse, sur la face de laquelle est l'inscription, ne porte de vide que 0⁸⁴ ; Il n'était guère possible de placer là-dedans cette femme et sans doute son grand-fils (1).

En quittant Bir-Hadada, où je retournerai, je me suis rendu à AÏN-MAFEUR, au pied du Bou-Taleb, sud-sud-ouest de Sétif, toujours dans le même cercle des Righa. Ce sont de grandes et spacieuses ruines, placées sur le versant d'une montagne regardant le Bou-Taleb. La vallée qui s'y rattache est magnifique, quoique étroite. Les Romains y avaient plusieurs grands centres ; le principal était celui qu'on appelle aujourd'hui AÏN-MAFEUR, et que les Arabes habitent. Il était trop tard quand je suis arrivé, et c'est à la hâte que j'ai pu, au bord du chemin, parmi de grandes pierres éparses, près de l'abondante et claire fontaine qui garde encore la construction romaine, lire ces mots sur une pierre fruste :

.....
...TRIVM FORVM PARID
...GLORIAEXCVIRVJIS
...VICTORI DNT
....AVG....CONSTANTI
...VS PEIVGIVICTOR
...ISSIMO SEMPER...
...GVSTO CLAVDA
...VDIVS VPPRES
...VINICIAE MAVRITA
VS

Cette pierre ne contient, comme vous voyez, que la moitié de l'inscription. La partie supérieure, si on la retrouvait, donnerait probablement le nom du lieu ; ce qui reste ne constate donc qu'une

(1) A une époque où la crémation des cadavres était encore en usage, cette impossibilité cesse, puisque le tombeau ne recevait que les quelques ossements calcinés retirés du bûcher. — N. de la R.

dédicace à l'empereur Constantin par le prêtres de la province mauritanienne, nommé Claudatudius, ou un nom à peu près semblable. Le pays est beau, et je me propose d'y retourner.

De là, je me suis rendu à RAS EL-OUED, rivière qui arrose une plaine fertile, continuant son parcours jusqu'à Msila (1). Là, sont encore des ruines qui longent ses deux rives. Je relève le plan d'un castellum de 100 mètres sur 100 mètres de côtés, qui était bâti en pierres de taille de grand appareil, et flanqué de tours de défense, dont quatre aux angles et quatre au milieu des côtés. De l'éminence où il est placé, il commande la vallée. Une source, pouvant faire tourner des moulins à sa naissance, sort à ses pieds, au-dessous de la tour de l'angle sud. Je n'ai trouvé aucune inscription dans les grosses pierres éparses que la guerre ou les Arabes ont jetées à bas ; mais, à une demi-lieue de là, on voit les ruines d'un ancien temple. C'était une construction de 15 mètres environ en carré, avec cour intérieure de 4^m60, laquelle était décorée, dans ses angles, de pilastres à chapiteaux composés de volutes et larges feuilles non dentelées, marquant l'époque du Bas-Empire. En cherchant bien, j'aperçois, dans le mur d'une maison indigène, cette inscription tumulaire décorée du buste d'un homme couvert d'un manteau :

EMS
C. IVLIVS SAL
O. B. TRIBVNI
VIXIT ANNOS
LXXX (2)

Puis, à côté, est un autre monument assez curieux ; c'est une pierre portant, en tête, une palme horizontale ; dans le milieu de la pierre, un rond avec une croix et des signes qui pourraient être l'alphabet et l'oméga (3) ; autour, une bordure, avec cette inscription :

(1) Cette description paraît s'appliquer à Oued-Barhoum, un des affluents du grand chot de Hodna. — N. de la R.

(2) Épitaphe d'un Caius Julius Salo, bénéficiaire du tribun, qui a vécu 80 ans.

On appelait *beneficiarius* le militaire qui avait reçu d'un chef de l'avancement ou une exemption de corvée. — N. de la R.

(3) Le croquis adressé par M. Pelletier avec l'inscription, offre la figure suivante : dans le champ, qui est carré et circonscrit par un filet, croix à branches égales, au centre, dans un cercle. A gauche de cette croix, A et X aux angles ; à droite, un B ou un rho renversé. La bordure offre à la partie supérieure une croix dans un ovale flanqué de deux palmes étendues

X AS

NAMARTI ANNO PROV—INCIE CCCLXX

Inscription chrétienne qui remonterait, d'après vos recherches, à l'an 409-410, sous le règne agité d'Honorius.

En descendant le cours de la rivière, nous arrivons, après une heure de marche, au village de EL-ZERABA (Rira-Dhara). Des ruines couvrent un espace carré de 300 mètres environ sur 300 mètres ; mais tout a été si bien ruiné par la construction même des maisons arabes, qu'il reste peu de chose. Sur un monticule, dans la plaine, un petit monument existait ; ce devait être un temple dans le cimetière, puisque c'est là seulement qu'on trouve des pierres tumulaires à inscriptions, mais tellement rongées par le temps, que ce serait peine inutile que de chercher à les déchiffrer.

En voici pourtant deux des moins maltraitées :

DMS
VOLVIA SATVRNI
NA VIXIT ANNIS
XXXVIII. L ROD
FELIX. MARITVS
EIVS FECIT

DMS
MILIA VICTO (1)
RIA VIXIT AN
LXIII LVCIAN
LVCIA
NVS MART. FE
... C LXXXII (2)

On trouve au même lieu, une pierre creusée sur sa surface en forme d'une cuiller à pot, et accompagnée de trous ronds et ovales.

J'ai trouvé de ces pierres à Bougie, à Sétif, un peu partout. Je voudrais bien connaître leur destination (3).

horizontalement. L'inscription commence au bord inférieur et se termine par un retour d'équerre sur le côté droit ; au côté gauche de la bordure sont des signes qui paraissent représenter ces lettres : X M M O. — *N. de la R.*

(1) Au lieu de *Milia* peut être *ATLIA*.

(2) Ceci est l'année de la province 182, si toutefois il ne manque aucun chiffre au commencement de la ligne. — *N. de la R.*

(3) *P.* les observations sur ce genre de monuments, consignées à la page 101 du quatrième volume de la Revue. *N. de la R.*

Je crois qu'il serait bon de m'arrêter ici : ce que je viens d'écrire est déjà bien long, et, je le crains, sans grand intérêt. Ce n'est cependant pas une excursion tout-à-fait sans valeur ; elle m'a fait connaître quelle était la puissance romaine dans la Mauritanie intérieure aux III^e et IV^e siècles. Si l'on en juge par les ruines, la population devait y être très-dense ; les terres, par suite, richement cultivées. On peut donc espérer de voir, un jour, l'antique prospérité renaitre dans ces plaines, que savants et touristes parcourent avec tant d'étonnement.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

PELLETIER.

Depuis la course dont vous venez de lire le récit, j'ai fait une excursion au Guergour, et ai visité les ruines intéressantes qui se trouvent au défilé du Bou-Sellam, à l'endroit dit le HAMMAM. C'est un lieu digne d'être exploré. Je vous enverrai le résultat de mon voyage, si vous pensez que tout ceci, vu par moi, en vaille la peine (1). Je pense que c'était la Lesbi de l'itinéraire. Voici, en effet, la route de Sitifis à Saldæ :

Sitifis
Horrea — MP. XVIII
Lesbi — XVIII
Tubusuptus — XXV
Saldæ — XVII

Nous connaissons *Horrea* (Aïn-Roa), nous connaissons *Tubusuptus* (Tikla). Entre ces deux points, il n'y a d'autres ruines que celles du HAMMAM-OU-GUERGOUR ; j'y place *Lesbi*, à laquelle se rapportent les distances. La route suivait donc la rivière du Bou-Sellam et les vallées de l'Oued-Amassin et de la Soumam. Ce serait précisément le tracé du chemin de fer que nos ingénieurs proposent.

(1) M. Pelletier fait trop bon marché de ses travaux. La nouvelle communication qu'il vient de nous adresser sera lue avec intérêt par tous les amateurs de l'archéologie africaine ; car elle abonde en notions inédites sur un terrain peu étudié jusqu'ici. *N. de la R.*

AMBASSADE MAROCAINE EN ESPAGNE AU 18^e SIÈCLE.

Extraits de la relation d'un voyage en Espagne du Sidi Abou'l Abbas Ahmed Ibn Madhi el-G'azzal, natif de Fez, secrétaire du sultan du Maroc Moulaï Mohammed, fils de Moulaï Abd Allah, et son ambassadeur auprès de la cour de Madrid, en l'an 1179 de l'hégire (1766 de J. Ch.).

Note préliminaire de la Rédaction. — Avant que le lecteur prenne connaissance des assertions historiques et diplomatiques de l'ambassadeur marocain, il est utile de placer les faits réels sous ses yeux. C'est ce que nous allons faire en quelques mots.

A peine Mohammed ben Osman, dey d'Alger depuis le 2 février 1766, était-il investi du pouvoir, qu'il reçut une ambassade de Moula Mohammed, empereur du Maroc, qui se proposait comme intermédiaire pour négocier une trêve entre la Régence et l'Espagne; cette ouverture n'eut pas de suite, parce que les représentants des puissances du nord à Alger, redoutant un traité qui pouvait amener la ruine de leur commerce, intrigèrent si bien auprès du divan que l'envoyé de Moula Mohammed fut éconduit.

Cependant, Moula Mohammed, lui-même, ne conclut la paix avec l'Espagne qu'en 1767, et en même temps qu'avec la France. Mais il avait prévenu ses voisins de la Péninsule en leur envoyant, dès 1766, l'ambassade dont on va lire le récit. Il affectait d'ailleurs de leur donner toutes les marques de préférence propres à gagner leur confiance; et il reçut ainsi les témoignages les plus efficaces de la générosité castillane, qui alla jusqu'à mettre les arsenaux espagnols à sa disposition pour réparer ses navires. Cela n'empêcha pas Moula Mohammed d'attaquer Melilla en 1774, sous prétexte que la paix conclue ne s'appliquait qu'à la mer et que la terre n'y était pas comprise. Il y dépensa infructueusement 30 millions et perdit la confiance de l'Espagne; cependant, cette dernière puissance ne voulut pas rompre ouvertement avec son perfide voisin, surtout après la désastreuse expédition d'O'Reilly (1775); et une trêve tacite continua de subsister jusqu'en 1780, époque où la paix fut renouvelée.

Dans une introduction, l'ambassadeur musulman, atteignant aux limites de l'hyperbole, représente son maître sollicité par les puissances chrétiennes d'accorder la paix et de laisser la mer libre à leurs navires de guerre et de commerce; l'invincible Empereur daigne répondre favorablement à ces instances, dans le dessein de profiter de la trêve pour armer et fortifier ses côtes, et pour acheter

aisément en Europe des approvisionnements de guerre qu'il tournera plus tard contre l'infidèle. La France, toutefois, ne trouve pas grâce devant lui : ses ouvertures de paix sont repoussées; aussi se décide-t-elle à tenter une expédition contre le littoral marocain de l'Océan. Une escadre considérable attaque et bombarde Salé. La ville répond et force les vaisseaux français à prendre la fuite. Une expédition contre Larache (*El-Araiche*), n'a pas plus de succès. Les Français, dit le narrateur, bombardèrent et canonnèrent Larache, dans un moment où les forces marocaines étaient absentes : la garnison était partie pour le recouvrement de l'impôt à l'intérieur. Les barques ennemies portant plus de 800 hommes pénétrèrent dans le port, dans le but de brûler un de leurs navires qui avait été pris et se trouvait en dedans de l'embouchure de l'Oued. On laissa ces barques entrer librement; lorsqu'elles furent engagées dans un endroit où leurs mouvements étaient difficiles et la retraite pleine de périls, la population les assaillit et leur fit éprouver d'énormes pertes. Bon nombre d'embarcations furent prises avec tout leur équipage et leur armement. A la suite de cette humiliation, les Français obtinrent une trêve d'un an (1).

L'Empereur marocain consacra le temps de trêve à réparer les endroits du littoral qui avaient souffert et à élever de nouvelles fortifications. A Mogador (*Soueïra*), il fit exécuter de nombreux travaux de défense. D'après El-G'azzal, le port de Mogador est couvert par deux flots. Il a deux entrées, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest, et les navires peuvent sortir par tous les vents.

L'Empereur fit construire, en avant du port, sur un rocher en pleine mer, un fort formidable, qu'il arma de toutes pièces. Les deux flots reçurent une nombreuse artillerie. L'ennemi qui veut pénétrer dans le port passe sous le feu du fort et des flots. Si, forçant ces obstacles, il pénètre dans la Darse, il ne peut en sortir qu'à l'aide d'un pilote qui ait la connaissance exacte des lieux.

Le souverain du Maroc, voulant attirer le commerce, fit de Mogador un port franc. Les négociants s'y rendirent dès-lors en foule, et la ville se couvrit de constructions nouvelles.

(1) Voir, sur cette expédition, l'ouvrage intitulé *Relation de l'affaire de Larache*, un vol. in-8°, Amsterdam 1775. Bien qu'il n'y ait aucun nom d'auteur, on sait que celui-ci est M. Bidé de Maurville, garde de la Marine, qui assista à l'expédition et fut un des rares qui tombèrent entre les mains des Marocains. — Note de la R.

A cette époque, d'après le narrateur, le roi d'Espagne, terrifié par les revers des Français et la création de cette nouvelle forteresse, songea à nouer avec le Maroc de solides liens de paix. Il ne savait comment entamer les ouvertures, lorsqu'une circonstance heureuse pour lui le mit sur la voie. Des lettres de prisonniers marocains arrivèrent d'Espagne à la cour de Fez. Le sultan s'émut du sort de ces musulmans et écrivit au roi d'Espagne pour réclamer sa bienveillance à l'égard de ces prisonniers, à charge de revanche à l'égard des prisonniers espagnols. Le souverain espagnol répondit gracieusement à la missive et accompagna sa réponse de l'envoi, sans rançon, des prisonniers musulmans qu'il avait sous la main, avec promesse de rendre la liberté à tous les autres dans le plus bref délai. Le sultan, ne voulant pas être vaincu en libéralité, fit délivrer aussitôt tous les prisonniers espagnols, et fit partir pour la cour de Madrid deux moines depuis longtemps captifs, accompagnés de présents pour le roi. Dans ces présents figuraient plusieurs lions. Une dépêche de l'empereur informait le roi d'Espagne qu'il pouvait envoyer des navires pour prendre les captifs rendus à la liberté.

La cour de Madrid répondit à ces gracieusetés par des gracieusetés pareilles, à ces présents par d'autres présents. Un haut dignitaire, parmi les moines, fut chargé d'accompagner cet envoi, et de remettre au sultan une dépêche du roi, qui témoignait le plus vif désir d'établir entre les deux pays une paix utile et durable. Le roi annonçait à l'empereur que, sur son avis, il avait désigné certains navires pour ramener les captifs espagnols. Il ajoutait qu'il verrait avec joie arriver à Madrid un envoyé de l'empereur, qui visiterait l'Espagne, et dont la présence serait pour les populations un témoignage éclatant et assuré des bonnes relations désormais existantes. Moulai Mohammed, à l'arrivée de cette dépêche, nomma une ambassade dont El-G'azzal fut le chef. Il envoya cette fois en présent des chameaux et des chevaux du plus grand prix.

La députation partit pour Tanger, où elle prit la mer afin de passer le détroit. Elle fut d'abord obligée de débarquer à Ceuta, et, le 21 du mois de Dou l'hidja de l'année 1179 (30 mai 1766), elle arriva à Algeziras, sur le territoire espagnol.

La relation du voyage à Madrid et de la réception de l'ambassade marocaine, rédigée par El-G'azzal, m'a semblé pouvoir offrir, dans quelques extraits un certain intérêt aux lecteurs de la *Revue*. Je leur offre la traduction de ces extraits faite sur un manuscrit

arabe, n° 156 de la Bibliothèque d'Alger, et je commence par la description de Cordoue et de sa célèbre mosquée.

CORDOUE

Sa mosquée en 1766, d'après l'ambassadeur marocain.

Cordoue est une grande et magnifique ville, édifiée sur les rives du Guadalquivir, fleuve dans lequel affluent la plupart des rivières de l'Andalousie. Elle a, au levant, une montagne de moyenne hauteur, couverte d'oliviers, de jardins et d'innombrables habitations. Cette montagne, voisine de la ville, est la Sierra-Morena, dont le nom est suffisamment connu.

Lorsque, arrivés à une hauteur qui domine la ville, nos regards purent en embrasser l'ensemble, la masse de ses maisons, la hauteur des minarets, la vue de la grande mosquée dominant par son élévation tous les édifices, le développement de l'enceinte, œuvre des Musulmans, tout cela réveilla dans nos cœurs une amère douleur qui saisit tout notre être. Eh comment échapper à cette impression de tristesse, lorsque nous nous rappelions cette population musulmane qui habita longtemps dans ces murs. Puisse Dieu la recevoir dans sa miséricorde : c'est à lui qu'appartient la puissance avant et après. Nous le supplions de rendre cette cité à l'Islam.

Quand nous fûmes à environ un mille de la ville, nous rencontrâmes une énorme foule accourue à notre rencontre. On nous offrit des voitures assez semblables à celles de Séville. Nous y montâmes et continuâmes notre marche au milieu de la multitude, entre une troupe nombreuse de musiciens jouant de toute sorte d'instruments. Les principaux personnages du pays marchaient à pied devant nous, et les soldats écartaient la foule. A mesure que nous approchions, elle devenait plus nombreuse. Le terrain était partout inondé de femmes, d'hommes, d'enfants nous acclamant et témoignant une joie indescriptible (1). Quand nous parûmes au pont qui est jeté sur le fleuve, la foule était si pressée, si compacte, qu'il fallut nous arrêter près d'une heure pour la laisser s'écouler devant nous. Le pont où notre halte eut lieu est un des plus beaux que l'on puisse voir pour sa hauteur et sa masse ; il a

(1) En cet endroit, et en quelques autres, le narrateur musulman nous paraît prendre la curiosité de l'ambassadeur marocain pour un sentiment de sympathie. — N. de la R.

seize arches. A son extrémité est la porte de la ville ; et, à une petite distance de la porte, est la grande mosquée.

Les rues par où nous passâmes à travers la foule, sont bordées de maisons, dont certaines ont cinq étages. Les fenêtres étaient pleines de femmes et d'enfants. Depuis le moment où cette multitude, répandue au dehors et dans l'intérieur de la ville, nous aperçut, jusqu'à notre arrivée dans la maison désignée pour nous recevoir, elle ne cessa ses acclamations, dont le sens était : Que Dieu protège le sultan du Maroc. La maison où nous descendîmes est l'une des plus somptueuses de Cordoue. C'était la maison du gouverneur, et il avait mis tous ses soins à la décorer de tapis et de tentures de brocard du plus grand prix, imitant par sa réception, pleine d'égards et d'empressement, le gouverneur de Séville, bien que ses revenus moins considérables et les ressources moindres de la ville, ne lui permissent point de déployer la même splendeur.

Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes visiter la grande mosquée, accompagnés par le moine (1) directeur qui la dessert, le gouverneur, le cadi (l'alcade?) et l'officier chargé par le roi de nous guider pendant notre voyage.

En entrant dans l'édifice, nous reconnûmes une des plus grandes mosquées du monde par sa longueur, sa largeur et sa hauteur prodigieuse. Les arches élevées sur ses colonnes sont elles mêmes surmontées d'autres arches, à cause de l'élévation du toit qui la recouvre. Dès nos premiers pas dans l'édifice, à la vue de sa magnificence, une amère douleur nous saisit. C'est que nous pensions à ce qu'il fut autrefois sous l'Islamisme, aux sciences qu'on y enseignait, aux lectures du livre saint, aux nombreuses prières accomplies dans cette enceinte, à tous les actes pieux des fidèles dont elle fut témoin. Il nous semblait que ces murs et ces piliers nous saluaient et nous souriaient, comme s'ils étaient heureux de nous voir.

Notre émotion douloureuse était telle que nous adressions la parole à ces objets inanimés, et que nous baisions les piliers, les colonnes, les murs de la mosquée. Arrivés à la place qu'occupe le Mihrab, nous trouvâmes qu'il était dans le même état qu'autrefois.

(1) L'auteur se sert indistinctement du mot *fratle*, qui signifie moine, pour désigner les membres du clergé séculier ou régulier qu'il a occasion de voir. — N. de la R.

Les infidèles n'y avaient fait aucun changement ; seulement, ils l'avaient isolé au moyen d'une balustrade de cuivre, afin que personne ne pût pénétrer dans l'intérieur. Je ne compris point d'abord le motif de cette précaution, mais la réflexion me suggéra une explication que tout fidèle croyant accueillera sans peine. Ce Mihrab, en effet, a ses murailles chargées d'inscriptions tirées du livre sacré ; Dieu a voulu les conserver pures, les éloigner du contact des Infidèles, et il leur a inspiré de les protéger par cette barrière. Il est probable que leurs ancêtres ont considéré comme funeste d'entrer dans ce lieu, par suite de quelque événement qui les punit d'y avoir pénétré. Dès cette époque, sans doute, ils en interdirent l'accès, et leurs descendants suivent leur exemple. Ce qui confirme cette opinion, c'est que, malgré le besoin qu'ils avaient de cet espace pour leurs divers logements, ils l'ont respecté seul. En effet, les moines ont pratiqué des chambres pour les principaux d'entre eux, dans la mosquée elle-même, et cela en séparant et bouchant par des cloisons l'espace compris entre deux ou trois colonnes de la nef qui longe à l'intérieur les murailles de l'édifice. Certes, ces logements ne sauraient être comparés à ce qu'ils seraient s'ils étaient pris dans le Mihrab, qui renferme deux coupoles d'une structure et d'une décoration admirables. Quoi qu'il en soit, l'entrée du Mihrab est interdite pour une cause ou pour une autre (1).

J'insistai toutefois auprès du chef des moines, qui a l'intendance de la mosquée, pour pénétrer dans le Mihrab. Il fit des difficultés et prétendit qu'il n'avait pas la clé en ce moment. Nous n'acceptâmes point cette défaite. Le gouverneur, le cadi et l'officier du roi, notre guide, se joignirent à nous pour blâmer le moine, si bien qu'il ne put s'empêcher de se rendre à notre désir. Il alla chercher la clé et revint bientôt. Il ouvrit le sanctuaire et nous entrâmes par un pavillon à coupole qui est attenant au Mihrab proprement dit. Le Mihrab lui-même est un pavillon octogone, surmonté aussi d'un dôme. Chacune des huit faces est formée d'une plaque de marbre ayant dix emfans de haut sur sept de large. Au-dessus de ces plaques sont des inscriptions en caractères couliques, qui remplissent

(1) La vraie cause, que notre voyageur ne devine pas ou ne veut pas deviner, c'est le désir de conserver quand une œuvre d'art est admirable. — N. de la R.

le pourtour. Ces inscriptions sont d'une exécution parfaite. Elles commencent par :

بسم الله الرحمن الرحيم * حافظوا على الصلوات والصلاة الوسطى وفوموا لله فانتين *

« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. Accomplissez exactement la prière, surtout celle du milieu. Et soyez debout, entièrement résignés à la volonté de Dieu » (1).

Vient ensuite :

امر الامام المنتصر بالله عبد الله الحاكم امير المؤمنين صلح الله بعون الله بتشيد هذا المحراب رغبة في جزي الثواب وكريم الهاب بتم ذلك في شهر ذي الحجة الحرام سنة اربع وخمسين وثلثماية

« L'Imam El-Montacir Billah Abd Allah El-Hakem, commandeur des croyants. Dieu le fasse prospérer ! a ordonné, avec l'aide de Dieu, la construction de ce Mibrab, désireux de mériter la récompense considérable et la glorieuse retraite. La construction a été terminée dans le mois de D'ou'lhiddja, le sacré, en l'année 354 (965 de J.-Ch.). »

L'inscription qui fait suite et termine le pourtour est ainsi conçue :

ومن يسلم وجهه الى الله وهو محسن فقد استمسك بالعروة الوثقى والى الله فاقبة الامور

« Celui qui s'abandonne à Dieu et pratique le bien a saisi l'anse la plus solide. Et c'est en Dieu qu'est la fin de toute chose » (1).

Au-dessous de cette inscription s'en trouve une seconde, formant un nouveau cordon embrassant toute la circonférence du Mibrab. Elle renferme ce passage :

(1) Sourate 11, verset 239.

(1) Sourate 21, verset 21.

يا ايها الذين امنوا اركعوا واسجدوا اعبدا ربكم وابعلوا الخير لعلكم تفلحون * وجاهدوا في الله حفي جهادة وما جعل عليكم في الدين من حرج ملة ابيكم ابراهيم هو سماكم المسلمين * ليكون الرسول شهيدا عليكم وتكونوا شهداء على الناس اقيموا الصلاة واتوا الزكاة واعتصموا بالله هو مولاكم بنعم المولى ونعم النصير

« O vous qui croyez ! fléchissez vos genoux, prosternez-vous et adorez votre seigneur ; faites le bien, vous serez heureux. Combattez pour la cause de Dieu autant qu'il convient de le faire. Il ne vous a rien commandé de difficile dans votre religion, dans la religion de votre père Abraham. C'est lui qui vous a nommés Musulmans. Afin que l'Envoyé soit témoin à votre égard et que vous soyez témoin à l'égard des autres. Pratiquez donc la prière, donnez la Zekat, faites de Dieu votre appui. Il est votre patron. Et quel patron et quel protecteur ! (2). »

À l'extérieur du Mibrab, à droite et à gauche, on lit ces mots :

بسم الله الرحمن الرحيم الحمد لله الذي هدينا لهذا وما كنا لنهتدى لولا ان هدينا الله لفد جاءث رسل ربنا بالحرف

« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. — Louange à Dieu qui nous a dirigés vers ce lieu. — Nous n'étions pas capables d'aller dans la bonne direction, si Dieu ne nous avait guidés. — Les envoyés de notre Seigneur nous avaient, certes ! apporté la vérité » (3).

À la suite viennent ces mots :

امر الامام المنتصر بالله عبد الله الحاكم امير المؤمنين

« L'Imam El-Montacir billah Abd Allah El-Hakem, etc. » comme dans l'inscription donnée plus haut, pour le texte et la date de la

(2) Sourate 23, versets 76-77-78.

(3) Sourate 7, verset 43.

construction. Au centre de la coupole extérieure au Mibrab se trouvent trois tombeaux de marbre, sur lesquels je ne pus me renseigner, malgré mes questions répétées. Je pense qu'ils appartiennent à des musulmans. S'ils renfermaient les restes d'infidèles, ceux-ci n'auraient point manqué de les décorer d'ornements sculptés et d'inscriptions, suivant leur habitude, lorsqu'il s'agit des tombeaux de personnalités marquantes. Ce qui me confirme dans ma pensée, c'est qu'ils ignorent eux-mêmes à qui ont été élevés ces tombeaux.

Au centre de la mosquée, les infidèles ont abattu plusieurs colonnes de marbre et pratiqué un vaste rectangle qu'ils ont surmonté d'un dôme élevé, portant sur quatre piliers en maçonnerie, de soixante-quatre emfans de circonférence. Cet espace est entouré, en dehors des colonnes, d'une grille de cuivre doré. En dedans, est une autre grille en menuiserie, presque adhérente à la première. Ce lieu est consacré aux offices. C'est là qu'ils ont placé leurs croix et leurs images, en grand nombre, qui couvrent les murs et le plafond. Quelques statues sont en or, le plus grand nombre en bois ou en pierre. Dans l'intérieur, sont des stalles et des sièges, des tentures et les orgues, aux tuyaux de cuivre et de plomb, qui font entendre, lorsqu'on les met en mouvement, des airs qui frappent l'oreille à une grande distance. Nous en avons déjà parlé en détail dans notre description de la mosquée de Séville. Puis en diverses places se trouvent des objets précieux, tels que lampes d'or et d'argent, etc., et entr'autres choses, un objet en or en forme de coupole, merveilleusement garni de pierres précieuses, d'émeraudes et de perles. Je passe sous silence une foule d'objets que je ne saurais nommer.

Les moines ouvrirent ensuite le trésor خزانة, et nous y vîmes un objet en forme de tour octogone à merlons d'or et d'argent. La tour est elle-même faite de ces métaux, mais l'or domine. Cet objet est garni de diamants et autres pierres précieuses. Toutes ces richesses proviennent des libéralités des rois. Il est, en effet, d'usage que chaque monarque, à son avènement, fasse des cadeaux aux églises, et égale ou surpasse dans ses dons les rois qui l'ont précédé. Cette partie de l'édifice sert de magasin pour les objets précieux.

Les moines qui desservent le temple sont logés dans des chambres pratiquées dans la nef qui longe les murs.

Nous remarquâmes encore un pavillon octogone, mais inhabité, sorte de sanctuaire en grande vénération, et où ne peuvent pénétrer que certaines personnes. Chaque côté de l'octogone a une co-

lonne de marbre, surmontée d'une statue représentant un moine. Ces huit statues semblent animées. Les personnages représentés sont debout, les uns paraissent pleurer, les autres tendent leurs bras ou tournent leurs regards vers le ciel. L'entrée de ce sanctuaire est réservée aux moines seuls ou bien à ceux qui vont demander le pardon de leurs fautes ; ces derniers ne sont admis qu'après une offrande considérable. Nous entrâmes dans cette enceinte réservée, et nous nous reposâmes sur des sièges qui nous furent offerts. Alors le chef des moines se mit à nous raconter la vie des personnages représentés par les statues, leurs actes de piété et de dévotion, leurs pratiques qui n'ont pas cessé d'être en usage. Puisse Dieu les confondre et délivrer la terre de leur présence !

Tout près du Mibrab se trouve un autre pavillon, auquel on arrive par un escalier de dix marches. Il est l'œuvre des Musulmans, et je pense que c'était le lieu de repos de l'Imam. Rien n'est plus merveilleux que ce pavillon, comme œuvre d'art, sous le rapport de la composition des briques formant mosaïque, du fini des dessins fouillés dans le plâtre et le stuc, de la richesse des dorures sur le plâtre et les charpentes, de la variété des couleurs, de la profusion des inscriptions en écriture levantine ou coufique, et d'une foule d'autres détails admirables. Tout cela, œuvre des Musulmans, s'est parfaitement conservé jusqu'à nos jours.

Le nombre des colonnes de marbre de la mosquée est de 1228. On prétend qu'il y en avait autrefois 1407. Les chrétiens en ont abattu un bon nombre, et élevé des pilastres en maçonnerie. En examinant l'espace occupé par ces nouveaux piliers et le comparant au reste de l'édifice, on est persuadé que le nombre de 1407 n'est pas exagéré.

La longueur de la mosquée est de 602 pas, sa largeur de 345. La longueur de la cour (ou cloître où aboutissent les nefs) est égale à celle de la mosquée, mais la largeur est un peu moindre. Cette cour est entourée d'une galerie bordée de colonnes semblables à celles de l'intérieur de la mosquée. Elle contient 93 orangers, 3 palmiers, 1 amandier, 1 olivier et un بلنزر (?) extrêmement élevé. Elle a un bassin ornée de neuf fontaines à vasque, d'où s'échappent des jets d'eau d'une brasse de hauteur. La tour du minaret s'élève sur une des portes de l'édifice ; on monte au sommet par un escalier de 222 marches. La mosquée a 16 portes, dont deux ont été bouchées. Les murs sont flanqués, à l'extérieur, de piliers engagés de dix

palmes en dix palmes, et formant comme les contreforts d'un rempart ; à la base circule une sorte de terrasse, où l'on monte par des escaliers de dix marches. Les piliers et les murs sont en pierres taillées, et si bien jointes qu'on a de la peine à distinguer le joint.

Après avoir consacré toute la journée à visiter en détail cet édifice, il ne nous restait plus à voir que quelques chambres occupées par des moines, lorsque l'heure avancée mit fin à nos investigations. Nous sortîmes de la mosquée vers l'heure du coucher du soleil. Bien que les chambres que nous n'avions point visitées fussent de peu d'importance, servant simplement à loger quelques moines, mon esprit s'en préoccupait. J'avais beau vouloir m'en distraire, ma pensée y revenait toujours, et me portait à revoir encore une fois les diverses parties de la mosquée. Je demandai donc au gouverneur de nous y reconduire. Il y consentit, et voilà qu'en franchissant une porte par où nous n'étions pas passés, je vis sur le sol, près du seuil, deux plaques de marbre, sur chacune desquelles était écrit : « Au nom de Dieu, clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut. » Après ces mots venaient la date de la fondation de la mosquée, et les noms des monarques qui avaient successivement ajouté aux constructions premières.

A la vue de ces deux plaques de marbre, les larmes jaillirent de mes yeux, je roulai ma tête blanchie sur les caractères vénérés, avec ma barbe grisonnante je les essuyai, j'enlevai la poussière qui les souillait. Le spectacle de cette profanation faisait trembler tout mon être d'horreur, et je n'avais plus la force de relever ma tête collée sur l'inscription sacrée. Enfin, me relevant, je fis à l'instant convoquer les moines. Le ressentiment de l'offense faite à l'Islam m'inspira de véhémentes paroles, après lesquelles ils ne purent que dire qu'ils ignoraient le sens de ce qui était écrit là. Et maintenant, leur dis-je, votre ignorance a cessé. — Que faut-il faire ? Qu'ordonnez-vous ? reprirent-ils. — Je veux que vous enleviez ces deux plaques, et qu'on les place au haut des murs de la mosquée (1).

(1) L'exactitude imposée au traducteur oblige de rapporter cette scène telle que l'ambassadeur la raconte ; mais il est bien évident qu'elle ne s'est point passée ainsi. La fierté casillane se serait certainement révoltée contre les exigences et le langage hautain de cet enfant d'Ismail.

Après quelque hésitation ils y consentirent, et le chef des moines promit l'enlèvement et la translation de ces plaques. Je m'assis auprès de la chambre où nous les avions trouvées, et je dis au gouverneur, au cadi et à l'officier du roi qui nous accompagnait, que je ne quitterais point la place jusqu'à ce qu'on eût apporté un ordre du roi pour procéder à l'opération. Le gouverneur et l'officier me supplièrent alors d'attendre jusqu'au lendemain, vu l'heure avancée de la journée et l'impossibilité de procéder immédiatement à l'opération et de la terminer le jour même, et je me vis forcé de me rendre à leurs raisons. Cependant, on fit sortir de cette chambre le moine qui l'occupait, on prit la clé, et le lendemain les deux plaques furent enlevées, et j'appris qu'on les avait mises au front de l'édifice, à la place qu'elles occupaient jadis.

Pour traduction :

A. GÖRGUOS.



Ahmed-Ben-Abdallah el-Hendi, à la Mecque. Ce dernier, pour l'éprouver, le fit prier seul pendant sept jours, et lui conseilla, en outre, d'aller trouver, à Médine, Sidi-Mohammed-Ben-Abd el-Krim, plus connu sous le nom de Chikh es-Semman. Sidi-Ahmed entra dans cette ville avec un respect qui fut remarqué de tous. Le chikh Es-Semman lui ordonna de prier trois jours complets dans la solitude, éloigné de tout regard.

De Médine, il se rendit au Caire avec les autres pèlerins. Tous les docteurs ayant abordé les sciences transcendantes, se réunirent afin de l'interroger. Il sortit vainqueur de cette épreuve, avec les applaudissements des hommes capables de le juger. Au moment où il allait reprendre la route de l'Ouest, pour retourner dans son pays, le chikh Mahmoud el-Kordi lui donna la permission de créer une confrérie, et de réunir les personnes qui auraient l'intention de suivre ses idées, afin de leur apprendre son *decr* (ذكر). Il passa par Tunis et Tlemcen, s'arrêta à Fez, pour rendre visite à Moulai-Idris (ancêtre de la plupart des tribus de l'Ouest qui se disait chérif) (1191-1777). Dans cette ville, il commença à faire prier, puis retourna à Tlemcen.

En 1196-1782, il se rendit dans les pays du Sahara, à Bou-Semroun, au Touat, revint à Bou-Semroun, où il trouva une immense quantité de personnes de tous les pays, attirées par sa réputation et désirant ardemment le prendre pour leur chikh. Il avait déjà rassemblé ce qu'il avait trouvé de meilleur dans les préceptes et les recommandations des autres confréries; il fit alors solennellement reconnaître aux nouveaux Khouan, en leur présentant son *decr*, la marche qu'ils devaient adopter pour se rendre plus agréables à Dieu (1196). Il resta à Semr'oun jusqu'en l'an 1200-1786, pour assurer les règlements de la confrérie.

En l'année 1213, il quitta définitivement les contrées du Sahara, pour se rendre à Fez, où il fit son entrée le 6 de rebi' et-Tani (17 septembre 1798), avec son tout jeune fils, Mohammed el-Kehir. Là, Sidi-Ali el-Harazimi el-Faci commença à écrire, par son ordre et sous sa dictée, l'histoire de sa vie et de ses recommandations aux Khouan. Le livre prit le nom de *Kounnache* (من كل نأش) de tout, recueilli ce qu'il y a de meilleur). Il fut entièrement achevé dans le deuxième tiers de dou el-Kada de l'année 1214, vers le 10 avril 1799.

Sidi-Ahmed el-Tedjani était gros de corps, d'un brun tirant sur le rouge, de taille moyenne; sa barbe, ses cheveux étincelaient de

blancheur; sa voix était forte; son discours, éloquent; ses yeux baissés, son corps légèrement incliné en avant, indiquaient un homme de beaucoup de réflexion.

Il engage les Musulmans à acheter de préférence aux infidèles les objets dont ils auraient besoin, s'ils y trouvent leur avantage, et s'ils se doutent que les vendeurs musulmans des mêmes objets se les soient procurés d'une manière illicite.

Et ailleurs : « Bien que les chrétiens et les autres hommes soient, comme nous, les créatures de Dieu, nous devons les combattre de toutes nos forces à cause de leur hérésie.

Voilà tout ce que j'ai pu prendre dans le *Kounnache* pendant deux jours passés à Laghouat. Je regrette beaucoup que le temps ne m'ait pas permis de puiser, dans ce livre remarquablement écrit et orthographié, un plus grand nombre de renseignements. Le propriétaire de l'exemplaire qu'on trouve à Laghouat est Si chikh Ben ed-Din, président du medjelès de cette ville. Je dois aussi des remerciements à M. Ricot, pour son empressement à compléter les renseignements qui me manquaient.

Tous les détails qui suivent émanent de la bouche de quelques vieillards qui ont connu particulièrement les fils de Tedjani. On peut donc regarder leur récit comme exact.

A Bou-Semr'oun, Sidi-Ahmed et-Tedjani avait fait la connaissance de Sid el-Hadj-Ali el-Harazimi el-Faci. Ce fut sur les instances de cet homme instruit et intelligent qu'il quitta le Sahara, pour se fixer à Fez, comme étant un lieu plus favorable pour établir et propager les nouvelles idées religieuses.

Les habitants de Fez qui, déjà depuis longtemps, connaissaient El-Tedjani, lui firent un accueil splendide. Le sultan Moulai Sliman, après lui avoir donné toutes les marques du profond respect qu'il avait pour lui, lui offrit pour demeure le merveilleux palais appelé Haouche El-Mereiyat, à cause des riches glaces qui en ornaient l'intérieur. Et Tedjani accepta cette offre grandiose et s'y installa avec sa famille, ses serviteurs presque tous nègres ou négresses.

Cependant depuis quelque temps, ses deux premiers et plus fervents disciples, Sid el-Hadj Ali el-Harazimi et Si Mohammed ben el-Mechri es-S..., recueillaient ses opinions en les commentant, sur diverses questions de théologie et de droit, mais plus particulièrement sur le soufisme. El-Tedjani lui-même les arrêta dans leur travail, les contraignant de brûler leurs livres, en leur disant

qu'il était imprudent de traiter des questions aussi délicates, quand on n'en avait pas reçu la mission ; mais le véritable motif qu'il n'alléguait pas, c'était la profonde jalousie qu'il professait à l'égard de ces deux hommes aussi érudits que lui. Quelque temps après, Sidi Ahmed annonça publiquement à ses disciples que le prophète lui était apparu dans un songe et lui avait donné la permission d'expliquer les passages obscurs du livre saint de la Sounna, de commenter les leçons laissées par les Mechaikh, et de donner une solution à certains points douteux de la jurisprudence. En conséquence, les premiers jours de Djoumad el-Tani, de l'année 1213, vers le 17 septembre 1798, Sid el-Hadj Ali el-Harazimi, aidé de Si Mohammed ben el-Mechri, commença à écrire le *Kounnache* qui, achevé dans le deuxième tiers de Dou el-K'ada, 1214, vers le 10 avril 1799, fut revêtu de la signature de El-Tedjani, pour en garantir l'authenticité.

Le livre terminé, Sidi Ahmed, craignant de voir un jour une partie de sa réputation de savant et d'homme saint, effacée par le savoir vraiment admirable de son secrétaire, l'engagea vivement à quitter Fez. Sid el-Hadj, pour obéir à son chef, partit aussitôt pour la Mecque, où il mourut. Quant à Si Mohammed ben el-Mechri, il quitta également Fez pour habiter Laghouat, d'abord, et ensuite Aïn Madi, où, le premier, il se mit à expliquer le *Kounnache* et à donner des leçons de théologie, d'astronomie et de diverses autres sciences qu'il avait approfondies. Il mourut à Aïn-Madi.

El-Tedjani fit élever dans le quartier de Fez, appelé Houmet el-Blida el-R'arouya, une zaouya, où chaque jour il alla réciter ses prières, lire, expliquer le Coran et les traditions aux nombreux t'olba qui suivaient ses leçons. Il passa ainsi le reste de sa vie dans la retraite de l'étude et des pratiques religieuses. En 1216, naquit le second de ses fils, Mohammed el-Ser'ir. Il commença lui-même leur éducation, en leur faisant apprendre le Coran ; puis, quand leur âge le lui permit, il les maria. En 1238, il se rendit à Laghouat pour juger par ses propres yeux du progrès de ses idées dans le Sahara ; son séjour y fut très-court ; il revint à Fez, en passant par Sidi Bou Zid, dans le Djebel Amour, et dans le Tel de la province d'Oran. Il reprit alors la vie de retraite qu'il avait un instant abandonnée, et mourut le 14 choual 1230 (19 septembre 1814).

Il fut enterré dans sa zaouya.

Avant de mourir, Sidi Ahmed avait confié ses deux fils à la sage direction de Sid Mahmoud ben Ahmed el-Tounsi, auquel, à sa mort,

arrivée peu de temps après, succéda Sid el-Hadj Ali ben el-Hadj Aïssa, ami et mokeddem du marabout. Ce dernier, parti de Temacin, se rendit à Fez pour ramener à Aïn Madi les deux enfants de l'illustre cheikh. Le superbe palais donné à El-Tedjani par Moulai Sliman, fut avec joie repris par l'avare Moulai Yazid ben Ibrahim. On croit que le véritable motif de cette vengeance mesquine serait que Sid Ahmed aurait publiquement soutenu dans la grande mosquée de Fez, que la khot'ba dite chaque vendredi pour le sultan, n'était pas nécessaire pour acquérir les faveurs divines et le paradis. Sid el-Hadj Ali ben el-Hadj Aïssa fut encore forcé de laisser entre les mains rapaces de l'empereur, outre le palais des miroirs, d'autres richesses nombreuses. Revenu à Aïn Madi, il y administra pendant quelque temps les biens laissés par El-Tedjani, puis retourna à Temacin.

Si Mohammed El-Kebir et son frère, délivrés de toute surveillance immédiate, bien loin d'en profiter pour se lancer dans les plaisirs, attaquent avec une nouvelle vigueur les plus hautes études. De savants professeurs, qu'ils firent eux-mêmes venir de l'ouest, imprimèrent dans leur jeune mémoire toutes les sciences de l'époque : bientôt même les docteurs qui venaient les instruire s'humilièrent devant eux en recevant à leur tour les leçons qu'ils n'avaient pu leur donner.

Les combats devaient bientôt remplacer cette vie tranquille. En 1238, ils eurent à repousser les attaques du bey Otsman ou Moustafa ; le bey Mohammed venu d'Oran pour s'emparer d'Aïn Madi, malgré sa brusque agression, fut obligé de se retirer (1). Sidi Mohammed el-Kebir résolut de se venger. A cet effet, aidé des El-Arba, des habitants de tous les k'sour, des tribus des Ouled Naïl, qui dans le moment n'étaient pas en guerre avec les El-Arba, comptant sur la promesse de secours des Hachem de l'ouest ; il se mit en marche avec l'intention de s'emparer de la ville d'Oran. Mais, près du Chot, assailli à l'improviste par une bande de pillards, son armée fut mise en complète déroute et lui-même fut dangereusement blessé, en essayant d'arrêter la panique de ses soldats. Transporté à Aïn Madi, il resta deux mois entre la vie et la mort ! Il n'en continua pas moins ses projets de vengeance. Il modifia son plan d'attaque ; augmenta le nombre de ses alliés. Avant de partir, il alla trouver son frère, alors à Bou Semr'oun, pour se marier, et qu'il n'avait

(1) V. *Revue africaine*, t. 3 p. 293.

pas vu depuis son retour de sa malheureuse expédition : il lui fit part des tristes pressentiments qui le tourmentaient depuis quelques temps, et lui annonça, ainsi qu'à plusieurs autres personnes, sa mort prochaine. Son frère essaya inutilement de le retenir. Arrivé sous les murs d'Oran, il trouva l'armée du Bey prête à le recevoir. La bataille s'engagea sur tous les points avec le plus grand acharnement : déjà la victoire allait se décider pour le fils d'El-Tedjani, lorsque les Hachem le trahirent et l'abandonnèrent lâchement ; et, malgré son courage, il ne put échapper à une armée entière qui l'entourait, il fut massacré avec tous les siens (1242-1827). On lui éleva un tombeau à Mascara, mais on n'est pas d'accord sur le lieu où il fut enterré.

(A suivre)

L. ARNAUD.

CHRONIQUE.

TÈNES (Cartenna). — M. le lieutenant Boucheseiche nous a fait voir un petit bronze qui provient de cette localité et qui nous semble inédit. En voici la description :

Face. — Tête de Cléopâtre Séléné coiffée de la dépouille d'éléphant.

Revers. — CAESAR, au milieu du champ, sur une ligne. Au-dessus, massue, placée en diagonale, à gauche de laquelle est un croissant (?). Au-dessous, un astre.

El-HADJED (Tanaramusa Castra). — Cette ruine romaine, située dans la Mitidja occidentale, auprès de Mouzaïaville, est remarquable par la quantité d'objets antiques qu'on y a déjà recueillis. On dirait que, par suite de quelque catastrophe, l'établissement ancien qui s'y trouvait a été instantanément détruit, sans que les habitants aient eu le temps de sauver autre chose que leurs personnes. Ainsi, à l'angle nord-est du rectangle que trace sur le sol ce camp, qui fut aussi une bourgade pourvue de son évêché, se trouvait la basilique chrétienne. En cherchant des matériaux de construction, les colons en ont exhumé jadis l'épithaphe épiscopale qui figure au Musée d'Alger, sous le n° 194, et que nous avons reproduite et commentée dans cette Revue, tome I^{er}, page 52.

Aujourd'hui, on vient de faire d'autres découvertes au même endroit. Ce sont une belle lampe, un chandelier, une spatule, deux

masses d'armes et quelques autres choses de moindre valeur. Il a fallu évidemment un abandon subit, pour que des objets d'une certaine importance, et dont le plus appréciable devait avoir son emploi dans l'église même, aient été ainsi abandonnés dans ce monument, sans que, depuis tant de siècles, personne eût pu les recueillir, à moins de fouilles préalables. Un tremblement de terre, par exemple, rendrait bien raison d'un pareil fait.

Quoi qu'il en soit, abordons l'examen des antiquités de Tanaramusa Castra dont notre Musée s'est enrichi récemment.

C'est surtout une *lampe-turibule*, de style byzantin, en bronze, haute de 0^m74 et d'un diamètre de 0^m28, à la face supérieure. Elle se démonte en trois parties, qui se rajustent à volonté, à l'aide de tenons horizontaux que l'on introduit dans des mortaises ; on fait ensuite tourner ; et le tenon, dès qu'il a dépassé la mortaise, ne trouvant plus d'issue, maintient les parties juxtaposées. L'instrument se trouve ainsi se composer de trois pièces, qui sont le *pied*, la *tige* et la *lampe-encensoir* proprement dite.

Le *pied* se compose d'un disque ornementé, d'où s'abaissent trois griffes de lion.

La *tige* est une colonne creuse, striée horizontalement, du milieu de laquelle se détache en saillie un filet à six pointes terminées en boules. Au-dessous de ce filet, on remarque un œillet ; puis, au-dessus, une petite entaille en carré long. C'étaient probablement les points d'attache d'une anse ou poignée et de quelque chaînette.

La *lampe-turibule* se compose, ainsi que l'expression l'indique, de deux parties distinctes dans leur usage : la *lampe* proprement dite, qui est à deux becs, et dont l'ouverture par laquelle on verse l'huile est surmontée d'un couvercle à charnière formant une couronne fermée. Au-dessus de celle-ci, est une colombe perchée sur le monogramme du Christ. De la base de chaque bec partent trois feuilles, qui se terminent, en se recourbant, auprès de la charnière dont on vient de parler. Sur l'extrémité de chaque feuille moyenne est placé un oiseau fantastique, qui becquette le double lien qui réunit ces feuilles accouplées par trois.

De chaque côté du récipient à l'huile est le monogramme du Christ, flanqué de l'alpha et de l'oméga. Ce dernier est surtout fort distinct.

De la partie postérieure de la lampe se détache, en se recourbant vers le haut, un pied qui supporte le *turibule*, ou petit vase à encens. Ce pied se termine à sa base, sur le derrière de la lampe.

par trois feuilles relevées à leur extrémité en feuilles d'acanthé et réunies dans un double anneau.

Le réceptacle de l'encens présente un orifice circulaire inséré dans une étoile à six grandes pointes, entre lesquelles il y en a six autres plus petites ; chaque grande pointe se termine par une boule. Le couvercle du turibule est plus grand que celui de la lampe ; mais il a la même forme générale et les mêmes accessoires.

Le caractère sacré de cet ustensile est déterminé par le lieu où on l'a trouvé et par les monogrammes qui s'y rencontrent. L'attribution au style byzantin se justifie par la présence de la croix grecque qui s'y trouve quatre fois répétée.

AUMALE (Auzia). — M. Guès, un de nos correspondants dans cette intéressante localité, vient d'adresser au Musée d'Alger un grand bronze de Trajan, avec la légende : IMP. CAES. NERVA TRAIAN. AVG. GERM. P. M. ; et, au revers : TR. POT. COS. IIII. à l'exergue : S. C.

M. Guès annonce l'envoi prochain, au Musée, de plusieurs autres médailles recueillies également dans les ruines d'Auzia.

SÉTIF. — On nous écrit de cette ville, le 21 octobre 1861 :

« J'ai découvert, près de Sétif, une inscription qui me paraît avoir un assez grand intérêt pour l'archéologie. Cette inscription viendrait à l'appui de l'histoire, qui nous fait connaître les excursions des Gétules jusqu'aux portes presque de Sétif.

« J'ai le projet de publier dans le journal *l'Echo de Sétif* une petite Notice sur la découverte de cette inscription ; mais comme je suis trop peu versé dans l'interprétation des inscriptions romaines, je vous prie de vouloir bien me donner votre opinion et votre interprétation sur celle-ci. Je m'en rapporte, au reste, à votre savoir en cette matière.

« Les caractères de cette inscription sont gravés peu profondément et à peine lisibles ; mais à force d'attention et de soin, je crois l'avoir fidèlement copiée. La voici :

AVOCATIO
PLAVIGAETVLICI
FVRRIANIVSERVCTVS
EIVLPRIMOSA·H·EF

« Je désirerais aussi savoir, s'il vous est possible, à quelle époque on pourrait attribuer cette inscription.

« Vous comprenez, Monsieur, que les explications que vous

pourrez me donner à ce sujet, me seront d'un puissant intérêt. Je vous enverrai le numéro du journal qui contiendra cette notice.

Agréez, etc.

MONGIN. «

Note de la Rédaction sur la communication précédente. — Nous allons reproduire ici la substance de notre réponse à M. Mongin, sur la lettre qu'on vient de lire. Mais disons d'abord que notre honorable correspondant a figuré de chaque côté de l'épigraphe un disque d'où remontent, en divergeant, deux petites diagonales. Cela fait l'effet de deux cornes rectilignes, écartées par le haut, sur une tête ronde.

D'abord, nous rectifions ainsi cette épigraphe :

AVOCATIO
FLAVI GAETVLICI
FVRFANIVS ERVCTVS
ET FL. PRIMOSA H. E. F.

Nous lisons : *Avocatio Flavii Gaetulici. Furfanius Eructus et Flavia Primosa, haeredes ejus fecerunt.*

Toute la difficulté de cette épigraphe insolite gît dans le sens à donner au mot *avocatio*. S'il n'a pas ici quelque signification particulière, différente de sa valeur usuelle, il vaudra dire *action de détourner, d'éloigner*. Dès-lors, cela supposerait que Furfanius et Primosa ont consacré par un monument lapidaire un acte qui serait précisément le contraire de celui qu'on appelle *évocation*. Ainsi, tandis que, dans ce dernier, on appelle à soi un défunt que l'on désire revoir, dans l'*avocation*, on détourne, on éloigne de soi un mort dont la visite n'est pas agréable.

Peut-être que Furfanius et Primosa ont eu, comme héritiers, des reproches à se faire vis-à-vis de Gaetulicus et que leurs remords ayant pris une forme matérielle par la force de l'imagination, des apparitions s'en seraient suivies. De là, un monument *avocatoire* pour se délivrer de ces obsessions.

En tout cas, le document est curieux comme rareté.

DJOUGGAR (Tunisie). — M. Alphonse Rousseau, consul de Djedda, faisant l'intérim du consulat général et légation de France à Tunis, nous écrit de cette ville :

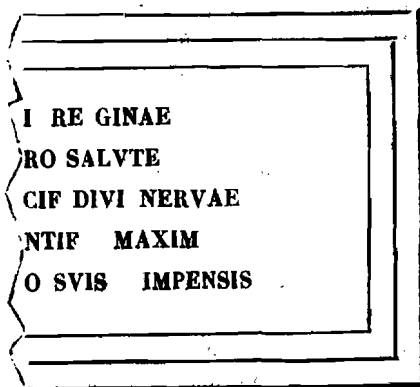
« L'inscription que je vous adresse ci-dessous a été trouvée à Djouggar, vers le mois de mars ou avril dernier, et tout

auprès du temple d'où sort la source de ce nom qui, allant mêler, à quelques milles plus loin, ses eaux à celles de la source de Zar'ouan, venait, au temps de la domination romaine, alimenter les citernes de Carthage, au moyen de l'aqueduc monumental dont vous avez remarqué les nombreux vestiges sur un parcours de plus de 80 kilomètres. La pierre a été trouvée cassée et couchée sur le sol, recouverte à peine par la terre. Le morceau qui manque n'a pu être retrouvé, malgré toutes les recherches que j'ai fait faire, avec promesse d'une récompense pour celui qui le découvrirait. Telle qu'elle est, cette inscription inédite présente un grand intérêt archéologique en ce qu'elle fixe la date, sinon de la construction, au moins d'une restauration importante du temple et de l'aqueduc de Djouggar, ces gigantesques travaux romains; surtout si l'on réussit à rétablir ce qui lui manque, en s'appuyant sur la connaissance des formules de l'épigraphie impériale.

» La pierre sur laquelle notre dédicace est gravée en lettres hautes de 0^m06 c. très régulières, profondément fouillées et d'une conservation parfaite, mesure 0^m51 c. de hauteur sur 0^m63 c. de large, avec une épaisseur de 0^m21 c.

» Cette pierre doit être encadrée, comme un précieux souvenir archéologique, dans l'intérieur du réservoir d'eau que l'administration, chargée actuellement de la restauration des antiques aqueducs et de la mission d'amener leurs eaux à Tunis, se propose de construire à Djouggar, non loin du temple romain. »

» Voici le fragment épigraphique dont je viens de vous entretenir :



» A la fin de la 3^e ligne A et E sont liés.

» Un cœur sépare les deux mots de la 4^e ligne, et un autre cœur termine la dernière ligne.

» Agréez, je vous prie, etc.

A. ROUSSEAU. »

Note de la rédaction sur la communication précédente. — Il nous semble que les éléments conservés dans cette partie droite de l'épigraphie sont assez significatifs pour permettre de la compléter conjecturalement de la manière suivante et avec assez de probabilité.

IOVI OPTIMO MAXIMO IVNONI REGINAE
CAETERISQVE DIIS IMMORTALIBVS PRO SALVTE
IMP. CAES. DIVI TRAIANI PARTHICI F. DIVI NERVAE
NEP. TRAIANI HADRIANI AVG. PONTIF. MAXIM.
TRIB. POT... COS... P.P. PRO SVIS IMPENSIS

Le fragment d'épigraphie que M. Alphonse Rousseau nous fait connaître confirme donc l'opinion d'après laquelle l'empereur Adrien aurait fait bâtir ou tout au moins restaurer les aqueducs de Carthage. On comprend dès-lors toute l'importance historique du document inédit que cet honorable correspondant fait connaître au monde savant.

Nous ajouterons ici que M. Alphonse Rousseau, à son dernier passage, a apporté la dédicace au dieu Mars dont il est question dans notre n° 28 (V. p. 318).

Ayant aujourd'hui le document original sous les yeux, nous avons pu rectifier et compléter ainsi la copie donnée à l'endroit que nous venons d'indiquer :

MARTI AVG. PROTECTORI D. N.
IMP. CAES. M. ANTONI GORDIANI PII FELICIS
AVG. P. M. TR. P. II COS. P.P.
Q. CALVIVS RVFINVS AEDILIS SVMP TV
SVO ET T. AELIANNI LITORI QVONDAM
COLLEGAE SVI OB HONOREM AEDILITAT
IN COMPENSATIONE MISSILIORVM COMMV
NI PECVNIA FECERVNT DEDICANTE
CALVIO RVFINO AEDILE OB CIVIS STATVAE
DEDICATIONEM IDEM RVFINVS DES.
ETIAM SPECTACVLVM PVGILVM ET GYMNASIVM
EXHIBVIT

Notons que cette épigraphie appartient à l'alphabet curviligne, (v. ci-dessus, p. 424), et que ses caractères ont une grande analogie avec les lettres dites onciales en paléographie.

L'indication tribunitienne date cette inscription de l'an 239-240; c'est-à-dire, de l'époque où le proconsul d'Afrique Sabinianus se révolta contre Gordien III et entraîna tout le pays dans sa rébellion, sauf le *Praesens* ou gouverneur provincial de la Mauritanie césarienne, qui fut assiégé dans *Julia Caesarea* (Cherchel) par les insurgés. Mais l'empereur ayant envoyé de prompts secours, le siège fut levé, les rebelles se soumirent et livrèrent leur chef.

Une dédicace à *Mars, protecteur de Gordien III*, était tout-à-fait opportune après de pareils événements.

LA GOULETTE (Tunisie). — M. André Gaspary, ingénieur à cette résidence, nous annonce, par lettre du 17 novembre, l'envoi par le dernier courrier, d'un fragment de statuette trouvée à Carthage. Cette antiquité ne nous est pas encore parvenue. Le même correspondant annonce l'envoi, par le courrier prochain, du dessin d'une pierre tumulaire trouvée près du cap Bon, à 52 kilomètres Est de Tunis, à vol d'oiseau.

Annuaire de la Société archéologique de Constantine. — Celui de nos collègues qui s'était chargé de rendre compte de cette excellente publication, ayant été assez gravement indisposé, n'a pu nous remettre son article en temps utile, et nous sommes obligés d'en renvoyer l'insertion au prochain numéro.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

A. BERBRUGGER.

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE.

ARTICLES DE FOND.

ARNAUD.	Histoire de l'Ouali sidi Ahmed et Tedjani.	468
A. BERBRUGGER	Les Algériens demandent un roi français, en 1572	1
Id.	Dernière dynastie mauritanienne.	81, 276, 364
Id.	Archéologie des environs d'Alger.	131, 350, 434
Id.	<i>Burgus Centenarius</i>	185
Id.	Observations sur un article de M. le Dr GAY.	188
Id.	Abd Allah Teurdjman	261
Id.	Occupation anglaise de Tanger (de 1662 à 1683) ..	327
Id.	De la terminologie épigraphique.	424
CH. BROSSELD.	Les Inscriptions arabes de Tlemcen. 14, 161, 241, 321, 401	
DALRYMPLE.	Expédition d'O'Reilly en 1778	31
DEVOULX.	Notes historiques sur les mosquées et autres édifices religieux d'Alger.	59, 228, 386
G. DOGAT, ETC.	Traduction de Sidi Hamed ben Mohammed ben Mokri.	422
Dr GAY.	Bou Gueddour.	188
LEON GODARD.	Observations critiques sur quelques points de l'histoire du Christianisme en Afrique.	48
Id.	Souvenirs de l'expédition de Ximenes en Afrique.	54
GORGUES.	Bou Ras, historien inédit de l'Afrique septentrionale.	114, 210, 376
Id.	Ambassade marocaine en Espagne au 18 ^e siècle. ..	436
GUIN	De la charrue arabe.	430
Id.	Notice sur le cheikh Bel Gassem.	308
HANOTEAU.	Archéologie du territoire des Beni Raten.	174
Dr L. LECLERC.	Campagne de Kabylie en 1850. (2 ^e article.)	41
PELLITIER	Entre Sétif et le Bou Tâleb.	447

POULLE et PELLETIER. Entre Sétif et Constantine.....	491
POULLE. Ruines de Béchilga (Zabi).....	495
CH. SIMON. Notes sur les observations météorologiques faites à Alger, pendant l'année 1860.	125
CH. TISSOT. Archéologie tunisienne, ..	286
E. VAYSETTES. Histoire des derniers beys de Constantine, depuis 1792 jusqu'à la chute d'El-H'adj Ahmed (7 ^e art.).	94
Id. De Bou Sada à Batna.....	294

CHRONIQUE.

LÉON GODARD. — Notes d'un voyageur dans le Maroc (1).....	70
Inscriptions arabes données au musée d'Oran par MM. Bex et Aucour.	73
Caravane envoyée dans le Touat.	74
GUIN. — Mémoire sur les Guechtoula.....	75
C ^{te} DE NEYAU. — Découvertes archéologiques faites à Dellis.....	75
Destruction d'une inscription de Bougie.....	76
J. ROGER. — Sur des inscriptions de Philippeville.....	76, 156
La Revue algérienne devient Revue maritime et coloniale.....	78
HEAUMER. — Traduction du <i>Kartas</i>	78
Séance générale du 18 janvier 1861.....	144
BUOSSELARD. — Envoi du dessin d'un chapiteau arabe.....	148
Vicissitudes d'une inscription romaine de Ténès.....	149
PICON. — Don d'antiquités trouvées à la Jénina.....	153
CHAROY. — Inscriptions d'Aumale ou des environs.....	154
BEULÉ. — Fouilles à Carthage.	157
LÉON RENIER. — Chaire d'épigraphie.....	160
A. GASPARY. — Inscription de la Mohammedia.....	160
Bel immeuble mauresque à conserver comme monument historique. 233, 293	
E. GUZ. — Découverte d'une colonne milliaire auprès d'Aumale. 235, 320	
C ^{te} FAYDHERBE. — Les Lotophages.....	237
D ^r LECLERC. — L'Euphorbe et le roi Juba.....	259
D ^r REBOUD. — Empreinte d'une médaille de Ptolémée.....	312
CARDAINE. — Envoi d'une dédicace à Mithra.....	313
ESPINA. — Envoi d'une stèle trouvé au Kef.....	313
M. ARNAUD. — Traduction d'une poésie d'Abd el-Kader.....	314

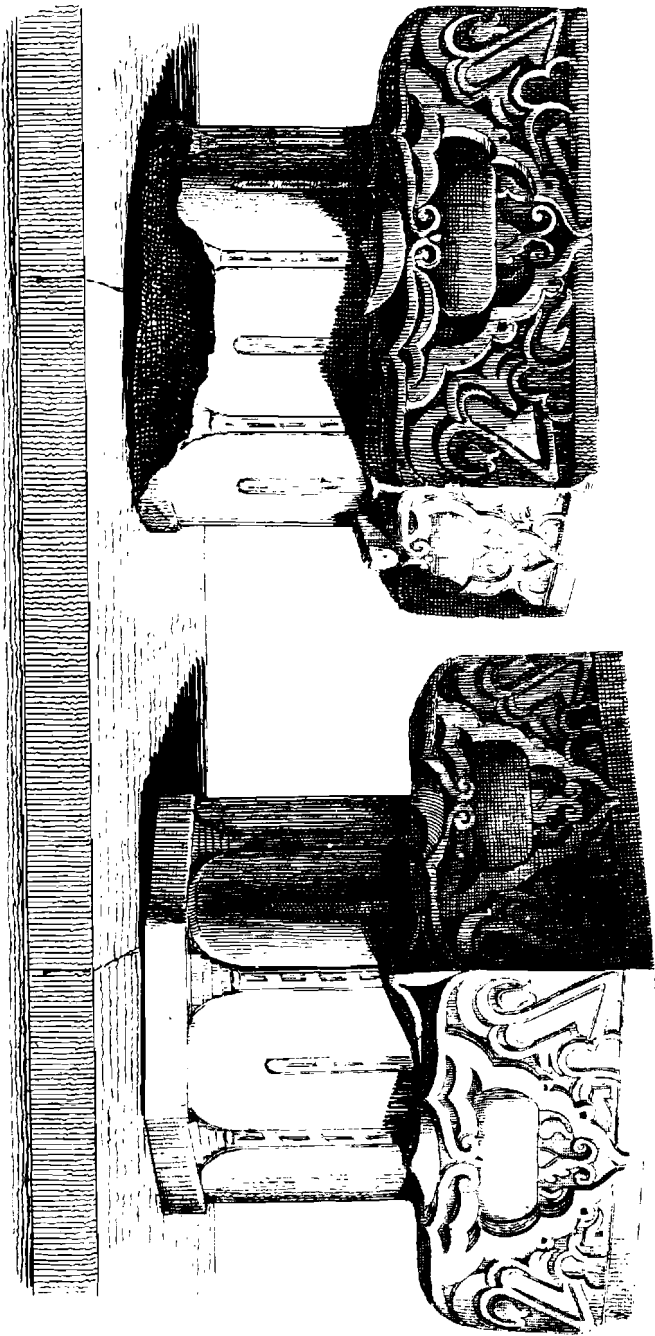
(1) Les articles de la chronique sont de M. Berbrugger, quand l'auteur n'en est pas indiqué expressément.

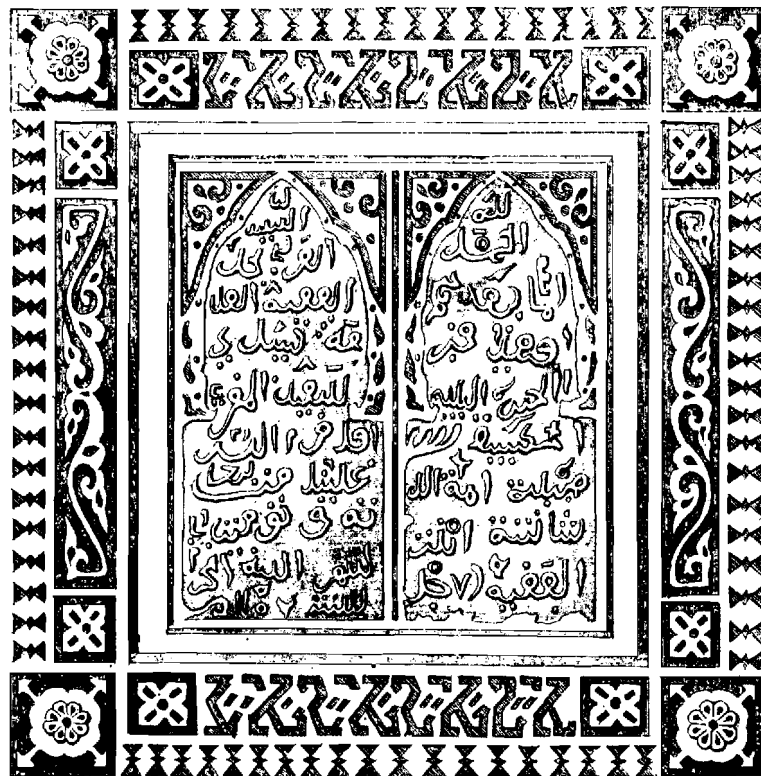
PIERRE. — Histoire manuscrite d'Oran.	316
A. ROUSSEAU. — Inscriptions de Zarouan et de Tunis.....	318
GHISOLVI. — Envoi d'antiquité au Musée d'Alger.....	397
B ^{on} AUCAPITAINE. — Divers dons au Musée d'Alger.	398
BERBRUGGER. — Inscription de Tipasa.....	399
L ^r BOUCHESRICHE. — Petit bronze de Cléopâtre Séléné.	474
Découvertes à Tanaramusa (El-Hadjeh.).	474
MONGIN. — Inscription de Sétif.....	476
A. ROUSSEAU. — Inscription de Djouggar.	477

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COUDEE ROYALE DE TLEMCEN.





Lies. Oustide . Alger

A. Brun. L'Asie Mineure del.

ÉPITAPHE DE CHACHA ,
Fille d'El - Arbi-el-Makkari
(Tlemcen)